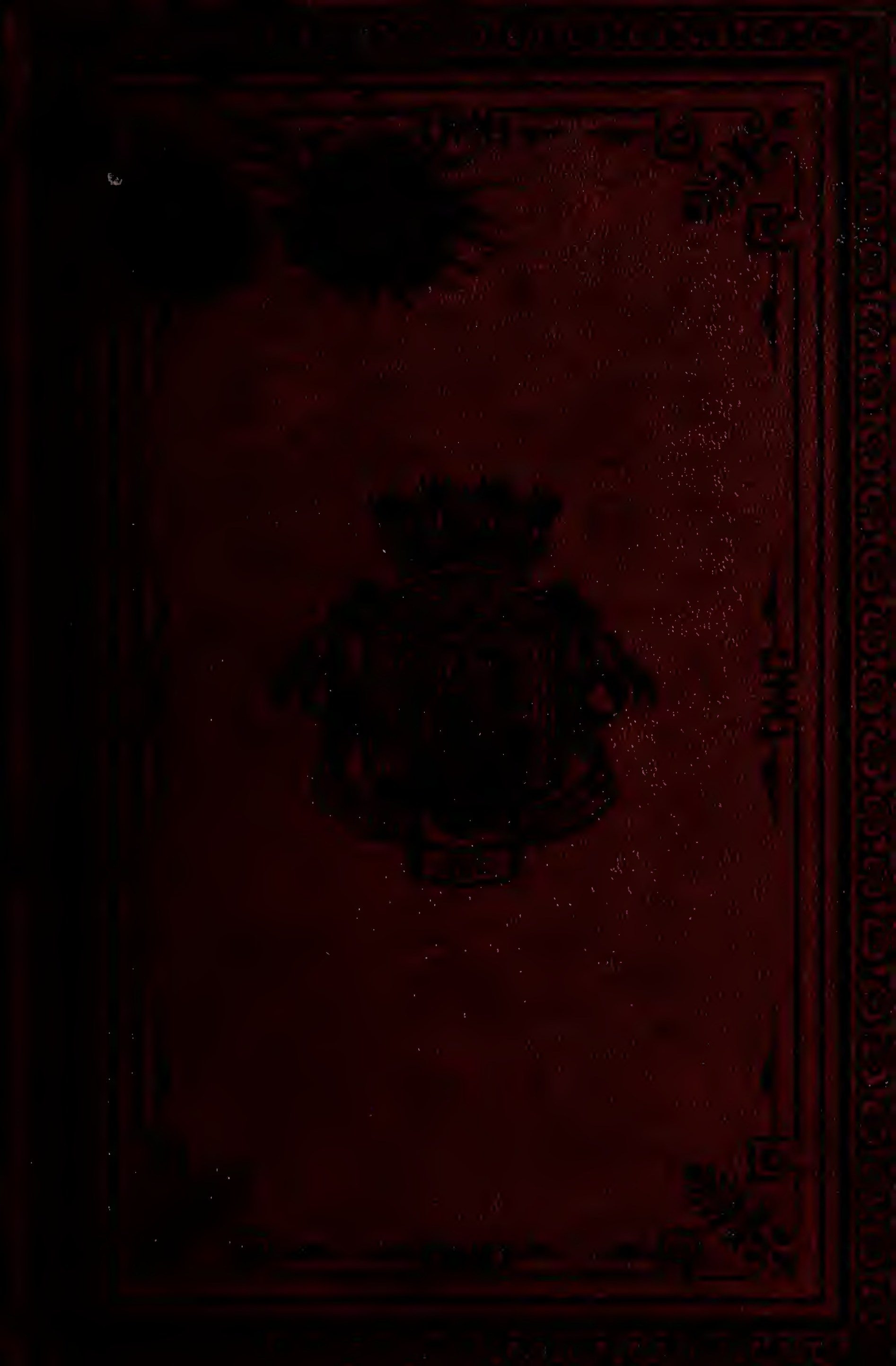



22101104979

HISTOIRE DE PARIS

RUE PAR RUE

MAISON PAR MAISON.

BRUXELLES. — IMP. DE C. COOMANS, RUE DUPONT, 13.

LES ANCIENNES MAISONS DE PARIS,

PAR

LEFEUVE.

HISTOIRE DE PARIS

RUE PAR RUE

MAISON PAR MAISON.

Cinquième édition.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
C. REINWALD ET Cie,
15, rue des Saints-Pères, 15.

LEIPZIG.
A. TWIETMEYER,
successeur d'Alphonse Dürr,
12, Queerstrasse, 12.

1875

Rue de Bondy. (1)

Deffieux. — Le Jeu de l'Ambassade. — Le Cte Portalis. — Les Théâtres. — M. de Murinais. — Le 66. — Le Cte de Lariboisière. — La Ctesse Merlin. — Les présidents Rosambo et d'Aligre. — Truchot. — Le Md de Chevaux. — Mlle Laguerre. — La Maison en Loterie. — Mme de Beauharnais. — Le Duc de Chaulnes. — Le Château-d'Eau. — Le Wauxhall.

Lors de l'ouverture du testament de Louis XVI, le chemin de la Voirie, plus tard rue des Fossés-Saint-Martin, puis rue de Bondy, ne se composait encore que de 4 maisons, pourvues le soir d'un luminaire isolé. Une des 48 sections de Paris lui emprunta son nom définitif, sous la première république, quoiqu'il provînt d'une forêt de massacrante réputation.

Le restaurant Deffieux, dont la spécialité embrasse les repas de corps et les noces, n'a quitté le boulevard du Temple qu'en 1853, pour s'installer près la Porte-Saint-Martin. C'est justement à l'angle d'un pâté de maisons appétissant pour cet ogre de Paris nouveau, en train de dévorer à petites bouchées ce qui surcharge l'assiette de l'autre

(1) Notice écrite en 1858. La rue de Bondy de cette époque s'est vu enlever ses onze premiers numéros pairs par la nouvelle caserne du Prince-Eugène, l'ouverture du boulevard Magenta et l'élargissement des rues de la Douane et Vieille-du-Temple. Elle a aussi perdu son Château-d'Eau, mais on en a établi un autre devant la caserne, sur la nouvelle place du Château-d'Eau.

Paris, Gargantua moins vorace, mais sauvé par ce nouveau convive d'une indigestion déjà lourde. L'établissement Deffieux n'en date pas moins de cent vingt ans; son local d'à-présent est tributaire de M. Romieu, cousin et homonyme du célèbre dîneur, qui a été préfet dans le département des truffes.

Le superbe balcon qui domine la porte-*princeps* a été encombré, les jours où le boulevard devenait un spectacle, par les membres du cercle de Commerce, qui formait la bourgeoise aristocratie de cet îlot de pierres et de moellons, avant de se transférer au boulevard Poissonnière. Aussi bien le même hôtel à été occupé par le général Schramm, par l'amiral de Bougainville, sénateur du premier empire, par l'ambassadeur de Turquie, et avant ce ministre, vers la fin du règne de Louis XVI, par Capello, ambassadeur de Venise. Le représentant de cette république donnait à jouer tous les soirs; un pamphlet du temps lui reprochait d'avoir toujours à son service le prétexte de la même migraine, à la même heure, pour se retirer dans ses appartements, sans accorder de revanche aux perdants.

A une époque antérieure, Moreaux, l'un des architectes de Louis XV, maître-général, contrôleur et inspecteur des bâtiments de la Ville, garde ayant charge des eaux et fontaines publiques, avait habité cette maison.

En ce temps-là l'immeuble ne pouvait pas encore appartenir au comte Portalis, qui, avant d'être ministre, fut un ingénieux avocat. Un jour qu'il plaidait en séparation de corps pour la comtesse Mirabeau, la redoutable partie adverse tint à se défendre en personne. Mirabeau se vanta d'avoir eu pour sa femme tous les ménagements, bien que ses mains fussent pleines, disait-il, de lettres qui prouvaient des oublis. — Je vous défie de les

montrer, s'écria Portalis. — Alors, je vais les lire, répliqua le bouillant orateur... Le fait est que sa correspondance incriminait la demanderesse; mais, quand tout en fut divulgué, son avocat reprit la parole : — Après un tel éclat, messieurs les juges, la cohabitation est-elle encore possible ?

Un balcon plus modeste ressort du foyer des acteurs du théâtre de la Porte-Saint-Martin, pièce décorée des bustes de Potier, de Mazurier et de Mme Dorval. Il s'agit du n° 15, qui ouvre d'autre part sur le boulevard. Cette propriété, laissée par un oncle à M. Havin, député, ne faisait qu'une d'abord avec celle du théâtre, qui y conserve à bail ses bureaux et ses loges d'acteurs. Dans une pièce différente, attenante au foyer du public, a vu le jour et a été bercé l'enfant devenu avec le temps historiographe des *Anciennes Maisons de Paris*.

Les entrepreneurs auxquels avait été confiée l'exécution rapide du plan de Lenoir, quant à la salle de spectacle substituée par destination à l'Opéra incendié, y avaient aussi accolé les nos 13, 11 et 9; un étage de plus, sur la rue, sert de socle à ces trois maisons, d'abord indivises, dont une autre façade borde le boulevard, et il a fallu la même cale pour donner de l'assiette à tout le reste de ce qu'on a bâti sur la même ligne. M. Gournay père a légué à son fils le n° 7, où demeure Paul de Kock, romancier qui n'est plus que populaire, et où a demeuré Frédérick-Lemaître, le plus grand acteur de son temps. Le 5 et le 3, eux aussi, sont à double porte et presque machinés à portants, comme des coulisses de théâtre; il y régne, de plus, à l'intérieur, un balcon, dans une cour carrée, qui rappelle la décoration d'une fameuse auberge, celle des Adrets. Le théâtre de l'Ambigu, fondé

par Audinot, tient depuis l'année 1769 la place de l'hôtel Murinais, dont le jardin formait l'encoignure. Le chevalier d'Auberjon-Murinais, comme député, attaqua Mirabeau, Philippe-Egalité et Robespierre; puis, membre du conseil des Anciens, il s'affilia au club de Clichy et, déporté à Sinnamary, il y succomba.

Le nº 96 ne s'éleva pas tout d'une pièce; mais il sortit, sous Henri IV, d'un plan de choux, avec un des ses pareils, qui est encore avec lui côte à côte. Le 70 n'a surgi, à son tour, dans une des pièces de marais voisines, qui relevaient de la censive du Temple, qu'une trentaine d'années avant la suppression de tous les privilèges seigneuriaux. Le devant du 68 est de la même génération; mais il a remplacé une vigne, à laquelle survit, dans le fond, le domicile du vigneron.

Le 66 a fait honneur, pour commencer, au comte de Sechtré, et sa veuve l'a coupé en deux, pour en laisser la moitié à chacune de ses filles, Mme de Rennepont et Mme de Castéja, qui a brillé à la cour de Louis XVI. M. Worms de Romilly, maire du Ve arrondissement, a acheté l'hôtel du fond, vers 1830, et M. Lecomte, un peu après, s'est pourvu de celui qui sert de vestibule à l'autre: deux étages ont été ajoutés devant et derrière.

Giamboni, banquier de la cour, a lancé dans le monde cadastral une superbe propriété, dont les grands arbres donnent encore de l'ombre à la rue du Château-d'Eau. On y entre par une allée de tilleuls, que décore une statue en marbre de Cicéron, comme s'il avait écrit ses *Tusculanes* dans cette villa urbaine. La fille du financier de l'ancien régime a vendu l'hôtel, en 1810, au général comte Baston de Lariboisière, un des héros de la journée d'Austerlitz. La

femme du général, fille du comte Roy, et que remplace rue de Bondy son fils, sénateur, ancien pair de France, a contribué par ses dispositions testamentaires à la fondation de l'hôpital Lariboisière, qu'on a dit en commençant Louis-Philippe. Les fils du roi avaient assisté aux bals de Mme de la Riboisière, qui étaient magnifiques, mais qui n'avaient pas plus de succès que les soirées musicales données dans le même hôtel par la comtesse Merlin. M. le comte Desaix, fils du général tué à Marengo, occupe l'ancien appartement de Mme Merlin. Le 64, qui n'a pas sur la rue plus d'une croisée par étage, a fait de naissance partie du même immeuble.

Un cottage garde, au n° 60, ses bouquets de verdure et de fleurs, avec un air de bonhomie sereine, comme avant la Révolution. Un autre grand hôtel touche ce pavillon ; il a été inauguré par le président Rosambo, père ou grand-père de Louis, marquis de Rosambo, qui a porté sa tête sur l'échafaud en 1793, avec l'illustre Malesherbes, son beau-père. Pendant de longues années, M. le baron Taylor a fondé des sociétés de bienfaisance sous l'ancien toit des Rosambo.

Puis vient l'hôtel d'Aligre, dénomination qu'ont portée simultanément le 56, pavillon au bout d'une avenue, et le 54, maison à façade sculptée adjugée en 1823 à M. Lavalaise et dont M. Planchat, notaire, jouit maintenant. Ces lieux ont été occupés par Etienne-François d'Aligre, premier président au parlement, décédé en 1798. Le corps de logis principal a pour auteur le sieur Ferrand, qui avait donné d'un terrain d'environ 130 perches, au lieu dit les Coutures-Saint-Martin, la somme de 25,000 livres à Antoine Jugié, jardinier, et comme l'emplacement était dans la mouvance de Saint-Martin-des-Champs,

le prieur claustral de ce monastère avait entériné l'acte de vente.

Vers la même époque, le nommé Lécluse fit bâtir à la place d'un quartier de gardes-françaises une salle de spectacle en bois, grandie six ans plus tard en théâtre des Jeunes-Artistes: Désaugiers, Martainville et Brazier y donnaient des vaudevilles. Supprimée en 1807, la salle dépouilla sa jolie devanture pour se convertir en maison de revenu. Mme Foignez, duègne en province et veuve du directeur de ce spectacle, où elle a joué avec Juillet, Volanges, Monrose, les deux Lepeintre et Mme Vautrin, a conservé un pied-à-terre au même endroit, c'est-à-dire n° 52.

A l'autre coin de la rue Lancry, un restaurant a ceci de particulier qu'il porte encore le nom de Truchot, devenu le chef d'un établissement rival. Ce transfuge peut dire, au détriment de la maison qu'il a d'abord fondée :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Dupuy, marchand de chevaux, avait acquis au-delà de la rue de Bondy, lorsqu'elle finissait à la hauteur de celle de Lancry, qui n'existait pas encore, les marais de trois ou quatre jardiniers, placés sous la censive de Sainte-Opportune; il obtint, le 18 octobre 1770, le prolongement de la rue de Bondy, qu'il avait facilité par un échange de terrain, et puis il divisa sa propriété en 10 lots. Le père de M. Hortensius de Saint-Albin, conseiller à la cour impériale, s'accommoda d'une de ces parts, et au maître-maçon Delafond échut l'emplacement des nos 32, 30, 28, 26 et 24. Ayant fait de mauvaises affaires, celui-ci eut plusieurs successeurs dans son lot, et l'un d'eux fut Lemaistre, en ce qui regardait les fondements du n° 30.

Bientôt Mlle Laguerre, première chanteuse de

l'Opéra, compta le prix de cet hôtel à Lemaistre. Elle l'accrut d'un corps de bâtiment, à présent celui du milieu, car M. Michel Aaron a ajouté depuis celui du fond. Quelle voix claire que la sienne quand elle était en voix! Mais cette chanteuse ne se ménageait guère; elle brûlait de plus de feux que les opéras de Gluck n'en allumaient, et l'ivresse des applaudissements ne lui suffisait pas toujours : on dit que les fumées du champagne la firent chevroter tout un soir dans *Iphigénie en Tauride*. Quoique sa vie, au point de vue des plaisirs et de la durée, ait réalisé la devise : courte et bonne, Mlle Laguerre savait compter et garder une poire pour la soif. On trouva dans son portefeuille 800,000 livres en billets de la caisse d'escompte; elle laissait, en outre, 40,000 livres bien trébuchantes, force bijoux, son hôtel et plusieurs enfants : tout lui venait des plus grands seigneurs. On peut à plus forte raison regarder comme sienne la fille qui, à la mort du maréchal de Saxe, frère naturel de la dauphine, fut reconnue, à la diligence de cette princesse et de Mme de Chalut, par un acte de notoriété, comme née du vainqueur de Fontenoy. Grâce à cette adoption posthume, et sans qu'il fût question de sa mère dans le titre qui lui rendait son père, l'enfant eut une position qui lui permit de s'unir au financier Dupin de Francueil, le grand-père de Mme Sand. Quant à la maison de la rue de Bondy, elle n'a pu passer qu'indirectement des mains de la mère de Mme Dupin dans celles de M. Aaron, notable négociant, propriétaire actuel.

Dupuy avait réservé un passage pour les chevaux, dont il faisait commerce, et c'est maintenant l'entrée du café Parisien qui, lui-même, tient la place d'un hôtel édifié par Delafond, acheté ensuite par Mazières, fermier-général et

grand joueur, qu'exproprièrent ses créanciers. Le successeur de Mazières fut le marquis de Myons, gentilhomme dont l'émigration fit placer sous séquestre cette propriété, mise en loterie le 29 germinal an II et gagnée par le sieur Roussel, porteur dn n° 55,501. Une tradition ajoute que l'impératrice Joséphine, alors Mme de Beauharnais, y vécut quelque temps, bien avant que ce fût l'une desmairies de Paris. Maison démolie pour faire place à une vaste, mais fort triste halle aux demi-tasses !

Comment douter que le 24 ait été le frère utérin du 26? Le passage de l'un était béant, bouche de servitude, sur la face de l'autre, remarquable par son escalier et par un balcon sur la cour. Magnifiques escaliers au 22 et au 20, où logèrent la marquise de Ferrières, le marquis de Folleville et bien d'autres. Au même temps on venait voir le cabinet du duc de Chaulnes, dans celui des hôtels de notre rue qui portait le n° 45 avant 89. Les maisons de Paris étaient cotées par des chiffres depuis les premiers temps du règne de Louis XV; mais je ne sais pas à quel bout de la rue de Bondy commençait son premier numérotage.

Elle se confond avec le boulevard entre la rue de Lancry et celle du Faubourg-du-Temple, et le milieu de cette accolade est marqué par le Château-d'Eau, qu'on a inauguré le 15 août 1811.

A ce monument le Vauxhall, qui donnait ses bals près de là, dut souhaiter la bienvenue. Mais le Vauxhall, à cela près, avait déjà dégénéré depuis le temps où l'Italien Torré y tirait des feux d'artifice. L'exemple de Mme Dubarry, qui était alors au pinacle, donnait de tels encouragements aux jolies filles qu'il y en avait toujours pour fouler aux pieds l'innocence, du premier

au dernier dégré, dans cette coulisse de la Bourse des amours. Les fêtes de Tempé y florissaient en 1782, et elles étaient foraines, entremêlées de farces et d'ariettes. Le prince de Soubise, plus d'une fois, y a flatté le dé de la galanterie, et l'un des meilleurs points qu'il ait amenés était la jeune nièce de M[lle] Lany, jeune elle-même au théâtre, dont il resta le vieux coquin de neveu pour quelque temps. La salle de danse, au Vauxhall, était de forme elliptique et au centre d'un arpent et demi d'anciens plants d'artichauds transformés en parc; un plafond élevé y portait sur de belles cariatides, et deux rangs de galerie tournaient au-dessus d'un café souterrain. L'orchitecte de ce Vauxhall, construit en 1785, était Mélan, et le décorateur Munich. On payait 30 sols pour entrer, et il y avait deux portes : l'une rue des Marais, l'autre rue Neuve-Saint-Nicolas. L'emplacement différait donc de celui de la salle de bal qui répond encore à la même désignation.

Rue des Bons-Enfants. (1)

Son Histoire, à cela près de l'Ordre chronologique.

Liste des propriétaires ou principaux locataires de toutes les maisons de la rue des Bons-Enfants en l'an 1780 :

Côté gauche	Côté droit
Les chanoines de Saint-Honoré.	Les chanoines de Saint-Honoré.
De la Planche.	
D'Argenson.	De Serrant.
Mme de Saincou.	
Bellet.	Ranchin et Mme Rassin.
Mme de Matignon.	
Le Vasseur.	De la Guillonnière.
Mme de Matignon.	
Le Boutier, prieur.	Chenut et Fontenay.
De Courville.	
Courtois.	De l'Estoile.

en venant de la rue Saint-Honoré.

Autre recensement sans date, mais probablement du même siècle, se rapportant aux mêmes propriétés :

Chanoines de Saint-Honoré.	Chanoines de Saint-Honoré.
Mme de la Planche.	Eglise Sainte-Claire.
Mise de Nonant.	Collège des Bons-Enfants.
Mme de Matignon.	*Id., id., id., id., id., id.*
Mis de Nomon.	Mme Ratabon.
Mme de Seignelay.	M, de Montelon, premier président à Rouen.
M. Desfossez.	
M. Desfourneaux.	M. Valdor.
Idem.	M. Renault.

(1) Notice écrite en 1858.

Cette double nomenclature ne nous fait pas retrouver le toit sous lequel chercha refuge, rue des Bons-Enfants, le connétable d'Armagnac, dans cette nuit du 28 au 29 mai 1418 qui favorisa de ses ténèbres la trahison de Perrinet-le-Clerc, livrant la porte de Buci aux Bourguignons et aux Anglais. La retraite du connétable, complice de ce crime, fut dénoncée au populaire furieux par un maçon, habitant la maison, et d'abord on se contenta de s'assurer de sa personne. Mais la colère publique se réveilla ensuite pour forcer la Conciergerie et percer de mille coups d'Armagnac : le cadavre de ce descendant de Clovis par Charibert, frère de Dagobert, fut traîné par toutes les rues sur le chemin de la voirie.

Les n°s 1, 3 et 5 sont évidemment les propriétés que désignent au commencement de la rue, côté gauche, les deux catalogues produits plus haut ; l'une d'elles a conservé un escalier à balustres de bois antérieur au Palais-Cardinal, et la même famille possède depuis soixante-dix ans l'immeuble qui vient après, hôtel Baillif à l'usage des voyageurs. Le 7, dont un corridor sombre se dit le passage Henri IV, donne avec ce conduit cour des Fontaines, et se trouve au cœur de la place qu'occupait une salle de spectacle qui fut celle de Molière lui-même et qui fut aussi l'Opéra. Un passage plus clair et plus large, qui vient après, figurait déjà sur le plan de Paris qui reconnaissait à notre rue, en 1714, 25 maisons et 11 lanternes : On l'appela *passage du Palais-Royal rendant de la rue des Bons-Enfants au travers des basses-cours dudit palais.* Le premier incendie dudit théâtre du Palais-Royal, car il y eut deux incendies, valait à cette voie publique la rectification de son alignement dès l'année 1680. Un bâtiment, qui avait obstrué la circulation, n'y était plus; mais les frais des

embellissements locaux avaient été mis par une ordonnance royale à la charge des propriétaires appelés à en profiter de première main, dans les rues Saint-Honoré, des Bons-Enfants et Neuve-des-Bons-Enfants. On voit maintenant les choses de plus haut à l'Hôtel-de-Ville; il n'y en a pas moins, pour la carte de Paris, maintes améliorations que suffirait à défrayer la plus-value des immeubles en bordure sur les points qu'elles favorisent.

Le surnom de Mélusine a été donné à un hôtel bâti en même temps que le Palais-Royal, et dans lequel une tapisserie représentait cette fée des romans de chevalerie. Richelieu avait commencé par se mettre sous la main, dans ce pavillon attenant au jardin du palais, le poëte Boisrobert, son favori, lequel y avait reçu l'Académie-française quand cette compagnie ne se réunissait encore que chez quelques-uns de ses premiers membres. La merveilleuse Mélusine joue aussi un rôle historique dans les traditions du Poitou; elle est devenue, dit-on, par son mariage avec Raymondin, comte de Poitiers, la tige de la maison de Lusignan, qui a fourni des rois à Jérusalem et à Chypre. A coup sûr l'hôtel Mélusine est dit Lusignan en 1694, et s'il ne doit pas cette autre désignation à un autre personnage de la même tapisserie, c'est à l'un de ses descendants. Il y aura bien un marquis de Lusignan aux Etats-Généraux de 1789 !

Louis XIV ayant constitué en apanage la propriété du Palais-Royal à son frère, le duc d'Orléans, au mois de février 1672, c'est seulement trente années plus tard que l'hôtel latéral passe dans le domaine privé de la branche cadette de la famille royale. L'abbé Dubois n'a attendu pour y demeurer ni son portefeuille de ministre ni sa barrette de cardinal. Mais, n'étant que précep-

teur du duc de Chartres, prince d'Orléans, il joue déjà un personnage : négocier le mariage de son élève avec une fille légitimée du roi, ce n'est pas une petite affaire. Le maître a pris soin de cultiver l'intelligence peu commune du futur régent, en n'opposant que cette dérivation aux premiers entrainements de son amour ardent pour les plaisirs. La jeune cour du Palais-Royal porte bientôt ombrage à la vieillesse du grand roi : le prince dessine à ravir, les sciences naturelles le font savant, et il se distingue dans les armes; on recherche déjà la protection de ses amis, Broglie, d'Effiat, Canillac, Nocé, Brancas et La Fare, et la comtesse d'Argenton serait traitée de favorite sans le grand nombre de doublures déjà données à ce chef d'emploi. Pourtant le duc sait montrer des égards à la nouvelle duchesse d'Orléans, en présence de laquelle il oubliera toujours Mme de Montespan, sa mère. Le roi garde rancune à ce neveu d'avoir voulu monter, par une conspiration, sur le trône d'Espagne; mais il repousse hautement des calomnies imputant ensuite à ce prince la mort de plusieurs membres de la famille royale de France. Le peuple, toujours prompt à croire que les débauches et les crimes vont de pair, investit le le Palais-Royal, en proférant les cris les plus menaçants, et le duc n'échappe au danger qu'en passant par l'une des fenêtres de son chancelier, pour enfiler la rue des Bons-Enfants.

Or il a confié ses sceaux de prince du sang à Bautru, comte de Serrant, qui vient de mourir à l'âge de 93 ans, et l'hôtel Mélusine-Lusignan est devenu le siège officiel de la chancellerie d'Orléans, rétabli par Boffrand et décoré de peintures, parmi lesquelles se remarque le plafond des *Dieux désarmés par les Amours*, d'Antoine Coypel.

Charlotte Bautru, nièce dudit chancelier, est l'épouse en secondes noces du prince Armand de Rohan de Montauban, que Moréri prend à tort, dans son *Dictionnaire historique*, pour un prince de Montbazon, et elle revend au régent, le 17 avril 1720, la maison même de la Chancellerie, en s'en réservant l'usufruit viager. L'une des anecdotes qui courent alors sur le compte de cette princesse de Montauban, nous revient à propos. Elle se fait si souvent solliciteuse que Dubois finit par donner directement à l'une de ses demandes cette réponse plus que discourtoise : — Allez vous faire f...... Mme de Montauban se hâte de s'en plaindre au régent, qui est trop galant homme pour donner tort à une dame, mais qui en passe plus encore à l'ancien cuistre dont il met à profit les talents politiques. — Chère madame, répond-il, que voulez-vous? Dubois a ses moments d'humeur; mais c'est, au fond, un homme de bon conseil.

Cette rentière cesse de vivre le 10 décembre 1725; sa mort réunit l'usufruit à la nu-propriété de l'hôtel entre les mains de Louis, duc d'Orléans, fils unique du régent, car il y a déjà deux ans que ce dernier est mort d'un coup de sang, dans les bras de la duchesse de Phalaris.

Le cardinal Dubois a lui-même survécu peu de mois au régent, dont il n'a pas été que l'âme damnée. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, a maintenu dans ses fonctions particulières un ancien adversaire de Law, le comte d'Argenson, qu'avait son père pour dernier chancelier, chef de son conseil, surintendant de ses maison et finances; mais celui-ci s'est démis de la charge de lieutenant-de-police, pour passer conseiller d'Etat, puis ministre de la guerre. A ce chancelier, qui a rétabli l'ordre dans les

finances princières, Louis d'Orléans doit, en outre, son mariage personnel avec la princesse de Bade et un autre mariage par procuration, pour Louis XV, avec Marie Leczinska, la fille du roi de Pologne. Malheureusement la princesse de Bade meurt après deux années d'union, et le fils du régent en demeure inconsolable : peu lui importe que le cardinal de Fleury l'ait dépouillé de la charge de colonel-général de l'infanterie française. Pieux et ami des jansénistes, bienfaisant, protecteur des lettres, il prend avant peu un pied-à-terre à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il finit par se fixer, en remettant l'administration de ses affaires à la douairière d'Orléans, et il ferme les yeux en 1752. Or, par acte rendu authentique vingt-six années avant sa mort, il a donné à vie l'hôtel de la Chancellerie au comte d'Argenson. Mais ce nouvel usufruitier est devenu surintendant de la généralité de Paris avant la disgrâce de Mme de Châteauroux, et l'année 1740 l'a vu abdiquer au Palais-Royal en faveur de son frère aîné. De cette façon la place est occupée rue des Bons-Enfants par le marquis d'Argenson, naguère ministre des affaires étrangères, ancien condisciple de Voltaire, et lui-même a laissé quelques écrits, plus un curieux recueil de chansons qui ne s'est imprimé que de nos jours.

En 1752, un autre duc d'Orléans, fils unique du pensionnaire de Sainte-Geneviève, fait donation de l'hôtel traditionnel au bibliophile Marc-René de Paulmy d'Argenson, marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, et à Jeanne-Marie-Constance de Mailly, son épouse, sous la seule réserve du droit de retour en faveur des princes d'Orléans, en cas d'extinction de la postérité des donataires. Vers ce temps-là, Silhouette est chancelier, et il a pour successeur direct ou indi-

rect l'abbé de Breteuil, dont les bureaux se tiennent rue Saint-Honoré, près l'Assomption, en 1780. Quatre ans après, le marquis précité, qui a été un an ministre de la guerre et plusieurs fois ambassadeur, n'a pas encore fermé les yeux; néanmoins ses enfants refont bail au prince Louis-Philippe, duc d'Orléans, de cette même maison, restaurée sur le plan de Wailly et principalement enrichie d'un *Lever de l'Aurore*, en plafond, par Durameau, moyennant 10,000 livres de rente foncière, non rachetable, payable jusqu'à l'extinction de leur postérité.

La succession dudit prince s'ouvre le 18 novembre 1785, et son fils, qui sera plus tard Philippe-Egalité, lui succède au Palais-Royal, tant en vertu de ses droits héréditaires que comme cessionnaire de ceux de sa sœur, princesse de Bourbon-Condé. Mais est-on jamais riche quand on se lance dans les spéculations aventureuses, dans d'énormes paris et dans les premiers frais d'une popularité dorée! Le duc d'Orléans s'y endette au point de n'avoir plus assez de ses immenses revenus, et alors, au lieu de réduire son train de maison, qui est considérable, il sacrifie la moitié du jardin où tant de promeneurs se croient chez eux, pour y établir des galeries et en faire une foire perpétuelle. Jusque-là ce jardin, plus ombreux, mieux agrementé, a été ouvert en plein jour au public, excepté pour les gens mal mis, les soldats et les domestiques. Philippe, qui sera Egalité, démocratise d'avance cette promenade, rapetissée dans plus d'une acception du mot, en supprimant non-seulement les conditions de décorum qu'il fallait y remplir, mais encore les portes où il y avait des gardes. Aussi bien les allées et les bosquets étaient déjà au Palais-Cardinal, c'est-à-dire du temps de Richelieu, fréquentés le

soir plus agréablement par des privilégiés, que ces gardes laissaient passer, ou qui sortaient de l'une des maisons donnant sur le quadrilatère verdoyant. Chacune de ces maisons a eu sa clef des champs, sa porte sur une allée, comme nous pouvons encore nous en assurer rue de Valois pour celles qui portent des numéros impairs dans la rue parrallèle des Bons-Enfants. Tous les habitants du pourtour, déshérités par ce duc d'Orléans des plaisirs de la vue et des entrées par privilége dont l'habitude leur est douce, lui en veulent tant et plus : quoi d'étonnant à cela ! N'est-ce pas bien le moins qu'une caricature du temps, rehaussée de son calembour, travestisse le prince en chiffonnier ramassant, avec un crochet, des *locataires?*

La Révolution le débarrasse enfin des frais de représentation; les officiers de sa maison se réduisent à un petit nombre de confidents, de prête-noms et d'agents d'affaires, depuis l'émigration forcée de la chancellerie. Philippe-Egalité n'a plus de médecins par quartier à ses trousses, sans compter le médecin vétéran, et il ne s'en porte pas plus mal. Ses créanciers, devenus ses amis en même temps que ses égaux, ont intérêt à s'entendre avec lui pour mettre ses biens à l'abri des éventualités de confiscation. Le 6 mars 1792, en vertu de conventions arrêtées dans un concordat le 9 janvier de la même année entre le ci-devant duc et ses créanciers, le ci-devant palais est mis en vente, et l'année suivante, en présence d'un agent du trésor public, le 13 août, le citoyen Alexis-Louis Arnoult, à titre d'adjudicataire, est envoyé en possession. Pendant la République encore, Mme de Maurville, épouse divorcée, poursuit la saisie de cet immeuble contre François-Jean Bellanger des Boulets, qui en est devenu propriétaire : cette dame,

née de Ligeac, est créancière de 2,000 livres de rente viagère.

Méot, traiteur en vogue sous le Directoire, est aussi installé dans la ci-devant Chancellerie d'Orléans. L'abbé Delille, dans l'*Homme des Champs*, parle de jeunes botanistes herborisant dans les montagnes et déjeunant avec frugalité, et il dit que :

Leur appétit insulte à tout l'art des Méots.

Il n'en fallait même pas tant pour faire à jamais oublier les restaurants antérieurs de la rue. L'ombre et le silence y planent sur les anciens hôtels garnis de Mars, d'Orléans et de Candie, où le dîner revenait à 30 sols en 1769 : une chambre s'y payait de 12 à 30 livres par mois. A plus forte raison s'est éteint, jusqu'à la dernière étincelle de sa réputation, le feu devant lequel rôtissaient un siècle auparavant les poulets d'un traiteur à l'enseigne des Bons-Enfants. En même temps que cette cuisine à l'usage d'un public mobile, flambaient celles des deux hôtels particuliers du Hallier et de la Roche-Guyon, qui, d'après un contemporain, tenaient compagnie en ce temps-là à l'hôtel d'Argenson.

Ce dernier immeuble est acquis, tout à la fin du règne de Louis XVIII, par M. Pape, facteur de pianos, et la même facture industrielle est encore portée par des instruments pareils dans le même local. M. Pape a pourtant vendu ce n° 19 de la rue des Bons-Enfants en 1853 à M. Fastré, avocat, père du propriétaire actuel. Du côté de la rue de Valois sont les bureaux du *Constitutionnel*, qui comportent deux salons merveilleusement décorés, dont l'un conserve des peintures de Lebrun.

Quel était l'hôtel du Hallier de cette rue? nous le cherchons encore. Mais ne se pouvait-il

pas que ladite rue se prolongeât, avant la formation de la rue Neuve-des-Bons-Enfants et de la place des Victoires, et quand l'hôtel de la Vrillière, maintenant de la Banque, occupait moins d'espace, jusqu'à l'ancien hôtel qui porte sur cette place le nº 48 actuel de la rue Pagevin? Le maréchal de l'Hospital, comte de Rosnay, seigneur du Hallier, disposait alors de celui-là.

Nous retrouvons dans le 21 un hôtel construit en 1636 pour M. de Liancourt, comte de la Roche-Guyon, et qui ensuite était d'Effiat. Un d'Effiat, nous le répétons, faisait partie des soupers du régent. La propriété fut adjugée en 1720 au marquis d'Artaguette, beau-père et prédécesseur du comte de Carvoisin. C'est probablement deux locataires qu'on y voyait ultérieurement dans Mme de Matignon et dans M. Dupuy de la Garde, premier-commis au département de la guerre. Mme de Matignon avait pour père le baron de Breteuil et pour fille la duchesse de Montmorency. Elle se faisait remarquer par ses toilettes recherchées et avait pris un abonnement chez Mlle Bertin, marchande de modes, pour changer de pouf tous les soirs. Aussi bien, dans la petite guerre des amours, fit-elle plus d'un prisonnier et força-t-elle jusque dans les retranchements du camp épiscopal Mgnr de Pamiers. La même maison fut vendue par M. de Lussac, gendre de M. de Carvoisin, à M. Marigner, receveur-général de Paris, en 1791 : elle se trouvait alors sous la censive de la Nation, représentant le chapitre de Saint-Honoré. L'acquéreur payait 20,000 fr., indépendamment du prix de l'immeuble, ses boiseries, glaces et autres ornements, parmi lesquels, au rez-de-chaussée, figurait *Don Quichotte*, une tapisserie des Gobelins. M. Bertrand, notaire, acheta l'hôtel l'année 1821.

Le nom de Le Vasseur se rapporte au 23,

maison à porte monumentale, augmentée sous l'Empire, et qui, depuis lors, appartient à la famille de M. Boullay; mais, parmi les prédécesseurs de ce dernier, ont figuré : Lefebvre, auteur dramatique et lecteur du duc d'Orléans, Mme Caqué et Jean-Louis Aymard de Clermont-Tonnerre, pourvu dès 1743 d'un bénéfice à Luxeuil, diocèse de Besançon. L'hôtel dont il s'agit a ces traits de communs avec les précédents : qu'il a tenu table ouverte aux médianoches de l'autre siècle, auxquelles il donnait pour apéritif une promenade du soir, émaillée de rencontres fortuites, quand ce n'était pas de rendez-vous; que ses glaces et autres accessoires décoratifs ont mérité de former, à chaque mutation, lot à part, et que sa toiture est de cuivre.

Les gens de Mme de Matignon tenaient garnison au 25, que perce d'outre en outre un passage déjà vieux, menant rue de Valois. Le 29 nous paraît avoir changé de face, depuis que ce n'est plus un logis prioral. La porte bâtarde qui vient après s'ouvrait pour les Courville, et pourquoi ne pas remarquer à l'intérieur la jolie rampe d'escalier sur le fer de laquelle tant de mains ont passé, en s'y usant, comme si c'était une lime? Or, il y a eu deux familles de ce nom, l'une provençale et l'autre du pays chartrain, où la terre de Courville a été érigée en marquisat pour le duc de Sully en 1636.

Passons du côté droit, en commençant par les hauts numéros. MM. de l'Estoile, que nous vous avons annoncés, portaient : d'azur à une étoile d'or. Leur hôtel, qui toutefois avait déjà donné ses prémices à d'autres, répond au chiffre 32. M. Mainpoud de la Roche vend le 30, en 1751, à Mme de la Maisonrouge, et la bru de celle-ci le laisse aux Rotinet, ses père et mère, faute de descendants, l'année suivante; il passe de là à

Claude Menand, dont Chenut et Fontenay sont simplement les locataires, puis à son neveu Bonnet, quelques années avant la prise de la Bastille.

N'est-ce pas dans la maison contiguë que Richelieu a attendu l'achèvement de son Palais-Cardinal? La tradition n'en est pas confisquée par la Révolution avec l'immeuble, qui a appartenu à M. de la Guillonnière. Le 5 brumaire an IV, comparaît, rue Montmartre, dans le ci-devant hôtel d'Uzès, par-devant François Duchâtel, Guillaume-Jacques-Adrien Guillotin et Louis-Charles-Melchior Rémusson, membres du bureau du Domaine national du département de Paris, le citoyen Charles-Frédéric Cramer, professeur et Danois, porteur du n° 583,620, lequel vient de gagner à la loterie ladite propriété. Cramer est envoyé en possession d'une maison nue, car le Domaine reprend les glaces et les effets mobiliers garnissant les appartements. Sylvestre, ce fondateur de l'établissement où les livres se vendent encore à la criée, achète de Cramer, le 19 frimaire an XIV; puis M. Barbé traite, en 1853, avec les héritiers de Sylvestre, mort à Auteuil depuis seize ans, et les salles de l'hôtel Bullion des livres n'en voient pas moins, au même endroit, naître et mourir la plupart des bibliothèques.

Mme Rassin et M. Ranchin, en l'an 1780, sont locataires ou propriétaires du 26. Le comte de Serrant, qui, à la même époque, jouit du 24, qu'on a rebâti de nos jours, est évidemment quelque neveu de Bautru-Serrant, chancelier d'Orléans. Nous avons vu, dans l'une des salles Sylvestre, un livre dont la garde portait son nom, avec une date postérieure à la vie de son oncle : c'était l'un des 250 exemplaires de la plus précieuse édition de *Daphnis et Chloé*, où 28 dessins

de Philippe d'Orléans, le régent, s'encartent dans 150 pages de texte. M. Romé de l'Isle, contemporain de ce comte de Serrant, faisait les honneurs de son cabinet d'histoire naturelle dans une autre maison de la rue des Bons-Enfants.

Reste l'espace compris de notre temps entre la rue Saint-Honoré et l'ancienne maison Serrant; tout en appartenait aux chanoines de Saint-Honoré. De cette propriété canoniale, dont il reste plus d'un pan de mur et force caves, dépendait un petit collége des Bons-Enfants, fondé au siècle XIII, rétabli par Jacques Cœur en 1450, et un siècle et demi plus tard par les chanoines de Saint-Honoré. Quand Belot et Ada, ménage de bourgeois, en eurent fait construire le premier bâtiment pour treize pauvres écoliers de Paris qui, au début, s'en allaient quêter par la ville, on appela notre rue, non plus chemin de Clichy, mais *ruelle où l'on va au collége des Bons-Enfants*. L'institution de cette pédagogie mendiante n'était qu'à peine postérieure à l'édification de l'église voisine, bâtie en l'an 1204 aux frais de Chérey, boulanger, sous l'invocation de saint Honoré, évêque d'Amiens, à la place d'un marché aux pourceaux qui touchait à l'une des portes de Paris. Le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois nommait aux prébendes des chanoines alternativement avec l'évêque de Paris, collateur aux bourses du collége; mais une chapelle indépendante, fondée par Jacques Cœur un peu plus haut que la rue Montesquieu actuelle, servit spécialement aux écoliers, et une confrérie s'y établit sous le patronage de sainte Claire. La chapelle fut vendue et l'église démolie en 1792.

Cette église Saint-Honoré avait eu d'abord à elle un cimetière, bordant la rue des Bons-Enfants. Le passage à travers le Cloître était public pendant le jour; il n'y

survit que peu de restes de l'édifice religieux qui s'y ouvrait entre la rue Saint-Honoré et le petit passage de la Pompe, que croise le passage d'Athènes. Sa grosse tour datait de Philippe-le-Bel ; les autres accroissements, de Henri III. Saint-Honoré devint, au XVIII[e] siècle, la plus riche collégiale de Paris. Philippe de Champagne était l'auteur d'une *Présentation au Temple* ornant le maître-autel. La première chapelle à droite ne se montrait pas trop fière du mausolée du cardinal Dubois, sculpté en marbre par un Costou, et qui se trouve maintenant à Saint-Roch. Cette figure, dont la tête se retournait du côté de la porte, avait été laissée tout près du seuil par le chapitre, qui s'était ravisé à temps pour sauver la place d'honneur désignée dans le premier projet, sous une arcade, à droite du maître-autel. Par un scrupule du même genre, Couture, chargé de l'épitaphe, s'était borné à l'énumération des dignités de l'ancien ministre, prince de l'Eglise. Dubois, le neveu du défunt, était lui-même chanoine de Saint-Honoré ; il n'avait accepté l'héritage de son oncle que pour le distribuer aux pauvres, et quel éloquent désaveu ! L'éloge du cardinal Dubois n'était possible que pour un diplomate ou pour un roué de la Régence !

Juste à l'endroit où, durant tant d'années, ce mausolée a figuré, il s'est ouvert, sous la Révolution, une maison de prostitution, ainsi que pour rappeler celle de la Fillon, assidûment fréquentée par Dubois, qui y surprit le secret de la conspiration de Cellamare. Une crémerie tient aujourd'hui, au n° 14 du Cloître, la place où une statue vivante, la mère Couturier, fut longtemps debout tous les soirs pour présider au va-et-vient des femmes fardées et décolletées qu'elle

envoyait au-devant des passants. La voix de rogomme qu'avait cette matrone servait d'horloge dès que la nuit tombait, car, à chaque quart-d'heure, elle criait : — Reviens! à l'une de ses pensionnaires ; puis elle disait : — Sors ! à une autre.

Rue du Bon-Puits. (1)

Le puits banal qui a donné son nom à cette petite rue, ainsi appelée dès le règne de Philippe-le-Hardi, n'existait déjà plus en l'année 1714, époque où elle comptaît 25 maisons et 4 lanternes. En 1639 elle s'étendait jusqu'à la rue Clopin: on en avait nommé la prolongation rue de Bonne-Fortune à l'origine. Quelques années après la mort du roi Lonis XV, elle fut bouchée du côté de la rue Clopin, ce qui donna naissance à l'impasse du Bon-Puits, masquée à notre époque par un grand mur, où fait cascade l'égout de l'Ecole polytechnique, et cet embellissement ne parfume guère la pente de notre rue, déversoir sur lequel l'égout cesse d'être souterrain. Cette continuelle irrigation d'eau sale se plaît à démentir la dénomination de la rue du Bon-Puits. Il est vrai que c'est provisoire, attendu que de grands projets promettent non-seulement d'assainir avant peu, mais encore de supprimer la rampe dont nous parlons ici.

Plus d'un garni de la rue du Bon-Puits, sous sa façade séculaire, sert de gîte à trois fois autant de gagne-deniers que dans le temps où ceux de Paris faisaient eux-mêmes leur tour de France, pour se perfectionner dans leur état. Il en vient de tous les pays et en tel nombre qu'il y a en-

(1) Notice écrite en 1858. La rue du Bon-Puits est actuellement remplacée par le square Monge, à l'angle de la nouvelle rue Monge et de la nouvelle rue des Ecoles. Seulement les caves des maisons de la rue disparue ne descendaient pas au-dessous de la nouvelle promenade.

combrement dans les chambrées à 4 sous par tête et par nuit. Tant pis pour les ivrognes, quand la place devient rare; on refuse alors leur argent, sur les marches de l'escalier, s'ils ont trébuché dans l'allée. Mais les autres trouvent toujours un coin, une fois montés, ne serait-ce que sur le palier. Les enfants de la Savoie dominent dans cette latitude du quartier Mouffetard; le fait est qu'au n° 13, rue du Bon-Puits, un compatriote les accueille, dont le nom est écrit en grosses lettres sur la porte : *Tron, des Alpes, logeur*.

Une maison biscornue, le 4, a conservé une poulie en relief sur la rue, comme pour y monter le foin, bien que sa porte ne soit nullement cochère et à peine de la taille ordinaire de l'homme : nous sommes tenté de croire que cette roue sert à monter des locataires. L'une des maisons qui font face eut pour enseigne : à la Petite-Treille. Nicolas Lebrun, maître-graveur, y travaillait sous Louis XV.

L'enseigne d'un nourrisseur est encore au n° 9; mais ses vaches viennent d'être abattues, à cause de la cherté appétissante de tout ce qui est chair un peu fraîche. Leur fumier seul a maintenu dans la rue quelque odeur de villégiature, dont le souvenir lui-même va s'exhaler, et les bavolets des laitières, qui pendent aux fenêtres, du côté ou est l'ombre en plein midi, deviendront bientôt des haillons, comme ceux qui sèchent vis-à-vis au soleil.

La porte du 16 est sculptée, empreinte d'écussons effacés, comme si elle ouvrait au moins sur l'ancien logis d'un bailli; cet huis rapporté provient d'une église de campagne, achetée sur pied la veille de sa démolition. N'entendez-vous pas, par-derrière, piétiner et hennir des chevaux au

ratelier? C'est l'écurie de l'entrepreneur du transport des prisonniers en voitures cellulaires.

Jetons surtout un dernier regard sur le n° 20, masure du temps de Louis XI, qui a gardé l'aspect originel. Un cloutier y redresse la vieille ferraille, sans trop la marteler, sous un toit qui couvre à demi cette maison, comme une armure; de vieux barreaux de fer y veillent d'un air farouche sur des trésors absents, et dans cet ancien domicile d'un protégé d'Olivier Ledain, Enguerrand, le crieur de nuit, il semble que, même en plein jour, sonne incessamment l'heure du couvre-feu.

Rue Boucher. (1)

Souvenirs bourgeois.

Lorsque les échevins de Paris cédèrent au roi l'hôtel de Conti, pour y établir le nouvel hôtel des Monnaies, Sa Majesté leur donna en échange l'ancienne Monnaie avec ses dépendances, dont il ne reste plus vestige dans la rue Boucher, ouverte en 1776 sur l'emplacement de cette usine royale. Pierre-Richard Boucher, écuyer, conseiller du roi et de la Ville, était échevin depuis plusieurs années quand cet échange fut consenti, c'est-à-dire sous la prévôté de Jean-Baptiste-François de la Michodière, et il tint sur les fonts la rue nouvellement née. Tout Paris le prenait pour le moins étourdi des bourgeois parvenus aux honneurs de l'édilité, et pour le type de l'homme d'ordre.

Ayant perdu toutefois partie de sa fortune dans les affaires de la Compagnie des Indes, il faillit compromettre le reste, bien qu'il fût difficile de le placer plus loin. Par bonheur il avait une sœur, D^lle Madeleine Boucher, bourgeoise que l'échevinage n'avait pas anoblie, mais qui, restée marchande en ce qu'elle continuait à tenir parfaitement les livres, trouvait folles toutes les entreprises plus aléatoires que le commerce. Bou-

(1) Notice écrite en 1858. La rue Boucher prenait alors sa source dans la rue de la Monnaie ; on en a démoli les cinq ou six premières maisons lors de l'ouverture de la nouvelle rue du Pont-Neuf.

cher avait secrètement imaginé un dangereux moyen de combler son déficit, en jouant gros jeu, sans payer de sa personne, sur le tapis vert des ambassadeurs d'Angleterre et de Venise; il s'était abouché avec un chevalier de Puisaye, expert au biribi, qui jouait pour lui, pendant qu'il soupait tranquillement avec Madeleine, ou chez un de ses collègues. Le pilier de brelans, fondé des pouvoir de l'échevin, demeurait rue Boucher, dans une maison, pourvue d'arcades, qui porte actuellement le n° 2, et c'était encore, chose rare pour un chevalier de lansquenet, c'était un assez honnête homme. Tant mieux pour la fortune, car elle ne se départ ordinairement de ses rigueurs qu'en faveur des fripons! M. de Puisaye accusait chaque matin, au désespoir de son commanditaire, des pertes qui n'étaient que trop réelles, et le soir où la banque, faute de nouvel enjeu, fit charlemagne, le chevalier arriva si pâle et si chagrin, chez le décavé, et à une heure si indue, que le dernier bulletin de la campagne n'eut pas besoin d'être autrement donné. Mlle Madeleine, bien que minuit eût sonné, n'était pas même coiffée de nuit; elle se présenta à l'improviste dans la pièce où M. Boucher embrassait, avec une solennelle froideur, le visiteur, qui venait de lui dire sur le ton d'un trappiste : — Mon frère, il faut mourir!

— Au contraire, dit Madeleine en remettant à l'un la somme entière que l'autre avait laissée sur le tapis. Mais il ne faudrait pas recommencer, mon frère. Ton homme de confiance m'ayant prévenu à temps de la commission que tu lui donnais, je n'ai pas consenti sans peine à te laisser faire une sottise, qui est sans excuse à ton âge; mais j'ai aposté, sans rien dire, un de nos amis pour jouer en sens inverse le même jeu absolument que monsieur, et, de cette façon-

là, chaque fois que tu perdais dix louis, j'en gagnais dix.

Le bonhomme qui a su profiter de cette leçon n'était pas de la même famille que Charles Boucher, seigneur d'Orsay, conseiller d'Etat et prévot des marchands de 1700 à 1707.

Au reste, nul ne sait bien à quelle époque remonte l'établissement de la Monnaie sur le sol de la rue Boucher et des voies publiques attenantes. Le géographe Jaillot, dans ses *Recherches critiques sur Paris*, écrivait, en l'année 1775, qu'il avait vu antérieurement les bâtiments de cet hôtel, et que leur architecture se rapportait au règne de saint Louis ou de Philippe-le-Hardi. Louis XIII avait fait battre l'or, l'argent et le cuivre au Louvre momentanément, et il avait disposé, en 1619, du jardin annexé à la Monnaie en faveur du sieur Cottignon, qui s'y était bâti une maison. Néanmoins, sous les règnes suivants, on en était revenu à battre monnaie près de la rue qui porte encore ce nom : un passage public, fermé seulement la nuit, traversait l'hôtel, sous Louis XV, et conduisait à la rue Thibautodé (commencement actuel de la rue des Bourdonnais).

La plupart des maisons de la rue sont à arcades et datent d'avant la fin de l'autre siècle; on juge, d'après leur stature et les dispositions prises dans l'intérieur, que leurs premiers propriétaires n'avaient eu en vue que le rapport. Celle du nº 1, dont le beau balcon fait retour sur la rue de la Monnaie, appartient à M. Orsel, comme le 3, et l'oncle de M. Orsel a fait élever ladite maison, qui a peu de profondeur, mais beaucoup de façade. La famille de Mme Mallat a acquis le nº 4 de M. Ducret, architecte, qui l'avait fait bâtir en belles pierres de taille pour lui-même, et l'on sait que les architectes, en pareil

caş, sont consciencieux. A peu près à la date de l'ouverture de la rue remonte également le 8; *item* le 5, que tient Mme de Bitte des héritiers du général Dupont.

La Ville avait depuis trois années à sa disposition la plus grande partie du territoire de cette rue, quand M. Charles-Simon Trudon s'en était arrangé en 1776. L'acquéreur s'était associé avec M. Antoine-Jean Meslin, pour édifier le 12 et une autre maison de la rue Boucher ; Meslin a cédé le premier de ces immeubles, en 1812, à M. Petibeau, médecin.

Une seule maison, avec cour donnant sur la rue, paraît avoir été dans le principe un hôtel ; nous devons supposer que l'échevin Boucher l'a habitée avec sa sœur. Le 24 floréal an VIII, M Roëls l'achetait du sieur Eloy Coulon et de Mme Saunier, sa femme ; Mlle Roëls la laissait, en 1823, à trois tantes, ses seules héritières, et deux de ces dames, nées Aubertot, avaient pour maris MM. Cheuvreux et Bouruet. Il semble bien qu'à tous les titres ces deux beaux-frères, MM. Cheuvreux et Bouruet, étaient prédestinés de naissance à l'association qui a greffé leur nom sur celui d'Aubertot, non seulement par le mariage, mais encore en raison de commerce : ces notables marchands de nouveautés avaient reçu en naissant les mêmes prénoms, l'un François-Casimir, et l'autre Casimir-François Leur hôtel a porté autrefois le n° 9. Aujourd'hui c'est le n° 6, et, sous le dernier règne, un avoué, ainsi qu'un banquier, qui avait nom Martin-Didier, y donnaient leur adresse. Un jugement d'expropriation, en 1855, a fait passer ledit immeuble des mains de M. Dernis entre celles de la Ville, qui y a établi, à titre provisoire, la mairie du IVe

arrondissement. Le nouvel édifice de la place du Louvre ne tardera pas à recevoir les bureaux de cette mairie, et la porte de l'hôtel de la rue Boucher échangera aussitôt son drapeau tricolore contre des écriteaux de location.

Rues Trudon et Boudreau. (1)

La rue que nous venons d'historier aurait pu pu s'appeler Trudon, puisque l'échevin de ce nom en était le principal auteur; mais il n'en avait fait la politesse à son collègue Boucher qu'à charge de revanche, et peu d'années après naquit sur la carte de Paris la rue Trudon, qui pouvait n'être que sa fille honoraire. Elle partageait le berceau de la rue Boudreau, adoptée ou reconnue par Boudreau, greffier de l'Hôtel-de-Ville. Et comment était fait le lit de ces deux petites rues, qui ne cessent pas encore de se tenir comme embrassées?

L'architecte Aubert avait pris des religieux mathurins, le 15 février 1779, 3,285 toises de terrain à bail pour 99 années; les amphitéotes, concessionnaires directs ou indirects d'Aubert, ont érigé postérieurement cette jouissance à long terme en toute propriété. Mais ce n'était pas la seule spéculation faite personnellement par le même architecte dans la Chaussée-d'Antin, dont il avait crayonné force hôtels. Le sieur Lafreté tenait du sieur Pellion, qui l'avait tenu d'Aubert, un lot de 891 toises, 16 pieds, 8 pouces, sur

---

(1) Notice écrite en 1858. La longueur de la rue Trudon, ultérieurement supprimée, différait à peine de la largeur de la nouvelle rue Auber. Entre celle-ci toutefois et la rue Neuve-des-Mathurins il reste l'ancien hôtel d'architecte dont parle la notice. La rue Boudreau n'a gagné aux changements qui se sont opérés si près que l'en-tête d'une construction neuve sur son bras gauche, et la reine du chant, Adelina Patti, Mme la marquise de Caux, y réside à la place qu'occupa la maison de la célèbre Rachel.

lequel Mme Chabanon a fait bâtir en 1798 le n° 6 actuel de la rue Boudreau; Mme Renou, propriétaire ensuite, a laissé, moyennant des rentes à servir, ladite maison au carrossier Catherin, dont nous avons parlé rue Bleue, et qui a perdu la vie le 4 mars 1848; un des neveux de Catherin en est actuellement détenteur.

Son locataire Achille Jubinal, qui écrit, qui est député, cultive un autre art d'agrément : il collectionne des faïences, et je vous prie de croire qu'il en voudrait au prince Napoléon, aux ministres et aux préfets de sa connaissance si ces messieurs ne lui montraient leur vaisselle qu'accotée à un mur ou sur une étagère. Notre ami Jubinal, qui a de l'esprit, n'est sérieux que comme gastronome; il dîne à droite, mais il déjeune à gauche, et promet tout ce qu'on veut à table. Il n'est jusqu'à Soubies et jusqu'à Subervie, ces républicains de Bagnères, qui ne disent du bon diable de député qu'on leur impose : — Quel excellent préfet il aurait fait !

Du temps de Pellion, le comte d'Imécourt s'est rendu acquéreur d'un champ ou marais, pour l'ensemencer d'un hôtel magnifique qui porte le n° 1 dans la même rue. L'une des dames d'honneur de la princesse Elisabeth, sous le règne de Louis XVI, était la vicomtesse d'Imécourt. Son fils a passé vente de l'immeuble à M. Schneider, directeur de l'exploitation des mines du Creuzot, vice-président du Corps-législatif, qui en fait les honneurs à de nombreux invités les jours de réception.

La maison adjacente a été longtemps habitée par la fille du comte Français de Nantes, Mme Bullot.

Le jardin de M. d'Imécourt, du côté de la rue Trudon, qui forme avec la rue Boudreau un angle droit, touchait à la propriété de Mme de

Martainville. A cette dame appartenait ainsi l'emplacement du petit hôtel qui fut plus tard la demeure de Mlle Rachel.

La grande tragédienne y passa pour la maîtresse d'un ambassadeur, plus tard ministre, et puis d'un auteur dramatique, après lequel serait venu un prince. Elle ne donnait pas, en effet, leurs grandes entrées dans la maison à deux personnages à la fois; mais s'il avait fallu compter les petites! L'amant en pied avait beau faire, il ressemblait toujours pour Mlle Rachel au financier bouffi qui, le premier, avait tenu ouvertement l'emploi, et elle ne subissait que par politique la tyrannie de ses assiduités; le caprice était le complice des vengeances qu'elle en tirait, et ce rival avait lui-même à craindre des infidélités d'occasion. Le protecteur lui agaçant les nerfs, quelle que fût sa suprématie, elle essaya parfois du protégé, et de là vient l'élévation de deux ou trois cabotins sans talent. Il fallait même, pour attendre et saisir un à-propos qui lui allait à l'âme, plus de servilité qu'il n'y en a de compatible avec les distractions auxquelles est sujet le poète, avec la dignité des personnages habitués à tous les commandements et avec le compte à-demi, cet idéal de la paix des ménages. Souvent l'actrice, en entrant dans sa loge, se sentait plus portée aux tendres épanchements qu'à répéter le rôle qu'elle allait jouer, et Racine ou Corneille l'inspirait mieux en scène si l'amour avait présidé à sa toilette.

Mme de Martainville avait pour second voisin l'architecte Aubert lui-même, dont l'habitation, rue Trudon et rue Neuve-des-Mathurins, est de nos jours celle de M. Justin Durand.

Rue des Boulangers. (1)

A l'avénement de Jean-le-Bon, il existait déjà une rue Neuve-Saint-Victor, dont le nom ne tarda pas à devoir sa modification à un groupe de boulangers, si ce n'était pas à leur corporation. Le plan de 1714 ne nous signale l'importance de pas une des 34 maisons que mesurait le rectangle de cette rue montueuse, dont les 5 lanternes avaient l'air de jouer à cache-cache. Aucun signe particulier n'était dû, à vrai dire, au nº 34 actuel, en raison d'enfants naturels de Louis XIV qu'on y avait mis en nourrice, et qui devaient être ceux de Mme de Montespan, avant que la garde en fût confiée à Mme de Maintenon.

Une autre maison de la rue avait été au même

---

(1) Notice écrite en 1858. Depuis lors la nouvelle rue Monge a raccourci la rue des Boulangers de ses derniers numéros, principalement du côté des impairs. Le couvent des Anglaises, proscrit par cela même, occupait l'emplacement du nº 19, école communale de filles, et tout ce qui venait après jusqu'à la rue des Fossés-Saint-Victor, où était sa grand'porte, bien que la maison d'encoignure n'en dépendît plus. Une tranchée divise la rue, pour la faire descendre plus bas dans la moitié de la largeur plus grande que lui réserve la reconstruction ; il y a donc par-là comme deux rues, la haute et la basse. La découverte d'arènes romaines n'a été faite qu'en 1870 du côté de la rue Monge, sur le territoire même des Anglaises, et cet événement a paru d'autant plus heureux qu'on était loin de s'y attendre. La preuve historique de l'existence de cet amphithéatre ne manquait pourtant pas ; il s'en faut, quant à nous, que nous nous flattions d'avoir été prophète en indiquant, à différentes reprises, avant l'exhumation fortuite desdites arènes, leur emplacement au-delà du Panthéon.

temps celle de M. de la Poissière, père de la comtesse d'Argenton. Cette maîtresse, que le duc d'Orléans garda longtemps avant d'être régent, mais qu'il finit par renvoyer à son père, pour plaire au roi, était la mère du chevalier d'Orléans, grand-prieur de France.

Tout ce que vous voyez au-delà du 17, à l'exception du dernier bâtiment, appartient aux religieuses anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor; deux jardins s'y étagent derrière un mur et des bâtiments qui n'en confisquent ni la vue ni les fraiches émanations. Depuis la grande révolution la niche du 33 est vide.

Presque en face de ce cadre sans tableau, les nos 38 et 40 se partagent une maison plusieurs fois centenaire, sous la porte cochère de laquelle fait antichambre un buffet du XVIIe siècle, à larges vantaux de chêne solidement ferrés, qu'on a casé là faute de place dans les appartements, devenus trop étroits pour ce meuble. La présidente de Beaufort, le sieur Maboul, maître des requêtes, et Le Sêtre, lieutenant invalide, ont possédé l'immeuble successivement au XVIIIe siècle. Aussi bien, de ce côté pair, les maisons souvent ont pour socle plusieurs étages de sous-sol par-derrière et souvent leur jardin descend, comme pour gagner du terrain à la verdure fruitière et potagère, tout près de la rue Saint-Victor; du haut de leurs croisées, qui sont un belvédère, on plane sur le Jardin-des-Plantes et Bercy, que baigne la Seine; d'un clin-d'œil on passe à Belleville, et de Paris à la campagne la vue fait d'autres petits voyages. Le 30, charmant cottage en cette heureuse exposition, est depuis près d'un siècle dans la famille de l'éditeur Challamel. Les 24 et 26 parlent de plus loin, mais si peu distinctement que l'écho ne gagnerait rien à s'y montrer fidèle.

Le 22, qui n'en est pas à la première de ses

restaurations, convient d'avoir appartenu à l'un des petits collèges fondés au moyen-âge. Cette maison s'en est adjoint une autre, et depuis lors elle a le choix entre deux sorties différentes, qui se rapprochent de l'un et de l'autre bout de la rue des Boulangers; la fabrique de lits de fer de M. Bainée s'y exploite. Presque toute la journée ses ateliers exhalent un bruit sourd, qui ressemble à des gammes jouées sur un orgue immense par un accordeur qui l'essaie, et la monotonie de ces accords ferait enrager les voisins si la force de l'habitude n'empêchait pas l'oreille de percevoir les sons qui la fatigueraient de leur répétition. Le citoyen Léonor Viel a gagné cet immeuble, mis en loterie par suite d'un décret de la Convention en l'an III; il était porteur du n° 5,324.

On retrouve au 19 un ancien puits public, fermé de nos jours au cadenas; l'eau pouvait en servir à faire le levain de bien des pains au XVe siècle. Le 13 est vraisemblablement la maison doyenne de la rue; sa vaste cour, sa vénérable rampe d'escalier en fer, les petits carreaux de ses croisées et des cheminées en marbre bien travaillé rappellent que des riches en ont connu les êtres, et pourtant quelle décadence! Les pierres se disjoignent, comme si elles en avaient assez; tout est du haut en bas grisaillé, déprimé, usé; les habitants ont l'air de froids revenants; s'ils étaient ou maîtres ou valets, ils prendraient plus de souci des dégradations locales, et la mousse blanchâtre ou verdâtre, dont la moisissure fait les frais, capitonnerait chez eux moins d'encoignures. On a hissé des maisons de plaisance jusqu'en ce monticule des boulangers, vous en avez la preuve, et elles y passent pour avoir grignoté plus de biscuit galant que de pain de ménage. Où la petite mai-

son n'allait-elle pas se nicher! La porte ronde et bâtarde à gros gonds du n° 10 a quelque chose de trapu et de musculeux qui n'engage déjà pas à s'y frotter, et son allée est assez noire pour ne pas attirer davantage les honnêtes gens qui n'y ont que faire. La gibbosité du 6 est un effet de l'âge; mais le tassement, dans bien des constructions modernes, n'attend pas le nombre des années. Une bosse de même nature mériterait au 1 la réputation de bureau d'esprit si le proverbe consolateur des bossus en chair et en os s'appliquait aussi aux bâtisses.

Rue des Boulets. (1)

Les carrosses n'allaient pas aisément jusque-là dans la première moitié du siècle dernier; mais des chaises à porteurs, dont les stores se baissaient en cas de besoin, pouvaient amener isolément des invités de l'un ou de l'autre sexe à la Folie-Titon, par la rue des Boulets. L'entrée principale de ce domaine, qui avait commencé par être un château, sous Louis XIV, pour devenir plus d'une petite maison, était rue de Montreuil; un partage de famille avait suivi la mort de Maximilien Titon, et il y en eut un autre après Evrard Titon du Tillet, conseiller au parlement, qui se fit un nom à protéger les lettres. Que de lots il faudrait réunir pour restituer l'ancienne Folie-Titon! Rien que sur la rue secondaire, il y en avait déjà deux ou trois avant la fin du règne de Louis XV. Des galanteries coûteuses allaient y réduire Pierre Titon, écuyer, vicomte de la Forêt-Taunier, seigneur de Coigny et autres lieux, au déshabillé des amours de Boucher, quand la mort vint lui fermer les yeux plus sérieusement que la fatigue des plaisirs n'avait pu le faire jusque-là. Sa petite maison et un clos

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue des Boulets commençait encore rue de Montreuil et finissait encore rue de Charonne; il y a maintenant prolongement aux deux extrémités, par suite de la suppression nominative de la Petite-rue-Saint-Denis et de la rue de la Muette. Celle des Boulets va maintenant de la rue du Faubourg-Saint-Antoine à la rue de la Roquette; elle est traversée par le nouveau boulevard du Prince-Eugène, qui ne lui a enlevé que des bicoques et des cultures de maraîchers.

qui en dépendait, le tout mesurant 4 arpens, furent l'objet d'un décret le 25 avril 1761; la saisie en avait eu lieu à la requête de Jeanne-Cécile Le Gray, veuve de Pierre Titon, qui demeurait rue Gérard-Beauquet, puis rue Beautreillis, et sur la réclamation de son douaire par préciput. Les quatre criées officielles se firent à l'issue de la grand'messe, devant l'église Sainte-Marguerite, puis la vente eut lieu au Châtelet, où le dernier feu s'éteignit sur l'enchère du procureur de Marguerite Joly, veuve de Michel Chauvière, marchand à Montreuil-sous-Bois. et bisaïeule de madame Lallier, propriétaire actuelle.

Un autre lot considérable était la maison de campagne de François-Eugène Magny, à cause de sa première femme, Catherine Antheaume, et passa à Louis-Eugène Magny, maître-peintre, membre de l'académie de Saint-Luc, héritier de la susnommée, sa mère, et de sa sœur, entrée en religion. Ce quartier de Folie, qui donnait sur la rue des Boulets par un passage découvert de porte cochère, entre deux petits édifices, et dont le grand jardin avait une autre issue rue de Montreuil, fut adjugé en l'année 1767 à Claude-Charles Girard, secrétaire des finances, seigneur de Vaugieux et de la Sablière, demeurant rue de Béthizy.

Modeste Guérin, jardinier, cultive un autre quartier du même domaine, au n° 19 d'à-présent, et il y est propriétaire aussi bien que sa voisine, Mme Lallier. Deux portes de cette Folie se trouvaient en 1720 dans la rue des Boulets, dont elles étaient alors les n°s 6 et 7.

Le fameux banquier Samuel Bernard dut aux beaux yeux de sa cassette des bonnes fortunes qui se suivaient de près au n° 4 du même temps : il y payait son loyer au sieur Prudhomme, comme le maître-jardinier du n° 5 à M. de Bassy.

Samuel reconnaîtrait encore sa petite maison dans la manufacture de papiers-peints de Carpentier, nº 12, qui a été déjà en notre siècle une filature de coton, disent les uns, et un couvent, disent les autres. Le fait est que la rue des Boulets, mais je ne sais plus à quelle époque, a eu des filles de Sainte-Marie, communauté fondée en 1713. L'immeuble subséquent fut acquis il y a un demi-siècle par un soldat-laboureur, dont le fils récolte et vend encore des primeurs, grâce à des couches et à une orangerie qui lui rapportent encore plus qu'elles ne coûtaient au bourgeois d'autrefois. Laquelle des deux propriétés dont nous parlons fut aussi la pension Chantereau? L'un des élèves de cette pension devint le grand chansonnier Béranger.

Samuel Bernard et les Titon avaient eu pour prédécesseurs des maraîchers, qui dès-lors condamnaient la terre à la fécondité artificielle que couve le fumier et que fait éclore l'arrosoir; ils en avaient aussi pour successeurs. La population, maintenant encore, est au moins aussi jardinière que manufacturière dans la rue des Boulets. Celle-ci a gardé sa physionomie suburbaine, bien qu'elle ait cessé depuis un siècle de faire partie du chemin de ronde; mais le jour où le boulevard du Prince-Eugène la balafrera, dans le sens qui est déjà déterminé, les derniers campagnards y passeront faubouriens. Quand la ville n'allait pas plus loin, la banlieue commençait au coin de la rue de Charonne, sous les auspices de la croix Faubin, dont un quartier suburbain prenait le nom. Au même carrefour se trouvait un bureau pour recevoir *les droits d'entrée des vins*, *pied fourché*, *domaine*, *barrages et poids-le-Roy*.

Le 41 n'est que vieux; mais la porte cintrée du 43, derrière laquelle fermente un tas de

fumier, qui la condamne, a connu le chemin dont on a fait cette rue. La dénomination des Boulets s'y affirme sur le plan de Jouvin, plan qui a vu le jour en 1676. Probablement elle provenait d'une canonnade pointée dans cette direction par les partisans déclarés de Mlle de Montpensier; pourtant une version différente la fait remonter aux guerres civiles du XVIe siècle et l'étend à tout le terroir, dit aussi les Basses-Vignoles.

Rue du Bouloi. (1)

Les Carmélites. — Le Tabac. — Le Chancelier Séguier. — La Ferme-Générale. — Le Courrier Français. — *Les Lussan. — Les Hôtelleries. — L'ancien Jeu de Paume. — Le Duc du Lude. — Dreux d'Aubray. — La Reynie. — M. Véro. — Passage Véro-Dodat. — Mlle Rachel.*

Le plan de Nolin, qui nous fait voir Paris en l'année 1699, met à la place des nos 19, 21 et 23 de la rue du Bouloi actuelle une maison du même nom, donnant aussi rue Coquillière. Cette maison remplaçait un jeu de boules, auquel devait la rue de s'appeler des Bouliers, du Bouloir ou du Bouloi, depuis le XIVe siècle, et elle avait été bâtie pour une colonie de carmélites en l'an 1656. Ces dames avaient simultanément d'autres maisons dans les deux rues; elles y sont restées propriétaires beaucoup plus de temps qu'établies. Toutefois Mme de Sévigné a connu, ses *Lettres* en font foi, les carmélites de la rue du Bouloi, avant le retour de ces enfants prodigues à la maison-mère du faubourg Saint-Jacques. Elles recevaient en visite jusqu'aux maîtresses du roi, qui arrivaient les mains pleines de bouquets, et si les nouvelles du dehors ne laissaient pas les nonnes indifférentes à toutes

(1) Notice écrite en 1858.

les intrigues de la cour, les impatiences du roi et ses malédictions ne s'en prenaient qu'à la communauté.

Aussi bien le grand bureau du Tabac tient moins de place d'abord que dans la suite, et moins près de la rue Coquillière; il commence par n'occuper, rue du Bouloi, qu'un corps de logis, appartenant au roi, mais enclavé dans le domaine monastique, dont il doit avoir fait partie. La ferme des tabacs a été établie en 1674, mais elle n'est distraite de la ferme-générale qu'en 1697, et cette division fait de la denrée dont le 100 pesant a eté imposé de 40 sols en 1621, puis de 7 livres, 11 sols plus tard, l'objet d'un fermage de 250,000 livres, dont 100,000 pour indemniser la ferme-générale. Dès l'année 1714, la progression devient considérable : un bail est fait pour six années, moyennant 2,000,000, avec augmentation de 200,000 livres pour chacune des quatre dernières années. Avant l'expiration du bail, la compagnie d'Occident en prend la suite pour 4,020,000 livres. Nouvel affermage en 1721. La compagnie des Indes, deux ans plus tard, est subrogée au fermier des tabacs; enfin le privilège de la vente exclusive de ce produit, dont l'usage se répand de plus en plus, est réuni de nouveau à la ferme-générale en 1730, moyennant 7,500,000 livres livres pour chacune des premières années, et 8,000,000 pour chacune des autres. L'ancien hôtel de la ferme des Tabacs, qu'il ne faut pas confondre avec celui de la Ferme-Générale, en devient habitation particulière, puis siége de l'administration des Domaines; c'est aussi l'ancien monastère des Carmélites et l'ancienne maison du Bouloi, dont la vaste cour à porte monumentale est toujours dite des Domaines, et il a gardé une sortie sur la rue Coquillière, mais il en a perdu rue Croix-des-Petits-

Champs une autre. L'ancien hôtel a été transformé en une cité industrielle; seulement la façade a été séparée des bâtiments en fer-à-cheval du fond par une division immobilière qui remonte à l'époque d'un retour à l'Etat. Les nos 19 et 23, pris sur cette façade, ont fait d'anciennes fausses-portes leurs deux entrées.

On a dit aussi rue Basile celle que nous restituons à son passé; mais cette désignation, en ayant le dessous, est restée à une cour, de l'autre côté de la rue. L'hôtel de Jean de la Ferrière, vidame de Chartres, ami de Coligny, était voisin; Jeanne d'Albret, reine de Navarre, y mourut en odeur d'empoisonnement le 8 juin 1572, et le logis passa à Françoise d'Orléans, veuve de Louis de Bourbon, puis à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, puis au duc de Bellegarde.

Le chancelier Séguier en fit l'acquisition et, pour s'y agrandir tant de la cour Basile que d'une portion d'un cimetière y attenant, il donna en échange à la paroisse Saint-Eustache non-seulement le terrain de l'église et du cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, mais encore cette église construite tout exprès. Il tenait d'autant plus à s'établir dans ce quartier qu'on y avait connu sa famille avant lui. Blaise Séguier, son bisaïeul, avait épousé Catherine Chenou, fille d'un maître de la Monnaie, et, cette dame ayant été la bienfaitrice de l'église Saint-Honoré, ses descendants y nommèrent jusqu'à la Révolution les titulaires de la chapelle des Vertus. Le chancelier a reçu dans son hôtel, qui par-devant ouvrait rue de Grenelle-Saint-Honoré (1), ses collègues de l'Aca-

(1) La rue de Grenelle-Saint-Honoré fait maintenant partie de la rue Jean-Jacques Rousseau.

démie-Française, et cette compagnie y a tenu ses séances plus régulièrement que chez Conrart et chez Boisrobert, avant que l'hospitalité du Louvre lui fût offerte. Séguier ne protégeait pas que cette Académie, où il prenait Richelieu pour modèle; il avait aussi le bon esprit d'aller au-devant du mérite inconnu. D'ailleurs, quel autre aurait su tenir les sceaux dans une balance qui ne penchait ni du côté de la régente Anne d'Autriche ni du côté de la Fronde? Malgré tout ce qu'il avait fait de bien, on se moquait encore des alliances prétentieuses que lui devait sa famille, dont le premier membre en crédit avait été un apothicaire du roi. Quel chemin les Séguier avaient fait dans un monde où ils étaient entrés par la porte de derrière! Des deux filles du chancelier, l'une épousa le marquis de Coislin, puis le marquis de Laval; l'autre, le duc de Sully, puis Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV.

Les fermiers-généraux achetèrent l'hôtel Séguier, pour en faire le leur, une douzaine d'années avant la fin du XVIIe siècle, et quel bouleversement n'entraîna pas l'installation de nombreux bureaux! Les rouliers entraient à l'hôtel des Fermes par la rue du Bouloi; du même côté il y avait des écuries et des magasins, qui dans la suite servirent de remises aux messageries Laffitte-et-Caillard. Le lecteur, ayant droit à la porte d'honneur, sera forcé, comme nous, de faire le tour par la rue de Grenelle, où il nous retrouvera.

Nous avons encore à le promener, pour le moment, dans la rue parallèle, dont les propriétaires étaient en 1705 :

Gauche : **Droite.**

à partir de la rue Croix-des-Petits-Champs.

Gauche	Droite
Dorgerac, au coin de la rue Croix-des-Petits-Champs.	De la Reynie.
Hersan, hôtel garni du Bouloir.	Marais, procureur.
Le même.	De Neuilly, au Cheval-Blanc.
Cosain.	De Fourcy, jeu de paume, au Coq-à-Cheval.
De Chapuy, conseiller-secrétaire du roi, hôtel garni de Notre-Dame.	Culot.
De Palluau, hôtel garni du Saint-Esprit.	De Courcelle et l'Hôtel-Dieu, derrière d'un jeu de paume.
Naulain, à l'enseigne de la Madeleine.	De Bazy, à la Ville-de-Calais.
Les carmélites.	De Courcelles.
Le roi, bureau du Tabac.	Louvet, médecin.
Les carmélites, à l'image de Sainte-Thérèse.	Derrière de l'hôtel des Fermes-Générales.
Les mêmes, à la Ville-de-Dijon.	De Verneuil, mur de son jardin et sa maison, au coin de la rue Coquillière.
Les mêmes.	
Les mêmes.	

Cela faisait déjà 24 maisons, et il y en eut bientôt, d'après Lacaille, une couple de plus : elles jouissaient de 10 lanternes. Comme il serait facile aux habitants d'alors de retrouver leur place respective! Pas une porte de moins, pas une de plus !

Le nº 26, édifié aux dépens des fermiers-généraux sur le jardin de l'ancien hôtel Séguier, a été, sous la République, adjugé au sieur Desmarré, qui l'a vendu à réméré, le 24 thermidor an IX, à la banque territoriale; le retrait de ce réméré a été exercé plus tard par Desmarré, qui est rentré en possession de l'immeuble. On y a vu, sous Louis-Philippe, les bureaux du journal le *Courrier Français*, parmi les collaborateurs duquel nous figurions sous la direction Durrieu : le loyer en était payé à la famille Brinquant.

Quant à l'espèce de tour qui arrondit l'angle de la rue Coquillière, sur la même ligne, elle a certainement fait partie de l'hôtel de M. de Verneuil.

Pour que les dames carmélites eussent dans cette rue huit maisons d'enfilade, il fallait bien que le n° 17 fût encore du nombre. Nous devons pourtant y voir aussi un ancien hôtel de Lussan, avec une maison contiguë de la rue Croix-des-Petits-Champs. Le comté de Lussan a été érigé dans le diocèse d'Uzès, en 1645, en faveur du père de Jean d'Audibert, baron de Valrose, seigneur de Saint-Marcel, premier gentilhomme de la chambre du grand Condé, prince du sang. La fille de celui-ci a épousé Fidtz-James, duc d'Albermale, lieutenant-général des armées de France, pair de la Grande-Bretagne, fils naturel de Jacques II; mais elle a eu d'un autre lit Forth-Drummond de Melfort, comte de Lussan, seigneur de Brignon, Kosières, *etc.* Il y a eu aussi un Lussan premier gentilhomme de la chambre du comte de Charolais et lieutenant-général en 1748. Si cette famille habitait encore la propriété sous Charles X, elle y eut pour réveille-matin un roulage qui, du reste, n'était pas de trop pour donner de l'animation à une grande cour faisant pendant à celle du 21. Dans une cave en réparation, il n'y a guère que vingt ans, des ouvriers piochant au pied d'un mur mirent à découvert des cercueils. Un vieux domestique de la propriétaire, qui se trouvait dans une autre cave, entendit le premier leurs exclamations et crut qu'ils trouvaient un trésor; il accourut tant qu'il avait de jambes, dans l'espoir d'en avoir sa part, et le spectacle des bières effondrées lui fut une si triste surprise qu'il en perdit ses derniers cheveux d'un jour à l'autre et qu'une dé-

crépitude rapide le rapprocha de sa dernière heure.

Que si les religieuses n'avaient ni aliéné ni donné en location l'hôtel de Lussan au milieu du XVIIIe siècle, il avait pu antérieurement se trouver propriété du roi et bureau du Tabac. Toujours est-il que les carmélites n'avaient plus que sept maisons dans la rue du Bouloi quand elles en vendirent deux à M. Etienne et une autre à M. Bonnaire, Louis XVI étant sur le trône.

Plusieurs maisons voisines, pour ne pas déroger absolument de leur ancienne qualité d'hôtel, se sont ouvertes aux voyageurs. N° 20 on lit : Hôtel d'Albion. Un escalier à rampe de fer y avait précédé les Pellegrain de Lestang, propriétaires de 1739 à 1810, et peut encore enterrer tout son monde. La porte était restée couronnée de ses armoiries sculptées en pierre quand le marquis de Goimpy, chevalier de Saint-Louis, acquit l'immeuble, en 1827, pour en faire l'hôtel de Grenoble. Cet ancien émigré avait été pour 150,000 fr. partie prenante au milliard de l'indemnité; néanmoins ses affaires allaient d'un train médiocre. La table-d'hôte, chez le marquis, était de bonne compagnie, et elle avait pour habitués des gardes-du-corps; deux jolies demoiselles, filles de la maison, en faisaient les honneurs, comme si elles eussent vécu dans leur château.

Le 18, qui sans doute avait été jeu de paume, a porté le n° 37 dans la section de la Halle-au-Blé et appartenu à l'hospice de l'Humanité, pendant les premières années de la République; les citoyens Duchâtel, Guillotin et Rennesson, membres du bureau du Domaine, l'ont adjugé, le 4 messidor an III, au citoyen Vignon, mercier. La fille de Vignon, femme divorcée du citoyen

Mahault, a épousé plus tard un chef de parc des équipages militaires du quartier-général de l'armée d'Allemagne, M. Hatton, et puis elle a vendu en 1814 l'immeuble à la belle-mère de M. Pichard du Verger, officier supérieur. C'est pour le moment l'hôtel du Commerce.

On comptait, au surplus, sept hôtelleries dans la rue en l'an de grâce 1769. Deux seulement ont gardé le même nom jusqu'à nous, c'est l'hôtel Notre-Dame, que tenait alors Doulay, et où le repas coûtait 32 sols, puis l'hôtel du Bouloir, où Gion demandait à ses locataires de 18 à 30 livres par mois, et dont la porte cochère et l'escalier à cage carrée, à rampe de fer jusqu'au premier étage, puis à balustres de bois plus haut, sont à nos yeux de véritables parures. Ces deux hôtels séculaires se retrouvent nos 9 et 5. Que si, comme hôtellerie, le 13 date modestement de dix lustres et a porté l'enseigne du Croissant, avant de passer hôtel d'Allemagne, ce n'est pas une raison pour que, comme édifice, il reste le cadet des numéros voisins, presque tous frères, ayant suivi de près ou devancé de peu la reconstruction Séguier. Des bureaux de chemins de fer et d'omnibus correspondants maintiennent dans ce quartier, quoi qu'il en soit, un reste de l'affluence de voyageurs qu'y avait attirée la proximité des messageries Laffitte-et-Caillard. Est-ce que, d'ailleurs, Paris ne va pas être assez grand pour que les Parisiens eux-mêmes s'habituent à payer quelquefois, dans le quartier où ils se seront attardés, leur gîte pour la nuit?

Pour si petit que soit le 12, il a appartenu à M. de Fourcy, comme emplacement pour le moins, et, en servant assez longtemps de passage à la rue de Grenelle, il a rendu un service au public d'autant plus réel que la galerie Véro-Dodat n'existait pas encore : avant des loge-

ments il y avait eu là un jeu de paume, dont le passage gardait la dénomination.

Le nom de Palluau, qui figure dans notre tableau, n'a-t-il pas de notoriété plus historique ? Un comte de Palluau fut nommé maréchal de France de 1753. Pendant plusieurs générations, la famille de ce maréchal a disposé du 11, propriété profonde, qu'elle a transmise en 1728 à Janot, bourgeois de Paris, et dont un escalier, celui du centre, montre une rampe de fer magnifique aux étrangers qui, de nos jours, descendent à l'hôtel des Empires.

Le 8 et le 10 ne faisaient qu'une habitation de grand seigneur du temps où la rue du Bouloi avait ses Carmélites. Ce fut l'hôtel de Henri de Daillon, comte du Lude, lieutenant-général, puis duc et pair en 1675, dont la seconde femme devint dame d'honneur de la dauphine, alors duchesse de Bourgogne. Du Lude, l'un des Mécènes du temps, préférait le bel-esprit à la grandeur et Mme de Sévigné à toutes les princesses de la cour. Il laissa une fortune immense et un trésor de jolis mots.

Messire Dreux d'Aubray, conseiller du roi et lieutenant-civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris, sous la régence d'Anne d'Autriche, eut sa résidence officielle à côté. Le grand et le petit hôtel de la Lieutenance-civile allaient d'une rue à l'autre, comme l'hôtel Séguier. Hélas ! le même magistrat, père de la marquise de Brinvilliers, devait être aussi sa victime. Heureux s'il en eût été quitte pour la disgrâce qui supprima sa charge ! A la place d'un lieutenant, on en nomma deux autres, et celui de police ne se bornait pas à partager l'autorité du prévôt de Paris, il empiétait sur les attributions du corps de Ville.

Gabriel-Nicolas de la Reynie, premier lieutenant-général de police, succéda au lieutenant-civil jusqu'en sa demeure, et Louis XIV avait eu la

main si heureuse qu'on ne vit oncques cette charge si bien remplie. Tout était à organiser; La Reynie y a si bien suffi que d'une administration au dépourvu il a fait un département, et que ses règlements de police sont un des monuments de la raison. Il avait 85 ans quand il mourut, peu de mois avant le grand roi. Jean-Nicolas de la Reynie, seigneur de Saint-Sulpice, hérita de l'hôtel, lequel passa ensuite à Jacques d'Alby, conseiller du roi, lieutenant-particulier, assesseur au siége de Brives, puis à Louis-Antoine Rouillé de Boissy, conseiller honoraire au parlement. Cette maison historique se reconnaît extérieurement à une large façade, que décorent un fronton, un joli balcon, des mascarons et des médaillons; un ancien notaire, M. Valpinçon, en est propriétaire.

La croix des Petits-Champs se dressait en face du nº 2; mais la rue devant sa dénomination à cette croix retenait, regardait comme sien ledit nº 2, avant la Révolution, et il nous paraît nonobstant avoir été tiré d'une côte de la Lieutenance. Les Quatremer, famille parlementaire, occupaient cet hôtel sous le règne de Louis XVI. Ses dépendances, à leur tour, ont été mises à profit, sous la Restauration, par les charcutiers Véro et Dodat, pour l'ouverture de leur galerie. Véro, quoique la charcuterie eût fait sa réputation avec sa fortune, avait la crainte que son nom ne passât pas à la postérité, et celle-ci, grâce à la galerie, était appelée à passer sous ce nom, écrit en lettres d'or. Quel honneur, quelle joie pour Véro! Que lui restait-il à souhaiter? Son château de Brunoi dominait et avait l'air de protéger l'ancienne maison de campagne de Talma, qui en était proche. Pourquoi faut-il que ce nouveau seigneur, dont les prétentions n'allaient pas au-delà de la bourgeoisie, ait aussi mal fini que le

fastueux, l'extravagant marquis de Brunoi? Assis devant une table bien fournie de ce qu'il aimait, il n'avait plus d'appétit pour le reste; il gardait la place d'honneur et le dos au feu, ou au soleil, quels que fussent les convives, et il fallait pour son bonheur que la famille ne le gênât pas beaucoup. Le tête-à-tête faisait partie du menu en temps et lieu. Du moins Véro eut le bonheur de n'entendre pas gronder l'orage; il ne vit même pas luire la foudre, il ne lut pas les mots cabalistiques, faits pour troubler la digestion, et la salle du festin menaçait de s'écrouler sans qu'il en prît souci : un jugement d'interdiction lui avait été signifié avant que le couvert se levât sur son *mané*, *thékel*, *pharés*.

De 1838 à 1842, Mlle Rachel eut son appartement dans une maison du passage Véro-Dodat. Elle passait, pour se rendre au Théâtre-Français, devant l'ancien magasin du célèbre fabricant de saucisses truffées; mais elle s'arrêtait, de préférence, devant l'éventaire d'une marchande, à l'entrée de la cour des Fontaines, et elle y achetait des pommes à un sou le tas, pour en croquer, entre deux scènes d'*Andromaque* ou de *Cinna*, dans les coulisses. Mlle Rachel n'en rentrait pas moins chargée de couronnes dans la rue du Bouloi, qui avait pris aisément l'habitude de recevoir ce glorieux tribut après chacune de ses représentations. Il y avait de quoi, pour cette rue, prendre goût aux jeux de la scène; mais elle avait commencé par donner la préférence à l'innocent jeu de boules, si cher aux procureurs du temps de Furetières, d'après le *Roman bourgeois !*

Rue d'Aboukir

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

rue Bourbon-Villeneuve. (1)

Nº 1. — Les architectes modernes, pour économiser le terrain, remplacent souvent la cour par une allée; mais la maison dont il s'agit céans a mis dans la tirelire, dont le soupirail de la cave figure à-peu-près l'embouchure, l'allée elle-même, ce sou pour livre de la cour. On dirait que la derniére marche de son escalier vermoulu en cherche une autre, que la rue lui a prise, et le fait est qu'elle aurait plutôt avancé que reculé, par l'effet du tassement, depuis le XVIe siècle où la rue s'appelait encore *Saint-Côme-du-milieu-des-Fossés.*

Nº 3. — Construction plus élevée, mais moins ancienne, dont le rez-de-chaussée est occupé par un boucher, et justement nos mères, au temps de la Fronde, allaient ou envoyaient chercher la viande au même endroit : l'une des boucheries autorisées alors était établie dans la maison qu'a remplacée, sous le régne de Louis XV, le nº 3 d'à présent.

---

(1) Notice écrite en 1858. Trois rues, celles des Fossés-Montmatre, Neuve-Saint-Eustache et Bourbon-Villeneuve se sont plus récemment déguisées en une seule et même rue d'Aboukir. Ce travestisement historique ne rappelle à aucune des trois son origine, un trait de son histoire ou la gloire d'un de ses enfants, bien qu'il ait été essayé sous le Consulat et le premier empire. Il a, en outre, le défaut de célébrer une victoire qui porte le même nom que deux défaites, essuyées vers le même temps.

Nos 6, 8, 10, 12, 14, 16. — Si le lézard est ami de l'homme et de la lézarde, il a de quoi se contenter dans ces masures, pleines de locataires jusqu'au débord. Pas un lit qui n'y serve qu'à une seule personne, fût-elle vierge; pas une chambre où il n'y ait qu'un lit, et pas de cloison sans crevasse, encore habitée quelque peu. Bien que l'une de ces façades soit ornée d'un fronton, elles n'ont pas été faites pour l'écusson. A l'intérieur les fissures se dessinent plus capricieuses et avec plus de suite que par-devant, comme si le mastic, la chaux ou la colle des badigeonneurs n'avait fait que tromper la soif d'eau du ciel et d'air qui les brûle. Se pourrait-il que, par analogie, les rides y fussent mieux vues qu'ailleurs! Des visages fardés en laissent voir souvent aux passants, derrière des rideaux entrebaillés de fenêtres, qu'on croirait devant une alcôve, et ces vilaines figures sourient aux myopes, qui ne s'aperçoivent pas que leur sourire est une grimace de plus. La jeunesse et l'amour font bien de se cacher plus haut, dans les mansardes : leur impudente contrefaçon se mettra-t-elle jamais trop bas! Elle laisse dans les allées, malgré l'eau-de-cologne qui croupit dans le plomb, l'une des odeurs de Paris qui ressemblent le moins à d'autres, en ne rappelant que par sa persistance la puanteur du blaireau ou du renard.

Nos 5, 7, 9, 11, 13 *et plusieurs autres.* — Nous nous inclinons volontiers devant l'honnêteté des gens qui n'ont jamais fait parler d'eux, et il en est de même pour les maisons. Celles dont la série fait pendant à la précédente jouissent pour nous dudit avantage, malgré leur âge, plus ou moins avancé, et comme il s'en présenterait un peu plus loin de centenaires encore, qui sont dans le même cas, nous demandons d'ores et déjà à bénéficier de la même excuse à leur endroit.

Nº 18. — Il a servi de borne à l'ancienne cour des Miracles, Ilion de la bohême dont Victor Hugo est l'Homère. On y voyait, Louis-Philippe régnant, un marchand de vin à l'enseigne des Trois-Lurons, représentés par des forts de la halle, et déjà la maison appartenait à l'illustre famille des Chevet du Palais-Royal.

Nº 20. — Delestville, marchand chandelier, demeurait en l'an III rue Neuve-de-l'Égalité, c'est-à-dire rue Bourbon-Villeneuve, nº 20, dans une maison qu'il vendait à Hulot Delatour, le 7 pluviôse, et qui portait le nº 333, division Bonne-Nouvelle. Le citoyen marchand l'avait fait bâtir nouvellement sur l'emplacement de celle adjugée le 16 décembre 1790 au citoyen Loyson, qui avait été son fondé de pouvoir.

Cette maison, sous Louis XIV, donnait sur une place, quadrilatère oblong; les rues de Cléry, de Sainte-Foy, des Filles-Dieu, de Saint-Claude et de Bourbon-Villeneuve étaient les affluents de ce bassin, et un corps-de-garde s'y trouvait; mais le quartier alors avait sans doute moins besoin qu'aujourd'hui de la surveillance assidue des sergents de ville, nouveau modèle, dans les attributions desquels rentre le maintien de la décence et de la modestie de certaines femmes, chauves-souris de l'amour. Ce service, ressortissant au bureau des mœurs dans notre capitale, était dévolu dans la ville d'Athènes à vingt officiers, dits Γυναικονόμοι et ce corps d'officiers tout entier ne serait pas trop nombreux aujourd'hui pour ledit quartier de Paris. La rue Bourbon-Villeneuve n'y comptait, il est vrai, que 36 maisons et 11 lanternes, du temps de la place aux quatre coins. Celle-ci n'a pas attendu pour disparaître que la place du Caire se formât, de l'autre côté, au moment où la rue Neuve-Egalité passait d'Aboukir. C'est à la rentrée de Louis XVIII que l'an-

cien nom reprit ses droits, pour en perdre la moitié de 1830 à 1837, en s'appelant Villeneuve tout court.

Nos 24 *et* 26. — Que de fois il est arrivé à un homme tombé de haut de se relever aux yeux de la postérité! La mémoire de Beaune de Samblançay, ancien général des finances, condamné en l'année 1527 à la corde pour crime de péculat, a eu particulièrement à se louer de ce pouvoir posthume, qui tend à infirmer dans le ressort de l'Histoire l'autorité de la chose mal jugée. N'est-il pas avéré depuis longtemps que les juges de Samblançay étaient dévoués au chancelier Duprat et à la duchesse d'Angoulême, ses mortels ennemis? Il était d'usage que les criminels, conduits de la Bastille ou du Châtelet à Montfaucon, le jour de leur exécution, fissent une station en chemin devant la croix des Filles-Dieu. Le financier condamné à finir comme un maraud fut introduit tête-nue dans ce couvent par Maillard, lieutenant-criminel, et son cortège; il s'agenouilla au pied de la croix, qui s'adossait à l'église des religieuses et qui s'abritait sous un dais.

L'origine des Filles-Dieu remonte au commencement du siècle XIII, et jamais, rappelle Sauval, il n'y avait eu autant de femmes de mauvaise vie qu'alors dans le royaume. Grâce à une charte de Baudouin, vingtième prieur de Saint-Martin-des-Champs, 200 femmes, qui se repentaient d'avoir été folles de leur corps, s'étaient établies, en l'année 1226, dans la future rue de l'Echiquier, chemin qui ne dépendait encore que d'un faubourg extérieur : le curé de Saint-Laurent leur avait imposé de tenir un hôpital. On avait démoli leurs bâtiments, sous le roi Jean-le-bon, de peur que les Anglais ne s'y retranchassent; mais elles avaient bientôt commencé à s'établir dans la rue Saint-Denis, en se chargeant d'une léproserie, que Lyons y avait

fondée. Quand Charles VIII, à la prière d'Anne d'Orléans, donna aux Filles-Dieu leur principale maison, en y posant la première pierre d'une nouvelle église, elles n'étaient plus des sœurs hospitalières, elles étaient des bénédictines de Fontevrault, et pourtant on leur imposa plusieurs des charges qui convenaient essentiellement au caractère religieux de leurs devancières. Il leur avait été formellement imposé de garder une nuit toutes les pauvres voyageuses qui arrivaient en ville par la grand'route, et de donner à chacune un denier parisis ; de plus, elles subvenaient à l'entretien d'une sorte de caserne de passage, afin que les soldats qui venaient de loin, isolément ou en petit groupe, eussent leur pied-à-terre, avec un coup à boire, aux abords de la porte Saint-Denis. L'exercice de cette hospitalité était rendu de plus en plus difficile par les agrandissements de la ville; néanmoins il ne tomba pas en désuétude sans que plusieurs évêques de Paris en eussent requis et obtenu le maintien. Ce ne fut pas trop du crédit des deux sexes de Fontevrault, religieux et religieuses des quatre provinces de cet ordre, dont le chef-d'ordre compta pour supérieures quatorze princesses, parmi lesquelles il y en avait cinq de la maison de Bourbon ; ce ne fut pas trop pour affranchir enfin les Filles-Dieu de l'obligation de tenir auberge, cantine et hôpital. Ces diversions avaient servi d'occasion, de prétexte et d'excuse à maints désordres dans le couvent, avant et depuis le changement de règle. A ce compte il n'y avait pas que le temporel qui gagnât à la conversion de l'ancienne maladrerie en maisons de rapport, prenant jour sur la rue Saint-Denis.

Quant à la rue Bourbon-Villeneuve, elle tenait ce nom de Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault à l'époque du mariage de Maris de Médicis avec Henri IV. Les deux maisons de cette rue qui

ont appartenu aux religieuses étaient occupées par leurs directeurs, par les administrateurs de leur temporel et par des religieux de leur ordre qui avaient affaire à Paris et dont elles restaient les hôtesses, alors que « révérendes dames sœurs Geneviève Beauvillain, Elisabeth Lauvy et Marguerite Guillet estaient prieure, dépositaire et boursière du couvent royal des Filles-Dieu de ceste ville, du sainct ordre de Fontevrauld. » La même hospitalité fut donnée en 1778 a une grande-prieure de l'ordre, Marguerite de Rochechouart, qui hivernait aux Filles-Dieu, en attendant l'achèvement de grands travaux qu'elle avait commandés à Montmartre, où elle passait abbesse. Puis des locataires ordinaires étaient admis dans les deux maisons dont nous parlons : Biers, agent de change du duc d'Orléans, y demeurait sur la fin du règne de Louis XVI. Vendues par la Nation, avec une troisième maison de la rue, en 1791, elles tenaient du côté du levant au ci-devant jardin des sœurs, du côté du midi à une halle, qui devint le passage du Caire.

N° 32. — S'il perdait en élévation ce qui lui manque de largeur, il devrait à son couronnement d'assez grands airs pour faire croire que la noblesse de robe y a devancé celle de bouche, comme au 18 de la même rue. Là les Chevet, mais ici les Chapard, émérites restaurateurs, signent les quittances de loyer.

Cet immeuble nous paraît l'une des deux maisons dont le sculpteur Mazeline disposait pendant les moins heureuses des années du grand roi. A ce propos, mieux vaut donner tout de suite le tableau des propriétaires qui se partageaient alors l'espace entre la rue des Filles-Dieu et celle Saint-Claude (1) :

(1) Maintenant rue Chénier.

Dlle d'Aiolle, *maison petite.* — Dme Boissellière, *id.* — Marié. — De Lassalle, chirurgien, *au Lion d'or.* — Mazeline, sculpteur, *deux maisons.* Veuve Jamarre, Grosyeux, Chédeville et Soullier. — D'Orbec, marbrier du roi. — Lebrun, rubanier. — D'Aligensé, boulanger. — Poucher, seigneur de Soindres, maître des requêtes de l'hôtel. — De Blainville.

Nos 33, 35, 37. — Maisons bourgeoises très-vénérables. L'une d'elles a été restaurée le plus coquettement du monde ; un titre de fraîche date en recommande une autre à la postérité, en ce qu'elle comporte le bureau d'un journal à l'existence duquel nos arrière-neveux croiront difficilement, *Moniteur de la Cordonnerie;* la troisième est pourvue d'un escalier dont la rampe de fer a fait pendant jadis à plus d'une canne à pomme d'or. Le Blanc, exempt du guet, logeait sous l'un de ces toits, au milieu du siècle dernier. Amigault, procureur, avait été propriétaire dans ces parages et contemporain de Mazeline.

Nos 34 *et* 36. — De ces constructions d'environ 150 ans, la première est encore pourvue d'un vieux balcon très-attrayant, que notre diligent M. Rousseau n'avait plus que la ressource d'escalader, s'il s'était entêté à prendre connaissance des lieux : l'incorruptible portier l'avait renvoyé au propriétaire, M. de Gheldre, 9, quai Bourbon, d'où un autre portier, de naturel moins malléable encore, l'avait à son tour renvoyé rue Bourbon-Villeneuve.

No 39. — C'est un de ceux qui ouvrent aussi sur la rue de Cléry. En novembre 1778, Leclerc, tapissier, vend l'immeuble à Béraud, baron de Courville, mestre-de-camp de cavalerie, capitaine-général des chasses du comte d'Artois; trente ans plus tard, Daston, receveur-général des droits réunis du département de Vosges, achète des héritiers Courville; enfin, le 21 octobre 1812, l'entrée dans le monde a lieu là d'un enfant destiné à devenir

un archéologue distingué, dessinateur en outre et graveur au besoin, M. Ernest Breton, auteur de *Pompéia.*

Nos 38 *et* 40. — Bureau de Mont-de-Piété d'une part, maison de tolérance de l'autre, payant ensemble tribut au même propriétaire. Des relations de si bon voisinage existent d'un numéro à l'autre, qu'ils ont parfois la même clientelle. Que l'on aille au 38 en sortant du 40, ou qu'on suive la marche contraire, il est bien difficile de dire sous la porte duquel on passe la tête le plus haute.

Nos 41, 45 *et* 46. — Du premier nous savons qu'il porte à peu de chose près trois siècles. La maîtresse du citoyen Caussidière, préfet de police, habitait le second, en 1848. Le troisième immeuble dont s'agit, ci-devant occupé par le dépôt de filature des pauvres, fut vendu par l'Etat, le 16 vendémiaire an v, à Joseph Grubert, fabricant de forté-pianos; les tenants indiqués étaient au levant la veuve Tardu, au couchant le citoyen Vrémant; les administrateurs et la receveuse du Domaine signaient au bas de l'acte: *citoyen Guillotin*, *citoyen Duchâtel* et *citoyenne Vallon Villeneuve*. Près d'une année avant cette adjudication immobilière, le bail de la maison avait lui-même été mis aux enchères, et le citoyen Carruyer, négogociant de Rouen, avait été le plus fort enchérisseur; son bail lui imposait, entre autres clauses, de payer les gages du portier au taux fixé par la décision du bureau du Domaine.

No 51. — Jolies croisées, ourlées de légers ornements, ferrées avec coquetterie et ne laissant pénétrer à l'intérieur qu'un demi-jour, sur quel établissement projetez vous la faveur de ce clair-obscur? La description et les éloges ne sauraient aller plus avant, sans compromettre la dignité de notre collecteur de notes, car il s'agit encore d'une station où l'amour coûte le même prix qu'une heure de coupé. Mme Delaunay, vers la

chute du premier empire, a créé la maison, que tient depuis douze ans la mère Frédéric.

N°s 53, 55, 56, 57, 58, 59 *et* 61. — Les deux premières maisons que désigne ce sous-titre ont été restaurées pour et par M. Gisors, architecte, estimateur des biens nationaux sous la République; on y remarque un escalier, dont l'ampleur magistrale contraste avec le pitoyable aspect de ce qui vient par-derrière : des croisées démantelées, où pend du linge qu'on dirait oublié par des générations éteintes de ménagères, attristent l'explorateur qui se hasarde jusque-là. Le 56 fut édifié pour un intendant de grande maison et fort probablement aux frais d'icelle; un pâtissier en bonne odeur, Lançon, y est devenu l'intendant de la friandise du public. Un quincaillier de la rue Saint-Denis a fait bâtir le 57, un an avant la mort de Louis XV, sur un terrain lui venant de son beau-père. A l'époque de cette construction, le vis-à-vis, n° 58, tenait d'un côté à Mme Chappan, et de l'autre à M. Lalouette, médecin ; la prieure des Filles-Dieu, qui était alors Marie-Françoise-Geneviève Flavigny, en percevait seigneurialement le cens, reconnu avant et depuis l'an 1622 auxdites dames du fief de la Ville-Neuve ; néanmoins la propriété devait 20 sols de rente, non rachetable, au domaine de la Ville, dès l'année 1673. Au 59, qui a été refait, demeurait le fleuriste de la reine Marie-Antoinette, chez lequel, un peu plus tard, l'apprenti Constantin étudiait les secrets diplomatiques de bien des cabinets... de toilette. Le grand-père de M. Lefébure, qui dispose actuellement du n° 61, y était boissellier en 1791, et un long stage de locataire y précéda sa prise de possession.

L'éternelle jeunesse à laquelle, par la seconde moitié de son nom, reste vouée cette voie publique, sourit à des myriades de jeunes ouvrières

qui gaîment y font des chapeaux, des corsets, des enveloppes en papier, du linge, de la passementerie et des fleurs artificielles pour les deux mondes. Les gens de Bourse ont beau croire que c'en est fait de la grisette, la population féminine des ateliers dont nous parlons s'en tient le plus souvent à l'espèce de juste-milieu, en matière de pudeur et de moralité, qui les éloigne autant des Filles-Dieu, dont l'exemple n'est plus que mémoire, que des filles de Satan, qui les remplacent si mal dans notre rue. Le cidre et les marrons défrayent encore les jeunes amours de ce quartier, où tout n'est pas à vendre, et la grisette n'y renonce que déjà mûre à une innocence relative. Son front rougit et son petit cœur saigne des premières tentations de la vénalité ; mais ce n'est pas à dire qu'elle se pique d'une constance à l'épreuve de la trahison.

Par malheur, tous les remisiers des agents-de-change spéculent, dans les prix doux, sur la difficulté qu'éprouve une ouvrière à subsister du travail de ses doigts, et ils sont toujours indignés de rencontrer la vraie grisette, qui ne sacrifie pas l'agréable à l'utile. Naguère, si l'on ne craignait pas de traiter de drôlesse la malheureuse qui se vend en détail, aucun jaloux n'osait jeter la pierre à la jolie fille qui se donne. Mais voyez si le siècle a marché ! Un commis d'agent-de-change ne craignait pas de guetter l'autre soir, dans cette rue, à la sortie d'un magasin, une frangeuse de vingt ans, blonde et charmante, pour lui dire devant ses compagnes : — Je te pardonnerais de m'avoir trompé, coquine, avec quelqu'un de plus riche que moi. Mais j'ai pris mes renseignements ; tu me préfères un garçon sans le sou, et il faut que tu sois bien perverse pour te faire la p..... des pauvres. Quel déshonneur pour moi de t'avoir connue !

Rue Bourbon-le-Château. (1)

L'annonce n'est pas du tout une invention de notre siècle, qui s'est borné à la perfectionner. On lit dans l'*Almanach des Arts-et-Métiers* pour 1769 :

Le sieur Rousset, à l'Abbaye de Saint-Germain des-Prés, débite le Béchique, souverain contre les maux de poitrine.

Le sieur Lasserre, à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, vend avec succès par privilége du roi, en conséquence de la délibération de la Commission royale de médecine, un élixir pour les dents, qui est le fruit de vingt années de travail : cette liqueur est claire, transparente, agréable à la vue et flatteuse à l'odorat. Elle apaise et guérit radicalement tous les maux dont les dents peuvent être attaquées. Prix : 3 livres, 36 sols et gratis pour les pauvres.

Rousset et Lasserre, ces locataires de l'abbaye royale, demeuraient au n° 6 actuel de la rue Bourbon-le-Château, de leur vivant rue du Petit-Bourbon : propriété gardant de cette époque bon nombre de petites vitres à ses fenêtres.

Une autre maison, n° 3, qui s'affaisse sur elle-même depuis le règne de Henri IV, est également pourvue de fenêtres à coulisses ; elle dépendait du domaine monastique, sans que ses habitants d'alors fussent plus cloîtrés que les filles de joie en chambres qui, du matin au soir, tant qu'il fait jour, en sont le côté sinistre et repoussant. Au n° 4 s'exploita l'hôtellerie de l'Ecu, tenue par

---

(1) Notice écrite en 1858.

Dialan; le gîte n'y coûtait pas moins de 10 sols par tête, et le souper, pas moins de 20 sols; mais l'*Almanach* précité dit aussi qu'un cavalier y payait son écot à meilleur compte que celui de sa monture, qui s'élevait à 40 sols par nuit. Le 2 fut édifié il y a trente ans en bonnes pierres de taille, mais sur un plan assez original, pour Mme Bancelin, du restaurant du Cadran-Bleu, à la place d'une maison basse, aussi ancienne que le palais abbatial, qui fut inauguré par le cardinal de Bourbon, parrain de la petite rue dont nous parlons. Le 1 remonte au moins à cent ans; ses boiseries du premier étage étaient dorées avant qu'un cafetier y plaçât des billards.

A l'un des deux angles occupés par ces nos 1 et 2, 3,500 livres rendirent l'épicier Vignes adjudicataire d'une maison dont le marquis de Conflans était exproprié, en l'année 1752. Julien Levesque, premier chirurgien de S. A. R. Mademoiselle, souveraine de Dombes, avait, vers le milieu du règne de Louis XIV, une autre propriété dans cette rue; il y tenait d'une part au comte de Vert, d'autre part à une petite rue, par-derrière à un jeu de boules payant loyer aux héritiers de M. et de Mme de Moucy. Le vendeur du chirurgien avait été Jacques de la Noue, comte de Vert, capitaine aux cuirassiers du roi, à qui cet héritage venait de son aïeul, Jacques de Moucy, procureur-général au bureau des finances de Paris. Le même procureur-général avait un ou deux jardins sur la rue, au moment de son ouverture, et s'était réservé le droit d'y bâtir tout ce qu'il voudrait. Un de ses proches, Jean de Moucy, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes, avait vendu, le 3 juillet 1610, à François de Bourbon, prince de Conti, abbé de Saint-Germain-des-Prés, tout le terrain à prendre, pour ledit percement, entre

la rue de Buci et le guichet, près du vieux portail, du pont-levis et des fossés du château abbatial.

Ainsi avait été formée cette rue Bourbon-le-Château, *aliàs* de Bourbon-Guise, touchant d'un bout au jeu de paume de l'Abbaye. Elle reçut l'un après l'autre les pseudonymes de Lucrèce-Vengée, de la Chaumière et de l'Abbaye, de 1793 à 1814.

Quai Bourbon. (1)

Marie, Lagrange et les Syndics de l'Ile. — M. de Charron. — Les Jassaud. — Histoire d'une Dot au XVIIe *Siècle. — François Levau. — Le Maître-d'hôtel du Roi. — Le Procureur qui se poursuit. — Un Devis en 1640. — Choppin de Gouzangré. — Maisons diverses.*

Epargnons à l'ami lecteur, comme d'habitude, la peine de consulter lui-même, en ce qui regarde le quai Bourbon, les 150 plans de Paris dont nos doigts usent les angles et les plis, mais dont les incessantes consultations ne ménagent pas nos yeux davantage. En 1609, d'après le plan de Quesnel, tout serait paysage sans fabrique dans l'île Notre-Dame et dans l'île aux Vaches, et nous pourrions y contredire, le désert n'étant pas complet à cette époque dans ces deux campagnes flottantes qui semblent à la remorque d'un immense vaisseau, la Cité. La seconde appartient, comme la première, au chapitre de l'église de Paris; elles n'en sont pas moins abordables aux canotiers et aux baigneurs d'alors. Marie, Le Regrattier et Poulletier lancent l'amarre, d'une grande spéculation qui met les deux îles bout à bout, pour en faire un quartier superbe de la capitale : l'île Saint-Louis. Quant au canal

(1) Notice écrite en 1858. La démolition est postérieure des nos 33, 35, 37, 39 et 55 du quai Bourbon, qui ont livré passage à une rue de traverse dans l'axe du pont Louis-Philippe. Cette rue sans maisons garde jusqu'à présent l'anonyme.

qui, même de nos jours, la sépare de la Cité, il fut convenu entre le roi et le chapitre, en l'année 1642, qu'il ne serait jamais comblé. A cette condition expresse, les chanoines cédaient moyennant 50,000 livres à Louis XIII, touchant à sa fin, l'île sur laquelle leurs droits n'étaient pas sans contestation; celle-ci devait déjà, depuis la mort de Henri IV, assez de valeur au morcellement de son terrain, où les belles maisons commençaient à être moins rares que les bicoques, pour supporter allégrement la levée des susdites 50,000 livres, à raison de 50 sols par toise.

Du pont Marie, où commence notre quai, la première pierre avait été posée le 11 octobre 1614 par le même roi, alors enfant, et par Marie de Médicis, en présence de Miron, le prévôt des marchands, et d'une foule considérable. Les trois entrepreneurs des quais, rues et ponts de l'île, Marie, Poulletier et Le Regrattier, avaient été surpris par une crûe de dépenses tellement au-dessus de l'étiage de leurs ressources qu'elle avait entraîné l'interruption des travaux. Jean de Lagrange, secrétaire du roi, qui en avait pris la suite en 1623, avait obtenu le droit d'établir un bain, un jeu de paume, douze étaux de boucher, des bateaux de lavandières, ainsi que des galeries d'étages latéraux sur le pont des Tournelles, dont la construction lui fut due, et sur le pont Marie, auquel cette surcharge permit de devenir le centre du commerce des pierres précieuses. Lagrange présida aussi à l'établissement du pont de bois reliant le quai Bourbon tout neuf au vieux quartier de Saint-Landry, dans la Cité. De nouveaux tiraillements permettaient néanmoins à Marie et à ses deux associés de ressaisir les rênes de l'entreprise et d'y courir les chances de nouveaux procès, d'une part avec les chanoines et d'autre part avec les insulaires

mécontents, qui s'étaient réunis sous la conduite d'Hébert, l'un d'eux. Leurs démêlés se prolongèrent tant que le cardinal de Richelieu vécut. Ce ministre, dont la politique ne voyait pas moins clair à l'étranger que sa police en France, laissait flotter la petite ville naissante que lui cachaient les tours de Notre-Dame. La compagnie financière, qui elle-même nageait entre deux eaux, s'enfonça de nouveau, mais pour ne plus remonter. L'année même de la mort du roi, Hébert et des syndics, représentant les habitants de l'île, parvenaient, en assumant toutes les obligations relatives, à être subrogés à Marie, ainsi qu'à Lagrange, dans tous leurs droits, parmi lesquels figuraient 12 deniers de rente dus pour soixante années par chaque toise de terrain concédé.

Sur le plan en relief de Gomboust (1652) une légende particulière accompagne un seul des hôtels du quai dont nous parlons, et la voici : *M. de Charron.* L'objet en paraît être à égale distance de la rue des Deux-Ponts et de la rue de la Femme-sans-Tête, autrefois Regrattière (1); seulement Nolin, contemporain de Gomboust, case l'hôtel dont il s'agit un peu plus près du pont Marie. En tenant compte des modifications qu'ont dû subir depuis l'élévation, la distribution et les dépendances, messire Claude le Charron, seigneur de Villemaréchal, se reconnaîtrait au n° 15, belle maison à mascarons, dont dépend le 13. Une quarantaine d'années avant la substitution des pierres du quai Bourbon à la verdure battue du bord de l'eau, le prévôt des marchands était de la famille de ce conseiller d'Etat, intendant des

(1) On a eu le bon esprit de rendre la dénomination de rue Le Regrattier à celle de la Femme-sans-Tête, malgré la femme décapitée en pierre qui reste l'enseigne parlante de l'une des encoignures du quai.

finances, ancien conseiller au parlement de Paris, qui avait épousé en secondes noces Françoise Garin, fille d'un magistrat, pour en avoir jusqu'à sept enfants, entre autres une abbesse de Panthemont. Au commencement du règne suivant, l'hôtel Charron était entre les mains de François-Louis-Philippe-Jacques de Vitry. L'énumération des maisons et des lanternes du quai Bourbon donnait alors : 33, 10.

Une façade à trois frontons et un joli balcon signalent à notre attention quelques portes plus bas l'ancienne résidence d'un magistrat du XVIIe siècle. Beau plumage et belle envergure ! Mais un hôtel de la première volée n'est pas un oiseau rare dans l'île Saint-Louis. Notre époque n'en vient-elle pas à trouver de telles maisons trop grandes ? On en donnerait gratis qu'on ne trouverait plus personne pour y vivre sans mettre à la porte des écriteaux d'appartements à louer. Celle-ci montre, au-delà de sa large cour, quelques arbres éloignés du bruit qui ont été plantés quand Nicolas de Jassaud, maître des requêtes, faisait jeter ses fondements, peu de temps après que le grand siècle fût entré dans sa seconde moitié et dans son apogée. L'un des fils de ce fondateur n'a pas manqué de voir le régent, car il était exempt de ses gardes-du-corps ; Guillaume, autre fils de Nicolas, a rempli les fonctions de conseiller en la grand' chambre dès 1681, et est mort trente-sept ans plus tard, laissant pour fils aîné Pierre-Guillaume, lui-même conseiller en 1722. Des chevaliers, membres de cette famille, se qualifiaient, au XVIIIe siècle, seigneurs de Boischantel, de Bornanville, *etc.*, plus volontiers qu'ils ne portaient leur nom patronymique.

Mais un Jassaud, seigneur d'Arquinvilliers, s'était rendu locataire en 1692 d'une autre mai-

son sur le quai, touchant aussi, ou il s'en fallait de peu, à la rue de la Femme-sans-Tête, et il y a payé assez longtemps 1,450 livres de loyer. Aussi, d'après une carte topographique, deux propriétés, qu'une seule autre séparait sur le quai, portaient-elles le nom de ladite famille, et alors M. d'Apogny, ou d'Appoigny, en avait une près la rue des Deux-Ponts.

La seconde maison Jassaud, quoique la première ait toujours tenu plus de place, s'est divisée en deux ou trois logis d'autant plus aisément qu'il y a eu trois portes, deux sur le quai et une sur la rue, dont la clef ne coûtait que 300 livres par année au locataire qui avait pour voisin M. Jassaud d'Arquinvilliers. Mais pourquoi ne pas remonter à l'origine de cette trinité locative? D'abord, en l'année 1620, Marie et consorts vendent le sol à Forestier, maître-tailleur; sa veuve, vingt ans après, y a pour successeur son gendre Chabas, lequel propriétaire a pour tenants : d'une part Guillaud, marchand de bois, d'autre part Me Gayant, procureur au Châtelet, et Lhuillier, maître des comptes, et d'un bout par-derrière Auger, charpentier de bateaux. Rangé sous la censive du roi, le lot dont il s'agit demeure, en outre, grevé des 12 deniers par toise de rente temporaire dont toutes les places à bâtir ont été chargées au profit des suzerains de la spéculation insulaire, Poulletier, Le Regrattier, Marie; mais cette rente est due à MM. du chapitre de Notre-Dame, par suite d'arrangements nouveaux, lorsque le sieur Chabas transmet à titre d'échange la même portion de terre à messire Nicolas Gaillard, qui enfin fait bâtir l'hôtel, et qui, d'ailleurs, a acheté de Sarrus, un conseiller au parlement, 211 autres toises 15,825 livres. L'an 1653, Gaillard marie son fils et lui donne la maison, avec sa position de conseiller

du roi, auditeur en la chambre des comptes, qui a coûté 72,000 livres; Mlle Cousinet, de son côté, apporte en dot 62,000 livres, espèces ne demandant qu'à trébucher. Devenu seigneur de Pommeray, que sais-je encore! le jeune Gaillard résigne avant peu sa charge d'auditeur, sans se résigner davantage à celle d'époux irréprochable. Neuf années d'exercice suffisent, en revanche, à la patience conjugale de Mlle Cousinet, et elle obtient judiciairement cette séparation de corps qui entraîne toujours la séparation des biens, et ces deux-là font du moins bon ménage. Bien que les créanciers de Pommeray se lancent dans la procédure après sa mort, la propriété répond des reprises de la veuve, qui la lègue à son second mari, Thomas, sieur de la Tour, et ce dernier se remarie lui-même avec dame Geneviève de Thibert, déjà veuve de Lacour, un des marchands de vin de Louis XIV. En fallait-il donc plus que ce divorce, suivi de trois ou quatre veuvages qui y ressemblent, pour que l'immeuble passant de main en main procédât, presque de lui-même, à sa propre sortie d'indivision? Outre que les infractions du premier lit ont bien pu écorner l'hôtel, tout apport, à force d'être couché dans les contrats, s'use en vertu de la même loi que la vigueur d'un homme trop longtemps alité, et il s'en évapore chaque fois quelque chose, outre ce qui se noie dans l'écritoire des notaires. Peut-on, d'ailleurs, reprocher à des veuves d'avoir aidé à fractionner ce que, faute de temps, Gaillard de Pommeray n'avait pas dissipé de l'héritage paternel? Toute veuve se morcelle elle-même en convolant. Aussi bien les deux ou trois lots de la maison sont réunis postérieurement par Nicolas Poulet, secrétaire du roi, lequel a pour acquéreur, vers la fin du XVIIe siècle, Jean Le Boulenger, maître en la chambre des comptes. Cap-

pelet, maître en la même chambre, occupe déjà l'aile de la maison qui fait coin de rue, lorsqu'il achète encore, en 1754, l'aile qui maintenant touche le nº 23.

Or, ce n'est pas seulement au 21 que nous rencontrons, quai Bourbon, la famille Le Boulenger. Pierre-Charles de Chavannes, contrôleur-général à l'extraordinaire des guerres, acquérait la dernière maison du quai, vers la fin de l'année 1768, des hoirs de Louis-Charles Le Boulenger, seigneur de Chaumont, conseiller du roi, maître en sa chambre des comptes : deux de ces héritiers, sur trois, étaient encore maîtres des comptes. L'année de la mort du grand roi avait vu Louis Rillard, seigneur de Fontenay, abandonner l'hôtel à Lebrun, avocat, en échange d'une maison de campagne à Cormeilles, avec droit au banc dans l'église de ce village près Pontoise. Jean Rillard de Fontenay l'avait hérité de sa femme; celle-ci était fille de François Levau, architecte ordinaire des bâtiments du roi et de Mademoiselle, auteur de l'édifice qu'il avait habité et laissé dans sa succession. François avait pour frère Louis Levau, architecte de l'hôtel Lambert et directeur des bâtiments du roi; de plus, il demeurait tout près de Philippe de Champagne, peintre de Sa Majesté, comme on verra plus bas; d'où il suit que si les artistes habitant maintenant l'île Saint-Louis croient y avoir uniquement succédé à des robins, l'erreur ne fait pas doute. Il est vrai que les arabesques et les médaillons qu'on retrouve au premier étage, dans le salon, datent seulement du règne de Louis XV; mais une plaque de fonte fixée dans la cheminée dudit salon porte le millésime 1659. La famille Lecoq a été adjudicataire de cette maison-frontière, dès le 9 floréal an IX, par suite de licitation entre les deux fils de Charles de Chavannes.

Que si la pénultième propriété du quai Bourbon appartient au maire de Montreuil, descendant du poète Rotrou, qui lui-même administrait si noblement une ville, elle a d'intéressant, en outre, ses rapports d'origine avec l'hôtel Levau, et voici comme. Dublet, juré du roi, vendait le 16 novembre 1657, au prix de 22,654 livres, tant à François Levau qu'au maître-maçon Charles Thoison, son beau-frère, une place à bâtir de 227 toises, dans l'île Notre-Dame, à la pointe du pont Saint-Landry, place tenant d'un côté à celle de Champagne, peintre ordinaire du roi, et à celle de Buisson, menuisier, et de l'autre côté faisant face au quai Bourbon, *etc.* Ce lot appartenait au sieur Dublet, comme faisant partie d'un terrain à lui adjugé par les successeurs de Marie aux termes d'un contrat signé d'*Aunoult;* des murs de fondation y existaient déjà quand l'adjudicataire s'en était dessaisi. A Thoison, qui était de moitié avec son beau-frère, il échut de quoi bâtir le nº 51.

Au reste, sur le quai dont nous nous occupons, les liens de parenté entre insulaires donnent à leurs maisons l'air de famille; l'isolement n'y est qu'accidentel. Le gendre de Levau, que nous vous citions tout à l'heure, est le père de Louis-Hubert Rillard de Fontenay, maître-d'hôtel du roi, qui a laissé le 49 à Maussion de Candé, son gendre, mort conseiller au grand-conseil en 1758. Les fils de Maussion, l'un seigneur de Candé et conseiller au parlement, l'autre, seigneur de la Frizelière et membre du grand-conseil comme son père, ont vendu le 4 juillet 1767 à Jacques Poirée, joaillier, *deux maisons en face du pont de bois, joignant l'une l'autre, occupée l'une par Constantin, procureur au parlement, et l'autre par le sieur de Blanzac.* Les numéros de ces deux maisons juxta-posées sont aujourd'hui 49, 45, car le nº 47

a disparu à tout jamais : c'est une échoppe d'écrivain public, à roulettes, qui répond pour le chiffre absent.

On peut croire, qui plus est, que le n° 43 a fait trio avec les deux autrefois réunis, et que des dépendances s'y ajoutaient encore par-derrière. Son escalier à balustres de bois s'éclaire sur une cour banale, qu'un petit mur divise en plusieurs cases, lesquelles rayonnent autour d'un puits commun. Au lieu de s'égayer de palier en palier, la vue dont on jouit en montant, par les échappées qui s'y superposent, finit par être à l'excès pittoresque. Ces derrières d'hôtel, qu'ils aient appartenu ou non à un maître-d'hôtel royal, abusent de ce que les ordonnances concernant l'entretien externe regardent seulement les façades; on néglige dans le font jusqu'à l'échenillage : trop de mousse grimpante sur des murs décrépits et pas assez de vitres aux fenêtres, voilà un double signe d'abandon qui devrait être justifié par la lèpre! En 1792, le 43 avait pour tenants à l'orient un immeuble au citoyen Vitard de Passy et de l'autre côté un immeuble à la citoyenne veuve de Jacques Poirée, sur le quai de la République, dans l'île de la Fraternité.

Napoléon, dès le Consulat, fit appeler d'Alençon ce quai, qui, après lui, reprit son premier nom; mais alors Vitard de Passy habitait une autre île, celle de la Réunion; il vendait, par procuration, à des merciers de la rue Saint-Denis, les sieurs Ducatel et Mercey, la maison qu'il tenait de sa femme, veuve en premières noces de Monguillon, fils décrassé d'un procureur au Châtelet.

Au nom de la République également a eu lieu, le 24 floréal an VII, l'adjudication régulière *du fonds, tresfonds, propriété, superficie et jouissance* d'un grand immeuble touchant celui de Vitard

de Passy, au profit de la citoyenne Marie-Adélaïde de Loynes, veuve de François-Auguste Leclerc de Lamotte, propriétaire antérieurement. Ce bien se composait du n° 39, que des réparations ont rajeuni du haut en bas, et du 37, dont la vieille porte est encore piquée de fer. En 1774, la même propriété, placée sous la censive de l'église de Paris, s'était vue l'objet d'un litige entre le marquis de Bonneval et Marguerite Frézeau de la Frizelière, son épouse, non commune en biens. Le nom pimpant et frisque de la noble dame nous rappelle qu'un de ses parents contracta hymenée avec la nièce du poète Le Roy, auteur de ballets et d'opéras, et que leur fille fut marquise de Persan; quant aux Bonneval, voici leur armes : « d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules; support : deux griffons d'or. » Bien que l'union fût assez assortie, ne nous étonnons pas que, sous leurs pieds, ait levé la graine processive qu'y avait semée à pleines mains le propriétaire précédent, procureur au Châtelet ayant nom maître Pierre Roy.

Lorsque les plaideurs hésitaient à passer l'eau pour élire domicile chez ce procureur insulaire, il s'intentait des procès à lui-même, d'abord pour ne pas déroger. Exemple : une de ses deux maisons (le 37), dont il a en partie démoli l'édifice, pour le mieux rétablir, et agrandi le jardin, se trouve décrétée, au commencement de 1695, à la requête de son confrère Barbier, qui l'a saisie pour en faire le gage d'une faible créance. Donc les criées ont lieu sur les marches de l'église Saint-Louis, et tous les paroissiens de s'apitoyer sur le désastre qui menace un des leurs. Oh! que les bonnes gens sont déjà bêtes en ce temps-là ! Le décret n'est qu'un leurre imaginé à bon escient par ce matois de procureur, qui tient à passer pour gêné, et la preuve en existe parmi

les titres de propriété, dans la contre-lettre suivante :

« Je soussigné, procureur en parlement, reconnois que quoy qu'il paroisse par un projet de sentence que Monsieur Roy, procureur en la Cour, mon confrère, me doive la somme de 500 livres, portée en la promesse y mentionnée, néanmoins la vérité est que je n'ay point de promesse de luy et qu'il ne me doit aucunes choses, ne luy faisant que prester mon nom, pour, à ma requête, faire prendre un décret volontaire sur lui de sa maison qu'il a acquise de la veuve et des héritiers de M. du Corroy, au moyen de quoy la sentence qui interviendra en conformité du projet ne pourra avoir aucun effet à mon égard.

Fait ce décembre 1694.

Barbier. »

François du Corroy, secrétaire de la chambre du roi, a en effet cessé de vivre lorsque sa maison fixe l'attention de trois honnêtes procureurs, Monguillon, Bourjot, Roy, brelan d'amis qui se servent de prête-nom l'un à l'autre pour déprécier, surenchérir, acheter ou revendre dans l'île ce qu'ils y trouvent disponible, et Roy se fait aider par ses deux acolytes pour amener l'opération à bien. Un peu avant cette mutation, la veuve ou la sœur du défunt administre la propriété, lorsque les syndics-directeurs qui ont succédé à Marie remplacent la rente, originairement garantie à ce dernier sur chaque maison, par une contribution forcée de 8 livres par toise une fois payées et pour libération définitive (année 1693). En remontant enfin à l'origine de la construction, on rencontre Bertrand du Corroy, juré-mesureur de grains, père de François. Un devis notarié, qui se retrouve aux pièces, a été disposé en 1640 et témoigne de la prud'hommie de Du Corroy, tenant à prévcir au juste la dé-

pense; seulement un des maçons ne sachant pas signer son nom, on lui a demandé une croix, et il a dessiné un marteau, qui conclut mieux, vu la nature de l'acte. Le 39, il est vrai, n'a pas eu le même fondateur que le 37; quatre ans après avoir pendu sa première crémaillère, le juré-mesureur s'est arrangé de l'autre bâtiment avec un conseiller au parlement, Michel Parrua.

Le citoyen Courmont disposait en l'an VII du n° 35, où avait résidé en 1789 M. Hermant, ministre du prince évêque de Spire. Au milieu du même siècle, un conseiller au grand-conseil avait eu également ses pénates sous ce large toit; c'était Choppin de Gouzangré, qui depuis longtemps aussi remplissait la charge de premier président à la cour des Monnaies. Le père du président avait été lieutenant-criminel, et son fils, Charles-Etienne, entrait au parlement avec la qualité de conseiller en 1751. L'hôtel n'a pas porté, que nous sachions, le nom de cette famille, originaire de l'Anjou, qui pouvait bien n'en être qne locataire. Des sculptures et un balcon décorent sa façade; quelques peintures qui ont passé le temps où la mode les traitait de surannées, font dessus-de-portes à l'intérieur.

Cette épée flamboyante d'archange qui a chassé Adam du paradis terrestre semble s'être allongée, tordue en arabesque, pour aider, au contraire, depuis plus de deux siècles, à monter l'escalier du n° 33, dont la splendeur déchoit évidemment depuis que la marquise de Nesles n'y est plus, en d'autres termes, depuis la fin du règne de Louis XVIII.

Quel beau morceau ensuite que la porte du 31, toute lardée de gros clous à tête! La maison attenante est ferrée d'une rampe d'escalier comme on ne saurait plus en battre; elle aidait à mon-

ter, en 1750, messire Roualle de Boisgelou, non pas à des honneurs (Boisgelou était déjà membre du grand-conseil), mais tout bonnement à son appartement. Saluons dans le 25 un des doyens de l'île Saint-Louis; on dit que ce fut un des hôtels du duc de Nevers, neveu de Mazarin. Comme le 9 appartient à M. de Gheldre, nous voilà obligé de renvoyer notre lecteur au n° 34 de la rue Bourbon-Villeneuve, dans notre publication même : ce multiple propriétaire ne reçoit de bonne grâce ses locataires eux-mêmes que le jour du terme.

Au reste, en se rapprochant de la rue des Deux-Ponts, les façades du quai changent d'aspect ; leurs portes, qui sont bâtardes, font ressortir l'ampleur des autres, qui convenait si bien à la grande robe. Finissons-en par le n° 1, dont l'allée basse et l'escalier sans rampe se font jour avec peine à travers une bâtisse portant assurément deux siècles, mais magnifique encore de suffisance, comme un gueux qui s'en va drapé de son manteau remis à neuf; pourtant, que dis-je ! dans le nombre des gens qui franchissent son allée basse, ses degrés inégaux, il en est qui soupirent après un lit dressé dans une maison encore plus modeste : c'est un bureau de placement.

La rue et l'impasse des Bourdonnais. (1)

I. — Entre la Rue de la Poterie et la Rue Saint-Honoré.

Une maison qu'il a fallu couper, en 1787, pour percer la petite rue Lenoir, et qui se retrouve aujourd'hui rue des Bourdonnais, 45, appartenait, d'après le plan de Turgot, à la rue de la Chaussetterie, maintenant incorporée à celle Saint-Honoré. En effet, à travers une grille, voyez cette cour réduite de moitié, ces balcons ou plutôt ces ponts renouant à chaque étage la communication interrompue ; voyez enfin ces jours, pris sur la rue par des simulacres de croisées, comme dans un décor de théâtre. Le nom propre qu'on ne lit déjà plus sur les écriteaux bleus à lettres blanches était celui de Lenoir, lieutenant de police : le bout de rue dédié à ce magistrat a mis en appétit la rue des Bourdonnais, qui a fini par

(1) Notice écrite en 1858. Il s'en fallait alors de quelque chose que la rue des Bourdonnais se prolongeât jusqu'à l'emplacement de la rue Berger actuelle ; à cette extrémité elle s'est élargie et remise à neuf, depuis la rue Saint-Honoré, et la nouvelle rue des Halles la croise au même carrefour. L'autre bout a changé de niveau, comme le quai de la Mégisserie, mais seulement pour les voitures : des marches et des parapets réservent aux piétons deux trottoirs à l'ancienne élévation. Tout y est de construction nouvelle jusqu'à la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, qui naguère traversait la rue des Bourdonnais, mais qui n'y donne plus que d'un côté. L'une des autres maisons séculaires qui ont disparu était au fond de l'impasse des Bourdonnais, maintenant à jour, qui conduirait à la nouvelle rue du Pont-Neuf si une barraque n'y mettait le holà.

n'en faire qu'une bouchée, pour se trouver encore plus près des Halles. Le passage de l'Échaudé, déjà ouvert sous Louis XIV, allait de la rue au Lard à la boucherie de Beauvais, rue de la Poterie, et la viande s'étalait jusque dans ce passage. Une porte à colonnes, dominée par un grand balcon, fait remarquer la plus moderne des maisons de l'ancienne rue Lenoir ; l'architecte Souris l'édifiait, sous Louis XVI, pour Mme Damesme, marchande de vin vis-à-vis, dont le fils ensuite fut banquier.

II. — Ancienne Rue des Bourdonnais, comprise entre les Rues Saint-Honoré et Rivoli : 26 *Maisons,* 7 *Lanternes en* 1714.

Le nom de *rue Adam-Bourdon-et-sire-Guillaume-Bourdon* est porté tout au long, dès 1297, par celle qui l'abrège un peu plus tard. Guillaume Bourdon est de la même époque et il a un ou plusieurs frères, ladite rue comptant alors de 6 à 7 Bourdon pour habitants.

La draperie, la bonneterie, la toile et autres branches du commerce des tissus ont leur café de prédilection au coin des rues Saint-Honoré et Bourdonnais ; la laine s'y assouplit, le coton s'y détord, le crin lui-même s'y amadoue, depuis l'époque de la Convention, et plus d'un commis-voyageur y a vu, dans une seule soirée, jusqu'à 450 demi-tasses passer à son débit ou à son crédit sur le grand-livre de la dame du comptoir. Dans le cours du siècle précédent, cette encoignure appartint à Foin, conseiller au parlement.

Les autres propriétaires de la rue des Bourdonnais d'alors étaient du même côté, c'est-à-dire à gauche pour qui venait de la rue Saint-Honoré :

M. Pajot, en son hôtel. — Le même, à l'enseigne du Grand-Louis. — M. de Chaunoy. — M. Boulanger. — M. Roger. — Le même. — Le même.

Sur la droite se suivaient :

M. de Clérambaut, à l'angle de la rue Saint-Honoré. — La présidente Boucher, à la Pomme-d'or. — M. Porlier, à la Tête-Noire. — Mlle Maillié. — La même, à la Providence. — M. Boutet, au Roi-des-Romains et à la Croix-d'or. — M. de Bourges, maître des comptes, à la Ville-de-Lyon. — Le même, à l'Ecu-de-Bretagne. — Les héritiers du président Roze, à la Couronne-d'or. — M. Noblet. — M. Truchot, greffier. — Le même. — La veuve Honoré. — M. Prédot, architecte.

Et la plupart de leurs maisons se retrouvent. Le 39 a eu beau changer d'enseigne, au coin de l'impasse des Bourdonnais, sa Barbe-d'or ne reluit qu'au menton de l'ancienne Tête-Noire. D'autres sculptures peintes et des inscriptions commerciales barriolent le mur extérieur de cette propriété, qui fut un petit hôtel entre cour et jardin. D'autres logis bien plus considérables pouvaient prétendre au doyenné de la rue, en tant que dignité ; mais celui-là pouvait leur disputer la doyenneté d'âge. La directe en étant contestée au fief de la Trémoille, il y avait eu transaction, vers le milieu du règne de Louis XIV, entre l'Archevêché et le Domaine, ce dernier s'étant désisté de ses prétentions moyennant compensation. Mme Porlier, née Suzanne Fardoël, était propriétaire à cette époque ; elle eut pour héritiers les Porlier de Compiègne, ses fils, auxquels succéda la famille Brochant en l'année 1729. Les Brochant vendirent à Barbier, vingt-neuf ans après, et c'est alors que la Barbe l'emporta : un jeu de mots pesait dans la balance. Barbier était marchand ; il n'en acheta pas moins dans l'impasse et la rue deux autres maisons, contiguës à la Barbe-d'or, l'une aux enchères publiques et l'autre de Jullier, secrétaire du roi, à l'image de la Reine-de-Pologne, à l'ancienne image de l'Enfant-Jésus.

Il avait donc en 1786 les nos 39 et 41 d'à-présent, et le 43 était au sieur Hamelin. M. Barbier, marchand de soieries, s'établissait encore en l'an IV dans la principale de ces maisons, à la place de quelqu'un des siens.

La Barbe-d'Or avait plusieurs portes sur l'impasse, qui avait cessé d'en être une pendant le règne de Charles VI, car elle se prolongeait alors, et pendant les règnes qui suivirent, jusqu'à la rue Tirechappe, sous le nom de *rue du Cul-de-Sac*, puis de *rue qui-aboutit-à-la-rue-des-Bourdonnais*. Dans le cours du XVIe siècle, la dénomination plus pittoresque de ruelle, puis de cul-de-sac de la Fosse-aux-Chiens, prévalut malheureusement : elle rappelle un dépôt local de boues, de charognes et d'autres immondices, qu'eut la ville au-delà de sa deuxième enceinte. De cette voirie il restait quelque odeur dans le marché aux Porcs qui en avait d'abord pris la place. En l'an 1319, on y avait brûlé deux femmes hérétiques, de la secte des Turlupins, et cet autodafé purement d'essai avait été suivi, trois siècles après, de beaucoup d'autres, en vertu de la loi incessante du progrès; on y avait aussi plongé dans l'eau bouillante des faux-monnayeurs, schismatiques dont l'hérésie pratique était autrement dangereuse.

Un peu avant la mort de Louis XIV, l'impasse comportait déjà 4 maisons et 2 lanternes, mais encore conciliantes, encore prêtes à fermer les yeux sur bien des choses : c'était pourtant l'âge d'or du cul-de-sac aux antécédents fanatiques et pestilentiels. Ses murs bossués, ses portes presque romanes, ses fenêtres, dont bien des vitres sont en papier, d'autres en verre de bouteille, enfin ses escaliers à marches déprimées ont encore moins dégénéré que le rang de ses habitants. Nous doutons, il faut en convenir, qu'Henri de Valois,

seigneur d'Orcé, historiographe du roi, rencontrât plus de fondrières et de flaques d'eau, au XVIIe siècle que si c'était au moment ou nous écrivons, pour rentrer dans l'hôtel où il vivait avec sa mère et ses frères (2me porte cochère à gauche dans l'impasse). Cette circonstance n'était pas de nature à guérir la mauvaise humeur qui lui était familière, mais qui ne l'empêcha pas de se marier, à l'âge de 60 ans et aveugle, avec une jeune femme, de laquelle il eut sept enfants. Son frère, Adrien de Valois, également historiographe et pensionné comme homme de lettres, fit un mariage tout aussi peu précoce. L'un d'eux était le père de l'ingénieux écrivain Charles de Valois, membre de l'Académie des inscriptions et auteur de *Valesiana*. Même impasse, n° 6, un escalier à belle rampe est de l'âge qu'aurait l'aîné de ces Valois; un maréchal-de-camp possédait la maison, avant qu'elle fût réparée en 1770 par le vendeur du grand-père de M. Hérelle, notre contemporain. Quant à la Fosse-aux-Chiens, son nom a été supprimé seulement en 1808, sur la demande des habitants, accueillie par M. Frochot, préfet de la Seine.

Voici, du reste, quels étaient les voisins de la précitée Mme Porlier dans le cul-de-sac où elle avait au moins une porte cochère :

Alexandre, au Château-Couronné, où l'on entrait par la rue Saint-Honoré. — Gaillard, porte cochère (ancien hôtel Valois). — Godeheu, entrée rue Tirechappe. — L'abbé Gilbert, *item*. — De Mennes, banquier, porte cochère. — Boutet, entrée par le cul de-sac et par la rue des Bourdonnais. — Mlle Maillet, entrée par la rue des Bourdonnais.

Les 4 maisons officiellement portées à l'avoir du cul-de-sac étaient probablement celles de Barbier, de Gaillard, du banquier Mennes et de

Boutet. M. de Fromand était propriétaire dans le fond, sur la fin de l'ancien régime.

L'hôtel Valois, au reste, dépendait de l'hôtel Mazarin (nº 35 de la rue) : quoi d'étrange à ce que le cardinal-ministre logeât Henri de Valois, auquel il servait une pension, tout comme le président de Mesmes, et qu'il mit sur son testament! Alors on se préoccupait peut-être un peu trop tôt, mais cela vaut encore mieux que trop tard, du qu'en dira-t-on de l'histoire, qui, pour ne pas s'écrire dans un grenier, loin des secrets d'État, ne les en surprenait que mieux. L'unité, il est vrai, n'en avait pas fait une énigme difficile à déchiffrer ; il y avait en ce temps-là non-seulement les vœux et les prétentions, mais encore les droit des parlements, des juridictions, de l'Eglise, des paroisses, des provinces, des communes, des seigneuries et de la bourgeoisie, pour contredire au bon plaisir du roi, des princes du sang et des ministres, qui seraient maintenant désolés d'avoir affaire à si forte partie. L'historiographe du roi et celui de la Ville jouissaient alors de plus d'indépendance encore que la presse officielle et officieuse de notre temps ; mais les mémoires, ces épreuves de l'histoire, faisaient toujours de l'opposition. Aussi bien l'hôtel Mazarin de la rue des Bourdonnais doit avoir été peu de temps et de bonne heure la résidence en titre du cardinal, qui avait commencé par recevoir à Paris, comme nonce du pape, l'hospitalité de Richelieu, dont il était la créature.

Gomboust, lorsqu'il gravait son plan de Paris, soulignait cet hôtel, bâtiments et jardins, d'une légende microscopique en lettres italiques, laquelle au moyen d'une loupe nous avons déchiffrée ainsi : *La Donania* ; l'invraisemblance de cette version trahissant une faute d'impression, nous croyons que l'hôtel Mazarin était devenu *La Douane*.

Il se peut néanmoins que ce fût ou *Le Domaine* ou *La Monnaie*. Celle-ci, à la vérité, s'étendait plus tard de la rue de la Monnaie aux rues Boucher et Thibautodé, c'est-à-dire plus bas ; mais ayant, par ordre de Louis XIII, essayé de s'établir au Louvre, elle avait pu, après cela, se contenter quelque temps d'un local provisoire. En 1623 une propriété, donnant du même côté sur la rue et du même sur le cul-de-sac, avait appartenu à Levieulx, et il est probable que nous la revoyons aujourd'hui dans l'ancien séjour de Mazarin, dans l'ancien Roi-des-Romains et dans l'ancienne Croix-d'or. Michel Boutet, l'un des quartiniers de la ville de Paris, y demeurait déjà lorsqu'il acquit, en l'année 1699, le fief de la Trémoille. Mais le moyen que cette terre noble ne fût pas dès-lors divisée ! Ne figure-t-elle pas parmi les neuf fiefs dont l'historien Sauval, mort en 1670, avait à sa manière passé reconnaissance à l'archevêque de Paris ? Comme un hôtel superbe se fait encore sentir dans les trois corps de logis de Boutet, maintenant à M. Lesage de Mongey ! Les marchandises l'encombrent, il ne plie pas ! De magnifiques escaliers en pierre, larges comme ceux des Tuileries, prêtent leurs rampes de fer aux mains calleuses, bien que l'un d'eux soit encore décoré du chiffre de Son Eminence. M. de Mongey a transporté dans sa maison de campagne un immense portrait du cardinal, dont la famille Séguier a la copie, et qui ornait le grand salon du premier ; son appartement de Paris est enrichi de consoles et de girandoles, fortes en dorures, qu'il a fallu retirer de la même pièce, pour y étager des rayons. Le derrière de l'hôtel va être prochainement entamé, pour élargir la rue Tirechappe.

M. le comte d'Hauterive, propriétaire du 33, s'est empressé de mettre ses titres à la disposi-

tion de l'historiographe des anciennes maisons de Paris; malheureusement ils ne vont pas plus haut que le milieu du siècle précédent, et aucun nom propre n'y éclipse ceux du détenteur actuel et de ses prédécesseurs déja cités, les deux de Bourges, famille à laquelle s'est allié M. Leroux de Lincy, archéologue. Malgré la grande porte de cette propriété, elle a dû être originairement, au cœur du fief de la Trémoille, le petit hôtel d'un des deux plus grands qui l'enserraient.

Le 31 occupe l'emplacement de la Couronne-d'Or, qui avait été l'hôtel des Carnaulx. Des négociants, MM. Cohin et Cie, l'ayant fait reconstruire en 1841, ont donné, pour ne pas tout perdre de cet édifice merveilleux, manoir aux pierres brodées comme par les fées, une tourelle et un escalier fort remarquables a l'école des Beaux-Arts. Deux pierres finement sculptées ont échappé, toutes seules, et à la destruction et à l'exil; on les a incrustées de chaque côté du portail, à l'intérieur de ce temple du commerce aux comptoirs si multipliés. Les arabesques enchâssées dans cette cour rappellent aux initiés l'histoire de la maison la plus célèbre de la rue. La totalité n'en fut pas construite par Pierre Le Gendre, trésorier de l'extraordinaire des guerres sous Louis XII, car elle avait été dès le XIIIe siècle séjour royal : Philippe-le-Bel, puis Charles d'Orléans, frère du roi Jean, y avaient résidé. Guy de la Trémoille fut fieffé, le premier, de la grande et de la petite Trémoille; il en fit décorer le chef-lieu avec un goût auquel on rend encore hommage. Vint ensuite Louis de la Trémoille, sur qui le roi ne vengea pas les injures faites au duc d'Orléans. Petite terre pour de grands-officiers de la Couronne, mais bien située, à quelques pas du Louvre! Ils y avaient droit de justice, et leur censive se maintint jusqu'à la

Révolution au profit de leur ayant-droits, sur tous les terrains aliénés de l'une et de l'autre Trémoille. Les sires de cette vaillante race furent même de maison souveraine : Anne de Laval, fille de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, en épousant un membre de cette famille, lui apporta ses prétentions au trône de Naples en l'année 1521, et de là vient le titre d'altesse accordé à leurs descendants. Le grand hôtel dont nous parlons longeait toute la rue de Béthisy jusqu'à celle Tirechappe (1), avec plusieurs issues. Une portion tout au moins en appartenait à Antoine du Bourg, chancelier de France, sous le règne de François Ier; néanmoins les Drapiers en acquéraient aussi, dès 1527, de quoi faire un hôtel pour leur communauté; ils y plaçaient tout de suite leur bureau, et puis y mettaient les maçons, au milieu du siècle suivant, pour opérer une reconstruction. L'an 1629, cette corporation, dont Philippe-Auguste avait érigé les statuts, demandait des armoiries aux prévôt et échevins, et bientôt elle portait : un navire d'argent à la bannière de France flottante, un œil en chef sur un champ d'azur. Mais cette confrérie avait une rivale dans celle des Drapiers-chaussetiers, dont le patron était différent, et qui lui disputa le pas jusqu'à la réunion des deux corps, en l'année 1648. Cependant Pomponne de Bellièvre, surintendant des finances d'Henri III, puis disgracié, puis chancelier de France sous Henri IV, puis encore déshérité de la faveur royale, laissa tout ce que le chancelier du Bourg avait eu de l'hôtel en sa possession antérieure à Nicolas, un de ses fils, président à mortier, doué d'une

(1) La rue de Béthisy a été englobée par le prolongement de la rue de Rivoli, et celle Tirechappe par la nouvelle rue du Pont-Neuf.

énergie héroïque ; ce dernier engendra un autre président, qui épousa la fille de Bullion le surintendant, et qui vécut avec magnificence, tout en appliquant beaucoup d'argent à la fondation de l'Hôpital-Général.

La famille de M. Lacrosse dispose depuis 1820 d'un immeuble, sis à l'angle de la rue Limace (1), qui fut adjugé en 1787 à Muraine, marchand de draps. Le reste de ses antécédents se confond avec ceux d'une maison à laquelle il se rattachait, et dont nous allons vous parler.

La belle porte, au n° 30 ! et comme cette façade irait bien à l'ancien chef-lieu d'une Trémoille, ne fût-ce que la petite, ou de quelque autre fief ! La Trémoille s'étendit, en effet, d'une rive à l'autre de la rue des Bourdonnais ; mais le fief de la Crosse-Saint-Yon y occupait l'un des deux angles de la rue Boucher, auquel vis-à-vis était fait par l'un des angles du fief Popin. Pierre Legendre, ce contemporain de Louis de la Trémoille, ne fut pas moins propriétaire au 30 qu'au 31 de notre époque et il doit y avoir d'autres précédents communs aux deux immeubles. Le financier du temps de Louis XII remplissait, sous le règne suivant, les fonctions de prévôt des marchands, lorsque se livra cette bataille où tout fut perdu *fors l'honneur*. Il laissa son second hôtel, avec d'autres biens, terres et seigneuries, à son petit-neveu, Nicolas de Neufville, lequel fut élu à son tour, en l'année 1566, chef de l'édilité parisienne. Ce Neufville, qui vécut encore trente-deux ans, et que le roi fit chevalier de son ordre, se trouva le grand'père du marquis de

(1) Cette petite rue débouchait naguère à l'endroit où s'élève une construction neuve, qui porte le n° 36, en face de l'impasse des Bourdonnais et de la Barbe-d'Or.

Villeroi, gouverneur du Lyonnais en 1615, mort à vingt-sept années de là. Nicolas, fils de celui-ci, eut, au lieu d'une province, l'enfance de Louis XIV à gouverner, fut maréchal de France, puis duc et pair. Ainsi la rue des Bourdonnais, dans laquelle plus d'un porte-balle, venu à Paris en sabots, s'est érigé lui-même en millionnaire, a vu se faire plus lentement la haute fortune des Villeroi, œuvre de plusieurs générations. Le maréchal vivait encore lorsque Pajot prit possession de la propriété, ayant une seconde entrée rue des Déchargeurs, et le nouveau-venu en fit bientôt l'hôtel des Postes, dont il était contrôleur-général : Pajot, reçu secrétaire du roi en 1680, était l'époux de Marie-Anne Oger, dame de Villers, Onz-en-Bray et Saint-Aubin. Son fils, comte d'Onzembray, fut aussi contrôleur-général des postes et relais de France, et de plus gendre de Rouillé, son prédécesseur ; ils avaient leur hôtel de campagne à Bercy, où mourut plus tard Louis-Léon, un de leurs enfants, honoraire de l'Académie des Sciences, ancien intendant-général des postes, et dont un frère aussi, Pajot de Villers, avait rempli les fonctions qui sortirent si difficilement de leur famille. Les honneurs du *Mercure de France* ont été faits en septembre 1739 aux d'Onzembray, dont le savant, mort sexagénaire en 1754, avait nommé son légataire universel Léon-François Le Gendre d'Onzembray, lieutenant-général des armées du roi. Leur hôtel s'adjugea en 1768 à Antoine Gérard Galley, directeur des bâtiments du roi. M. Combe, directeur de l'entrepôt des verreries de Saint-Quirini, achetait la même propriété, en 1792, des hoirs de Ducloslange, décédé secrétaire du roi cinq ans avant. Enfin Tollard, marchand de graines et médecin, prenant aussi dans les contrats sa qualité d'auteur du *Traité des Végétaux*, léguait l'immeuble en 1842 à M. Gervais.

Encore une maison, le 28, détachée de l'hôtel voisin et qui a été pour le moins tributaire du fief de la Trémoille.

Mais en scrutant ainsi la vie privée de l'ancienne rue des Bourdonnais, pour en livrer à la publicité des particularités caractéristiques, où allons-nous placer un hôtel de Fleury, dont Sauval ne nous a rien dit, mais qu'il a dû connaître? C'était assurément l'une des maisons dont nous venons de forcer la porte.

III. — *Ancienne Rue Thibautodé, ajoutée à celle des Bourdonnais en* 1852 : 29 *Maisons*, 6 *Lanternes en* 1714.

Ce tronçon de la rue dont nous nous entretenons serpente entre la rue de Rivoli et celle Saint-Germain-l'Auxerrois. Thibaut-Odet, trésorier d'Auvergne en 1242, lui aurait donné son premier nom, au dire de l'abbé Lebeuf; toutefois on écrivait *rue Thibault-aux-Dez* au siècle XIII, et cette orthographe nous reporte à l'existence probable d'un joueur heureux, qui a bâti pignon sur rue au lieu de se jeter à l'eau. Au début du règne de Louis XV, des boutiques commençaient à remplacer, au rez-de-chaussée des maisons de cette rue, les écuries des petits hôtels de magistrat qui s'y trouvaient, mais qui étaient plus divisés et par conséquent plus nombreux que les immeubles de notre époque, affectés au commerce en gros pour la plupart. Les édifices, à la division près, sont demeurés ce qu'ils étaient alors qu'il en ressortissait de la Trémoille. Néanmoins le fief Popin fut dit aussi Thibautodé; il figurait sur le Terrier de l'archevêque de Paris pour 10 maisons, et l'évêque du même diocèse en avait reçu foi et hommage alors que la justice particulière du fief se tenait au porche de l'église

Saint-Jacques-la-Boucherie. Olivier de Villecroix avait vendu ce domaine féodal, en l'année 1357, à Etienne Marcel, séditieux prévôt des marchands. Je crois que la censive de Notre-Dame pesa à titre plus direct sur un héritage qui paraît être le n° 12 de la présente rue des Bourdonnais.

Tout ce qui s'en appelait Thibautodé eut simultanément pour propriétaires riverains dans le courant du XVIIIe siècle :

A gauche, en venant de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois : — Massaux, au coin de cette dernière rue. — Cottaud, sécrétaire du roi. — Henry. — Blouin, avocat. — Guéribout. — Patu, 2 maisons. — Mme de Mailly. — Le Bros. — Mâcon. — de Saint-Genis. — S. M. le roi. — Maillet, conseiller au parlement, hôtel de Beauvais. — Mme de la Villemareuil, à l'enseigne du Roi-de-France, au coin de la rue Béthisy.

A droite : — Le Double, maître des comptes, pour la maison qui venait alors la 4me après la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. — Hallé, ensuite. — Beaulieu, maître des comptes, 3 maisons. — La veuve de M. de la Bonne, au coin de la ruelle des Trois-Visages. — Charron. — Darbaut. — Mlle Laurent, au coin de la rue des Deux-Boules.

Plaise à l'ami lecteur, muni de ce viatique, de reprendre avec nous le cours de la pérégrination.

26, ancien hôtel Le Boullanger. Plusieurs branches de la même famille, ou plusieurs familles à peu-près du même nom, se sont illustrées dans la robe. Vincent Le Boullanger, avocat au parlement de Paris, puis procureur du roi à Amiens, uni à Antoinette du Béguin, « dont le père était « mayeur de la même ville, » a fait imprimer en 1586 des *Ordonnances politiques*. Son fils, Philippe Le Boullanger, seigneur de Salleux, Hamel et

autres lieux, conseiller du roi, élu en l'élection d'Amiens, a été à son tour le père de Nicolas, avocat au parlement. Ces deux derniers ont bien connu le petit père André Le Boullanger, parent des magistrats, et de plus augustin réformé, qui a prêché pendant 55 ans dans le royaume et n'est mort qu'en l'année 1657. La reine-mère, le prince de Condé et beaucoup d'autres personnages goûtaient son genre d'éloquence exubérante d'originalité. Un jour, entre autres, il comparait les quatre docteurs de l'Eglise à des rois, à ceux du jeu de cartes: saint Augustin était roi de cœur, à cause de sa charité; sainte Ambroise, roi de trèfle, pour les fleurs de son éloquence; saint Jérôme l'était de pique, en vertu de son style mordant; et de carreau, saint Grégoire-le-Grand, vu sa logique terre-à-terre. La famille de M. Leclère dispose, depuis 60 ans, de la maison Le Boullanger, qui vraisemblablement fut aussi à Darbaut, et où, pour délecter les amateurs, se maintiennent un large escalier à rampe de fer plus d'une fois séculaire et une belle porte toute mouchetée de clous.

M. Rousseau a trouvé au 22, ne faisant jadis qu'un avec le n° 24, un escalier non moins intéressant; mais le nouveau propriétaire habite un château éloigné, et le concierge, dit-on, n'a pas même l'état des glaces à réclamer aux anciens locataires. Malgré tant de lacunes, M. Rousseau a recueilli sur les lieux des traditions orales, qui en disent plus long que le nom de M. Charron, inscrit au tableau ci-dessus. La maison fut à l'origine celle des commandements de la reine Blanche; elle attenait à la campagne; on y vénère encore une borne, dite le *pas de la reine*, dont elle se servait pour monter sur un âne. Un prévôt des marchands, ajoute-t-on sans le nommer, a postérieurement habité ce petit manoir historique;

seulement son nom n'a pas fait comme la borne, et c'est à nous de courir après. Mais nous n'irons pas loin, un prévot des marchands s'étant appelé Charron.

L'impasse des Trois-Visages vient ensuite, mais elle est fermée par une grille, comme les loges des animaux carnassiers au Jardin-des-Plantes. Un honorable négociant, M. Varin, qui compte au nombre des édiles parisiens, est locataire du nº 20, hôtel qui sent encore la grande robe et que pourtant a occupé en l'an 1780 Froisy, simple procureur au grand-conseil. Mme de la Bonne elle-même n'en a-t-elle pas été propriétaire? Nous ne pouvons nous y tromper que d'un numéro.

Or ça, vieille porte à clous du 16, dont la sonnette est un anachronisme, veux-tu reprendre pour un moment ton marteau d'autrefois? — Pan! pan! messire l'Hoste de Beaulieu est-il céans? — Vous le trouverez à la cour des comptes..... Or cette indication ne nous dit pas grand'chose quant à l'année. L'hoste, seigneur de Beaulieu, était maître des comptes dès 1683; mais son petit-fils l'était aussi, quand commença la guerre de Sept-ans: un membre du grand-conseil, qui s'était démis de sa charge en l'année 1722, avait eu celui-ci pour fils et celui-là pour père. Pinguet de Bellingan laissa ensuite en héritage à la veuve d'un Le Boullanger, seigneur de Rivery, conseiller du roi, lieutenant au bailliage et siége présidial d'Amiens, l'hôtel qui se trouvait sous la censive de la chapelle des Cinq-Saints, laquelle faisait partie de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Hariagne de Guiberville, seigneur des Corcelles, président honoraire au parlement, disposait alors d'une maison toute voisine, qu'on ne tarda pas à joindre à l'autre et qu'il tenait de sa mère, veuve de Pierre Hariagne, secrétaire du roi, trésorier du duc d'Orléans. Après la signature du funeste traité de Paris, conclusion de la guerre

de Sept-ans, le sieur Cosseron, ancien mercier de la rue Saint-Honoré, possédait l'une et l'autre propriété, qu'il joignait en les réparant d'importance. L'immeuble appartenait postérieurement à M. Tiolier, graveur-général des monnaies sous l'Empire. M. le général baron de Béville, à présent aide-de-camp de l'Empereur, a épousé une D[lle] Tiolier; c'est ainsi que M. Grenet tient de M. de Béville ladite propriété, ainsi que le n° 18, qui venait d'être presque entièrement refait.

Un passage mettait la rue Thibautodé en communication directe avec l'ancienne Monnaie. L'habitation du chef de l'établissement a entièrement échappé à la démolition, autorisée en 1776, des bâtiments de cette Monnaie; vous le voyez dans le n° 19, dont la façade est ornée de sculptures et séparée de la rue par une cour : des vestiges de peintures y apparaissent derrière des rayons de magasins. Georges de Saint-Julien, procureur au Châtelet, s'est fait adjuger, après la translation de la Monnaie, l'ancienne maison du directeur, et depuis lors, mais en vain, l'Etat a essayé de revenir sur l'adjudication.

Que dire ensuite du 14, après avoir franchi sa porte à clous? Noël Hallé, peintre distingué, y précéda son fils, qui devint médecin de Napoléon I[er], puis de Monsieur sous Louis XVIII. La rue avait eu antérieurement pour habitants les deux frères Berthollet, médecins, et comme Greuze, à son tour, y eut son atelier, rien n'empêchait qu'il y succédât à Noël Hallé. La maison a gardé une cour étriquée, et cette cour un arbre, prisonnier qui demande en grâce, pour ses rameaux, du soleil et de l'air, que lui mesurent avec avarice les maisons enserrant le préau.

Quelles ombres va évoquer le 13, au fond duquel s'agite maintenant une hôtellerie, dite de

Grammont? Parais d'abord, seigneur de Villoteaux, d'Amb et des deux Trémoille en 1598; renvoie en possession, pour notre édification, les Baduel, adjudicataires quatre ans après de cette maison, décrétée sur Mauger, avocat en conseil privé. Noble homme Baduel Tinant, secrétaire-interprète de Louis XIII ès-langue germanique, préside, en l'année même où ce monarque rend son âme à Dieu, à la vente que font la veuve et les enfants d'Henry Baduel à Claude Breget, médecin du roi en son Châtelet. Mais on appelle alors échange la vente des immeubles dont le prix se paye en un transport de rentes; c'est ainsi que Breget passe pour avoir acquis par voie d'échange la propriété des Baduel, laquelle en 1625 payait son cens de 6 deniers parisis par an au baron de Gisnors et de Hesmes, seigneur du fief de la Trémoille. Le financier Bénigne Bernard, secrétaire du roi, maison et Couronne de France, a succédé au baron de Gisnors, lorsque Breget passe de vie à trépas; la veuve du médecin, de concert avec sa famille, cède à son gendre Blouin, un avocat, l'hôtel qu'elle habite avec lui et qui relève alors du président au parlement Musnier. Le droit d'ensaisiner, de par le fief, revient ensuite à Charles de Laval, marquis de la Trémoille, du chef de son épouse, dont feu le président Musnier était le père. Quant à l'immeuble, il passe des Blouin, par héritage, à Mareschal de Montfleury, conseiller au Châtelet. Il se compose alors de trois corps de logis distincts, dont un petit : comment s'explique cette agglomération?

Pour le savoir, il nous faut recourir à l'historique d'une maison voisine, que le notaire Serret possédait en 1690. La présidente Sanguin, née Séguier et partant cousine du chancelier, l'achetait sous la régence d'Anne d'Autriche; c'était la veuve de Cristofle Sanguin Tinant, seigneur de Livry,

président aux enquêtes et prévôt des marchands; c'était aussi la mère d'un poète et de quel poète! Denis Sanguin de Saint-Pavin, bossu et rieur comme Scarron, était pourvu de l'abbaye de Livry; mais il en avait fait un séjour de plaisir, dont le luxe était relevé par l'esprit qui s'y dépensait. Saint-Pavin, sous les auspices du grand Condé, dont il était l'hôte, a frayé avec des personnages de marque, qui ne dédaignaient pas toujours de faire carrousse avec lui. Il ne doit, à vrai dire, son immortalité qu'à des épigrammes de Boileau.

En 1657, treize ans avant la mort du poète, sa mère trouve un acquéreur dans son locataire Jean-Phélippes Patu, trésorier-général du sceau. Au bout de 80 ans, messires Claude-Guillaume Lambert et Roualle de Boisgelou, membres du grand-conseil, époux de deux D[lles] Patu, s'entendent avec leur belle-sœur, veuve d'un conseiller au parlement, et Louis Patu, conseiller aux comptes, pour vendre cette maison, dite la Rose-Rouge, au sieur Raton, tailleur d'habits, qui a pour successeur son fils, un avocat. Puis M[lle] Mareschal de Montfleury,, déjà propriétaire à côté en 1785, s'agrandit de la Rose-Rouge : Bochard, marquis de Champigny, ratifie cette acquisition, comme seigneur du fief de la Trémoille.

La réunion matérielle des trois corps de bâtiment n'a lieu qu'en 1792, entre les mains d'un autre détenteur, qui les cède en un seul, le 9 nivôse an XII, à Maugis, plus tard conseiller à la cour royale de Paris, grand'père de M[me] Saunac, dont le mari est aussi magistrat et qui dispose actuellement de la totalité du 13.

D'autres maisons, qui ne sont pas puînées, mais qu'on a bien pu rajeunir, entourent l'hôtel dont nous venons d'esquisser la biographie, et

qui tenait à une maison au comte de Mailly en 1789. Malgré ce comte et quelques autres gentilshommes y attachés par le droit de propriété, la rue Thibautodé et celle des Bourdonnais ne furent en quelque chose représentées que par le tiers-état aux derniers Etats-Généraux. Aujourd'hui les deux autres ordres n'auraient plus guère d'électeurs parmi les habitants de la rue des Bourdonnais, si j'excepte le nº 10, où demeure un littérateur, M. le comte de Saint-Geniès. Le facteur, si la qualité de comte ou d'homme de lettres figure sur une enveloppe de lettre, n'a plus besoin de lire le reste; il sait d'avance quel nom et quel numéro suivent.

IV. — *Ancienne Rue de l'Arche-Marion, assimilée en* 1852 *à celle des Bourdonnais :* 1 *Maison,* 0 *Lanterne en* 1714.

Quelle était donc cette maison isolée? Voici le 3, dont l'escalier encore manque de rampe, mais qui peut-être manquait aussi d'escalier à cette époque-là. Voilà le 4, une construction qui est beaucoup plus que centenaire, mais qu'on a rebâtie il y aura tantôt 60 ans. On ne comptait sans doute pas l'arche Marion, dont l'arcade avait deux piliers, souvent témoins le soir de duels entre gardes-françaises. Au-dessus était bien une prison, le For-l'Evêque; mais elle épargnait les duellistes, pour se réserver aux débiteurs et aux acteurs réfractaires. En 1530, un abreuvoir et des étuves avaient été établis sur la Seine, en face de ce bout de rue; en 1565, la femme qui les tenait s'appelait Marion. Dans la seconde moitié du xve siècle, le prédécesseur de Marion avait eu nom Jean de la Poterne, et l'abreuvoir avait alors quitté la dénomination Thibautodé, comme la ruelle celle des Jardins, pour s'appeler tous deux *Jean-de-la-Poterne*.

Rue Grenéta. (1)

L'auberge du Chariot-d'Or, démolie de nos jours dans la rue Grenéta et dans la rue du Grand-Hurleur, s'est tout de suite relevée à la même place. Pourtant les époux Langelée, qui tenaient l'auberge au xviie siècle, y rentreraient assez difficilement sans se tromper de porte et de rue, peut-être même de quartier. La cour de leur maison servait de passage public, de la rue Grenéta, qu'on appelait aussi Darnetal, à celle du Grand-Hurleur. (2) C'est au Chariot-d'Or qu'on prenait place dans le carrosse faisant le service d'Anvers et dans celui qui se dirigeait périodiquement sur la route de la Lorraine, avec correspondance pour l'Allemagne. Car on n'en était pas encore aux diligences.

Deux almanachs, que nous avons sous la main, renvoient aussi à la rue Darnetal, ou Grenéta, pour les avis et renseignements que voici :

1691 : — Carosses pour Lille et route, à l'enseigne du Mouton-couronné. — *Id.* pour Compiègne et Péronne, à la Croix-de-Lorraine. — Le messager de Bray s'arrête au Mouton. — Celui de Condé à la Couronne-d'Or. — Le sieur Bessière, chirurgien, fameux pour

---

(1) Notice écrite en 1864. Le boulevard Sébastopol et la rue de Palestro avaient déjà fait leurs trouées dans la vieille rue Grenéta. Elle s'est depuis augmentée de la rue du Renard Saint-Sauveur et de la rue Beaurepaire.

(2) Cette rue du Grand-Hurleur a été enlevée par celle de Turbigo, où il en reste pourtant quelques maisons.

les plaies et grandes opérations, près la Trinité. — Les sieurs Gaudet, Le Clerc et Du Val font commerce de ces sortes de rubans étroits qui sont appelés des *nomparcilles*. — Il y a un magasin de jarretières de soie, au Signe-de-la-Croix.

1787 : — Muller, fumiste, à la Cheminée-impériale. — Cottin, fumiste du prince de Condé, au Petit-Suisse.

La fontaine dite de la Reine, à l'encoignure de la rue Saint-Denis, datait de 1733, comme construction, mais remontait pour le moins au XIIIe siècle, comme fontaine voisine d'une Croix-la-Reine : l'eau y venait d'abord des prés Saint-Gervais, puis de la Seine, par la pompe Notre-Dame. A l'autre bout de la rue Grenéta, il se tenait du côté gauche un petit marché et du côté droit l'une des barrières dites des Sergents.

Les Quatre-Vents, au coin de cette rue Bourg-l'Abbé, appartenaient à Mlle de Lisle et postérieurement à Jubert. La troisième maison après le Chariot-d'Or était la Corne-de-Cerf, au collège de Beauvais. Sur l'autre ligne, les seize premières propriétés qui venaient après la fontaine dépendaient de l'enclos de la Trinité, dont la porte, quelque peu monumentale, faisait vis-à-vis à la rue Bourg-l'Abbé. La cour des Bleus est encore par-derrière quelques-unes de ces maisons; elle nous rappelle qu'on habillait uniformément de gros bleu les enfants de neuf ans et plus qui, depuis François Ier, se succédaient, pour apprendre un état, à l'ancien hôpital de la Trinité. Le travail manuel était, dans tout l'enclos, affranchi des entraves de la maîtrise.

Les *Maîtres Gouverneurs et Confrères de la Passion et Résurrection de Notre-Seigneur* avaient transformé en théâtre la grande salle de l'hôpital, et ne l'avaient quittée que depuis peu d'an-

nées, pour passer à l'hôtel de Flandre, rue Coquillière, quand leur premier local fut affecté au logement desdits enfants bleus. On y avait représenté pendant un siècle des *Mystères*, auxquels il avait fallu joindre *Moralités*, *Farces et Sotties*, pour faire naître le goût du théâtre dans une ville où, depuis, c'est un besoin. Les religieux prémontrés disaient alors la messe dans la chapelle de la Trinité.

L'hôpital de ce nom avait été fondé, en 1212, soit par Wilhem Escuacol et Jean de Palée, frères de mère, tous deux chevaliers et seigneurs des Galendes, soit par Anceau et Robert de Garlande, alliés aux Montmorency, en faveur des pauvres pèlerins qui, pour coucher en ville, se présentaient trop tard aux portes, fermées au coucher du soleil. Mais les religieux d'Hermières, chargés de desservir cet hôpital, avaient déjà cessé d'y exercer l'hospitalité avant que les confrères de la Passion devinssent leurs locataires.

La rue Darnetal n'a été dite aussi de la Trinité qu'au moment de l'ouverture du caravansérail hospitalier. Le mot *Darnetal*, usité principalement en Normandie, signifiait : *vallon*. L'établissement postérieur d'un grenier, ou bien le commerce des graines, telle est l'origine plus que probable de *Grenéta*, la dernière dénomination. Parmi les habitants de la rue *Darnestal*, Louis-le-Hutin étant roi, *Guille Damet*, *aide au four*, figurait comme taillable. De plus, en l'an 1411, la grange des confrères de la Passion était notoirement située devant la croix Saint-Laurent, laquelle surgissait en la même rue, ou du moins à l'un des deux bouts.

Rue aux Ours. (1)

Les oies, à Rome, ont sauvé le Capitole ; à Paris, leurs états de service jettent moins d'éclat, beaucoup moins. N'ont-ils pas inspiré en masse les historiographes parisiens, qui nient généralement le droit direct et légitime des ours à la dédicace d'une rue s'honorant de leur patronage? La recherche de la paternité donne ainsi lieu à des subtilités qui, en droit, la font interdire. Que les *oies* aient été des *oues*, dans le langage du moyen-âge, quelle corruption innocente! Seulement nos pères, s'ils avaient confondu avec des quadrupèdes carnassiers d'utiles oiseaux de basse-cour, dont ils trouvaient la chair si savoureuse, faute de dindons et de poulardes ; nos pères auraient eu l'estomac plus cruellement ingrat que les uns et plus de simplicité que les autres. En vérité, les aïeux ont bon dos! C'est sur eux-mêmes qu'on ose tirer à l'oie, afin de dire : « Prenez mon ours. » A notre tour, essayons d'expliquer, sans recourir au moyen extrême du quiproquo, comment la rue aux Oies passa aux Ours.

Des rôtisseurs, des *oïers* (*aucarii*), peuplent originairement cette rue *où-l'encuit-les-oes* (*vicus ubi coquuntur anseres*), et c'est alors un lieu de rendez-vous hors de la ville pour les cita-

(1) Notice écrite en 1864. La rue aux Ours n'englobait pas encore l'ancienne rue Mauconseil, entre la rue Saint-Denis et la rue Montorgueil.

dins, comme seront plus tard les Porcherons. Mais, dès le règne de Philippe-Auguste, pendant que Paris s'agrandit, embrassé d'une clôture nouvelle, les pelletiers commencent à dominer dans la même rue, et leurs enseignes ou leurs étalages modifient tout naturellement sa dénomination gastronomique, quand la derniere broche va faire plus loin ses évolutions appétissantes. Les peaux d'ours, les ours empaillés ont-ils jamais manqué chez les fourreurs? Les habitants notables de cette rue, sous Philippe-le-Bel, sont :

Etienne d'Espernon le genne. — Jehan Dupin. — Tibaut de Gandeluz. — Guill' Courgis. — Gervese le Tounelier. — Frémin l'Oublaier. — Tièce la Ferronne. — Robert le Paonnier. — Jehan Chaufecire. — Guill' Douville. — Robert, qui tainct les piaus. — Lorenz de Frênes. — Guill' le Peletier. — Pierre le Peletier. — Jean l'Archier. — Mestre Jourdan, Prestre de l'escole. — Jehan l'Imagier. — Mahiet de Gricourt. — Jacques de Brégi. — Mahi le Tailleur. — Guill' du Sap. — Jacques Deday.

Un sacrilége, dit-on, fut commis le 3 juillet 1417, dans la rue aux Ours, à l'endroit où passe maintenant le boulevard Sébastopol : un soldat suisse, ayant perdu au jeu tout son argent et jusqu'à ses habits, frappa de son couteau une image de la Vierge, qui en saigna miraculeusement, à l'angle de la rue Salle-au-Comte. On ajoutait que le parlement fit lier à un poteau, devant cette image, le soldat, qui dans les tortures y périt. Chaque année, à pareil jour, les habitants de la rue aux Ours faisaient dire une messe à Saint-Leu; le lendemain, à la même église, un service se célébrait pour ceux des leurs qui étaient morts, et un mannequin en osier, pendant trois jours promené et flagellé,

était ensuite livré aux flammes, au milieu d'un feu d'artifice. Les gardes-suisses, qui n'étaient pas encore organisées en France sous Charles VI, se plaignirent au XVIIIe siècle, non sans raison, de l'habit rouge dont on affublait le mannequin dans cette procession annuelle, dégénérant en mascarade, et Louis XV fit supprimer le costume. La circulation du mannequin fut interdite sous le règne suivant. Quant à la lampe qui brûlait en l'honneur de Notre-Dame de la rue aux Ours, elle ne s'éteignit à ses pieds qu'au souffle de la Révolution.

La maison décorée de cette figure de la Sainte-Vierge appartenait, sous la Régence, à M. de Laverdy, professeur royal de droit, auteur d'une *Histoire du Collége de France*. Du même côté, c'est-à-dire sur la ligne des chiffres impairs, les deux premières maisons étaient aux ursulines de Poissy, et la dernière à M. de Belloy. Le chapitre de Notre-Dame en avait une vis-à-vis des ursulines; M. de Villapoux, une autre, à l'enseigne du Rendez-vous, le n° 8 ou le 10, et la veuve Gascon, une autre, dont le président Hénault fut ensuite propriétaire, en face de la rue Quincampoix. De cette rue-là, si encombrée lors du trafic sur les actions de Law, les agioteurs venaient dîner en foule à la Croix-Blanche, rue aux Ours.

Une autre encore des maisons de la rue aux Ours appartenait au sieur de l'Orme, et il y pendait une image avec cette inscription : aux Envieux-de-l'Orme. L'Entonnoir avait été l'enseigne d'un coutelier, à l'apogée du règne de Louis XIV.

Rue Brantôme,

NAGUÈRE

des Petits-Champs-Saint-Martin, et rue du Maure. (1)

Les Dames de Montmartre. — Péril en Demeure pour l'Honneur du Couvent. — Le For-aux-Dames. — Le Fief Saint-Merri. — La Reine Blanche. — Les Petits-Champs. — Marie de Beauvilliers. — Gabrielle d'Estrées. — Le Rachat des Droits seigneuriaux. — La Confrérie des Ménétriers. — Les Maîtres à danser. — Les Doctrinaires. — Le Chapelain. — La Messe des Agents de Change. — Saint-Julien-des-Ménétriers.

Le domaine accordé aux religieuses de Montmartre par Louis-le-Gros et par sa femme, Adélaïde de Savoie, comportait le fief du For-aux-Dames. Les droits seigneuriaux de ces dames furent authentiquement confirmés par les cinq derniers rois de la branche des Valois; mais elles n'étaient plus alors propriétaires de la maison, sise rue de la Heaumerie, près Saint-Jacques-la-Boucherie, qui servait de siége audit fief dès la fin du XIIIe siècle. Un incendie, sous Henri II, et puis la guerre civile avaient fort compromis leur temporel, sans profit pour le spirituel. L'abbesse en était quitte pour transférer, pendant les plus mauvais jours, sa résidence personnelle dans un hôtel garni, comme cela avait eu lieu sous la

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue des Petits-Champs-Saint-Martin n'avait pas encore reçu le nom d'un chroniqueur illustre du XVIe siècle.

domination anglaise, et bailli, greffier, procureur, agent-voyer étaient encore ce qui souffrait le moins de la rigueur des temps, à l'abbaye; le relâchement absolu de la règle n'était pas plus de nature que le désœuvrement de la misère à sauver l'honneur du couvent. « Peu de religieuses, dit-on, chantaient l'office; les moins déréglées travaillaient pour vivre et mouraient presque de faim; les jeunes faisaient les coquettes; les vieilles allaient garder les vaches et servaient de confidentes aux jeunes. » Catherine de Clermont, abbesse depuis longtemps, fut obligée de plaider pour obtenir, en 1587, l'accès d'une pièce au rez-de-chaussée, que ses officiers appelaient encore *local des plaids du For-aux-Dames*. Ces dames n'y avaient aliéné leur droit de propriété, dès l'an 1319, qu'*à la réserve des prisons et du plaidoyé*, encore que le bailliage du For-aux-Dames fût réuni à celui de Montmartre. Or la moitié de la rue des Petits-Champs était dans la justice et censive dudit fief, comme s'y trouvaient des maisons de la rue Saint-Martin et de la rue Neuve-Saint-Merri. Aussi Mme de Clermont avait-elle pour tributaires, dans la première de ces trois rues :

Gauche :

Bouchet, succédant à Mlle Dufaï.

Gassot.

(Après celle de Gassot venait une maison aux religieuses de Montmartre elles-mêmes.)

Henry Gérard, hôtel avec jardin.

Perronne de Ranguet, veuve de Jean le Gresle.

Droite :

Thibault, conseiller au parlement.

Le Sueur.

Claude Breteau, à l'image de Saint-Claude.

Les héritiers de Jacques Emond, pour une maison provenant de l'église et hôpital de Saint-Julien.

Martin et consorts, pour 2 maisons de la même provenance.

Pierre de Caen, 2 maisons.

Les héritiers de Jacques Emond.

Or le côté droit de cette rue et le côté gauche de la cour du *More*, maintenant qualifiée rue du Maure, avaient la même bordure de constructions.

Le reste relevait féodalement des *vénérables chefcier, chanoines et chapitre de Saint-Merri*, aux deux extrémités de la rue, du côté gauche, et à l'entrée, du côté droit, y compris le nº 8, qui appartenait alors aux héritiers de Guillot Diguet, et qu'on regarde aussi comme l'un des anciens logis de la reine Blanche, qui en avait autant que de promenades favorites! Les Petits-Champs, à la vérité, ont tenu assez de place pour que plusieurs hôtels aient commencé par y être des villas, et, comme pour nous faire mesurer l'étendue de cette ancienne campagne, trois rues de Paris en retiennent le nom. Celle dont nous parlons, et qu'on est encore dans l'usage de dire la rue des Petits-Champs-Saint-Martin, pour la mieux distinguer des rues Neuve-des-Petits-Champs et Croix-des-Petits-Champs, est ainsi désignée dès 1273 dans un accord passé entre Philippe-le-Hardi et le chapitre de Saint-Merri.

Beaucoup de monde sait qu'en braquant des canons sur sa bonne ville de Paris, Henri IV remporta, à l'abbaye de Montmartre, une victoire amoureuse, qui lui parut de bon augure. Les frais en étaient faits par la nonnain Marie de Beauvilliers, pendant qu'une abbesse nouvelle s'enfuyait devant les gens de guerre, avant d'avoir reçu ses bulles. On sauva bien les apparences, en racontant que le droit de la guerre n'avait fait entrer le Béarnais chez ces religieuses qu'après le départ des jeunes, réfugiées à Senlis sous la protection tant de Mme de Sourdis, parente de Marie de Beauvilliers, que de la maréchale d'Aumont, grand'mère de Mme de Montmartre.

Cependant le prince remuait ciel et terre pour rendre agréable le séjour de cette ville à la jolie transfuge, qu'une surprise du cœur gagnait à son parti. Néanmoins Gabrielle d'Estrées fit bientôt oublier Marie de Beauvilliers, sa cousine, et Paris, mieux gardé que Montmartre, continuait à se défendre.

Or, dans le cœur même de la belle Gabrielle, Henri IV ne succédait à Henri III qu'après un intérim principalement rempli par Zamet, le cardinal de Guise, le duc de Longueville et le duc de Bellegarde. Elle se montra pourtant encore plus constante en matière d'amour qu'en fait de résidence, la maîtresse en titre de Henri IV. Ne voyons-nous pas l'une des nombreuses demeures de cette favorite légendaire dans le n° 15, où le susnommé Henry Gérard fut mitoyen avec les religieuses de Montmartre ?

Marie de Beauvilliers, ayant pleuré sincèrement sa faute, encore plus que son royal amant, en l'abbaye de Beaumont-les-Tours, fut appelée à Montmartre, où elle prit le titre d'abbesse, vers la fin du règne de Henri IV, avec un grand cérémonial, qui lui donnait la marquise de Sourdis et la comtesse de Sagonne pour assistantes, et ce jour-là un capucin célèbre, Anne de Joyeuse, prononçait le sermon. Pendant plus d'un demi-siècle, qui ne fut pas entièrement employé à lutter contre l'indiscipline et les désordres de ses subordonnées, cette abbesse eut le temps d'écrire posément ses *Conférences d'une Supérieure avec ses Religieuses*. Elle racheta de Jean Bourgeois et consorts, en 1604, l'hôtel du For-aux-Dames, pour le compte de l'abbaye, et Nicolas Hardy, greffier de la justice du fief, prit cet hôtel à bail en 1655. A cette date, 56 ans déjà s'étaient passés depuis que Mme de Sourdis avait

fermé les yeux de Gabrielle, et Marie de Beauvilliers ne cessa que l'année suivante, en rendant à son tour le dernier soupir, d'exercer des droits respectés sur une des maisons où il régnait toujours un souvenir de son ancienne rivale.

Il y avait en 1655 à l'abbaye :

Noble dame Marie de Beauvilliers, *abbesse, dame de Montmartre, de Clignancourt, des Porcherons et du For-aux-Dames ;* illustre princesse Françoise-Renée de Lorraine, *coadjutrice ;* sœur Jacqueline de la Nouë, *prieure à Montmartre ;* sœur Marguerite Langlois, *prieure aux Martyrs ;* sœur Elisabeth Poullet, *sous-prieure à Montmartre ;* sœur Catherine de Meaux, *sous-prieure aux Martyrs ;* sœur Louise Jollivet, *célerière aux Martyrs ;* sœur Louise de Morges, *portière ;* sœur Catherine de Chanènes, *dépositaire ;* sœur Marie Benoit, *boursière ;* sœur Magdeleine Picart, *secrétaire du chapitre*, et Claude de Sèves, *célerière à Montmartre.*

Quant aux propriétaires de l'ancienne maison de Gabrielle, ils n'étaient autres que Isaac Chéret maître des comptes, et Marguerite de Flesselles, sa femme, tenant aux hoirs Colombel et toujours auxdites religieuses. Mlle Marguerite Chéret ayant ensuite épousé Nicolas Leclerc, la propriété fut vendue, en 1741, par Mlle Henriette Leclerc de Grandmaison, fille majeure, à Lartigue, ancien chapelier; mais l'adjudication en avait lieu au Châtelet, 25 ans plus tard, sur décret poursuivi à la requête de Mlles Marie-Henriette et Elisabeth Leclerc de Grandmaison, (filles mineures émancipées d'âge sous la curatelle de leur mère, née Ledoux de Milleville) contre ledit Lartigue, qui n'avait pas rempli les engagements pris dans l'acte de vente. Les Lenoir, parmi lesquels il se trouvait un ancien greffier de la chambre des domaines, se rendirent adjudicataires, et ils ne vendirent qu'en

1792, après avoir fait aux administrateurs des domaines nationaux, par huissier, des « offres réelles de 500 fr. pour les remboursement, rachat et extinction des droits ci-devant seigneuriaux, tant fixes que casuels, échus, courants et à venir, dont ladite maison pouvait être tenue envers la Nation, représentant la ci-devant abbaye, sauf à parfaire, s'il y avait lieu, après la vérification de la valeur de ladite maison et la liquidation desdits droits, lesquelles offres lesdits sieurs administrateurs avaient refusé de recevoir. »

D'autre part, la maison de ces dames, ayant pour locataire le procureur Bignon du temps de Maître Chéret, touchait à celle de Martin Boudon, secrétaire du roi, où pendait une Annonciation. Nivet ou Nevet, procureur au Châtelet, séparait Boudon de Germain Gallyot. Vous faut-il d'autres noms de propriétaires contemporains de Gallyot dans la même rue et dans la même cour? Jean Briot, le sieur de Vaucorbeil, Benjamin Bédé, écuyer, sieur de Longcourt, les héritiers Le Normand, Philippe de Flesselle, François-Etienne, sieur d'Amanville, Jean Richard, secrétaire du roi, Cournier, contrôleur des rentes provinciales d'Orléans, la confrérie des Ménétriers et les pères de la Doctrine-chrétienne y ont en même temps droit de bourgeoisie. Binet, perruquier de Louis XIV, habite également la rue : les grandes perruques sont de son invention à telle enseigne qu'on les appelle des *binettes*.

Dans les commencements du règne suivant, Jacques Lefeuve aura l'un des coins de la rue Beaubourg et de la cour du Maure, au lieu de Jean Richard. L'angle d'en face, faisant également encoignure sur la rue des Petits-Champs, appartiendra à Vallier, comte du Saussey, président à

mortier au parlement de Metz. Pierre Babel, avocat, ne sera séparé de la même rue Beaubourg que par une seule maison de la rue des Petits-Champs, où Masson, un autre avocat, viendra avant Gallyot, greffier-criminel au Châtelet, tenant toujours à Nevet ou Nivet.

Les dames de Montmartre avaient abandonné gratuitement un terrain, entre les rues des Petits-Champs, du Maure et Saint-Martin, sur lequel Jacques Grare de Pistoye et Huet la Guette, deux ménétriers, avaient fondé un hospice, avec une chapelle dédiée à saint Genest, patron des comédiens, et à saint Julien. Une confrérie de 37 ménétriers, dont faisait partie Pariset, ménestrel du roi, avait contribué à l'œuvre de toutes ses forces, et la constitution de cette confrérie datait de l'an 1321. La petite église s'est appelée avant peu Saint-Julien-des-Ménétriers : sur son portail étaient représentés des joueurs d'instruments.

Aussi bien les musiciens et les jongleurs se réunissent d'abord dans une rue voisine, celle des Ménétriers; mais plus souvent et plus longtemps on va jusqu'à la rue du Maure, sur une place attenante à l'église, pour y louer jusqu'à des poëtes, moins souvent que des bateleurs, mais principalement des musiciens, et accessoirement des danseurs. Si bien que la communauté des maîtres à danser se fixe elle-même à Saint-Julien, avec une tribune spéciale dans la chapelle. Dame! Saint-Julien est d'une grande ressource pour les fêtes particulières et pour toutes les entreprises se proposant l'amusement public : noces, baptêmes, distributions de prix, entrées solennelles, bals, concerts, spectacles, mascarades, curiosités en foire, sérénades à l'espagnole, vaudevilles et charivaris à la française. Rien que de charmant

jusque-là; par malheur on accuse un jour la confrérie de couvrir de ses priviléges non pas seulement un reste de ménestrels, des troubadours en survivance, des comédiens comme l'a été saint Genest, des joueurs de violon, des râcleurs de guitare, des jongleurs et des baladins, mais encore des vagabonds, des filles perdues et des voleurs.

Oh! alors, la reine Anne d'Autriche favorise les prétentions des pères de la Doctrine-chrétienne, nouvellement établis au quartier Saint-Victor, et ils y gagnent d'abord une succursale ardemment convoitée, mais qui leur est tout de suite disputée. Ces pères imposent aux confrères une transaction; deux arrêts du conseil prononcent en sens contraire sur les difficultés qui en résultent. Procédure nouvelle et nouvel arrangement entre les parties, la veille de l'audience. Conflit, imbroglio, malentendus, en somme, à n'en pas finir de si tôt! Sans compter que les réunions autorisées au cabaret de l'Epée-de-Bois, rue Quincampoix et rue de Venise, d'une société semi-académique, dite du *Roi des Violons*, se trouvent venger Mazarin de maintes mazarinades trop popularisées par les confrères de la rue du Maure et de la rue des Petits-Champs.

A la mort de Favier, chapelain de Saint-Julien, qui a été choisi comme ses prédécesseurs, par deux ménétriers, investis des pouvoirs de la jurande, on nomme Pezé, frère de deux doctrinaires. De plus, le roi ayant créé des charges de jurés à titre d'offices dans chaque corps, celles des joueurs de violon et des maîtres à danser sont achetées par de nouveaux jurés, créatures des doctrinaires. L'acte d'abandonnement est consenti par lesdits chapelain et jurés; l'archevêque approuve l'union, et des lettres-patentes semblent

mettre le sceau à la substitution. Voici pourtant que la vénalité des charges est supprimée dans toutes les communautés. Aussitôt les danseurs et les musiciens d'élire de nouveaux jurés, et de signer une protestation au nombre de 280 maîtres, contre tout ce qu'ont fait les jurés précédents. Pendant l'instance, qui reprend de plus belle, Pezé passe de vie à trépas; musiciens et danseurs nomment en remplacement Charles-Hugues Galand, ancien curé de Magny. Le procès enfin est jugé, en 1718, sur le rapport de l'abbé Pucelle, conseiller-clerc au parlement et neveu de Catinat: Galand reste chapelain.

Les pères de la Doctrine n'en conservent pas moins sept maisons, qu'ils ont achetées dans la rue des Petits-Champs depuis longtemps, en vue d'un établissement définitif. La première est l'ancien logis de la reine Blanche, où les ont précédés Philippe de Flesselles et son neveu, Séraphin Baudouin, seigneur de Soupire. Ils tiennent les suivantes de Leroux, de Laborde et des héritiers Doussin. Les trois dernières étaient primitivement l'hospice de Saint-Julien et la demeure du chapelain; les ménétriers les ont aliénées en 1588, et elles ont appartenu, un siècle plus tard, deux à Etienne d'Osbolles, seigneur d'Osmonville, et l'autre au prévôt des marchands, M. de Bernage; Amurat et Lambert, gendres d'Osbolles, en ont hérité chacun une; mais celle de Lambert, à défaut de payement d'une rente foncière dont elle était grevée, a fait retour, en 1696, aux joueurs d'instruments. Celle-ci est l'ancienne maison du chapelain, et les doctrinaires n'en jouissent qu'à charge de payer une rente de 300 livres. A cette époque, les *maistres gouverneurs de la confrairie des Joueurs de violons et autres instrumens* payent le cens à Mme de Montmartre, pour la place et l'église de Saint-Julien-des-Ménétriers

et un petit logement à côté. En cette église, à partir de 1720, les agents de change font célébrer leur messe annuelle du Saint-Esprit et un *requiem* pour chacun des leurs qui vient à mourir.

La communauté des Ménétriers n'a cessé de vivre qu'avec toutes les communautés supprimées en 1776. Le temporel de l'église qu'elle avait créée et patronnée, n'a plus été administré que par le lieutenant de police. Mais un chapelain titulaire n'a cessé de dire la messe que pendant la Révolution, et l'on démolissait presque au même temps Saint-Julien-des-Ménétriers.

Rue des Prêcheurs. (1)

Des lettres de Maurice de Sully, évêque de Paris, prouvent que Jean de Mosterolo avait cédé à l'abbé de Saint-Magloire, avant l'année 1184, des droits *in terrâ Morinensi*, et 9 sols sur la maison de Robert-le-Prêcheur. On en conclut que la rue des Prêcheurs s'est fait jour vers la même époque sur le petit fief de Thérouenne. Mais, peu de temps après, saint Dominique envoyait à Paris des religieux qui n'avaient rien de commun avec ceux du monastère de Saint-Magloire déjà établi rue Saint-Denis, et ils s'appelaient tout uniment *frères prêcheurs*, en arrivant, avant de s'installer près d'une chapelle Saint-Jacques, qui leur a valu le nom de *jacobins*. Le XIII[e] siècle, qui les voyait venir, voyait aussi sculpter un arbre, emblème qui apparaît encore à l'angle de la rue des Prêcheurs et de la rue Saint-Denis : de cet arbre, couronné d'une Sainte-Vierge, émergent douze rameaux, et à l'extrémité de chaque petite branche fleurit une tulipe, qui sert de chaire à un frère prêcheur. N'est-ce donc pas le berceau d'une compagnie célèbre que trahit, à défaut des livres, cette illustration d'encoignure? Depuis que les jacobins florissaient rue Saint-Jacques, il ne restait certainement plus dans la rue des Prêcheurs que ceux-là, au nombre de douze, qui perchaient sur l'arbre symbolique. Pierre Mouton, dès 1252, figurait comme propriétaire en ladite rue *aux Preescheurs*, où, quarante ans après, les contribuables étaient :

---

(1) Notice écrite en 1864.

Jehan de Souvigny. — Clyment le Fanier. — Aaliz la Parrice. — Ses enfanz. — Jehan de Grant-Moulin. — Jehan le Convers. — Gillebert de Dampierre. — Richard Lenglais, Tailleur. — Thomas le Cœdoanier. — Guill' Petit, Queu. — Gautier le Sueur. — Remy de Sens. — Pierre de la Fosse. — Robert de Gilvez. — Thoumas le Meire. — Alain Tyrenlire. — Tibaut de Senlis. — Jehan Navet. — Son gendre. — Aubour l'Espinguière. — Jehan Potage le genne (jeune). — Ermensart de Bétisi. — Giefroi le Clerc, Mestre de l'escole. — Thoumas Chevalier. — Pierre de Nesle. — Aleire la Teilière. — Jehan Chasteaufort. — Hubelet Tonquan. — Jacques le Tounelier.

Une maison que s'était construite Gabriel père, un des architectes de Louis XIV, portait l'enseigne de la Pomme-de-Pin, et elle n'était séparée de la rue Mondétour que par une maison à l'image de la Pucelle-tenant-une-Licorne, qui appartenait à Langlois, avocat, puis à son fils, Langlois de Campis, maître des comptes. Toutes les deux disparurent avec d'autres, en 1853.

Dans une des maisons qui leur survivent fut le bureau des potiers d'étain. Les membres de cette communauté poinçonnaient tous les ustensiles qui sortaient de leurs ateliers, et il leur était défendu d'en vendre qui ne fussent pas fabriqués à Paris. Leurs derniers statuts, remontant à 1613, les qualifiaient : *maîtres potiers d'étain et tailleurs d'armes sur étain* Aussi pouvaient-ils armorier et graver de chiffres leur vaisselle métallique; mais ils n'avaient le droit d'enjoliver d'or et d'argent que les ouvrages destinés à l'Eglise. Enfin ils ne devaient se servir du marteau que depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Le patron de la compagnie était saint Fiacre. L'apprentissage durait 5 ans, et le compagnonnage 3. Le brevet se payait

36 livres, et la maîtrise 500, outre qu'elle ne pouvait s'obtenir sans la production d'un chef-d'œuvre.

En 1776. les faïenciers et les vitriers entrèrent dans la même famille professionnelle que les potiers d'étain. Le cliquetis et le luisant tout battant neuf des articles de ménage dont ils faisaient commerce attiraient particulièrement les nouveaux mariés sous les piliers des Halles qui, du côté où débouchait la rue des Prêcheurs, paraissaient des piliers d'Etain et étaient connus sous ce nom. La rue des Halles-centrales reçoit maintenant cet affluent. (1)

---

(1) Elle s'appelle aujourd'hui rue Pierre-Lescot.

Rue Neuve-Saint-Merri. (1)

Propriétaires des maisons de cette rue en 1722 :

Côté gauche

J. de Soisy, contrôleur de la maison du roi.
Dauvilliers, mercier établi sur le pont au Change.
Morel, pâtissier.
V. de Manneville, conseiller au Châtelet.
Lelièvre, marquis de la Grange.
Les héritiers de J.-B. de Faverolles, correcteur des comptes : 3 *maisons*.
La Mse Colbert de Blainville, née Rochechouard : *coin de la rue du Renard.*
Lecaron, conseiller au Châtelet : *autre coin.*
Le duc de la Trémoille.
Huot, serrurier, à l'enseigne du Chat-lié.
Bonne de Kerner, veuve Simonnet.
Catherine Jubert de Bouville, épouse de Gilles-Marie de Maupeou, maître des requêtes, et Hunet, avocat, 4 *maisons*.
Guilles des Buttes, trésorier de la généralité d'Orléans.
Triboust, ancien syndic des rentes de l'Hôtel-de-ville.
La Mse d'Ecquevilly, née Dumonceau : *coin Brisemiche.*

Côté droit

Devaux, officier du roi.
Les héritiers de Mercier, marchand.
Ravé, avocat.
La veuve de Langlois, auditeur des comptes.
Mathieu, marchand : *coin du cul-de-sac de l'Espérance ou du Bœuf.*
La présidente Lerebours, née Mallet : *coin dudit cul-de-sac et coin de la rue Pierre-au-Lard.*
Auvray, ancien notaire : *autre coin.*
Les héritiers de Proust, seigneur d'Houilles et du Martray, lieutenant particulier au Châtelet.
Pichon, maître des comptes.
Tarade, conseiller au Châtelet, à cause de sa femme, née Legagneur.
Dupuis, payeur des gages des officiers du Châtelet, à cause de sa femme, née Blondin.
Simon Rousseau, architecte.
Capronnier, seigneur de Gauffrecourt, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans.
La succession Chuberé.
Arsant de Puisieux, gentil-

(1) Notice écrite en 1864.

L'Hôpital-Général, donataire en 1672 des frères Quesnel, oratoriens : *autre coin.*

La veuve de Daguerre, seigneur de Voyenne, commissaire des guerres.

Les hoirs de Buquet, procureur.

Boulin, bachelier en théologie.

Le président Camus de Pontcarré, 1er président au parlement de Rouen.

Gautier, avocat.

Boutaut, écuyer.

De la Garde, président au parlement.

Babille, lieutenant des chasses du duc de Vendôme.

X.

homme de la chambre du duc de Berri, capitaine de la chambre du roi, au nom et comme tuteur de son fils, ce dernier légataire universel de Marie Héron, veuve d'Abel de Sainte-Marthe, conseiller aux aides.

La succession Presty.

François de Pâris, brigadier des armées, capitaine aux gardes-françaises, donataire de Fleuriot, évêque d'Aire : *coin Poirier.*

La veuve de l'avocat Lefèvre, née Langlois : 3 *maisons, l'une au second coin Poirier.*

Guinet, marchand de vin.

Les héritiers de la veuve de Guillaume, commissaire des guerres, née Meunier.

L'Hôtel-Dieu.

Remigeau Montoire, conseiller au parlement de Metz, à cause de sa femme, née Fourment.

Les fils de P. le Cordelier, sieur des Brosses.

Colin, seigneur de Liancourt.

Les successeurs de Desbruyères, à l'enseigne des Deux-Boules, ci devant la Coquille.

Tableau complet, ou peu s'en faut! Mais le premier plan, où est-il? Quelques notes de plus vont y jeter, çà et là, un peu de lumière.

Le marquis de la Grange avait acheté son hôtel (nº 9 présentement) d'un président au parlement, célèbre par son attachement à Henri IV, Nicolas Pottier de Blancmesnil, dont la reine Marie de Médicis fit ensuite son chancelier. La plus grande maison de Faverolles avait été saisie sur M. Jacques Mouffle, trésorier des ponts-et-chaussées,

dans le cours de l'année 1683, avec la qualification de ci-devant manufacture royale de chandelles; un de leurs successeurs fut M. Hubert de Torcy, après lequel vint David, bourgeois de Paris, sous Louis XVI. M. Colbert de Blainville, grand-maître des cérémonies de France, surintendant des mines, colonel du régiment de Champagne, était curateur judiciaire à la personne et aux biens de sa femme; celle-ci tenait l'hôtel qu'il habitait de Rochechouart de Tonnay-Charente, son père, et de Marie Phélypeaux de la Vrillière, sa mère. M[me] de Rochechouart disposa ensuite de cet héritage, que le notaire Dubreuil acquit des enfants de M. de Rochechouart, duc de Mortemart. Un intéressant cabinet d'histoire naturelle fut formé au coin de la rue du Renard par le médecin Maquart, avant la Révolution. A la famille parlementaire Pottier avait aussi appartenu l'hôtel dont le jeune duc de la Trémoille, président-né des Etats de Bretagne et pair de France, avait hérité par son bisaïeul maternel, René de Marillac, conseiller d'Etat et conseiller d'honneur au parlement de Paris; mais cette propriété, sise rue du Renard, n'avait guère sur la rue Neuve-Saint-Merri qu'un passage de servitude. M. Hennequin d'Ecquevilly, pour sa part, n'était rien moins que capitaine-général de la vénerie du roi, premier guidon des gendarmes de sa garde, et M[me] d'Ecquevilly avait hérité sa maison de M. Camus des Touches, contrôleur-général de l'artillerie. M. Camus de Pontcarré, premier magistrat de Normandie, recevait du procureur Chardon les loyers de sa propriété, qui passa à un président aux enquêtes du parlement de Paris, portant le même nom. M. de Lagarde était, de son côté, remplacé par M. Voitrin.

Passons maintenant sur la ligne des numéros

pairs. Le président Robert Aubery, enterré à Saint-Merri; Denis de Noirmoutier et Renée-Julie Aubery, sa femme; Jean Bouër, secrétaire du roi et de son conseil d'Etat, et Yves Mallet, secrétaire du roi, avaient précédé Thierry Lerebours, seigneur de Bertranfosse, président honoraire du grand-conseil, et sa femme, Marie Mallet, en l'hôtel Lerebours, auquel se trouvaient attachés le droit perpétuel de fontaine à la maison et le droit de chapelle à l'église Saint-Merri. Une petite propriété adjacente avait été vendue aux Mallet-Lerebours, et une autre à M. Jean Baillif, bourgeois, par Abraham, seigneur de Chalange, maître-d'hôtel ordinaire du roi, vers l'an 1685. M. Devinf donna en 1737 100,000 livres à Mme de Morangis, née Lerebours, de ce qu'elle avait de bien rue Neuve-Saint-Merri, comme héritière bénéficiaire de Lerebours, intendant des finances. La famille Pichon avait acquis antérieurement sa maison de M. Pinette, trésorier du duc d'Orléans. A qui M. Rousseau avait-il eu l'honneur de succéder dans sa propriété plus grande? A Marie-Madeleine du Guesclin, comtesse et chanoinesse de Poussey, et à sa sœur, veuve de Despeaux, seigneur du Chemin, toutes les deux héritières de Mme Bourdin de Chapuis, née Cousinot. A qui, Mme Lefèvre? A M^gnr^ Le Pilleur, évêque de Saintes, et à sa famille. Et enfin M. Remigeau Montoire? A Marie-Anne Jabach, veuve de M. Nicolas Fourment, directeur de la manufacture royale de buffles de Corbeil, qui elle-même venait après son frère, M. Evrard Jabach, qualifié dans un livre d'adresses *premier banquier pour la Hongrie, la Turquie et la Pologne.*

A l'hôtel Jabach se rattachaient trois ou quatre petites maisons, dont l'une, donnant sur notre rue, fut occupée, du temps de la famille Fourment, par Barat, garde-magasin de la manufacture de buffles.

N'est-ce donc pas à juste titre que l'historiographe Germain Brice reproche à l'hôtel le peu de clarté de ses appartements et de « ses jardins serrés » ? Il dit aussi : « Bulet a fait plus que les autres pour l'hôtel Jabach, où tous les nobles architectes ont donné des dessins, » et il loue la distribution heureuse des appartements restaurés par Dulin. Mais on cite ailleurs Jean Marot comme l'architecte dont le travail à été mis le plus à profit. Au reste, Evrard Jabach devait s'être établi rue Neuve-Saint-Merri pendant la jeunesse du grand roi, et avoir fait son hôtel d'une maison que Jean Gobelin le jeune avait eue à sa disposition sous Henri III. Vers le milieu du XVIIIe siècle, il s'y tenait des *assemblées :* on appelait ainsi des fêtes de nuit organisées pour le jeu et la danse dans un but de spéculation, et l'Opéra leur en voulait de faire concurrence à ses bals.

En sortant de l'hôtel Jabach, au petit jour, que de fois les joueurs fatigués ont eu la brusque perspective du seul repos qui leur fût assuré ! Le bureau des jurés-crieurs, préposés aux pompes funèbres, se tenait presque en face, et l'on s'y levait matin. Cette confrérie, instituée par Charles V, se composait de 30 membres, dont le doyen avait nom Fournier, et le syndic, Doucet, alors que le siége s'en trouvait dans la rue dont nous vous parlons.

On racontait en ce temps-là que Catherine de Médicis, étant princesse ou étant reine, avait logé de sa personne dans la maison où depuis les jurés-crieurs disposaient tout pour les cérémonies funèbres, et que la maison voisine, habitée par Dupont, maître de mathématiques, avait appartenu à la mère de saint Louis. Or la propriété dans laquelle ce maître donnait des leçons de géométrie, de trigonométrie, de mathématiques et d'hydrographie, n'était séparée de la rue Saint-Martin que par sept ou

huit facades. Rappelons que Dupont se plaisait à faire aux curieux les honneurs de son logement, décoré de sculptures et de dorures anciennes, et qu'on y remarquait une fleur de lis. Cet auguste emblème n'avait malheureusement pas servi de protection à la noble famille Chatillon, qui occupait un hôtel de la rue au moment de la Saint-Barthélemy.

Quant au savant du moyen-âge Raoul de Presles, fils du secrétaire de Philippe-le-Bel, il demeura indubitablement dans ladite rue, mais plus près de l'autre extrémité. Cet avocat, traducteur de la *Cité de Dieu*, était attaché comme conseiller à la compagnie des marchands forains de marée. Charles V, son protecteur, l'autorisa à établir un pont sur une ruelle, pour relier deux maisons dont il était propriétaire. Mort en l'année 1382, il reçut la sépulture à Saint-Merri, sa paroisse.

Dans la même rue, sous le règne précédent, Jean Baillet, trésorier des finances, avait été assassiné par un commis-changeur, Perrin Macé.

Elle existait déjà sous le règne de Philippe-Auguste.

Vous jugez donc de ce qu'elle a vu passer de générations et d'entreprises, faire de fortunes et s'en défaire, de crédits poindre, s'étaler sur la place et s'évanouir dans les ténèbres, d'affaires enfin, sous toutes les formes, se succéder infatigablement ! Combien d'ailes et d'étages par siècle ajoutés à ces bâtiments, où le plus vieux est encore le plus solide ! En de telles rues passez, n'y couchez pas, si vos affections sont ailleurs : une fois là, vous n'en voudriez plus sortir qu'enrichi honorablement, c'est-à-dire en y mettant le temps, ou bien les deux pieds en avant.

Rue du Roule. (1)

Jean-René de Longueil, marquis de Maisons et de Poissy, conseiller du roi en tous ses conseils, président à mortier au parlement, membre honoraire de l'Académie des sciences, avait été chancelier de la reine. Seigneur des fiefs du Roule et de Béthisy, à Paris, il habitait avec sa femme, Marie-Louise Bauyn d'Angervilliers, un hôtel où se trouvait auparavant la Douane, rue de Béthisy, près celle des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, quand, en 1689, fut autorisé le percement de la rue du Roule, à l'entrée de laquelle se maintint le chef-lieu du fief jusqu'à l'abolition de toutes les seigneuries. Ce président fut inhumé, en 1731, aux Cordeliers, dans une sépulture de famille qui, après lui, n'avait plus personne à attendre. L'hôtel d'Alembon, appartenant à Charles Grousset, marquis d'Alembon, et attenant à l'hôtel de Montbazon, avait été entièrement démoli pour faire place à la nouvelle rue, dont les terrains avaient été acquis par une compagnie d'entrepreneurs ayant pour chef Prédot, un architecte des bâtiments du roi. Une sentence du Châtelet y délimitait, le 11 décembre 1684, sur le toisé de Gabriel Leduc, autre architecte du roi, le fief du For-aux-Dames, contigu sur ce point au fief du Roule et relevant de l'abbaye de Montmartre. Le plan de 1652 n'avait marqué particulièrement à la place future de cette rue que l'hôtel de *M. de Longueville.*

Un plan plus détaillé y aurait indiqué, année

(1) Notice écrite en 1864.

1704, deux groupes de maisons neuves, sous les noms que voici :

Côté gauche :	Côté droit :
Rémy du Canel, acquéreur de Prédot, enseigne de la Chasse-royale (dont 1/24 seulement du fief du Roule).	Michel Delaporte, seigneur de Verville, tenant d'une part à Mauguet, d'autre part à *X.*, et par-derrière au jeu de paume de la rue Tirechappe (1/4 seulement de sa maison était dans la mouvance du Roule).
Josse Tristan, peintre.	Mauguet, sieur de Mezières.
Françoise Langlois, veuve d'André Lenôtre.	J.-B. Prédot, architecte et bourgeois de Paris : 4 maisons, bâties sur l'emplacement d'une maison à l'image du Bœuf-couronné et sur l'hôtel d'Alembon en partie, l'une des quatre au coin de la rue Saint-Honoré.
Anne Leclére, veuve d'Edme Pellé, secrétaire du roi, au Saint-Esprit, ci-devant à la Levrette, coin de la rue Saint-Honoré (censive de Montmartre).	

Ces maisons, vous pouvez les revoir sans exception. Mais la rue en comptait 28 avant la fin du règne de Louis XIV. Aujourd'hui l'énumération ne va pas au-delà de 23.

Favières fils, marchand de bas du roi, était établi rue du Roule ; il épousa, en 1759, M[lle] Chanvray, née à Paris 16 années 1/2 auparavant. Tout alla bien pendant la lune de miel. La jeune femme était une jolie blonde, faite au tour, ni petite ni grande, qui chantait gracieusement en s'accompagnant au clavecin ; seulement ses deux petites mains, qui commençaient par carresser les touches, les griffaient avec impatience à la moindre note douteuse : était-ce d'un rassurant augure pour le contrat qu'elle venait de signer ? Elle trouva son mari laid en regardant un garçon, son commis, qui fut renvoyé, mais trop tard. Les œillades d'un marquis de Bandolle, qui pas-

sait et repassait devant la boutique, rallumèrent des querelles de ménage mal éteintes, et ce roué fit jouer d'habiles entremises pour tromper non-seulement Favières, mais encore, dans la même journée, Mme Favières avec une fille novice. La séduction n'alla plus loin ni pour celle-ci, dont le père était limonadier dans la rue des Petits-Carreaux, ni pour celle-là, à laquelle son mari ferma presque la porte au nez. La veuve Chanvray prodigua à sa fille les consolations et les conseils de toutes les mères en pareil cas; si bien que Mme Favières, logée dans un couvent, constitua procureur, demanda et obtint séparation de corps. Une fois libre, elle s'afficha dans le monde avec le chevalier du Bec-de-Lièvre, mais elle avait encore pour amant de cœur le complice de sa première faute.

Trente ans après l'époque où s'y mariait le marchand dont nous venons de pleurer l'infortune, comme on la pleurait de son temps, la même rue, rien que sur sa rive droite, voyait se succéder, en fait d'établissements qu'on peut noter :

Une manufacture de papiers peints, sous la direction de Windsor. — Le bureau de l'*Almanach de Paris*, donnant annuellement les adresses des personnes de condition, chez Lesclapart, libraire. — La boutique de Moinat, ferblantier, inventeur d'une lampe *sans fumée, sans odeur*. — Le magasin de Ducoudray, joaillier de tous les ordres royaux. — Le bureau des journaux de harpe, clavecin et musique, et du journal hebdomadaire de Leduc.

Sous le premier empire, la rue du Roule était encore plus commerçante : des lampistes à inventions et le parfumeur Fargeon y florissaient, ainsi que Mlle Gaillard, qui ne demandait qu'à faire voir un cabinet d'histoire naturelle.

Au n° 17, sous Charles X, demeurait Martainville, journaliste mordant et auteur dramatique. Il discutait avec les libéraux, et surtout il jugeait l'Empire, comme l'histoire le juge déjà, en se montrant reconnaissant des libertés restituées par la Charte. Pour y avoir mis trop d'esprit, il ne sut pas faire vivre le *Drapeau blanc*, feuille qui lui laissa tant d'ennemis! Mais quel homme que Martainville, quand des anciens sergents ou lieutenants de l'Empire, qui se disaient eux-mêmes des libéraux, menaçaient de l'exterminer! C'était le traiter en ami des étrangers, qu'ils avaient harcelés pour obéir à Napoléon seul; mais il bravait tous les périls que lui faisaient courir ces braves, qui finirent par se convaincre qu'il était aussi français qu'eux. Un soir surtout, le 31 juillet 1822, les amis de Martainville craignirent de le perdre, tant les clameurs étaient violentes qui accueillaient son entrée dans une loge, au théâtre de la Porte-Saint-Martin! Pourquoi? parce qu'il ne blâmait pas M. de Corbière d'avoir permis à des acteurs anglais de jouer là les chefs-d'œuvre d'un théâtre étranger. Que voilà bien l'esprit des gens qui portaient à la boutonnière un bouquet de violettes en ce temps-là! Le journaliste répondit au commandant de la force armée, qui le suppliait de se retirer dans la crainte que les vociférateurs du parterre n'escaladassent la galerie : — Monsieur, je préfère demeurer sous la protection de l'autorité. Si je suis assassiné, j'aurai fait mon devoir, et vous n'aurez pas fait le vôtre.

Rue Guérin-Boisseau. (1)

On ne la connaissait encore, de 1250 à 1350, que sous l'invocation de Guérin-Boucel, particulier qui vraisemblablement avait présidé à sa formation.

En la dernière année du règne de Louis XIV 9 lanternes s'y échelonnaient le long des deux rangées de maisons. Trois de celles-ci appartenaient au sieur Rousselet, avec un jeu de paume par-derrière, et elles se trouvaient au milieu de la rue, du côté droit, contiguës à une assez grande propriété, où demeurait Mme Sémillard. Mais cette étroite voie publique prenait alors sa source devant le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. La première maison de la rive gauche portait l'enseigne du Mouton; M. de Creil en était propriétaire.

Les grandes innovations du règne actuel ne coûtent pas à ladite rue moins de 50 immeubles plus que séculaires, dont presque toutes les boutiques étalaient depuis longtemps des bottes remontées et des souliers ressemelés. Il en reste si peu au rez-de-chaussée des façades survivantes qu'on accuse les Anglais d'avoir accaparé, depuis le dernier traité de commerce, la matière première de l'industrie locale, c'est-à-dire acheté sur pied toute la récolte de chaussures avariées.

---

(1) Notice écrite en 1864. Les anciens numéros de la rue ne sont pas encore remplacés par de nouveaux du côté où le 36 vient le premier. De l'autre, tout est neuf, sans porte, sans numéro.

Dernièrement un vieux connaisseur qui, pour la première fois de sa vie, quittait la place sans y avoir trouvé de chaussure à son pied, ramassait par dépit un petit morceau de craie pour écrire vis-à-vis, sur une porte neuve : « Ci-gît la rue Guérin-Boisseau. »

Et remarquez que la mauvaise humeur de cette ancienne pratique comblait une lacune. Il n'y a pas encore d'autre inscription que la sienne à l'angle de la rue de Palestro, au moment où nous écrivons.

Rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré et rue Sauval,

NAGUÈRE

des Vieilles-Étuves-Saint-Martin. (1)

Dieu tient le cœur des rois en sa main de clémence ;
Soit chrétien, soit païen, leur pouvoir vient d'en haut,
Et nul mortel ne peut (c'est un faire le faut)
Dispenser leurs sujets du joug d'obéissance.

On lisait ce pauvre quatrain, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Martin, sur une maison bâtie par un des architectes de Henri IV. Il va sans dire que la Révolution a gratté pareille inscription.

En même temps, comme nul ne l'ignore, on a supprimé les maîtrises. Dans celle des barbiers-perruquiers étaient incorporés les baigneurs-étuvistes. Sauval remarquait, dès l'année 1660, que les étuves devenaient rares à Paris, et il rappelait qu'à la fin du siècle précédent on ne pouvait faire un pas sans en rencontrer un établissement. Néanmoins, du vivant de Sauval, des maisons de bains assez nombreuses faisaient encore concurrence aux maisons borgnes comme il y en a une au nº 14 de ladite rue, et cela contrairement à une quantité d'ordonnances de police répétant une

(1) Notice écrite en 1864. Le nom du magistrat Sauval, auteur des *Recherches sur les Antiquités de Paris*, n'était pas encore donné à la rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, qui n'avait pas encore englobé la petite rue Devarenne entre la rue des Deux-Ecus et la Halle-au-Blé.

défense, qui était déjà faite, du temps d'Etienne Boileau, aux baigneurs du XIIIe siècle, en ces termes : « Que nuls ne soustiengne en leurs mesons bordiaux ne de jour ne de nuict. »

A cette époque reculée les étuvistes parisiens n'étaient qu'au nombre de 26, et celui de la rue des Étuves-Saint-Martin s'appelait *Richard* ; celui de la rue des Étuves-Saint-Honoré, *Guillaume*. Les voisins de ce dernier étaient : *Amiot le lombart*, *Guille de Launoy*, *taunier*, *Lorenz*, *François*, *boucher*, *Zehanne de londis*, *qui taille or*, et devant sa porte il coulait un ruisseau dit le rû des Etuves. Il en coûtait moitié moins cher pour s'*estuver* chez Guillaume et chez Richard que pour s'y *baingnier*. De bon matin leurs crieurs réveillaient les habitants de leur quartier respectif, en annonçant que l'eau était chaude. Aussi Guillaume de Villeneuve chroniquait-il ainsi dans ses *Crieries de Paris* :

Oiez c'on crie au point du jor :
Seignor, qu'or vous alez baingnier
Et Estuver sans delacer ;
Li-bains sont chaut, c'est sans mentir !

Un des prédécesseurs de Richard avait coulé des bains pour la reine Blanche ; un de ses successeurs fut Geoffroi, à l'image du Lion-d'argent, et à cause de lui, sous Jean-le-Bon et sous Charles V, on disait rue Geoffroi-les-Bains. La maison où cette dynastie de baigneurs devait, *tenant estuves à femmes, ne chauffer icelles pour hommes*, et dans laquelle on se baignait encore en 1578, est maintenant le n° 4.

L'autre rue des Vieilles-Étuves prenait transitoirement le nom de Jacques-de-Verneuil, sous Philippe-le-Bel ; elle rejoignait alors la rue de Nesle, aujourd'hui d'Orléans, plus haut que celle des Deux-Écus, connue comme rue Traversaume, et elle aboutissait à un hôtel, que dis-je ! à un

palais. Là, en effet, Philippe-le-Bel venait après Louis IX, et avant Charles de Valois, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, Charles V, Amédée VI. comte de Savoie, Louis XII, étant duc d'Orléans, Catherine de Médicis, Catherine de Bourbon, Charles de Soissons, le prince de Carignan, la banque de Law, dont le dernier marché aux actions fut en cet hôtel, et enfin la Halle-au-Blé. L'agrandissement de l'hôtel de Soissons pour Catherine de Médicis raccourcissait, dans ces parages, en 1577, et la rue d'Orléans et celle des Vieilles-Étuves, où le n° 16, dit-on, appartint à la même reine. Maison dont le propriétaire, sous Louis XVI, signait : Dupont. A cette époque le chevalier Desforges disposait des deux immeubles situés en face. De toute façon un hôtel garni de Carignan avait été porté en 1769 à l'avoir de cette rue des Vieilles-Etuves.

N'y cherchez plus l'estaminet où naguère se réunissaient, pendant la quinzaine de Pâques, tous les comédiens et comédiennes de France sans engagement : le *Roman comique* a quitté la brasserie qu'on y voit encore, pour un café de la rue des Marais-Saint-Martin et pour son allée favorite au jardin du Palais-Royal.

En la même rue avait résidé, à l'enseigne du Barillet, Ogier de Gombaud, l'un des poëtes fêtés à l'hôtel Rambouillet, qui fit la tragédie des *Danaïdes* et qui fut le premier à s'asseoir dans l'un des fauteuils de l'Académie-française. Le sieur Joubert y vendait des olives et des anchois, en ce temps-là, au Soulier-d'Or. Quant aux bains, ils étaient déjà de l'histoire ancienne pour ces deux habitants. A plus forte raison Jaillot n'en parla-t-il que rétrospectivement, en les mettant au nombre de ceux où le maître étuviste n'avait que faire d'être barbier, s'il se conformait aux mesures qui les ouvraient

exclusivement au sexe qu'il était autorisé à y recevoir. Leur établissement datait d'avant l'enclavement de la rue dans l'enceinte de Philippe-Auguste ? N'en pourrait-on pas dire presque autant de l'escalier à vis qui tourne encore dans le fond du nº 6, et de la petite niche à madone du 14 ?

Rue du Hasard. (1)

Boileau dit :

> On a vu le vin et le *hazard*
> Inspirer quelquefois une muse grossière.

Et il ne parle pas, en ce passage, d'une combinaison de circonstances indépendantes de la volonté ; il parle d'un jeu, proprement dit de son temps encore le *hazard*, que les Grecs du Bas-Empire avaient appelé ἀζάριασ et que l'on prétendait, lors des difficultés de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, avoir vu jouer à ce pape (*ludens ad azaros*) en tête-à-tête avec une dame. C'était, d'ailleurs, un terme de jeu de paume et de jeu de quilles ; on disait d'une balle qui rebondissait d'une façon insolite, ou d'une boule qu'un obstacle imprévu dérangeait une fois lancée, que cette balle ou cette boule *faisait hasard*. Mais, surtout comme synonyme *d'as* à l'usage des joueurs de dés, il en était venu à servir de dénomination à un genre de partie. Un passage du *Parlement d'Amour*, d'Alain Chartier, nous met sur la voie en ces termes :

> Et elle faisoit à tous tours
> Son poinct double ; et c'estoit par l'art
> De ses délicieux atours,
> S'y gardant de gecter azart.

Une maison de jeu, par extension, garde le nom du *Hazard* et le fait partager à la ruelle

(1) Notice écrite en 1864.

où elle est située. Cette petite rue ne figure pas encore sur le plan de 1652 ; mais elle était déjà portée au censier de l'archevêché trente ans plus tôt. Par conséquent, les joueurs s'y rendaient en passant devant l'hôtel Mercœur, qui appartenait alors au marquis d'Estrées, et devant l'hôtel de Rambouillet, au sieur Dufresne, avant que le Palais-Cardinal s'élevât à la place de ces deux hôtels. Combien de maisons, en la rue du Hasard, à la fin du XVIIe siècle ? 13, dont l'une avait pour enseigne : à la Butte-des-Moulins. Combien de réverbères ? 4, et il n'en fallait pas davantage pour reconnaître nuitamment la maison dans laquelle on avait déjà remué les dés, à pareille heure, sous la régence de Marie de Médicis : le sculpteur Legrand en était propriétaire une quinzaine d'années avant la régence de Philippe d'Orléans.

La même maison devient postérieurement hôtel Séguier : les bureaux de cet avocat-général au parlement y sont installés. Magistrat de la vieille roche par ses traditions de famille, il s'oppose, mais en vain, à la condamnation de Lally ; il donne sa démission quand le parlement Maupeou est substitué au parlement dont il ne partage pas les disgrâces, et il ne reprend les fonctions du ministère public qu'au retour des anciens conseillers.

Depuis 1757 M Séguier fait partie de l'Académie-française, et il n'en jette pas moins, à l'issue de chaque audience, sa robe de magistrat aux orties d'une robe encore plus facile à déposer, mais non à rajuster. Il a toujours une maîtresse en titre : une année, c'est la fille Buchet, qui ne se gêne pas trop, comme on disait alors, pour jouer au reversis avec bien d'autres ; l'année suivante, c'est Jeanne Vaubertrand. Cette autre fille du monde, encore un mot du temps ! a principalement mis con-

tribution M. Geneste, commissaire des guerres, et un neveu du trésorier de la reine, puis M. Clausier, qui vient de l'Amérique; elle a voulu monter sur les planches, et comme elle chante et danse passablement, Monet, auteur et directeur, l'a engagée pour les deux foires, à raison de 50 louis; mais, au lieu de faire son service, elle reçoit M. l'avocat-général dans un hôtel de la rue de Thorigny, où la place d'honneur lui est avant peu disputée par Dufour, père nourricier du Dauphin. M. Séguier fait à la belle des scènes de jalousie à émouvoir tous les habitants du Marais, excepté elle, qui a un train de maison à soutenir quand même avec équipage et laquais. D'historiettes de ce genre la biographie de Séguier regorgerait; il a près de Saint-Laurent une petite maison, que la Hecquet, entremetteuse, ne laisse pas chômer de parties fines. Il fait des dettes, que le roi paye une fois, afin de le marier, avec un douaire de 8,000 livres. Chez lui, du reste, l'avocat-général observe si bien les convenances qu'il se met rarement à la fenêtre, crainte de reconnaître à la leur une ou deux drôlesses qui habitent la même rue.

La D^lle^ Ferrière est du nombre; son visage, picoté par la petite-vérole, n'en a gardé que des traits plus piquants; et puis, comme on la dit bien faite! M. Séguier, qui connaît son histoire, l'appellerait Mme de Serres, si le mariage lui-même pouvait donner à de telles femmes autre chose qu'un nom de guerre. Élevée par sa tante, à Montreuil, elle n'a appris d'un chanoine de Vincennes que l'*a*, *b*, *c*, de son état; De Serres l'a rencontrée chez la Montigny, où elle faisait ses humanités, et quand M. de Bregé, doyen du grand-conseil, a meublé richement cette fille, il a mis à la porte De Serres, qui n'a pu rentrer par la fenêtre qu'au moyen d'un mariage secret. M. de

Bregé, plus épris que jamais, s'est débarrassé du mari, en lui achetant une charge d'officier dans les gardes de la ville ou chez le roi, valant 25.000 livres, et il a placé pareille somme sur la tête de son épouse. Mais celle-ci dépense trop pour que le grand-conseil y suffise sans la cour des aides. La propagande que fait son greluchet d'époux, pour elle et pour d'autres danseuses, le dégoûte tellement des femmes qu'il se tourne d'un autre côté.

Le Lycée de Paris, fondé en 1799 par Lebrun, mais qui fait suite au Lycée des Étrangers et à l'Athénée des Étrangers, occupe le ci-devant hôtel Séguier. Cet établissement donne des concerts et des bals pour l'agrément de ses abonnés à l'année ou au semestre, en même temps qu'il ajoute à leur instruction par des cours, par des conférences, par des lectures. Les professeurs du Lycée de Paris sont :

Duclerc, pour la cosmographie ; Leblanc, économie politique ; Palissot-Beauvois, géologie ; Rauque, physiologie ; Blanvillain, littérature italienne ; Baldowinn, langue anglaise ; Gautherot et Cadet, physique ; Bellangé, architecture rurale ; Sepz, hygiène.

Le tripot du Hasard, la maison de Legrand, l'hôtel Séguier et le Lycée, tout cela porte aujourd'hui un 6 pour signe particulier. L'appartement de la D[lle] Ferrière était au 11, transformé en hôtel du Pérou, puis de Pologne, et occupé ensuite par une réunion de filles du monde, sous la direction de la femme Bessières, maîtresse d'un sieur Hérault, propriétaire de l'immeuble, à laquelle Bessières a succédé la femme d'Orsay, puis la femme Bourgeois. On peut encore, sous ce toit galamment hospitalier, se demander avec Lucain :

Quem tamen inveniet tam longa potentia finem ?

Rue Bourg-l'Abbé (1)

DONT LE RESTE EST MAINTENANT ABSORBÉ PAR LA NOUVELLE

rue de Palestro.

Où s'en va l'Argent mal acquis. — Comment se range un mauvais Sujet. — L'Hôtel de Mauroy. — Un Couple d'Amis. — Une Etape de royales Amours. — Extrait de l'Almanach du Commerce et des Papiers terriers sous Louis XIV. — La Poterne du Bourg de l'Abbé. — La Simplesse de l'Amour local.

Tout cet argent volé qui s'en va chez les femmes de mauvaise vie n'y reste guère; on dit même qu'elles partagent toujours avec de petits comédiens, des garçons perruquiers ou des soldats, ce qu'elles ont extorqué, mais la plupart du temps de seconde main, aux honnêtes gens. La galanterie coûte cher, en somme, même à ceux qui n'y laissent pas leur probité, et les filles dites de joie prélèvent, à Paris, pour subvenir aux frais du culte dont elles représentent les idoles, presque tout ce dont il est fait tort aux créanciers, aux actionnaires, aux caisses publiques ou particulières, aux conventions, aux successions, au jeu, aux absents et aux pupilles. Notre sexe, par exemple, fait parfois rembourser aux femmes du monde quelque chose de ce que

(1) Notice écrite en 1858. Le boulevard Sébastopol avait déjà enlevé à la rue Bourg-l'Abbé tout un côté; mais la rue de Palestro n'était pas encore percée, dont les nos 17, 19, 21 et 23 actuels appartenaient à la rue disparue.

tant d'autres ont pu tirer de sa concupiscence incorrigible. En effet, qu'une femme mariée prenne un amant, c'est souvent plus d'un tort qu'elle fait à son mari; elle a rarement pour complice de sa faute quelqu'un dont la fortune ne soit pas à faire ou à refaire, car les femmes n'éprouvent que de l'estime pour ceux qui peuvent tout acheter. Aussi le moins qui en puisse coûter au gérant responsable de la communauté, du moment que le registre à souche a circulé, c'est que les actions fondamentales, qui devaient rester au talon conjugal, aient été converties en valeurs au porteur, pour obtenir au favori une place, une mission, un titre ou une croix, également de la main à la main. Aussi bien le mariage dans le monde, voire même sous l'ancien régime, a presque toujours été une spéculation avantageuse pour le prétendu; tout fils de bourgeois à 30 ans, pour peu qu'il pût acheter à la taxe un office de conseiller aux enquêtes ou en cour des aides, ou encore au grenier-à-sel, était tout de suite en passe d'obtenir, dans le quartier des Bourdonnais, la main de la fille ou de la veuve d'un gros marchand, six fois plus riche en espérances ou en deniers comptants.

Mieux encore croyait avoir fait, sous le règne de Louis XV, Me Vinet, juge-enquêteur. Sa femme, pour premier mari, avait eu le coureur des vins de la reine, office unique et d'un prix plus élevé, dont elle avait fait son deuil, car il avait fallu le vendre pour convoler dans les enquêtes. Le nouveau ménage s'était installé rue Bourg-l'Abbé, dans une vaste maison qui porte de nos jours le nº 41; mais Vinet avait pris des renseignements fort minutieux sur l'apport exact de la veuve, au préjudice d'autres informations. La dame eût cru manquer à la mémoire de son premier époux, en ne conservant pas du défunt jusqu'à l'amant qu'il lui

avait souffert de son vivant : c'était pour elle un legs, un *ex-voto*. Or ce galant, ancien cornette ne servant plus que le jeu et les belles, ressemblait au héros d'un conte de Bocace, Roger de Jéroli, le plus mauvais sujet de Salerne, qui était de bonne famille, mais dont les fredaines, les sottises et les escroqueries avaient pour conséquence de lui fermer la porte de ses parents. Dans le Décaméron (IVe *journée*, *nouvelle* 10), nous voyons comment en usa avec Roger de Jéroli la femme de Mazzéo, dès la première de leurs entrevues : « Après s'être amusée comme on le fait dans un tête-à-tête amoureux, la dame profita de cet agréable moment pour sermonner le jeune homme ; elle le pria de renoncer, pour l'amour d'elle, à ses filouteries et autres méchantes actions qui l'avaient perdu de réputation, en s'obligeant, pour mieux l'y engager, à lui donner de l'argent de temps en temps. » Même morale administrée depuis trois ans au ci-devant porte-étendart de cavalerie, par cet autre amour médecin, qui lui en dorait la pilule, en la multipliant par des présents. Me Vinet voulut s'opposer, comme de juste, aux visites de ce parasite à double titre ; mais le mauvais sujet se prétendit le cousin du défunt, chez lequel il avait laissé un rond de serviette à son chiffre. Les régals continuèrent ainsi rue Bourg-l'Abbé ; seulement le sigisbé faisait mine d'en rendre quelque chose au second mari, sous forme de collations à la campagne, et puis il s'arrangeait pour perdre aux cartes, chaque fois qu'il faisait sa partie, sauf à prendre des mesures contraires quand il jouait avec la dame. Bref, c'était un ménage à trois, non moins curieux que celui de Mazzéo ; le soi-disant cousin n'avait plus de sergents à ses trousses que comme moyen de comédie, quand il voulait tirer une lettre de change plus forte

qu'à l'ordinaire sur la maîtresse qu'il exploitait de plus en plus. Au bout de quelques années, Mme Vinet, qui comptait moins souvent avec son coffre-fort qu'avec son cœur, constant à sa manière, fut forcée de donner congé de l'appartement du premier et fit monter tables et lits au second étage, sur le derrière de la maison, pour diminuer les charges du trio. Les visites quotidiennes de l'amant y devinrent hebdomadaires, puis mensuelles, mais plus rançonneuses que jamais, en dépit de la gêne croissante. La belle s'en chagrina et en mourut, laissant un testament en faveur de l'ingrat qui l'avait ruinée aux trois-quarts. Me Vinet fut par suite obligé, à l'âge de 40 ans, de vendre son office, pour acquitter une portion du legs fait sur les propres de sa femme, et quant au légataire universel, il ne se gêna pas pour traiter l'époux survivant de dissipateur hypocrite et de banqueroutier domestique.

La maison d'à côté fut l'hôtel de Mauroy, famille noble de la Champagne, et fit retour à l'Etat par suite de l'émigration d'Anne-Joseph de Mauroy, né le 14 juin 1750, un des fils du lieutenant-général marquis de Mauroy. Le primidi de la seconde décade, pluviôse an II, furent vendues deux maisons ci-devant à l'émigré Mauroy, portant alors rue Bourg-l'Abbé les nos 30 et 31, section des Amis de la Patrie, tenant à droite au citoyen Orselle, à gauche au citoyen Dupont et dans le fond à la veuve Abraham. L'adjudicataire était le citoyen Brunot; toutefois un bail consenti en 1789 par M. de Mauroy, pour neuf années, à Blaise Laugier, parfumeur, non-seulement suivit son cours, mais encore fut renouvelé tant au nom de Laugier, qui resta là 30 ans, qu'au nom de Sichel, qui acheta son fonds de commerce, et le même contrat de louage sort encore son exécution à notre époque. Le fils de

Blaise Laugier et M. de Beaufort, amis intimes qui ne se quittaient pas, qui s'étaient fait une donation mutuelle de leurs biens au dernier vivant, disposaient de l'immeuble, sous Louis Philippe, et c'était moins une couple qu'un couple d'amis fraternels : on ne savait plus, dans le quartier, lequel des deux avait mis l'immeuble dont il s'agit dans leur communauté.

Suivent de petites maisons plus que séculaires, dont les portes se passent probablement de portiers. Deux vastes cours, trois corps de bâtiment composent le nº 29; celui du milieu date de l'année où fut rétabli le calendrier grégorien fermant l'ère républicaine, et les deux autres passent pour l'un des anciens pied-à-terre des royales amours de Gabrielle d'Estrées. Le fait est que des escaliers tournent encore dans les caves, mais s'y arrêtent court, qui avaient pour issue de longs passages souterrains. Une marine, peinture ancienne, décore la chambre de M. Rolland, dont le magasin de jouets d'enfants en gros remonte à environ 80 ans. Au 21 est le passage du même nom que la rue, percé en 1828. La grande porte du 19, son ensemble et son âge dénoncent un vieux hôtel de magistrat.

En plein règne de Louis XIV, il y avait dans cette rue : un traiteur, à l'enseigne du Louis; un marchand de chevaux, nommé Lebreton, à la Croix-de-Fer, une maison du Lion-d'Argent, où se tenaient des joailliers forains de Saint-Claude, et un Lion-d'Or, pour des marchands de Dieppe, et le bureau des coches de Montreuil, Calais, Dunkerque et Saint-Omer, à l'image de l'Ecu-Dauphin.

Il s'y suivait, peu de temps après, une quinzaine de propriétés dans cet ordre, sans solution de continuité :

Mlle de Lisle, aux Quatre-Vents, encoignure de la rue Grenéta. — La même. — De Laporte, magistrat, à la Croix-d'Or, porte cochère (c'était l'une au moins des deux maisons qu'eut plus tard la famille de Mauroy). — Liseau, procureur, à l'Agneau-Pascal. — Lemaire et consorts, au Chef-Saint-Jean. — Bilannois, à Notre-Dame-des-Vertus, porte cochère. — Granger, huissier, au Persan. — De Monceaux, substitut, au Petit-Saint-Jean. — Santeuil. — Belmet, au Roi-Henri. — Chevallier. — Lacas, plombier, à Saint-Michel. — La fabrique de Saint-Nicolas-des-Champs. — Lalien. — Le même. — Santeuil, porte cochère. — Aubry.

Les premières desdites maisons appartenaient en 1786 à :

Jubert, — le même, — le Mis de Mauroy, — le même, — Dupont, — Salambrié, — Beaugé, — Patage.

En vertu d'un arrêt de 1854, la rue ne bat plus à peine que d'une aile : l'autre s'est entièrement fondue au soleil d'un nouveau boulevard. En revanche, il arrive jusqu'à nous deux versions sur l'origine. Le bourg de l'Abbé dépendait de l'abbaye Saint-Martin et faisait groupe sous les rois de la seconde race, d'après certains auteurs; d'autres soutiennent que ces premiers confondent le bourg de l'Abbé avec le beau Bourg, et que si celui-ci était à l'abbé Saint-Martin, celui-là relevait, au contraire, de Saint-Magloire. Un livre très-curieux de M. Bonnardot, les *Anciennes Enceintes de Paris*, nous apprend que la poterne Bourg-l'Abbé était située rue de ce nom, un peu au-dessus de la rue aux Ours; par ainsi, quand Philippe-Auguste a fait entrer dans notre ville une portion du bourg dont il s'agit, le mur de l'enceinte urbaine a surgi où est maintenant ce boulevard neuf qui nous a déjà fait tomber plus de la moitié des maisons de la vieille rue Bourg-l'Abbé.

Cette rue, maintenant à l'agonie, a été jeune, ingénue, amoureuse, et l'amour y venait si franc, si partagé et si durable que c'était à se croire entre bergers et bergères. La naïveté pastorale de leurs mœurs faisait dire en ce temps-là des gens de la rue Bourg-l'Abbé : — Ils ne demandent qu'amour et simplesse!

Rue de Bourgogne. (1)

Le Duc de Bourgogne. — Adrienne Lecouvreur. — Sainte-Valère. — Le 30 *et le* 32. — *Le* 40. — *Oudinot. — Mme de Fitzjames. — La Caserne. — Molière. — M. Joly.*

Louis, duc de Bourgogne, fils du dauphin, naît à Versailles en l'année où la flotte de son grand-père Louis XIV, qui n'a pas encore dit: *Il n'y a plus de Pyrénées*, prélude, en bombardant Alger, aux conquêtes destinées à faire dans la suite un lac français de la Méditerranée. Ce prince grandit, élève de Fénélon; mais il entre déjà dans sa vingt-cinquième année, il est marié et il a des fils quand le roi, en 1707, ordonne l'ouverture de la rue de Bourgogne entre la rue de Varennes et le quai de la Grenouillère, bientôt d'Orsay, sur des terrains provenant en partie de la communauté des filles de Saint-Joseph, mais principalement du Pré-aux-Clercs. La mort du dauphin rend le duc de Bourgogne héritier présomptif de la Couronne, en l'an 1711; mais il succombe lui-même, l'année suivante, et deux autres coups, mortellement frappés presque en même temps dans la région du trône, font au moins croire à une épidémie princière; mais partout les familles nombreuses se déciment ainsi, coup sur coup, comme si la mort elle-même craignait l'isolement! Sous la Régence, on songe à prolonger la rue de Bourgogne jusqu'à la rue Plumet; seulement le projet en est abandonné après commencement

(1) Notice écrite en 1858.

d'exécution. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, est autorisé, en 1776, à changer quelque peu la direction de cette voie publique entre les rues de l'Université et Saint-Dominique, pour former devant le palais Bourbon une place demi-circulaire; mais, entre les deux rues susdites, des constructions régulières ne s'élèvent qu'à la seconde rentrée de Louis XVIII, pour mieux faire cortége à la place. Il s'en faut toutefois que le palais ait, dès son origine, le même aspect qu'à notre époque. Deux pavillons à l'italienne le précèdent du côté du pont, qui d'abord porte le nom de Louis XVI, et son emplacement, avant que le prince ait décoré d'un si magnifique vestibule cette nouvelle entrée du faubourg Saint-Germain, a été un désert marécageux, tout au plus occupé par des chantiers à l'époque où le quai n'était encore qu'une berge.

Par une nuit bien silencieuse, lorsque déjà Louis XV gouvernait par lui-même, M. de Laubinière y a mis pied à terre, en sortant d'un carrosse de louage, suivi d'une voiture de même sorte. Trois hommes, par ses ordres, ont creusé furtivement une fosse sur ce terrain humide, et un cadavre dans sa bière a été inhumé en toute hâte, comme pour cacher un crime, à une portée de mousquet de la rivière. Tels ont été les seuls devoirs suprêmes rendus par un ami à Adrienne Lecouvreur, grande actrice, dont la fin tragique, outre qu'elle était l'œuvre du poison, a eu l'intolérance religieuse pour apothéose. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, avait refusé l'entrée de l'église et jusqu'à celle du cimetière au corps d'Adrienne Lecouvreur : le préjugé contre les comédiens était alors en France dans toute sa force, bien que, vers le même temps, Olfieds, célèbre actrice de l'Angleterre, fût enterrée à Westminster avec les rois !

Aussi bien toute la rue de Bourgogne, jusqu'au point où la rue de Grenelle la traverse, n'est encore bordée en 1739 que de murs de jardins et de bâtiments en aile appartenant aux hôtels des rues qui la croisent. Le revers de l'hôtel de Broglie se présente alors sur la gauche, au coin de la rue Saint-Dominique, et aujourd'hui encore le 21, qu'on a refait il y a deux ans, dépend de l'hôtel du comte d'Haussonville, gendre du duc de Broglie. Aussi bien Mme la duchesse de Valmy dispose maintenant, sous la rubrique des n°s 31, 33 et 35, d'un segment de propriété, et l'arc de ce segment est son jardin comme la rue en est la corde. Le 24 ne comporte encore, lors des trois journées de Juillet, que les communs de l'hôtel de Périgord, qui ouvre rue Saint-Dominique; mais quand l'église de Sainte-Valère est évincée du territoire qu'elle occupe, dans la même rue, le duc de Périgord cède aux édiles parisiens, moyennant un loyer, de quoi la transférer rue de Bourgogne. Depuis que Sainte-Clotilde est ouverte aux fidèles, Sainte-Valère n'a plus de raison d'être; mais le curé paie lui-même 5,000 francs de rente à M. de Périgord pour avoir dans l'ancienne église la chapelle du catéchisme de Sainte-Clotilde et la maison de secours des sœurs de charité.

Sur ce plan de Paris en 1739 que nous interrogeons, rien ne se reconnaît des n°s 30 et 32 actuels, qui sont de construction pareille. Mais ne sont-ils pas la couple de maisons jumelles que M. Pasquier se fit ériger, sur le dessin de Trepsat, dans cette rue, en l'année 1772? D'autres plans en peuvent tenir compte. Il en est au moins un qui signale comme propriétaire de deux places, dans le bas de la rue, le maréchal d'Estrées en 1725, et un autre, les hôtels de Conti et de Lignerac, aux encoignures de la rue Saint-Dominique, en 1744. Celui que nous consultons

principalement montre, à deux des angles de la rue de Grenelle, un pan de l'hôtel de Sens et un côté du couvent des Carmélites ; au-delà, il nous fait entrer dans ce qu'il y a de bordé de maisons à son époque en la rue de Bourgogne, qui n'a guère d'habitants plus bas à elle seule.

Ainsi le n° 40 était vendu, dès 1719, par Du Tillet à François Monchard, directeur de la Compagnie des Indes, puis passait à son fils unique, écuyer, secrétaire du roi, receveur-général des finances en Champagne, qui cédait en 1773 à Villeminot constructions et terrain, mesurant 496 toises. Quatre ans ensuite, le comte d'Antzy, propriétaire de l'hôtel voisin, acquérait une portion de ladite propriété, tenant par-derrière à l'hôtel du Châtelet. Enfin, le 14 fructidor, peu de temps après la chute et l'exécution de Robespierre, l'explosion de la poudrière de Grenelle vint faire croire, pour un moment, à la résurrection volcanique du fameux dictateur, et ce fut une secousse immense des deux manières pour tous les habitants de la maison. Celle-ci portait alors le n° 1417 et fut transportée en l'an v par la veuve de Villeminot au citoyen Péron, dont la famille est encore propriétaire.

Après cela, voulez-vous voir l'ancien hôtel du comte d'Antzy? frappez n° 44. L'adjudication en a été prononcée par l'administration centrale du département de la Seine, 17 pluviôse an vii, au profit des trois frères Trabuchy et de Quinette ; ce dernier, qui n'était en 1808 que préfet de la Somme, a eu pour acheteur, le 16 avril, ce général comte Oudinot qui avait soutenu à Friedland, avec 10,000 grenadiers, le choc de 80,000 Russes. Depuis cette journée, qui avait décidé de la paix de Tilsitt, l'empereur avait inscrit le nom du général sur la liste de ceux auxquels il accordait 100,000 fr. pour acheter un hôtel et

100,000 fr. sur le grand-livre : l'intention de Napoléon était dès-lors de leur créer un fief inaliénable dit majorat. On sait que la valeur bien réfléchie de celui que Wagram fit bientôt maréchal d'Empire, duc de Reggio, fut avant tout amie de l'ordre public; la maréchale Oudinot, née de Coucy, passa sous la Restauration dame d'honneur de la duchesse de Berri. Le général, fils du duc de Reggio, habite l'hôtel de son illustre père, dont l'architecture se rapporte à celle du numéro suivant, bien que, du côté du jardin, elle devienne différente et l'emporte par la majesté. Le 46 est occupé par une vénérable duchesse, Mme de Fitzjames, née Choiseul, qui a planté un cèdre du du Liban dans le jardin de l'hôtel, étant jeune : cet arbre toujours vert ne tardera pas à être octogénaire. De cette propriété-mère, fondée par le duc de Praslin, s'est probablement détaché l'immeuble précédent.

Les n°s 47 et 49 dépendent encore de l'hôtel de Mme la duchesse de Duras. Le 53, à l'origine, n'avait pas plus d'autonomie. Le 48 a été édifié, sous le règne de Louis XVI, pour le compte de l'Hôpital-Général; une pension s'y établissait pendant la République; la duchesse de Damas y résidait sous la Restauration; la famille de M. le comte de Fermon l'a acheté en 1828.

Un ci-devant quartier de gardes-françaises, le 57 ! Ses murs épais se sont prêtés aux modifications qui en ont fait une de ces ruches dont le miel se butine par terme de loyer; seulement, pendant qu'on réparait, un jeune cheval anglais qui piaffait dans une écurie a mis à découvert la bouche d'un puits profond, depuis fort longtemps supprimé, et il a fallu procéder au sauvetage du noble animal.

De cette tradition d'écurie remontons à une

transmission, qui n'est pas moins orale, mais qui regarde le théâtre. On dit que Molière a joué la comédie, étant jeune homme, dans une petite salle antérieure de soixante-dix ans à l'ouverture de la rue, et qui était placée où se trouve présentement le nº 50. De croire qu'on ait pris la licence de confondre le théâtre de l'hôtel de Bourgogne avec celui auquel la tradition fait allusion, le moyen! La bévue ne serait-elle pas trop forte? Il se peut parfaitement qu'un des seigneurs élevés, comme Poquelin, chez les jésuites, ait eu sa petite maison dans ces parages, et notamment Armand de Bourbon, prince de Conti, son camarade de classe. Le cardinal de Richelieu avait déjà mis à la mode le goût des spectacles à Paris, et il s'était déjà formé plus d'un théâtre particulier, où l'on jouait Rotrou, Desmarets, Corneille et Scudéri, lorsque Poquelin suivit Louis XIII à Narbonne comme valet de chambre-tapissier, en remplacement de son père, l'année 1641. Avant de prendre le nom de Molière, Poquelin revint dans la grand'ville; il réunit plusieurs jeunes gens avec lesquels il jouait la comédie de société. Bientôt cette compagnie nouvelle éclipsa les autres troupes d'amateurs et fut dite l'*Illustre théâtre*; elle donna des représentations rue de Buci, dans un jeu de paume, mais en d'autres endroits aussi. C'est pour sûr à cette époque-là que se rapporte l'*on dit* dont nous donnons l'écho.

Jean Joly, secrétaire des commandements du prince de Condé, a fait bâtir en 1772 les nos 50 et 52, en même temps qu'on élevait le Palais-Bourbon, et cette simultanéité a porté ensuite les malveillants à croire que les matériaux de son hôtel, touchant aux écuries de la reine, lui étaient revenus à bon compte. Un joaillier fort connu, M. Halphen, a possédé l'un et l'autre de ces immeubles; mais le 50 avait été par excellence

l'hôtel Joly, et l'autre, qu'avaient d'abord occupé des officiers de la maison de Marie-Antoinette, est de nos jours à Mme de Nonjon.

Des provinciaux et des étrangers forment la clientèle de l'hôtel garni de Thionville, depuis plus d'un demi-siècle, au 58. L'hôtellerie antérieurement connue dans la même rue arborait l'enseigne de la Providence et était tenue par Bouten.

Quant au 71, son aspect a changé sous la dernière république; la première avait vu en lui deux propriétés bien distinctes. Citez-moi une paire d'amis qui puisse dire, de nos jours, avec autant de vraisemblance :

Nunc duo concordes animâ moriemur in unâ !

Rue des Bourguignons. (1)

DONT LE RESTE EST MAINTENANT ABSORBÉ PAR LE NOUVEAU

boulevard de Port-Royal.

Les Jansénistes. — La Maison de Santé. — Les Convulsionnaires. — M. Carré de Montgeron. — Le Sacrilège. — Les Pénitences locales. — L'Hôtel. — La Petite-Maison. — Les Hôtelleries de Faubourg. — Les Gardes-françaises. — L'Ambulance de Vénus.

Le génie élevé de Bossuet, qui à coup sûr fut gallican, ne saurait nuire à celui de Bourdaloue, que les ultramontains de notre temps ne sont pas seuls à honorer. Le génie rapproche les distances, comme la vapeur, qui au XIXe siècle en réalise l'image longtemps cherchée; il semble que la grâce ait revêtu en lui son expression supérieure à la controverse. Il est vrai que du vivant de Bossuet, ami de Mlle de Mauléon, on hésitait déjà à le classer parmi les jansénistes, malgré son peu d'accord avec les molinistes; on lui eût volontiers reproché, de part et d'autre, le *mauléonisme*. Il y avait plus que divergence d'écoles,

(1) Notice écrite en 1858. La rue des Bourguignons existait encore; elle n'est plus. Le nouveau boulevard de Port-Royal s'en est appliqué : 1° une masure avec un reste de jardin, laquelle viendrait en quatrième à gauche si le numérotage partait de la rue Saint-Jacques; 2° une maison que met au nouvel alignement, sous le n° 26, la suppression d'un jardin qui la précédait. Le boulevard passe au moyen d'un viaduc sur la rue de Lourcine, au niveau de laquelle commençait naguère celle des Bourguignons.

deux partis étaient en présence; si l'un avait pour quartier-général, au cœur du quartier des études, le collège de Clermont, autrement dit Louis-le-Grand, les académies de Port-Royal étaient le centre d'action de l'autre, et tout leur voisinage de s'en ressentir. La carte de Paris elle-même tenta de rapprocher les deux camps, en prolongeant la rue Saint-Jacques, celle que domina le collège des jésuites, aux dépens de la rue qui faisait suite et côtoyait la maison de Port-Royal. Mais le public religieux et le public lettré n'admettaient pas sans résistance que le faubourg Saint-Jacques se reportât plus haut. Qui pourrait même nier que, pour beaucoup d'entre nous, une barrière se maintient encore entre Louis le-Grand, quoique renouvelé, et les restes de Port-Royal? Leur querelle aujourd'hui semble éteinte, le feu n'en est que souterrain et laisse à l'industrie le privilége d'attiser le feu des chaudières, où le génie moderne fait cuvée neuve. En tant que raisonneurs, les disciples de Jansénius ont fait faire plus d'un pas à l'enseignement, et, comme église dans l'Eglise, il n'a pas été moins utile que ces rénovateurs vinssent renchérir sur la rigueur des pratiques religieuses, qui tendaient au relâchement. On pourrait comparer en quelque chose le jansénisme à ces modestes pensions bourgeoises, si nombreuses de nos jours dans le quartier qui a été le sien, et où vivent en commun avec une quiétude monacale, en regrettant au lieu de protester, maints célibataires des deux sexes, vieillards, convalescents et petits rentiers, astreints au même régime sain, économique et réglé par l'ordonnance d'un médecin et par l'état de leur fortune. Les sectaires qui appelaient de la bulle *Unigenitus* s'étaient fait là, avant ces invalides de la bourgeoisie de Paris, mais à bien plus grands frais de patience et d'es-

prit, d'éloquence et de savoir, une petite église de santé; on y protestait moins par conviction que pour avoir une raison de plus de s'imposer des pénitences, et elles étaient assez sévères pour racheter jusqu'aux fautes du parti.

Hôtel de la Santé, ainsi s'appelait il y a dix ans le modeste n° 35 de cette rue des Bourguignons qui avait mené à Port-Royal. Les balustres de bois d'un petit escalier n'y dénoncent-ils pas une construction antérieure aux querelles du jansénisme? Avant d'être une pension bourgeoise, cette maison à jardin a gardé pendant un siècle, de père en fils, une famille de jardiniers-fleuristes, qui avait succédé à Louis-Bazile Carré de Montgeron, acquéreur en 1711 d'une charge de conseiller au parlement. Remontons donc jusqu'à ce magistrat.

Sa jeunesse a été livrée aux plaisirs; mais, parvenu à l'âge mûr, il appelle, puis il réappelle de la bulle *Unigénitus*, et passe à l'état de coryphée du jansénisme à l'époque des prétendus miracles opérés sur la tombe du mémorable diacre Pâris. Il est paroissien de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, église métropolitaine de l'opposition en vigueur, Saint-Médard ne venant qu'après; mais il prend à toute heure la rue tortueuse de l'Arbalète, pour assister, rue d'Orléans, dans le cimetière Saint-Médard, au spectacle donné par les convulsionnaires. Ces énergumènes, que l'exaltation religieuse rend épileptiques par les mérites du saint quand même que Rome refuse de canoniser, se montrent insensibles aux coups et aux piqûres, sans le secours apparent d'un agent anesthésique, et ils bénéficient de guérisons sans douches. Lorsque l'archevêque Vintimille succède au cardinal de Noailles, qui s'était montré favorable, comme un certain nombre de membres du

clergé et la moitié du parlement, aux opinions de Pascal et d'Arnaud, mais non aux frénésies de Saint-Médard, le cimetière transformé par les convulsionnaires en un véritable théâtre est rigoureusement fermé, et Montgeron exilé momentanément en Auvergne. Dès qu'il peut revenir à Paris, il fait de son humble maison l'asile des fugitifs à la poursuite desquels s'emploie Hérault, le lieutenant-de-police. Puis, par un beau jour de juillet, en l'année 1737, il se rend à Versailles, présente au roi *ex-abrupto* son livre, *De la Vérité des miracles du diacre Pâris;* il fait ensuite la même surprise au duc d'Orléans, au premier président et au procureur-général. C'est un héros! disent quelques-uns; voilà un fou! s'écrient bien d'autres. Mais Louis XV, qu'a blessé l'hommage du plus bravache des jansénistes, prend un terme moyen en l'envoyant à la Bastille. Sur la demande de sa compagnie, la captivité de Montgeron est commuée en un autre exil; il peut donc écrire d'autres livres, avant que son corps à Grenoble soit ébranlé par une convulsion suivie de l'éternelle insensibilité.

Au reste, la rue des Bourguignons, dite seulement de Bourgogne par Gilles Corrozet, premier historien de Paris et libraire, avait à se purger, depuis l'année 1688, d'un sacrilège incontesté. C'était alors un chemin sans pavé, qui ne commençait au champ des Capucins qu'à l'endroit où depuis on éleva, signe de réparation durable, une croix de la Sainte-Hostie. Là trois voleurs avaient jeté furtivement, au pied du mur du Val-de-Grâce, toutes les hosties d'un saint-ciboire pris, après effraction du tabernacle, dans l'église Saint-Martin au cloître Saint-Marcel. Une cérémonie expiatoire avait été célébrée audit lieu, et une procession annuelle en rappelait solennellement le jour.

Les constructions de cette rue ouvrière, où

chacun avait le droit de travailler pour son propre compte sans maîtrise, étaient en 1714 au nombre de 19, pour la plupart petites ; toutefois elles jouissaient déjà de leurs 7 lanternes la nuit. Presque toutes ces maisons se reconnaitraient encore, et il en est plus d'une qui semble avoir repris, en mémoire du crime dont la rue s'est purgée et ne se souvient plus, le cilice de la pénitence. Celles-là ont fait vœu de pauvreté sans doute, car on s'y chauffe de cendre, au lieu de feu ; leurs fenêtres à coulisses sont des bouches de brèche-dents, qui s'ouvrent et se referment sur d'incessantes grimaces, et dont la bave de loques éraillées fait imparfaitement l'office des bourrelets. Les locataires de ces bouges sont à coup sûr plus nombreux que leurs meubles ; dès qu'ils ont hérité d'une chaise à quatre pieds, d'un rideau, d'une gravure en cadre, d'un pot à l'eau et d'une seringue, ils exposent bien vite à leur porte ce lot d'objets de luxe à vendre.

Il n'en est pas de même du 27, pensionnat de garçons, qui a été l'hôtel d'une famille Verteuil ou Verneuil, succèdant à la maisonnette d'un jardinier, qui en payait loyer au sieur Mathieu. Les Verneuil, maison noble et originaire de Bretagne, servaient dans les armées ; un des leurs était prêtre et docteur en théologie lors de l'avénement de Louis XVI. Quant au marquis de Verteuil, nous avons vu des poules et des pourceaux vaguer en plein Médoc, dans son ancien château, le Bourg-Dieu, et nous gardons un savoureux souvenir du produit de ses anciennes vignes seigneuriales, entre Château-Laffitte et Saint-Estèphé, sur la commune de Verteuil. M. Chéri Blanchard a depuis restauré le castel, et ses vins valent ceux de Château-Laffitte.

Presque en face de l'ancienne maison bourgeoise dont nous parlons, s'est formé le cul-de-sac

Hautefort vers la fin du XVIIe siècle, sur un terrain appartenant à la famille de Mlle de Hautefort, que Louis XIII a aimée platoniquement. Le chevalier d'Hautefort y avait deux maisons en 1724, avec Charles de Bourbon, comte de Charolais, pour locataire. N'a-t-on pas peine à croire que ce prince, connu surtout par ses débauches, ait fait choix d'une villa en si bon air dans le but d'y étudier les simples, ou pour se rapprocher des leçons de Port-Royal ? Un assez grand terrain, au fond de l'impasse, est cultivé encore par un horticulteur.

Le 10 et le 12 ont conservé une apparence assez bourgeoise : l'un de ces deux immeubles a vu naître, nous dit-on, M. Allard, naguère le chef de la police de sureté ; l'autre a été plus récemment acquis par un portier de la rue de Rivoli. Que Dieu soit loué si sur notre âge de de fer il s'ouvre encore plus d'une porte d'or ! Mais comme il faut qu'on ait graissé le marteau, au lieu de demander tout simplement le cordon !

A l'appel de l'hôtel de Saye, qu'on distinguait près de la rue Lourcine sur la fin de l'ancien régime, nul immeuble ne répond militairement : Présent ! Ce silence nous donne à penser que M. de Saye habita la propriété Hautefort ou celle Verteuil. Voici, en revanche, une patrouille d'hôtelleries de faubourg, dont le petit détachement est commandé par l'hôtel de Bourgogne, où logent des officiers de la caserne de Lourcine. Cette maison meublée et le n° 4 ont formé un quartier de gardes-françaises ; un hôpital spécial y a même été ouvert à ladite garde, en l'année 1745, par la générosité du maréchal duc de Biron, pour le traitement des maladies de Vénus : le service en était confié au chirurgien Keyser, qui demeurait rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Littéralement à l'entrée de la rue, deux bâtiments grognards font sentinelle et ne demandent pas encore à être relevés, bien que la faction puisse compter : l'un, le n° 2, n'a pas cessé de se tenir aussi droit qu'un garde-française présentant arme au maréchal de Saxe ; l'autre, dont les jambes alourdies ne laissent pas que de plier sous une consigne qui date de deux siècles, reste à cela près fixe au port-d'arme.

Rue Bourtibourg. (1)

Nos 1, 6, 9, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 *et* 22.

Dans une auberge voisine de cette rue descend encore un messager de Fontainebleau, qui va et revient tous les cinq jours, pour mieux dire toutes les cinq nuits. Celui d'il y a cent-cinquante ans avait son adresse de Paris rue Bourtibourg, à l'image du Comte-Robert. Les coches par terre et par eau suffisaient encore moins aux commissions à faire que le chemin de fer aujourd'hui, et la Poste confiait d'abord au messager le transport des dépêches. Il trouverait maintenant les sacs trop lourds, la capitale démesurée, le chemin à y suivre méconnaissable et son quartier aussi. Il demanderait où est la place du Marché-Saint-Jean (2); mais il ne saurait reprocher à la rue Bourtibourg, qui y donnait, d'avoir pris un travestissement, dans le carnaval imposé à tant de rues et de maisons ! L'éclairage y était de 8 lanternes, rayonnant pour 35 propriétés, et le nombre de celles-ci n'a subi qu'une diminution peu sensible, qui vient principalement de subdivisions supprimées çà et là.

Le territoire d'un ancien cimetière de Saint-Jean-en-Grève avait non-seulement aidé à la for-

---

(1) Notice écrite en 1858.

(2) On a pourtant sauvé de cette place de quoi faire une rue du même nom, entre les rues de la Verrerie et de Rivoli.

mation de la place, mais encore servi à la construction de plusieurs maisons de la place et de la rue. Des juifs y pullulaient, malgré cette consécration originelle. Mais la malédiction royale n'y était pas moins légère à la terre depuis qu'on y avait rasé l'hôtel de Pierre de Craon, qui avait tenté de faire assassiner le connétable Olivier de Clisson, en 1392. La rue Bourtibourg, à cette date, comptait déjà plus de deux siècles et demi d'existence, et elle aboutissait en face de l'hôtel de Craon. Sa dénomination venait d'un bourg appelé le Petit-Bourg, ou dont le colon principal était Thibourg : les historiens de Paris se sont encore divisés sur ce point.

Le nº 1 de ladite rue n'a toutefois rien de caduc; il a suffi d'en reprendre le rez-de-chaussée en sous-œuvre pour le mettre au niveau du sol de la nouvelle rue de Rivoli, qui avait englobé la place, et la façade a gagné sur la cave plus d'un mètre à ce déchaussement. L'immeuble avait appartenu au marquis de Fénélon avant la Révolution. Quel beau jeu de quilles on ferait des balustres d'escalier d'un garni, au nº 6! L'époque de François Ier a dû accoucher de cette maison, dont le ventre grossit à son tour; mais ce n'est plus signe de fécondité, c'est une difformité, produite par les années, qui vaut encore mieux qu'une bosse à la façon de Triboulet : une maison trop serrée par-derrière ne peut se faire dodue que dans le sens contraire. Le 10, où se retrouve une belle porte, a dû ne former qu'un avec le 12.

Un des ducs de Vendôme, fils et petit-fils de Henri IV, eut son hôtel en face, dans une maison peinte en vert, couleur assurément locale pour l'herboriste qui y vend des feuilles de poirée et des queues de cerises. Des trumeaux au-dessus des glaces, un escalier superbe à marches de

pierre et à rampe de fer, un autre dans le fond à balustres de bois, une porte qui au besoin recevrait deux carrosses de front et des caves vraiment magnifiques, voilà ce qui a survécu des splendeurs de cette résidence, dont l'entrée principale fut néanmoins à l'origine dans la petite rue de Moussy, aujourd'hui fermée aux voitures (1) : la façade sur la notre paraît moins ancienne. Cette maison fut achetée en deux lots (1674-1681) par le savant apothicaire Geoffroy, ancien échevin, et celui-ci pour l'agrandir, en 1688, prenait de la fabrique de Saint-Jean à bail emphytéotique 10 toises de terrain environ, qui avaient fait partie du cimetière de cette église et attenaient au mur de l'hôtel. Etienne-François Geoffroy, fils de l'apothicaire, lui succéda de toutes les manières, et ce professeur éminent de chimie et de médecine, qui était membre de l'Académie des sciences, vécut jusqu'en 1731. Trente-sept années plus tard, Claude-Joseph de la même famille, naguère commissaire des guerres, était d'accord avec les créanciers du feu son frère, avocat, conseiller du roi, pour vendre 72,100 livres l'ancien hôtel de Vendôme, (dont les trois corps de bâtiments rapportaient alors 4,000 livres à Charles-Nicolas Marlot, conseiller du roi, syndic des inspecteurs des vins, syndic des officiers mesureurs de charbon). La propriété tenait à cette époque du côté droit à La Marguerie-Langelet, un conseiller au parlement, du côté gauche à Serville, marchand de vins. Quant aux droits censuels, les

(1) Depuis lors, l'une des deux grilles de la petite rue de Moussy ne s'ouvrant plus du tout, la circulation y est interdite aux piétons. Ce demi-emprisonnement soulève, mais en vain, les réclamations des habitants de cette ruelle, qui par le fait n'est qu'une impasse.

parties contractantes ne savaient déjà plus à qui ils étaient dus; mais le Temple, à coup sûr, n'y avait pas droit : l'acte en faisait tout simplement réserve. Au commencement de la République, le bail de 99 ans relatif aux 10 toises de terrain étant venu à terme, la Nation les faisait vendre, avec le corps de logis s'y élevant, dans la section des Droits-de-l'Homme, dite ensuite du Roi-de-Sicile, et ce nouveau propriétaire, substitué aux fabriciens, y avait mitoyenneté avec le citoyen Marlot, avec le détenteur d'une autre maison bâtie aussi sur le sol de l'ancien cimetière, et au fond avec la citoyenne Lesseville. L'adjudication fut prononcée au profit du susdit Marlot, ci-devant usufruitier.

Que si nous mettons le plan de Gomboust sur le tapis, nous y remarquons rue Bourtibourg un autre hôtel (actuellement nos 15, 17 et 19) qui avait, lui aussi, une porte rue de Moussy. De prime-abord ce fut le séjour des Nicolaï, plusieurs fois présidents de la chambre des comptes de père en fils depuis le règne de Louis XII, et Colletet ne connaissait encore en 1664 ce logis magistral que sous leur nom. Ils eurent pour successeurs, dans la rue, Nicolas d'Argouges, lieutenant-général des armées du roi, colonel-général des dragons, en faveur duquel les baronnies d'Arnbec et de Rannes furent érigées en marquisat, et père de Louis d'Argouges, maréchal-de-camp. Ce dernier eut lui-même un de ses fils lieutenant-colonel des dragons de Chapt et une fille, Marie-Thérèse, abbesse de Chaillot. Un lieutenant-civil fut aussi membre de cette famille, dont la sépulture décorait l'église Saint-Paul d'une des plus belles œuvres de Coyzevox. Toutefois, en l'année 1780, une portion de l'hôtel d'Argouges était louée à M. d'Outremont, conseiller au parlement. Vers le milieu de la rue,

sur la même ligne, quatre maisons appartenaient alors au sieur Masson.

C'est encore une porte magistrale qui se ferme sur le 14, qu'on a refait il n'y a pas longtemps, et que l'avocat Pauly, conseiller du duc de Bouillon, habitait du temps d'Outremont et de Masson. Le 16, le 18 et le 20, sénile construction à trois corps, dont deux sur la rue, nous représentent un hôtel sans notoriété historique, bien qu'il remonte au règne des Valois. Nous y remarquons, en passant outre à une vénérable porte cintrée, un escalier à rampe de chêne, penché sous le poids des années encore moins que par l'inquiétude, et reculant devant maintes cheminées qui menacent ses débris futurs : il périra, en effet, par le feu, et chaque pas des générations qui se sont succédé depuis trois siècles sur ses marches, l'a rapproché, mais avec une lenteur qui a pu faire des jaloux, des chenets où luira sa tombe. La division de cette propriété date des dernières années du roi Louis XV. En 1764, Guyot en acquérait de Bachelier une part ; à quatre années de là, Blanquier, baron de Trélan, prenait des arrangements pour succéder, dans un autre corps de bâtiment, à Charron de Liancourt, son beau-frère, et la même famille y payait encore l'impôt foncier sous Louis XVIII.

C'est vraiment la rue aux grandes portes ; j'en atteste à son tour le nº 22, ancien logis de magistrat, que desservent deux escaliers à belle ferrure. Propriété plus vaste, le 21 a eu pour fondateur un négociant en produits coloniaux, quand Lafayette était en Amérique ; un appartement principal avec balcon donnait sur un jardin, supprimé depuis vingt années. Rien à vous dire des numéros suivants, en dépit du temps reculé où fut posée leur première pierre.

Rue Boutebrie. (1)

Que de rois et reines, déchus, captifs, exilés ou décapités, ont eu l'honneur de laisser derrière eux, glorieuse exception à coup sûr, des courtisans de leur malheur ! La flatterie, en général, ne survit pas à la fortune des grands ; toute fidélité posthume prend, en revanche, la proportion d'un culte. Les rues-martyres, quand bien même un palais, en les prenant pour avenue, eût rendu leur chaussée auguste, n'ont vraiment pas pas à espérer cette suprême consolation des rois. La même décollation met un terme à leur vie et à leur majesté. Une rue royale peut devenir un marché sans que personne se récrie ; une fois qu'elle a disparu, l'un regrette encore sa vieille maison qui n'est plus, l'autre en secret pleure sa défunte chambre, un troisième se rappelle avec attendrissement le bail de sa boutique humide ; mais de la voie publique, quand bien même le char triomphal de César l'eût inaugurée, plus un mot. Dire que les grands se plaignent si fort d'être oubliés après leur vie ! Si les rues supprimées parlaient, elles auraient bien, je crois, d'autres griefs contre les nouveaux boulevards,

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue Boutebrie venait de perdre un quadrille d'immeubles aux angles de la rue du Foin, que remplace pour elle un tronçon du boulevard Saint-Germain. Les maisons qui survivent du côté des numéros pairs sont plus que séculaires. Mais l'élargissement de la rue fait des impairs les étiquettes d'un étalage neuf, principalement composé des façades d'une maison de secours et d'une école de filles au service du ve arrondissement.

où leur ancienne place n'est pas même indiquée par un ormeau ou par une borne.

La rue Boutebrie, quant à elle, n'était pas condamnée à mort ; seulement on a fait choir sa couronne dans le macadam, en plein boulevard Saint-Germain. Le chef branlant de ladite rue, née dès le XIIIe siècle, portait tout dernièrement encore, comme un diadème, la maison de la reine Blanche. C'était l'ancien hôtel d'Henri de Marle; une reine l'avait habité, peut-être même la mère de saint Louis. Tant de pignons et de tourelles, il est vrai, ont passé pour ancien séjour de la reine Blanche qu'on a été heureux de découvrir la probabilité de quelque équivoque historique. Toutes les reines, une fois veuves, étaient ainsi nommées dans le principe, parce qu'elles portaient le deuil en blanc. Anne de Bretagne fut la première à le porter en noir, quand elle perdit Charles VIII.

En face de l'ancien séjour de la reine se trouvait naguère une caserne; on avait du moins affecté à cet usage, en l'an XIII de la République, les bâtiments du ci-devant collége de Maître-Gervais. Ce nid, où des boursiers étaient cléricalement couvés pour éclore prêtres et pédagogues, avait été formé en 1370 de cinq brins de maisons, dont trois rue Boutebrie et les deux autres rue du Foin-Saint-Jacques, où donnait la maîtresse-porte de l'institution. La fondation de ce collège sans exercice était due à Gervais Chrétien, chanoine de Paris, et ladite pédagogie, quelle que fût sa modestie, jouissait de droits seigneuriaux : une maison de la rue Mondétour, entre les rues de la Chanvrerie et du Cygne, était dans la censive du collège de Maître-Gervais, laquelle y faisait face à celle du franc-fief de Joigny.

Cet établissement n'avait pas lieu de se croire aussi vieux que la rue, qui était partiellement construite dès l'année 1250 et qui ne se rac-

courcit, en somme, que bien longtemps après sa première dénomination. *Boutebrie* est une contraction d'*Erembourg-de-Brie*. Au XVI[e] siècle on a essayé de dire : *rue des Enlumineurs*. Cette qualification n'a sans doute eu que la durée d'un bail, passé à ce corps de métier, pour son bureau, ou a des maîtres en vue. Bien des industries, il est vrai, se disputaient alors ce quartier, d'autant plus vivant qu'il s'y trouvait la grande Poste.

Le collège Louis-le-Grand était propriétaire, dans la rue Boutebrie, de quatre maisons se faisant suite : la maison du sieur Denoux y attenait, sous la Régence, au Nord, et la rue du Foin au Midi. De l'autre côté, le même collège en avait une, plus méridionale que celles de M. de Silvy et de M. Lizardu-Cormier, qui la suivaient. L'huile de la Ville alimentait alors 4 lanternes dans cette rue, sur laquelle 19 toits épanchaient l'eau du ciel.

M. Rousseau, que la pluie y surprit au fort des recherches à faire de porte en porte qui sont souvent sa part de collaboration à notre livre, ne se plaignait pas ce jour-là des plombs modernes : ils remplacent bourgeoisement, pour les maisons particulières, les gargouilles élevées qui lancent encore, du haut des palais, des trombes d'eau crevant les parapluies. Mais il est rare que la pluie tombe en ligne perpendiculaire, ce qui donne un grand avantage, pour les piétons, aux rues étroites sur les larges boulevards. Une averse, quand le vent se met de la partie, ménage, soit à gauche, soit à droite, la moitié de la rue Boutebrie. Pour n'en pas recevoir une goutte, le prudent M. Rousseau non-seulement choisit son côté, mais encore y reste sous une porte où un 7, nombre de la pléiade, n'est visible que du côté où il pleut le plus fort. L'abrité en

reçoit pourtant comme une éclaboussure en plein visage; il y porte la main, qui en est aussi arrosée : un mince filet d'eau, mais à jet continu, le poursuit horizontalement dans ses retranchements. Comment ne pas croire qu'un gamin, adroitement caché, braque d'en face un petit modèle de l'arme des apôthicaires? Mais, en proférant de vaines menaces, l'innocente victime s'aperçoit qu'un tuyau engorgé, où l'eau se fait jour, est l'unique mystificateur. Pour passer sa mauvaise humeur et se sécher, M. Rousseau de rentrer dans le rôle d'éclaireur historiographique, auquel il a fait diversion par envie de guetter au passage maints bas blancs qui se décollettent, pour préserver maintes jupes de mouches de crotte ne demandant elles-mêmes qu'à monter. On lui indique la chambre qu'habite au troisième étage un vieillard, ayant accoutumé de représenter en tout un propriétaire invisible. Les diverses questions d'usage sur l'âge et l'origine de la propriété sont adressées poliment à cet homme, dont le visage exprime la méfiance, et l'intérieur une vraie médiocrité, que ne dore pas la moindre poésie; mais, avant d'y répondre, celui-ci veut savoir dans quel intérêt on les pose. Force est donc à notre envoyé de refaire, pour la millième fois, le prospectus de la publication; cependant, au lieu d'étudier, sur la rustique figure de l'interlócuteur, l'effet que produit son discours, il copie sans en avoir l'air, sur son carnet, des noms, dates et inscriptions, que la décrépitude du badigeon rend déchiffrables, sur un mur sans papier :

Simon, Claude et Marie Mahu, enlumineurs, 1572. — Germain, *illuminé*. — *Sylvain aime Gloriette à toujours*. — Pamiendo, né à Lisbonne le 26 mai 1690. — *Oratio*, *jejunium*, *senectus*, *æs triplex*. — Loyson, commis aux aides. — Naissance de Régulus Thomas le 2 prairial an III et de Phocion-Decius Thomas le 14 fri-

maire an v : *signé* le citoyen Thomas, employé chez le citoyen Saugrain aux réverbères. — Mort à Bailly! vive Robespierre! vive Cavaignac! — *Gagné un terne le 10 janvier* 1821. — Jean Pruneau, 2me de médecine. — Atala. — Adèle Crujot. — Clara Fontaine. — Vive la Charte! — Boquillon et Souton, élèves en pharmacie. — Jules Clopin, homme de lettres. — Indiana Soufflard, coloriste. — A bas Cavaignac! vive Barbès!

— Monsieur, finit par dire le vieillard au propagateur mal compris, je ne lis pas dans ces livres-là; si mon fils n'était pas huissier à Beaugency, il donnerait son avis là-dessus; mais moi!... J'étais encore fruitier rue de Rohan, il y a cinq ans; par malheur mon bail allait finir, je n'ai presque pas eu d'indemnité.

— Alors, lui dit M. Rousseau, il était superflu, mon brave, de me faire d'autres objections. Heureusement la muraille parlait, j'ai écouté. Votre maison, qu'on a replâtrée il y a un ou deux siècles, est du temps de Charles IX.

— Diable soit des démolisseurs! reprend le vieillard, qui croit enfin deviner de quoi il retourne.

— Bonhomme, rassurez-vous. Au lieu d'abattre, je compte ce qu'on nous a encore fait la grâce d'épargner.

— Oh! que nenni, continue l'autre. Sans les démolitions, Monsieur, savez-vous que j'aurais mené une vie très-heureuse? J'ai eu deux avantages qui manquent à bien d'autres, une femme très-sage et un fils homme d'esprit.

— L'un de vos deux bonheurs, Monsieur, semble en effet très-peu compatible avec l'autre. Mais la pluie a cessé; mes renseignements sont pris : je vous offre mes salutations.

Rue de Braque. (1)

Liste des propriétaires de cette rue, de 1779 *à* 1789 :

Côté gauche :	Côté droit :
Les religieux de la Merci.	Le comte de Briqueville.
Mauduit de Tavers.	Le marquis de la Grange.
Nicolaï, ancien premier président de la chambre des comptes.	Joly de Fleury, procureur-général au parlement.
Mme Calley.	Les Trudaine.
Bournigat, huissier du roi.	Mlle de Valory.
	Pajot de Juvisy.

Une poterne servait de limite à la ville, dans l'enceinte de Philippe-Auguste, à l'endroit où Arnoul de Braque, en 1348, fit bâtir la chapelle et l'hôpital de la Merci, dont il subsiste un édifice, que nous retrouverons en parlant de la rue du Chaume, et des débris à l'un des angles formés par cette rue et celle de Braque. La famille de ce nom, dont faisait partie Germain Braque, échevin sous Charles VII, avait sa sépulture à la Merci ; mais, avant de se nommer comme elle, la rue s'était appelée des Boucheries-du-Temple, à cause d'une boucherie qu'en 1182 y avaient établie les chevaliers de cet ordre, dont les droits seigneuriaux étaient encore perçus par la commanderie du Temple en 1789. Cette voie publique, au surplus, a vieilli sans changer grand'chose à la disposition extérieure de ses deux rives depuis la fin du règne de Louis XIV ; à cette époque, la Ville, par une pro-

(1) Notice écrite en 1858.

digalité exceptionnelle, entretenait presque une lanterne par maison, pour éclairer aux habitants de la rue ; il est vrai que, comme on va voir, la qualité expliquait le crédit des dix propriétaires de ce temps-là.

Girard, procureur-général en la chambre des comptes, tenait de son père et laissait à sa fille, la duchesse de Brancas, un hôtel dont il est resté quelque chose au nº 3; la marquise de Beauvau, née de Brancas, en héritait ensuite, avant que Mauduit de Tavers, syndic des contrôleurs ordinaires des guerres, gérât ce bien de ville pour le compte de son frère, frappé d'interdiction. Le 5 appartenait à la marquise du Luc, femme d'un lieutenant-général, et ne passait qu'ensuite à Aymard-Jean Nicolaï, marquis de Goussainville, qui demeurait place Royale.

Le plan de 1652 nous montre un grand hôtel, qui vient ensuite et qui se rattache alors à un plus grand, dit séjour des Montmorency ; ce dernier donne rue Sainte-Avoye (maintenant du Temple) ; ses jardins vont toucher ceux de l'hôtel Novion, impasse Pecquay, et son gigantesque pourtour englobe d'autres maisons de la rue Sainte-Avoye, ainsi que l'hôtel Sourdis, rue de Paradis (1). En cet hôtel Montmorency est mort le connétable, après la bataille de Saint-Denis ; Henri II, quelque temps avant, y rendait d'assez fréquentes visites à cet adversaire des huguenots pour qu'on le dise aucien logis du roi. Beaucoup de l'immense hôtel et la totalité de son annexe, rue de Braque, passent, avant la fin du suivant siècle, entre les mains de Jean-Antoine de Mesmes, qui les

(1) Maintenant annexée à la rue des Francs-Bourgeois.

fait tous deux rétablir postérieurement sur les dessins de Bulet et de Germain Boffrand.

Bientôt l'illustre magistrat est nommé premier président et de l'Académie-Française. Son collègue Déspréaux lui dit : — Je viens vous voir pour être félicité d'avoir un collègue tel que vous... Mais les bureaux de la banque de Law sont installés, pour commencer, dans un bâtiment du ci-devant séjour Montmorency; le président, au nom du parlement, en fait l'objet de remontrances respectueuses au régent, qui le font exiler à Pontoise. Seulement, d'autres sujets de remontrances ramènent, une fois réintégré, le président près du chef de l'Etat, qui un jour le paie d'un gros mot, réponse extra-parlementaire. — Monseigneur désire-t-il, réplique le magistrat, que sa réponse soit enregistrée?

Or on appelle petit hôtel de Mesmes cette maison (n° 7) qu'habite postérieurement M. de Vergennes, ministre de Louis XVI, qui a fait reconnaître aux Anglais l'indépendance des Etats-Unis. Les bureaux de la recette-générale des finances occupent à la même époque le plus grand des hôtels de Mesmes, où les remplacent peu de temps après ceux de l'administration des Droits-Réunis, qu'a créée et organisée le génie du comte Français de Nantes. Puis cette propriété considérable est divisée par lots. Mais celle de la rue de Braque a été achetée en 1767 du marquis de Mesmes, seigneur de la Chaussée, maréchal-de-camp, par Raynat, receveur-général des rentes de l'Hôtel-de-Ville, et Raynat en a gratifié la veuve du financier Bronod, sa légataire universelle : elle appartient de nos jours à M. Ticquet, maire de la commune du Mesnil.

Du vivant de Gomboust, l'hôtel en regard de la Merci a nom Bailleul. Le président Bailleul,

seigneur de Valois, y a pour successeur le chevalier Bailleul, seigneur de Champlâtreux; puis l'hôtel passe à Jean Molé, ensuite à Molé de Champlâtreux, président à mortier. Noël Bouton, marquis de Chamilly, en est après cela propriétaire. Gros et grand homme, au dire de Saint-Simon, brave et rempli d'honneur, excellent maréchal de France, mais d'un esprit au-dessous de son bâton, peu capable d'inspirer l'amour. Néanmoins cet ancien lieutenant de Schomberg s'est épris d'une religieuse assez sensible pour lui écrire douze lettres mémorables sous le titre de *Lettres d'une Portugaise*. Le conseiller Florent de Guignonville a traité ensuite de l'hôtel, et il a eu pour héritière sa fille, marquise de la Luizerne, belle-mère du comte Geoffroy-Cyrus de Briqueville.

Le numéro suivant n'est qu'une moitié de l'hôtel que Joseph Le Lièvre, marquis de la Grange, maréchal-de-camp, gouverneur de Brie-Comte-Robert, a hérité de son père, grand-conseiller, acquéreur des Galland, secrétaires du grand-conseil. L'autre moitié, par suite d'un partage devenu définitif en 1740, appartient à la sœur du maréchal-de-camp, femme de Joly de Fleury, lequel a succédé à d'Aguesseau comme procureur-général au parlement; c'est justement à la même date que notre éminent magistrat, qui a été aussi sous la Régence membre du conseil de conscience, s'adjoint son fils aîné, en lui assurant la survivance de sa charge et en lui abandonnant son hôtel de la rue de Braque. En somme, l'architecture de ces n°s 4 et 6 prouve surabondamment la communauté d'origine; leurs escaliers remarquables sont tout pareils; plusieurs plafonds illustrés dont l'un (n° 6) est une magnifique peinture de Lebrun, qui représente la Justice, font regretter les grisailles disparues qui décoraient les

pièces voisines. Mme Blanche de Caulaincourt, veuve du duc de Vicence en 1827, posséda l'un et l'autre de ces hôtels jumeaux.

Quant aux propriétaires du côté droit de la rue qui figurent encore dans la petite liste placée en tête de notre notice, c'étaient : 1° les tuteurs honoraire et onéraire de Charles-Louis et de Charles-Michel Trudaine, fils du ministre ; 2° Mlle de Valory, fille d'un lieutenant-général, seigneur de Bourgneuf, dont l'épouse était légataire universelle de Claude-Louis Aubry, son beau-père, colonel des dragons de Bellisle, décédé en 1709 ; 3° Charles-François Pajot de Juvisy, seigneur des Pavillons, gouverneur d'Auch, qui avait eu pour prédécesseurs au même endroit Michel-Robert Le Peletier, comte de Saint-Fargeau, conseiller d'Etat, et Pierre Bruneau, seigneur de Maulevrier.

Il ne nous reste plus à ajouter que, M. de Necker étant ministre, la famille La Michodière jouissait d'un des hôtels angulaires de cette rue, dans laquelle les honneurs d'un cabinet d'histoire naturelle étaient faits par le comte de Carbury.

Rue de Bretagne. (1)

Promenade rétrospective entre les Rues du Temple et Vieille-du-Temple.

René Moreau, savant médecin, cessa de vivre quelques années avant le cardinal de Mazarin; il laissait une bibliothèque considérable et différents écrits en latin, de sa composition, sur la médecine et la chirurgie, qu'il avait pratiquées et enseignées, outre qu'il avait traduit de l'espagnol en français un *Traité sur le Chocolat*, d'Antonio Calmonero (Paris, 1643, in-4°). Moreau, premier médecin de la dauphine, tenait de Réné Moreau un terrain sur lequel a été bâtie en 1698 l'avant-dernière maison de la rue de Bretagne, côté des numéros impairs. Porte cochère bien aristocratique pour le tonnelier Denis, habitant et propriétaire au commencement du règne de Louis XVI! Sans compter qu'il y avait une cour entre cette porte et le bâtiment, qui maintenant est celui du fond.

Aux nos 63 et 61, dont les petites portes et les façades ont été refaites, se rattache le nom de Claude Fagot, qui acquit cette propriété des religieux dits les Enfants-Rouges, en 1754; toutefois, si nous remontons cent-huit années plus haut, nous y trouvons maître Jean de la Barre, procureur au grenier-à-sel. Puis vient un rez-de-chaussée, surélevé d'un étage, où sont les ateliers d'une manufacture d'aiguilles, et qui appartint aussi aux Enfants-Rouges; il ne figure pas,

---

(1) Notice écrite en 1858.

comme les propriétés voisines, dans le *Papier terrier de la Commanderie du Temple, dressé de* 1779 *à* 1789, *par le bailly de Crussol, pour le duc d'Angoulême, grand-prieur de France*, et cette omission doit signifier qu'il n'était pas dans la censive du Temple.

Un fronton continue à décorer l'entrée du 57, maison d'origine nobiliaire, qui en fit deux au XVIIe siècle et qui devint une brasserie en l'an XIII, du côté le plus proche du Temple. Elle avait eu pour maîtres des d'Entragues, et ceux-là étaient à demeure ; des Sourdis, alliés aux d'Entragues ; un comte de Verdon et un marquis de Varenne, fils du seigneur de Verdon-le-Bailly, qui l'avait achetée, en 1755, d'un curé du diocèse de Châlons-sur-Marne. Le Terrier précité en faisait tenir le propriétaire « vers Orient, à M. le comte de Gaucourt et d'autre part, à M. Louis-Paul de Zéneaulme. »

Ce comte de Gaucourt, brigadier du roi et enseigne des gendarmes de sa garde, n'était que propriétaire du n° 55 : il demeurait quai Malaquais. Fieubet, marquis de Sivry, avait laissé à sa fille, Mme de Gaucourt, cette maison, que Fieubet, chancelier de la reine, avait payée en 1680 aux d'Entragues, et Chevalier, un conseiller d'Etat, avait été le vendeur des d'Entragues, cinquante deux ans auparavant. L'ancien hôtel dont nous parlons fut transformé en poste militaire à l'époque où le Temple servait de prison à Louis XVI ; puis Aubinot, fournisseur des armées, en fit un magasin de farine.

La roture, par exemple, peut tout revendiquer du 49 et du 47 : celui-ci appartenait à un maître menuisier, quand celui-là fut bâti pour un sellier, sur terrain aliéné par le même couvent, peu de temps avant la convocation des Etats-Généraux. Le quartier n'était pas encore aussi ouvrier qu'à

présent ; mais des artisans y devenaient propriétaires avant que de prendre leur grade en bourgeoisie pour se retirer des affaires. La population laborieuse n'avait même pas à passer dans l'enclos du Temple, lieu de franchise, par la filière de l'apprentissage et de la maîtrise : la main-d'œuvre y coûtait moins cher par concurrence. C'était non-seulement l'un des refuges consacrés aux réfractaires des arts et métiers, mais encore un asile de liberté, non moins inviolable, pour des débiteurs poursuivis : le droit de prise de corps pour dettes ne pouvait s'y exercer en aucun temps.

Toutes les maisons déjà citées dans la monographie que nous donnons ici, dépendaient de la rue de la Corderie, ajoutée de nos jours à celle de Bretagne. Cette rue longeait un mur du Temple, citadelle chevaleresque rappelant déjà un ordre qu'avaient aboli des supplices ; elle devait sa dénomination aux artisans qui, de longue date, y faisaient du tortis du chanvre. Quand le droit de justice, rendue au nom des rois, mais souvent à leur préjudice, passa pour un moment au peuple, l'heure sonna d'un nouveau martyre juridique, et l'auguste prisonnier du Temple paya une dette qui, protestée trop tard, n'en érigea pas moins la monarchie en autorité responsable ; son droit divin changeait de caractère ; les arrhes du sang répandu rachetaient des droits aliénés par la Couronne, et elles l'affranchissaient d'exigeantes associations qu'elle avait beaucoup moins acceptées par intérêt que par accès de gratitude chevaleresque. Quant au donjon, geôle royale, c'était le reste d'une forteresse à laquelle Philippe-le-Hardi et saint Louis avaient confié la garde de leurs trésors, et Philippe-le-Bel sa personne. Démolie en 1811, la tour suprême ne projette plus son ombre sur cet enclos du Temple, qui mesurait 25 arpens avant Henri IV. Réduit encore une

fois, l'enclos, dont il reste quelques arbres, vient de ressusciter en square, et l'image du vieil édifice reste le blason d'un quartier qui n'en porte plus que le nom.

Le square longe l'ancienne rue de la Corderie ; c'est une parure plus riante à coup sûr que les quatre bastions, le mur, les créneaux et le fossé qui fortifiaient ce côté du Temple. La rue de Beauce, à son tour, est emprisonnée sous des grilles, qui la réduisent en impasse (1) ; elle a séparé autrefois la rue de la Corderie de la rue de Bretagne, laquelle s'est appelée de Bourgogne, pendant un temps, dans ce qu'elle a de compris entre les rues de Saintonge et de Beauce. Aussi bien en 1806 on a classé comme rue Neuve-de-Bretagne un autre prolongement, appendice ajouté sans autorisation officielle.

Que si nous poussons plus avant, la rue qui sous l'ancien régime avait déjà la province bretonne pour marraine, nous en paraît plutôt les antipodes, sous le rapport de la noblesse. La plupart des maisons y sont plus roturières que le long de l'ancienne corderie ; ce qui n'empêche pas leur faîte de s'être couronné sous Louis XIII du rameau traditionnellement inaugurateur des maçons, fleur offerte, fruit à recevoir. Percée sur la culture du Temple en l'année 1626, cette rue de Bretagne proprement dite ne s'est presque pas départie de son aspect des premiers jours. Le plan de 1754 y montrait bien le marché et la boucherie des Enfants-Rouges, abrités comme de nos jours par leurs trois corps de bâtiment, en face de la rue de Beaujolais (2) ; seulement

(1) Cette ruelle a été rendue depuis lors à la liberté.

(2) Cette rue de *Beaujolois* est devenue celle de Picardie.

l'hospice desdits Enfants, fondé en 1554 par Marguerite de Navarre pour les pauvres orphelins, n'encadre plus ce tableau animé et d'autant plus parlant que les femmes y dominent.

Si ledit plan ne jetait pas un voile sur tout le reste de la rue, il pourrait nous y montrer au coin de celle Vieille-du-Temple une maison à Mlle de Sensse, fille mineure d'un procureur-tiers référendaire au parlement, enveloppée pour ainsi dire dans les plis d'un hôtel qui appartenait à De la Brosse, marquis de Ponceau, et que tenaient embrassé trois rues, Vieille-du-Temple, Bretagne et Saint-Louis (1). Poulleport, fruitier-oranger, occupait dans le même temps, à l'angle de la rue Périgueux (2), une maison dont les propriétaires avaient été avant lui : Déleri, bourgeois de Paris, Legallois, marchand et bourgeois, Leclercq et d'abord Mathieu, marchand de vin. Ce débitant l'avait fait élever sur une place, qui mesurait 3 toises, 1 pied 1/2 de façade rue de Bretagne, et que lui avait cédée Charlon, vinaigrier, acquéreur de Michel Sigon. Or Sigon spéculait par-là sur un espace bien plus vaste; il en vendit un autre lot, en l'année 1610, au fameux éditeur Sébastien Cramoisy, dont nous revoyons la façade, modèle encore de régularité et d'ornementation bourgeoise, n° 6.

Le 1 fut hôtel de Tallard; mais il a seuil en autre rue. Un boucher qui dispose du rez-de-chaussée de cet immeuble a mis sur sa devanture : *English spoken.* Le Marais serait-il donc las de faire quarantaine avec ses petits rentiers?

---

(1) Cette dernière porte le nom de Turenne.

(2) La rue Debelleyme actuelle se décomposait naguère en rues de Périgueux, de Limoges, de l'Echaudé et Neuve-Saint-François.

Il commence effectivement à attirer des étrangers, transfuges de l'élégant faubourg Saint-Honoré : l'Anglais ne craint les extrémités qu'en fait de viande de boucherie. Entre le boulevard Beaumarchais, la place Royale et Saint-Jacques-la-Boucherie, bat le cœur d'un ancien Paris, qui peut revenir à la mode, bien que ses pulsations, accélérées outre mesure les jours de révolution par le contact trop fiévreux des faubourgs, puis ralenties pour de long intervalles, en aient fait un cœur de province.

Rue de Bretonvilliers. (1)

La Belle-mère de Fronsac. — Le Baigneur. — L'Arcade. — Les Bretonvilliers. — Le Bal masqué. — M. de Montmirail. — Le Bureau des Privilégiés. — Les Hydrothermes. — *La Basse-Cour.*

Au milieu du XVIIe siècle, ce que nous appelons le n° 1 dépendait de l'hôtel d'Astry, d'après une carte qui n'en montrait pas moins à proximité les hôtels Bretonvilliers et Lambert, en regard l'un de l'autre dans la rue Saint-Louis-en-l'Ile. Astrée fut une déesse qui n'habita la terre qu'en l'âge d'or, et l'*Astrée* un roman fameux. Mais Astry? Faut-il lire Astric? Les noms propres n'ont jamais moins de deux orthographes. Damoiselle Marie Coomans d'Astry, ou Commans d'Astric, épousa Jean Rouillé, comte de Meslay, après avoir acquis, tant des créanciers de Louis Levau, premier architecte du roi, auteur des pavillons de Flore et de Marsan aux Tuileries, que de la famille Bretonvilliers, de quoi former l'hôtel d'Astry. Rouillé de Meslay mourut en léguant 125,000 livres à l'Académie des sciences, pour encourager la recherche de la quadrature du cercle; son fils, introducteur des ambassadeurs, ne laissa pas de postérité, et sa fille Marguerite-Thérèse fut d'abord marquise de Noailles, puis duchesse de Richelieu. Le duc, déjà marié deux fois, ne donnait pas son nom à une troisième compagne sans que l'hôtel en

(1) Notice écrite en 1858.

prît sa part. L'escalier à balustrade en chêne du n° 1 y faisait dès-lors son service ; mais pour que le n° 3, dont le mur extérieur supporte un balcon de même âge, ait dépendu de la même propriété, il faut que peu de temps après il soit rentré dans la possession des Bretonvilliers ; quant aux n°s 16 et 18 du quai des Balcons, ou du Dauphin, autrement dit de Béthune, ils étaient indubitablement de l'hôtel Richelieu. Le duc et le comte de Noailles héritèrent de la duchesse de Ri-Richelieu, née Rouillé ; mais elle eut pour légataire Fronsac, fils de son second mari. Aussi les trois sœurs consanguines et utérines du futur maréchal de Richelieu, dont l'une était à Port-Royal, n'avaient-elles rien à prétendre dans la propriété de l'ancien hôtel d'Astry, qui lui appartenait à titre de legs, et dont nous avons déjà eu à nous entretenir quai de Béthune.

Nous avons vu sur le même quai, pour la première fois, le baigneur Turquin, qui se trouvait lui-même locataire du côté que nous tenons de la rue Bretonvilliers. Il n'était pas le patron que de l'école de natation qui flottait à la pointe de l'île ; il avait sous sa direction, outre cela, à l'autre bout du quai de Béthune, des *Bains Chinois*, où l'eau chauffée coulait dans chaque baignoire au prix de 36 sols pour trois personnes, et de 24 sols pour une seule. A distance à-peu-près égale entre ces deux établissements de température différente, le domicile du baigneur qui soufflait le froid et le chaud, attenait au bureau des coches d'Auxerre, dont le service par eau n'a cessé de se faire qu'après l'avènement de Napoléon III.

Des partages de famille n'avaient pas entraîné la démolition de l'arcade originairement jetée sur la rue de Bretonvilliers. Le 3, malgré cette accolade, appartenait isolément à Françoise Le

Ragois de Bretonvilliers, qui s'était retirée chez les filles de la Croix, rue de Charonne, depuis la mort de son mari, Anne d'Héruard, chevalier, conseiller du roi, maître des requêtes. M. de la Mouche, auditeur en la chambre des comptes, occupait cette propriété, que l'arcade reliait à celle de Jean-Baptiste Le Ragois de Saint-Dié, lieutenant-général au gouvernement de Paris, frère de ladite Mme d'Héruard. Cette autre maison à trois corps était ensuite donnée en location à Joly de Menneville, ancien maître des comptes. Il n'y a même entre les deux immeubles aucune séparation plus apparente, aujourd'hui que leur communauté d'origine est loin de s'étendre à leurs détenteurs. On a pourtant parlé en ce temps-ci de supprimer l'arcade Bretonvilliers, et, comme on s'est gardé de dire pourquoi, il faut qu'il y ait en jeu quelque intérêt qui n'est pas celui du public :

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

La principale porte par laquelle on entrait à l'hôtel Bretonvilliers, avant même qu'il y eût division, la voici au n° 2! Le financier Le Ragois, intéressé dans les fermes sous Louis XIII, et seigneur de Bretonvilliers, commanda cette demeure princière à Ducerceau. Sa femme, née Acarie, fut longtemps belle et remarquable par la fraîcheur du teint; il n'en eut pas tout le profit, s'y contentant d'une part d'intérêt, comme dans les affaires du roi ; ses richesses lui faisaient, d'ailleurs, assez de jaloux sans que les rigueurs de madame s'en mêlassent. Le premier des Bretonvilliers rendit gorge de la vie en 1645. Deux ou trois des Bretonvilliers qu'il eut pour successeurs présidèrent en cour des comptes.

Leur hôtel fut pour le moins prêté au prince Emmanuel de Portugal, qui y donna un bal mas-

qué dans le cours de l'année où mourut Louis XIV. Le même soir, une flottille de bateaux tirait un feu d'artifice de gala, et il en retombait une pluie d'étincelles, qui avait l'air de propager l'embrasement dans l'onde frémissante; mais les gouttes de l'eau n'étaient pas fécondées par ces larmes de feu, dans le lit froid du fleuve, que les étoiles elles-mêmes clairsemaient aussi de vains reflets. La superbe terrasse qui encadrait le jardin mettait les invités du prince aux premières loges pour se régaler du spectacle, et le public en profitait dehors. N'y avait-il pas, au besoin, de quoi mettre à couvert tous les habitants de l'île Saint-Louis dans les bâtiments qui régnaient sur les trois grandes cours de l'hôtel? Une galerie s'y remarquait, que Bourdon avait décorée de ses peintures et que Monoyer avait festonnée de fleurs, de fruits et de corniches à médaillons en porcelaine historiée. Le tableau de la *Continence de Scipion*, par Bourdon, des copies de Raphaël, faites par Mignard, et des ouvrages du Poussin, de Vouet et de Silvestre paraient encore d'autres pièces.

Le président Bénigne Le Ragois de Bretonvilliers épousa une d'Albon, mais postérieurement au mariage d'un autre président du même nom avec une Perrault. Or il y eut aussi quai des Balcons un hôtel Perrault. On ne dédaignait pas en ce temps-là de se marier porte à porte : cinquante pas ne suffisent plus, de nos jours, que pour une rencontre au pistolet. Le président Perrault, neveu de l'architecte de la colonnade du Louvre, acquit de La Baume, comte de Saint-Amour, la baronnie de Montmirail, près Chartres, qu'il transféra plus tard avec d'autres biens au prince de Conti, dont la veuve, fille légitimée de France, le revendit en 1729 à Havet de Neuilly, un conseiller au parlement. Mais est-ce

bien du pays chartrain que venait féodalement la famille Montmirail qui succéda à celle Bretonvilliers, comme propriétaire de l'hôtel ? Un marquisat de Montmirail fut érigé ailleurs par Mistrail, conseiller au parlement de Dauphiné, et il y eut un marquis de Montmirail, colonel des cent-suisses, président de l'Académie des sciences, admirateur passionné de Polybe et de Tacite, qui fit parler de lui sous Louis XV.

Ce roi était encore mineur quand on installait à l'hôtel Bretonvilliers le bureau des aides, puis celui, dépendant des Fermes, où s'encaissaient les droits d'entrée, ci-devant à l'hôtel Charny. On y appliquait en l'année 1775 cette indication officielle :

« Bureau général pour la distribution des Papiers et Parchemins timbrés, appelés Formules, à l'hôtel Bretonvilliers, où il y a un garde-magasin et un garde-général de cette Formule. — Même hôtel, recette pour les Papiers et Parchemins timbrés à l'extraordinaire, pour la Généralité de Paris et celle d'Orléans. »

Le bureau des Privilégiés y prenait le dessus peu de temps après, et la propriété n'appartenait pas moins à M. de Montmirail. L'émigration de ce dernier entraîna le retour de l'immeuble à l'Etat, et la Convention, pour répondre favorablement à une demande faite par des ouvriers, permit d'y établir une manufacture d'armes à feu. Toutefois la vente eut lieu, au profit de la Nation, le 29 fructidor an III, et le morcellement en résulta plus que jamais. L'administration des *Hydrothermes* s'installa, après la révolution de Juillet, au nº 2 de la rue Bretonvilliers, qui fut depuis exhaussé de deux étages. Le 4, où l'hôtel eut en ses plus beaux jours sa basse-cour, est devenu un atelier de teinture.

Rue de Buci.

Le Pilori. — Les Annales de la Porte de Buci. — Le Médecin-Prêtre. — Evocation de Bourgeois des XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *Siècles. — Le Théâtre-Illustre. — Le Cabaretier Landelle. — L'Hôtellerie de Stockholm. — L'Estrade patriotique. — Les Septembriseurs. — Le 24 Février.*

Jusqu'au XVe siècle, il fallait être clerc avant que de passer médecin; mais on représenta aux rois qu'il était plus convenable à un laïque de paraître jour et nuit au chevet de ses clientes, et la robe doctorale cessa d'avoir la robe ecclésiastique pour doublure. Maître Philippe Lecurieux, clerc du collége d'Arras et médecin, qui pouvait célébrer lui-même des messes pour le repos des âmes que son art avait aidé à passer d'un monde dans l'autre, avait et habitait l'une des dix maisons de cette rue en l'année 1388. On disait alors : *Rue qui tend du pilori à la porte de Buci* et elle n'était ouverte que depuis trente-sept ans. Le pilori de Saint-Germain-des-Près fonctionnait en vertu d'une charte accordée par Philippe-le-Hardi à cette abbaye. Si de pareils instruments de diffamation ne se relèvent plus, on en rend grâce à de nouveaux sentiments d'humanité; mais le pilori est remplacé, avec aggravation de peine pour beaucoup de patients, par les comptes-rendus judiciaires. Quant à la porte, Philippe-Auguste n'avait pas attendu qu'elle fût achevée pour la donner aux mêmes religieux, et elle était encore dite de Saint-Germain, précédée d'une place, surmontée d'un logis et flanquée de

deux tours le 16 août 1352, jour où Simon de Buci, conseiller du roi, premier président au parlement, l'avait prise à bail, moyennant 20 livres de rente, plus 6 deniers de cens féodal.

Qui de nous a oublié qu'en 1418 la porte de Buci fut livrée par Périnet-le-Clerc aux Bourguignons? Le patriotisme dévoyé des Parisiens érigea d'abord une statue sur le pont Saint-Michel au traître, en haine des Armagnacs dont la faction de Bourgogne avait fait deux fois boucherie; mais, à la rentrée de Charles VII, on jeta bas la statue, la porte fut murée. Aussi bien ne prenons pas le change sur la situation de ce monument de flétrissure; il ne s'érigeait pas précisément dans la rue qui partagea au XVIe siècle sa seconde dénomination; il était passé le carrefour, entre la rue Contrescarpe (1) et la cour du Commerce d'à présent.

François Ier réhabilita en l'année 1359 la porte de Buci, qui se rouvrit, avec un pont-dormant du côté de la porte de Nesles. Dans les années suivantes, le bureau de la Ville consentit par brevet des baux de 60 à 80 ans, ayant pour objet des terres vagues sur la rue de Buci, à la charge d'y élever des *maisons manables*. Les premiers titulaires de ces emphytéoses avaient noms Jean de Bernay, Philibert Pourfillot, puis Jean Arnout, Leconte, Houldec, Garret, Cormillotte, Chapelle, et j'en passe. Une donation entre vifs mettait au même temps les chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie en possession d'une maison rue de Buci, au coin de celle des Mauvais-Garçons (Grégoire-de-Tours), à la place de Michel Bernard, prêtre. Le révérend père Pierre Dagneaux, prêtre,

(1) Cette rue Contrescarpe-Dauphine s'appelle à l'heure qu'il est Mazet.

chanoine régulier, receveur et procureur desdits religieux, passait reconnaissance de cette maison à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1687. Le même angle, ou bien son pendant, était, sous la Régence, vendu 25,000 livres par Philippe et Passavant aux D[lles] Jassaud.

La porte monumentale, comme pour laver elle-même une tache faite par la trahison, rendit service au parti des victimes dans la trop mémorable nuit du 24 août 1572; elle eut le bon esprit de rester close devant le duc de Guise, qui s'acharnait à la poursuite des protestants, et les haches, pour avoir raison de cet obstacle, firent assez de bruit et prirent assez de temps pour conseiller la fuite et la faciliter à ceux-là dont la vie était menacée de si près. Puis, Paris continuant à rompre ses enceintes, comme la tête d'un enfant qui grandit, ses bourrelets, l'ancienne porte de Buci fut démolie en 1672.

Le bureau de l'Hôtel-de-Ville en profita pour prendre un plus grand nombre de fermiers par emphytéose, dits engagistes; les toits se multiplièrent. Mais à l'expiration des baux, ou même avant, moyennant une indemnité payée aux engagistes par de nouveaux propriétaires, l'abandon du terrain n'eut plus lieu par contrat de louage, mais moyennant un prix d'achat déterminé, plus une redevance annuelle et perpétuelle, non rachetable. Puis on vendit sans aucune restriction, à la requête de Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, en exécution d'un arrêt du conseil d'État en date du 9 novembre 1749, l'emplacement de la porte susnommée et les maisons qui avaient fait retour par épuisement de concession temporaire.

Peu de temps après la disparition de son monument patronymique, la rue compte au nombre de ses propriétaires : M[lle] du Mesnil, à l'enseigne

des Quatre-Fils-Aymond; Jean Garde, à l'image du Gros-Raisin, ci-devant au Pied-de-Biche, deux ou trois portes après la rue de Bourbon-Guise, *aliàs* Bourbon-le-Château, et Amyot, qui a deux maisons près le Petit-Marché, en face de la barrière des Huissiers. M[lle] Anne d'Esperon du Mesnil est fille majeure. Jean Garde sert en qualité de concierge et de garde-meuble chez S. A. R. Mademoiselle, souveraine de Dombes, qui réside au palais d'Orléans (le Luxembourg); sa propriété, qui donne par-derrière sur le jeu de longue-paume de l'abbaye, plus tard cul-de-sac de Metz, puis du Guichet, puis rue de l'Echaudé appartiendra en 1728 à Laisné, écuyer, sieur de Beaumarchais, gentilhomme-servant ordinaire du ròi, puis à David Le Bercher, sculpteur des bâtiments du roi, et ensuite à sa veuve. Amyot est principal commis au gros criminel du parlement pour les audiences de la chambre du conseil et du petit-criminel; il habite l'une de ses maisons.

Le carrefour du Petit-Marché et le carrefour Buci font la paire aux deux bouts de la rue, sur le plan de 1714, qui donne à celle-ci un total de 51 maisons et de 11 lanternes, avec une boite aux lettres, à l'encoignure de la rue Bourbon et des étaux de boucherie à celle de la rue Mazarine. Mais la place du *Théâtre-Illustre* n'est indiquée sur aucune carte de Paris. Cherchons-la donc nous-même au n° 17 de ce temps-ci, qui appartient à M. Crapelet et paraît n'avoir pas toujours été séparé du n° d'après. Ils tiennent à eux deux la place du jeu de paume de la Croix-Blanche, où de jeunes amateurs jouèrent la comédie avec Molière. La troupe de ce théâtre, se donnant à lui-même le brevet de la célébrité, s'était pourtant improvisée et recrutée de fils de famille; son succès ne s'élevant pas du

premier coup à la hauteur de ses prétentions, elle gagna la province en 1663, sous la direction du plus illustre des siens, pour y donner des représentations. D'autres acteurs, ceux de l'Opéra-Comique, refirent plus tard du même jeu de paume une salle de spectacle à titre provisoire, leur loge de la foire Saint-Germain ayant été abattue pour faire place à un marché : ils y donnaient le 13 février 1725 la première représentation d'un opéra-comique intitulé l'*Ambigu-Comique*, et ce n'est pas la seule pièce nouvelle qu'ils aient montée dans ce théâtre de hasard.

Nous trouvons aux archives un acte du 31 mars 1742, par lequel « Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Germain-des-Prés, demeurant en son palais abbatial, cède aux prieur et religieux, assemblés en leur chapitre au son de la cloche en la manière accoutumée, une maison faisant partie de la mense abbatiale, sise rue de Buci, occupée ci-devant par un potier d'étain, joignant d'un côté une maison nouvellement bâtie par le sieur de Jettonville, contenant 7 toises 1/2 et 17 pieds de terrain, boutique, etc., le tout en très-mauvais état. » Lesdites propriétés correspondent maintenant aux chiffres 30, 32 et 34, et lesdits moines ont au moins reconstruit la première, qui porte des sculptures près du faîte et qui fait retour sur la rue de l'Echaudé, autrefois cul-de-sac du Guichet, en ouvrant sur autre une voie, celle de Bourbon-le-Château.

De documents puisés à la même source il appert que Hubert, bourgeois de Paris, disposait de l'un des deux angles de la rue de Seine en 1747 ; que le président Hénault, notre grand chronologue, s'était rendu adjudicataire de l'autre, ainsi que de la maison y attenante, cinq ans plus tôt, et que l'écuyer Robineau, avocat, doc-

teur ès-lois, secrétaire du roi, a vendu en 1767 le coin de la rue des Boucheries, maintenant rue de l'Ecole-de-Médecine, à Duhamel, orfèvre établi dans une autre maison à lui appartenante rue de Buci : le contrat de vente y relatif était entériné par Marchal de Sainsey, économe séquestre des revenus de l'abbaye, dans la mouvance de laquelle se trouvait, comme tant d'autres, la maison vendue !

Et Landelle ? demandent les meilleurs de nos lecteurs, sachant que c'est l'instant et le lieu d'en parler. Où prenez-vous le cabaret de ce traiteur, qui servait des dîners de 3 à 24 livres par tête, et chez lequel se rencontraient des grands seigneurs avec des beaux-esprits, tels que Gresset, Crébillon fils et Collé? Landelle ne se bornait pas à garnir la panse, il paraît l'embonpoint, et il savait aussi dissimuler l'opiniâtre maigreur des gourmands qu'il n'avait pas eu le talent d'engraisser : il était maître-tailleur en même temps que cabaretier, à l'époque du moins où sa réputation allait croissant. Mais il prenait plus largement la mesure de l'appétit que de veste et culotte. Il recevait sa double clientelle, vis-à-vis la rue des Mauvais-Garçons, à l'hôtel de Buci, maison à porte cochère, comportant par-derrière une autre maison, et qui avait porté l'image de l'Aigle-d'Or. Deniset, intendant de S. A. S. le comte de Clermont, a reçu en 1650 les droits et aveux dus par Landelle à la seigneurie abbatiale en raison de cette propriété, acquise de « haute et puissante dame Rose, veuve de haut et puissant seigneur Antoine Portail, seigneur de Vaudreuil, premier président au parlement et l'un des quarante de l'Académie-Française.

Sous Louis XIV on avait dîné plus modestement, dans la même rue, à la Ville-de-Stockholm, où pour 15 sols on en voyait la farce, d'après

un ancien almanach. Cette hôtellerie était devenue sous le règne suivant une maison de la Raquette, appartenant au président Langlois de la Fortette, de la cour des comptes, entre une maison à Béguin et une autre à Giraud, notaire.

Le limonadier Emery tenait déjà en 1783 le café qui se maintient encore à l'encoignure de la rue Bourbon. Le cabinet d'histoire naturelle de M. Berson, près la rue de Seine, avait alors de la réputation.

Le carrefour Buci a reçu en 1792 le premier des échafaudages dressés sur la voie publique pour enrôler, au nom de la Patrie en danger, des volontaires. Malheureusement il n'est pas moins constant que le 2 septembre, entre deux et quatre heures, l'échafaudage patriotique, interceptant à demi la circulation, ralentit la course de cinq fiacres portant des prêtres à la prison de l'Abbaye, et qu'un des hommes de l'escorte ayant d'un coup de sabre frappé un prêtre de la première voiture, il fut préludé de la sorte à l'égorgement général des prisonniers. D'une barricade, au même carrefour, est parti un autre signal, avec le premier cri de Vive la République! jeté par la révolution de 1848. Quels souvenirs que ceux-là pour une rue du faubourg Saint-Germain, dans laquelle se retrouvent des maisons exhaussées du XVIe siècle et même du XVe! Elle faisait déjà l'S, elle était passante et marchande quand la Ligue y faisait des siennes.

L'Avenue, la Place et la Rue de Breteuil. (1)

L'*Union*, l'*Ami de la Religion* et quelques autres journaux quotidiens nous ont fait l'honneur de donner en articles *variétés* ou *d'édilité parisienne* plus de la moitié des notices de ce recueil, alors qu'elles étaient inédites. Par mégarde un article trop court sur la rue de Breteuil avait été offert à deux de ces feuilles, qui eurent bien raison de le refuser.

M. de Riancey fit, d'ailleurs, cette objection : — Mais la rue de Breteuil, cher collaborateur, est une avenue ; vous induiriez nos lecteurs en erreur.

— C'est une place, prenez-y garde ! se récria, de son côté, l'abbé Sisson.

Pourquoi méconnaître, en effet, cette imposante avenue de Breteuil, percée dès 1680, qui se développe derrière les Invalides, entre la place Vauban et l'extrémité de la rue de Sèvres ? Elle a passé gratuitement du Domaine de l'Etat dans celui de la Ville, sous le règne de Louis-Philippe. On compte quelques maisons sur ses deux rives ; des murailles à hauteur d'appui y bordent des

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue de Breteuil, depuis lors élargie par la démolition des bâtiments immatriculés de ses numéros impairs, met présentement à jour un merveilleux côté de Saint-Martin-des-Champs, dont la restauration vient d'être faite au profit des Arts-et-Métiers, puis une vieille tour, qui doit rester des fortifications dont ce couvent s'était fait une ceinture sous le règne de Louis-le-Gros.

marais plantureusement cultivés ; une faisanderie, diverses fabriques, un lavoir et un abattoir y fournissent d'utiles adresses à l'*Annuaire* de Firmin-Didot. Seulément l'herbe y croît au pied des arbres, rien de plus n'y est historique.

La place du même nom, tracée un siècle après l'allée, forme un cercle ; au centre nous retrouvons l'ancien puits de Grenelle, et c'est la première fois qu'un puits se transporte ; mais il n'y a pour nous que de l'eau à boire dans ce progrès de la science.

On a placé à l'époque de l'Empire, d'après la chronique officielle, sous l'invocation d'un Breteuil ledit boulevard, avec son couronnement. A ce compte, Napoléon Ier, qui ne laissait rien faire que par ses ordres, aurait été, en vérité, bien bon. Pourquoi dédier cette avenue militaire à un ancien ministre de Louis XVI, qui ne l'avait pas été de la guerre, et que le Consulat avait vu revenir pauvrement de l'émigration royaliste, pour expirer l'année 1807 ? Les aïeux de cet homme d'Etat n'étant sortis de l'obscurité que sous les auspices du cardinal Dubois, inutile d'en chercher un parmi les chevaliers de Saint-Louis de la première promotion, y prenant part avec Vauban. Nul Breteuil n'a pu présider à l'ouverture d'une allée dans le rayonnement majestueux des grandes voies des Invalides, alors que Louis XIV ouvrait lui-même aux mutilés des champs de bataille ce palais, dont le dôme doré s'élevait, comme un autre soleil, bien au-dessus des arbres plantés autour. C'est dans les premiers temps du règne suivant, quand s'instituait l'école militaire, que l'avenue a dû recevoir avec assez d'honneurs Breteuil, baron de Preuilly, ministre de la guerre, pour mériter l'adoption qui, avant ou après, nous paraît déplacée.

Un autre membre de cette famille ministérielle,

l'abbé Elisabeth-Théodore Le Tonnellier de Breteuil, prieur commendataire de Saint-Martin-des-Champs, chancelier du duc d'Orléans, garde-des-sceaux de ce prince et chef de son conseil, a servi de parrain à la rue de Breteuil, tracée vers le même temps que la place, mais sur le territoire prioral du patron. Cette ruelle n'est pas droite ; elle n'en devait paraître que plus spirituelle au bossu, qui lui octroyait de bonne grâce le droit de partager son nom, tout en gagnant de la popularité à ce mariage de convenance.

Sous le nº 1 de cette rue, qui a été maçonné légèrement, règnent toujours des caveaux monastiques, également fermés à la diable, qui joignaient autrefois ceux de Saint-Nicolas-des-Champs. Le 2 et le 4 sont les contemporains du percement de la rue. Une bicoque de même origine, nº 5, a donné souvent en marâtre une demi-hospitalité à un poète sans domicile. Charles Moreau, dit Hégésippe Moreau, lorsqu'il avait erré toute une nuit, trouvait là le matin, sous la porte d'une chambre sans papier, la clef d'un maître d'étude, son ami. Ce dernier avait une maîtresse, circonstance qui l'empêchait seule de partager durant la nuit avec l'auteur du *Myosotis* un maigre lit qui, surtout en plein jour, avait l'air de demander grâce. Néanmoins notre vagabond, notre pauvre homme de talent, quand sa contre-patrouille nocturne était finie, arrivait rompu de fatigue, houspillé par le froid, pâle, défait, crotté ou poudreux, mais la tête fraîche et regorgeant d'idées plus rarement acerbes que virginales, mélodieuses, colorées d'azur ; il prenait à son tour la position horizontale au coup de sept heures du matin, pour y faire le tour du cadran en sens inverse. Après avoir dîné d'un pareil somme, il soupait de bière et d'eau-de-vie, le plus souvent, dans quelque café d'étudiants.

Au chiffre 11 répond une autre cassine, dont les fenêtres sont à coulisses. Le 15 dépendait autrefois de Saint-Martin-des-Champs, et il ne fait plus que s'accoter au Conservatoire des Arts-et-Métiers, qui s'est substitué en 1795 au ci-devant monastère. Les religieux avaient jeté à cet endroit un pont pour passer de l'autre côté de la rue, et ce trait-d'union, qui ressemblait à la voûte au Maire, à l'arcade Colbert et à l'arcade Bretonvilliers, n'a disparu que sous le règne de Louis-Philippe. La maison à laquelle attenait l'un de ses deux piliers est tombée en même temps que l'arche ; le n° 8 en occupe la place et ne fait qu'un avec le 6.

Rues Taillepain et Brisemiche. (1)

La mort de Théodose, au ve siècle, laissait la princesse Pulchérie, sa sœur, maîtresse de l'empire d'Orient ; celle-ci n'attendit pas le consentement de Valentinien, empereur d'Occident, pour faire élire Marcien, qu'elle épousa, et ce mariage donna plus d'autorité à son règne. Mais la nouvelle impératrice chrétienne avait d'avance fait ses conditions, et Marcien s'était engagé à respecter la ferme résolution qu'elle avait prise de rester vierge. Ce régime, qu'on ne saurait adopter que sur parole, réservait l'innocence dotale, au lieu de la mettre dans la communauté, comme le premier des acquêts ; il fallait bien des conventions spéciales pour que le respect dans l'espèce ne pût pas être taxé de vice rédhibitoire à la première querelle du nouveau ménage. Convenons pourtant que l'âge respectif des conjoints rendait ce mode séparatif moins délicat à proposer, moins discourtois à accepter et de plus en plus facile à observer pour l'avenir : la mariée était quinquagénaire et l'époux de son choix l'emportait sur elle de quelques lustres. Le pape saint Léon écrivit à l'impératrice, en l'an 452, pour rendre témoignage des services qu'elle avait rendus dans l'ancien monde à l'encontre des hérésies de Nestorius et d'Eutychès. L'année suivante, Pulchérie expirait, après avoir

---

(1) Notice écrite en 1858. Les deux petites rues qui en sont l'objet ne se ressentent depuis d'aucun changement essentiel à noter, si ce n'est que la grille de la rue Taillepain sur la rue du Cloître-Saint-Merri s'entr'ouvre et s'ouvre, au lieu de rester presque toujours fermée.

fondé divers églises, monastères et hopitaux. L'Eglise honore la mémoire de cette sainte, dont la fête est au 10 septembre, et la couronne qui lui reste est reconnue dans un monde plus vaste que son empire d'autrefois. Son image a trop voyagé pour que nous soyons étonné de retrouver à Paris une maison qui se mit sous son patronage.

C'est le n° 7, dans la ruelle Brisemiche ; mais la petite porte de cette maison haute donne sur la ruelle Taillepain. Sa Sainte-Pulchérie portait le voile et le diadême à l'époque où Corneille fit une tragédie dont la principale héroïne était le même personnage. Nous croyons qu'une arcade attenait à cet angle et servait de fausse-porte à la petite rue y aboutissant. La maison, ruche actuelle de cabinets garnis, était sous la censive des *chevecier*, *chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Merri*.

Les deux ruelles, d'ailleurs, ont fait partie du Cloître même de cette église, pourtour de maisons et de terrains encore plus canoniaux d'origine que les héritages qui se bornaient à relever du fief capitulaire. Celle Taillepain fut tracée à l'équerre ; mais deux grilles en tiennent la moitié en clôture. Ne ferait-on pas mieux d'y supprimer une estampille sur deux et de mettre : Impasse ?

Par contre, la rue Brisemiche était d'abord le cul-de-sac *Baille-Heu*, que le XIVe siècle vit se défoncer, puis se prolonger en ligne plus droite que la rue Taillepain et prendre une dénomination *ejusdem farinœ*. Sauval rapporte, dans ses *Antiquités de Paris*, qu'un curé de Besons, mort en 1515, s'appelait Etienne Brisemiche, et il regarde comme possible qu'un des ancêtres de ce curé ait eu pignon sur la ruelle dont s'agit. Elle comportait, du vivant de Sauval, 5 maisons, chacune d'elles brandissant sa lanterne ; mais l'importance

relative de cette illumination n'a pas éclairé la question étymologique. Nous ne doutons pas que les deux rues donnant l'une dans l'autre aient dû leur confraternité d'appellation à une seule et même boulangerie. Le grand-panetier de France pouvait avoir par-là sa manutention, vers le temps où Robert de Sarmizelles remplissait ces hautes fonctions. Seulement il est plus probable que le chapitre de Saint-Merri y faisait tout bonnement cuire et distribuer le pain qui se consommait dans l'étendue du Cloître.

Les habitants de ce quartier, malgré son origine à part, ressemblaient trop à tous les autres pour se contenter du menu de la nourriture spirituelle, qui ne suffit, d'ailleurs, qu'aux anges. Les chanoines se donnaient si peu pour des êtres immatériels qu'ils veillaient eux-mêmes au grain, tout en demandant à Dieu leur pain quotidien; d'ailleurs, ils n'entraient pas pour grand'chose dans la population de leur Cloître.

Déjà l'élément féminin ne s'y produisait que trop en l'année 1387, puisqu'une ordonnance du prévôt de Paris expulsait du Cloître, à cette date, nombre de ribaudes, sur la prière du curé de Saint-Merri ; mais les bourgeois des rues Brisemiche, Taillepain et autres, où le commerce eût souffert de cet éloignement, formèrent opposition à l'exécution de l'ordonnance, et le parlement se prononça contre le prévôt, par son arrêt du 21 janvier 1388. Sous Louis XI encore la rue Brisemiche, à cause de ses femmes *folles ou ivrognesses de leurs corps*, comptait parmi les rues prevôtalement soumises à une police dont les autres étaient exemptes. M. Leroux de Lincy nous blâme de donner à l'occasion des renseignements de cette sorte ; mais la galanterie tient autant de place dans l'histoire de Paris que dans sa vie présente, et nous répondons aux critiques du plus prude ou

du plus jaloux de nos confrères par cet apophthegme de saint Louis : « Les Parisiens sont souvent enclins à paillardise et à baguenaüderie, mais le cœur corrige leurs billevesées. »

Depuis lors la rue s'est rangée ; mais elle n'a grandi qu'en sagesse, et sur plusieurs points encore elle se contente d'un mètre de largeur. On y compte deux ou trois fois plus de maisons que sous Louis XIV, bien que la plupart, à la division près, soient demeurées ce qu'elles étaient alors. Deux d'entre elles, qui n'en avaient fait qu'une et qui donnaïent rue du Cloître-Saint-Merri et rue Brisemiche, appartenaient en 1702 : l'une à Héliot de Boissy, écuyer, lieutenant pour le roi au Château-Trompette de Bordeaux, et l'autre à Pajot d'Ardivilliers. La famille Le Clerc de Lesseville disposait de l'encoignure pareille.

Rue de la Bûcherie. (1)

Les Enseignes. — Les Bûchiers et leurs Successeurs dans la Rue. — Le Contentieux du Domaine utile de l'Abbaye. — Les Ecoles de Médecine.

La rue que voici prend sa source à la place Maubert, en face de la rue des Grands-Degrès, au coin de la rue du Haut-Pavé, et suit un cours parrallèle à la Seine jusqu'au point où, grossie par l'affluent de la rue du Petit-Pont, elle débouche sur le quai. Au VIe siècle elle fut tirée d'un port aux Bûches, où commençait la rue du Fouarre, et sa prolongation ne fut possible, à partir du règne de Louis VIII, que par suite de la division du clos Mauvoisin, baillé à cens à la condition d'y bâtir. Or les façades qu'on y longe ont été plus d'une fois renouvelées, et comment ne pas être dérouté par les numéros qui ont succédé aux enseignes, points de repère du moyen-âge? Lorsque le Petit-Châtelet servait de limite à cette rue de la Bûcherie du côté du Petit-Pont, par-delà l'Hôtel-Dieu, il pendait à toutes ses portes de quoi les distinguer déjà l'une de l'autre : ici un petit Saint-Jean, ou une Notre-Dame, là un Lion-ferré, l'Ecu-de-France, un Père-Noir, un Couperet, ou tout simplement une Escouvette, autrement dite une Vergette. Chaque maison avait son image par-devant, et souventes fois un chantier par-derrière, car la rue de la Bûcherie gardait encore au XVIe siècle ses marchands de bois, qui passèrent à la Râpée.

---

(1) Notice écrite en 1858.

Il y en avait eu davantage sur la fin du siècle XIIIe, d'après cet extrait du registre de la Taille :

« Jehan le Batailleur, bûchier. Pronele, de Reims. Mestre Rémy le charpentier. Jehan le charpentier. Guill' Laurent de bûche. Robert Auraz le bûchier. Adeleine fame du feu Thomas au bois. Hemon le Breton, fournier. Gefroi le Coistin, bûchier. Guill' Aunel, bûchier. Alain le Breton, concertant. Thomas de Breban, bûchier. Denise le Neveu. Denise le Breton, bûchier. Gautier Roussel, mesureur. Grégoire Jolis. Rogier Hardi, maçon. Le Glois, maçon. Guill' Le Gret, bûchier. Jehan Lescuyer, son gendre. Jehan le Breton, bûchier.

Au temps de François Ier, on trouvait aussi en cette rue deux jeux de paume, et en 1674 mainlevée était donnée à Me Henri David d'une saisie pratiquée sur sa maison et jeu de la Bûcherie, où pendait un Saint-Louis, par le trésorier du *Domaine utile* de la congrégation de Sainte-Geneviève, seigneurie censitaire de la plupart des propriétés. Celles du voisinage avaient appartenu ou appartenaient : à Ogier, boucher, Herpin, procureur au Châtelet, Chabert, sergent à cheval, L'Enseignault, teinturier, Chevrier, bonnetier, Guillaume de Voisins, écuyer, et Delamarre, doreur de livres ; au chapelain de la chapelle des Forgets, à l'abbé de Saint-Eloi, de Noyon, à la fabrique de Saint-Landry et au collége de la Marche.

Le Châtelet rendit jusqu'à 36 sentences, à la requête également des religieux génovéfains, qui formaient opposition sur des loyers pour sûreté des arrérages d'une rente, et celle-ci leur était due en raison de la fondation dans leur église d'une chapelle de Saint-Maurice. Si bien qu'en 1627 le trésorier de Sainte-Geneviève ne craignait pas de s'attaquer à Antoine Duboulay, un procureur au

parlement, possédant deux maisons, l'une à l'image de Saint-Jean, et l'autre à l'Aigle-d'Or, qui ouvrait rue du Fouarre, et faute par Duboulay d'avoir produit ses titres de propriété, de s'être fait inscrire au terrier de l'abbaye et d'avoir acquitté le cens, ledit bien faisait retour au domaine de Sainte-Geneviève, dont il s'était détaché en l'année 1432 à titre d'accensement ; seulement Boulard, confrère de Duboulay, formait appel de la sentence. Or tout nous aide à reconnaître aujourd'hui, dans le n° 21, l'ancien immeuble du procureur au parlement, détenu par le citoyen Jacques lors de l'amortissement obligatoire des redevances ci-devant seigneuriales. Quant à l'humeur processive des seigneurs génovéfains à l'endroit de notre rue, les gains de cause la rendaient chronique ; sous Louis XV, ils saisissaient encore les revenus de propriétés échues à l'Hôtel-Dieu, qui enjambait la rue ultérieurement, en jetant un pont couvert d'une rive à l'autre.

Legoux, sujet de Charles VII et charpentier de la grande cognée, avait pris du même monastère à rente perpétuelle plusieurs maisons, rue de la Bûcherie, notamment un hôtel à double corps et à l'enseigne de Saint-Marc, adjacent à une autre de ses propriétés, et le rachat forcé de la redevance déterminée en 1450 y incombait, sous la Convention, aux citoyens Leclerc et Firmin. Le charpentier accapareur tenait aussi de l'abbaye, *à croix de cens :* 1° une masure à l'angle de la rue des Rats, aujourd'hui de l'Hôtel-Colbert (1), et c'étaient les débris d'une maison

(1) La rue de l'Hôtel-Colbert ouvre actuellement sur le quai, où la pioche lui a donné plus de largeur qu'au-delà de la rue de la Bûcherie, où elle commençait naguère.

ayant appartenu antérieurement à Geoffroy-le-Tort, sergent; 2° une autre bicoque, située au coin de la place Maubert et que les religieux s'étaient fait adjuger aux criées du Châtelet; 3° une autre encore, contiguë à la précédente et ayant la même origine, maison qui touchait rue de la Bûcherie à l'hôtel de la Tête-Noire, possédé à cette époque-là par Mlle Labouchère. L'image de la Tête-Noire décorait la porte du 9, dont toute la ferrure d'escalier et de fenêtres ne semble remonter actuellement qu'à deux siècles; quant aux masures, elles ont été refaites vers le même temps, j'en atteste le fronton du 7. Un autre fronton, n° 11, est venu ennoblir l'encoignure de la rue des Rats antérieurement à 1714, époque où la rue de la Bûcherie alignait 54 maisons et 12 lanternes.

Vis-à-vis avance le 14, angle de l'ancienne ruelle des Petits-Degrès (1): Jaillot voit même dans cette dernière la ruelle qu'on avait commencé par affliger de la désignation repoussante de Trou-Punais. Dans tous les cas, le bâtiment dont s'agit a été cédé par Nicole de Vielfeullay, maître ès-arts, à Courtillier, marchand, en l'année 1429: il arborait l'image de Saint-Pierre, il avait un chantier pour dépendance, et le tout confinait d'une part à la maison dite de Notre-Dame, pourvue également d'un chantier, de laquelle une vieille porte à clous nous indique tout au moins la place n° 16, et d'autre part aux degrés qui menaient de notre rue à la rivière. Douze ans plus tôt le même Vielfeullay,

(1) La rue des Petits-Degrès n'avait plus de nom; elle fait maintenant partie de la rue du Fouarre. Pour donner plus de largeur à cette extrémité nouvelle, on y a démoli vers 1864 une maison, qui avait servi de corps-de-garde.

en échange de messes à dire après sa mort, pour le repos de son âme, avait constitué une rente au collége de Sorbonne, et une autre de 20 livres parisis à l'abbaye de Sainte-Geneviève, outre le cens qu'il devait à celle-ci déjà, lesdites rentes reposant sur une maison rue de la Bûcherie, devant l'hôtel de la Couronne.

Le 13 n'a qu'un étage, mais on en a fait deux; les femmes qui y séjournent se multiplient elles-mêmes, dans une proportion bien plus large, dont les galants pressés ont les frais à leur charge.

Au fond du 15, dont le précédent immeuble a dépendu de fondation, un lavoir fait entendre son roulement de caquets et son clapotis de coups de battoir; on y entre par la rue du Fouarre. Il occupe une salle spacieuse, où de vieilles arcades n'ont que partiellement disparu, et pour charger des hottes de linge mouillé on s'y appuie à des piliers dont la plupart sont plus que séculaires. De la cour qui précède, le curieux voit s'élever la rotonde, terminée en coupole et soutenue par huit colonnes d'ordre dorique, qui fut l'amphithéâtre, dans l'ancienne métropole de la Faculté de médecine de Paris; il y remarque aussi deux frontons, des sculptures de la Renaissance et deux inscriptions latines, auxquelles il manque seulement quelques lettres.

Les chartreux avaient vendu dès 1172 à la Nation de Picardie, d'où est sortie ladite Faculté, et qui faisait partie auparavant de celle des Arts, un terrain dans la rue du Fouarre; mais il y a eu des écoles de Médecine sur l'un et l'autre des côtés de ladite rue. On qualifia collége celle qui s'ouvrait neuf ans après l'acquisition du terrain des chartreux, et une chapelle, puis une autre, ainsi qu'un jardin affecté à la botanique médicinale grandirent l'institution, en

élargissant son domaine. Les docteurs-régents y ajoutaient, en l'année 1617, une maison de la rue de la Bûcherie, à l'image du Cheval-Blanc, que les religieux de Sainte-Geneviève avaient baillée à cens dès 1430, et ils y faisaient élever l'amphithéâtre, restauré aux dépens de Le Masle, seigneur des Roches, chantre et chanoine de l'église de Paris en l'année 1678, et qu'on a rétabli encore en 1744.

Les assemblées de la Faculté avaient lieu régulièrement dans une salle du premier étage, que décoraient les portraits des doyens et qui allait de plain-pied avec une chapelle où tous les samedis se célébrait une grand'messe. C'est aussi là qu'on procédait à toutes les élections; que la robe et le bonnet se prenaient en grande cérémonie; qu'on reconnaissait les professeurs, et que les examens se passaient à l'issue de l'office religieux du samedi. Les cours étaient faits principalement dans les bâtiments contigus au sanctuaire doctoral où se prenaient les grades, avant leur translation rue Saint-Jean-de-Beauvais, dans l'ancienne école de Droit. Toutefois il y avait des jours où l'amphithéâtre régentait, et ce fut même avec autant de suite que de succès de 1781 à 1785.

Quelques années plus tard, qu'arrive-t-il? Les baux à rente perpétuelle que les ci-devant religieux ont consentis sont réduits à l'état de pure et simple emphytéose; le sol de l'ancien Cheval-Blanc et les constructions y élevées pour les écoles de Médecine passent aux Hospices, lesquels permettent, sous l'Empire, qu'on y enseigne encore l'anatomie. Cette administration se défait du n° 15 au commencement de la Restauration; Mme Boutry, femme d'un ancien notaire, dispose dudit immeuble depuis 1849.

C'est sans doute à l'autre coin de la rue du

Fouarre que Mignot, receveur des tailles, a laissé, au milieu du règne de Louis XIV, une maison à Mignot, trésorier-principal de l'extraordinaire des guerres, et à d'autres héritiers du même nom, parmi lesquels sans doute figurait le fameux patissier-traiteur, impatiente victime de Boileau. Une douzaine d'années plus tard, c'est-à-dire en 1694, Mignot, boucher de la feue reine, était propriétaire en cette rue, et Bédé, écuyer, sieur de Longcourt, l'était aussi, mais du chef de sa femme, entre la maison dudit boucher et les écoles de Médecine.

Rue de Buffault. (1)

M. Lenoir. — M. Buffault. — M. Lejeune. — Castil-Blaze. — Charles Maurice. — M. Mosselmann. — Saintine. — Adolphe Adam. — Rœderer. — Le Général Gérard.

Par un bail emphytéotique de 99 années, signé le 1er octobre 1775, Samson-Nicolas Lenoir prend un vaste terrain, à la condition d'y bâtir, des religieuses de l'hospice Sainte-Catherine, dont le fondé de pouvoir est Antoine-François Rossignol, prêtre et administrateur de l'hospice. L'archevêque de Paris contresigne au contrat, sans doute comme titulaire des droits de cens grevant le sol et pour entérinement seigneurial de la mutation. Du chapitre de Sainte-Opportune relève toutefois, dix ans plus tard, une autre suite de places à bâtir, adjacentes au lot de Lenoir et successivement adjugées à Pigeot de Carey, un avocat au parlement, et à sa femme, née Boullée. Les deux spéculateurs de demander ensuite la permission d'ouvrir une voie nouvelle, en prenant à leur charge la dépense du premier pavé; le congé leur en est donné la seconde année du règne de Louis XVI, et ils obtiennent que la dédicace de la rue ait lieu au titre de Buffault, par gratitude d'avoir mené l'affaire à bien par le crédit de l'échevin de ce nom, chevalier de l'ordre du roi

(1) Notice écrite en 1858. Le prolongement de la rue Lafayette et celui de la rue Olivier, dite après coup du Cardinal-Fesch, ont fait depuis deux larges trouées à travers la rue de Buffault.

et son conseiller en l'Hôtel-de-Ville. Le percement de la voie isole l'une de l'autre les deux propriétés ; la rive gauche est à l'avocat, la rive droite au concessionnaire des hospitalières de Sainte-Catherine. Présentez-vous maintenant, bourgeois friands de parts toutes faites au gâteau!

Buffault, qui n'y gagne que la fève, doit mieux que cela à Mme Dubarry, dont le crédit lui a valu de bonnes positions : elle s'est généreusement souvenue, quoique favorite royale, d'avoir fait son apprentissage de modiste aux Traits-Galants, magasin tenu par la femme de Buffault dans la rue Saint-Honoré. Le protégé de Mme Dubarry est devenu directeur de l'Académie royale de musique, receveur-général des Domaines et même prévôt des marchands : sous sa prévôté ont été échevins Jacques Chauchat et Charles Richer, parrains aussi de deux rues du quartier.

Les héritiers de Carey font crier au Châtelet, en 1791, les deux maisons nos 3 et 5, qu'il a fait construire et qui tiennent au terrain d'encoignure loué à M. de Cossé à cette époque ; dans l'adjudication sont réservés le cens et les droits seigneuriaux. Mais la propriété dont il s'agit ne se divise en deux que l'année 1844. Celles qui suivent sont, en général, un terrain encore vague à la mort de Pigeot de Carey.

Le 7 n'a de particulier que de servir d'habitation actuelle à M. Lejeune, rusé chasseur qui, pour son propre compte et comme prête-nom, poursuit avec passion son gibier favori : le débiteur solvable. Fossé, barrière, irrigation, aucun obstacle ne l'arrête dans sa course, et il met ses chiens sur les dents. Aussi que de malédictions sur la tête de ce braconnier, qui se passe de port-d'arme sans être garde-chasse! Pourtant il a si peu la réputation de tirer sa poudre aux

moineaux que chaque papier timbré qui se signifie à sa requête relève quelque peu le crédit aux abois du débiteur. Rarement on a mis le flair de Lejeune en défaut. Une fois néanmoins un de ses débiteurs avait si mal tourné qu'à l'échéance il fallait protester les billets de son bordereau au bagne. Le créancier n'était pas homme à reculer devant le supplément de frais occasionné par la complication du *parlant à :* le nouveau galérien lui paraissait de ceux que l'objet de leur condamnation à temps avait pu enrichir pour l'avenir. Mais, à l'expiration de sa peine, le maladroit escalada bientôt le mur d'un paysan, qui le tua d'un coup de fourche. Le journal raconta le fait, et M[me] Lejeune en pleura; heureusement Lejeune vint essuyer ses larmes en s'écriant : — Nous sommes sauvés! L'homme a si mal fini parcequ'il avait manqué de toute prévoyance; mais, pendant qu'il était galérien, sa femme légitime a fait fortune, grâce aux libéralités d'un sénateur dont elle est la maîtresse, et comme son mariage, faute de contrat, lui impose le régime de la communauté, la succession du mari est ouverte.

En 1792, Délaissement, menuisier, s'est rendu adjudicataire d'un compartiment pour élever le n° 9, où a cessé de vivre l'an dernier Castil-Blaze, musicien, auteur dramatique et journaliste. L'entresol du 19 est à jours d'ouverture cintrée, et des balustres de pierre garnissent les croisées du premier ; c'est là que Charles Maurice, homme de lettres plus érudit que ses écrits ne l'ont fait paraître, a rédigé son *Courrier des Théâtres* au commencement du règne de Louis-Philippe. Vers le même temps a été édifiée ou refaite la maison qui suit, pour Mosselmann ; or cet ancien épicier, plusieurs fois millionnaire, n'a pas craint de servir lui-même ses maçons, afin que l'œil du maître fût d'accord avec ses épaules pour se rendre compte du choix

des matériaux, avant que la main-d'œuvre en eût fait l'assimiliation. Susse, marchand de bois, acquéreur de Pigeot de Carey ou de ses hoirs, a cédé en 1808 à un entrepreneur, appelé Molloy, de quoi mettre debout le 23, dont un petit jardin sépare encore à notre époque les deux corps de bâtiment : Saintine, l'auteur de *Picciola*, y demeurait en 1845. Le 25, nain passé géant, s'est d'abord contenté d'un seul étage, qui depuis treize ans ne lui vient plus qu'aux genoux.

De l'autre côté de la rue, les propriétaires sont enclins beaucoup moins aux réparations ; chaque fois qu'ils vont porter la redevance emphytéotique semestrielle au bureau de l'Assistance publique, administration subrogée dans tous les droits de l'ancien hospice Sainte-Catherine, ils ont encore six mois de moins à demeurer propriétaires. Le bail n'expire-t-il pas en 1874? Les Hospices reprendront, au jour et à l'heure dits, les constructions et le terrain, tel que l'a mesuré un procès-verbal de bornage, dressé en 1770 par Persard et Payen, architecte-experts, en présence de Rossignol, pour le côté appartenant à Sainte-Catherine, et de Pigeot de Carey, pour le côté où se suivent nos chiffres impairs. La toute-propriété à gauche, l'emphytéose près de son terme à droite : cette inégalité de conditions n'explique-t-elle pas assez que les frais d'entretien soient plus épargnés ici que là? Voyez déjà une masure qu'on a absolument abandonnée, le n° 18, quoique ce fût l'objet d'un procès entamé !

Un petit hôtel garni, portant le même nom que la rue, donne aussi la mesure d'un triste laissez-aller : *Lasciate ogni speranza*. Le 30 et le 32, maison meublée plus consolante, n'ont comme le précédent, qu'une moitié d'étage ordinaire et un bout

de jardin : ah! comme on se dépêcherait de bâtir au fond et de surélever la façade, si ce n'était pas travailler pour le roi de Prusse! Le 6 *bis*, logis d'ouvriers, ne compte pas pour se relever sur son principal locataire, qui est la matrone de la maison de tolérance voisine.

La propriété dans laquelle Adolphe Adam, que nous avions pour ami, a récemment rendu le dernier soupir, fait exception : elle porte le deuil en blanc. On en a même récrépit tous les murs, redressé les planchers et repavé la cour oblongue, au moment où le musicien y arrêtait un appartement sur le derrière, et l'on eût dit que c'était pour lui faire honneur! Ce n° 24 n'est pas le seul qui ragoûte encore la vue; mais la majorité des autres fait le contraire. Le 2, que Lenoir a fait bâtir, garde un premier étage qui se respecte. Les êtres et le balcon du 22 trahissent l'ancien hôtel particulier. C'est, je crois, la maison qu'occupait en l'an VIII Rœderer, qui avait provoqué aux Etats-Généraux l'abolition des ordres monastiques. Il y a de cela trop longtemps pour que le numérotage soit encore le même : Rœderer donnait son adresse n° 13.

Le général Gérard a résidé au 26, après avoir épousé Mlle de Valence, la petite-fille de Mme de Genlis. C'était sous la seconde restauration. Gérard se trouvait sans emploi, bien qu'il eût été l'un des généraux chargés de présenter au roi la soumission de l'armée en 1815. On sait que Louis-Philippe lui a donné depuis le bâton de maréchal; mais il n'habitait plus alors l'hôtel, où l'avait remplacé comme locataire le coulissier Saucède, patron du passage de ce nom, et qui a mangé 6 millions dans différentes entreprises. Cet immeuble, au surplus, n'est jamais sorti de la famille de son artisan, c'est-à-dire de David, entrepreneur des bâtiments de l'hospice Beaujon.

Rue de Buffon. (1)

Ce qu'il y avait avant la Rue. — MM. de Buffon Père et Fils. — Le Serrurier. — Esquirol — M. Métivié. — MM. Loizerolles Père et Fils. — M. Dubief. — Dom Théodore.

Pierre Jubert de Basseville, ingénieur du roi, a dressé en 1739 un atlas de la censive ou seigneurie directe de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève *dans la ville et faubourgs de Paris*. Une chaussée y est seulement tracée entre le Jardin-du-Roi et des chantiers, marais ou autres jardins, dont celui-là depuis s'est agrandi, et elle s'élève au rang de voie pavée sur un plan rectificatif annexé au terrier vingt-six années plus tard par Rivière, géomètre et arpenteur du roi en la maîtrise des eaux et forêts au département de Paris. Vers l'extrémité de cette avenue, amorce de la rue qui nous occupe, une maison est ouverte au public par Dubois, pâtissier-traiteur, et il en dépend, outre des marais, un fourré de bois, aujourd'hui enclavé dans le Jardin-des-Plantes en face du n° 31 de la rue de Buffon. Ce bois touche, d'après le plan, aux petites fermes du sieur Plée ; des jardins règnent alentour, dont le baron de Goulas dispose et qui seront englobés eux-mêmes par le Jardin-du-Roi. La petite rivière des Gobelins, aux deux rives bordées de saules, suit à travers le clos Patouillet une direction parallèle à la chaussée, qui coupe en deux un

---

(1) Notice écrite en 1858.

groupe de marais et de chantiers clairsemé de maisonnettes. Le premier des chantiers, celui qui se dessine le plus près de la Seine à gauche, est mis par la Ville au service des marchands de bois forains.

Or la maison Dubois n'était rien moins que l'ancien hôtel Patouillet, et le pâtissier ne jouissait pas de tout le clos de ce nom, qui était encore à des particuliers en 1663 : Marie-Angélique Dufour de Nogent, femme du marquis de Bannes d'Avéjan, maréchal-de-camp, en avait vendu la meilleure partie à Sardier, plus de vingt ans auparavant, et le Jardin-des-Plantes en engloba postérieurement la presque totalité. Ainsi se perdit un nom de lieu porté de temps immémorial.

Quant au Jardin-des-Plantes, Jacques Canaye y avait reconnu la seigneurie génovéfaine en l'an 1603, et les ancêtres de ce propriétaire de l'hôtel des Patriarches, maintenant un marché, avaient été au xve siècle des teinturiers, rivalisant avec les Gobelin. Vingt-deux ans plus tard, Philémon Voisin, secrétaire du roi, avait renouvelé cet acte de vasselage, bien qu'il parlât de la *maison-jardin royalle des plantes médicinales*, *contenant environ vingt-un arpens*, *y compris la butte des Coypeaux*, *servant de voirie aux sujets de l'abbaye Saincte-Geneviefve*, *contenant lesdictes buttes six arpens*, *occupé le tout par Antoine Vallot*, *premier médecin de Sa Majesté.* Ce tout appartenait encore à messire Philémon Voisin; mais Louis XIII s'en rendit acquéreur l'année 1633 et ne tarda pas à nommer Guy-Labrosse intendant du Jardin-du-Roi. Du fief Copeau il restait en dehors la maison-mère et 2 arpens 1/2. Malgré les Tournefort et les Jussieu, la royale école d'histoire naturelle ne fit florès dans le monde savant que sous l'intendance de Dufay, qui se

montra géomètre, astronome, mécanicien, anatomiste, chimiste et botaniste à l'Académie des sciences, et obtint pour Buffon la survivance de sa place au Jardin-des-Plantes.

Le prince des naturalistes y renouvela l'école de botanique, acheta l'hôtel de Magny, sur la rue de Seine, à présent rue Cuvier, pour y construire le grand amphithéâtre, doubla le jardin au moyen d'autres acquisitions, y planta de longues allées et fit de la chaussée une rue, qui ne se prolongea toutefois jusqu'au bout qu'en 1790, aux dépens d'anciens chemins herbeux du clos Patouillet. Ce dernier avait été acheté en 1777 par Buffon, en son propre nom, avant de s'incorporer autrement que de fait au Jardin-du-Roi. Même transition pour la maison Copeau, qui appartenait encore à Tassin en 1755, mais au sujet de la quelle une déclaration censuelle fut passée à seize années de là par Georges-Louis Leclerc, écuyer, seigneur de Buffon, et confirmée en 1778 par Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon. C'était le même intendant, le même écrivain qu'avant, mais avec un titre de plus, et il se mettait pour écrire en grande toilette, soit à l'hôtel de l'Intendance, que nous revoyons dans cette rue et dans celle Geoffroy-Saint-Hilaire, soit au château de Montbard, en Bourgogne. Il n'avait pas conçu d'un jet tout son plan de régénération et d'extension applicable au Jardin-du-Roi : quel génie, d'ailleurs, est exempt des nouveaux problèmes à résoudre que lui pose la mise en œuvre et qui donnent lieu à des reprises! Il arrive, par exemple, à l'intendant Buffon de céder en 1781 aux religieux de Saint-Victor, ses voisins, 12,404 toises de ce clos Patouillet dont il s'est rendu possesseur quatre ans plus tôt, et de recevoir, en échange, un terrain, qu'il vend au roi l'année suivante; mais il se ravise en 1787

et rachète presque tout le lot dont les victorins s'étaient arrangés pour sa commodité.

Le fils de Buffon, à son tour, peu de temps avant que la Terreur envoye à l'échafaud cet héritier d'un nom qui devrait lui servir d'égide, vend 693 toises de toises de terrain, entre notre rue et le cours d'eau des Gobelins, le 5 juin 1792, à Mille, serrurier, qui a déjà acquis de Buffon père un autre lot, sur lequel il a édifié le nº 23 actuel de la rue de Buffon. Petit homme et bossu, ce Mille! qui n'en élevait pas moins son métier à la hauteur d'un art. De lui sont toutes les grilles qui ferment le Jardin-des-Plantes, ainsi que le pavillon du Belvédère, tout en fer et en cuivre, considéré comme un chef-d'œuvre. Il occupait le nº 37. Quant à son autre propriété, elle fut réunie dès 1789 à la maison qui répond au chiffre 25 et dont le comte de Buffon avait transmis l'emplacement à Piat, pharmacien distingué. C'est là qu'au commencement de la Révolution Esquirol employa, le premier, les passions humaines comme agent curatif des maladies mentales : jusque-là on s'était borné à enchaîner les fous, lorsqu'on les jugeait dangereux. De tous les points du monde on vint consulter ce chef d'une maison d'un nouveau genre, à la mémoire duquel s'élève à Charenton un monument, consécration de son initiative et des applications heureuses de son systême. Aussi bien un autre médecin, M. Métivié, attaché à la Salpêtrière comme Esquirol, se montre depuis 1808 fidèlement attaché au même immeuble; il y a eu pour prédécesseurs Mme de Loizerolles et son fils, dont le nom nous rappelle un épisode révolutionnaire. On avait arrêté M. de Loizerolles père, en même temps que son fils, sous la Terreur, et tous les deux attendaient l'heure fatale, à Saint-Lazare, l'avant-veille

du 9 thermidor. Un huissier vient à la prison, avec une liste, et fait l'appel des victimes destinées à l'holocauste du lendemain; le nom est prononcé de Loizerolles fils, jeune homme de 22 ans, qui dort dans un coin de la salle, et le père se dépêche de répondre à sa place : — Présent!... Le greffier en est quitte pour changer sur la liste l'âge du prisonnier dont la mort va lever l'écrou. L'un des deux Loizerolles est, le lendemain matin, au nombre des malheureux qu'emporte une charette de la Conciergerie à la guillotine; l'autre, en gagnant un jour, doit son salut à la chute de Robespierre.

Les nos 53, 55, comportent des pavillons de l'autre siècle, servant de magasin et de logement à des employés du Jardin. Au reste, les numéros de la rue ne répondent pas tous à l'appel; il en est qui s'appliquent, par une ambitieuse prévoyance de l'administration urbaine, à de simples places à bâtir.

Il s'y rencontre encore un ou deux jardiniers-pépiniéristes, autrefois plus nombreux dans ce quartier avant tout botanique. Le n° 61 a passé, par exemple, de l'un de ces horticulteurs à un notable charpentier, M. Dubief, qui depuis 1826 a assemblé des pièces de bois pour toutes les maisons neuves de sa rue et de bien d'autres rues. Deux fils de M. Dubief étaient nos condisciples modèles à Sainte-Barbe.

Au n° 73, vis-à-vis de l'ancienne résidence de Buffon, loge un savant modeste, dom Théodore. Le comte de Saint-Geniès a fait pour ce bénédictin, fort érudit dans les sciences naturelles, les vers qui suivent :

Lorsque la gloire de Buffon
Obtient de nos respects le tribut légitime,
Nous gardons une part d'estime
Pour son modeste ami, le sage Daubenton.

Leur exemple se renouvelle,
Nous voyons encor des savants
De cette union fraternelle
Offrir des modèles vivants.
Le nom de d'Orbigny décore un vaste ouvrage,
Précieux monument d'un travail infini;
Mais, comme le travail, la gloire se partage,
Et nous rendons un juste hommage
Au Daubenton de d'Orbigny.

Rue Cadet. (1).

*N*os 5, 7, 9, 13, 15, 16, 19, 21, 23, 24, 26, 28, 30.

A Paris, la noblesse qui n'a pas fait ses preuves avant la Révolution, descend ordinairement des Halles. Là se réalisent depuis longtemps les premiers des profits qui permettent à un maraîcher économe, laborieux et marié à l'avenant, d'avoir des descendants qui le renient pour aïeul. Le chevalier Cadet de Chambine, qui était maire d'Enghien-Montmorency sous la Restauration, aurait-il reconnu de gaieté de cœur pour ancêtres les anciens jardiniers du clos Cadet? Il y avait toutefois des Cadet déjà en vue au temps de la Pléiade poétique de la Renaissance, dont pas une étoile n'a jeté un éclat aussi populaire et aussi clair. Jacques et Jean Cadet étaient maîtres-jardiniers dès le règne de Charles IX au terroir des Porcherons, où pour passer à la postérité ils n'ont jamais eu d'autre titre que leurs titres de propriété, et la famille Saulnier s'est levée aussi matin pour ramer ses pois près des leurs.

Que de maisons il a poussé dans les marais arrosés de la sueur des jardiniers Baudin, Saulnier et Cadet, depuis que la campagne s'y est convertie en faubourg, puis en quartier de la grand'ville! La fleur même de la bourgeoisie n'a-t-elle pas

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue Lafayette commençait encore à la rue du Faubourg-Poisonnière; depuis lors elle a traversé de part en part la rue Cadet, qui a perdu du coup une quinzaine de maisons, dont quelques-unes seulement sont remplacées par des constructions neuves.

quelquefois commencé par en être la gousse, la plante potagère ? L'esprit d'ordre gagnerait à ce que bien des familles se souvinssent, par tradition, d'avoir arrosé, récolté, épluché quantité de légumes.

En 1670 le jardinier Etienne Pévrier et sa femme, Elisabeth Cadet, achetaient de Jean Saulnier et de Michelle Baudin plusieurs pièces de terre cultivée, dans la censive *des chevecier, chanoine et chapitre de l'esglise collégiale Madame Saincte-Opportune à Paris, sieurs des Porcherons, du fief de Coquatuse, Huran et austres fiefs assis à la place aux Veaux.* Mme de Lorraine, abbesse de Montmartre, était aussi dame des Porcherons, mais en partie ; son ressort seigneurial ne s'y confondait pas avec celui de Sainte-Opportune, dans lequel se trouvait le clos Cadet. Lorsqu'Anne et Elisabeth Pévrier furent en possession de l'héritage de leurs père et mère susnommés, elles avaient des terres mitoyennes avec celles de Jeanne Cadet, femme de Dufresnoy, tailleur d'habits.

Mais le clos Cadet proprement dit appartenait en 1694 à Marie Ranier, épouse de Mathieu de Montholon, conseiller au Châtelet. C'était une petite maison avec trois arpens de marais, clos de murs ; la face principale en regardait la place du même nom, par-dessus le mur ou à travers une une grille, et la croix Cadet surgissait au même angle ; mais la porte donnait sur la rue qui prit le nom dudit Montholon. Ce magistrat y avait pour tenants Jean Saulnier d'une part, Simon Brochet d'autre part, et par-derrière étaient 70 perches que lui avaient vendues Anne et Elisabeth Pévrier. A M. de Montholon appartenait également, du chef de sa femme, un terrain de 5 arpens contigu à la propriété locale de l'abbesse de Montmartre et à celle de Cagnet ; ledit terrain

longeait la rue du Faubourg-Poissonnière, alors Faubourg-Sainte-Anne, entre les rues de Montholon et Bleue. Du clos Cadet avaient dû se détacher l'hôtel et la maison des frères Lecocq dont nous avons parlé rue Bleue. Mais le chemin conduisant de la porte Montmartre à Clignancourt ne s'appelait encore comme le clos que par variante.

A ce chemin aboutissait en 1690 un terrain d'un arpent et demi qui touchait à l'égoût de la ville (rue Richer) et que la comtesse de la Mark tenait de sa mère, marquise de Bougainville.

Dès le commencement du règne de Louis XV on connaissait la rue Cadet ; mais on disait encore plus volontiers : rue de la Voirie, à cause d'un dépôt, d'ailleurs favorable à la culture des marais et des jardins du voisinage, qui occupait l'encoignure de gauche à l'entrée de la rue Rochechouart. Une berge de voirie longeait ce côté de la rue qui servait à la fois d'avenue et de déversoir au réceptacle d'immondices. Le pont des Porcherons était jeté, comme un voile pudique, sur les embrassements fangeux qui mariaient la voirie avec l'égout, au bas de l'avenue. Elle était, avant tout, celle des plaisirs populaires, malgré les impuretés matérielles dont l'air de la campagne s'y imprégnait. Des guinguettes n'avaient pas eu peur de s'y ouvrir sur un marché aux Porcs. L'eau qui suivait sa pente, au pied des cabarets, était trouble et puante avant même d'en emporter le trop-plein ; elle n'en donnait que moins envie au vin de sa mésallier dans les verres. Sans le fumier, pas un Cadet pour mettre en plein rapport le jardin le mieux exposé ! Les jardiniers des Porcherons fournissaient même des bouquets pour tant de fêtes, des melons et des fraises à tant de bonnes tables, des fêves et des salades à tant de couverts sans nappe que la reconnaissance leur

faisait un devoir de verser rasade aux *fifi*, dans les cabarets d'alentour. Mais savez-vous encore, ô Parisiens contemporains du Casino-Cadet, qui l'on appelait des *fifi* ? Leur surnom venait, disait-on, de ce que les jolies filles refusaient, aux Porcherons, de danser avec ces gens-là et répondaient à leurs invitations par des *fi* tellement dédaigneux que le nez en faisait la moue avec la bouche sur la figure de ces Parisiennes, encore plus bégueules que celles du Casino. Delamarre parlait d'eux en son *Traité de Police* ; il nous suffit d'en citer le renvoi qui figure dans la table du ɪᴠᵐᵉ volume : « Maîtres Fifi, ou maîtres des basses-œuvres ne cureront les fosses et retraits sans permission de justice. »

L'odeur prédominante en cette rue a rarement été, nous en convenons, celle de la poudre à la maréchale. Néanmoins le duc de Richelieu y a eu ses Porcherons, et c'était dans la maison même dont le Casino-Cadet dépend. Le terrain de Mᵐᵉ de la Mark avait été incorporé ou confinait à cette vaste propriété, qui fut d'abord un hôtel de campagne pour le prince de Monaco, avec ses écuries de l'autre côté de la rue.

La maison et le jardin passèrent, sous la Régence, à un sieur Charpentier, qui pendant plus de dix années y eut pour locataire le roué par excellence. Au-dessous venait une bicoque à Ambroise, gagne-denier, puis le clos affermé par Montholon à un jardinier. Au dessous : Lemoine, salpêtrier ; Renault, jardinier ; Lecocq ; Desmoulins, sergent de gardes-françaises, non-seulement propriétaire, mais encore occupant, comme s'il n'était que bourgeois ; un carrossier enfin, au pont. Les propriétaires du côté opposé étaient en ce temps-là Baudin, bourgeois, la veuve Millet et Lemoyne, oisellier. Le sergent de ladite rue y était-il en état de service ? Il y avait un peu plus tard, nous

en avons la preuve, un corps-de-garde à l'endroit où elle s'élargissait en manière de place, et il se percevait sur ce carrefour des droits d'entrée en ville à la même époque. Le carrossier était le locataire ou le successeur des Harel, héritiers de Raoul : ledit Raoul, potier d'étain, avait bâti sur un terrain acquis de Fontaine, sécrétaire du roi, mais aliéné dès l'année 1601 par le chapitre de Sainte-Opportune au profit de Gellée, entre la Grange-Batelière et des terres au petit Hôtel-Dieu (sur la rue du Faubourg-Montmartre). Si bien que le pont des Porcherons était dit aussi pont-Raoul.

Pour la rue Rochechouart, elle fut d'abord chemin de la Croix-Cadet-à-Clignancourt et des Porcherons-à-Clignancourt ; la dernière de ces désignations s'étendit même au chemin de la Voirie. Mais, en dépit de l'autorité topographique du plan de Turgot, la dénomination de Cadet a commencé à être préférée dès que le chemin s'est érigé en rue ; ainsi le fond du n° 30, tel que vous pouvez le voir, se bâtissait pour Magne, voiturier, en l'an de grâce 1717, sur une place cultivée en marais, avec permission d'alignement *sur le chemin du Clos-Cadet, dit aussi des Porcherons-à-Clignancourt*. L'amiral Duperré n'était encore que capitaine de vaisseau lorsque, sous Louis XVIII, il avait ce domicile. Les nos 28 et 26 sont des constructions basses du même temps. Le 24 n'est venu faire sa partie qu'un peu plus tard dans le concert galant des Porcherons, mais avec la sourdine de la petite-maison, pendant que les guinguettes jouaient plus bruyamment les mêmes airs.

Disons adieu, en traversant la rue, à l'ancien manége royal. Tranféré rue Cadet en 1823, il y succédait à un quartier de cavalerie, qui lui-même occupait l'ancien hôtel d'un grand seigneur ;

le comte d'Aure a dirigé, avant Tassinari, cette école d'équitation, dont la Ville payait le loyer et que subventionnait l'État. Sa porte monumentale et décorée de chevaux, qui rappelent ceux de Marly, va disparaître ; la pioche aura raison de ce qu'à épargné la flamme il y a treize ans, dans cette propriété, et l'incendie y paraissait si bien l'avant-coureur d'une démolition sans réserve que des tronçons de poutres montrent encore leurs moignons carbonisés, comme si le feu était éteint d'hier. Tassinari a transporté l'école près de là, passage des Deux-Sœurs, où M. Leblanc donne à son tour des leçons d'équitation et des chevaux en location. Adieu pareillement à des masures qui, rue Cadet, touchent l'ancien manège et ont été logis de maraîchers ! Le fond des nos 19, 15, 13, dont les constructions remontent seulement à 1828, repose sur un terrain qui appartenait aux Hospices.

Le 16, qu'a occupé M. André Cottier père, négociant, et puis le maréchal Clausel, n'est autre que l'ancien pied-à-terre de Richelieu. Bien que le plan de 1739 ait déjà mis en vue cette propriété, elle garde encore, en les cachant, de grands arbres plantés par les ordres de M. de Savary, grand-maître des eaux et forêts de Normandie, donataire en l'année 1773 de Le Cordier de Bégars, marquis de la Londe, président à mortier au parlement de Rouen. Le prince Murat, propriétaire actuel, ne s'y plaint pas des empiétements de la pierre de taille et du moëllon; il les favorise, au contraire, n'ignorant pas que les arbres rapportent beaucoup moins. Le Grand-Orient et le Casino n'occupent pas tout l'immeuble du prince.

En face, voici, no 9, l'ancien hôtel du marquis de Cromont. Ce nom seigneurial n'était-il pas une contraction de Coqueromont ? Un Coqueromont,

qui n'avait pour ergot que ses talons rouges, ne fut-il pas beau-frère du comte de Bermonville ? Si le propriétaire de cet hôtel, en 1766, n'était pas de la même famille, il ne s'en fallait que d'une lettre ; dans un titre censitaire son nom se présente ainsi : Jules-David Cromot du Bourg. A sa place, en 1710, avait été Philippe Lemoine. La salle Pleyel mettait l'immeuble en vue, et la bonne compagnie en connaissait bien le chemin quand les concerts qu'on y donnait avaient pour virtuoses Tulou, Martin, Mme Malibran, Nourrit, Ponchard. Des négociants y ont à cette heure leur comptoir, et la Caisse hypothécaire ses précieuses archives, registre censuel de Monseigneur l'argent, auquel tant de propriétaires sont tenus de rendre plus que foi et hommage. Le 7 a été édifié, en 1813, sur l'ancien jardin du marquis.

Claude Michelet, écuyer, capitaine des chasses et garde de la vénerie de Louis XIV, a épousé Mlle Ambroise Hérisson, propriétaire de 2 arpens 1/2 sur le terroir des Porcherons, en la censive de Sainte-Opportune et grevés d'une petite rente envers l'hôpital Sainte-Catherine. Jean Baudin, jardinier, a acheté de cette dame, en 1693, et revendu ensuite par lots ledit terrain, et ce n'est pas la seule opération du même genre qu'il ait faite sur la même ligne, où notre rue bordait le triage des Pointes, d'après le cadastre seigneurial du chapitre de Sainte-Opportune. Baudin le susnommé était mitoyen avec Philippe Lemoine pour une propriété comportant deux maisons et un jardin. Un autre Baudin, jardinier-botaniste aux Porcherons, était cité en 1783 pour son cabinet d'histoire naturelle.

De respectables bicoques se retranchent dans la cour du n° 5, et nous y remarquons une vacherie, dont le laitage se débitait déjà avant l'avénement de Louis XVI. Faut-il que cette étable

ait la vie dure pour avoir résisté, sur un point de Paris devenu si vivant, à la nécessité, de plus en plus pressante, de réduire les habitations aux proportions des alvéoles d'une ruche ! Le grand-père de Guilliet, le nourrisseur actuel, achetait la propriété dès l'année 1773, et fournissait lui-même un petit lait réparateur aux roués et aux filles d'Opéra dont les petits-soupers avaient délabré l'estomac.

Les rue, place et passage du Caire. (1)

Du 23 juillet 1798 date l'entrée victorieuse des troupes françaises au Caire. A la fin de l'autre siècle remonte aussi la foire du Caire, nom collectif donné pour commencer aux passages et à la rue du même nom, ouverts à la place du ci-devant couvent des Filles-Dieu, et principalement sur le jardin de ces religieuses. La spéculation en était faite par une compagnie constituée tout exprès, et le terrain qu'elle exploitait était resté en dehors de la ville jusqu'au règne de Charles V. Un hôpital suburbain y avait été fondé en l'an 1316, et les Filles-Dieu n'en avaient pris possession qu'après s'être établies dans le faubourg Saint-Denis, qui resta plus longtemps forain.

Ce monastère devait à sa seconde installation la contiguité de la cour des Miracles, ou plutôt du principal des repaires connus à Paris sous ladite dénomination. Cette cour, qui fut supprimée à l'époque de la majorité de Louis XIV, ne consistait plus alors qu'en un très grand cul-de-sac puant et boueux; il y fourmillait encore des mendiants et des voleurs, parlant argot et jaloux de conserver le droit d'asile, dont vint pourtant à bout la force armée. C'en était fait d'une bohême qui, depuis Louis XI, avait dégénéré, si tant est que la lie puisse encore descendre ! Les truands de la cour des Miracles avaient eu leurs lois et leur chef, d'après le tableau si chaud de ton que nous en a donné Victor Hugo, dans son roman épique : *Notre-Dame-de-Paris*. Notre bohême à

---

(1) Notice écrite en 1858.

nous va moins en guenilles; mais elle promet toujours plus qu'elle ne tient : nouvelle façon de vivre aux dépens du prochain !

Contentons-nous d'une place du Caire moins pittoresque assurément que le fut le royaume des truands et truandes. Les cardeuses de matelas s'y réunissent chaque jour, en se racontant tout ce qu'elles savent, et le champ est vaste. On ne leur confie pas une seule toile à matelas sans qu'il se lève au moins une chemise devant ces sages-femmes de la couchette ; elles distinguent la place du mari de celle de sa femme, rien qu'au flair, et quand il arrive à la laine de garder deux empreintes qui n'en font qu'une, il n'y a pas de danger qu'elles disent : C'est un ménage ! Leurs illusions et leurs cheveux tombaient déjà lorsque s'est édenté le démêloir de leur jeunesse ; des griffes d'acier y ont poussé à temps, et la carde, substituée au peigne, décrasse, démêle, crêpe enfin une chelure qui ne craint plus la calvitie. En rajeunissant la literie d'un étudiant ou d'une grisette, d'une actrice ou d'un vieux garçon, comme elles soupirent ! comme tout leur rappelle un temps où elles chômaient aussi les fêtes sans carillon, et si mobiles, de la rencontre, du rendez-vous, du cadeau, des adieux, du retour ! Plus une cardeuse a l'air d'une sorcière, mieux elle s'entend à rafraîchir la couche de la veuve, au sommier semi-mortuaire, dont elle fait celle d'un autre hymen. Mais, pour se rajeunir elle-même, il faut qu'elle aille jusqu'à se comparer aux mascarons, aux sphinx et aux petits bonshommes égyptiens, ces derniers courant sur une frise, qui décorent la maison d'en face et où commence le passage. Ce musée d'un style exotique s'est inspiré des Pyramides, et des générations de matelassières, depuis la formation de la place, vénèrent dans ces hiéroglyphes un symbole de leur profession, honorée sans doute à Memphis

de la même façon qu'à Paris; il suffit que le sphinx ait la tête et les mains d'une femme, avec des griffes, pour qu'elles voient une cardeuse de Thèbes dans cette image fabuleuse, qui ne leur paraît plus un monstre.

Le passage du Caire, dont la principale industrie est l'impression lithographique, aurait bien dû illuminer quand Napoléon III a supprimé l'obligation du timbre pour les circulaires de commerce; cette émancipation a enrichi le passage, qui s'en est montré reconnaissant par des frais d'embellissement. Jusque-là il fallait tenir, en cas de pluie, les parapluies ouverts dans ses galeries, qui en plusieurs endroits manquaient de couverture vitrée.

On y compte plus de numéros que de maisons, chaque raison de commerce voulant le sien. C'est au n° 127 qu'un élégant viveur naufragé, ayant nom Froment, a fondé un canard, soi-disant journal de spectacles, pour en faire sa planche de salut, sous le règne de Louis-Philippe. Notoirement illettré, il eut pour rédacteur et pour second un comédien sans engagement, dont la plume s'exerça dès-lors à la flatterie: régisseurs, contrôleurs et directeurs étaient portés aux nues en style quelconque par l'acteur qui passait auteur. Celui-ci n'a pas eu, depuis, d'autre talent; mais c'en était assez pour prospérer; il continue ses platitudes sur une échelle plus en vue. Celui-là, au contraire, a misérablement fini, après avoir passé trois ans à courir après des annonces au rabais et chez les divers marchands de vin où il avait rendez-vous, tous les soirs, avec les crieurs de programmes qui avaient stationné à la porte des théâtres. Froment a succombé à une tâche qui, plus tard, a mieux réussi à quelques-uns de ceux qui, le pied leste, sans bagage qui les embarrasse, entrent furtivement dans la presse ou dans le théâtre, par quelle porte? par celle des claqueurs, des mar-

chands de contre-marques et des coureurs d'annonces. Les mendiants de la cour des Miracles se couvraient jadis de fausses plaies ; les intrigants de notre époque n'ont de postiche que les qualités dont ils se parent, et si vous en voyez qui réussissent à se faire prendre pour ce qu'il ne sont pas, tenez pour assuré que dans leurs veines il coule encore du sang de ces mêmes gueux qui montraient autrefois de fausses ankyloses.

La spécialité commerciale des chapeaux de paille domine, au contraire, dans la rue du Caire, dont toutes les maisons ressemblaient d'abord à celles qui n'ont encore que deux petits étages. Parmi les maisons exhaussées il y a environ vingt années, figure le 21, où mourut, le 28 avril 1810, un modeste vieillard, Gilles Thomassin, qui n'avait échappé à la mort révolutionnaire qu'à cause de de la chute subite de Robespierre. L'ancien régime avait peu de partisans plus enthousiastes que ce bonhomme, portant jusqu'à la fin un bonnet de coton sur une coiffure à queue. Le jour où la corporation des cuisiniers-queux-traiteurs, dont il était le buraliste, avait été tout-à-fait supprimée, Thomassin avait pour tout de bon désespéré de son pays. Les statuts de la communauté, objet de ses regrets amers, dataient du mois de mars 1599 ; à différentes reprises Louis XIII et Louis XIV les avaient confirmés, et notre homme les savait par cœur, aussi bien que le nom de tous les bâtonniers de cette confrérie, dont il n'était pourtant pas membre ; son ex-bureau était quai Pelletier. A plus d'une reprise il avait adressé à l'empereur, par l'entremise d'un aide-de-cuisine attaché à Cambacérès, une pétition suppliante pour relever sa chère institution et pour mettre un frein aux désordres nés de l'anarchie culinaire. Cette rare persévérance eût fait croire que le feu

sacré, le génie de cet art l'éclairait ; mais c'était pour sa propre gloire un culte désintéressé. Etant jeune il avait échoué, comme aspirant à la maîtrise, en subissant son examen devant des bacheliers, maîtres et administrateurs de la confrérie ; il avait manqué le chef-d'œuvre que l'apprenti devait exécuter sous les yeux mêmes des jurés, et cette déconvenue, subie à la lueur des fourneaux, avait relégué le praticien dans les ténèbres de la bureaucratie. Pour obtenir la maîtrise sans épreuve, il eût fallu que Thomassin fût fils de maître et élève de son père, ou qu'on l'eût agréé comme aide dans une maison princière.

Rue de la Calandre. (1)

L'Impôt des Calendes. — Le Prieuré de Saint-Éloi. — Pépin-le-Bref. — Flicoteaux. — Les Images. — Hôtel de Bourgueil. — Le Coupe-Gorge. — Dagobert. — Juin 1848. *— L'Evêque. — L'Auberge. — L'Industrie.*

Tristes misero venère calendæ,

disait Horace. Les calendes, ces premiers du mois, étaient chez les Romains jours d'échéance et de contribution. Du temps de Jules-César, on appelait à Paris *via Kalendaria* la rue où se payait l'impôt : tout autre interprétation étymologique fait fausse route, bien qu'au XIII[e] siècle la rue de la Calandre ait porté, outre son vrai nom, celui de *Rue qui va du Petit-pont à la place Saint-Michel.*

Saint Marcel, évêque de Paris, y était né ; c'est pourquoi, le jour de l'Ascension, le clergé de Notre-Dame faisait une station au seuil d'une maison qu'on trouvait la cinquième à droite, en partant d'une place Saint-Michel, ensuite rue de la Barillerie (2). Cette propriété que céda à titre d'échange, en l'an 1230, le prieur du Temple au chapitre de Saint-Marcel, est du petit nombre de celles qui, dans la rue, ont fait place à des constructions postérieures au règne de Louis XV.

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue de la Calandre a disparu depuis ; la place en est prise par la caserne de la Cité.

(2) Maintenant boulevard du Palais.

Parmi les pièces relatives aux biens et héritages qui s'échelonnaient en face sous Charles VI, nous remarquons : 1° un bail fait par les religieux de Saint-Eloi au profit de Belloyn, pelletier, et il s'y agissait d'une maison qui tenait du côté de Notre-Dame à des dépendances de leur prieuré et qui avait pour vis-à-vis les jardins du Palais, en aboutissant par derrière aux galeries et jardins conventuels ; 2° un acte pareil, rendant Lamouroux, autre pelletier, locataire d'une maison contiguë à la susdite ; 3° l'acte d'une donation, faite par le curé de Saint-Merri aux religieux, d'une propriété assise entre le mur du cloître et celle de Simon, qui formait angle devant le Palais. Ces constructions du moyen-âge ont été jetées bas lors de l'élargissement de la rue de la Barillerie, et remplacées sur un plus petit espace.

Le n° 32 actuel, que M. Bosc a fait bien réparer, était l'une des maisons priorales indiquées plus haut comme adjacentes à la location de Belloyn ; elle a servi de résidence à quelques-uns des successeurs d'Étienne de Senlis, évêque de Paris, prieur de Saint-Éloi, et c'est plus tard, en 1629, qu'ont été mis les barnabites au lieu et place des religieux de Saint-Éloi. Aucun jour ne pouvait encore y être pris sur le jardin de la communauté, en 1541 ; mais la prohibition, provisoirement levée lors du séjour épiscopal, a permis de faire payer chèrement la même tolérance aux propriétaires postérieurs, en sus des 30 livres tournois et 11 deniers de cens dûs à l'archevêque de Paris, qui restait leur seigneur. En 1766, la maison était adjugée par sentence de licitation à l'un des héritiers de Dehansy, huissier du roi. L'ancienne salle de l'évêque s'y divise aujourd'hui en quatre pièces. Des vestiges de peintures, des médaillons curieux, des espagnolettes dédorées, des plaques de contre-cœur

de cheminées aux chiffres de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, et une vaste cuisine, qui descend insensiblement du rez-de-chaussée au sous-sol : telles sont les curiosités de l'immeuble dans lequel nous voyons l'ancien chef-lieu féodal de Saint-Eloi.

La belle porte cochère du 30, une Sirène sculptée en pierre et un balcon semi-circulaire à jolie rampe de fer, que se passent, comme une bague, comme un gage d'alliance, deux bâtiments, du côté de la cour : ne sont-ce pas également des reliques à conserver ? Cette propriété, dans laquelle un sieur Rousseau forma une belle bibliothèque vers 1685, avait fait partie d'un séjour de Pépin-le-Bref, que nous retrouverons rue Saint-Éloi. Célébrité plus moderne, un prince de la cuisine regrattière, dont le pays Latin a constitué lentement l'apanage, faisait emplette de l'immeuble en l'an XII, le 22 nivôse ; c'était Jean-Nicolas Flicoteaux, traiteur à prix réduits, dont la réputation dans le quartier des écoles rejaillit, après lui, sur plus d'un successeur, non moins habile à substituer aux mets connus des plats n'en ayant que le nom. Joseph Barrière, bijoutier de la cour, a possédé de même le n° 28, avant la grande révolution.

Frappons maintenant à une petite porte dont les deux battants sont sculptés, n° 31. L'année 1573, une sentence était rendue par le bailli de la justice temporelle de Saint-Eloi, qui condamnait Claude de Héry, graveur, propriétaire de ce logis à l'enseigne du Cheval-blanc, et ci-devant au Mouton, tenant d'un côté à la Couronne, d'autre part à la Cloche et par-derrière en vue de la rivière, à payer 4 deniers parisis de cens à l'évêque, avec quinze années d'arrérages. En ce temps-là chaque façade montrait une image différente. Il y avait ainsi rue de la Calandre : le Singe, dont le propriétaire

plaidait en 1503 avec les religieux ; le Cygne, pris à cens en 1443 par Fradin, sergent à cheval, ayant pour voisins le couvent et un hôtel ci-devant à Pierre de la Roche; les Trois-Rois, requis pour le cens par sentence de la prévôté en 1587 ; la Treille, contiguë aux Trois-Pas-de-Gré; Saint-Martin, qui touchait à une allée de cinq pieds, débouché réservé en 1480 au jardin conventuel par Jacques de Cauleir, archevêque d'Ambrun, prieur commendataire ; l'Écu-de-France, sur lequel étaient contestés les droits seigneuriaux de Saint-Éloi, sous Henri II, par la veuve de Hotman, propriétaire, et par le procureur du roi, maître au Trésor. Plus tard les enseignes se rangeaient, là comme dans toutes les autres rues; il ne leur était plus permis de pendre sur la tête des passants ; mais on continuait à en compter autant que de portes, dans la rue de la Calandre, au moment de la Révolution, entr'autres le Croissant, le Lasse-Quenet, la Prison-de-Saint-Crépin, le Cœur-Royal, la Couronne-d'Or, le Heaume, le Bœuf-Couronné.

Les degrés à rampe de fer jusqu'au second, puis à balustres de bois, qui desservent le 25, paraissent presque jeunes dans une rue d'origine romaine : le pendant ne s'en trouve ni aux arènes d'Arles ni dans l'exhumation d'Herculanum. Mais la Cité, cœur de Paris, n'a rien gardé qui ne soit fort empreint du caractère national. Le moyen-âge en a fait disparaître toutes les traces d'une domination dont l'invasion des Francs n'était venue à bout que par une assimilation religieuse qui les avait rendus libérateurs. D'ailleurs la rue de la Calandre avait vu payer aux Césars trop d'impôts pour vouer un culte au percepteur, dont le bureau, s'il avait survécu, ne réjouirait que nos archéologues.

Le 23, qui depuis un siècle appartient à la

même famille par-devant, et dont l'arrière-corps de logis forme un immeuble différent, est pourvu d'un escalier à vis, dont les marches déprimées rayonnent dans une cage d'épaisseur gothique : on lit encore sur la porte le titre d'*Hôtel Bourgueil.* Donc les abbés de Bourgueil, près Saumur, y ont eu leur maison de ville. Leur prédécesseur Étienne de Bourgueil, professeur de droit à Angers, puis archevêque de Tours et fondateur d'un collége à Paris, avait autrefois pris part à des discussions réglées sur les juridictions ecclésiastiques, où Philippe de Valois était représenté par Pierre de Cugnières. L'hôtel de Bourgueil est longé par la ruelle des Cargaisons, barrée depuis 1825, dont la largeur varie en deçà d'un mètre ; ce coupe-gorge, qui s'appela aussi rue de la Femme-Écartelée, était muni en 1714, de deux lanternes à la clarté desquelles on parvenait à s'engager dans un cul-de-sac encore moins spacieux.

Là se découvre la seconde porte du n° 19, qui en a une troisième, quai du Marché-Neuf, 16, où se perpétue la vieille enseigne du Pélican. La face regardant notre rue est sénile à rendre jalouses d'une longévité domestique encore valide, bien des ruines plus monumentales de l'antiquité. Néanmoins la tradition va un peu loin qui fait de ce manoir l'un des anciens séjours de Dagobert, vis-à-vis de la rue de saint Eloi, son compère. Marie-Elisabeth de Nicolaï, veuve du marquis de la Châtre, et Geneviève Vallier, femme de messire Le Mayrat, en étaient détentrices, l'année 1631 ; ensuite Mlle Le Mayrat, épouse d'un Pajot d'Onzembrai, en a disposé, comme le faisait encore en 1785 la présidente Gaultier de Bessigny, fille du marquis Joachim Le Mayrat, président à la cour des comptes. Puis le grand-père de M. Pannier s'est rendu en l'an XIII adjudicataire de la

maison, dont la toiture, en juin 1848, a servi à couler des balles : cette place de guerre offrait d'avantageux la triple issue et les triples caves auxquelles plus d'un vaincu dut son salut, pendant qu'un jeune mobile célébrait sa victoire, dans la mansarde d'une jeune fille, où il fit un seul prisonnier, qu'elle cacha pendant neuf mois.

Quant au 17, qu'un mur, crénelé d'une grille, sépare sévérement d'un bâtiment avec lequel il faisait d'abord qu'un, il n'a pas eu de rois, mais un évêque pour premier occupant, dit-on : ses sculptures et ses ferrures, en effet, ne dérogeraient pas à cette origine distinguée. La maison appartenait à la fabrique de Saint-Germain-le-Vieux depuis un temps immémorial.

De l'autre côté de la ruelle, Gaspard Moreau de Verneuil, maître des comptes, était propriétaire au temps où florissait la présidente ; il y succédait à son père, Gaston Moreau de Bréville, sieur de Verneuil, et à sa mère, Jacqueline Lepoupet, qui eux-mêmes avaient pris possession des lieux après la famille Arnouillet. Il y avait place pour Leroy-Duvivier entre Moreau de Verneuil et l'aubergiste Coutier, dont l'Arche-de-Noé communiquait par une allée avec les Trois-Rois. L'Arche-de-Noé avait appartenu auparavant à Mme de la Hogue, née Toutain, à Mme Toutain, née Levaseur, à Levasseur et à Claude de Ferrière, ayant un tapissier pour locataire. Coutier avait, d'autre part, le nommé George pour plus proche voisin, et celui-ci M. de la Morillière, après lequel venaient dans le même sens : la veuve d'Aubigny, Hersandault, le président Portail et le comte d'Arias.

Pierre de Ravel eut, vers la même époque, deux maisons, près celle de Mme Gaultier de Bessigny. Toutefois cette dame fut, à un autre

moment, en mitoyenneté simultanée avec la fabrique de Saint-Germain et avec MM. Sauvage, contigus au marquis de Vaugny.

Notre-Dame pendait à l'un des deux coins de la rue aux Féves, lorsque Germain de Monterent disposait de l'autre, où il pendait un Saint-Michel, et qui attenait à une maison au curé de Saint-Pierre-des-Arcis. La famille Ancel-Desgranges succéda a ce détenteur et précéda Lemierre, épicier, qui perdit à la Révolution le droit que lui donnait cet immeuble de se qualifier déjà bourgeois de Paris. Le lapidaire Jacques Tellier avait les deux corps de logis de Notre-Dame, en 1779. La directe de l'archevéché ne s'étendait qu'à la moitié de cette propriété ; l'autre moitié en était reconnue à la commanderie de Saint-Jean-de-Latran par un arrêt du grand-conseil, prononcé le 25 mai 1754. Une autre maison appartenait à Jean-Marie Tiron de Nanteuil, orfèvre-bijoutier du roi, sous Louis XV et sous Louis XVI. Le bureau du corps des Teinturiers se trouvait alors même rue ; mais ce n'était pas une raison pour qu'elle tirât son nom de la machine qui sert à lustrer les étoffes.

La plupart des maisons s'y trouvaient occupées aux XVIe et XVIIe siècles par des maîtres de tous corps d'état, qui ne souffraient sous le même toit que leur famille et leurs apprentis. Cet isolement n'est plus, rue de la Calandre, que le propre d'un ou deux cabarets à deux fins, où l'ivresse du gros vin et de l'eau-de-vie de pomme de terre coûte moins bon marché que celle de la chair.

Rue du Canivet. (1)

S'il faut absolument donner de la particule à cette petite rue, nous préférons au *du* le *de*. Il y eut un Canivet partisan sous Louis XIII, et que l'on accusa d'avoir accaparé les deniers prélevés sur les vins à titre de droits d'entrée, pendant le siége de Corbie, que les Espagnols gardèrent peu de temps. Ce financier traitait avec l'Etat pour la ferme des impôts, comme Lefeuve, son beau-frère, comme Chabenat, comme Eimery; il fut un assez grand personnage pour qu'un hôtel au moins portât son nom, et cet hôtel pouvait donner dans la petite rue que nous voyons, ou l'avoir pour avenue, ou encore l'avoir fait sortir de ses dépendances. Elle reliait dès 1636 la rue Férou à celle des Fossoyeurs (Servandoni). Mais sa dénomination pourrait aussi provenir du vieux mot *canivet*, signifiant *petit canif*, et faire allusion à la préexistence d'une enseigne de coutelier. L'article *du* n'est pas autrement justifié par la version officielle. Cette hypothèse étymologique nous inspire, à la vérité, d'autant moins de confiance que la même orthographe, si l'on y tient, serait mieux commandée par une autre interprétation. Les maçons appellent *caniveau* une pierre creusée dans le milieu pour faire écouler l'eau, et la déclivité du terrain n'a jamais cessé de rendre insuffisants, en cas de pluie, les ruisseaux des deux rues perpendiculaires à celle du Canivet.

Etienne Charlet, sieur de Versailles, capitaine au régiment du roi, donnait en 1670 d'une mai-

---

(1) Notice écrite en 1858.

son, sise rue Canivet, 16,500 livres tournois à Jacques Sanguin, qui l'avait héritée du président au parlement de Bretagne Yves Sanguin : le nouveau propriétaire y tenait encore d'une part à un Sanguin, également président, par une petite maison, et de l'autre côté par-derrière à Guillaume Sanguin, oncle de ce magistrat. La veuve Edmont, cinquante-deux ans plus tard, vendait 24,300 livres une propriété dans la même rue à Pâris de Montmartel, frère de Pâris-Duverney et de deux autres financiers. Les quatre Pâris avaient organisé de concert l'opération du *visa*, qui réduisait d'un quart la dette de l'Etat à la mort de Louis XIV. Montmartel, postérieurement garde du Trésor, puis banquier de la cour, fut fait comte de Sampigny.

Rien de ces deux mutations, que les Archives de l'Empire nous révèlent, ne transpirait dans les souvenirs locaux. Que savent donc les indigènes actuels de leurs prédécesseurs ? Ils ne risquent rien de nous dire que l'immeuble portant le chiffre 1 a fait son lit en même temps que la rue : une petite niche sert de timbre à cet acte de naissance sur la façade. Mais sans eux nous ne saurions guère que la porte bien ferrée du 2 ferme sur l'ancienne propriété d'une communauté religieuse du quartier. Ils regardent le 3 comme bâti pour le prince de Beauvau, mais occupé ensuite par un des membres de cette famille Breteuil dont la fortune remonte à la faveur du cardinal Dubois. M. Cochin, qui est le plus Parisien des membres de l'Institut et de la Commission municipale, a disposé, avant M. de Mongeon, de cet immeuble, dont l'aristocratie déchue nous impose encore davantage que bien des trains de maison princiers de ce temps-ci. Toutes les grandeurs gagnent-elles à être vues de près ?

Rue Cardinale. (1)

Pas de rue Cardinale visible sur les anciens plans de Paris qui le plus souvent sont nos guides. Son percement n'en a pas moins eu lieu, quinze années avant la mort de Louis XIV, sur un terrain dépendant du palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, sous les auspices de très-haut, très-puissant et éminentissisme Mgr Guillaume Egon, landgrave de Furstenberg, cardinal de la sainte Eglise romaine, évêque et prince de Strasbourg, abbé commendataire de la dite abbaye royale. Ce cardinal restaura le palais abbatial et y rendit le dernier soupir en 1704 : il avait eu sa maison de campagne à Saint-Germain-en-Laye, en même temps que sa maison de ville au faubourg Saint-Germain.

La rue Cardinale tourne, comme une aile de parenthèse. Ses maisons ouvrent presque toutes sur d'autres rues. M. Rousseau, qui a compté ses portes, n'a pu aller que jusqu'à 2. Rien à tirer des autres pour notre prudent émissaire, inappris aux échelles de soie aventureuses.

On lui a pourtant raconté qu'une escalade eut lieu dans cette rue d'origine monastique, à la tombée de la nuit, en janvier 1832. L'écrivain romantique Gustave Drouineau, qui demeurait nº 4, avait été forcé de ceindre, comme bizet, les buffleteries de la garde nationale ; il venait de faire faction à la porte de sa mairie, sans distraction, sacrifice suffisant, et il revenait déjà las du voyage ; il allait retrouver chez lui ses chers livres,

---

(1) Notice écrite en 1858.

ses rêveries de poète, au lieu de passer la nuit sur le lit de camp patriotique, lorsqu'il entendit tout-à-coup des cris jetés par une jeune femme. Une fenêtre était entr'ouverte, au premier des petits étages qui composent le n° 5, et les clameurs aiguës partaient de là. Emprunter une échelle à son portier, grimper jusqu'à la fenêtre, le sabre au poing, fut l'affaire d'un instant pour l'auteur du *Manuscrit Vert*. Son travestissement militaire allait enfin servir à quelque chose, s'il empêchait un mari de battre sa femme, ou un amant jaloux de se baigner dans le sang de sa maîtresse. Mais, une fois dans la place, le bizet chevaleresque se vit lestement éconduit par un monsieur, en gilet de flanelle, qui à coup sûr se trouvait dans son droit. — Quel est ce don Quichotte, dit-il à Drouineau, qui pousse l'impertinence jusqu'à entrer ici par escalade, pour y voir ma femme qui accouche? Partez vite, ou je vous fais descendre sans échelle.

Le 7 et le 9, rue Cardinale, sont de construction pareille au 5, et cette identité nous étonne d'autant moins qu'ils ont originairement fait partie des communs du palais. Toutefois l'aliénation a pu commencer avec la conversion en rue de ce chemin intérieur de l'abbaye, qui n'en resta pas moins dans l'enclos abbatial jusqu'à la Révolution. Le bourgeois Barré père s'y rendait adjudicataire, en 1754, d'une maison qui était mise en vente sur licitation entre co-héritiers.

De 1808 à 1814 la rue a porté le nom de Guntzbourg, en raison du combat livré le 9 octobre 1805.

Rue des Carmes. (1)

Colléges de Laon, de Presles et des Lombards.

Pour faire place à la rue des Ecoles, les nos 7, 9, 11, 13, 15 et 17, 16, 18, 20, 22 et 24 de la rue des Carmes vont disparaître. Les locataires de ces vieux bâtiments ont tous effectué, le 15 du présent mois d'avril 1858, leur déménagement définitif, et la démolition est commencée.

La petite et montueuse rue des Carmes, percée vers 1250, porta d'abord le nom du Clos-Bruneau, sur lequel elle s'était ouverte ; mais, lors de l'avénement des Valois, on l'appelait rue Saint-Hilaire, parce qu'elle aboutissait à l'église placée sous cette invocation. Les grands-carmes, dits aussi les carmes de la place Maubert, s'y établirent en 1318, au point où se trouvent aujourd'hui et la rue Basse-des-Carmes et le marché. Ces

---

(1) Au moment où l'*Union* (numéro du 24 avril 1858) donnait à ses lecteurs la primeur de cette notice, le vent de la démolition soufflait avec fracas dans la rue des Carmes, croisée par la nouvelle rue des Ecoles ; celle-ci, tout en déployant son envergure aux dépens de l'ancienne, daignait y faire entrer dans son plumage, dès le premier duvet, une aile de l'ancienne rue de Judas. Pareillement, au bas de la rue des Carmes, celle des Noyérs a mué au profit du boulevard Saint-Germain. Le prolongement de la rue Du Sommerard, ci-devant des Mathurins-Saint-Jacques, a ouvert plus récemment une autre parenthèse dans l'alinéa des numéros pairs. Tant d'accointances nouvelles imposaient un abaissement de niveau et un élargissement, dont les amorces donnent lieu à deux sortes d'inégalités.

religieux à manteaux barriolés avaient acheté les bâtiments du collége de Dace, fondé par un Danois sous Philippe-le-Hardi, et ils en revendirent une portion au collége de Laon. Dans la même rue, au surplus, se tinrent plusieurs écoles mémorables.

Les numéros impairs, parmi ceux dont le deuil commencerait pour l'édilité parisienne, si elle en avait moins à porter du même genre, répondent à l'ancien édifice du collége de Laon et à ses dépendances. L'histoire de cet établissement n'est fixée par aucun des livres vieux ou nouveaux; il nous faut recourir, pour en donner le précis, à ces documents inédits, bonnes fortunes de l'explorateur, qui sont épars dans les archives de l'Empire, de l'Université et de la Ville.

Gui, chanoine de Laon et de Saint-Quentin, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, applique dès l'an 1305 à des écoliers pauvres, nés à Laon, étudiant à Paris, 22 livres parisis de rente sur la prévôté de Laon; par cette assignation il remplit, fidèle exécuteur testamentaire, le vœu de Huard de Courtegis : cette rente doit servir de première pierre à l'édifice d'un collége de Laon, que ledit Stuard a eu l'intention de fonder. Un peu avant la fin du règne de Philippe-le-Bel, Gui s'associe à Raoul de Presles, avocat-secrétaire du roi, pour ouvrir à la fois, sur le mont Sainte-Geneviève, deux maisons, fondations distinctes, en dépit de la vie commune des vingt-huit écoliers de Laon et de Soissons qui y sont défrayés : la provision, pour ceux de Laon, consiste en une rente de 100 livres et des maisons rue Saint-Hilaire. Mais les deux créateurs, qui ont trop présumé de l'amitié qui les unit en voulant qu'elle fût transmissible, séparent les deux colléges, en l'an 1323; ils chargent leur ami Thomas de Marfontaine, conseiller de Charles IV, de procéder à un

partage, et cet arbitre prend conseil du légiste Pierre de Cugnières. Les boursiers de Laon en sont réduits d'abord à l'emplacement que plus tard a occupé le collége de Lisieux; ceux de Presles gardent la chapelle et la plupart des constructions, à condition de servir 24 livres de rente à l'autre communauté.

Aux termes des statuts, mis en vigueur dans celle-ci en 1327, et qu'Albert de Laon déclare d'inspiration divine lorsque deux ans après il les confirme, les écoliers doivent avoir atteint l'âge de puberté, être aptes à prendre les degrés de la faculté des Arts et assez pauvres pour que leur revenu, soit comme patrimoine, soit comme bénéfices, n'excède pas 8 livres parisis. Seize boursiers, nommés pour sept ans et par l'évêque de Laon, doivent élire leur principal, ainsi que leurs procureurs, qui rendront chaque année des comptes. La nourriture pour chaque élève est évaluée 3 sols parisis par semaine, avec variante facultative, selon la hausse ou la baisse du prix des denrées; la dépense en est suspendue pendant les vacances, c'est-à-dire de la Saint-Jean à la Saint-Rémy, excepté pour le principal, le chapelain et deux boursiers, commis à surveiller les bien communs.

En mai 1328 meurt Gui de Laon, et des contestations s'élèvent entre le collége et la succession du cardinal de Bruges, dont le défunt a été l'administrateur. Gérard de Montaigu, autre avocat du roi, chanoine de Paris et de Reims, exécuteur des dernières volontés du trésorier de la Sainte-Chapelle, détermine une transaction; puis il parfait l'œuvre du fondateur, en dotant la communauté de l'hôtel du Lion-d'Or, qu'il habite, rue Saint-Hilaire, près du collége de Dace, dont tout n'est pas cédé par les carmes aux boursiers de Laon. Montaigu donne, en outre, 300 livres aux

seigneurs religieux de Sainte-Geneviève, pour permettre le transfert des écoliers à l'hôtel du Lion-d'Or, déplacement qui s'effectue en cérémonie le 8 octobre 1340, avec l'approbation de Roger d'Armagnac, évêque de Laon. Foulques, évêque de Paris, accorde, le 15 juillet 1342, la permission d'y ouvrir une chapelle. Les bâtiments abandonnés sont dans un si mauvais état que le cardinal de Dormans, fondateur d'un autre collége, en traite pour 14 livres de rente. Eh bien, le Lion-d'Or est ce même édifice que rase à l'heure qu'il est la grande rue des Ecoles (rue des Carmes, nos 7, 9 et 11).

L'exemple de Montaigu est suivi par des bienfaiteurs, pieux ou savants, qui successivement dotent le collége de Laon, en y fondant des messes ou des bourses. Parmi ces donateurs nous remarquons :

Le principal Jean Blondel, docteur en théologie : 60 sols parisis de rente (1344).

Le Caron, chanoine de Saint-Denis-du-Haut-Pas, qui crée une bourse en léguant deux maisons (1353).

Adée de Cerny, femme d'un apothicaire : 20 livres 12 sols de rente (1354).

Jean de Couci, docteur en médecine, chanoine de Reims et de Laon, ancien boursier, léguant 40 *réales* et sa bibliothèque au collége, plus 36 livres de rente pour deux bourses (1364).

L'ancien principal Thomas Froissart de Voyennes, docteur en médecine : une maison (1375).

Buisye, pénitencier de l'église de Paris : 56 livres de rente (1381).

François de Montaigu, qui a pour mandataires posthumes Gérard de Versigny et Pierre Cramette, lègue 500 livres pour fonder une bourse avec chapellenie, dont le premier titulaire est le susdit Gérard, qui passe ensuite principal (1382).

Le même Gérard de Versigny, en qualité d'exécuteur

testamentaire et au nom de Raoul de Rousselot, évêque de Laon, décédé en 1323, approvisionne deux nouveaux boursiers, tant artiens que théologiens, et cette fondation est assise sur la moitié d'une vaste propriété du testateur, sise rue de la Verrerie (1388).

Escaillart, doyen de l'église de Laon: 100 francs d'or (1391).

Raoul de Harbes, docteur en médecine et chanoine de Chartres, crée quatre bourses, avec deux maisons pour assiette, lesquelles sont l'objet d'un procès qui durera plus d'un siècle et demi (1407).

Motel, chanoine de Noyon, ami de Raoul de Harbes, consacre 1,000 écus à une bourse chapelaine (1408).

Landreau, notaire au Châtelet, gratifie la communauté d'une propriété à l'enseigne de la Tête-Noire, rue Saint-Antoine, et de 20 sols de rente sur une maison rue des Barres, à l'enseigne des Chapelets (1456).

Jeanne, veuve de Noument, avocat aux comptes: 40 sols de rente (1461).

Henri Dufour, bedeau de la nation de Picardie: même somme (1485).

Desfontaines: 75 livres 11 sols 4 deniers (1493).

Le principal Gobert de Tournemeulle: 4 deniers (1512.)

Roussel, ancien prieur de Saint-Denis-de-Poix, crée par testament une grande et une petite bourse, à la présentation du prieur de Pois: 2,900 livres tournois (1536).

Le principal Jean Berthoul, pour une bourse à la nomination des maire et échevins de Chaourse, diocèse de Laon: une maison et des vignes à Arcueil, plus 10 livres tournois (1542).

Jean Villain, grand-chapelain et procureur des écoliers de Laon: 3 pièces de tapisserie, 7 volumes de grande glose et 80 livres (1555).

Le grand-chapelain Pierre Gourdoux: 55 sols tournois de rente (1557).

Le principal Claude Cardon: 100 livres (1586).

Le Pot, prieur de Saint-Mesme, pour une petite bourse à la collation des prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Quentin: 640 écus d'or, valant 1920 livres.

Chrétien, curé de Nantouillet, pour une petite bourse et un obit : une maison rue des Bernardins, plus 30 livres de rente (1603).

L'ancien principal Jean Boquillart, chanoine de Laon, nomme le collége et la fabrique de Notre-Dame de Laon ses légataires universels, pour qu'enfin les boursiers puissent subvenir à la dépense d'obtention des degrés rendue obligatoire par les statuts, mais jusque-là trop lourde pour la plupart: 2,202 livres 5 sols 7 deniers. (1638)

Stupra, prêtre de Notre Dame-des-Vertus, lègue 100 livres au principal, à la charge perpétuelle de faire apprendre des métiers à des orphelins de son village (1643)

Le principal Jean Hubert, abbé de Saint-Rémy-lès-Sens : 1800 livres, pour le revenu en être distribué, moitié aux enfants pauvres de sa lignée, moitié aux boursiers malades de Laon (1650).

Charles de Vendeuil, chanoine de Laon, crée, moyennant 2,000 livres, une petite bourse pour un enfant de chœur de la cathédrale de Laon, à la charge, pour le titulaire, d'enseigner le plain-chant aux autres petits-boursiers.

Tilorier, chanoine de Laon, fonde une petite bourse en 1678, puis une grande, cinq ans après. pour des étudiants de Marle, diocèse de Laon.

Laffilet, capitaine au régiment de Picardie, 300 livres (1678).

Garbe, docteur-régent de la faculté de Médecine : 4,000 livres (1687).

Le grand-chapelain Paucet: 300 livres (1670).

L'abbé Menguy, exécuteur testamentaire et au nom de Louis Cousin, président de la cour des Monnaies: 3,800 livres pour 6 bourses (1707).

Marteau, docteur-régent de la faculté de Médecine : 600 livres (1710).

Ce rappel ne suffit-il pas pour nous initier à la vie et à la raison d'être des petits colléges d'autrefois ? Ne voit-on pas avec plaisir que souvent les boursiers, les officiers d'une pédagogie se gardaient d'oublier, s'ils arrivaient à la fortune, les bancs où ils avaient appris à s'en passer ou à s'en servir noblement ? Outre les principaux du collége de Laon dont les noms figurent ci-dessus, il en est quelques-uns dont l'administration laissait de bons souvenirs à l'université de Paris. Par exemple : Louis Dubois, aumônier de Louis XIV ; son successeur, Philippe Dormay, oncle du capitaine Laffilet susnommé ; Le Comte, qui gouverna la maison durant la Régence ; David, dont le commencement du régne de Louis XV vit la principalité.

La suppression des petits colléges, ordonnée par le parlement en 1763, n'a renvoyé à Louis-le-Grand, érigé en chef-lieu des bourses de ces colléges, que trente boursiers, dont douze théologiens, pour celui de Laon, principal et chapelains compris, au lieu de quarante-quatre, chiffre où s'élevaient les diverses fondations. Les rentes ayant subi, depuis quatre siècles, plus d'une réduction, des économies sur les charges avaient été indispensables.

Ses vastes bâtiments n'étaient plus occupés exclusivement par le collége de Laon, au moment de cette réunion ; il y avait aussi pour locataires des particuliers. Les élèves passaient déjà rue de la Montagne-Sainte-Geneviève par une seconde issue, qui faisait presque une rue des cours. Le principal tirait 1,500 livres du corps de logis du milieu, qu'occupait encore il y a quelques jours un barbier qui, tous les dimanches, rasait à peu près mille mentons, et dont le gigantesque lavabo. comportait

seize cuvettes. Le chef de cette usine jouissait d'un jardin qui avait servi à un pensionnat de jeunes filles. L'occupant des mêmes lieux, sous l'Empire, était un vacher, et la Ville s'en trouvait d'avance propriétaire, comme pour faciliter tôt ou tard l'expropriation.

Les trois caduques propriétés qui suivent, et dont la dernière heure sonne également, n'ont-elles pas leur pierre à léguer au monument que nous élevons? Elles figurent au nombre des dix-sept maisons possédées en ville par le collége de Laon à l'époque de sa fermeture. La première, placée sous la censive des chanoines de Saint-Benoît, avait pour enseigne la Corne-de-Cerf; la confrérie de Saint-Yves en disposait sous Charles VII; elle produisait 715 livres en 1763. La seconde, grevée d'un cens au profit de Sainte-Geneviève, répondit à l'image de Saint-Marc et au Nom-de-Jésus; construite, comme la précédente, sur les dépendances du Lion-d'Or, elle était divisée en deux avant 1731, époque où ses loyers montaient à 688 livres; en dépit de la décrépitude de ses murs, qui était avérée déjà en 1763, elle rapportait encore 653 livres, exploitée en hôtellerie de bas étage; l'abbé Fourneau, comme administrateur des bourses des colléges supprimés, en passait bail à un relieur six ans plus tard. A la porte de la troisième desdites maisons, laquelle fait le coin de la sinistre rue du Clos-Bruneau, dite précédemment de Judas, pendait jadis une Epée-de-Bois, que remplaça une Sainte-Catherine; ce n'était le 17 décembre 1519, jour où le collége de Laon en donnait 100 pistoles, ce n'était qu'une étable, avec un lopin de terre par-derrière, en la censive de Saint-Marcel du côté de la rue des Carmes, et de Sainte-Geneviève sur la rue de Judas.

Quant au collége de Presles, frère jumeau de celui de Laon, nous retrouvons n°s 6, 8, 18, 12

et 14 ses bâtiments, dont la plupart composent une caserne, en face du marché établi en 1813. Raoul de Presles fut arrêté par l'ordre de Louis-le-Hutin, comme complice de Latilly, chancelier de France; on ne le reconnut que plus tard innocent de l'empoisonnement de Philippe-le-Bel, et Philippe-le-Long l'anoblit, le chargea d'affaires, en montrant plus de confiance encore à Jeanne de Presles, sa parente, dont les royales amours contribuaient du moins à réhabiliter une famille taxée injustement de régicide. Laon avait vu naître Raoul. Jeanne de Chastel, sa femme, coopéra avec lui à la fondation du collége, qui fut aussi dit de Soissons, et les boursiers lui durent une maison, placée sous la censive de l'évêque, et qui n'est plus de nos jours enclavée dans la même propriété : Chaulet, marchand de vin de la rue Saint-Jean-de-Beauvais, père de Mme Tardu, propriétaire actuelle, acheta de la Nation en l'an VI cet immeuble, maintenant le n° 6. Raoul de Presles, sieur de Lisy, personnellement donna, entre autres choses, à sa communauté de treize boursiers, plus deux chapelains : 1° le bois de Lisy, près Château-Thierry, dont les héritiers d'Enguerrand de Couci lui avaient fait hommage; 2° trois maisons, rue des Carmes. Ce roi lui-même dont Raoul fut le secrétaire gratifia le collége de 24 arpens de bois. Nous posons donc les jalons de l'histoire d'un établissement de fondation royale.

Bernard Hémard, principal de Presles au commencement du XVe siècle, acquiert de Raoul Maquerel la terre d'Amigny, tenue en foi et hommage du sire de Couci, surintendant des finances de Charles VI, et puis le fief du Mets, relevant du duc d'Orléans, dont Couci est aussi le chambellan. De ces biens sont dotés le collége; mais le bienfaiteur ne veut pas y créer de bourses

nouvelles ; il se borne à ordonner qu'on prenne à l'avenir quatre boursiers dans sa famille, ou dans celle de Godefroid Bouillé, ancien principal du collége, ou bien natifs de Saint-Pierre-de-Vitry, et il impose à ces quatre étudiants le culte particulier de la Sainte-Vierge, à laquelle n'est pas moins dévot Louis XI, qui règne alors.

Jean Pinchard succède à Hémard, lorsque l'occupation anglaise a diminué les revenus de la maison et par suite le nombre des boursiers, lacunes qu'il prend à cœur de remplir ; il meurt le 28 octobre 1470, léguant à la communauté ses meubles, sa bibliothèque et des biens-fonds, dont sept maisons dans la rue du collége. Au nombre de celles-ci figurent les nos 16, 18, 22 et 24, que les pioches ont déjà décapités de leur toiture au moment où j'écris. A la mort de Pinchard, on a laissé la jouissance viagère de deux de ces corps de bâtiment, où pendait un Sauvage, à son neveu, Pierre Pinchard, chanoine de Saint-Cloud ; puis le médecin Jean Le Reuil les a pris à loyer. Les deux autres numéros cités ont répondu à l'image de la Bouteille, puis à celle de l'Etoile ; affermés de même à Le Reuil, ils n'ont plus fait dès-lors qu'une propriété avec les précédents, en arborant de concert le Croissant-d'Argent. Le tout a été loué plus tard par un tailleur, qu'y a trouvé le bureau d'administration des petits colléges, lors de leur réunion, sous la grand'maîtrise de Fourneau, en 1763. Du 26 au 38, toutes les propriétés ont fait partie du même legs et seigneurialement relevé de Saint-Marcel. On y a remarqué, presque en face du 23, la Petite-Caille, baillée à rente en l'année 1608 à Desjardins, sous la condition de la rebâtir ; ce tenancier y a établi par-derrière un jeu de paume, que le collége a repris à fin de bail.

Un autre principal, Nicole Le Sage, assure qu'il

lui est dû par la maison, en 1553, la somme de 2,099 livres ; mais il en fait l'abandon par testament, à la condition que son âme participera aux prières de ses obligés.

En ce temps-là le collége de Presles et celui de Beauvais, qui ne sont séparés que par un mur, se rapprochent encore plus l'un de l'autre par une amitié réciproque dont sont animés leurs élèves ; si bien que le principal de Presles Pierre Laramée, célèbre sous le nom de Ramus, s'entend avec Omer Talon, principal de Beauvais, pour qu'une porte soit ouverte entre les deux cours respectives. Ramus, ancien élève de Navarre, puis maître de logique à l'Ave-Maria, a commencé par démontrer qu'Aristote n'est pas infaillible, mais en affichant la même indépendance au point de vue religieux de la Réforme ; aussi Antoine de Gouvéa, barbiste de cette époque, a-t-il dénoncé les tendances impies et séditieuses des écrits et des leçons de ce maître, auquel Henri II a interdit l'enseignement de la philosophie. Ramus donne des leçons de dialectique aux étudiants de Presles, et ceux de Beauvais en profitent. La Sorbonne, qui s'émeut du succès de son cours, travaille à l'expulsion du principal de Presles ; mais le cardinal de Lorraine fait rapporter l'arrêt prohibitif, et Ramus est nommé professeur de philosophie et d'éloquence au Collége de France, en dépit de l'université, qu'il menace elle-même d'idées rénovatrices. Charles IX, qui a reçu directement la communication d'un plan à cet égard, ne craint pas de donner, à Fontainebleau, un asile sûr au maître incriminé d'avoir enlevé de la chapelle de Presles toutes les images des saints ; cependant les gouvéistes forcent la porte du principal, qui n'est pas à son poste, s'en prennent à ses livres, n'épargnent même pas ses meubles. Avec la bibliothèque particulière de Ramus, disparaît celle que Jean

Péna, son éléve, a léguée au collége en 1550 avec une somme de 600 livres pour la fondation d'une bourse. Tantôt il revient, reprend ses cours ; tantôt il se réfugie au camp de Condé, ou bien à Heidelberg, selon que la politique de Catherine de Médicis élargit ou restreint la tolérance religieuse. Par malheur, il est rue des Carmes la nuit de la Saint-Barthélemy, et il se cache dans les caves du collége ; on l'y poursuit, il veut racheter sa vie ; rançon est acceptée, payée, et néanmoins le poignard fait son œuvre ; le corps de l'illustre pédagogue est ensuite traîné dans la boue, et par qui ? par des écoliers.

La principalité de Presles passe de Médard Bourgeotte à Quentin Hoyau, qui cède en 1616 à Jean Granger, principal de Beauvais, la direction de l'exercice des classes pendant sa vie, et le mur de séparation est jeté bas entre les deux colléges : leur temporel n'en reste pas moins distinct. L'an 1640, Granger résigne les honneurs de la supériorité générale entre les mains d'Antoine Moreau, principal de Presles, successeur de Charles Morel ; à la mort de Moreau, en 1679, il s'élève des contestations, à l'issue desquelles nos boursiers cèdent à l'autre communauté une portion de leur cour et deux corps de logis, où se trouve leur chapelle, moyennant 2,000 livres, et cette somme s'ajoute à celle de 4,000, qui a été léguée par le chanoine Hannecaut, ainsi que ses livres, pour relever ladite chapelle, avec bibliothèque à l'étage supérieur ; aux termes du même acte, Beauvais se charge seul, pour l'avenir, de l'exercice des classes. C'est ainsi que l'institution de Raoul de Presles tombe à l'état de collége dépourvu de plein exercice ; mais le mur de séparation est relevé par la sollicitude du célèbre Rollin.

Les derniers principaux de Presles que nous connaissions sont : Louis Levasseur (1693) ; Pierre

Rabœuf (1705) ; Millet (1713) ; Simon Derveau, docteur en Sorbonne (1720). Leurs élèves non-boursiers payent 3 livres par semaine en temps ordinaire, et 4 pendant le carême ; mais la fourniture du vin, du pain, du bois, de la chandelle, *etc.*, n'est pas comprise dans le prix de la pension.

Un peu avant la suppression de son autonomie (1763), cette pédagogie, dont le domaine demeurait réduit de ce qu'en avait acheté Beauvais, n'avait plus que 1300 livres de revenu fondamental ; mais il y restait, dans la censive de l'archevêque, de quoi loger boursiers et chapelain, réfectoire, cuisine, *etc.* En 1781, il y avait à Louis-le-Grand dix-huit boursiers de Presles, les biens de cet ancien collège rapportant alors 11,169 francs. Enfin la Nation vendait aux enchères, le 3 thermidor an IV, les bâtiments de l'établissement supprimé.

Autre collége, celui des Lombards, vers le haut de la rue, à gauche ; 1334, date de sa fondation, due au cardinal André de Chini. Son édifice tombait en ruine lorsque deux prêtres irlandais, sous Louis XIV, le firent reconstruire. Toutefois ses bâtiments et sa chapelle, que nous laisse voir la porte cintrée du 23, furent de nouveau rétablis sur les dessins de Boscry, vers 1760. Ordre corinthien, portail, porche elliptique, colonnes et pilastres ioniques, entablement, fronton brisé, rien ne manque encore à l'extérieur de cette chapelle, que les armes de l'abbé de Vaubrun, qui figuraient dans le tympan. Lorsque l'on eut gratté cet écusson, les bâtiments furent confisqués sur le collége des Irlandais, qui en avait fait son annexe. La restitution de Louis XVIII permet que de nos jours encore ils appartiennent à la maison des Irlandais, Anglais et Ecossais réunis ; mais le tout en est transformé en magasins pour des libraires-éditeurs.

Livres en feuilles tenus au frais, à l'ombre de souvenirs scolastiques, vous gardez un parfum modeste, mystérieux, que l'assemblage et la reliure vous feront perdre sous la poussière dissolvante des rayons de bibliothèque ! Pourquoi faut-il qu'il se mêle, rue des Carmes, à cette senteur de passé et d'avenir, l'arôme trop présent du vieux linge et des habits en loques, pendus à maintes portes de marchands de chiffons ? Le vestiaire, lui aussi, se tire à plus d'une édition, tant que l'étoffe ne fait pas défaut : tel pan de redingotte usée deviendra casquette des dimanches, et telle chemise hors d'usage, insuffisante pour un suaire, sauvera encore plusieurs blessés, une fois effilée en charpie ; tel morceau de peau fait pitié, qui a déjà servi de selle, de tablier ou de plastron, et qui passera gaine ou gant de gendarme, avec une souplesse qu'envient les immuables clichés de la typographie.

Rue des Canettes.

Propriétaires de la rue en 1735.

Côté gauche :	Côté droit :
Isabeau, pour une communauté religieuse.	Le Rebours.
Les récollettes de la rue du Bac.	*Idem.*
Ferret.	Mlle Maillard.
Caffiéri.	De Marle.
Les héritiers Le Roux.	Les héritiers Prévost.
Drouart-Olivier.	Mme de Saint-Georges.
L'abbé Hueren.	Desmont dit Honoré.
Mme Seigneur.	Moreau.
Les religieuses du Précieux-Sang.	Phelippon, maçon.
Charlier.	Les enfants Le Couvreur.
Femme Le Couvreur, épicière.	Misochin.
L'hospice des Petites-Maisons.	Fromentin, vitrier.
Rémy, maître des comptes.	Le Mis de Gambais.
Marie-Nicole de Beaumont, veuve de Brossard, marchand.	L'abbaye.
	L'académie de Vendeuil.

Que si nous procédons à un nouvel appel, il y aura déclaration d'absence pour au moins une des deux propriétés Le Rebours. En effet, depuis que la rue du Four a pris du ventre, s'est élargie sur un seul point, notre rue des Canettes boite de la jambe droite, dont le pied laisse le pied gauche en arrière. Le nº 19 d'à présent appartenait,

(1) Notice écrite en 1858.

ainsi qu'une maison contiguë, à la succession Prévost lorsqu'en 1716 Jean Barbot dit Saint-George, sergent aux gardes-françaises, en fit l'acquisition, pour le laisser après lui à sa veuve.

Le 16 et le 18 furent bâtis vers la fin de la Régence par Phelippon, sur l'emplacement d'un hôtel dont l'enseigne y est conservée : ce bas-relief en pierre, qui représente des canes nageant sur un étang, a valu à la rue Neuve-Saint-Sulpice de passer définitivement en 1651 rue des Canettes. Le maître-maçon spéculateur n'avait épargné ni la pierre de taille, ni le bois, ces matières premières déjà chères, ni la serrurerie pour garniture, ni la sculpture, faite pour engager des gens de qualité à se rendre ses locataires ; mais il fut obligé de vendre à Moreau la plus petite de ses propriétés, pour jouir fort peu d'années de la plus grande : l'argent qu'il avait emprunté pour bâtir, grâce à des arrérages montait toujours, et avait engagé d'avance l'une et l'autre. Dans une des boutiques qu'on y trouve, Mme Cardinal a fondé en 1818 un cabinet de lecture fort digne d'être promu au rang de bibliothèque des romans ; tous les ouvrages de ce genre, après avoir fourni inégalement leur carrière locative, survivent à leur succès, comme objets de curiosité, dans la collection-Cardinal, au lieu d'être mis au pilon : le chef de cet établissement se regarde comme le sacristain commis à la garde d'un trésor qui embarrasserait fort dans une église : le nombre des reliques y va toujours croissant, en raison inverse des fidèles ! L'hôtel garni qui fait son profit de l'enseigne patronymique de la rue, est aussi l'ancienne maison Ferret, possédée en 1788 par Goguier de Chaligny de Pleine, docteur en Sorbonne.

Egalement susnommés sont les héritiers Le Couvreur, et néanmoins la mense abbatiale de

Saint-Germain-des-Prés était propriétaire de l'immeuble n° 20, qui tenait aux religieuses de la Miséricorde par-derrière : les Le Couvreur n'en avaient que l'usufruit, par emphytéose.

Les nos 24, 26, 28 ne remontent certainement qu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle. Sur une portion de leur emplacement s'était élevée une maison à deux corps, avec jardin, qu'un conseiller du roi, Denis Lambert, avait eue par échange en 1658 de Judith Lesacque, veuve de Devaux, boulanger ; la fille du conseiller en avait fait présent, trente-quatre années après, à M. Denis de Marsollier, membre du grand-conseil et grand-oncle de Marsollier, l'auteur dramatique ; Mlle Marsollier l'avait à son tour apporté à son mari, Louis de Nyers, marquis de Gambais, premier valet de chambre du roi, gentilhomme ordinaire de sa maison, son lieutenant en Franche-Comté, gouverneur de Limoges, capitaine-concierge du Louvre. Notre rue des Canettes avait alors pour déversoir la rue du Colombier, et non la place Saint-Sulpice, dont l'équarrissement a supprimé un grand hôtel. Les dépendances de l'hôtel, qui formait pan coupé à cet angle, remplissaient un côté de la place. C'était l'académie royale de Jouan ; elle faisait pendant de loin à celle de Dugard, Académie du Roi, établie au manège des Tuileries.

Les leçons y étaient données, en 1760 : par M. de Jouan, écuyer du roi, pour la voltige ; par M. de Ménil-Hury, maître de mathématiques, demeurant aux écuries d'Orléans, rue Vivienne ; par M. Motet, maître en fait d'armes, logé à l'académie ; par M. Chartier, maître à danser, habitant la rue de la Comédie-Française (1), et

---

(1) Rue de l'Ancienne-Comédie.

par M. de Laval, qui venait de la rue Saint-Honoré, près le Palais-Royal, pour faire faire aux élèves l'exercice militaire. L'aumônier de la maison était l'abbé de Lacour. On y prenait des jeunes gens en demi-pension ; on recevait même des externes, qui ne venaient qu'à l'heure des leçons. La pension entière était de 1500 livres par an, et si l'élève avait avec lui un gouverneur, c'était 700 livres de plus ; un valet de chambre, 500 livres ; un laquais, 400. Il se payait, en outre, 200 livres de bienvenue, qu'on appelait *les entrées*. Un gentilhomme qui n'avait pas passé par une école de ce genre n'était, toute sa vie, qu'un hobereau de campagne.

La même académie avait flori sous la direction de Vendeuil, au beau milieu du règne de Louis XIV, et François-Anne de Vendeuil, chevalier, seigneur de Courbevoie et de Stelfaye, écuyer du roi, succédait lui-même à Desroches. Roquefort et d'Auricour y étaient écuyers avec Vendeuil, qui payait le loyer de son académie de manège aux moines de Saint-Germain-des-Prés. Les dames de la Miséricorde avaient mis cette abbaye en possession des lieux à leur place, pour se libérer de leurs dettes, déjà payées par lesdits religieux, mais au moyen d'un prêt de 62,835 livres fait par François d'Argouges. A cette créance s'ajoutaient 3,000 livres, prêtées par les bernardines du Précieux-Sang de la rue de Vaugirard à la mense abbatiale, en 1687, pour réparer et augmenter les bâtiments de l'académie, qui n'en occupa la totalité que pendant un temps.

Après M. de Jouan, M. de Nesmond, frère de l'évêque de ce nom, et qui avait servi avec honneur dans la marine, eut pour hôtel l'ancienne académie, qui ne tarda pas beaucoup à menacer ruine. L'abbaye, voulant amortir des rentes constituées sur la mense et dont le capital excédait 300,000 livres, entra à son

tour dans la voie des aliénations et céda la propriété dont nous parlons, moyennant 160,000 livres, à Jacques Herbert, fermier des coches d'Orléans, qui la vendit ensuite à Dulau, curé de Saint-Sulpice, pour la formation de la place.

Revenons maintenant à l'aile gauche. Les façades y sont encore moins changées que sur l'autre aile et retrouvent respectivement d'anciens maîtres dans le tableau produit au début. Celle qui suit l'hôtel des Canettes a supplanté l'habitation de Jacques Caffiéri, sculpteur du roi, et de ses fils, Philippe et Jean-Jacques, qui ont aussi illustré le nom : l'aïeul de ces derniers, Philippe Caffiéri, avait lui-même initié leur père aux secrets de leur art, s'était allié aux grandes familles de Rome, et Mazarin l'avait appelé en France, Colbert l'avait logé aux Gobelins. Leur propriété de la rue des Canettes venait aux Caffiéri de Mlle Rousseau, fille d'un marchand de vin de la cour et femme de Caffiéri II ; bâtie pour Barre, maître-brodeur, elle avait fait partie, comme sol, d'un grand terrain acheté du prince de Tournon, comte de Roussillon, grand-sénéchal d'Auvergne, par les frères Saulier. Jean-Jacques Caffiéri est l'auteur des bustes de Corneille et de Piron (au foyer de la Comédie-Française,) de Quinault et de Lulli (à l'Opéra) ; ses élèves n'étaient pas seuls à reconnaître le caractère misanthropique du maître ; ses collègues de l'Académie avaient appris à ne compter que sur sa mauvaise humeur, et chaque fois qu'il y avait dans l'urne une seule boule noire, tous les autres votants de dire : — C'est le jeton de présence de Caffiéri !

A la porte du 11, du temps de l'abbé Huerne, il pendait encore Deux-Épées, et au 19, maison de Mme Seigneur, un Dauphin ; du 15 avaient fait bail les religieuses du Précieux-Sang à Miot, chirurgien, et Charlier disposait de la construction qui vient après, refaite depuis sans perdre sa

petite niche. Du 19, avant une épicière, avait été propriétaire Liennard, brodeur. L'autre coin de la rue Guisarde avait dejà ses cinq étages sous Louis XIV ; Dufresne, valet de chambre du duc d'Orléans, époux d'Elisabeth Branchu, y avait précédé la même dame Le Couvreur, propriétaire du premier coin et épicière. Or il existe encore dans la maison un magasin d'épiceries. Regnaud-l'Official, autre brodeur, avait vendu l'an 1658 au Grand-Bureau des Pauvres, prédécesseur des Petites-Maisons de la rue de la Chaise, l'immeuble 23. Quant aux propriétés de Rémy et de la veuve Brossard, dont le mur tout nu faisait angle où se trouve maintenant la place, elles furent acquises par Languet de Gergy et Dulau, successivement curés de Saint-Sulpice.

Le commerce au XVII[e] siècle était prospère dans la rue des Canettes, à cause du voisinage de la foire Saint-Germain : on y trouvait des boulangers, des ébénistes, des vinaigriers, des traiteurs, des fourbisseurs d'armes, aussi bien que des gentilshommes, beaux cavaliers, des procureurs, des artistes, des abbés.

Rue Caron. (1)

Caron, maître-général des bâtiments du roi et des ponts-et-chaussées de France, a dessiné un premier plan pour l'établissement du marché Sainte-Catherine, sur l'emplacement du prieuré royal de la Couture-Sainte-Catherine, au Marais; mais, par motif d'économie, un plan de Brébion, architecte, a obtenu la préférence, et l'exécution a commencé en 1783. Caron n'en est pas moins resté le parrain d'une des petites rues qui servent d'avenues au marché, ouverte la même année sur un terrain acquis par Marchant-Ducolombier. Les deux maisons qui la composent ont le même acte de naissance.

---

(1) Notice écrite en 1858.

Rue Carpentier. (1)

Dans un renfoncement qui confine au gymnase des pompiers de la rue du Vieux-Colombier, une maison de la rue Carpentier fut saisie en 1743 sur la famille Baudouin de Montorcy et adjugée en parlement aux Orphelins de la paroisse Saint-Sulpice, institution de charité fondée depuis soixante-cinq ans dans la rue du Vieux-Colombier par Basnière de Poussé, curé de Saint-Sulpice. L'établissement des Orphelins s'incorpora cette maison, sous la censive de Saint-Germain-des-Prés, et puis, lorsqu'il fut supprimé, elle se loua isolément.

Un étage du nº 5, bâtisse non moins étroite que haute, servait de logement, en l'année 1713, à Edme Ravaisson, *pitancier de l'Académie.* Cette profession anormale nous rappelle qu'il y avait alors dans le quartier deux académies royales d'équitation : l'une rue des Canettes, vis-à-vis de la première communauté de Saint-Sulpice, et l'autre rue de l'Egout, en face de la rue Sainte-Marguerite.

Cette petite rue Carpentier, dont presque toutes les constructions donnent en même temps sur d'autres rues, portait déjà sa dénomination sous la minorité de Louis XIV. Il circulait dès-lors un écrit révolutionnaire sous ce titre : *Tuer un Tyran n'est pas un Crime*, et il était attribué a Carpentier de Marigny, ardent frondeur, auteur de divers pamphlets contre le cardinal Mazarin.

---

(1) Notice écrite en 1858.

Rue du Buisson-Saint-Louis. (1)

Comme il y a beau jour que les écoliers n'y font plus l'école buissonnière ! Mais on ne la fit pas toujours pour s'amuser au lieu d'aller en classe. Plus de temps encore s'est passé depuis qu'on ne tient plus en plein air la véritable école buissonnière, pour se soustraire au droit prélevé par les chantres sur les petites écoles régulièrement rattachées aux églises. Qu'il est loin, d'ailleurs, le hallier ! Il s'en faut que la rue y mène. Elle n'était encore qu'un sentier quand on y battait les buissons ; les oiseaux ne s'y laissent plus prendre, et il y a longtemps aussi que les mains qui ont arraché, le long du chemin, ses dernières touffes d'arbrisseaux n'ont plus besoin de feu qui les réchauffe. Néanmoins ce n'est pas au règne de Louis IX que remonte l'hôpital Saint-Louis, dont nous revoyons en passant un bâtiment, affecté aux payants, dont le style à la Henri IV rappelle l'origine de l'établissement. La rue ne doit la seconde moitié de son nom qu'à cet hospice voisin.

Elle a gagné en population depuis la révolution de 1789. Toutefois elle avait, sous Louis XVI, la troupe d'un théâtre parmi ses habitants, et ce théâtre était l'arène de la barrière du Combat. Clientelle romaine par sa profession ! Un boucher de Paris n'en était pas moins le principal intéressé dans l'entreprise.

Du même temps nous vient le n° 19, cottage

---

(1) Notice écrite en 1858.

dont le jardin est sujet à reculement et occupé par un lampiste. Le 12 aussi, et les tilleuls bien disposés de son jardin. Cette villa appartenait naguère à M. Muron, adjoint au maire du Ier arrondissement; elle avait été la retraite de M. Haré, avocat, qui avait présenté une ode au roi Louis XVI, le jour même de son sacre, à Reims.

Rue Cassette. (1)

MM. Gaume. — M. Barthe. — M. Froelicher. — Mme Guyon. — Les Finances d'un Couvent en 1709, *puis en* 1790. — *Les Peintres. — Les Libraires. — M. Arachequesne. — M. et Mme de Salvandy. — Le troisième Consul. — Le Maréchal de Brissac. — Le Concert. — Les d'Hinnisdal. — Le Rapt sans Ravisseur.*

Les héritiers de la marquise de Flers ont vendu, vers 1844, l'immeuble n° 4, datant d'un autre siècle, à M. Gaume, qui a maintenant son fils pour successeur comme libraire-éditeur. Le moyen que ce nom ne rappelle pas l'anathème lancé par l'abbé Gaume, frère de Gaume père, sur la littérature païenne !

Mais l'école romantique en avait déjà fait autant à un point de vue différent, et le *Dictionnaire de la Fable* n'est pas le *vade-mecum*, que nous sachions, de l'école réaliste, qui l'emporte aujourd'hui en fait de littérature, d'art, de mœurs et de gouvernement. Quoi de plus réel que l'argent ! Que voyez-vous de fabuleux dans le culte de la cassette? Tout le paganisme de nos jours est là. Mais jamais temple n'a desservi cette idolâtrie

(1) Notice écrite en 1858. La rue de Rennes n'allait alors que de la rue de Vaugirard au boulevard Mont-Parnasse ; son prolongement est venu écharper la rue Cassette, au point de faire sauter ses nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 16 et 18. Seulement on retrouve dans le 76 actuel de la rue de Rennes presque tout l'ancien 8 de l'autre, où sont rebâtis l'ancien 16 et l'ancien 18, appelés à porter les chiffres 2 et 4.

dans la rue qu'un hôtel de *Cassel*, connu sous François Ier, a fait nommer par corruption *Cassette.*

La bicoque du n° 3 n'a jamais eu pour coffre-fort qu'une tirelire, et que de fois encore n'a-t-il pas fallu la casser! Le 7, hôtel de M. Barthe, ancien ministre, président de la cour des comptes, a été pendant tout un siècle, ainsi que le 5, aux Rocher de Bazancourt, y succédant eux-mêmes à des religieuses. De quel couvent? M. Barthe l'ignore. Avant la Révolution, une maison qui changeait de maître apportait toujours au nouveau des parchemins, établissant comment et à quelles dates l'avait prise et quittée chacun de ses anciens maîtres; mais les nombreux immeubles qui ont fait retour à l'Etat, pendant le grand interrègne, en ont reçu des livrets tout neufs, quelque curieuse que pût être leur histoire, lettre close pour les ayant-droits de cet auteur hors ligne. Là en est le n° 8, dont la grande cour, ombragée de tilleuls, dessert divers corps de logis. N'était-ce pas le couvent des religieux de Notre-Dame-de-Saint-Joseph, qui, pour sûr, habitèrent la rue avant qu'une portion du 8 fût occupée, au milieu du XVIIe siècle, par Marie Zoccoli, sous-gouvernante des enfants de France, veuve de Robiecq, baron de Palier, y étant venu lui-même après les auteurs de ses jours?

Un escalier convenablement ferré tournoie entre les murs du local actuel d'une imprimerie, le n° 9, qui appartenait sous Louis XV à Rissoan, un pharmacien. Le censier de Saint-Germain-des Prés mettait, d'ailleurs, au XVIIe siècle encore plus de fournisseurs que plus tard, et jusqu'à des valets de chambre de grande maison, au nombre des propriétaires de la rue Cassette. Après la rue Carpentier venait l'hôtel de Soullé, marquis de Grunenaux et de Martangis, acquéreur du marquis de Birague. Cette propriété a vu naître en 1735

Convers-Désormeaux, qui a cessé de vivre à quatre-vingt-cinq ans, doyen des architectes de Paris, et dont la petite-fille a épousé elle-même un architecte recommandable, M. Frœlicher. Etonnez-vous encore, après cela, de l'excellent état de conservation d'une maison qui, depuis plus d'un siècle, appartient à des architectes ! Parfaitement clos et couverts y ont été, comme de juste, le fameux archevêque de Pradt, le géographe Barbié du Bocage, le baron Feutrier, pair de France, et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, représentant du peuple, membre de l'Académie-Française.

Autre hôtel, n° 17, duquel ont disposé, depuis le règne de Louis XVI jusqu'à celui de Charles X, MM. de Langlard, médecins. Le 23, construction récente, a remplacé la maison de Le Comte de la Chaussée, capitaine sous Louis XV au Royal-Bombardiers.

Passons maintenant, si vous voulez, chez les dames de l'Adoration-Perpétuelle-du-Saint-Sacrement, transférées de la rue Férou à la rue Cassette en 1654, sous les auspices d'Anne d'Autriche, et dont les chroniqueurs qui nous ont précédé disent fort peu de chose. Ces religieuses bénédictines avaient acquis des pères de Saint-Joseph l'ancien hôtel de Chemilly, petit édifice fort à l'aise dans ses deux arpens de jardin ; elles achetèrent ensuite des créanciers de Gontier de Longeville, président de la cour des comptes, mais avec le consentement du débiteur, un autre hôtel considérable, qui touchait au premier et aux propriétés de M. de Bezemaux, le gouverneur de la Bastille, de M. Ledoux de Milleville, conseiller, et de M. de Bourgneuf. Leur domaine agrandi bordait la rue Cassette, vis-à-vis des rues Mézières et Honoré-Chevalier. Leur chapelle, décorée par l'Espingola et Plate-Montaigne, se voyait dès qu'on

franchissait la grande porte; elle s'ouvrait au fond d'une cour carrée, où s'élevaient trois corps de logis, sans compter d'autres bâtiments venant par-derrière. Dans ce couvent, dans cette chapelle, Bossuet confessa madame Guyon, la quiétiste, en 1696, après avoir été l'un des juges provisoires chargés de la faire revenir de ses subtilités théologiques. Élève de Fénélon et belle-mère du comte de Vaux, elle était persécutée comme hérésiarque et traquée de couvent en bastille depuis huit années; on venait de la mettre dans une maison de la rue Vaugirard, sous la direction de M. de la Chétardié, curé de Saint-Sulpice, et son procès pendait en cour de Rome: les dames du Saint-Sacrement donnaient des soins à cette pénitente, en prêtant leur monastère à ses dernières entrevues avec l'évêque de Meaux, qui fit même un séjour à cette occasion dans les dépendances du couvent. Pourtant ni l'évêque de Cambrai, ni les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ni le comte de Vaux n'abandonnaient Mme Guyon, ce qui embarrassa Mme de Maintenon, portée à se repentir de l'avoir reçue à Saint-Cyr. Le fils du surintendant Fouquet, dont la disgrâce rappelle aussi bien des rigueurs, constitua une petite rente aux religieuses, pour reconnaître les services qu'elles avaient rendus à sa belle-mère, depuis que le curé de Saint-Sulpice était chargé de veiller sur sa personne.

Cette rente figure aux comptes établis en 1709 pour Mme Radegonde de Beauvais (en religion, de la Présentation), prieure du Saint-Sacrement: le comte de Vaux, le marquis d'O, M. de Moussy, le marquis de la Trémoille, la marquise de Bressieux, M. de Lancy, le président Lessaulle et M. Rolland doivent alors au couvent 3,817 livres de rente. Son revenu se compose, en outre, de 2,393 livres sur la Ville et de 4,660, produit

de cinq maisons dans le voisinage. Quelques pensions viagères sont payées, en sus, par des sœurs qui les ont apportées en dot; elles s'élèvent à 2,400 livres et sont servies par les personnes suivantes: Bosc, conseiller d'Etat; Mme Meusnier; le père de sœur Sainte-Ide, qu'on appelle M. le président, mais qui n'a pas donné son nom; M. de Séchelle; Robin; Camuset, avocat; Fournit, auditeur des comptes, et M. de Lessaulle (deux autres noms sont peu lisibles). Puis 3,150 livres sont payées annuellement par quelques pensionnaires: Mlle Dartigues et sa femme de chambre, 1,300 livres, outre le loyer (*mais on est obligé de la nourrir matin et soir de volailles, de petits-pieds et de desserts*); Mlle de Thionville, 400 livres; trois autres à 300 pour chacune; une autre, 250 livres, puis deux autres à raison de 150. Total du revenu brut, 16,420 livres, et cette somme, qui paraît modeste, est importante pour qui se rend compte de la valeur qu'avait alors l'argent.

Toutefois considérons les charges de la maison, en cette même année. Tant religieuses, professes et novices, que pensionnaires, tourières et domestiques: 56 personnes à nourrir. Aussi figure-t-il au passif 4,275 livres dues à un seul boucher, 788 au rôtisseur, 2,425 à l'épicier, 972 au pâtissier, sans compter les autres fournisseurs. On ne donne rien au chirurgien, parce qu'il a mis sa fille depuis l'âge de sept ans dans la maison, et elle en a dix-neuf; mais on compte les visites du médecin Collot. Bref, de toutes les dépenses forcées il résulte, pour les religieuses, un état de gêne assez sensible. Le couvent, outre ses dettes courantes, a signé des obligations ou des billets aux religieux de Fontevrault, à Caboust, à Maitrot, intendant de la marquise de Lamberty, à Mme Du Mesnil et à trois pensionnaires, Mlles

Dartigues, de Vieuxville et de Bécourt : en tout, 14,146 livres. Ces dames du Saint-Sacrement n'en pensionnent pas moins sur le pied de 250 livres trois religieuses qu'elles ont exilées. Nous n'avons dressé ce bilan que pour faire connaître de la vie monastique sous Louis XIV le côté réaliste, qu'on a généralement laissé dans l'ombre.

M. Lambert de Sainte-Croix, ancien notaire, a la bonté de nous communiquer des notes sur l'état de la fortune immobilière de cet établissement religieux lors de sa suppression. Ce sont deux bordereaux de pièces reçues à titre officiel le 12 avril 1719 par le citoyen Balduc, au nom de la Nation :

BAUX DES MAISONS

appartenantes aux Dames Religieuses Bénédictines de l'Adoration-Perpétuelle-du-Saint-Sacrement, établie Rue Cassette, à Paris.

BAUX A VIE.

1° (rue Cassette), à M. L'abbé de St-Simon, moyennant la somme de trois mille livres par chaque année tant que durera sa jouissance, par Bail passé devant Me Legras en datte du 9 avril 1776. . . . . 3,000..»..»

2° (rue Cassette), à M. L'abbé du Cusac, moyennant la somme de sept cent livres par an et mille livres argent comptant, passé devant Me Sauveige le 14 juillet 1783. . . 700..»..»

3° (rue Cassette), à M. Le comte d'Hunolstein, moyennant la somme de quatre mille livres par an, passé devant Me Foucault de Pavant le 31 octobre 1787. . . 4,000..»..»

A reporter. 7,700l..»..»

Report. 7,700l..»..»

BAUX A LOYER.

1° (rue Cassette), à M. Bouttart, moyennant la somme de trois cent cinquante livres par an, passé devant Me Legras le 26 juin 1781.	350..»..»
2° (rue Cassette,) à Mad. La comtesse de Gravier, moyennant la somme de trois mille livres par an, passé devant Me Foucault le 19 septembre 1786, cy.	3,000..»..»
3° (rue Cassette), à M. Peytouraud, moyennant la somme de quinze cent livres par an, passé devant Me Foucault le 3 avril 1788.	1,500..»..»
4° (rue Cassette), à M. Petit-Blée, de la somme de cinq cent livres par an, passé devant Me Foucault le 9 mai 1788.	500..»..»
5° (rue Cassette), à M. Le marquis d'Estouteville, moyennant la somme de quatre mille cinq cent livres par an, passé devant Me Foucault de Pavant le 6 septembre 1788.	4,500..»..»
6° (rue du Cherche-Midi), Mad. Despart, moyennant la somme de huit mille livres par an, passé devant Me Foucault de Pavant. Cy	8,000..»..»
7° (pour une ferme dite de Cramillon, située en la paroisse de Bully, près Neufchatel) au sieur Mesteil, moyennant la somme de mille livres par an, passé devant Me Rose, notaire audit Neufchatel-en-Bray, le 15 mai 1782.	1,000..»..»
Total.	26,550..»..»

Reçu les pièces cy-dessus ce 12 avril 1791.

BALDUC, chef.

CONTRATS DE RENTES

sur la Ville de Paris appartenantes aux Dames Religieuses du Saint-Sacrement, rue Cassette, faub. St-Germain.

1° contrat de 375 livres, passé devant Me Jourdain le 5 avril 1721. M. de la Boutraye, payeur. . . . . 375..»..»

2° contrat de 200 l., passé devant ledit Me Jourdain le 29 mars 1721, et légué à la communauté par la Sœur Rollin, lors Tourière, pour la profession de Marie-Anne de La Charlonie, dite Saint-Jean. L'acte de profession de ladite dame est en date des 26 et 27 septembre 1735. M. Bouillard, payeur. 200..»..»

3° contrat de 125 l., passé devant Me Desplaces le 17 mai 1721. M. Radix-Chevillon, payeur. . . . . 125..»..»

4° autre de 88 l., réduit à 55, passé devant Me Jourdain le 22 octobre 1715, enregistré à l'Hôtel-de-Ville le 23 octobre 1720. M. Nau de Sainte-Marie, payeur. . . . . 55..»..»

5° autre de 165 l., passé au profit de Dlle Charlotte Fayette, fille majeure et Mre Léon Fayette devant Me Dionis le jeune, notaire, le 13 décembre 1720, cédé et transporté à la communauté par Mr et Mlle Fayette par acte du 15 mai 1741, passé devant Me Jourdain le 7 novembre, mais qui n'a été délivré que le deux août 1753. M. Defrance, payeur. . . . . 165..»..»

6° autre de 650 l., passé devant Me Desplaces le 28 novembre 1720. M. Lempereur, payeur. 650..»..»

7° contrat de 100 l., passé devant Me Desplaces le même jour, 28 novembre 1720. M. Lempereur, payeur. . . . . 100..»..»

8° autre de 807 l., passé devant Me Jourdain le 22 novembre 1720. M. Cochin, payeur. 807..»..»

A reporter. 2,477l..»..»

Report. 2,471l..»..»

9o autre du 26 juin 1721, de 125 l., passé devant le Me Jourdain. M. Cochin, payeur. 125..»..»

10o deux autres de 250 l. chacun, passés au profit de M. Pontie, citoyen de Milan, devant Me Foucault, notaire, le 9 novembre 1720, et à nous cédés et transportés par les actes du 27 juin 1727 et lettre de ratification en date du 17 juillet 1727, lesdits actes de transports passés devant Me Jourdain ledit jour, 27 juin 1727. M. Pauchin, payeur. . . . . 500..»..»

11o autre de 300 l., à prendre en un de 1200, passé au profit de Dlle Darlons devant Me Lormier le 6 septembre 1720 et à nous transporté par acte passé devant Me Jourdain le 1er mars 1752, et auquel est annexé un autre acte passé devant Me Lormier en datte du 26 octobre 1717 concernant le testament de M. Dominique Darlons. M. Pauchin, payeur. . . . . 300..»..»

12o autre de 125 l., passé devant Me Foucaud au profit de Gedeon Mallet le 8 mars 1721 et reconstitué au profit de Dlle Marie-Emilie Fauconnier par contrat du 31 octobre 1777, passé devant Me Thirion, et à nous cédé et transporté par acte du 17 janvier 1778, passé devant Me Legras. M. Maupetit, payeur. . . . . 125..»..»

13o autre de 212 l., 8 sols, constitué au profit de Nicolas Maupin par contrat passé devant Me Junot le 7 juin 1721 et reconstitué au profit de Marie-Emilie Fauconnier par contrat passé devant Me Thirion le 26 janvier 1776, et à nous transporté par acte passé devant Legras le 19 janvier 1778. M. Legras, payeur. . . . . 212..»8s»

A reporter. 3,739l..»8s»

Report. 3,739 l. » 8 s »

14° quittance de finance sur la généralité et Élection de Paris, de 83 l., en date du 31 octobre 1722 et enregistrée au contrôle général des finances de France le 10 décembre 1722 et registrée au bureau des finances de Paris le 11 janvier 1733. Cette rente a été créée par Édit du mois d'août 1720. M. Chauchat, payeur. . . . . 83..»..»

15° expédition d'une rente de 50 livres. sur l'ancien clergé. constituée le 17 octobre 1571 à Nicolas Rondeau et réduite à 15 livres. M. Faucher, payeur. . . . . 15..»..»

16° autre expédition d'un contrat de 17 l., 10 s réduit à 5 l., et constitué le 7 septembre 1564 à François Buchau. M. Roberge, payeur. . . . . 5..5..»

Total. 3.842.13..»

Reçu les pièces cy-dessus ce 12 avril 1991.

Balduc, chef.

De ce couvent il reste en grande partie, aux n°s 18, 20, 22 et 24 de la rue Cassette, les bâtiments et les jardins, qui furent adjugés aux enchères du 14 fructidor et du 27 prairial an VI. La comtesse de Bury jouissait du 18, et la marquise de Chauvallon du 20, comme locataires des religieuses, au commencement du XVIIIe siècle. L'aéronaute Mlle Blanchard, qui périt en 1820 dans l'exercice de son art, habita au n° 20 l'ancienne galerie de la chapelle. Nous revoyons son appartement quand nous rendons visite au docteur Cattois, l'archéologue. Le détenteur actuel du 22 est M. Hersent, de l'Institut. Ce peintre de l'école classique, pour faire le portrait de Louis-Philippe et de plusieurs membres de sa royale famille, a

reçu plusieurs visites de ses modèles. Mme Hersent, qui a ouvert elle-même un atelier pour enseigner aux dames la peinture, en a confié la direction à Mme Dénos, une de ses meilleures élèves, et M. Galimard y succède à Mme Dénos. L'atelier de cet auteur d'une *Léda* célèbre domine la place qu'occupait la chapelle.

Maintenant, qu'est-ce que le 27, de l'autre côté de la rue? Il ne faisait qu'un autrefois avec le numéro suivant, où M. Le Clère, éditeur, n'a aucun loyer à payer. Un autre grand libraire, M. Toulouse, tient de M. Dufougerais, qui a été rédacteur de la *Mode*, représentant du peuple et avocat, le nº 33, qui, ainsi que le 31, dépendait de l'ancien Noviciat des Jésuites, dont nous avons parlé rue Bonaparte. Lors de la suppression de l'ordre, en 1763, M. Alaume de Tril fit l'acquisition de la propriété, puis il la légua à sa cousine. Un des hôtels Molé se retrouve ensuite, occupé par M. Dodun, qui y conserve le magnifique portrait de Dodun, marquis d'Herbault, contrôleur des finances, peint par Rigault; toutefois, en 1677, Antoinette Dollebeau, veuve de Raoul Le Boutin de Bellevue, donnait ce bâtiment, dont l'escalier et la rampe sont superbes, à l'hôpital de Sainte-Reine, en Bourgogne. Immédiatement après, un chef d'institution tient ses élèves dans le petit hôtel Cossé-Brissac, où sont reproduits encore, dans un cabinet, les traits de plusieurs maîtres du logis.

Et le 41, sur quelle résidence se repliaient les battants de sa large porte? Sur une propriété conventuelle, dit la tradition orale. Mais M. Arachequesne, maire de Compiègne, veut bien nous adresser la liste des locataires notables qu'elle a comptés depuis la Révolution : Lebrun, consul; M. le comte de Montalivet, M. de Vergès, Mme de Rostopchin, enfin Mlle Corneille, qui a dû à

ce glorieux nom d'être assistée par le Théâtre-Français et par la reine Amélie.

Que si de gauche nous revenons à droite pour tout-à-fait, nous en étions au n° 26, où commençait le vaste territoire des carmes de la rue de Vaugirard. Ces pères, lorsqu'on défendit aux grandes communautés d'acquérir de nouveaux terrains, pouvaient se contenter de la place qu'ils avaient déjà au soleil ; ils en prirent de quoi faire bâtir l'un après l'autre des hôtels sur la rue Cassette. Nous allons donc en rencontrer qui ont une origine commune. Le marquis de Contades a succédé à des carmélites, sous la Restauration, au n° 26. Encore un éditeur notable, M. Parent-Desbarres, au n° 28, propriété adjugée sous la première république à la famille de Dubois, préfet de police! Par-derrière c'est une villa, où une pelouse, des fleurs et des arbres rafraichissent agréablement la vue du citadin.

Un académicien, ancien ministre, le comte de Salvandy, est mort l'année dernière dans la maison d'après, qui était déjà sienne avant 1830. L'immeuble en formait alors deux. Dans les appartemens miroitent des glaces sur un fond de papier peint, qu'il suffira d'enlever pour qu'elles s'encadrent de belles arabesques. Mme de Salvandy, en faisant recouvrir avec précaution cette décoration, passée de mode sous le dernier règne, a donné une nouvelle preuve de bon goût et de prévoyance: le temps est déjà venu de relever le rideau. M. de Salvandy avait eu pour prédécesseur un autre homme littéraire qui, comme lui, avait joué un rôle politique et participé au pouvoir : c'était Lebrun, duc de Plaisance. Tendons même une chaîne à la porte, si vous voulez, comme on fait en Espagne quand le souverain est entré quelque part! Napoléon a dîné chez Lebrun. Seulement le troisième consul était encore le collègue du pre-

mier, et, en sa qualité de traducteur d'Homère, il tenait de longs discours, comme les héros de ce poëte, au lieu de venir, de voir et de vaincre à la fois comme le César des temps modernes. Il s'agissait rue Cassette, ce jour-là, d'une mesure à prendre rapidement, au sujet de laquelle l'éloquence de l'amphytrion s'était exercée sans conclure. — On voit bien, dit Napoléon, que le consul Lebrun a été de la Constituante ; il en garde l'idéologie.

Ici commence sur le plan de Paris en 1652 un mur, qui ne finit qu'avec la rue. Mais la spéculation immobilière des carmes est encore loin de toucher à son terme, et trois hôtels de plus surgissent bientôt sur la lisière de leur domaine : de beaux jardins les accompagnent toujours.

Plaise à l'ami lecteur d'en reconnaître un dans le nº 38, qui a plus d'une fois changé de nom. Ah ! comme l'on vantait, sous Louis XIV, l'entablement dorique qui couronnait son édifice, et la commodité de l'habitation, et ses marronniers, jeunes alors, et la belle grille en fer séparant la cour du jardin ! Germain Brice, dans sa *Description de Paris*, dit la date de la construction : 1704. Mais les dispositions architecturales ont été modifiées par le dernier gouverneur de Paris, M. de Brissac, auteur du pavillon de gauche, dont le perron a disparu, et qui menait à la salle des gardes pavée en marbre : de chaque côté, à la porte de cette salle, il y avait un grand éteignoir, qui servait à éteindre les torches que les valets de pied tenaient, le soir, derrière les voitures.

Dans de *Nouveaux Essais sur Paris*, mis au jour en 1781 par Chevalier, dit Du Coudray, je lis que l'hôtel du maréchal de Brissac avait été habité par le marquis de Sachet et qu'il y donnait des concerts superbes vers 1740. Il semblerait

que des musiciens, ainsi placés entre des carmes et des bénédictines, devaient rarement sortir des oratorio ; mais la musique profane avait aussi ses entrées chez les sœurs : une de leurs pensionnaires chantait alors mieux qu'on ne chantait à l'Opéra, ce qui ne l'empêchait pas de payer le maximum de la pension, 500 livres, plus 300 pour sa fille de chambre. Il paraît même que l'on a fait longtemps de la musique chez le marquis. Un *Tableau de Paris* publié sans nom d'auteur en 1763 cite encore le marquis de *Saché* de la rue Cassette parmi les amateurs qui donnent à Paris des concerts réglés.

Lors des massacres de Septembre, le jardin du ci-devant hôtel du gouverneur a servi de refuge à l'abbé Potel, vicaire de Saint-Sulpice, échappé de la prison des Carmes ; mais cet ecclésiastique, en escaladant la muraille, s'est fait une blessure au pied, qui l'a estropié pour la vie. Vers 1808 M. d'Hinnisdal a acheté la propriété ; mais M. de Frémilly, pair de France, en a occupé depuis une portion, et il y a donné l'hospitalité à un poëte, Cordellier-Delanoue. C'est encore le nom de l'hôtel d'Hinnisdal qui brille au-dessus de la porte. Des ancêtres de François d'Hinnisdal, fait comte le 10 février 1723 par l'empereur Charles VI, avaient figuré aux Croisades ; le baron Jean-Herman d'Hinnisdal, seigneur de Ferfay en Artois, brigadier des armées de Louis XIV, avait épousé en 1714 la fille du marquis de Lillers.

L'un des petits hôtels de cette rue a porté le n° de section 914 et eu pour locataire, depuis l'année 1797 jusqu'à l'année 1805 au moins, une dame dont la vie avait été tissue de malheurs romanesques. Elle était née en 1762, fille naturelle du prince de Conti et d'une duchesse aussi riche que belle ; Versailles et Fontainebleau l'avaient vue descendre, à l'âge de huit ans, d'une voiture

à la livrée de son père, ami de Jean-Jacques Rousseau, et elle devait être légitimée, pourvue d'un apanage. Mais une institutrice, Mme de Lorme, d'accord avec la mère, dont la réputation aurait souffert d'une réparation si éclatante, avait enlevé la petite fille à onze ans et l'avait cachée à Lons-le-Saulnier, en faisant croire au prince qu'une maladie d'enfant lui avait été mortelle. Mme Delorme, qui se disait sa mère, avait amené sa victime à Châlon-sur-Saone, pour la marier, nubile à peine; mais la jeune fille s'y était refusée, en essayant inutilement de fuir. On l'avait laissée porter le deuil de Louis XV et puis du prince de Conti, à l'abbaye Saint-Antoine, en la gardant toujours à vue et en interceptant ses lettres au nouveau roi, à Mme Elisabeth. Son mariage avec un fermier s'était enfin conclu, et à cette occasion la pension de 12,000 francs, qu'on lui servait, avait été portée à 25,000. Toutefois, Mme Delorme ayant cessé de vivre, sa prétendue fille avait aussitôt demandé, mais sans succès, que le mariage fût cassé. Réduite à la misère par la Révolution, elle avait donné pour vivre jusqu'à des leçons de mathématiques, avant d'obtenir du Directoire une pension de 200 francs par mois.

Rue Suger. (1)

Le Cimetière. — Le Collége de Boissi. — Chassebras de Cramailles. — L'Epouse fouettée. — La Maison du Chapitre.

Le célèbre ministre des rois Louis VI et Louis VII, dont la maison de ville touchait à Saint-Merri, en eut une de campagne sur la terre de Laas, vignoble qui s'étendait entre la porte de Nesle, celle de Saint-Germain, les murs de l'université et la rue de la Huchette. Néanmoins la rue qui s'ouvrit près de cette villa, ou sur son emplacement, fut dite des Sachettes ou des Sachetiers, à cause d'un couvent, qui se ferma au milieu du xiv[e] siècle. D'autres effets de couleur locale la firent appeler ensuite des Deux-Portes et du Cimetière-Saint-André pendant environ cinq cents ans. Vers le n° 13, que vous y voyez, est indiquée sur le plan de Gomboust l'entrée du cimetière de l'église Saint-André-des-Arts. L'inscription municipale en consacra le souvenir, après la suppression de l'église et de son champ semé de tombes ; mais sur la demande des habitants, en l'année 1844, l'estampille se modifia. Elle évoqua le nom du ministre Suger, abbé de Saint-Denis, qui par hasard avait été chez lui au milieu de l'ancienne terre de Laas. Mais, sans cette circonstance, nous aurions préféré un autre nom, rappelant une fondation trop peu connue, qui se rattache plus directement à l'origine de plusieurs immeubles de la rue.

---

(1) Notice écrite en 1861.

Sous le règne de Jean-le-Bon, le testament nuncupatif de Godefroy de Boissi, chanoine de Chartres, ordonnait d'employer en bonnes œuvres le prix de son hôtel, à présent le n° 8 ou 12 de la rue, et de quelques autres maisons, plus un assez grand nombre de petites rentes, au profit de pauvres de Paris et de Boissi-le-Sec, près Etampes, pays natal du donateur. Ses exécuteurs testamentaires étaient Étienne Visé de Boissi, clerc du roi, chanoine de Laon, puis de Saint-Germain-l'Auxerrois, neveu du défunt ; Guy Lesueur, Jean Quatre-Deniers et Jacques Vic de Foresta.

A leur diligence est fondé le collége de Boissi pour sept écoliers, dont un chapelain, avec un domestique pour les servir, dans la dernière habitation de feu Godefroy. Mais, le jour même où l'acte y relatif se passe, Étienne Vidé donne de son chef aux mêmes écoliers, sous la même forme authentique, son domaine de Nantouillet, ses livres de droit canonique et civil, un lit garni pour chacun des boursiers et de nouvelles rentes, ainsi que trois autres maisons : l'une, rue Saint-André-des-Arts, qu'il habite et qu'habitait précédemment son oncle, de qui il la tient ; une autre, dite le Château-Gaillard et dont l'origine est la même, sise dans la rue qui nous occupe ; puis une troisième, attenante à la seconde, quoiqu'elle ait son entrée principale rue des Poitevins. Seulement ce donateur se réserve la jouissance viagère de tout ou partie desdits biens mobiliers et immobiliers ; c'est pourquoi le nombre des écoliers ne se trouve que pour l'avenir porté à douze, outre le principal et le chapelain, aux termes des statuts approuvés le 7 mars 1358-59 par les recteur, doyens, procureurs et députés de l'université de Paris. La collation aux bourses est déférée au chancelier de cette université et au prieur des chartreux conjointement ; ils y devront nommer,

par préférence, des membres de la famille des fondateurs, des sujets de Boissi-le-Sec ou des villages environnants, ou nés sur la paroisse de Saint-André des-Arts, mais à la condition expresse que les élus soient pauvres et de basse extraction, comme les fondateurs : « *non nobiles, sed de humili plebe et pauperes, sicut nos et predecessores nostri fuimus.* » Trois de ces écoliers étudieront en grammaire, trois en philosophie, trois en droit canon et trois en théologie ; les grammairiens devront être en état d'expliquer Donat et Caton ; tout boursier qui ne travaillera pas sera exclu ; le Château-Gaillard est le siége définitif affecté à l'établissement, dont le local provisoire sera donné à bail une fois libre. Au bout de peu d'années Etienne Vidé cesse de vivre, après avoir confirmé et complété sa donation en nommant le collége son légataire universel et en chargeant non-seulement le chapelain de l'établissement, mais encore le curé de Saint-André-des-Arts, moyennant une somme de 20 sols parisis, de dire des messes pour l'oncle et le neveu.

D'autres bienfaiteurs suivent, en divers temps, l'exemple de Godefroy et d'Etienne. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, abandonne aux boursiers en 1364 la terre des Lombards, acquise de Colinet de Metz deux ans avant, au village de Rubel, et 45 arpens sis à Vingneuf. Jean Boileau, chanoine de Thérouanne, lègue une maison rue des Poitevins, grevée d'une usufruit au profit de la famille Bréban. Jean Guillard, prêtre et ancien principal du collége, est resté débiteur de l'établissement ; il acquitte sa dette par l'abandonnement d'une maison rue des Poitevins, puis il en donne trois autres sises dans la même rue, en 1417, à charge de messes à dire dans la chapelle. Benoît de Maillac exerce la principalité sous le règne de François Ier, et Charles Dulis, fils d'un avocat-

général à la cour des aides, au commencement du règne de Louis XIII, avec Nicolas de Martineau, conseiller et aumônier du roi, protonotaire du Saint-Siége, pour chapelain. Un de leurs successeurs, Gervais Lenoir, sieur de Maulone, fonde le 17 mars 1655 un lit aux Incurables, à la nomination du principal de Boissi et du curé de Saint-André-des-Arts, pour un pauvre du village de Boissi-le-Sec, ou des environs, ou bien de la paroisse Saint-André-des-Arts.

Malgré des apports successifs, la fortune de la communauté pédagogique suit une marche quelque peu décroissante : des rentes se sont perdues, d'autres ont été réduites, et à plusieurs reprises il a fallu sacrifier une propriété pour subvenir à l'entretien des autres ; c'est pourquoi le nombre des boursiers n'a que rarement atteint le chiffre déterminé par les actes constitutifs. La généalogie des fondateurs est dressée en présence des collateurs, le 19 juillet 1673, et bien qu'on y voie figurer seigneurs, gens de robe et militaires, à côté de marchands, d'artisans et de laboureurs, tous les membres vivants de cette famille à branches divergentes sont dans une condition modeste : « l'un a dételé le matin, l'autre l'après-dîner » constate le généalogiste. Conformément aux vœux d'Étienne Vidé, chaque fois qu'il y a une vacance à remplir, à mérite égal on préfère au pauvre un plus pauvre. L'œuvre est fortifiée de nouveaux statuts, fidèles à ce principe, le 16 août 1680 : les bourses sont réduites provisoirement à sept, y compris celle du principal, qui se nomme aux voix, ainsi que celle du chapelain, et ces deux bourses comptent double ; la durée des études est fixée à sept ans, avec faculté de prolongation pour prendre le degré de licence et puis le bonnet de docteur. La suppression d'une bourse a encore lieu pendant le règne de Louis XIV, par

mesure d'économie ; heureusement elle se trouve rétablie, le 9 février 1717, par le legs d'une rente de 400 livres sur les aides et gabelles, due au prêtre Guillaume Hodey, qui a été 36 ans principal. Il est vrai que le testateur impose de chanter vêpres désormais tous les jours fériés, et que cette condition porte la communauté à refuser d'abord l'allocation ; mais une sentence du Châtelet rend la charge moins onéreuse et facilite l'acceptation du legs conditionnel. Par exemple, le collége refuse absolument, trois ans plus tard, 500 livres de rente attachées par la baronne de Milleville à une nouvelle fondation de messes, avec nomination de chapelain réservée à la famille de la donatrice : ladite fondation est transportée à la chapelle Saint-Côme, située près des Cordeliers.

Le principal est Chevillard au milieu du XVIIIe siècle. Les biens de ville, fermes et rentes du collége rapportent encore 5,000 livres en 1762, et ses charges, tant en bourses et messes qu'en droits de cens et frais ordinaires d'entretien, ne s'élèvent pas tout-à-fait à cette somme. Néanmoins les boursiers de Boissi sont deversés, comme ceux de plus de vingt autres petits collèges de Paris, à Louis-le-Grand. L'ancien Château-Gaillard, qu'ils occupent depuis cinq siècles, est vendu dès l'année 1764 à M. Le Juge de Bouzonville par MM. Cochin, conseiller au parlement, Vallette, ancien recteur de l'université, et l'abbé Fourneau, ancien recteur également, tous les trois administrateurs des biens des petits collèges supprimés. Un horloger nommé Voisin reçoit le prix du même immeuble, en l'an IX de la République, des mains de M. Vivant, père du propriétaire actuel. C'est le n° 3 de la rue Suger. L'ancienne chapelle du collége y sert de magasin à un brocheur.

Outre la bibliothèque du collège de Boissi, on

citait dans la même rue, avant la fin du XVIIe siècle, la bibliothèque de Chassebras de Cramailles. L'hôtel de ce particulier, riche également d'une collection de curiosités d'Italie et du Levant, d'estampes, de monnaies, *etc.*, faut-il le voir dans le n° 16, où depuis 1818 on fait de l'encre, ou bien dans le n° 7, qui a porté, dit-on, la dénomination d'hôtel Serpente? Si le petit musée avait été au n° 5, qui a conservé des sculptures et une jolie rampe de fer, ne l'aurait-on pas désigné comme contigu au collége?

L'une à coup sûr des trois maisons avait été habitée avant Chassebras de Cramailles par Nicolas Cotignon, sieur de Chauvry, conseiller au parlement, puis président de la cour des monnaies. Ce magistrat tenait de son père, secrétaire des commandements de la régente Marie de Médicis, la terre de Chauvry, près de Montmorency. Il avait épousé une jolie brune, petite femme d'un esprit vif, née Rambouillet, à laquelle il osa une fois administrer une correction paternelle pour une simple désobéissance. Les préliminaires de cette exécution inusitée annonçant plutôt des caresses, quelle surprise pour la jeune femme! Comment désarmer son bourreau? Inutile de verser des larmes, qu'il n'aurait pas même vu couler! Ce qu'elle montrait de bonne grâce parlait encore mieux en sa faveur, mais hélas! en pure perte. Heureusement elle aimait son mari à ne lui en vouloir que d'infractions à la foi conjugale; telle était même sa jalousie qu'elle lui défendait de mettre les pieds chez sa sœur! Tallemant des Réaux, notre grand conteur d'historiettes, avait épousé cette autre Mlle Rambouillet. La présidente Cotignon, une fois veuve, resta dame du village de Chauvry jusqu'à la majorité de son jeune fils.

Un immeuble de l'ancienne rue du Cimetière

porte actuellement le chiffre 11 sur la place Saint-André-des-Arts, et ce fut la maison capitulaire de l'église à laquelle succède ladite place. On y remarque les sculptures admirablement conservées de deux mansardes qui donnent sur la cour.

Rue des Poitevins. (1)

L'Hôtel Panckoucke. — L'ancien Bureau du Moniteur. — *La Maison contiguë. — L'Hospice de la Paroisse Saint-André-des-Arts.*

Comme nous dansions chez ce M. Panckouke, et quels grands yeux nous ouvrions sur le musée qu'on appelait son hôtel ! Il avait su y rassembler des souvenirs de tous les âges et de tous les peuples, en travaillant à la gloire de son temps et de son pays, dont il réunissait aussi l'aristocratie politique, littéraire et artistique, sans oublier celle de la jeunesse.

A propos de belles gravures, et de vers encore plus beaux, Voltaire avait écrit à M. Panckoucke père, traducteur de Lucrèce, de l'Arioste et du Tasse, ce que les nombreux hôtes du fils lui répétaient : « Je vous aime encore mieux que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse. »

Ce fils avait été sécrétaire du Sénat, position qu'il avait quittée pour prendre la direction du *Moniteur*, après son père, et pour se livrer à son tour aux grandes entreprises d'éditeur qui ne l'empêchaient pas d'être peintre, ainsi que plusieurs membres de sa famille. Le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, les *Victoires et Conquêtes des Français*, la *Description de l'Égypte* et la *Bibliothèque Latine-Française*, à laquelle l'éditeur collabora comme traducteur, ainsi que son fils, M.

(1) Notice écrite en 1861.

Ernest Panckoucke, ont soutenu au XIXe siècle la réputation d'une maison qui avait publié au siècle précédent les œuvres de Voltaire et de Buffon et l'*Encyclopédie Méthodique* : le souvenir en a été consacré par les illustrations d'un des plafonds de l'hôtel, par des meubles figurant de petits monuments, par une colonne en albâtre sur le fût de laquelle on a gravé les noms des auteurs et des traducteurs de la *Bibliothèque Latine* et enfin par quatre médailles. M. Panckoucke, ayant voué un culte particulier à Tacite, donnait ce nom à une salle, et puis il publiait en 1839 une *Bibliographie*, comprenant 1055 éditions du prince des historiens. La mémoire d'un amour illustre a été honorée pareillement, dans la *salle gothique*, par un curieux monument : un fragment d'une côte d'Héloïse et un fragment du crâne d'Abélard y sont gardés dans un reliquaire de bronze. Parmi les peintures qui décorent les plafonds de diverses pièces, il en est une attribuée à Rubens et à Jordaens, dans la plus grande pièce du rez-de chaussée : on y voit représentés un satyre, une nymphe et trois tigres jouant avec des enfants. Une *Pallas* domine la salle voisine, après avoir été l'un des tableaux de la galerie du cardinal Fesch. D'autres plafonds sont tout-à-fait modernes ; mais les deux du rez-de-chaussée revêtent surtout des peintures du XVIIIe siècle.

L'ancien secrétaire du Sénat n'a personnellement disposé qu'en 1819 de cette belle propriété, qui appartenait avant lui à M. Agasse, son beau-frère, et qui avait été l'hôtel de Mesgrigny, dans un corps de logis duquel se trouvait déjà installée la librairie Buisson au moment de la Révolution. Sous le règne de Louis XV, on appelait la maison hôtel des États-de-Blois. Les députés des États de Blois y avaient à Paris leur lieu de réunion. M. Panckouke, ayant le tort de croire

que sa maison avait été construite au milieu dudit règne, a commis la faute d'en convenir dans une brochure publiée en 1841. Mais un escalier magistral à cage carrée et, qui plus est, les balustres de chêne d'un bout d'escalier, au grenier, datent au moins du XVIe siècle, qui assista à plus d'une convocation des États de Blois, et l'hôtel des États fut aussi un hôtel de Thou à cette époque. Il avait même pour origine probable le logis des parrains de la rue Gui le-Queux, ainsi dite du temps de saint Louis, appelée au siècle suivant la rue Guillard-aux-Poitevins et longtemps distincte de la ruelle du Pet, qui la prolonge de nos jours par un crochet jusqu'à la rue Serpente. L'immeuble qui appartient encore à la famille Panckoucke, n'est-ce pas tout-à-fait la seule maison de la rue qu'ait pu habiter Christophe de Thou, père de l'historien, grand'père du conjuré que le cardinal de Richelieu fit périr avec Cinq-Mars? Ce premier président ne poussait pas l'austérité trop loin; il fut le premier Parisien qui se donna le luxe d'un carrosse.

Nous n'ignorons cependant pas qu'en échange d'une autre maison, assez spacieuse, Christophe de Thou donna au collége de Boissi, qui la tenait d'Étienne Vidé, une rente de 153 livres 13 sols 8 deniers sur l'Hôtel-de-Ville, le 4 mars 1559; nous savons même que ce magistrat, pour parfaire la constitution de cette rente, avait sacrifié sa vaisselle d'argent au mois de mai 1554. La famille de Thou résidait certainement rue des Poitevins avant la mort de l'historien qui avait joué un grand rôle dans les événements du règne de Henri IV, et la bibliothèque de Thou y fut fondée ; celle-ci fut vendue en 1680 et réunie dans la suite à la bibliothèque du roi, de laquelle messire de Thou avait été nommé grand-maître en 1593. Sylvie de Pierrevive, chancelier de

l'église et de l'université de Paris, et frère Adam Ogier, humble prieur de la Chartreuse de Paris, donnèrent leur autorisation, comme supérieurs-nés du collége de Boissi, à la vente de 16 toises de terrain, prises sur le jardin du collége, qui coûtèrent aux De Thou, le 27 août 1613, 480 livres, plus une nouvelle rente de 50 livres sur l'Hôtel-de-Ville. Cette rente fut rétrocédée en 1654 à Jacques-Auguste de Thou, comte de Meslay, président au parlement, ambassadeur près des États-généraux, et ledit frère cadet de la victime du cardinal constitua en échange une rente sur son hôtel, rachetable au principal de 800 livres. Mais cette rente ne reposait en aucune sorte sur l'hôtel des États-de-Blois, elle était assise sur la propriété que la famille avait acquise du collége de Boissi, et divisée en grand et petit hôtel de Thou, les nos 6 et 8 d'à présent. Gervais Lenoir, principal de Boissi, exerça des poursuites en 1669 ; il réclamait des arrérages, il se portait même opposant à la vente dudit hôtel de Thou, par suite d'une contestation relative à un jour de mitoyenneté.

Ces deux maisons appartenaient, un siècle après, l'une à Guillaume de Panthon, ancien capitaine au régiment de Piémont, et l'autre au président de Cotte. Les héritiers Jamard en avaient trois autres dans la rue à la même époque, et ils tenaient du Levant au sieur Le Juge, du Couchant au collège Louis-le-Grand. Dans celle du président de Cotte se trouvaient réunis, en 1787, les bureaux de la *Gazette de France*, du *Mercure de France*, du *Journal de Genève* et de *l'Encyclopédie Méthodique:* le libraire Panckouke y était établi. Il y vendait à 50,000, tirage fait en quinze jours et qui semblait alors prodigieux, le fameux compte-rendu de Necker, dit *conte bleu* à cause de sa couverture. Il fut également l'éditeur du

Moniteur, et la signature du journal est revenue sous Louis-Philippe à son petit-fils, neveu et successeur de Mme Agasse. Les bureaux et l'imprimerie du *Moniteur* ont occupé un demi-siècle cette maison de la rue des Poitevins, vendue il y a six ans par les Panckoucke à M. Capiomont, constructeur de machines typographiques.

Dans la même rue avait été fondé par Desbois de Rochefort, dernier curé de Saint-André-des-Arts, un hospice pour huit malades, desservi par quatre sœurs, avec une salle d'asile pour des petites filles, qu'on y nourrissait en leur apprenant à filer.

Rue Serpente. (1)

Hôtel de la Serpent. — Panckoucke. — Le Père d'Helvétius. — Les de Bures. — Les Raoux. — Les Colléges. — Catelan. — Hôtels d'Henneval et du Tillet.

Avant d'habiter l'ancien hôtel des États-de-Blois, rue des Poitevins, feu M. Panckoucke demeurait rue Serpente. De plus, nous croyons que son père, fils lui-même d'un libraire de Lille qui avait écrit l'*Art de désopiler la Rate*, y ouvrit le salon dont l'influence marquait à la fin du règne de Louis XVI. Mais on se bornait alors à indiquer le bureau de la *Collection des Mémoires particuliers de l'Histoire de France* dans cette autre maison Panckoucke, dont la grande porte cintrée se retrouve rue Serpente, entre le boulevard Sébastopol et la rue Hautefeuille, et qu'on appelait de longue date hôtel Serpente. La cour en est carrée, et l'escalier principal à balustres. Nous y reconnaissons une portion de l'hôtel que l'abbé et les religieux de Fécamp entretenaient à Paris sous Philippe de Valois, manoir que l'enseigne d'une Sirène avait déjà fait dire de la Serpent. La rue de la Serpent, en ce temps-là, n'allait pas au-delà de la rue Hautefeuille; le reste s'en nommait rue de la Plâtrière, plus tard du Battoir.

Le médecin hollandais Helvétius, père du phi-

(1) Notice écrite en 1861. L'élargissement de la rue qu'elle concerne entre le boulevard Saint-Michel et la rue Hautefeuille, est postérieur.

losophe, eut sa résidence dans le même hôtel; il y distribuait de la poudre émétique pour guérir la dyssenterie et la colique. Louis XIV fit donner à cette utile innovateur une gratification de mille louis pour avoir propagé l'usage de l'ipécacuanha, racine qu'il mettait en poudre et qui avait paru en France pour la première fois en 1672.

Les de Bure, autre race de libraires distingués, occupèrent, sous l'ancien régime, une maison que le nouveau boulevard Sébastopol de la rive gauche (1) a fait tomber. Les Raoux, qui de père en fils étaient fabricants de cors de chasse, faisaient face à l'hôtel Serpente.

Étienne de Bourgueil, archevêque de Tours, avait fondé au XIVe siècle le collége de Tours entre cet hôtel et la rue de la Harpe. Nicolas Brachet, président aux enquêtes, commissaire député par le parlement de Paris pour la réformation des colléges, s'était entendu en 1540 avec Martin Ruzé, grand-vicaire de Tours, chanoine et chantre de l'église de Paris, conseiller au parlement, pour donner de nouveaux statuts à ce collége de la rue de la Serpent, où il y avait provision pour six boursiers, outre le principal. Grammaire, logique, médecine, droit canon et théologie y faisaient l'objet des études; mais un titulaire pouvait quitter l'établissement pour étudier en droit civil et reprendre ensuite sa bourse. Citons Geoffroy Larcher, Hardouin Lemasle, Pierre Leverrier et Belluot parmi les principaux qui s'y sont succédé. Chayet, prêtre du diocèse de Sens, forma en 1750 dans le collége, sous les auspices de la compagnie de Jésus, une congrégation qui bientôt devint nombreuse et qui ne fut entièrement dissipée, comme dépourvue d'autorisation, qu'au moment de la réunion des petits colléges

(1) A présent boulevard Saint-Michel.

à Louis-le-Grand. Deux maisons, rue de la Harpe et rue Percée, appartenaient encore à l'institution; mais elles étaient grevées de dettes. La maison du collége et sa chapelle furent données en location à un maître de pension, puis vendues par la Nation le 21 août 1793. On ne les a vues disparaître qu'avec la tête de la rue Serpente, où l'ordre numérique n'a pas encore reculé depuis cette décollation.

Le collége de Suède, dont la création remonte à la même époque, avait été fermé beaucoup plus tôt : il était vraisemblablement de l'autre côté de la rue. Le collége Mignon occupait l'angle de la rue Mignon, comme aura à le redire la notice de cette rue.

Dans la ci-devant rue du Battoir nous retrouvons plusieurs maisons qui ont été de condition; s'il n'y en avait qu'une, nous y replacerions sans hésiter la famille d'un gentilhomme dont le nom est resté au Pré-Catelan dans le Bois de Boulogne : Catelan succéda, comme capitaine des chasses, au père de Mlle de Beauvais, que Louis XIV tout jeune avait aimée.

Rien n'empêche que les Catelan aient eu pour habitation soit l'hôtel d'Henneval, corps énorme dont un escalier à vénérable rampe de fer paraît l'âme, soit l'hôtel du Tillet, contigu à l'hôtel d'Henneval, et qui avait déjà deux portes au XVIIe siècle, les deux dernières de la rue, côté des numéros impairs. Du Tillet de Montarmé, brigadier des armées du roi, avait la plus grosse part de cette propriété, et Maynard de Bellefontaine, son allié, la portion dans laquelle aujourd'hui encore on s'émerveille de l'état de conservation d'un charmant escalier à balustres. La largeur modeste en suffisait au locataire Boinet, qui était auditeur des comptes au beau milieu du

règne de Louis XIV, puis à Buisson-Lejeune, un procureur au parlement, acquéreur de la propriété en 1770.

Rue Hautefeuille. (1)

XIIIe et XIVe siècles. — La rue Hautefeuille, dont on estime que la dénomination provient d'une haute-futaie, fait parler d'elle dès le règne de saint Louis et se prolonge originairement jusqu'à l'enceinte de Philippe-Auguste, entre la porte Saint-Michel et la porte de Buci. Mais les cordeliers, auxquels on interdit d'abord d'aller prendre leurs récréations sous la *haute-feuillée*, ne tardent pas à gagner du terrain, à entrer en possession de l'emplacement où ils établiront le réfectoire du couvent, présentant la forme d'une église, en face de la rue Hautefeuille. Le bas de la rue s'appelle du Chevet-Saint-André, à cause de l'église Saint-André-des-Arts, et la même extrémité, si ce n'est un tronçon intermédiaire, se dit aussi rue de la Barre, en raison d'un lieu de justice, ou d'une limite de juridiction, ou d'une barrière comme le droit appartient aux nobles de la haute volée d'en avoir à leur porte, ou enfin à cause du logis de Jean de la Barre, avocat. L'ordre des prémontrés acquiert de Pierre Sarrazin, en l'an 1252, une maison où se fonde le collége des Prémontrés, en regard des Cordeliers. Leur établissement, dans le principe, est encadré et isolé par quatre rues, celle des Cordeliers, qui deviendra rue de l'École-de-Médecine, celle des Étuves, qui sera supprimée après avoir fait suite à la rue Mignon, celle de l'Archevêque-de-Reims ou du Petit-Paon, dont il subsistera au XIXe siècle

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Hautefeuille s'ouvrait dès-lors, mais d'un seul côté, au nouveau boulevard Saint-Germain, qui ne la traverse pas encore.

le cul-de-sac Larrey, et enfin celle Hautefeuille, qualifiée aussi rue *qui va à Saint-André*. Il est possible que Pierre Sarrazin demeure propriétaire de la maison située vis-à-vis du collége, et qu'anoblit une tourelle à l'angle de la rue Pierre-Sarrazin. On rapporte pourtant au règne de Philippe de Valois l'existence notoire d'un hôtel de Forez, qui peut avoir surgi avec ce pavillon, ou l'avoir englobé, bien que ledit hôtel ait séparé de la rue Pierre-Sarrazin celle des Deux-Portes, anéantie par le boulevard Saint-Germain. Au même temps l'hôtel de Fécamp occupe tout l'espace entre la rue Percée et celle Serpente, avec retour sur l'une et l'autre (1). Une tourelle, qui revêtira intérieurement au XVIe siècle une boiserie sculptée d'arabesques et de moulures, et pour ornements extérieurs des fleurs de lys avec une Salamandre, emblème affectionné de François Ier, y restera voisine des colonnes d'une ancienne chapelle. On retrouve de nos jours, dans la soupente d'un entresol, servant de magasin au libraire Cantel, la corniche d'une de ces colonnes, sur laquelle sont gravés deux mots : *Pax Vitæ*.

XVIIe siècle. — L'empoisonneuse dame de Brinvilliers a pour complice Sainte-Croix, qui habite l'appartement de l'ancien hôtel de Fécamp dont la jolie tourelle fait partie. Une quinzaine d'années après l'exécution de la Brinvilliers, la bibliothèque de Boucot règne à l'étage supérieur. En ce temps-là Tucheux, avocat, dispose de deux maisons situées plus haut, sur la même ligne, et il a pour tenants d'une part le président Pommereuil, de l'autre l'avocat-général Talon. Sallier,

---

(1) La rue Percée-Saint-André n'est plus qu'une impasse, qui semble convertie en avenue particulière : elle entr'ouvre une porte sur la rue Hautefeuille.

membre du grand-conseil, est propriétaire au coin de la rue des Poitevins. Madeleine Gobelin, veuve de Pierre Frogier, a acheté en 1670 une propriété venant de Claude Frogier, capitaine au régiment de la reine, entre Beaussan et Monthelon. De plus, une espèce d'almanach, publié en l'année 1692, donne rue Hautefeuille les adresses d'un particulier, riche et homme de goût, nommé Bonart et de M. de Villevaut, maître des requêtes, en ajoutant que ce dernier *donne entrée chez lui toutes les après dînées aux sçavans de considération, qui tiennent une conférence curieuse sur tous les sujets qui se présentent.* Un ou deux de ces documents regardent très-probablement l'hôtel dont la façade est décorée de trois tourelles peu saillantes, au-dessus de la rue Serpente, et dont la construction, attribuée aux chartreux, a l'air de remonter à la fin du XVe siècle.

XVIIIe siècle. — Joly de Fleury, magistrat, demeure sous Louis XV près de la rue des Deux-Portes, vis-à-vis de Chauchat, avocat, puis échevin un peu plus tard. D'autre part, les archives de l'administration de la Lorraine étant transportées à Paris, immédiatement après la mort du roi de Pologne Stanislas Leczinski, duc de Lorraine et de Bar, on les confie à la garde d'un dépositaire particulier, l'avocat Cochin, qui habite l'hôtel de Fécamp. Ces papiers quittent la rue Hautefeuille pour être réunis au dépôt du Louvre, en vertu d'un décret de l'Assemblée à la date du 7 août 1790; ils sont maintenant aux Archives de l'Empire. Dans l'immense dépôt de documents qui s'est enrichi de ce nouveau trésor historique, nous mettons la main sur une pièce qui rapporte à la rue Hautefeuille pour l'année 1784 la série de propriétaires que voici:

Les héritiers de Pommereu, au coin de la rue Pierre-Sarrazin. — Mme Lebreton d'Houry, imprimeur, maison

donnant au Nord rue des Deux-Portes. — Deux maisons au collége Louis-le-Grand, à l'autre coin de ladite rue. — Deux à la Chartreuse de Paris, au coin de la rue Serpente. — *De l'autre côté de la rue Hautefeuille* : Tyron de Nanteuil, tenant au Nord, vers la rue du Battoir, à l'Hôtel-Dieu, et dans le sens contraire au président de Murard.

*XIX*e *siècle.* — Tissot, beaucoup avant de donner sa voix, comme académicien, à Dupaty, le rencontre souvent dans un escalier : ils résident tous deux au commencement de l'Empire sous le même toit que le libraire Testu, successeur d'Houry, éditeur de l'*Almanach Impérial*, ex-national et ex-royal, dans la ci-devant habitation de Joly de Fleury. Le célèbre orientaliste Silvestre de Sacy a son appartement alors dans la maison aux trois tourelles. M. de Bourrienne, ancien camarade de Bonaparte à l'école de Brienne, avait été le secrétaire intime du premier-consul et un ami pour Joséphine; mais il devint l'ennemi de l'empereur Napoléon : dans ses appartements de la rue Hautefeuille se donnèrent des soirées politiques, dont les honneurs étaient faits par Mme de Bourrienne, femme d'esprit. Dès le commencement de la Révolution, Panckoucke s'était rendu acquéreur du collége des Prémontrés, pour y emmagasiner son *Encyclopédie*. La chapelle du ci-devant collége est présentement un café, et le peintre Courbet a son atelier dans le haut de la maison. M. Desmares, oculiste distingué, qui depuis peu d'années a transformé en dispensaire l'ancien hôtel Sallier, y a remis à jour des peintures séculaires, que recouvrait le badigeon.

Rue Caumartin. (1)

Nos 1, 2, 7, 24, 32, 34, 36, 48, 49, 52, 55, 66, 67, 68.

Famille noble dès le règne de Charles VI que celle des Lefèvre de Caumartin, alliée à celle de Créqui, et qui a donné un évêque, membre de l'Académie-Française, dont le fauteuil a passé à Moncrif en 1733 ! Antoine-Louis-François de Caumartin, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, prévôt des marchands de 1778 à 1784, demeurait rue Sainte-Avoye (2) ; il fit autoriser, le 3 juillet 1779, l'ouverture de la rue portant son nom, entre le rempart et la rue Neuve-des-Mathurins, sur des terrains acquis des religieux mathurins par Charles Marin-Delahaye, fermier-général, qui habitait la rue Vendôme (3). Il y avait déjà sept années que le président Thiroux d'Arconville, résidant rue du Grand-Chantier à l'hôtel Gervillier, avait servi de parrain à la petite rue Thiroux, percée plus bas que la rue Caumartin aux frais de Sandrier des Fossés, entrepreneur des bâtiments du roi. M. de Sainte-Croix n'en fit que plus facilement adopter, en 1780, le tracé d'une petite rue venant plus bas encore et à la suite des deux autres ; elle passait au travers d'un marais bien

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue dont elle donne l'historique n'était encore traversée ni par la nouvelle rue Auber ni par le nouveau boulevard Haussmann, qui lui ont enlevé pas mal de maisons.

(2) Présentement du Temple

(3) Présentement Béranger.

cultivé et d'un chemin de ronde que les barrières de la ville avaient dépassée : les édiles ne demandèrent pas mieux que de la placer sous l'invocation de son auteur. Ces trois tronçons de la même voie, frayée par des habitants du Marais dans la Chaussée-d'Antin naissante, portent la même dénomination depuis le 5 mai 1849.

L'architecte Aubert, à lui seul, éleva 28 hôtels dans ce quartier, que la mode tout d'abord prit sous sa protection, et notamment deux pavillons, décorés de figures en demi-relief, de petits amours, de médaillons, de cornets, de castagnettes, *etc.*, qui se font pendant l'un à l'autre aux angles de la rue Basse-du-Rempart et de la rue Caumartin. L'une de ces deux maisons, nº 1, garda assez longtemps une toiture qui rappelait les jardins suspendus de Babylone ; c'était une terrasse de 120 toises, plantée d'arbustes et parsemée de parterres de fleurs, avec une pièce d'eau, des rochers, une cascade et des statues, le tout hérissé de pyramides et de tronçons de colonnes pour dérober la vue des tuyaux de cheminée. La surélévation de l'édifice l'a décapitée de cette plate-forme ; toutefois une ou deux pyramides tiennent encore embrassée, sur le faîte, la tôle où passe la fumée, et ces tuyaux communiquaient jadis avec l'appartement de Mirabeau, qui a demeuré au-dessous. Le 2 était édifié, ainsi que deux autres maisons, pour le compte d'un riche marseillais, qui avait traité du terrain ; mais le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre, en devint bientôt possesseur. Dominique Le Noir vendait, en 1808, le même hôtel au père de M. Dubois de l'Estang.

La rue Caumartin primitive n'était commune, quelques années après son ouverture, qu'aux propriétaires se suivant dans cet ordre :

Gauche :	Droite :
Delahaye.	Le duc d'Aumont.
X	Delahaye.
Les héritiers Cordier.	Le Cte de Bavière, ou le Cte Desnos.
Mme Hocquart.	Delahaye.
Cochois.	X.
Delahaye (pour 9 maisons ou places à bâtir.)	Le Mis de Bras.
	Delahaye.
	Pélagot.
	Id.
	Ganguet.
	Delahaye.
	Durand.
	Mme Dusson.

Plus d'un lot attendait encore les maçons, à cet âge encore tendre de la rue. Pour le marquis de Calvimont s'ouvrit toute fraiche la bonbonnière du 7, petit hôtel, qui plus tard fut le dernier vaisseau monté par l'amiral Mackau, ancien ministre de la marine. De même, un maréchal de France, Dode de la Brunerie, cessa de vivre au nº 24, qu'habite sa belle-mère depuis 1820. Le spéculateur Delahaye n'avait pas tardé à céder son encoignure de la rue Neuve-des-Mathurins à la duchesse d'Ancenis. Le marquis de Feuquières, descendant du vaillant auteur des *Mémoires de la Guerre*, était avant la fin du règne de Louis XVI propriétaire à la place de Pélagot, et Mme de Mazades, à celle de Durand, premier angle de la rue Boudreau. Tous deux habitaient respectivement leur maison : une pièce authentique nous l'indique. Nous avons, d'autre part, entendu dire à un ancien beau du premier empire, M. Bérenger, actuellement juge de paix, que l'un des premiers occupants du nº 32 fut un conseiller d'Etat, ancien président des Etats-Généraux, ancien préfet, dont le fils est devenu ensuite pair de France, le baron Mounier.

Le 34 et le 36 faisaient partie d'un autre hôtel du duc d'Aumont, élevé aussi sur le dessin d'Aubert, au coin de la rue Neuve-des-Mathurins. On dit que les premiers équipages remplaçant le cocher par un jockey à cheval sortaient de chez ce grand seigneur, qui les mit à la mode plutôt qu'il ne les inventa. Il en débouchait à coup sûr des rues de la Chaussée-d'Antin sur le boulevard avant le siècle dans lequel nous vivons. Comme on parlait un jour à Mirabeau d'un mari dont le train de maison devenait élégant et luxueux depuis que l'amant de sa femme contribuait à la dépense : — C'est un ménage attelé à la d'Aumont, dit l'auteur des *Lettres à Sophie.*

Mais le bâtiment doyen de notre rue Caumartin est, comme de juste, un legs de la rue Thiroux. Une manufacture de porcelaine s'établissait au 55 avant la fin du règne de Louis XV, et la France ne comptait alors qu'un très-petit nombre de pareilles fabriques.

Une tache d'huile sur un bel habit avertit d'en éviter d'autres ; l'utilité de la masure qui porte rue Caumartin le chiffre 49 consiste à tenir tout prêts plusieurs coupés de remise pour s'en éloigner au plus vite. Cette maison appartint d'abord aux capucins de la rue Sainte-Croix, dont le couvent, édifié par Chalgrin, fut transformé par la Révolution en hospice pour les vénériens et les galeux, au grand déplaisir des voisins, qui n'en pensaient que mieux à émigrer. Un peu plus tard, l'église Saint-Louis-d'Antin partageait le ci-devant couvent avec le lycée Bonaparte, dont nous avons écrit séparément l'histoire, et les Hospices n'en gardaient pas moins la maison de la rue Thiroux. Les citoyens Cuvillier, Huré et autres, demeurant rue Sainte-Croix, du côté de l'hospice, avaient connu propriétaire du n° 52 l'ancien boucher Legendre, conventionnel, qui avait

osé coiffer le roi d'un bonnet phrygien le 20 juin 1792. Le citoyen Vézelai était propriétaire derrière l'hospice, au temps dont nous parlons, et les deux extrémités de la rue, sur l'autre ligne, appartenaient aux citoyens Bourlon et Cramail.

Mais, à droite comme à gauche, il s'était élevé près de la capucinière, et vers le même temps, des hôtels tracés sur le papier par le même crayon. M. de Sainte-Croix avait pendu la crémaillère au n° 67, où fit un bail Eusèbe Salverte, et qui comporte un fort joli salon, style Louis XVI. L'un des immeubles en regard avait été hôtel de Cossé. Sur la ligne de cet hôtel, la porte avant la rue Joubert avait commencé par s'ouvrir pour M. de Varanchon, fermier-général, après lequel la famille de Saint-Geniès, à titre d'héritière, prit possession de l'immeuble. Pendant plusieurs années de la République, Mme de Permont avait occupé l'un des appartements de la maison, avec sa fille, sans qu'on eût jugé opportun de lui présenter des quittances de loyer; mais quand la demoiselle fut devenue la femme du gouverneur de Paris et duchesse d'Abrantès, une réclamation à ce sujet arriva jusqu'à elle. Junot, à la rigueur, n'avait rien à payer des anciennes dettes de sa belle-mère, dont sa femme, Mme d'Abrantès, s'était refusée à accepter la succession; toutefois il renvoya les Saint-Geniès à son beau-frère Maldan, homme de manières communes, mais honnête homme, qui ne voulut pas que sa famille fût en reste de bons procédés avec celle du propriétaire.

Le 66, qu'habita le comte Alexandre de Girardin, ne fit d'abord qu'une propriété avec le 68, qui attenait au vieux château du Coq; le banquier Aguado y précéda la maréchale Ney, dont les quatre fils suivaient les cours du collége voisin, et leur mère, qui recevait beaucoup, voyait communément la reine de Naples, veuve de Murat,

le duc d'Orléans, fils du roi, le général Bertrand, le maréchal Molitor, Jacques Laffitte, Orfila, le duc de Montébello et l'abbé Cœur. Où sont-ils presque tous ces hôtes qu'avait réunis, non sans peine, la révolution de Juillet? Où sont allés eux-mêmes trois des fils de la maréchale?

O livre aux souvenirs, effleure, n'appuie pas. Vois vivants, jeunes encore, pleins d'espérance et pleins d'avenir, tout ce que j'eus de condisciples, de modèles et de maîtres au lycée Bonaparte, alors qu'on le nommait collège Bourbon. Il suffit de ressusciter dans le cœur de beaucoup d'amis pour jouir, après la vie, d'une immortalité qui ressemble à celle de la gloire. Nous espérons, du moins, faire une petite place dans l'histoire, cette seconde vie, à des milliers de maisons immobiles. La durée est le plus grand mérite à reconnaître dans une maison, grande ou petite, et ce n'est pas l'en récompenser trop que de relever en son honneur des souvenirs tombés avant elle et qui seront comme une âme pour son corps.

Rue de la Cerisaie. (1)

Zamet. — La Chatte de l'Hôtel Lesdiguières. — Pierre-le-Grand. — Mme de Vaudeuil. — Le Gouverneur de la Bastille. — Titon du Tillet. — Philibert Delorme. — Les Souterrains. — Cardillac. — Les Visitandines.

Nous avons déjà indiqué, en parlant de la rue Beautreillis, où se trouvait l'hôtel de Zamet ; c'est l'aïeul d'un plus petit hôtel, qui le représente encore et dont la porte uniquement donne rue de la Cerisaie. Trop peu de temps après la fin tragique de Gabrielle d'Estrées, Marie de Médicis passe quinze jours dans cette maison, où Henri IV plus d'une fois assemble son conseil. La mort de ce roi est hâtée par le couteau de Ravaillac, et la reine, une fois régente, vient encore dîner chez Zamet, où a été servie la collation fatale à Gabrielle ; elle y donne ses audiences les plus courues. Jusqu'à ses derniers jours le confident de Marie de Médicis se livre corps et âme aux intrigues de la cour, en menant à bien une négociation avec MM. d'Épernon et de Guise, qui la menacent. L'un de ses fils, valeureux officier, hérite de quelques-unes de ses charges, avant de passer maréchal-de-camp ; il vend l'hôtel à Créqui, plus tard connétable.

Or la duché-pairie de Lesdiguières a été érigée, en même temps que pour le maréchal, propriétaire

---

(1) Notice écrite en 1858.

de la terre du même nom, pour son gendre, le sire de Créqui ; par suite l'hôtel Zamet passe Lesdiguières. Cette duché-pairie s'éteint le 5 août 1712 par la mort d'Alphonse de Blanchefort de Créqui, duc de Lesdiguières, et c'est alors que le duc de Villeroi, gendre de Louvois, entre par droit de succession en possession de la propriété. Mais jusqu'à la restauration de ce séjour quasi-royal, qui n'aura lieu que trente ans après, un petit monument y consacre les plus chères affections de Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de Retz, marquise de Gamache, comtesse de Joigny, baronne de Mortagne, *etc.*, qu'a épousée en 1675 François-Emmanuel de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières. Cette dame, qui a fait imprimer, dix ans avant de mourir, une *Histoire de Gondi*, écrite sous ses auspices, a distrait de cette noble préoccupation une extrême sollicitude pour sa chatte, qu'elle a fait enterrer avec les mêmes égards dans un endroit apparent de son jardin, et son mari n'a pas eu à s'en plaindre, car elle était quitte envers lui des honneurs tumulaires depuis l'année 1681 :

Cy gist une chatte jolie.
Sa maîtresse, qui n'aima rien,
L'aima jusques à la folie.
Pourquoi le dire ? on le voit bien.

Pour continuer les traditions locales de royale hospitalité, M. de Villeroi, qui de mauvais maréchal de France est devenu le gouverneur du tout jeune roi Louis XV, meuble magnifiquement cette résidence, et il y reçoit Pierre-le-Grand en 1717. Les honneurs de Versailles sont faits par le règent au czar, que Louis XIV s'est refusé à attirer en France, et Louis XV enfant lui rend visite dans l'ancien hôtel Lesdiguières : pour éviter, dans cette circonstance, les embarras du pas, qu'il ne veut

ni prendre ni céder, Pierre-le-Grand trouve un excellent moyen, c'est de porter dans ses bras le roi de France.

Le jardin de l'hôtel se réduit considérablement de 1737 à 1742, et un prolongement y est gagné par la rue de la Cerisaie, qu'on a percée au commencement du règne de François Ier sur une plantation de cerisiers, qui fleurissaient au milieu des jardins du palais de Saint-Paul. Quant à l'hôtel, qui n'est que rebâti en petit, il ne perd pas son ancien titre. Le conseiller d'État Drouyn de Vandeuil fait en 1776 l'acquisition du grand et du petit hôtel dits de Lesdiguières, aujourd'hui nos 12 et 14, rue de la Cerisaie. Mme de Vandeuil n'occupe que le fond du 12, où elle finit de vivre à 84 ans, la Terreur s'étant contentée de l'enfermer comme suspecte. M. Landry, maître de pension, s'est établi, sur le devant, à la tête d'élèves qui suivent les cours du lycée Charlemagne; ses fils transfèrent ensuite dans le rayon du lycée Bonaparte l'institution, que remplace pour un temps, rue de la Cerisaie, une pension de demoiselles.

La rue de Lesdiguières n'était encore en 1800 qu'un passage avec ses deux grilles; elle sillonne, comme la rue Castex, l'ancien domaine du duc de Lesdiguières.

De l'incendie suprême de la Bastille il est resté, au milieu des débris, jusqu'à des flammes sculptées en pierre, qu'a épargnées fraternellement le feu, qui venait en aide à la pioche; on peut les revoir n° 8, sur une terrasse touchant à l'ancien mur de M. Delaunay. Ce gouverneur de la Bastille occupait le n° 6, que vers 1830 on a reconstruit; le fond du 8 ne s'est rien ajouté, rien retranché depuis qu'il n'attient plus au jardin particulier du gouverneur.

En face de l'hôtel Lesdiguières, quand les proportions s'en restreignirent si fort, celui d'Evrard

Titon du Tillet, ancien maître-d'hôtel de la dauphine, mère du roi, parut moins petit qu'auparavant. M. d'Argenville dit bien dans son *Voyage Pittoresque à Paris*, paru en 1752, que ce riche particulier demeurait rue de Montreuil, et nous parlons nous-même d'une folie-Titon à-propos de la rue des Boulets. Titon, le Mécène de son temps, se faisait déjà vieux au milieu du XVIIIe siècle, et l'heure de la retraite ayant sonné, couvre-feu des amours, sa petite maison était devenue sa grande : elle donnait à la fois rue de Montreuil et rue des Boulets. Son hôtel à la ville n'était plus que son cabinet, une des curiosités de Paris ; mais à un âge moins avancé il n'avait eu que là son domicile avoué. En 1731 l'abbé Antonini avait écrit dans son *Mémorial de Paris* : « M. Titon demeure dans une des cours de l'Arsenal. »

Or, près des anciennes cours de l'Arsenal, aujourd'hui place de l'Arsenal, nous trouvons aux numéros 13, 15 et 17 de la rue de la Cerisaie, une apparence d'âge en concordance avec l'époque à laquelle Titon, protecteur des lettres, a dû former son cabinet. Il se composait de quatre pièces au premier, magistralement ornées de tableaux et de sculptures ; on y remarquait, outre le buste de Despréaux, par Girardon, ce même groupe du *Parnasse Français*, inventé par Titon, exécuté par Nicolas Poilly, où Louis XIV préside en Apollon, et qui se montre de nos jours à la Bibliothèque Impériale.

Un lopin de jardin, un arrière-corps de bâtiment superbe, un escalier à vis en pierre massive, des greniers établis pour servir d'atelier, une glace qui remonte à l'époque où la fabrication des glaces commençait seulement en France, une serrure de quinze pouces carrés, dont la clef pèse 1 livre 3/4, voilà ce qui reste, n° 22, de la maison que Philibert Delorme s'est bâtie, au

moment même où il tournait une page au grand livre de l'architecture. Ne substituait-il pas la Renaissance au gothique dans la construction du château des Tuileries, dont il fut le gouverneur ? En cette dernière qualité, il fit refuser un jour l'accès du jardin à Ronsard, qui se proposait d'y suivre Catherine de Médicis ; le poète, pour s'en venger, reprocha dans une satire à l'architecte les abbayes dont il était pourvu et demanda à quoi l'on pensait de crosser ainsi la truelle. Sous la chapelle de son hôtel, Delorme communiquait, au moyen de conduits souterrains, avec plusieurs de ses voisins. Il y avait, en pareil cas, réciprocité de servitude, mais une sorte d'assurance mutuelle, qu'on contractait en vue de conjurer des périls de toutes les sortes. Les intrigues de l'amour et de l'ambition pouvaient bien abuser du passe-partout ; mais c'était beaucoup moins la clef des noirceurs criminelles que des précautions domestiques : l'ennemi, ne fût-il que le feu, pouvait se présenter en force, par la porte de derrière on appelait à l'aide ou l'on échappait au danger. Correspondance mystérieuse, dont les courriers gagnaient aussi du temps à éviter les embarras, les détours de la voie publique ! Maints souterrains particuliers de cette poste expéditive se croisaient sous les carrefours.

Mais peu de caves étaient plus compliquées que celles qui s'entrelaçaient sous le n° 31, lequel servit de bureau à l'administration du temporel des célestins, et puis passa aux Mortemart. Une trappe y faisait surgir, à un signal donné, un dîner tout servi. Qui sait même si la gourmandise était le seul des péchés capitaux appelés à jouer son rôle sur ce théâtre particulier, si ingénieusement machiné ?

Le 32, qui plus est, a trempé dans des crimes, par la complicité du recel, sous Louis XIII. L'or-

fèvre Cardillac y vendait des bijoux de prix aux seigneurs de la place Royale, dont les abords étaient encore déserts, et le soir il mettait un masque pour s'embusquer, avec des détrousseurs de profession, sur le chemin de ses meilleures pratiques, auxquelles il faisait rendre de force la marchandise qui venait d'être achetée de gré. Ce héros d'une cause célèbre, qui a fourni le sujet et le titre d'un drame joué au théâtre de l'Ambigu, a fini par être tiré à quatre chevaux. La maison en a été quitte pour un semblant de pénitence au couvent des Visitandines, dont elle a fait partie, mais à titre de pavillon réservé aux dames pensionnaires, puis livré à de simples locataires. Ces religieuses, qui portaient régulièrement le titre de filles de la Visitation-de-Sainte-Marie, s'étaient trouvées à l'étroit dans l'ancien hôtel de Cossé et s'étaient agrandies par voie d'acquisition aux dépens de l'hôtel Lesdiguières et du couvent des Célestins. Leur ancienne chapelle n'est rien moins que le temple protestant de la rue Saint-Antoine.

Boulevard Montmartre. (1)

Frascati. — Le Comte de Mercy. — L'Inspecteur de Police et sa Maîtresse. — La D^lle Mars du XVIIIe Siècle. — La Manufacture. — Boïeldieu. — Le Prince Tuffakine.

Le Cours, où des arbres furent plantés en 1676, se divisa postérieurement en boulevards de divers noms, et le boulevard Poissonnière fut assez longtemps dit de Montmartre. Celui qu'on connaît à présent sous son ancienne dénomination s'appelait boulevard Richelieu.

Il n'y reste plus trace de l'hôtel Lecoulteux, construit sur le plan de Brongniart ; mais l'enseigne d'un café et celle d'un pâtissier rappellent où furent le jardin et la maison de jeu Frascati, transformation de l'hôtel Lecoulteux à l'époque du Directoire. Garchi, glacier napolitain, avait fait du jardin un lieu public fort à la mode, dont la terrasse et les allées, le soir, alternaient l'ombre et la lumière au moyen de verres de couleur, au moyen de feux d'artifice tirés les jours de grande fête. Perrin prit à louage Frascati de M. du Thillère, grand-veneur de l'empereur ; il y transféra celle de ses banques de jeu qui s'exploitait dans une maison voisine, rue Richelieu, et puis le Grand-Salon des Etrangers, fondé dans un hôtel d'Augny que nous retrouverons rue Drouot. Ce Perrin maria sa fille au neveu de Desaix et mourut insolvable, après avoir eu seize millions.

---

(1) Notice écrite en 1861.

Savary, ministre de la police, lui avait donné pour successeur à la ferme des jeux l'ancien fabricant d'armes nommé Bernard; mais ce dernier, n'ayant pu obtenir de son prédécesseur la cession du local de Frascati, avait porté de nouveau le Salon des Etrangers à l'hôtel d'Augny; le tapis vert ne refleurit que plus tard à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard Montmartre.

Notre notice de la rue Drouot donne l'historique de la grande propriété située à l'opposite sur le boulevard. La maison qu'occupe l'ancien cercle a été un hôtel Mercy. Le comte de Mercy-d'Argenteau, ambassadeur du Saint-Empire, y résida, comme à l'hôtel d'Augny; il descendait de François de Mercy, dans lequel Turenne et le grand Condé eurent, en Allemagne, un si digne adversaire qu'on grava sur sa tombe cette épitaphe : « *Stà, viator, heroem calcas.*

Le jardin de l'hôtel Montmorency, bâti en l'an 1704 sur les dessins de Lassurance, bordait le boulevard; les regards du passant s'y arrêtaient sur un kiosque chinois, que M. de Montmorency-Luxembourg avait fait construire après coup. Le théâtre des Variétés, le passage des Panoramas et le prolongement de la rue Vivienne ouvrent sur les anciennes limites de ce jardin particulier.

Le café de la Porte-Montmartre existait déjà sous Louis XV : la maison d'encoignure où il s'est maintenu n'a été depuis que refaite. Ne retrouverait-on pas le logement qu'une fille Richard, dite Émilie, y arrêta au printemps de l'année 1764, deux étages au-dessus du limonadier? Elle avait quitté brusquement, par une nuit du mois de mars, Marais, inspecteur de police, avec lequel elle vivait; mais Brissault, leur ami commun, les avait remis en présence l'un de l'autre, et le subordonné de M. de Sartines avait subi des

conditiona nouvelles qui consacraient l'indépendance d'une maîtresse digne d'un tel amant. Aux termes de cet arrangement, la Richard logeait seule et pouvait recevoir qui bon lui semblait, hommes ou femmes. Deux femmes justement, ses pareilles, les nommées Martin et Latour, demeuraient sous le même toit, et la nouvelle-venue entrait en tiers dans une affection particulière qu'elles avaient l'une pour l'autre.

Le côté droit du boulevard ne tarda pas à opposer au triumvirat féminin du coin de la rue Montmartre une héroïne à laquelle reviendrait une place plus brillante dans les fastes de la galanterie. Mais le dédain de la postérité n'est-il pas dû à cette sorte de gloire? La femme galante qui eut pour domicile une des maisons restées debout entre l'hôtel Mercy et la rue du Faubourg-Montmartre, portait un nom que sa fille ou sa nièce a rendu célèbre au théâtre, et il semble que la vie privée des comédiennes relève elle-même des lumières de la rampe. D'historiettes se compose toute leur biographie, et il peut en fleurir jusque sur les rameaux de leur arbre généalogique. La mère de Mlle Mars fut actrice en province, et elle parut aussi sur le théâtre de la République; mais on ne la citait que pour sa beauté. Elle ou sa sœur fut la Dlle Mars, née en Provence, qui se fit quelque temps appeler Salveta.

Cette fille avait débarqué en 1768, jeune et jolie comme les Amours, chez la Dlle Marquise, une grosse marseillaise dont nous avons à parler plus d'une fois; Cormier de Chamilly, trésorier des écuries du roi, avait eu soin, sa femme étant jalouse. de ne donner que peu de notoriété à son intrigue avec cette recrue, qui n'était plus une débutante, car elle avait déjà connu, outre Diesbach, officier suisse, un riche Américain, M. de Carcadeux. Ce dernier, en renouant avec elle au printemps,

s'allégeait de 30 louis par mois. Mais que faisait-elle au temps chaud ? A cette question les échos du boulevard ne répondent plus en chœur et d'un seul trait ; la multiplicité des sons, la confusion des voix, les disparates remplacent l'unisson, et, au lieu d'une note à la fois, c'est une gamme. Les relations de la belle provençale sont devenues, à vrai dire, un concert, où dominent les dissonances, les faux accords, les transactions inharmoniques de la vénalité. Bien des exécutants s'y croient virtuoses, tels que le maître-d'hôtel du duc d'Orléans, et M. de la Taste, mouquetaire, et le notaire Dufresnoy ; ils ne sont que des instruments !

Aussi bien reste-t-il jamais, dans la chanson des courtisanes, autre chose de l'amour qu'un refrain, qui veut être repris en chœur ? Le refrain soupe, il aime la compagnie et craint le tête-à-tête, comme un redoublement d'isolement, il dispose à l'inconstance ou en console, et son autorité, qui commande la bonne humeur, l'esprit quand même et la philosophie dans le plaisir, interrompt, réduit au silence, laisse mourir au pied du mur, dans ses propres ténèbres, la romance de l'amour, écho vieilli des sérénades. Vive le chœur des petits-soupers ! Le champagne luit pour tout le monde : maudits soient les amants qui préfèrent y tremper leurs lèvres dans le verre l'un de l'autre sans témoins !

Grand souper, par exemple, chez la D^lle^ Laforêt, le 22e soir de juillet, et puis partie de vingt-et-un jusqu'à deux heures du matin : les D^lles^ Rey, Marquise et Mars quittent alors le jeu, mais ne quittent pas les joueurs, et M. de Sainte-Colombe y gagne ce que perd M. de la Taste, qui n'est pas là. L'amant trompé se retire tout-à-fait, après mille écus de dépense avec la belle, et Marquise la présente à M. de la Sablière, qui laisse 25 louis le matin sur le marbre de sa

cheminée. La volage sait très-bien compter ; par malheur, elle perd, au mois d'août, un procès de 19,000 livres contre un ancien amant nommé Nadille, marchand de fil d'or. Des gens de qualité lui font, à ce propos, des compliments de condoléances, en la rencontrant aux Tuileries, et jusqu'où ne va pas sa franchise ! — Venez chez moi, dit-elle, que je me rattrape !

L'année suivante, le prince de Guémenée donne à Versailles une série de soupers, présidés par Mlle Mars, et l'amphytrion ne s'y vante pas de tout ce que sa maîtresse lui a fait partager. Cheld, chambellan de l'électeur de Cologne, la prend à ses gages, la délaisse, puis la reprend au milieu de l'été, son intérim ayant été rempli par Ladaw, sujet de Catherine II. Milord Binting passe presque inaperçu.

Mais il en est différemment d'un jeune mousquetaire gris ayant nom d'Hérouville : il aime, et il le prouve en contractant assez de dettes pour compromettre son avenir ; par exception, il est beaucoup aimé. Le père de ce jeune homme, afin de mettre un terme à des relations ruineuses, s'entend avec son commandant, et le jeune mousquetaire est enfermé, par ordre, à l'Abbaye. Le lendemain, dimanche, Mlle Mars attend son amant au Wauxhall. Son cœur bat, chaque fois qu'elle croit l'apercevoir, et ce n'est jamais qu'une illusion. Comment fait-elle donc pour s'y tromper ? Personne ne ressemble que de bien loin à l'être qu'elle chérit, et qui sait rendre encore plus d'amour qu'elle ne lui en a prodigué ! Cependant l'heure avance ; l'inquiétude commence et tout de suite est au comble : la jalousie flaire une trahison. Une rivale ? il faut la découvrir, la deviner au besoin et la punir, avant que le jour éclaire sa perfidie ! Quelle est la brillante habituée qui ce soir-là manque au Wauxhall ? Où demeure-t-elle ? Faites avancer un

fiacre, qni roulera toute la nuit. Mais un ami apprend à Mars qu'on a mis en prison, pour le séparer d'elle, l'amant qu'elle soupçonne d'une infidélité, et dans son désespoir elle se trouve mal. Quatre hommes la portent jusqu'à la voiture ; elle ne reprend tont-à-fait connaissance qu'en arrivant au boulevard Montmartre. Tout lui rappelle, dans son appartement, la tendre affection qui lui est arrachée, et elle y paye pour la première fois son tribut de larmes à l'amour. Puis elle change de meubles et de quartier, avant de reprendre le cours des galanteries qui laissent son cœur libre. Quant au fils de famille, on le rend à la liberté : mais la leçon lui profitera-t-elle ? A quelques années de là une figurante, nommée Lolotte, devient comtesse d'Hérouville pour tout de bon.

La manufacture de papiers peints et veloutés de Robert se trouvait établie, sur le boulevard, près de la maison où demeurait la Mars.

L'immortel Boïeldieu, sous la Restauration, habitait le même boulevard, et il y écrivait sa plus belle partition, la *Dame Blanche*. Rossini et Carafa, par une coïncidence fortuite, avaient leurs appartements à cette époque dans la même maison que Boïeldieu, en d'autres temps ambassade de Turquie et hôtel du prince Tuffakine.

Ce prince russe avait pour secrétaire, sous le règne de Louis-Philippe, M. Georges, qui l'accompagnait presque partout et lui faisait vis-à-vis en voiture. A cause d'une infirmité, Tuffakine portait la tête excessivement penchée sur l'épaule droite; son secrétaire, à force de tendre le cou pour converser avec le prince, et peut-être aussi par flatterie, contracta le même tic dans le sens opposé : son épaule gauche fit coussin pour sa tête. Lorsque tous deux marchaient à pied, et que le bras droit de M. George soutenait le bras gauche du prince, il leur était im-

possible de causer ; s'ils changeaient de côté, les deux têtes se cognaient, et les passants d'en rire.

Le passage Jouffroy, formé en 1845, traverse l'ancienne habitation de Tuffakîne.

Rue Cassini. (1)

Colbert sut retenir en France, en lui offrant ses lettres de naturalisation, l'Italien Cassini, dont les découvertes astronomiques signaient de pareils titres aux étoiles, en vertu du génie, procuration du ciel, et ce fut un astre de plus dans la pléiade française du grand siècle. Une étoile ne va jamais seule. Celles des Cassini se suivirent comme une seconde voie lactée. Jacques Cassini, satellite de Jean-Dominique, eut lui-même pour petites planètes les Cassini de Thury, membres aussi de l'académie des Sciences et directeurs de l'Observatoire, pour continuer l'orbite décrite de père en fils.

Nous avons revu dans la rue de Babylone, près de l'hôtel Matignon, un hôtel Cassini. Jacques n'en habita pas moins, et son père peut-être avant lui, une maison à jardin dans la rue des Deux-Anges, qui s'est encore appelée Maillet, sortes de prénoms qu'on a fait suivre du glorieux nom de famille qui reste sur l'écriteau ; cette propriété donnait aussi rue du Faubourg-Saint-Jacques, et elle avait pour encoignure le bureau des entrées en ville.

De l'autre côté sont un autre jardin et une autre maison, bâtie aussi pour un des Cassini.

Dans l'une des deux, il y a quelques années, un maître de pension avait parqué ses élèves. Mais à l'époque où Mme Sand écrivait *Lélia* et *Valentine*, nous eussions vu souvent Jules Sandeau se promener ou s'asseoir, sous les arbres du jardin, entre Balzac et Mme Sand ; or l'auteur du *Docteur*

---

(1) Notice écrite en 1858.

Herbeau est resté depuis comme rivé à cet emploi de trait-d'union par la nature même de son talent. Les dames du Sacré-Cœur ne sont que momentanément les locataires de cette villa *intra muros*, pendant que leur maison, boulevard des Invalides, se rétablit de fond en comble.

Rue Guénégaud. (1)

Henri de Guénégaud, ministre et secrétaire d'Etat, acheta de la princesse Marie de Gonzague de Clèves, veuve du duc de Nevers, l'hôtel de Nevers, et il s'y établit, après y avoir fait de grandes réparations, en quittant le Marais. Le théâtre particulier de l'hôtel avait servi aux répétitions de *Pomone*, le premier des opéras français ; cet ouvrage, monté par l'abbé Perrin, qui avait écrit les paroles, par Lambert, auteur de la musique, beau-père de Lulli, et par le marquis de Sourdac, tous trois en possession du premier privilège, fut représenté en mars 1671 rue Mazarine, dans une salle de spectacle substituée à un jeu de paume, et qui suivit l'exemple de la rue située vis-à-vis en prenant le nom de Guénégaud. Mais l'hôtel, en passant par voie d'échange entre les mains de la princesse de Conti, changea encore de dénomination, avant de faire place à l'hôtel des Monnaies, dont la première pierre fut posée par l'abbé Terray.

Des représentations d'un autre genre étaient données vers le même temps à l'un des angles de la rue Guénégaud, vis-à-vis du château-Gaillard, petite tour en encorbellement sur la Seine. Le fameux Jean Brioché y exploitait son théâtre de marionnettes.

Peu d'années après l'ouverture du collége des Quatre-Nations, l'abbé de la Roque habitait l'une des maisons appartenant audit collége dans la

---

(1) Notice écrite en 1861.

rue Guénégaud : il y avait tous les jeudis chez cet ecclésiastique une conférence scientifique.

Au nº 12 demeurait M. de Blégny, médecin du roi, « préposé à la recherche et vérification des nouvelles découvertes de la médecine, dit un livret du temps, et renommé pour les descentes, les maux vénériens et généralement les maladies extraordinaires. » Ce praticien tenait à Popincourt, dans la rue du même nom, une grande maison de santé, avec bibliothèque et jardin botanique. Oh ! alors M. de Blégny semblait marcher de pair avec Fagon, qui avait le Jardin-des-Plantes sous sa direction et qui était premier médecin du roi. Il figurait sur la liste des *curieux*, c'est-à-dire des amateurs d'objets d'art et de curiosité, et il faisait parler de sa bienfaisance, en homme qui savait déjà, tout comme les intrigants de nos jours, que c'est pour la publicité la meilleure forme à revêtir. On s'aperçut trop tard que ce prince de la science cachait un charlatan, et plus il avait eu le talent de donner le change, plus le scandale de sa chute fut honteux. Que de gens se plaignirent alors d'avoir été les dupes de ce savant bienfaiteur de l'humanité ! Mais des victimes encore plus à plaindre se taisaient pour de bonnes raisons.

Un autre médecin du roi, nommé Daguin, avait eu en 1667 près du quai, dans la même rue, son domicile, qui n'était séparé du réservoir d'eaux à l'usage de M. de Guénégaud que par une maison tenant l'angle.

Quelle que fût la notoriété de ces confrères de M. Purgon, il restait après eux dans la rue Guénégaud un coin encore dépourvu de constructions. Une assez grande place à bâtir s'y adjugea en 1719, moyennant 24,000 livres, à Jacques Tassy, sur décret poursuivi à la requête des créanciers unis de M. de Plancy. Ce débiteur lui-même n'était-

il pas le fils de Pierre de Plancy, apothicaire de la princesse Henriette de France, reine d'Angleterre?

Dans un hôtel garni de la même rue, par un beau jour de juin 1762, descendit une Italienne, la dame Paganini, qui venait de chanter à Londres l'opéra. Le mari de cette actrice était de la famille qu'un virtuose a rendue célèbre depuis lors, et il accompagnait sa femme, qui était belle, bien qu'elle eût atteint quarante ans. C'est la seule quarantaine, hélas! que Mme Paganini imposa à l'amour d'un seigneur espagnol, le comte de Cantilane, marquis de Castromonte, ambassadeur de Naples à Paris. Combien de fois n'oublia-t-elle pas l'heure à laquelle son mari l'attendait aux Tuileries, une canne à la main, pour y faire avec elle un tour de promenade! Les affaires ne souffraient en rien des audiences données à la belle par l'ambassadeur, paresseux chef d'emploi, auquel il se trouvait bien qu'on eût donné pour doublure un bon secrétaire, qui n'était autre que l'abbé Galiani, l'économiste et le littérateur. L'ambassadeur ne faisait rien sans son second. Le secrétaire, qui plus est, infligea la peine du talion au galant qui trompait M. Paganini.. Mais ce dernier n'en eut que plus longtemps à croquer le marmot au jardin des Tuileries!

Plus tard encore l'illustre Condorcet occupait cinq ou six pièces de l'entresol, à l'hôtel de la Monnaie, et le député Camus, ancien avocat du clergé, archiviste de la République, puis garde des Archives Nationales, un autre logement dans la rue, au nº 9 ou 17.

Les Galeries du Palais-Royal. (1)

Précis historique des Transformations du Jardin, des Galeries, des Spectacles, des Restaurants et des Maisons de Jeu du Palais-Royal.

L'hôtel de Rambouillet, qui avait appartenu au connétable d'Armagnac, et l'hôtel de Mercœur furent démolis pour faire place au palais élevé par le cardinal de Richelieu, qui supprima également les murailles et les fossés de l'enceinte de Charles V traversant diagonalement l'emplacement du jardin du palais. Cet emplacement, qui relevait de trois seigneuries différentes, était du fief Popin, pour la plus grande partie; du fief du chapitre Saint-Honoré, dit les Treize-Arpents, pour la plus petite, et dans la censive de l'archevêché, pour le reste. Une borne fut plantée, un an avant la mort du cardinal, et en présence de son fondé de pouvoirs, pour marquer le point de contact des censives de Saint-Honoré et de l'archevêché : là se trouve braqué de nos jours le petit canon sur les bordées duquel se règlent tant de montres et tant d'horloges ! Toutefois le terrain garda d'abord des inégalités, dans ce jardin où il y avait un mail, et un manége, et deux bassins. Le testament du cardinal fit hommage au roi du palais, qu'Anne d'Autriche habita, puis la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, et dont Louis XIV constitua la propriété en apanage à son frère, le duc d'Orléans. Les académies de peinture et de sculpture y tinrent

---

(1) Notice écrite en 1861.

néanmoins leurs séances, mais dans le palais Brion, pavillon détaché du grand palais sur la rue Richelieu. Le régent fit ensuite du jardin du Palais-Royal, en y donnant plus facilement accès, la promenade de la bonne compagnie. Le fils du régent ordonna de le retracer entièrement ; alors des statues, des charmilles taillées en portiques, quatre allées d'ormes et des quinconces de tilleuls furent disposés autour des deux bassins et à l'ombre de quelques-uns des grands marronniers dont Richelieu avait planté l'allée.

La promenade n'était pas absolument publique, et pourtant le jardin des Princes, dont le Théâtre-Français occupe en partie la place, était le seul dont la maison princière réservât la jouissance à ses familiers. Les habitants de toutes les maisons qui formaient le pourtour du grand jardin, rue Richelieu, rue Neuve-des-Petits-Champs, rue Neuve-des-Bons-Enfants et rue des Bons-Enfants, avaient le droit de s'y promener jusqu'à une heure du matin; mais les femmes en manteau de lit, ou autre déshabillé, et les hommes en veste, robe de chambre ou bonnet, n'avaient la permission de s'y montrer que dans la matinée, et encore sans s'y arrêter. Les domestiques ne pouvaient traverser le jardin que jusqu'à une certaine heure, et s'y promener que le jour de la fête du roi, ainsi que le jour de la fête du prince. Le dimanche, l'affluence était considérable dans les allées de ce quadrilatère, deux fois plus étendu que de nos jours et disposé plus agréablement. Les belles soirées y attiraient surtout une foule élégante, à la sortie de l'Opéra, qui était situé près de la cour des Fontaines et fermait à dix heures. Les portiers des propriétés attenantes tiraient parti de leur clef de communication et ne recevaient pas d'autres gages, en général, que cette rétribution. Celui de la maison qui formait en-

coignure du côté de l'hôtel de Toulouse, maintenant la Banque, ouvrait aux heures indues, moyennant un écu, dans les premières années du règne de Louis XVI, et le portier du petit hôtel Radziwill apostait un commissionnaire, toute la nuit, pour introduire à son profit les couples, amis des ténèbres, qui se glissaient dans les bosquets. Le lieutenant-de-police n'avait rien à y voir; de son autorité ne relevait pas l'ancien inspecteur de police, chevalier de Saint-Louis, nommé Buot, chargé par le duc d'Orléans, avec un petit nombre de gardes sous ses ordres, de réprimer beaucoup trop d'infractions pour qu'il ne fermât pas les yeux sur quelques-unes.

En l'année 1780 la propriété du palais et de ses dépendances fut transmise à titre de donation par le duc d'Orléans à son fils Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, qui avait formé le projet d'y élever aux dépens du jardin un entourage de portiques, surmontés de bâtiments divisés en appartements. Ce qui devait être une source de revenus en même temps qu'un embellissement. Car il ne faut pas oublier que les constructions environnantes n'étaient plus toutes d'un aspect fort décent, nous en pouvons encore juger. Comme celles-ci perdaient de leur valeur à être séparées du jardin, les propriétaires contestèrent au prince le droit de faire bâtir; mais le parlement de Paris prononça contrairement à leurs prétentions.

Lesdits propriétaires se suivaient dans l'ordre suivant:

De Maussion, financier, demeurant chaussée d'Antin, propriétaire rue Richelieu, près le Palais. — La B^{nne} de Nieuwerkerque, demeurant au Louvre. — Le président d'Ecquevilly, à Arpajon. — Dalainville, maréchal-des-logis du roi. — Duquesnoy, grand-maître des eaux et forêts. — De Bourboulon, trésorier de S. A. R. la comtesse

Bochard de Saron

d'Artois. — Doche, rue de l'Echelle-Saint-Honoré. — Rousseau de Bel-Air, rue Sainte-Avoye. — Le président Sarot, rue de l'Université, vis-à-vis la rue de Beaune. — Le Mis de Péruse-d'Escars, rue des Vieilles-Tuileries. — Desperre, ancien syndic des perruquiers. — De l'Epine, demeurant au carrefour des Quatre-Chemins, butte Saint-Roch, et Mlle Dionis, rue de la Sourdière : 2 maisons. — Vigoureux, épicier-cirier rue Croix-des-Petits-Champs : 2 maisons. — Lecomte, secrétaire du roi. — Leroy, demeurant rue Neuve-des-Petits-Pères. — Neveu, architecte, rue du Four-Saint-Germain : 3 maisons. — Jousserand, limonadier: 3 maisons. — Boudet, maître-maçon, demeurant rue du Four-Saint-Germain : 2 maisons. — Roger, à Charonne : 2 maisons. — Ve Fortier : 2 maisons. — (*Ici venaient* 3 *maisons sises au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et ne donnant pas vue sur le jardin.*) — Boitel, pâtissier, rue Neuve-des-Petits-Champs : 2 maisons : — De Laroche, notaire : 3 maisons. — Jardin, architecte, demeurant rue du Doyenné : 3 maisons. — Lesprit, libraire du duc de Chartres, rue Saint-Thomas-du-Louvre. — Le Mis de Talaru, rue Neuve-Saint-Marc, et Mme Ve Dubois : 2 maisons. — Collignon, demeurant à la grande Poste : 2 maisons. — Ve Saliard: 4 maisons. — Teillagory, maître en fait d'armes : 2 maisons. — Tourlot, ancien receveur des finances : 3 maisons. — Leblanc : 3 maisons. — De Blainville, ancien secrétaire du roi : 3 maisons, au coin de la rue Neuve-des-Bons-Enfants. — Guiraud de Talleyrac, maître-maçon, demeurant chaussée d'Antin, propriétaire rue Neuve-des-Bons-Enfants. — Legrand. — Favre. — Bellanger, conseiller au Châtelet. — Caquet, chef du bureau des insinuations, demeurant rue Montmartre, près la rue Tiquetonne. — Alove, prêtre. — La pupille de Leteigner, architecte, demeurant rue de Grenelle. — Léger, ancien procureur, rue du Chantre. — Dennery. — Mme Duchauffour, demeurant à l'hôtel Charost, rue Montmartre. — Gaillard, écuyer du roi, rue Grange-Batelière. — Froment de Charagal, à

Versailles. — Moreau, architecte du roi et de la Ville, rue de la Mortellerie. — Deroulet, conseiller au parlement, rue Sainte-Anne. — Le Mis de Cany. — Aury, ancien avocat. -- Mme de Grigny, demeurant au Palais. — Mme Caquet, chez M. Duchâtelet. — Le Cte de Carvoisin, rue de Bourbon. — Le Mis de Voyer-d'Argenson, hôtel de la Chancellerie d'Orléans, rue des Bons-Enfants.

Le 17 juin 1781 furent signées les, lettres-patentes autorisant le duc de Chartres à aliéner 2,300 toises du jardin du Palais-Royal, à prendre dans son pourtour. Toutefois, sur les dessins de l'architecte Louis, auteur du théâtre de Bordeaux, étaient déjà commencés les travaux de la construction des galeries, dont Berthault fils avait l'entreprise générale, lorsque la salle de l'Opéra, déjà incendiée dix-huit années avant, brûla de nouveau le 8 juin 1781, après une représentation d'*Orphée*. Pour cette fois le Palais-Royal perdit tout-à-fait l'Opéra, qui fut rebâti près la porte Saint-Martin. En revanche, le prince jeta un peu plus tard les fondements d'une autre salle de spectacle sur une portion du jardin des Princes et de l'ancienne grande galerie, qui occupait un emplacement destiné par le cardinal de Richelieu à la construction d'un hôtel pour son petit-neveu. Ce théâtre ne fut ouvert que postérieurement encore, sous le nom de théâtre de la Nation. Seulement Gaillard et d'Orfeuille, qui en furent les directeurs en vertu d'un bail arrêté d'avance, s'établissaient tout près de là, dans une salle provisoire en bois, dès le commencement de 1784, à la tête d'une troupe déjà très-connue dans les foires, où l'avait protégé le lieutenant-de-police Lenoir, la troupe des Variétés amusantes. Divers genres étaient exploités; mais ni la comédie à ariettes ni la tragédie ne se jouait audit théâtre des Variétés, où se créèrent les Jeannots et les Pointus, types comiques.

D'autres établissements ayant en vue l'amusement public, qui se groupèrent au Palais-Royal après la construction des galeries, mais avant la Révolution, étaient ceux-ci : — Le musée des Enfants, ouvert en octobre 1785, au-dessus d'un café et près des Variétés. Son directeur, qui avait nom Tessier, était probablement le même qui avait dirigé le théâtre des Elèves-de-l'Opéra, boulevard du Temple, de 1779 à 1784. — Le spectacle des Pygmées-Français, qui dut faire concurrence au musée des Enfants et qui avoisinait le passage des Trois-Pavillons. — Le cabinet de Curtius, peintre et sculpteur, qui ne dédaignait pas de fabriquer des figures de cire qu'on montrait pour 2 sols, proche le café Corazza. — Le spectacle des *Fantoccini*, où l'Italien Castagna donnait deux représentations par jour. Les spectateurs y payaient 1 livre 16 sols dans les loges. — Les Ombres-Chinoises, tenues par Séraphin. Ce spectacle mécanique, auquel on assistait moyennant 12 ou 24 sols, était recommandé à cause de sa moralité aux enfants, aux demoiselles et aux abbés par le crieur chargé d'annoncer aux passants chaque représentation, devant les nos 119, 120 et 121 actuels. — Le Concert-des-Amateurs, salle construite en 1783 à-peu-près à l'extrémité de l'aile gauche des galeries. Les séances musicales de cette salle faisaient suite à de brillants concerts qui, pendant douze années, avaient presque rivalisé avec le Concert-Spirituel des Tuileries. — Le théâtre Beaujolais, fondé dans le même temps et au bout de la même galerie. Le duc de Chartres en confia l'entreprise à Gardeur-Lebrun, après une série de représentations données à un public d'élite et auxquelles succédaient tout bonnement les exercices des petits comédiens ordinaires du comte de Beaujolais, le plus jeune des fils du

prince. Ces petits comédiens étaient de grandes marionnettes, auxquelles se substituèrent des acteurs vivants, qui chantaient ; malheureusement l'Opéra s'en émut, le théâtre Beaujolais fut rappelé à l'ordre et ne mit plus en scène que des enfants, marionnettes sans ficelles, pour lesquelles on recommença à parler et à chanter dans la coulisse. — Enfin le Cirque, construction à demi souterraine, dominée par une terrasse et présentant à l'intérieur une arène destinée à des exercices équestres, mais où l'on joua la comédie, où l'on donna des bals et de grands repas : cet amphithéâtre en sous-sol était pris à bail par Rose de Saint-Pierre, restaurateur. Pourtant le prince destinait originairement le Cirque à des fêtes et à des exercices particuliers à sa maison, comme l'annonçait une lettre élogieuse de Dulaure, publiée en 1787.

Un ou deux établissements de bains avaient été créés également par le prince ; on y prenait des bains-dépilatoires et des douches. Il y avait jusqu'à une hôtellerie, dite l'hôtel des Bains-de-Son-Altesse-Sérénissime, faisant à-peu-près face au café Corazza. Sur plusieurs points des *clubs* s'étaient formés ; on appelait ainsi tous les cercles à cette époque, mais surtout un, dans le Palais-Royal, un qui ne portait pas d'autre nom et dans lequel on ne jouait pas. Le Salon-des-Arts s'était ouvert en novembre 1784 au-dessus du café du Caveau, et une assemblée Militaire, composée d'officiers supérieurs, près du Salon-des-Arts. La société Olympique, dont tous les membres devaient être affiliés à quelque loge maçonnique, se trouvait encore plus voisine de la société des Colons, exclusivement composée d'Américains possesseurs de biens aux Antilles, et il y avait en outre à l'étage supérieur une loge maçonnique : le tout entre l'hôtel des Bains et les galeries de

Bois. Le Salon-des-Échecs, installé au-dessus du café de Foy, était l'académie des joueurs d'échecs; tout autre jeu était prohibé dans ce cercle; un membre nouveau n'y pouvait être admis qu'à l'unanimité des voix.

Le café de Foy avait été fondé par un ancien officier de ce nom en 1749, dans une maison de la rue Richelieu répondant de nos jours au n° 46, et dont l'escalier donnant sur le jardin d'alors existe encore à l'état de passage entre cette rue et la rue Beaujolais. Jousserand fut successeur de Foy; sa femme obtint du duc d'Orléans, vers 1774, l'autorisation de vendre des glaces dans le jardin, sans y dresser de tables : la limonade et les glaces du café étaient servies sur des plateaux, qu'on plaçait seulement sur des chaises. A la formation des galeries, Jousserand se rendit locataire des arcades situées en regard de son ancien café, qui n'eut qu'à traverser la nouvelle rue, et à cette location vint s'ajouter celle de quatre pavillons dans le jardin. A l'étage supérieur se donnaient des concerts, qui ne commençaient pas avant minuit, crainte de déranger les parties engagées au Salon-des-Échecs.

Aussi bien le Palais-Royal n'était-il pas le lieu du monde où l'on faisait alors le plus de musique? Autant de cercles, autant de salles de concerts. Le baron de Pudinée, résidant à l'entrée de la galerie Montpensier, recevait les chanteurs et chanteuses en vogue, qu'il accompagnait au clavecin. Parfois un duo conjugal enchantait la même galerie, où Chéron, basse-taille, et Mlle Chéron habitaient celle des arcades du Palais qui répondait au n° 29. Or Chéron ne quitta le théâtre qu'en 1808; mais sa femme, née Dozon, qui avait débuté à l'Opéra dans l'emploi de Mlle Saint-Huberti, malgré ce chef d'emploi, émigra au bras de son amant, un gentilhomme. Les gluckistes et les piccinistes

se donnaient rendez-vous au café du Caveau, et le soir, après le spectacle, quand on avait fermé les volets derrière lesquels ces habitués s'échauffaient dans la querelle d'école à école, il ne fallait rien moins, pour les mettre un instant d'accord, qu'une romance que leur chantait Garat. Les célèbres Rameau, Boucher, Piron, Collé, Duclos, Fuzelier et Crébillon fils avaient été au nombre des fondateurs de la société du Caveau, qui se réunissait chez Dubuisson, et l'établissement de ce dernier n'avait lui-même qu'à peine changé de place en s'avançant sous les arcades. A Dubuisson succéda Cuisinier, dont la femme, veuve en premières noces d'un médecin, ouvrit fructueusement au café du Caveau une souscription pour les pauvres, à l'occasion des rigueurs excessives de l'hiver de 1788.

Comme remontant à cette époque, citons encore : le restaurant Véry, le café de Chartres, le café de Valois et l'établissement que Beauvilliers, ancien chef de cuisine du prince de Condé, ouvrit primitivement vers le milieu de la galerie de Valois. Dans une loge de francs-maçons, au-dessus du café de Valois, se carrait une salle à manger de 60 à 80 couverts. L'origine du magasin de comestibles de Corcellet, autre célébrité gastronomique, n'est qu'à peine postérieure à la construction des arcades, et il en est de même pour celui de Chevet, qui s'établit dans les galeries de Bois. Ces galeries, au nombre de deux, avaient été élevées à peu de frais, en attendant la construction projetée d'une quatrième galerie. On les avait garnies d'échopes en planches, sous-louées principalement à des libraires et à des marchandes de modes par Romain et Cie, qui en étaient fermiers.

Une sorte d'almanach de 1787 énumérait ainsi les arcades où l'industrie avait un caractère particulier à signaler :

N° 2 : Feutre appelé *bis-bis*, qui conserve les lèvres et empêche les gerçures et le gonflement. Prix : 3 liv. Par le sieur Arnoux.

N° 8 : Curtius.

N° 9 : Magasin d'effets précieux à prix fixe, par Verrier et Cie.

N° 13 : Papier fait avec des plantes, écorces et végétaux, inventé par le sieur Levrier-Delisle. Volume in-12 imprimé sur ce papier ; prix : 7 liv. 4 sols, chez le sieur Hardouin, libraire.

N° 15 : Hôtel de Penthièvre, garni.

N° 21 : Magasin de tableaux du sieur Hamond.

N° 29 : L'*Amour conduit par la Folie*, gravé par M. Bonnier, peintre du roi.

N° 36 : Hôtel de Vauban, meublé.

N° 40 : Hôtel de Valois.

N° 42 : Magasin de dessins et d'estampes de Lenoir.

N° 44 : Cabinet d'histoire naturelle de M. Adanson, de l'Académie des sciences.

N° 50 : Magasin de la Manufacture des crystaux de Saint-Cloud, protégée par la reine.

N° 65 : La Société Olympique.

Nos 72, 75 : Salles de vente.

N° 78 : Les petits comédiens de M. le duc de Beaujolois.

N° 87 : Magasin de bijoux et diamants à prix fixe.

N° 90 : Le café du Caveau.

N° 92 : Bureau de la souscription des Costumes de théâtre.

N° 93 : Cabinet de physique du sieur Nozeda.

N° 98 : Bureaux de MM. Sarlat et Cie.

N° 99 : Entrepôt de toutes sortes de vins.

N° 100 : Hôtel de Montpensier, meublé.

N° 116 : Hôtel d'Orléans.

N° 123 : Hôtel du Parc-Sainte-James.

N° 127 : Les Ombres chinoises, spectacle du sieur Séraphin.

N° 133 : Hôtel de Beaujolois, garni.

N° 137 : Hôtel de la Reine.

N° 143 : Magasin de confiance, à prix fixe.
N° 167 : Bains publics d'eau des fontaines épuratoires.
N° 171 : Société des Colons.

Aussi bien l'exercice de toutes les professions n'était pas toléré sous l'ancien régime au Palais-Royal, et les vidangeurs, par exemple, n'en étaient pas moins exclus que les femmes galantes par état, qualifiées alors *filles du monde*. Un marchand et un artisan dépourvus de maîtrise s'y fussent mis à l'abri de poursuites, qu'aurait rendues impossibles leur séjour dans l'enclos de la résidence d'un prince du sang ; le règlement empêchait donc de les admettre à titre de locataires dans le pourtour privilégié. Ce règlement, arrêté par le prince le 15 septembre 1782, confiait la police générale du palais et de ses dépendances à Gardeur-Lebrun le jeune, en portant au nombre de huit les gardes placés sous les ordres du nouvel inspecteur. Que si cette police particulière n'avait pas été bientôt rattachée à la police générale par les rapports hebdomadaires de Ronesse, le successeur où le collègue de Gardeur-Lebrun, son action n'eût pas été grande. Mais nous trouvons la preuve d'un rapprochement amiable à cet égard dans une lettre écrite le 20 avril 1784 par le lieutenant-de-police à l'abbé Beaudeau, et que voici :

« Je ne puis que vous remercier, Monsieur, de la nouvelle assurance que vous voulez bien me donner des intentions de Monseigneur le Duc de Chartres. L'ordre du Prince pour maintenir dans les maisons de son palais le même ordre qui s'observe dans presque tout le surplus de la ville retiendra quelques locataires qui voulaient abuser de la faculté du privilége. J'accepte bien volontiers le parti que vous me proposez d'entendre toutes les semaines M. Ronesse. J'en suis

convenu avec lui, et vous me trouverez continuellement disposé à concilier tous les égards respectueux dus à Son Altesse Sérénissime avec l'exercice d'une police qui, pour être bien faite, doit suivre les règles de l'unité.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que d'attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, LENOIR. »

La surveillance de l'inspecteur était facilitée le soir, dans les galeries, par le plus brillant éclairage dont on se fît l'idée en ce temps-là. Hondouin avait soumissionné l'illumination, à raison de 50 livres par an pour l'entretien de chaque réverbère allumé six heures par jour, et il y avait autant de réverbères que d'arcades, c'est-à-dire 180.

Si les galeries du Palais-Royal avaient été tout de suite le réfectoire des gourmets et un bazar, une foire perpétuelle et une ruche de bureaux d'esprit, réunis au centre de Paris, elles firent un peu plus de façons pour s'en montrer le lupanar et le brelan. Les filles du monde y fréquentaient, dès le commencement, les promenades couvertes et découvertes ; mais leurs repaires ne formaient pas encore, sans solution de continuité, le couronnement des pilastres corinthiens séparant les arcades. Avant de permettre qu'elles y fussent à demeure, sous toutes les mansardes, il fallait bien souffrir, dans un lieu public, leur passage. Le soir, ces chauves-souris de l'amour avaient déjà l'air d'être chez elles dans le jardin et les galeries ; mais leurs ailes membraneuses de mammifères carnassiers ne faisaient qu'y raser le sol, et il leur était interdit d'accrocher aux murailles, comme les hirondelles, leurs nids, qui promettaient trop souvent la couvée pour que tout n'y fût pas de leur part imposture. Il leur fallait

pour s'élever, en passant, au-dessus du rez-de-chaussée, un galant qui ne craignît pas de leur donner le bras, dans l'escalier d'un hôtel, où cette contrebande ne passait que moyennant le péage d'un demi-louis par heure. Il y avait même une galerie dans laquelle on faisait payer le même genre d'hospitalité deux fois plus cher au parti de l'opposition, dans une ou deux maisons qui restaient fermées au beau sexe. *Proh! pudor.* Plusieurs permissions de jeu, accordées antérieurement par M. de Sartines à des femmes, qui restaient soumises au contrôle de la police, avaient bien été renouvelées; mais on maintenait leurs tripots autant que possible dans l'ancien pourtour du jardin. On jouait chez le comte de Thiard, écuyer du duc d'Orléans, et un autre tapis vert s'arrosait d'or au Palais même; mais les ambassades étrangères, usant du même privilége que les maisons princières, donnaient pareillement à jouer sans permission.

Le Palais-Royal fut aussi le premier point de repère des agitations révolutionnaires. Camille Desmoulins y mérita, par ses discours, le surnom de premier apôtre de la liberté, et la prise de la Bastille fut décidée d'abord au café de Foy. Plus de clubs encore y avaient pris naissance que nous n'en avons cités; toutes ces sociétés venaient d'être dissoutes par ordonnance, en 1789. N'y en avait-il pas assez pour jeter les industriels des galeries, en général, dans le parti du mouvement quand même? Le prince que la mort de son père avait fait, à son tour, duc d'Orléans était dès-lors au nombre des malcontents et n'attendait pas pour se mettre ouvertement de leur parti qu'ils fussent victorieux ; il allait se faire peuple sous le nom d'Egalité, en démocratisant par l'application du même titre un palais que spontanément il avait fait bourgeois, dix ans plus tôt.

Au Cirque eurent lieu les premières réunions des Amis-de-la-Constitution, et Bonneville y fonda le Club-Social, dont l'orateur principal fut Fauchet. Par malheur les conquêtes de la liberté n'arrêtaient pas celles de la licence, qui installait partout des filles de joie, voire même au Cirque, avec un jeu de passe-dix. Artaud, censeur royal, écrivait contre le pouvoir des libelles sans signature, qu'il dénonçait lui-même une fois lancés : il réunissait pour dîner des beaux-esprits, tels que Chamfort, qui était son voisin, l'abbé Delille et Rivarol, dans un ancien salon du cercle des Échecs, ou au-dessus, puis il donnait à jouer à de plus riches invités, dans ses réunions du soir.

Au Perron et aux alentours on se contentait d'agioter en plein jour. C'était la Bourse. Il paraît que les coulissiers de l'époque n'avaient pas l'élégance de ceux qui, de nos jours, perdraient tous leurs clients s'ils n'avaient pas au moins l'air d'être riches. Mercier, dans son *Nouveau Paris*, parlait des agioteurs du Palais-Royal en ces termes : « Leur costume est assez uniforme : c'est un bonnet à poil à queue de renard..... Ils sont en veste, ont des bottes sales, des cheveux gras..... Ils se tiennent près des tavernes, leurs repaires, à la porte des théâtres. »

Le directeur du théâtre Beaujolais, ayant fait de mauvaises affaires, passa avec sa troupe au boulevard du Temple, dans l'ancienne salle de Tessier, qu'il appela le théâtre des Variétés-Amusantes, et il n'y réussit pas mieux. Mlle Marguerite Briant de Montansier, directrice des spectacles de Versailles, de Saint-Cloud et de Fontainebleau, fit agrandir la salle Beaujolais, et l'ouverture du théâtre de la Montansier y eut lieu le 12 avril 1790. Il s'y donna des opéras-comiques, des comédies, des tragédies, et parmi les acteurs qui débutèrent sur cette scène, auparavant qu'elle

s'appelât théâtre du Péristyle-du-Jardin-Égalité, furent : Baptiste Cadet, que signala surtout la création du *Désespoir de Jocrisse*, Damas, Mlle Sainval et jusqu'à Mlle Mars. La directrice de ce spectacle avait épousé l'acteur Bourdon-Neuville; elle habitait le second étage au-dessus du café de Chartres, et cet appartement qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa longue vie, agitée constamment par les intrigues, les dettes, les procès ou les persécutions, communiquait par un couloir avec son théâtre. Le foyer en fut pendant dix ans l'un des refuges de la gaieté française et de l'esprit de conversation ; mais le salon particulier de Mlle Montansier acquit de son côté, dès les premières années de la Révolution, une importance historique. M. Girault de Saint-Fargeau en parle comme du véritable *pandémonium* de l'époque. « On y a vu rassemblés, dit-il, dans une même soirée Dugazon et Barras, le père Duchêne et le duc de Lauzun, Robespierre et Mlle Maillard, Saint-Georges et Danton, Martainville et le marquis de Chauvelin, Lays et Marat, Volange et le duc d'Orléans. Toutes les combinaisons de l'intrigue ont trouvé place dans ce salon, depuis les intrigues amoureuses jusqu'aux intrigues politiques ; on y donnait la même importance à une nuit de plaisirs qu'à une journée de parti ; on s'y occupait aussi sérieusement des succès de la petite Mars que des événements du 31 mai ; la belle Mlle Lillier faisait autant d'impression que les discours de Vergniaud. Au bout du même canapé de damas bleu de ciel, usé, fané et déchiré, sur lequel la Montansier arrangeait son spectacle de la semaine avec Verteuil, son régisseur, le comédien Grammont organisait, à l'autre bout, avec Hébert, l'émeute du lendemain aux Cordeliers. Dans un coin du salon, Desforges perdait contre Saint-Georges, à l'impériale, l'argent

qu'il empruntait à la Montansier sur ses droits d'auteur de la pièce en répétition. Une bruyante table de *quinze* rassemblait joyeusement après le spectacle les actrices du théâtre, qui délassaient par leurs saillies de coulisses tous les coryphées de la Convention. »

Mlle Montansier et son mari avaient acheté la salle de spectacle et la maison où ils demeuraient, le 1er octobre 1790. La presque totalité des trois galeries avait été aliénée dès la même année. La plupart des industriels y occupant de grands locaux avaient été poussés à se rendre acquéreurs par la crainte que leurs arcades ne tombassent entre les mains d'un acquéreur peu disposé à consentir un bail aux mêmes conditions qu'avant : les premiers locataires n'avaient eu à payer par an et par arcade, y compris les étages supérieurs, que 1,200 livres. Nous allons donner un tableau des propriétaires des arcades en 1791 et rappeler leur prix d'acquisition, en suivant le même ordre que les numéros d'à présent :

M. d'Orléans, 2 arcades, louées à Desenne.
Poixmenu, 4 arcades: 181,499 liv. 10 sols.
Corazza, 4 arcades : 186,000 livres.
Gattey, 3 arcades: 112,500 liv.
M. d'Orléans, 5 arcades, avec bail à vie consenti à Beudet, transporté à Boileau.
M. d'Orléans, 3 arcades, louées à Lefèvre des Nouettes.
Lefèvre des Nouettes, 3 arcades : 110.000 liv.
De Baran, 4 arcades : 130,000 liv.
Mme de Ferraris, 3 arcades : 163,500 liv.
Orsel. 5 arcades : 234,320 liv.
M. d'Orléans, 3 arcades, louées à Rivette.
Huré, 3 arcades : 222,500 liv.
Tissot, 4 arcades: 262,500 liv.
Gomand, 7 arcades : 262,500 livres.
Lecomte, 4 arcades.
Février, 5 arcades : 262,500 livres.
Gaudron, cessionnaire de Fauvin, 3 arcades : 187,500 livres.
Payen, 3 arcades : 167,500 liv
Lainé, 3 arcades : 123,046 liv. 17 sols, 6 deniers.
Pelletier. cessionnaire de Descarrières, 3 arcades : 187,500 liv.
De Courville, 3 arcades.
Lettu, 6 arcades : 375,000 liv.

Thiveau, 4 arcades : 200,000 livres.
Ducrest, 7 arcades : 437,500 livres.
Berthellemot, 3 arcades : 127,000 liv.
Jousserand, 7 arcades: 253,760 livres.
Prévost, 5 arcades : 140,000 livres.
Bourdon-Neuville et Mlle Montansier, mis en lieu et place de Gardeur, dépossédé, 11 arcades: 570,000 livres.
Fontaine, 4 arcades : 262,500 livres.
Véry frères, 3 arcades: 196,275 livres.
Cuisinier, 6 arcades : 612,500 livres.
Brondes, 3 arcades: 204,492 livres.
Beauvilliers, 3 arcades : 157,500 livres.
Guénin, 3 arcades : 167,500 livres.
De Pestre, cessionnaire de Resewski, 9 arcades : 400,000 livres.
Saiffer, ou Scheffer, ou Chauffert, 3 arcades : 147,440 livres.
Mouthié ou Monthiers, 4 arcades : 150,000 livres.
Leduc, 8 arcades: 335,000 liv.
Denaix, 4 arcades : 250,000 livres.
Rémy, 4 arcades : 248,000 livres.

Les deux tiers des nouveaux acquéreurs se trouvaient encore redevables, en 1791, d'une portion du prix d'acquisition, et quelques-uns de ces débiteurs étaient même en arrière pour le service des intérêts. A la charge des propriétaires incombait leur quote-part dans les frais d'illumination et environ 12 francs par arcade de redevance annuelle pour le cens.

Le pape, dans la même année, n'était-il pas brûlé en effigie au jardin du Palais, comme Lafayette l'année suivante ? Les frères Grammont, tous deux acteurs au théâtre de la Montansier, n'en restèrent pas quittes pour si peu. Le conventionnel Le Peletier de Saint-Fargeau, immédiatement après avoir voté la mort du roi, fut tué par Pâris, ci-devant garde-du-corps, en sortant de chez Février, fameux restaurateur, au milieu de la galerie de Valois.

Mlle Montansier elle-même, qui avait gouverné

peu de temps le théâtre Louvois, et à laquelle en voulaient mortellement les acteurs des théâtres auxquels le sien faisait du tort, resta sous les verroux pendant dix mois à la petite Force et dans l'ancien collége du Plessis. Sa salle du Palais-Egalité, qui était alors le théâtre de la Montagne, devint, peu de temps après, le spectacle des Variétés, dont la troupe passa en 1806 boulevard Montmartre avec Brunet et Tiercelin.

Quant au théâtre dirigé par d'Orfeuille et Gaillard, il s'était transformé en 1791, avec le concours de Talma, de Monvel et de Dugazon, en Théâtre-Français de la rue Richelieu. Avec beaucoup moins de succès on joua la comédie, sous la Constituante, puis sous la Convention, dans la salle du Cirque, qui devint la proie des flammes pendant la nuit du 25 frimaire an VII. Une ménagerie s'y trouvait établie, un orang-outang fut brûlé. Au moyen d'une contribution se défraya le rétablissement du cœur du jardin sur les débris de la salle incendiée.

Quelques-uns de nos lecteurs ne s'alarment-ils pas de n'avoir pas encore vu citer les Frères-Provençaux dans cette monographie des Galeries ? Quelle cuisine mérite mieux d'envoyer jusqu'à la postérité le fumet de sa gloire ! Mais cette maison, dont la cave était déjà sans seconde sous la Restauration, avait commencé sur une plus petite échelle, près des grands salons qu'elle occupe dans la galerie de Beaujolais. Maneille, Simon et Barthélemy l'avaient ouverte au premier chant de la *Marseillaise*, ou peu s'en faut, et ils n'étaient ni frères ni provençaux. Au-dessus d'eux logeait la Bacchant, courtisane déjà descendue au niveau populaire de la prostitution avant la Révolution, et dont tout le monde savait au moins le nom ; elle n'avait pourtant de remarquable que sa chevelure épaisse et crépue. Le monde avait changé

de face sans modifier le genre de vie de cette femme, qui, du haut de sa mansarde, régnait toujours, parce qu'elle y changeait à chaque instant de courtisans, en ne dédaignant pas de les recruter elle-même dans les galeries de Bois, dites le *Camp des Tartares*, et dans la galerie vitrée, dite le *Camp des Barbares*, faisant suite à celles de Bois, du côté de la rue Richelieu. Un épisode du roman de *Faublas* avait valu leurs surnoms à ces galeries ; Louvet de Couvray, auteur dudit ouvrage, y avait ouvert un magasin de librairie, tenu par sa femme, qu'il appelait sa *Lodoïska*. Les librairies Ladvocat, Delaunay et Barba étaient nées au même endroit, ainsi que le cabinet de lecture de la Tente, transféré ensuite près du Perron et tenu par l'éditeur Dumon.

Le canon régulateur du Palais se tirait, sous la République, de haut de la maison du limonadier Cuisinier, auquel Cambacérès fit obtenir, pendant le Consulat, la permission d'établir une rotonde à la place des tentes sous lesquelles on mettait des tables. Le café du Caveau, fréquenté par David le peintre, par Lalande et d'autres savants, qui souvent venaient s'y asseoir au coup de sept heures du matin, fut dit café de la Rotonde. Mais le sous-sol, avec entrée rue Beaujolais, conserva un établissement, appelé le caveau du Sauvage, qui ne recevait pas aussi bonne compagnie. Or, dans un caveau du même genre, un sauvage de contrebande s'était accouplé publiquement avec une femme de son espèce, spectacle coûtant 24 sols, et des représentants du peuple s'étaient retrouvés en prison avec le principal auteur de ces actes cyniques, qui auraient paru monstreux à l'époque de la Régence, mais qui causaient un peu moins d'étonnement au temps où la *Justine* du marquis de Sade était vendue ouvertement dans les galeries de Bois.

Le café des Aveugles occupait et occupe encore un autre sous-sol ; les filles du Palais-Royal s'y relayaient toute la soirée, poussant à la consommation, et une douzaine de quinze-vingts, montés sur une estrade, faisaient de la musique, avec une femme qui jouait du cor. Martainville, que ses opinions anti-républicaines n'empêchaient pas de se montrer partout, rencontra une fois, au caveau des Aveugles, certains révolutionnaires et sans-culottes, qui lui offrirent un bol de punch, puis lui demandèrent une chanson. Pour ne pas être en reste de politesse, Martainville leur improvisa le petit couplet qui va suivre :

Embrassons-nous, chers Jacobins ;
Longtemps je vous crus des mutins
Et de faux patriotes.
Oublions tout, et désormais
Donnons-nous le baiser de paix :
J'ôterai mes culottes.

Beauvilliers, s'étant vu en butte à des persécutions sous la Terreur, avait cessé de restaurer ses concitoyens. Mais l'inaction lui fut à charge, et il se rétablit, dans l'une des premières années de l'Empire, rue Montpensier, à l'endroit où se voit le passage Potier. En ce temps-là on ne surprenait plus Bonaparte et Barras, dînant ensemble aux Frères-Provençaux ; mais on voyait entrer au café de Chartres Berchoux, Grimod de la Reynière et Murat : au café Valois, le comte de Lauraguais, le marquis de Chauvron, les notabilités du parti royaliste, et chez Lemblin, au café Italien, Boïeldieu, Brillat-Savarin, Cambronne, de Jouy. Le café Corazza, fréquenté par des Italiens, avait aussi pour habitués Redouté et Talma ; ce dernier s'asseyait souvent devant une table, qu'avait affectionnée Napoléon, son protecteur, et qu'on montre encore près du poêle :

Douix, élève de Beauvilliers et ancien maître-d'hôtel de Charles X, qu'il a suivi à Holy-Rood, a fait un restaurant du café Corazza. Barré, directeur du Vaudeville, l'architecte Célerier, Carle et Horace Vernet se réunissaient tous les jours, avec un petit cercle d'amis, au café de Foy ; un beau soir de 1806, après la fermeture des portes, Horace Vernet, y prit la palette d'un peintre en bâtiment, qui donnait une couche aux boiseries, et, grimpé sur le poêle, il peignit au plafond une hirondelle, qu'on a conservée. Le poëte Lebrun, surnommé le pindarique, mourut l'année suivante, au second étage de la maison dudit café de Foy. Mme Romain, la belle limonadière, attirait alors beaucoup de monde au café des Mille-Colonnes ; elle a fini par se faire religieuse. Le café du Mont-Saint-Bernard, que décoraient des grottes artificielles, dominait le magasin du confiseur Berthellemot, qui avait des poëtes à ses gages. Fitz-James, en se donnant le titre de premier ventriloque de France, exerçait son talent dans un café, et son rival Borel dans un caveau. Que d'étrangers, au gousset bien garni, venaient passer une semaine à Paris, sans sortir du Palais-Royal ! Tout pourtant n'y était pas luxe, tant s'en faut ! On dînait déjà pour 2 francs au restaurant Billiotte. En revanche, un napoléon n'était pas trop pour se réconforter honnêtement chez Naudet et chez Robert, ci-devant cuisinier du fermier-général Chalandray.

Quant aux maisons de jeu, telles que le Directoire en avait autorisé l'organisation, elles étaient au nombre de quatre, dont trois dans la galerie du Lycée ou des Bons-Enfants, dénominations passagères de la galerie de Valois à l'époque où la galerie Montpensier s'appelait de Quiberon et celle de Beaujolais galerie d'Arcole. Mais Perrin

eut bientôt jusqu'à cinq établissements de ce genre sous sa direction, rien qu'aux galeries.

On jouait le biribi, le passe-dix et le trente-et-quarante dans les salons qni n'étaient séparés des galeries de Bois que par une dizaine d'arcades, aile de Valois. Un des onze bureaux de prêt sur gages desservant le Palais-Royal planait au-dessus de cette maison de jeu, qui subsista moins longtemps que les autres. On faisait en 1807 les grandes parties de trente-et-un au n° 154 actuel, où de vieilles marquises ne craignaient pas de se produire, et où se tenaient aussi des bureaux de prêt. Il n'y avait plus tard que des tables de roulette et de trente-et-quarante à l'or, c'est-à-dire à vingt francs pour *minimum* de mise, dans cet établissement, qui s'étendait au-dessus de cinq arcades, et dans lequel tout le monde n'entrait pas : il fallait être connu ou présenté, ou muni d'un laissez-passer demandé à l'avance, et de bonne compagnie, pour y avoir accès. Les boiseries sculptées et dorées d'un des salons du 154 furent transportées, après la suppression de la ferme-générale des jeux, dans un des salons qui dépendent du café de Foy, au premier, et elles y servent encore d'ornement. Le 113, au contraire, fut toujours assez populaire : il n'a exclu que la veste, la blouse et la casquette. Huit pièces recevaient les pontes, autour d'une table de passe-dix et de six tables de roulette, où la banque ne dédaignait pas de tenir trente sous, et où se faisait la partie depuis dix heures du matin jusqu'à minuit, dans la région supérieure des arcades 110, 111, 112, 113. Les plus hardies filles de joie y circulaient en toilettes de bal, comme dans les galeries de Bois ; ces femmes étaient tout le luxe du 113, tant que se prolongea pour la prostitution la période révolutionnaire qui lui avait livré jusqu'au Palais,

avant l'installation du Tribunat. Si elles tentaient la fortune, c'était avec un avantage encore plus sûr que celui de la banque, pourvu qu'elles réussissent à se rattraper d'une perte en faisant la conquête d'un joueur plus heureux. L'exploitation du vice sur une plus grande échelle avait lieu galerie Montpensier, nos 9, 10, 11 et 12. Deux tapis verts pour le trente-et-quarante, qui ne différait guère du trente-et-un des maisons de jeu, et une table de creps occupaient là trois grandes pièces, près desquelles se trouvaient des salles de trictrac et de billard, ainsi que des buvettes, où flambait le punch, pour mettre le vertige à la place de l'hésitation, de l'inquiétude ou du remords des plus timides, et pour désaltérer les plus ardents. On ne se contentait pas d'y jouer jusqu'à minuit, devant une galerie de femmes qui ne venaient pas uniquement pour le jeu ; on dansait à l'étage supérieur jusqu'à six heures du matin, sans que le jeu souffrît d'interruption. Au-dessus du bal, qu'on appelait sans fard le *Pince-Cul*, la progression continuait encore, et la débauche n'avait plus qu'à descendre.

Avant l'achèvement de la galerie d'Orléans, substituée aux galeries de Bois, deux des maisons de jeu du Palais-Royal changèrent de place. Celle qui répondait au plus haut numéro dans la galerie de Valois fut transférée entre le 127 et le 134 même galerie, où elle renonça au biribi et au passe-dix, pour se vouer au trente-et-quarante et à la roulette. L'établissement de la galerie parallèle passa au n° 36, où il se conforma, comme les établissements voisins, à un règlement plus sévère, qui bannissait les femmes de ses salons et transformait les breuvages excitants, dont on avait trop abusé, en bavaroises et en verres de bière servis gratuitement aux joueurs.

Le dernier directeur des jeux fut Bénazet, ancien avoué de Bordeaux, père du directeur actuel des jeux de Bade ; il succédait à Bernard, dont les prédécesseurs avaient été Perrin, Chalabre, Boursault. Des maisons exploitées en dehors du Palais-Royal dépendirent aussi de la ferme des jeux ; il y en eut sous l'intendance de Perrin et de Bernard non-seulement rue Richelieu et rue Grange-Batelière, dans ce qui en est devenu Drouot, mais encore place du Palais-Royal, place Vendôme, rue du Bac et rue Dauphine, comme il y en avait eu rue Saint-André-des-Arts, rue Favart, rue Quincampoix, boulevard du Temple, et comme la rue Marivaux eut la sienne postérieurement. Elles étaient soumises intérieurement à des règlemens différents. Les fêtes de Frascati, auxquelles on conviait principalement les étrangers, furent officiellement défendues lors de la signature du dernier bail ; mais une tolérance officieuse permit de passer outre à l'amendement, et la grande maison du bout de la rue Richelieu continua à déployer un luxe que le Palais-Royal n'avait jamais connu. On voit encore errer, comme des âmes en peine, des femmes qui n'ont plus du tout l'air d'avoir contribué, sous les plus riches parures, à faire les honneurs de ce dernier eldorado du vice, et qui toutefois ont été sous les armes dans l'escadron volant des femmes de Frascati.

On a reproché à M. de Rambuteau d'avoir donné, pour la dernière fois, la préférence à M. Bénazet sur un autre soumissionnaire, M. Renault, de Lyon, qui offrait à la ville 1,200,000 fr. de plus par an ; mais le cahier des charges autorisait, par l'article 24, M. le préfet de la Seine à choisir l'adjudicataire parmi les concurrents, sans rendre compte des motifs de sa décision. Indépendamment des conditions de solvabilité, d'apti-

titude administrative et d'expérience, que tous les candidats ne pouvaient pas remplir au même degré, une autre considération avait encore son importance. La Chambre des députés, malgré M. Guizot et d'autres honorables partisans du *statu quo*, voulait la suppression de cette exploitation, qui profitait avant tout à la Ville ; il fallait jusqu'à l'heure suprême demeurer sur la défensive, il fallait ne quitter la place qu'avec les honneurs de la guerre, autant pour atténuer les récriminations rétrospectives que pour garder un espoir de retour. Et qui donc eût été capable de répondre aux besoins de la situation avec autant de dignité relative et d'observation des convenances que M. Bénazet ? Il avait pour premier *refait*, dans cette partie engagée sur le tapis parlementaire, le silence des meilleurs organes de la presse. Est-ce qu'un de ses fils ne collaborait pas activement à la rédaction du *Journal des Débats* ? Un savoir-vivre sans égal mettait le père lui-même fort à sa place parmi les gens d'esprit, et lui conciliait gratuitement plus d'égards que tout autre n'eût réussi à en acheter. On reprochait à la ferme des jeux d'avoir une police spéciale ; mais l'article 37 ne réservait qu'au préfet de la Seine le pouvoir d'organiser un service de ce genre en dehors des attributions de la police proprement dite, qui était la première à exercer une surveillance active sur de tels établissements ; ledit article n'avait sans doute en vue qu'une police administrative, car il parlait aussi de la *pose*, des *ajoutés* et des *relevés* de banque, sur lesquels l'autorité préfectorale gardait son action. La véritable direction passait bien moins entre les mains de l'administration temporaire des jeux qu'elle ne demeurait dans les attributions de l'édilité parisienne. L'Hôtel-de-Ville restait le siége de l'autorité spirituelle et temporelle quant à ce privilége.

Seulement le fermier des jeux avait bon dos. On l'accusait de ne mettre en usage que des moyens de corruption vis-à-vis des représentants de l'intérêt public et de l'opinion ; on lui prêtait une influence démesurément dispendieuse, qui ne s'arrêtait pas au seuil de la Chambre des députés ; on en faisait un marquis de Carabas, dont toutes les poignées de main cachaient un pot-de-vin. Il n'est donc pas sans intérêt de mettre en regard quelques chiffres rappelant la situation de la ferme-régie des jeux, et de prouver que M. Bénazet n'exerçait pas, aux termes de son bail, une puissance discrétionnaire qui lui permît d'enrayer à prix d'or la circulation de toutes les consciences.

Jetons un coup-d'œil, par exemple, sur les clauses en 38 articles arrêtées le 27 avril 1827 par l'administration municipale, en ce qui regarde l'exploitation des jeux pour l'année 1828 et les suivantes : ces clauses réservent à la Ville les trois-quarts des bénéfices bruts, en sus du prix déterminé de la ferme. Avant d'être admis à concourir à l'adjudication de la ferme-régie des jeux, par voie de soumission cachetée, il faut déposer à l'avance des pièces justificatives pour fixer l'édilité sur les garanties qu'il est de son devoir d'exiger des concurrents, puis déposer, à titre de cautionnement, 500,000 francs à la caisse des Consignations. Au jour fixé pour l'adjudication, les soumissions sont reçues à l'Hôtel-de-Ville en séance publique, et lues à haute voix par le préfet, qui, dépouillement fait, proclame l'adjudicataire séance tenante.

Les bénéfices bruts, d'après les comptes réglés successivement avec la Ville sont :

1828	1er trimestre. . .	2,607,398 24	}	9,356,694 58
»	2e — . . .	2,472,995 08		
»	3e — . . .	2,129,215 99		
»	4e — . . .	2,147,086 27		

	Report. .		9,356,694 58
1829 1er trimestre. . .	2,248,605 60		
» 2e — . . .	1,921,399 07		8,946,819 50
» 3e — . . .	2,281,364 03		
» 4e — . . .	2,494,950 80		
1830 1er trimestre. . .	2,379,442 46		
» 2e — . . .	2,147,303 02		8,040,161 08
» 3e — . . .	1,667,139 94		
» 4e — . . .	1,816,275 66		
1831 1er trimestre . .	1,737 247 56		
» 2e — . . .	1,647,713 86		7,484,547 33
» 3e — . . .	1,943,068 25		
» 4e — . . .	2,166,517 66		
1832 1er trimestre. . .	1,703,774 67		
» 2e — . . .	1,499,091 20		6,857,906 60
» 3e — . . .	1,437,345 91		
» 4e — . . .	2,217,694 82		
1833 1er trimestre . . .	2,170,501 42		
» 2e — . . .	1,605,269 34		7,691,272 19
» 3e — . . .	1,914,948 88		
» 4e — . . .	1,987 052 55		
	Total des produits bruts. .		48,387,401 82

Il résulte des conditions du bail que la Ville de Paris alloue au fermier, savoir :

1,500,000 fr. par an pour frais d'exploitation, laquelle somme doit être prélevée sur les bénéfices, avec la condition qu'en cas d'insuffissance la différence est supportée par le fermier.

25,000 fr. par an pour les intérêts du cautionnement de 500,000 fr., laquelle somme doit être également prélevée sur les bénéfices ; mais, en cas de perte, la Ville est tenue de la reconnaître au fermier.

C'est d'après ces bases que les liquidations annuelles ont successivement lieu avec la Ville de Paris.

Ces liquidations présentent les résultats suivants :

1828.

			Bénéfices.	*Pertes.*
Produits bruts. . . .		9,356,694 58		
A déduire :				
Prix de la ferme.	6,055,100 »			
Frais alloués.	1,500,000 »	7,580,100 »	1,776,594 58	
Intérêts . . .	25,000 »			

1829.

			Bénéfices.	*Pertes.*
Produits bruts. . . .		8,946,819 50		
A déduire :				
Prix de ferme.	6,055,100 »			
Frais alloués .	1,500,000 »	7,580,100 »	1,366,719 50	
Intérêts . . .	25,000 »			

1830.

Produits bruts. . . .		8,040,161 08		
A déduire :				
Prix de ferme.	6,055,100 »			
Frais alloués. .	1,500,000 »	7,580,100 »	460,061 10	
Intérêts . . .	25,000 »			

1831.

Produits bruts. . . .		7,494,547 33		
A déduire :				
Prix de ferme.	6,055,100 »			
Frais alloués .	1,500,000 »	7,555,100 »		60,552 67
Intérêts pr Mém.				

1832.

Produits bruts. . . .		6,857,906 60		
A déduire :				
Prix de ferme.	6,055,155 »			
Frais alloués. .	1,500,000 »	7,555,100 »		697,193 40
Intérêts pr Mém.				

1833.

Produits bruts. . . .		7,691,272 10		
A déduire :				
Prix de ferme.	6,055,100 »			
Frais alloués .	1,500,000 »	7,580,100 »	111,172 19	
Intérêts . . .	25,000 »			
			3,714,547 37 —	757,746 07

Il résulte du tableau qui précède que les bénéfices partageables entre la Ville et le fermier s'élèvent, dans

les années 1828, 1829, 1830 et 1833, à. 3,714,547 fr. 37 c.

Tandis que les pertes restées à la charge du fermier dans les années 1831 et 1832 montent à. . . . . 757,746 fr. 07 c.

Il est reconnu à la Ville de Paris pour les 3/4 des bénéfices obtenus dans les 4 années heureuses. . . . . . . 2,785,910 fr. 52 c.

Le 1/4 des bénéfices revenant au fermier s'élève donc à. . . . . . 928,636 fr. 85 c.

Dont :

444,144 fr.	65 c.	pour l'année 1828.
341,679	88	pour l'année 1829.
115.015	28	pour l'année 1830.
27,793	04	pour l'année 1833.
928,639	85	de laquelle somme il convient de déduire les pertes restées à la charge de l'entreprise :

	60,552 fr,	67 c.	en l'année 1831.
	697,193	40	en l'année 1832.
Total.	757,746	07	

170,890 fr. 78 c. restent en bénéfices, non compris le boni à prendre, d'après le résultat de l'entreprise, sur les frais alloués par la Ville, c'est-à-dire 1,735,814 fr, 99 c. pour l'exercice desdites six années, plus 38,370 fr. 39 c., retenue consentie sur le prix de la ferme pour indemniser le fermier des jours d'interruption en juillet et août 1830 et quelques autres bonifications portant le chiffre des bénéfices à 1,951,558 fr. 21 c. Seulement il faut retrancher dudit actif les frais de première organisation, qui sont indépendants des frais relatifs à l'exploitation journalière de l'entreprise, et un supplément exigé par la Ville en 1833, s'élevant ensemble à 429,454 fr. 74 c. Ainsi se trouve réduit le total des bénéfices du fermage à 1,522,103 fr. 47 c.

Or M. Bénazet, avant de soumissionner, en 1827, a divisé l'entreprise en huit parts. A chacune de ces huit parts est afférent le huitième de ladite somme,

pour tout produit pendant les six années, représentant à la fois les intérêts d'un fonds de roulement considérable et le profit.

Les maisons de jeu ont toutes été fermées pour les étrennes de l'année 1838. Jusque-là le Palais-Royal ne se ressentait pas défavorablement, au point de vue purement commercial, du bannissement de la prostitution, dont il avait été la métropole avant la constrution de la galerie d'Orléans. La suppression des roulettes y porta un coup plus sensible. Depuis lors, plusieurs boulevards rivalisent avec les galeries pour le luxe des magasins, et le centre commercial circonscrit par les galeries s'est agrandi, sans trop se déplacer. Seulement il est fort douteux que chaque arcade se loue maintenant 11,000 francs, tout comme en 1823. C'est encore au Palais-Royal que se donnent rendez-vous les provinciaux, les étrangers, et principalement sous la rotonde construite par Habert, reconstruite par Chabrol, vis-à-vis le passage du Perron. Mais il faudrait au moins quatre théâtres, faisant appel à des plaisirs permis, pour encadrer les galeries de ce brillant quadrilatère et lui rendre l'animation qu'il dut à toutes les licences. Au lieu de quatre théâtres, nous n'en voyons que deux.

La Comédie-Française perpétue de son mieux les plus hautes traditions de l'art, dans la salle où d'Orfeuille fit débuter Talma, où Mlle Mars fut longtemps jeune, et où Mlle Rachel, plus promptement enlevée, laisse un vide d'autant plus grand. Le théâtre du Palais-Royal défraye la gaieté nationale, depuis le 6 juin 1831, dans la salle de la Montansier, convertie en café-chantant vers la fin du premier empire, et puis en spectacle gymnastique, où s'étaient montrés jusqu'à des chiens savants.

Sur cette scène, que de brillants succès ont été enlevés à la pointe du couplet par Mlle Déjazet! Cette éminente actrice avait alors pour domicile l'étage le plus élevé de plusieurs arcades, presque au milieu de la galerie Montpensier, ancien logement de Mlle Chéron, et souvent le Louis XV des *Beignets à la Cour* y donnait à souper au plus favorisé de ses sujets, sans avoir pris le temps de changer de costume. Encore plus au naturel, Mlle Déjazet a joué sur la scène du Palais-Royal le rôle de Sophie Arnould. Entre la copie et le modèle quel air de famille frappant! Signalons un rapport de plus entre les deux actrices célèbres. Celle du XVIIIe siècle a eu ses fenêtres sur le même jardin que celle du XIXe, le jardin du Palais-Royal, et de chez elle a été tiré un feu d'artifice le jour de la naissance du prince qui a laissé son nom à la rue et à la galerie de Valois. Sophie Arnould demeurait rue Neuve-des-Petits-Champs.

Peu de temps après la révolution de Juillet, une jolie marchande de cravates brillait au pérystile Valois, n° 187, et parfois la police intervenait dans les rassemblements que formait la curiosité à la porte de cette marchande. Elle avait nom Grammatica. Sa mère vend encore du savon et des pantoufles au même endroit.

Le café de Valois, qui n'en était pas loin, fermait ses portes au public en 1841 : un restaurant vient de reprendre l'enseigne. Le fameux restaurant Véry, dans le comptoir duquel a brillé une belle juive, devenue ensuite Mme Véry, n'est tombé en déconfiture que depuis un petit nombre d'années. D'autres établissements du même genre ont traversé plus heureusement les âges ; à presque tous nous avons accordé une mention dans la présente notice, mais quelquefois sous des

dénominations qui ont changé. Dans ce dernier cas s'est trouvé le café Hollandais, qui date du Consulat. Le restaurant de Véfour jeune est moins ancien d'une vingtaine d'années.

Boulevard des Italiens. (1)

Les Menus-Plaisirs. — Le Dépôt des Gardes-françaises. — Rossini. — La Comédie-Italienne. — Les Hôtels, Cafés et Restaurants. — Mme Laruette. — Mlle Colombe. — Mlle de Saint-Huberti. — Le Grand-Salon. — Grétry.

Des boulevards du Nord, formés sous Louis XIV, celui que nous appelons boulevard des Italiens émargeait encore moins de maisons que de jardins à la fin du règne suivant. A chacune des extrémités, du côté des numéros pairs, il y avait eu d'abord un jeu de boules. L'emplacement du premier fut conservé par le duc de Choiseul, après l'aliénation des terrains adjacents, que ce ministre tenait de Crozat, son beau-père. L'autre jeu de boules se trouvait occupé par les Menus-Plaisirs du roi en 1758, d'après le plan de Paris qu'ont donné Pasquier et Denis. Mais la destination de cet hôtel dut changer peu de temps après sa construction à l'angle du chemin de la Grande-Pinte, future rue de la Chaussée-d'Antin. Le Dépôt des Gardes-françaises fut établi au même endroit par le colonel duc de Biron en 1764. De là venait une dénomination qui fut portée par ledit boulevard, concurremment avec celles d'Antin, de Gaillon et de la Grande-Pinte, peut-être même de Richelieu, avant qu'il fût question des Italiens dans ses parages.

Le boulevard du Dépôt touchait pour ainsi dire à l'hôtel de Gontaut-Biron, édifié à l'encoignure de la rue Louis-le-Grand et du boulevard des Capucines. Or le quadrilatère de bâtiments, au-

(1) Notice écrite en 1861.

jourd'hui divisés, qui sépare la rue du Helder de la rue de la Chaussée-d'Antin, a encore l'air d'une jolie caserne; l'architecture identique des maisons dont il se compose, les balustres du premier étage, les jours arqués de l'entre-sol, et jusqu'aux têtes de Méduse qui décorent une porte cochère, trahissent le xviiie siècle et une vocation originaire qui n'est pas celle d'immeuble à faire des rentes. Néanmoins le plan de Jaillot, qui a paru en 1773, indique une solution de continuité dans la façade, à l'angle même de la rue. Une gravure de 1789 montre sur le même point une grille, que flanque un petit bâtiment tout-à-fait à l'extrémité du boulevard. Cette estampe consacre la mémoire d'un engagement, qui eut lieu le 12 juillet entre le régiment Royal-Allemand et un détachement de gardes-françaises: ceux-ci sauvaient leur colonel, M. Duchâtelet, de l'effervescence populaire, en combattant avec le peuple. L'entrée de la caserne, théâtre de cette lutte, ne garda pas longtemps le même aspect. Louis XVI, pendant son procès, était promené sous bonne escorte en fiacre, du Temple à la Convention, par le chemin des boulevards: il remarqua, pendant un de ces trajets, que l'édifice avait été achevé et ne présentait plus que des lignes régulières. Mais ce perfectionnement, il était dû à une initiative antérieure, à un plan conçu, arrêté, presque entièrement exécuté sous l'ancien régime. L'institution libérale que le colonel du régiment de Biron y avait fondée, méritait, certes, d'inspirer un regret.

Le Dépôt était une école pour l'éducation militaire. On y recevait 150 ou 200 fils de soldats, auxquels on apprenait à lire, à écrire, à compter, l'allemand, l'escrime et l'exercice à feu, depuis l'âge de 10 ans jusqu'à celui de 16; les élèves, qui coûtaient au roi 8 sols par jour, comme les

gardes, étaient à la nomination du colonel et du major ; un officier du corps et quatre sergents exerçaient tout le commandement de l'école; des caporaux, qui avaient qualité pour aspirer au grade de sergent, mettaient plusieurs années à gagner leurs galons en initiant au maniement des armes les futurs gardes. Toutefois, à 16 ans, les élèves étaient libres de contracter un engagement, ou de renoncer à l'état militaire en parfaite connaissance de cause, non-seulement sans indemnité, mais encore sans rappel possible.

La musique des gardes-françaises, dont le corps était au Dépôt, faisait également des élèves. Elle finit par y renouer des rapports, qui, à l'origine, avaient pu être aussi intimes, avec les Menus-Plaisirs, ou du moins le Conservatoire, école de chant établie en 1784 dans le même hôtel, au faubourg Poissonnière. Le Conservatoire se fondit au commencement de la Révolution avec ladite école de musique militaire ; il n'était même plus connu que sous le nom de Musique du Dépôt-des-Gardes-françaises au moment de son érection en Institut l'an II. La municipalité de Paris, en mai 1790, avait pris à sa charge le corps de la musique de la garde nationale, que l'officier Larrette avait formée avec celle des gardes-françaises. Ce mélomane fut jeté en prison, parce qu'un de ses élèves avait joué sur le cor : *O Richard, ô mon roi!* Mais on le fit sortir de Sainte-Pélagie pour organiser la musique dans la fête de l'Être-Suprême. L'Institut avait été placé rue Saint-Joseph; le Conservatoire retourna peu de temps après au faubourg Poissonnière, point de départ des écoles de chant et de déclamation. L'honneur n'en revient pas moins à l'ancien Dépôt des Gardes-françaises d'avoir servi de berceau à l'enseignement de la musique instrumentale et d'avoir été un moment le Conservatoire tout entier. La présence de Ros-

sini, locataire d'un appartement au-dessus du café-restaurant qui s'est mis sous l'invocation du général Foy, fait que l'ancienne école est maintenant habitée par un des plus grands maîtres de la musique.

Le théâtre Favart, bâti sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul, précédemment Crozat, fut ouvert le 28 avril 1783 par la troupe de la Comédie-Italienne, qui jouait l'opéra-comique, la comédie à ariettes, et l'on appela boulevard de la Comédie-Italienne les allées voisines du théâtre; mais le nom de boulevard d'Antin resta encore à la seconde moitié du boulevard actuel des Italiens. Sous l'Empire, l'*opera-buffa* commença à être chanté par de véritables Italiens dans cette salle, après la fusion de sa troupe française avec celle de Feydeau. Mais c'est sous la Restauration et au commencement du règne de Louis-Philippe que les Italiens en firent la première scène lyrique du monde. Un incendie, en 1838, les déplaça, et l'Opéra-Comique reprit possession du théâtre restauré.

Nous ne revoyons plus les terrasses des hôtels de Choiseul, de la Massaye, de Boisfranc, de Deux-Ponts et d'Antin, dont les jardins faisaient du boulevard un lieu de rafraîchissement pour le promeneur. Mais comment ne pas reconnaître le mignon pavillon du maréchal de Richelieu, édifié après la campagne de Hanôvre à l'extrémité du jardin de l'hôtel d'Antin? L'hôtel de Boufflers, dont l'architecte a été Bonnet, et qu'habitait le poète Boufflers en revenant du Sénégal, dont il avait été le gouverneur, s'élève depuis la même époque à l'angle de la rue Choiseul, et l'hôtel de Lévis au coin de la rue Grammont. Celui de la comtesse de la Massaye faisait pendant à celui de la comtesse de Boufflers, rue de Choiseul. Le terrain en provenait du jardin de l'hôtel Choiseul et avait été aliéné en 1778 par le comte de

Choiseul-Beaupré-Gouffier, colonel de dragons. La comtesse avait obtenu la permission de faire mettre une barrière en fer devant son mur, sur le boulevard, comme les propriétaires dont les hôtels voisins ouvraient presque tous sur la rue Neuve-Saint-Augustin.

Rue Richelieu et sur le boulevard a demeuré le chevalier Lambert; nous retrouvons la maison d'encoignure où ce banquier forma une galerie de tableaux. Lambert eut pour voisin un autre financier plus célèbre, l'abbé Terray, mais qui serait encore plus décrié en ce temps-ci qu'à la fin de sa vie. Car les dettes publiques n'avaient pas d'ennemi plus déclaré que l'abbé Terray: son ministère tenta de les amortir à tout prix. L'excès contraire fait florès aujourd'hui.

Derrière l'autre rangée d'arbres, parmi les maisons qui surgissent sur d'autres terrains vendus par la famille Choiseul à Dumont, à Forget, à Laborde, à Vessu, voici la belle demeure que s'est donnée sous Louis XVI M. de Bospin, à l'un des angles de la rue Le Peletier. Un joli pavillon s'y rattachait, avec perron sur le boulevard, et la décoration intérieure d'un salon rond y subsistait encore dans son éclat quand M. Lupin père, acquéreur de l'immeuble, consulta Visconti sur l'opportunité de substituer un pan coupé à cette parasite rotondité. L'architecte demanda grâce pour l'encoignure, à cause de son élégance; mais il ne put obtenir qu'un sursis: un autre homme de l'art a détaché le chaton de la bague. M. Salmon a fait bâtir à l'autre angle de la même rue, et à la même époque, une maison qui de nos jours appartient à son petit-fils.

L'ancien hôtel d'Aubeterre, qui donne sur le boulevard, mais qui ouvre rue Laffitte, a perdu, lui aussi, un pavillon des plus coquets, lorsque les exigences de la voirie rendirent impossible

la conservation du perron donnant accès au rez-de-chaussée. Mme Chevalier, stucatrice du feu roi de Pologne, a inauguré, par l'exposition permanente des objets d'art de sa composition, un des salons actuels de Tortoni.

Au coin de la rue Taitbout, l'architecte Bellanger a dessiné l'hôtel Brancas, dont l'appartement le plus riche était destiné au comte de Lauraguais. Les acquéreurs de Mme de Villoutreys, née Vanderberghe, femme du général Rapp en premières noces, y ont été, sous Louis XVIII, M. Habert et M. Lefeuve, grand-oncle et père de l'historiographe dont vous voulez bien suivre les recherches. Puis est venue la marquise d'Hertford. Le testament de lord Seymour, un des deux fils de la marquise, a légué récemment l'hôtel à l'Assistance publique, qui en tire un beau revenu. Malgré lesdites mutations, presque rien n'est changé pour l'appartement du premier, dont les persiennes et les volets ne se sont pas ouverts souvent depuis leur application. Les Brancas, à cause de la révolution de 89, et le général Rapp, à cause de ses campagnes, n'ont pas été des hôtes constants ; Mme de Villoutreys, M. Cardon, Mme d'Hertford et lord Seymour n'ont fait de ce logement princier qu'un pied-à-terre, habité rarement. Les croisées en demeurent closes depuis la vente après décès du riche mobilier de milord.

Le boulevard de Coblentz passa *boulevard de Gand*, grâce aux Cent-Jours, et ce nouveau surnom tint tête à la révolution de Juillet ; un vers d'Auguste Barbier, dans la *Curée*, le visa sans l'atteindre ; il n'a été laissé pour mort que sur le champ de bataille du 24 Février : les bureaux du National, à l'entrée de la rue Le Peletier, ont chanté son *De Profundis*, en proclamant de nouveau la République, excessivement propre à rappeler l'Empire. Le surnom mémorable de bou-

levard de Gand n'ira cependant pas à la postérité comme un souvenir d'exil ou d'oppression, de protestation ou de défaite, de surprise ou de châtiment; il rappellera tout uniment la renaissance du boulevard des Italiens, qui n'a jamais été distingué, animé, spirituel, amusant et parisien avec autant de luxe, avec autant de belle humeur, que pendant la Restauration et la quasi-Restauration.

Le café de Paris, établissement sans rival, qui est tombé, comme tant d'institutions, pour se faire goûter davantage et regretter, a vécu un peu plus que le boulevard de Gand; il était né quelques années après, dans cet ancien hôtel Brancas qu'il n'aurait pas quitté pour un empire. Les traditions du café de Paris ont peut-être survécu ailleurs, en ce qui regarde le service; mais tout le monde n'osait pas y monter les quelques marches du perron; beaucoup d'appelés craignaient à juste titre d'y paraître déplacés au milieu des élus. Il suffit, au contraire, pour dîner à la Maison d'or, au café Riche, au café Foy, au café Anglais, au café Cardinal ou chez Grossetête, d'avoir assez d'argent pour en sortir. D'autres cafés un peu moins restaurants se multiplient aux alentours, comme sur tous les boulevards.

Le café du Helder, avant de s'établir sur l'emplacement des anciens Bains-Chinois, dont l'extérieur était plein d'agrément, et près d'une maison qui survit au grand bazar incendié sous la Restauration, occupait en face de la rue Choiseul le local du café Montmorency. Ce dernier tire son nom, il est vrai, d'un hôtel garni, mais d'un hôtel garni qui se plaça entre les deux hôtels que les Montmorency occupèrent boulevard Montmartre et boulevard des Capucines, au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin. N'assure-t-on pas, dans maints livres sur Paris, que, sous le Consulat, Sophie Arnould

a rendu le dernier soupir précisément au même endroit, vis-à-vis la rue Choiseul ? Nous ne disons ni oui ni non.

L'enseigne d'un autre café nous rappelle le séjour de l'illustre Grétry, boulevard des Italiens, nº 7, en regard de l'établissement qui s'est placé sous son invocation. L'auteur de *Richard Cœur-de-Lion* mourut dans sa maison de Montmorency, ancien ermitage de Jean-Jacques Rousseau : à ses dépouilles mortelles, rapportées à Paris, de pompeuses funérailles ne firent pas défaut. Sa famille et Liége, sa ville natale, se disputèrent le cœur du grand musicien. Toutes les pièces de son mobilier furent vendues beaucoup plus cher qu'elles ne lui avaient coûté : Nicolo Isouard acheta son clavecin ; Boieldieu, sa cartelle ; Berton, la canne avec laquelle il marquait la mesure aux répétitions.

Une quinzaine d'années plus tard, Hérold occupait un appartement nº 3, et Panseron, maison du Grand-Balcon.

D'autres immeubles du boulevard servirent d'habitation à des actrices de la Comédie-Italienne. Mme Laruette qui, dans sa jeunesse, avait reçu de brillants hommages, et chez laquelle s'étaient rencontrés le duc de Nivernais, M. de Vaugremont et le marquis de Brancas, trois cordons-bleus, avait eu des relations de plus longue haleine avec le marquis de Flamarens : elle demeurait au coin de la rue Marivaux avant la mort de son mari, acteur qui a laissé son nom à un emploi, et qui était aussi compositeur. Mlle Ruggiéri, dite Colombe, qui était réellement Italienne de naissance, bien qu'elle jouât l'opéra-comique en français, habitait le boulevard d'Antin, du même côté que son théâtre. MMmes Laruette et Trial avaient réussi plus vite que cette rivale à la

Comédie-Italienne ; le succès ne l'empêcha pas de prendre sa retraite cinq ans après la translation de son théâtre dans la salle Favart. La Révolution l'ayant faite pauvre, l'âge et la pauvreté rendirent méconnaissable cette Colombe, que milord Mazarin avait ravie à ses parents en 1767, et que le marquis de Lignerac avait enlevée pour plusieurs années au théâtre peu de temps après ses débuts. Mlle de Saint-Huberti, de l'Opéra, qui s'appelait réellement Antoinette-Cécile Clavel, était locataire de Salmon. Bien flatteur qui la trouvait belle ! Elle était assez grande et blonde, mais assez maigre et de manières provinciales. Cette grande artiste lyrique ne passionnait son auditoire qu'à force de s'identifier avec ses rôles. Quelqu'un lui faisait compliment du frisson qu'elle avait donné aux spectateurs à la fin du troisième acte de *Didon* : — Cette scène, répondit-elle, m'a encore plus émue que toute la salle ; dès la dixième mesure, je me suis sentie morte.

Mlle de Saint-Huberti assistait un soir au spectacle de la Comédie-Italienne, et le bruit courut dans la salle qu'elle venait de réconcilier Gluck avec Piccini : le public s'y montra sensible par des acclamations reconnaissantes et fit descendre l'actrice de sa loge pour la couronner sur la scène.

On en veut encore à Heurtier, l'architecte primitif du théâtre Favart, de n'avoir pas tourné sur le boulevard la façade de l'édifice ; mais les maisons particulières elles-mêmes évitaient autant que possible d'ouvrir leurs portes sur la promenade : précaution qui contribua singulièrement à convertir ce lieu de rendez-vous, aussi commode qu'agréable, en boulevard par excellence, centre des plaisirs élégants. Un traiteur fit, dès le principe, le service du Grand-Salon, que remplacèrent successivement le café Chrétien, le restaurant Nicolle, puis le café

du Grand-Balcon. Chrétien, juré au tribunal révolutionnaire, avait pour clientèle, dans son café, la compagnie des *Tape-durs*, souteneurs armés d'un gros bâton qu'ils appelaient par métonymie la *Constitution de l'an* III. Ces janissaires du comité de sûreté générale rôdaient principalement sur le boulevard de Coblentz, nom qu'ils avaient eux-mêmes donné au boulevard des Italiens, parce qu'il restait fréquenté, en général, par la bonne compagnie.

Au commencement de l'Empire, Hardy et Mme Riche tenaient en face de Nicolle deux grands cafés, qui devenaient déjà des restaurants. Un marchand de vin recevait les cochers à la place du café Anglais, dont la réputation fut bientôt faite et se consolida surtout quand Chevreuil eut à y traiter en alliés les officiers de l'armée étrangère. Cet établissement de luxe vient de s'agrandir des beaux salons de l'ancienne maison, dite le *grand* 13, que la ferme des jeux n'ouvrait rue de Marivaux qu'à des clients choisis, du temps de M. Bénazet. Le café Anglais appartient depuis la révolution de Février à un restaurateur qui servait auparavant à Bordeaux, près l'église Saint-Dominique, des dîners à 32 sous, et qui n'a pas changé de dame de comptoir depuis sa promotion aristocratique à Paris.

Rue de la Victoire. (1)

L'Abbé de la Victoire. — Les Marais de Chantereine. — Desforges. — La Salle Chantereine. — Adanson. — Mlle Falcon. — Mme Stolz. — M. Cuisinier. — Mme de Saint-Jullien. — Mlle Dervieux et ses Antécédents. — Le Théâtre-Olympique. — Mesmer. — M. Herz. — Cagliostro. — Les Néothermes. — L'Hôtel de la Victoire. — La Ctesse Walewska.

Un couvent de la Victoire fut fondé près de Senlis en raison de la bataille de Bouvines, gagnée sur l'Empereur Othon et ses alliés par Philippe-Auguste. Louis VIII, fils et successeur de ce roi, réalisa les promesses de son père, ou confirma ses donations au profit de ladite abbaye en l'année 1223. L'abbé et les religieux de la Victoire, qui étaient de l'ordre de Saint-Augustin, eurent de temps immémorial un jardin, un marais et un vinier, au-delà de l'égoût qui fut établi bien après, dans ce qui devint le quartier de la Chaussée-d'Antin. Cela tenait peu de place entre la ferme des Mathurins, les Porcherons et la Grange-Bate-

(1) Notice écrite en 1861. Le prolongement de la rue Lafayette et celui de la rue Le Peletier, qui se croisent, n'avaient pas encore fait perdre à la rue de la Victoire ses n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13 et 15, et une synagogue ne prenait pas encore la place du 44. Les derrières de cette propriété et des n°s 46, 48 et 50 ont été supprimés ou confisqués plus récemment encore par le prolongement de la rue Olivier, bientôt dite du Cardinal-Fesch.

lière ; cela n'avait même pas l'importance du lieu qui était dit Chantereine dans la même circonscription. Toutefois on les disait ensemble marais de la Victoire lorsque Jacob Duval était l'abbé, c'est-à-dire au milieu du siècle XVIIe, et la ruellette aux Marais-des-Porcherons, plus tard ruelle des Postes, puis rue Chantereine, suivait le même cours que notre rue de la Victoire, exception faite du prolongement entre les rues de la Chaussée-d'Antin et Joubert, qui date de 1847.

Dès l'an 1581 Jean Cadet, un maître-jardinier qui demeurait rue Montmartre, passait reconnaissance au chapitre de Sainte-Opportune pour un arpent et demi, sis à Chantereine ; il y tenait à Réné Contesse, aux héritiers de Desmarais, aux héritiers de Jacques Cadet et à Jean Boucault. La même formalité était remplie, six années plus tard, par la veuve de Thomas Bragelonne, conseiller du roi et lieutenant-criminel en la prévôté de Paris, pour sept quartiers de marais au même endroit, où ses tenants étaient Thomas Baudin, Jean Verneau et Gellée : son bien aboutissait à certaine ruelle qui menait au moulin des dames de Montmartre. *Item* Jacques Moreau, laboureur, à cause de Claude Baudin, sa femme, héritière de Pierre Baudin, année 1663, pour sa maison et un marais avec, où il tenait à Colombel d'une part, à Noël et Louis Moynet de l'autre, entre la rue aux Marais-des-Porcherons et celle qui allait du Roule à Saint-Lazare. *Item*, à la même date, Noël et Louis Moynet, jardiniers demeurant au faubourg Saint-Antoine, mitoyens à Chantereine avec le susnommé et ses co-héritiers dans la succession dudit Pierre Baudin par représentation d'Anne Baudin, leur mère. *Item*, l'abbé de la Victoire, du même côté de notre rue.

Extrait d'un relevé censuel fait pour le côté opposé en 1738 :

Fille ou femme Mignon, un marais, à l'angle de la rue du Faubourg-Montmartre. — Martin, jardin de M. Guillaumont. — A. Legué. — N. Brochet. — C. Brière. — Jean Baudin. — Etienne Baudin. — Héritiers Antoine Baudin. — Héritiers Marot. — A. Legué. — Veuve Bourdet. — Denis Cliquet. — Veuve Fromentin. — Veuve Beaucousin. — A. Brulé. — G. Hobé. — Veuve Bourdin. — Bourgeois.

Presque tous ces propriétaires n'avaient encore que des marais. Le jardin de M. Ruelle n'était marqué à l'encoignure de la chaussée Gaillon, *aliàs* d'Antin, que par le topographe Deharme, en 1766. Mais pour nous il est temps de passer des haies et des murs aux façades.

L'une des deux maisons qui répondent présentement aux chiffres 63[1] et 69 fut habitée par Desforges, qui avait commencé par être acteur. Il avait débuté aux Italiens, comme amoureux, en 1769, puis on l'avait engagé avec sa femme au théâtre de Saint-Pétersbourg, où il s'était fait auteur, et, de retour en France, il avait cessé de payer de sa personne au théâtre. De ses nombreuses pièces on joue encore la *Femme jalouse* et *Joconde*. Mme Desforges se faisait appeler Mme Philippe, sur la scène Favart, tant pour se distinguer d'une homonyme, qu'elle avait dans la même troupe, que par égard pour son mari, avec lequel elle ne vivait plus.

Le petit théâtre Chantereine, qui a été bâti plus tard par Gromaire, machiniste de l'Opéra, occupait une aile de bâtiment, nº 47: des amateurs y ont donné des représentations particulières, et un certain nombre d'élèves s'y sont formés pour la scène. La salle n'a quitté la place que depuis la révolution de 1848. Plusieurs historiographes font

mourir dans la même maison, en 1806, le botaniste Michel Adanson, à l'âge de 79 ans. Il avait enfin renoncé, en se retirant rue Chantereine, aux habitudes nomades que lui avaient données de nombreux voyages. Néanmoins il résida au n° 42, dont il fut le propriétaire, avant de traverser la rue avec ses meubles et ses collections.

Mlle Falcon, de l'Opéra, avait habité le 17 lorsque Mme Stolz, du même théâtre, ne craignit pas d'enménager au 13. Ce numéro n'a plus rien de néfaste pour qui connaît la belle humeur, le goût inné et cultivé pour tous les arts, ainsi que l'état de santé florissant dont y jouit encore M. Cuisinier, après avoir été le condisciple, à Juilly, du prince Jérôme, frère de Napoléon Ier. Son père, qui tenait le café de la Rotonde, acquit ledit immeuble du comte de Clérambault, et la propriété voisine, avec ouverture rue Chauchat, de la veuve du général Foy. Les deux maisons avaient été bâties par les frères Noël, entrepreneurs. Le détenteur actuel, malgré son âge, est encore un des habitués du théâtre des Variétés, où il a acheté de l'auteur dramatique Rochefort père ses entrées à vie. On ne le voit pas moins au café du même théâtre, où la plupart des musiciens qui donnent un concert viennent lui présenter des billets, qu'il est trop galant homme pour refuser. Les acteurs font souvent sa partie de dominos; ils n'entrent jamais en scène sans le saluer d'un clignement d'œil, s'ils le voient dans une stalle d'orchestre. Une fois même, en jouant le 3me acte des *Saltimbanques*, Hyacinthe s'est écrié, au lieu de *vive monsieur le maire:* — Vive monsieur Cuisinier !.... Le spectateur acclamé n'osa pas, après la chute du rideau, remercier l'acteur de cette ovation inattendue; mais c'est par pure modestie qu'il eut l'air mécontent d'une plaisanterie qui mettait le sceau de la popularité à sa réputation d'ami des artistes.

L'autre côté de la rue Chantereine vit élever, sous Louis XV, une petite-maison, dont nous croyons reconnaître l'entrée nº 16. Mme de Saint-Jullien, femme du receveur-général des rentes du clergé, y rencontrait le comte de Maillebois. Cette dame, à laquelle Soubise fit la cour, ne dédaignait nullement les guinguettes des Porcherons; on répandit le bruit qu'elle y couchait, mais c'était rue Chantereine, et elle s'y sentait plus libre que chez elle, rue d'Artois (1), de prendre, entre autres libertés, celle de jurer comme un soldat aux gardes.

Sur les dessins de Brongniart, en 1774, fut élevé un véritable hôtel, auquel on refusa cette qualification tant qu'il fut habité par Mlle Dervieux, danseuse à l'Opéra. La signification du mot *hôtel* impliquait résidence d'une personne de condition. D'ailleurs, il y avait eu cotisation pour établir la jolie danseuse rue Chantereine, le prince de Soubise n'ayant contribué que pour une part à l'acquisition du terrain et d'une maison préexistante en décembre 1770. D'autres protecteurs succédaient à celui-là, qui, outre l'entrée de jeu en billets de la Caisse d'escompte et en bijoux, avait fait 200 louis par mois à Mlle Dervieux. Mais puisque nous remontons à l'époque où se consolida la fortune de cette femme de théâtre, dont l'esprit l'emportait encore sur le talent, nous la voyons constamment entourée de ce qu'on appelait sa troupe dorée.

A l'avant-garde se remarquent : milord Binting, dont les dépenses excessives alarment Lambert, son banquier; le comte Warkowski, largement mis à contribution avant milord; le chevalier de Launay, officier; le maréchal de Richelieu, qui

(1) Ainsi s'appelait la rue Laffitte.

reçoit de la belle plus de visites qu'il ne lui en rend; Marquet de Peyre, qui, pour le jour de l'an, envoie à son adresse des girandoles ; le duc de Chartres, un collier de diamants ; le marquis de Fitz-James, beaucoup moins généreux, mais encore mieux reçu que son ami le duc de Chartres, et que fait oublier toutefois un simple maître de ballet, nommé Laval, la coqueluche des filles d'Opéra !

Est-ce à dire que les deux années d'avant aient laissé Mlle Dervieux dans la solitude et dans l'ombre? D'autres diamants qu'a passés à son cou le prince de Conti, au mois d'août 1769, ne sont venus qu'un an après le contrat d'une rente viagère de 2,000 livres, émanant de la même source et constituée au nom de la jeune personne ainsi que de sa mère. Était-ce là le prix du sacrifice que la vertu fait, mais ne refait pas? L'âge de la fille, quatorze ans à peine, donnait alors à espérer ce que la mère osait promettre pour la dernière fois, il est vrai, mais pas précisément pour la première. Le prince de Condé s'était levé encore plus matin que le prince de Conti, et le comte de Stainville, dont la montre avançait en diable, n'avait reculé qu'à demi devant la clarté indécise du crépuscule matinal :

Déjà l'aurore aux doigts de rose
Ouvrait les portes du soleil.

Aussi bien la petite avait joué, tout au commencement de 1768, le rôle de Colette dans le *Devin du Village*, et avec un succès qui avait mis en vue l'enfant prodige.

La salle de bain et les boudoirs de Mlle Dervieux, devenue à son apogée l'une des maîtresses du comte d'Artois, furent décorés en 1789 par l'architecte Bellanger, que des circonstances dues à la Révolution firent ensuite le mari de cette sédui-

sante pécheresse, qui n'avait plus la possibilité d'entrer en religion d'une autre manière. Le ci-devant comte Vilain XIIII, noble belge engagé dans des spéculations financières, prit possession de la propriété, avant Louis Bonaparte, qui y laissa sa femme, la reine Hortense. La légation des Etats-Unis s'y établit ensuite et cela devint l'hôtel Thouroux. Puis Staub, ancien tailleur, se rendit acquéreur de l'immeuble. Ce n° 44 ne portait sous le premier empire que le n° 28 : il y avait au n° 34 de ce temps-là l'hôtel Basoun, et à l'angle de la rue Saint-Georges l'hôtel Henry.

Des chanteurs italiens, qui vinrent à Paris pendant le Consulat, débutèrent dans la salle du Théâtre-Olympique, précédemment des Victoires-Nationales et originairement des Troubadours, dont le n° 46 indique encore les proportions, et derrière laquelle se trouvait un jardin, qui pendant les entr'actes servait de foyer. Ce théâtre fut fréquenté par les femmes les plus élégantes des généraux et des fournisseurs de l'armée ; d'autres troupes l'exploitèrent avec moins de succès que les acteurs de l'*opera-buffa*. On donna dans la même salle, devenue vacante, des concerts et des bals, et une loge maçonnique y était installée vers la fin de 1806 ; l'Université y fit même la distribution des prix du Grand-Concours.

A cette hauteur de la rue, avant même que s'y ouvrît le spectacle des Troubadours, on avait fait queue à la porte d'un docteur allemand. Mesmer traita rue Chantereine, aussi bien que rue du Coq-Héron, par le magnétisme animal des malades arrivant par chaînes, et le médecin innovateur prenait à chacun d'eux 10 louis par mois. Le mesmérisme n'était pas encore à la portée de toutes les bourses. De plus, le marquis de Lafayette, le baron de Breteuil, M. d'Epréménil

et d'autres partisans de cette doctrine offrirent à Mesmer 350,000 livres, réunies par souscription, pour le retenir à Paris.

Immédiatement après le théâtre, venait une propriété connue avant 89 sous le nom d'hôtel Gontaut, et que M. Barbet de Jouy vendit, en 1839, à Henri Herz. Cette construction de l'autre siècle ne sert-elle pas dignement de vestibule à la belle salle de concert qui a surgi des pelouses du jardin ? M. Herz, cet artiste d'une exécution brillante, ce maître sûr et ce compositeur, ressemble de tout près à un écrivain de premier ordre qui imprimerait lui-même ses ouvrages par horreur des fautes d'impression. Il emploie plus de cent ouvriers à la fabrication de pianos qui font partie, pour ainsi dire, de son talent, de sa classe, de son œuvre.

D'autre part, la maison de M. Herz tient à l'hôtel de Mme de Rigny, antérieurement Basoun, plus anciennement encore Saint-Chamant, et dessiné par Rougevin. Là descendit Cagliostro, lors du premier séjour de ce thaumaturge à Paris, où il se présentait sous les auspices du prince de Rohan. La soif des nouveautés, à cette époque, était inextinguible. Cagliostro, à défaut de doctrine, avait lui-même un sac rempli de recettes merveilleuses pour la guérison des malades.

Les Néothermes, établissement rival des bains de Tivoli, se fondèrent en 1830, sous le patronage d'une princesse ; mais une révolution vint exiler la protectrice avant l'achèvement des travaux préparatoires. Cette maison de santé n'en a pas moins réalisé le projet qu'on avait conçu de réunir des malades de bonne compagnie au cœur de la Chaussée-d'Antin et de combiner pour eux les avantages du traitement hydrothérapique le plus complet avec le plaisir d'être dans le monde et

dans le meilleur centre de distractions. La chronique ne doit-elle pas rendre justice à une entreprise qui, d'ailleurs, n'a enrichi qui que ce soit? L'application mesmérique de l'aimant au traitement des maladies, les élixirs de longue vie débités par Cagliostro et les Néothermes ont tour-à-tour attiré le beau monde, qui les mettait à la mode, dans cette rue. En faut-il davantage pour bien mériter du *high life* !

Mais la maison de la Victoire prend part à une gloire impérissable, qui fait pâlir l'ancienne vogue du charlatan le plus distingué et de la courtisane courue par l'élite des galants de son temps. Le cri victorieux qui retentit, maintenant encore, à tous les coins de l'ancienne rue Chantereine, est celui de l'armée d'Italie à Arcole; mais, à force d'y prêter l'oreille, nous distinguons l'écho vieilli de la bataille de Bouvines, qui s'y mêle sans détoner. L'abbé de la Victoire avait été propriétaire du terrain sur lequel fût bâti l'hôtel de la Victoire, dessiné par Ledoux pour Caritat, marquis de Condorcet, mathématicien, philosophe, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie-Française, député, puis conventionnel. La veuve de Condorcet, sœur du maréchal de Grouchy, vendit cette propriété à Julie Carreau, qui épousa Talma, et le tragédien illustre y eut ses jours de fête, y reçut les Girondins, Dumouriez, Bonaparte. Joséphine Beauharnais en donna 180,000 francs et y devint Mme Bonaparte. La substitution officielle du nom de la maison à celui de la rue eut lieu le 8 nivôse an VI. Le général en chef de l'armée d'Italie n'avait, depuis quatre ans, que cette résidence en ville quand il y convoqua, un beau matin, tous les officiers supérieurs de présence à Paris. Les salons de son hôtel étant trop petits pour une telle assemblée, il la harangua du perron. Le conseil des Anciens venait de l'investir du com-

mandement de la 17[me] division militaire et de se transférer à Saint-Cloud, où la séance devait commencer à midi. Mais, la France étant en danger, l'insigne l'honneur de la sauver ne revenait-il pas à l'armée? Le général parlait à des frères-d'armes, qui s'écrièrent tous : — En avant !.... Et le 18 Brumaire fut bientôt fait.

Le premier-consul donna au général Lefèvre-Desnouettes l'hôtel de la Victoire, que plus tard occupa, au retour de Sainte-Hélène, le général Bertrand. La Restauration, en mettant au grenier la défroque militaire de la République et de l'Empire, n'avait pas épargné le vocable de cette rue, tant l'on y voyait peu la dédicace d'une ancienne abbaye de fondation royale ! *Chantereine* avait quelque chose de moins criard et de plus royaliste ; toutefois le lieu champêtre qui avait reçu d'abord cette désignation, la devait sans doute à une *chanterelle* ou *chantereine*, oiseau qu'on fait chanter pour en attirer d'autres.

De ce chantage d'oiseleur au chant de la Victoire on revint en 1830. Le nid du Consulat eut ensuite pour locataire M. Jacques Coste, fondateur du journal *Le Temps* et aéronaute amateur. M. Gouby, acquéreur de M[me] Lefèvre-Desnouettes, fit jeter bas l'édifice de Ledoux en 1860. Que reste-t-il donc du logis qui fut l'antichambre du Luxembourg et des Tuileries pour une dynastie impériale? La porte, la loge du suisse, l'avenue, quelques arbres du jardin et cette inscription :

In hâc minimâ jam maximus plus quam maxima concepit.

Où trouver une meilleure place pour la comtesse Walewska, qui l'avait choisie elle-même, que porte à porte avec l'hôtel de la Victoire? Cette dame polonaise, à laquelle l'empereur avait laissé un

souvenir, qui lui était cher, occupait la maison appartenant de nos jours à M. Dassier, ancien membre du conseil municipal de Paris. Mme Valewska est la mère du ministre du second empire, membre du conseil privé, qui porte au masculin le même nom. Le comte de la Bouillerie, ancien ministre, se remarquait parmi les prédécesseurs de M. Dassier. Mais la virginité de l'hôtel avait été foulée aux pieds par Mlle Guimard ou Mlle Duthé. Ces deux grandes rivales de Mlle Dervieux, outre qu'elles partageaient beaucoup de ses succès intimes, habitèrent quelque temps sa rue.

Rue Saint-George. (1)

Bellanger, architecte du comte d'Artois, présidait d'autant mieux, en 1788, à la construction du n° 15 de la rue Saint-George, avec fronton, avec cintres sur les fenêtres, qu'il y travaillait pour son propre compte. Du même temps et du même architecte sont deux constructions latérales qui se font pendant réciproque, n° 13 et n° 15 *bis*; mais elles furent édifiées aux frais de Mlle Dervieux, dont nous venons de revoir l'hôtel rue de la Victoire. M. Alphonse de Rothschild, régent de la Banque, occupe deux de ces propriétés, dont tout ou partie était l'hôtel Henry en 1813. M. Chaix-d'Est-Ange, procureur-général, habite l'autre, où cet avocat, transformé en principal organe du ministère public, dîne, digère et dort à merveille dans les anciens bureaux du *National* : journal qu'on y a supprimé, mais dont le souvenir plane sur des réquisitoires!

Le n° 38, du dessin de Ledoux, a été établi pour l'Américain Asten, beau-père du comte d'Arjuzon, avec une seconde porte rue Saint-Lazare. L'ambassadeur de Bade, le chargé d'affaires du Danemark, la grand'mère de M. Alphonse de Rothschild, le général Montholon et le député Manuel y ont été domiciliés.

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Saint-Georges, depuis lors, n'a été raccourcie que légèrement par le prolongement de la rue Lafayette, au point où il traverse la rue de Provence. Elle a payé plus cher, au milieu de son parcours, l'élargissement et le prolongement de la rue Olivier, maintenant du Cardinal-Fesch.

Quelque trente ans après l'inauguration de cet hôtel, l'entrepreneur Chéronnet a élevé rue Saint-George plusieurs maisons ; 22 et 24 sont du nombre. Ce dernier numéro attient à un asile pour les garçons de caisse, fondé en 1842 par M. Douau, banquier.

Tourton, Ravel et Cie, avant la fin du règne de Louis XVI, avaient bâti dans la même rue, mais vers le bas, notamment le n° 2, qui appartient encore à M. Oppermann, banquier, dont l'oncle a vendu le 2 *bis*, vers 1833, au général de Saint-Joseph.

La rue Saint-George, qui est née d'un passage entre les rues Chantereine et Saint-Lazare, n'a commencé rue de Provence qu'en 1779, grâce à une trouée pratiquée sur un terrain à la disposition de Joseph de la Borde, secrétaire des finances, et elle n'a fini place Saint-George qu'en 1824, date de son prolongement sur le sol de la compagnie Dosne, Loignon, Censier et Constantin. De la même spéculation sur les terrains il reste à Mme Dosne et à son gendre, M. Thiers, l'emplacement de leur hôtel au bout de la rue.

Rue Monsieur-le-Prince. (1)

Nos 4, 12, 22, 23, 37, 49, 58, 60.

En l'année 1670, Bouvard, conseiller du roi, se rendait acquéreur d'un jeu de longue-paume dit de Plaisance, qui longeait la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince et comportait une maison, le tout situé à Saint-Germain-des-Prés, dans la censive de cette abbaye. La rue devait la moitié de son nom aux fossés de l'enceinte parisienne du XIIe siècle, entre les portes Saint-Germain et Saint-Michel; l'autre moitié à l'hôtel du prince de Condé, sur l'emplacement duquel fut bâti l'Odéon sous le règne de Louis XVI. D'après un plan particulier, dressé en 1753, des dépendances de l'hôtel se projetaient au-delà de cette rue, où il en doit survivre des bâtiments accessoires, comme dans la rue de Condé. La propriété de Bouvard se trouvait contiguë au manége du prince, dont l'hôtel avait une sortie rue des Fossés; un passage frayé plus bas conduisait à la rue de Condé.

Le no 23 faisait partie des Cordeliers; plusieurs autres maisons sur la même ligne n'avaient pas d'autre propriétaire que ce couvent. Au collége d'Harcourt, que remplace le lycée Saint-Louis, il y avait passage par le no 49, comme en ce temps-ci.

Plus haut la rue s'appelait, à l'origine, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. Cette dénomination remontait à l'époque où le Parloir-aux-Bourgeois

---

(1) Notice écrite en 1861, avant que le nouveau boulevard Saint-Michel eût rogné des immeubles à l'extrémité de la rue Monsieur-le-Prince.

s'adossait à une tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, construction semi-circulaire qui subsiste encore par miracle entre la rue des Grès (1) et le nouveau boulevard. Les deux siècles antérieurs au nôtre ont rarement distingué la rue des Francs-Bourgeois de l'autre, que la République a nommée rue de la Liberté, et le premier empire rue Monsieur-le-Prince; on est revenu ensuite à la division primitive, annulée officiellement le 9 avril 1851.

La maison dont le péristyle forme l'angle de la rue Voltaire, fut construite avant la Révolution par Vauthier, marchand de tableaux, qui en fit disposer richement l'intérieur pour un musée particulier, avec des pièces recevant d'en haut la lumière favorable aux exhibitions de la peinture. Le célèbre Antoine Dubois, acquéreur de l'immeuble en 1816, a laissé son nom à la rue en escalier qui le menait à l'Ecole-de-Médecine, où il faisait son cours depuis l'an 1790 : cette rue s'appelait auparavant de l'Observance, comme une ci-devant maison religieuse qui s'était rattachée à celle des cordeliers. M. Paul Dubois, doyen de la Faculté de Médecine, tient la place de son père dans la maison au péristyle.

Un buste de Jean Goujon, flanqué de bas-reliefs où la sculpture et la peinture sont personnifiées, illustre un autre seuil, à l'encoignure de la rue Racine : est-ce à dire que le grand artiste du XVIe siècle ait personnellement franchi cette porte? malheureusement non. Le marbrier nommé Sellier n'a pas édifié cette maison avant 1821; mais il y voulait réunir des ateliers d'artistes; il a pris une enseigne pour en donner avis, et comme pour

(1) Cette relique si digne du respect de l'édilité parisienne, a été sacrifiée depuis, et la rue des Grès dite Cujas.

éloigner à tout jamais ces Philistins de bourgeois, qui feraient d'une pièce tout un appartement. Dernièrement encore nos livraisons y avaient pour lecteur un maître, élève des grands maîtres, le classique Aligny, dont l'atelier vient de se transporter au palais Saint-Pierre, à Lyon. Depuis longtemps Aligny sait par cœur l'Italie et surtout la Grèce, qu'il retrouvera en Provence, à quelques heures de la place des Terreaux.

De l'art pur à la cote des contributions il y a plus près encore, du moment que l'artiste s'est mis tout-à-fait dans ses meubles. Hélas ! la seule consolation que nous puissions donner aux contribuables de notre époque consiste à leur montrer où fonctionnait le bureau général des impositions de Paris vers la fin de l'ancien régime : rue Monsieur-le-Prince, 58 et 60. Le vingtième a passé par là, encaissé par un roturier de receveur, aux appointements de la Ville, qui signait pourtant : Le Seigneur. Pour que des fonctions anoblissent, il fallait qu'elle fussent gratuites en ce temps-là : âge mesquin ! Les titres d'écuyer, péniblement acquis dans l'échevinage, avaient-ils la valeur de ces brevets de comte distribués d'un seul coup plus tard aux membres du Sénat et du Conseil d'Etat, en bloc, par-dessus le marché de tous leurs gros traitements ? Étonnez-vous, après cela, qu'on veuille savoir quelque chose de ce qu'un titre de noblesse a coûté, et à qui, dans la crainte souventes fois fondée qu'il y ait lieu d'en rire.

Un des appartements de la maison du receveur était occupé au même temps par le comédien Dazincourt, qui jouait les valets de bonne compagnie, et que la reine avait choisi pour lui donner des leçons de déclamation. Le voisinage du Théâtre-Français, ouvert le 9 avril 1782 dans la salle actuelle de l'Odéon, attirait rue Monsieur-le-Prince bien des acteurs de l'excellente troupe qui donna,

après deux années d'installation, le *Mariage de Figaro*. Le marquis de l'*École des Bourgeois*, qui reproduisait dans ce rôle les airs de tête et les inflexions de voix du maréchal de Richelieu, dont il avait reçu les conseils, Fleury habitait la maison attenante au collége d'Harcourt. Mlle Dugazon, actrice du même théâtre, n'en perdait pas de vue la façade à colonnes pour peu qu'elle se mît à sa croisée, n° 37. Larochelle, cet autre valet de comédie, demeurait au n° 4; son camarade Courville, également.

Rue Saint-Lazare. (1)

Mlle Mars. — Le Square d'Orléans. — Le Duc de Valentinois. — Les Dlles Saint-Germain. — M. Eimery. — Julie Candeille. — La Dme Rondeau. — Le Cardinal Fesch. — La Dlle Desforges. — L'Hôtel des Eaux. — Tivoli. — Les Ruggiéri. — Les deux Châteaux des Porcherons. — Autres Propriétés de la Rue en divers Temps.

Aucune Célimène et pas même une Sylvia, soit au théâtre soit à la ville, ne fera tort au souvenir qu'ont gardé de Mlle Mars les amateurs qui l'ont vue, et surtout qui l'ont entendue, dans ces deux rôles: le charme de son organe y faisait pardonner à la coquetterie d'être un art, dont personne autant qu'elle ne connaissait les secrets. Les perles que roulait sa voix enrichissaient jusqu'à la prose d'un rhytme, qui aurait pu se noter;

---

(1) Notice écrite en 1861. Postérieurs sont: 1° l'absorption de la rue des Trois-Frères par la rue Taitbout et le prolongement de celle-ci entre les rues Saint-Lazare et d'Aumale; 2° la construction de l'église de la Trinité et la formation d'un square devant cette église, avec une grande place devant le square, tout cela aux dépens des rues Saint-Lazare, Blanche, de Clichy et de la Chaussée-d'Antin; 3° l'élargissement de la rue Saint-Lazare, dans la seconde moitié de son parcours, et la substitution de l'avenue du Coq au château de ce nom; 4° l'adjonction d'une nouvelle gare à celle que les chemins de fer de l'Ouest avaient déjà dans cette rue; 5° le raccourcissement de la rue de l'Arcade et le prolongement de celle Pasquier, naguère de la Madeleine, vis-à-vis de la nouvelle gare; 6° le raccourcissement de la rue du Rocher et l'ouverture de la rue de Rome en regard des rues de l'Arcade et Pasquier.

elles avaient donc encore plus de prix que les 200,000 francs de diamants qu'on vola rue Saint-Lazare à l'inimitable actrice. Cette rue lui portait malheur. Un architecte, qui était des amis de Châteauneuf, créateur du square d'Orléans, avait fait de Mlle Mars une actionnaire dans cette néfaste entreprise.

Le square n'a pas cessé d'être une cité ouvrière à l'usage des gens qui veulent payer cher leur part d'une cour commune, servant de jardin; mais il n'a plus sur la rue Saint-Lazare que la porte bâtarde du n° 36. Pour y mener la vie de château, il faudrait un amphytrion, qui, au surplus, aurait trop d'invités. Ces sortes de caravansérails, dont les innombrables fenêtres sont braquées les unes sur les autres et dont tous les appartements semblent donner sur le même carré, offrent aux gens de lettres et aux artistes l'avantage de les mettre en vue; mais il y a de quoi déflorer l'intérêt qui s'attacherait un jour à la lecture de leurs mémoires : trop de profanes à la fois n'ont qu'à se mettre à la croisée pour savoir ce qu'on fait dans le sanctuaire, ce qu'il y faut pour vivre d'encens et de sacrifices, quels néophytes sont le mieux accueillis et à quelle heure s'éteint le dernier cierge ! Alexandre Dumas, George Sand, Alphonse Royer, Kalkbrenner et Lablache ne sont pas les seuls lévites du temple qui aient essuyé en braves le feu croisé des indiscrétions de la curiosité, au square d'Orléans. Dantan jeune y est entré vers 1835, dans un appartement encore chaud du mobilier de l'auteur de *Lélia*, et il y forma le cercle des Dominotiers, académie du double-six et du calembour comparés, qu'il transporta ensuite rue Blanche.

L'illustre comédienne avait acheté du maréchal Gouvion-Saint-Cyr et habitait en reine du théâtre,

ayant sa cour, ses petites et grandes réceptions, l'ancien hôtel de Bougainville, maintenant au prince de Wagram, dont l'entrée principale est rue Larochefoucauld, avec passage de servitude rue Saint-Lazare, 56. Mlle Mars, que les jeux de la scène n'empêchaient pas alors d'étudier à ses risques les combinaisons du hasard, perdit des sommes importantes à la Bourse. Dans l'idée que la rue lui portait encore guignon, elle déménagea. Heureusement elle gagnait toujours à faire la partie de Marivaux, qui avait inventé, comme à son intention, les meilleurs *Jeux de l'Amour et du Hasard.*

Le terrain de cet immeuble et de plusieurs constructions contiguës, élevées pour la plupart il y a cinquante ans par Constantin et Cie sur les rues Saint-Lazare, Larochefoucauld et de la Tour-des-Dames, qu'on a nommée aussi Bougainville ; ce terrain, disons-nous, s'est détaché d'une grande propriété, l'hôtel Valentinois, dont le jardin mesurait 5 arpens. Le duc de Valentinois, colonel du Royal-Cravate, en a fait restaurer l'édifice par Ledoux (n° 60). Un cabaret du Sabot-d'or venait immédiatement après cette aristocratique résidence, dans la grand'rue des Porcherons, appelée également rue d'Argenteuil par-ci, rue Saint-Lazare par-là, qui ne prenait que de loin la direction de la ville d'Argenteuil, mais qui menait jusqu'au clos Saint-Lazare, en passant devant la chapelle des Porcherons (Notre Dame-de-Lorette). Le général Montholon, le notaire Jalabert et le duc de Bassano ont été propriétaires de l'ancien hôtel Valentinois, avant M. le comte de Châteauvillars.

En regard, voici bien l'hôtel dessiné en 1772 pour la D^lle^ Saint-Germain. Cette beauté facile était à la mode depuis quelques années ; elle avait une sœur pour émule, qui vivait sous le même toit. L'une des deux mourut du chagrin que lui causait l'élévation de constructions qui lui ôtaient,

derrière le jardin, des récréations pour la vue, en supprimant d'autres jardins. La propriété passa à M. de Beaumé, ancien président à Douai ; puis au maréchal Ney. Mme la duchesse de Vicence en a fait l'acquisition en 1818.

Le bureau d'Eimery, inspecteur de la librairie du royaume, n'était plus en l'année 1787 aux abords du pays latin, mais bien rue Saint-Lazare, n° 48. M. Eimery, qui remplissait aussi les fonctions de receveur des pensions militaires, expédiait en province les quartiers de ces rentes, sans frais pour les destinataires : il était chevalier de Saint-Louis. Même maison demeura plus tard Julie Candeille, actrice de la Comédie-Francaise, qui composa des pièces. Cet auteur de la *Belle Fermière* eut encore plus de maris que de professions : le second et avant-dernier fut Jean Simons, chef d'une fabrique de voitures à Bruxelles. Vers 1835, un des appartements avait Mme Rondeau pour locataire. Les yeux bleus de cette courtisane contrastaient agréablement avec sa brune chevelure. Ses draps de lit, qui ne supportaient pas le blanchissage, valaient une robe de bal : ils étaient de satin.

Plus bas, sur la même ligne, l'ancien régime avait également vu bâtir la maison Asten, dont l'entrée principale était rue Saint-Georges. Le charpentier Guillaume ne se donna qu'en 1796 une belle demeure à l'encoignure de la rue de Clichy. Cinq ans après, la maison Lebeau faisait honneur à l'architecte Moitte, du côté de Guillaume, mais encore plus haut.

De l'hôtel du cardinal Fesch, ouvrant surtout rue du Mont-Blanc, autrement dit de la Chaussée-d'Antin, fit partie le 71, dont la porte servait de sortie aux voitures lorsqu'il y avait réception chez cet oncle de l'empereur. On traita même de Palais-Cardinal la résidence du prélat qui ne

craignit pas de résister à son neveu, dans l'intérêt de Pie VII, et dont cet anti-népotisme entraîna tout de suite la disgrâce. La chapelle de l'hôtel est convertie en oratoire protestant, au nº 75.

D'un membre du sacré collége, qui eut le courage de ses opinions, à une femme de théâtre, qui manqua vraisemblablement des quatre vertus cardinales, il y a loin, mais pas dans une grande ville. Un prince de l'Eglise et une danseuse y demeurent souvent porte à porte, malgré les différences qu'avouent presque la robe rouge de l'un et la jupe courte de l'autre. Seulement Mlle Desforges a séjourné dans la rue Saint-Lazare bien avant le cardinal Fesch. Cette danseuse de la Comédie-Italienne quittait son théâtre en 1767, parce qu'elle y eût fait des pas de deux à elle seule, étant grosse à pleine ceinture. Elle se retira, après ses couches, dans une chambre garnie en face de rue de Clichy, qu'on qualifiait alors une avenue, et elle y vécut en grisette avec un extrait de banquier, petit courtier du change et de l'escompte. Milord Rochard, qui avait distingué et qui aimait en secret, depuis deux ans, Mlle Desforges, était à Londres; à peine eut-il appris que la danseuse n'avait plus qu'un amant de cœur, il s'embarqua, dans l'intention de la remettre à flot. Elle lui accusa 20,000 francs de dettes, dont il exigea un état; elle ne parvint à dresser ce mémoire qu'en s'entendant avec tous ses marchands, qui se fussent contentés à moins. La balance penchait ainsi de son côté, sans qu'il y eût besoin des trente louis destinés à faire bon poids, et qui revinrent tous les mois tant que dura l'occupation anglaise. A milord succéda M. Duplessis, Américain, puis le banquier Morin. Le greluchon Garnier, danseur à l'Opéra, fallait-il le compter? Lorsque la Comédie-Française eut reçu Mlle Desforges première dan-

seuse, celle-ci fit sa rentrée ; elle passa ensuite au théâtre Favart.

Que si vous faites venir de l'établissement des bains de Tivoli un panier de bouteilles d'eau-de-seltz, l'en-tête de la facture vous apprendra que lesdits bains furent créés en l'année 1799 par Jurine et Triayre. On appelait alors *hôtel des Eaux* l'édifice carré qui forme le bâtiment principal et qui s'était érigé dès 1788 sur le plan de Henry. Bientôt ce grand pavillon fut affecté à une école des Ponts-et-Chaussées, berceau de l'école Polytechnique, et l'intendance des Ponts-et-Chaussées y survivait encore avant que les bains prissent sa place. Mais l'hôtel ne s'était bâti que pour servir de maison de campagne au financier Boutin, dont le magnifique jardin gardait une entrée rue de Clichy.

Ce jardin, qui était déjà une merveille en réputation avant la construction du pavillon, devint un parc de Tivoli, qui a fait les délices des Parisiens sous la République, l'Empire et le règne de Louis XVIII. Les Clichiens se donnèrent rendez-vous dans ce jardin et y tinrent leur conventicule, avant le 13 vendémaire, dont ils furent les victimes. Mais il y eut un autre Tivoli après celui-là, et à toutes les fêtes y présidèrent comme artificiers, sinon comme directeurs, les Ruggiéri, qui avaient donné auparavant des divertissements du même genre dans un autre jardin du quartier, que depuis on désigne par esprit de famille comme ses frères puînés. Avant la Révolution. le jardin Ruggiéri était situé, d'après M. de Bouge, géographe du roi, sur l'emplacement actuel de la rue Notre-Dame-de-Lorette, jusqu'à la rue Larochefoucauld, avec une porte déjà rue Saint-Lazare. Le spectacle y était spécialement pyrique et coûtait un écu par tête aux premières places, moitié prix aux secondes.

L'Italien Pétronio Ruggiéri et ses trois frères étaient venus à Paris dès 1739, comme artificiers de la Comédie-Italienne, et le roi les avait chargés de tirer ses feux d'artifice. En 1745 ils étaient retournés dans leur pays, pour y passer dix années, pendant lesquelles une Delle Ruggiéri, plus ou moins femme de théâtre, avait soutenu l'honneur de la maison par d'autres artifices : les fusées volantes de sa galanterie avaient jeté de vives lueurs de crédit. Louis XV, pour reprendre Pétronio à son service, n'avait pas craint de lui offrir une manière de château aux Porcherons et 6,000 livres de pension. Gaëtan Ruggiéri, son frère, était artificier du roi en Angleterre.

On publiait encore en 1807 cette annonce : « Pierre Ruggieri, aux Porcherons, donne pendant la belle saison un spectacle public, prix depuis 6 livres jusqu'à 1 livre 4 sols ». Le Tivoli-Boutin pouvait se dire également jardin des Porcherons ; nous estimons pourtant qu'à cette époque il faisait encore deux avec l'établissement des Ruggiéri. A Tivoli on avait droit, pour 2 francs, à la promenade, à la danse, aux concerts, aux petits spectacles, à divers jeux et même à des courses sur l'eau. Des montagnes russes ne s'y établirent que sous la Restauration, et alors il y fut donné un certain nombre de fêtes extraordinaires. Mais l'affiche n'avait pas besoin d'annoncer un surcroît de divertissements pour que tout le monde vînt en grande toilette, et les hommes chaussés d'escarpins, danseurs ou non. En 1826 on a détruit ce superbe jardin, pour y tracer des rues, dont l'une garde son nom ; en ce temps-là il n'y avait encore que des chantiers place Saint-Georges, où l'on disait aussi, mais par analogie : Ci-gît un ancien Tivoli !

La célébration des victoires de l'Empire avait donné lieu à tant de fêtes, dans lesquelles Michel

Ruggiéri trouvait toujours son compte à reproduire par la pyrotechnie les emblêmes de la gloire, qu'il n'était pas charmé de la rentrée des Bourbons, arborant l'étendart de la paix. L'artificier de l'empereur n'en demeura pas moins celui du roi, et aujourd'hui son neveu porte encore le titre, quasi-héréditaire, que la famille tient de l'ancien régime. Mais Michel avait un fils officier, qui réellement donna sa démission et ne reprit du service qu'après la révolution de Juillet; il passa ensuite en Egypte, pour être artificier du vice-roi.

La propriété que le roi avait donnée au fondateur de cette dynastie de génies du feu ne devait sans doute qu'à ses antécédents l'honneur d'être traitée de château. La seigneurie de Sainte-Opportune avait commencé en l'année 1483 à tenir ses audiences aux Porcherons, dans un endroit que nous croyons celui-là; la maison féodale s'y remarquait encore du temps de Piganiol de la Force, historien et géographe né en 1673, mort en 1753.

On ne reconnaissait déjà plus à la fin du XVII[e] siècle d'autre château des Porcherons que celui du Coq. Il appartenait à Lecoq, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui le tenait de ses père et mère et qui avait pour tuteur honoraire son neveu Lecoq, marquis de la Gaupinière, conseiller au parlement. Cet hôtel, avec un jardin et un marais, était sis entre des marais aux mathurins de Paris et la ferme de l'Hôtel-Dieu: l'égoût de la ville (rue Saint-Nicolas-d'Antin) (1) passait derrière. Un autre Lecoq, maître des requêtes, avait là les sous-fermiers du tabac pour locataires

---

(1) La rue Saint-Nicolas-d'Antin fait aujourd'hui partie de la rue de Provence.

une trentaine d'années plus tard. La contenance était alors de 1787 toises. Mais M. Lecoq tenait à lui-même sur un point, et il avait, en outre, des maraîchers pour fermiers dans beaucoup du terrain qui séparait les rues de Clichy et du Rocher, alors deux chemins. L'encoignure de la chaussée d'Antin, autrement dite Gaillon, où se trouvait le bureau des droits d'entrée, dépendait de la ferme de l'Hôtel-Dieu, et M. Louis avait un marais à l'autre angle, occupé dans la suite par le cardinal Fesch. On disait la messe au château, dans une chapelle, publique les jours de fête. L'étendue actuelle de la rue Saint-Lazare se rattachait à trois paroisses différentes : celle de Montmartre prenait le côté droit jusqu'à l'avenue de Clichy; tout ce qui faisait face ressortissait à Saint-Eustache; la Madeleine embrassait tout le reste sur les deux rives de la rue, peuplée en général de jardiniers, de plâtriers et de bourreliers.

Quand le conventionnel Lacroix demeurait en ce château du Coq, une inscription sur marbre noir dominait encore la porte :

Hôtel Coq, 1310.

A cela près, l'hôtel a conservé, mais uniquement à l'extérieur, son aspect du siècle dernier (nº 99). Tout fait craindre malheureusement sa démolition prochaine.

M'est avis que l'abbesse, dame de Montmartre, avait eu dans ce château le chef-lieu de sa seigneurie des Petits-Porcherons, comme les chanoines de Sainte-Opportune avaient féodalement siégé aux Grands-Porcherons, à l'extrémité de nôtre rue. Il n'y eut pas toujours communauté d'audiences pour les justices féodales de Montmartre, de Clignancourt, des Petits-Porcherons et du Fort-aux-Dames, bien que ces fiefs se trouvassent entre les

mêmes mains seigneuriales. Quelquefois, qui plus est, l'abbesse ne dédaigna pas d'ajouter à son titre de dame desdits lieux celui de dame de Coq. Les Porcherons ayant deux seigneuries, l'une siégeait aux Grands, l'autre aux Petits ; mais leurs circonscriptions s'engageaient l'une dans l'autre sur toute l'étendue du territoire qu'elles se partageaient en s'y serrant de près. Haute et puissante princesse Mme Françoise-Rénée de Lorraine, abbesse de Montmartre, est qualifiée dame dudit Montmartre, de Clignancourt, des Porcherons, du Fort-aux-Dames, de Coq et autres lieux, dans un état des comptes que son receveur, l'avocat Thomas Harville, lui rend de la recette des cens, surcens et rentes seigneuriales pendant 18 années à partir du 1er janvier 1655.

On y voit figurer, pour l'année 1663, Gille Boileau, commis au greffe du parlement, en raison de bon nombre de quartiers de terre et d'une maison de campagne à Clignancourt, attenante à celle du seigneur de l'endroit, entre la grand'rue et le chemin conduisant de Lachapelle-Saint-Denis à Saint-Ouen. Or le poëte de la raison, né dans une maison de la rue Boileau qui se voit encore (1), n'a-t-il pas eu pour père Gille Boileau, greffier de la grand'chambre au parlement ? Nous reconnaissons aussi parmi les tributaires qu'eut l'abbaye, vers le même temps, deux autres parents d'hommes célèbres : Jehan Androuet du Cerceau, architecte du roi, pour un arpent et demi de terre à Montmartre, chemin de la Cure ou de la Cuve, à l'image des Trois-Coins (1641) ; Michel Pigalle, laboureur, demeurant à Lachapelle-Saint-Denis, pour un arpent de terre à Clignancourt, chemin des Poissonniers (1648).

---

(1) Près de l'ancien hôtel du premier président du parlement, maintenant la préfecture de Police.

A cette époque-là un chemin indivis menait du Roule à Saint-Lazare; la rue que vous voyez s'est dégagée du chemin, corps d'une longueur démesurée où elle tenait la place du ventre. Cette rue n'a pas absorbé, comme simple aliment, tout ce qui lui a fait une vie, d'abord partagée, ensuite propre; il s'est formé en elle, faute de créature à son image, une portée de renseignements historiques, et elle met bas. Quelques petits manqueraient à la ventrée si nous jetions à l'eau les notes qui suivent :

1578. — L'abbé et le couvent de la Victoire ont un petit bien de campagne, attenant en quelque chose à la maison des Petits-Porcherons.

1581. — Jacques Cadet, Jean Boucault et Jean Saulnier, maîtres-jardiniers, sont simultanément propriétaires de marais qui se suivent au lieu dit Chantereine, terroir des Porcherons, sur le grand chemin du Roule-à-Saint-Lazare.

1660. — Pierre Baudin, jardinier, laisse au même endroit des maisons et des marais à Jacques Moreau, laboureur, et à sa femme, Claude Baudin, ainsi qu'à Noël et Louis Moynet, jardiniers, fils d'Anne Baudin.

1685. — Dame Marguerite de Barentin, veuve d'Urbain de Laval, marquis de Boisdauphin et de Sablé, a deux arpens de marais au lieu dit les Saussayes, faisant le coin du chemin qui conduit de la ferme de l'Hôtel-Dieu à la porte Gaillon. Son auteur est Achille Barentin, conseiller au parlement. Elle tient d'un côté à Jacques Beudon et par-derrière à Guillaume Boucher.

1721. — Anne Chatenolle, veuve de Nicolas Boucher, maître de pension, habite aux Porcherons, grande rue, une maison dont elle est propriétaire avec François Vignon, maître-peintre, et D^lle^ Marie Boucher, sa femme.

1722. — Très-illustre et très-vertueuse dame Mme Marguerite de Rochechouart est abbesse de l'abbaye royale

de Notre-Dame de Montmartre; Thérèse Pollot, prieure; Marie Bollet, prieure du cloître; Angélique Levavre, célerière; Marie-Madeleine Énocq, secrétaire du chapitre; Louise Hinart, portière; Marie Anne Parison, dépositaire; Marie-Bonne Dunoyer, boursière; Marcel Venant, *greffier et tabellion de la Prévosté, haute moyenne et basse Justice de Montmartre, Clignancourt et lieux dépendants.*

1792. — Le conventionnel Brissot loge rue Lazare.

Rue Montmartre. (1)

Fastes de la Propriété foncière en cette Rue.

La première porte de la ville qui chevaucha sur la rue Montmartre n'était qu'à la hauteur du nº 15 d'à-présent; elle tomba vers l'an 1380, et Paris s'étendit jusqu'à l'impasse Saint-Claude (2). La porte qu'on jeta bas en 1700 était située près de l'emplacement de la galerie qui communique au passage des Panoramas.

A cette dernière date, Philippe de Laporte était propriétaire du nº 15 précité, et il y eut pour successeur Anjorrant, conseiller au parlement, puis André Dufour, seigneur de la Noble-Maison de la Nau, gendre d'Anjorrant. Cette propriété avait fait corps avec l'hôtel Lambesc, ouvrant également rue du Jour et rue Plâtrière, maintenant Jean-Jacques-Rousseau, et qui avait appartenu au bourgeois Martin Bellet en 1581, à Jean du Tremblay en 1574 : trois ans après y était né François Leclerc du Tremblay, qui commença par servir dans l'armée avec distinction, se fit ensuite capucin et devint le bras droit du cardinal de Richelieu sous ce nom, le père Joseph. La famille Anjorrant, un demi-siècle après, avait Mme Lépinot pour voisine au nº 13.

Du temps de cette dame, M. Le Pileur de

(1) Notice écrite en 1861. L'ancien hôtel d'Uzès n'a fait place, rue Montmartre, à une nouvelle rue qu'en 1870.

(2) Au lieu de Saint-Claude, c'est maintenant Saint-Sauveur.

Brévannes vendait à Wittersheim, son créancier, une portion de l'hôtel de Brévannes, dit aussi de Quatremer, sis de l'autre côté de la rue, et dont la principale entrée est encore rue Tiquetonne. Le notaire Momet tenait la maison contiguë de Galpin, trésorier de France; celui-ci avait succédé à l'avocat Desretz, cessionnaire de Chambon, commissaire au Châtelet, qui avait fait bâtir, après s'être rendu adjudicataire, le 13 août 1533, d'un tronçon de l'ancien mur de ville. La communauté des Fripiers, dont les statuts remontaient pareillement au règne de François Ier, avec confirmation de Louis XIV, disposait du 68, où elle tenait son bureau; M. de Valcourt, du 35. Les banquiers Mallet père et fils étaient établis au 45 ou au 47.

Presque en face de la rue de la Jussienne, sous le règne de Louis XIV, grande propriété à la famille de Tourville: en disposa indubitablement le celébre marin, fils du maréchal-de-camp César de Tourville. La seconde porte venant après était celle de l'hôtel Charost, qui passa à M. de Crécy: un membre de la famille Bethune-Charost, cette branche de Sully, avait légué au roi 2,500 manuscrits, une bibliothèque et un musée en 1655. Puis deux maisons à M. de Laubie. Au second angle de la rue de Cléry, Gilles du Caroy, maître-d'hôtel du grand-maître de la maison du roi, était propriétaire tant en son nom que comme tuteur de Jean du Caroy, fourrier du corps de la duchesse de Bourgogne, fils mineur dudit Gilles et de Catherine Gouin, sa femme. *Item* pour la maison attenante. Les deux suivantes appartenaient: l'une à Antoinette Mouillard, veuve de Charles Dubois, maître-queux du commun du roi, écuyer-tranchant de la duchesse d'Enghien, et à Angélique Dubois, leur fille, veuve de Roydot, capitaine au régiment de Vivarais; l'autre à Penon, secrétaire du roi.

Du côté opposé, propriété à M. d'Herbecourt,

entre la rue des Vieux-Augustins et le cul-de-sac Saint-Claude. Sandrin, Brulé, Casamajor, Bovin, Geoffroi: à ces noms répondaient les maisons sises de la rue des Fossés-Montmartre (1) à celle du Mail.

Dans la nôtre se trouve alors, à l'image de la Grosse-Tête, un bureau de charrettes, c'est-à-dire de roulage, pour la Normandie. Une annonce du temps dit aussi: « Le sieur Cadet, machiniste, demeure rue Montmartre; on pourra savoir de ses nouvelles à la porte Dauphine. »

M. de Saint-Contest habita, sous le règne suivant, le 128 ou l'un des numéros suivants; il y entretenait des relations avec Mlle de Montansier, plus de quinze ans avant que cette directrice d'une troupe d'acteurs de province ouvrît à Paris le théâtre qui a porté son nom. Un des comédiens de la troupe était fils de l'associé de la Montansier; comme elle lui voulait du bien, il portait de plus riches habits que M. de Saint-Contest, qui en faisait les frais. Au reste, la directrice a épousé son pensionnaire qui, contrairement aux habitudes reçues, adopta le surnom de sa femme, née Brunet, pour ne plus s'appeler Bourdon-Neuville que par-devant notaire.

L'appartement occupé au 130 par Strauss, chef-d'orchestre des bals de la cour, a été celui de Paësiello, le compositeur italien, sous le Consulat. Le marquis de Breuil a demeuré, mais un quart de siècle plus tôt, au second coin de la rue des Jeuneurs. MM. Rabuteau, de Chalabre et Fanon, Mme Housseau et M. Guichard ont été également propriétaires entre ladite rue et le boulevard, avant la révolution de 89. Sur l'autre ligne se suivaient au même temps les héritiers Larticle, M. et Mlle Cointry,

---

(1) Maintenant Aboukir.

Richard, Maréchal, Gabold, Nogent, la succession Forget, Salgsalt, Jacquet, Gluchard, l'Hôtel-Dieu, Mouchard, Caponelle, Enguelard, Derbois, Boutron, Jourdain, Dumas, Mme Dunais, Brayant, Baudon d'Anaucourt, le petit Roland et Duval, depuis la rue du Mail jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Victoires, et Baudon d'Anaucourt n'y avait pas moins de trois maisons. Dans celle du jeune Roland griffonnait le secrétariat de Roland, président des requêtes. Les messageries royales avaient dès-lors pour avenue le cul-de-sac Saint-Pierre.

L'hôtel dont les Montmorency restèrent les parrains plus longtemps que les Duras, n'a entièrement perdu que son jardin, puisqu'on en reconnaît des bâtiments, convertis en propriétés de revenu, près du passage des Panoramas. Lassurance en avait dessiné l'édifice principal en 1704, et la grande porte en faisait face à la rue de Montmorency. La mesure de cette propriété nous est donnée par les galeries du passage. On a élevé le théâtre des Variétés en 1807 sur le jardin de l'hôtel, qui sur le boulevard faisait terrasse. Mais il y avait déjà des locataires du côté des rues sur la fin de l'ancien régime.

Au nº 155 M. Lenoir-Dubreuil laissait voir ses tableaux des écoles flamande et française, dans trois pièces, sur le derrière. Le 158 l'emportait de plus d'une année sur le 160 : Sébastien de Prépeaux, ambassadeur du prince de Spire, avait été propriétaire, sous Louis XV, de celle des deux maisons déjà bâtie et du terrain de l'autre. L'hôtel D'Uzès, au 172, n'a eu Ledoux que pour restaurateur. Il portait dès l'année 1739 ce nom, qui lui venait d'un philanthrope; mais il avait été d'abord la résidence du marquis de Lhospital, gouverneur de Toul, mort sans postérité en 1702, à qui sa veuve avait érigé un monument aux Petits-Pères. Les porteurs d'eau de la fontaine voisine, dont la

Ville vient de supprimer le robinet, ont fait célébrer dans ladite église, le 17 novembre 1766, une messe de convalescence, après une maladie du duc d'Uzès : ils n'auraient, certes, plus la même attention pour M. le préfet de la Seine. La confiscation a singulièrement facilité l'installation de l'administration des Domaines-Nationaux dans cet hôtel, à l'époque où la rue s'appelait légalement Mont-Marat, comme les buttes Montmartre : on y vendait à la criée les autres propriétés qui avaient fait retour à l'Etat. La Douane a occupé le même inmeuble, avant les acquéreurs qui ont le bon goût de s'en montrer les conservateurs et qui sont MM. Delessert, grands industriels et banquiers, au nombre desquels toutefois a figuré un préfet de police et figure un littérateur.

Avant le boulevard, deux autres propriétés sont sœurs jumelles ; un bazar se fait jour derrière leur façade. Langlois, intendant des finances, a bâti là, sur un des nombreux lots adjugés par la Ville à Derbais, son beau-père, ce qu'on appelait l'hôtel Genlis avant l'ère républicaine. Le jardin s'en étendait jusqu'à la rue Saint-Fiacre. M. Lhuillier, contemporain du marquis de Breuil, a été le propriétaire de cette maison, qui a compté parmi ses locataires M. de Laborde, ancien fermier-général, et le président Delhaye, avant M. de Laborde.

Rue Mouffetard
et Avenue des Gobelins. (1)

L'une des Odeurs de Paris. — Les Eglises. — Le Pont-aux-Tripes. — Les deux Bourgs. — Les Boucheries. — Les Enseignes. — Le royal Séjour — Les Patriarches — Les Dames-de-la-Miséricorde. — Les Canaye. — L'Enlèvement. — Les Corps-de-Garde. — Les Fabriques. — La Manufacture des Gobelins. — Les Cabaretiers et les Brasseurs. — Autres Habitants ou Propriétaires.

Qui devinerait que les savants officiels font dériver le mot *Mouffetard* de *Mons Cetarius?* De traduction en corruption, le mont Cétard aurait fait, à leur sens, appeler Mouffetard un chemin qui le traversait en dehors de l'enceinte de Philippe-Auguste, et où s'élevait l'église Saint-Marcel. A ce compte, la Bièvre, les tanneries et les dépôts de gadoue n'auraient exhalé que postérieurement le long de ce chemin l'odeur désagréable et pernicieuse qui a fait dire: quelle *mouffette*, quelle mofette! Les tanneurs et les gadouards, ces prédécesseurs des compagnies Domange et Richer,

(1) Notice écrite en 1861. La rue Mouffetard n'était pas encore aux prises avec le monstre de la démolition forcée. Aujourd'hui cette rue finit à la hauteur de l'église Saint-Médard, où l'élargissement de la rue Censier, le prolongement de la rue des Feuillantines et de la rue de l'Abbé-de-l'Epée et la nouvelle rue Monge se sont fait jour. La nouvelle avenue des Gobelins absorbe tout le reste de la rue Mouffetard, où elle n'a laissé debout, pour se les appliquer, que la manufacture des Gobelins et quelques maisons venant ensuite.

ne sont-ils pas en cela les parrains de la rue? Sa population toujours croissante l'a assainie, au cœur du faubourg Saint-Marceau, sans qu'il y ait encore moyen de prendre ses odeurs particulières pour des parfums.

L'église, bâtie au XIe siècle sur les ruines d'une chapelle attenante au cimetière de l'évêché de Paris, avait été le lieu de sépulture de l'évêque saint Marcel, mort en l'an 436, dont la châsse, à l'époque des incursions normandes, avait été portée à l'église métropolitaine. L'évêque de Paris était le seigneur temporel du bourg de Saint-Marcel, comme aussi de bien d'autres fiefs et d'une bonne portion de la Cité; il avait sous sa dépendance directe les églises collégiales de Saint-Marcel, de Sainte-Opportune et de Saint-Honoré, qui étaient dites les *Filles de l'Évêque*, tandis que les églises Saint-Merri, du Saint-Sépulcre, Saint-Benoît et Saint-Etienne-des-Grès, comme relevant du chapitre métropolitain, étaient *Filles de Notre-Dame*. Aussi bien les chanoines de Saint-Marcel exerçaient dans le bourg une juridiction qui empiétait sur le faubourg Saint-Jacques et sur la montagne Saint-Hilaire, dont l'église voyait sa cure à la nomination dudit chapitre. Leur justice capitulaire se rattacha à celle du Châtelet en 1674; mais Colonne Dulac obtint, en 1725, que le chapitre conservât haute justice dans toute l'étendue du cloître, où avaient séjourné plusieurs évêques de Paris, et moyenne justice dans toute la seigneurie. Le bailliage, dont les audiences ne se tenaient pas à jour fixe, était près de la collégiale, et par conséquent dans le cloître, duquel dépendaient et l'église Saint-Martin, sise place de la Collégiale (1), et le marché aux

(1) De cette place sort une nouvelle rue qui s'appelle de même.

Chevaux. Le séminaire de Saint-Marcel, établi par Sanciergues, diacre, avec la permission de M. de Harlay, archevêque de Paris, confirmée par M. de Noailles, reçevait des jeunes gens se destinant à la prêtrise, mais sortant des colléges et qui payaient pension. L'église, supprimée par la Révolution et convertie en maison particulière au commencement de l'Empire, faisait face rue Mouffetard à la rue Pierre-Assis (1) : on en revoit des tronçons de colonnes exposés dans la cour du palais des Beaux-Arts. Le nom de cette église est gardé par une rue, parallèle à une autre rue qui rappelle Pierre Lombard, *le maître des sentences*, enterré au milieu du chœur en l'année 1164.

La rue Saint-Hippolyte (2), qui donne rue Pierre-Assis, mais qui a fait coude pour donner aussi rue Mouffetard, consacre pareillement le souvenir d'une église : celle-là édifiée en 1158, et dont les bâtiments furent aliénés en 1793.

Quant au bourg Saint-Médard, il faisait trait-d'union entre le bourg Saint-Marcel et la ville. Le territoire de ces deux anciens bourgs était encore distinct sous le règne de Louis XV, en ce que la rue Mouffetard prenait la dénomination de rue du Faubourg-Saint-Marcel au Pont-aux-Tripes. On appela Pont-aux-Tripes, et aussi Pont-aux-Biches, l'emplacement compris entre les rues Censier et du Fer-à-Moulin, ainsi qu'une ruelle y débouchant. Ce nom provenait évidemment d'un petit pont à cheval sur la Bièvre. Le plan de 1714 marquait précisément une boucherie en cet endroit; toute-

(1) Complètement absorbée par le percement des boulevards Arago et de Port-Royal.

(2) La rue Saint-Hippolyte n'est supprimée par la formation du boulevard Arago qu'entre les rues Pierre-Assis et Pascal.

fois six autres étaux avaient été placés, un demi-siècle auparavant, moins près de la rue d'Orléans (1) que de la rue de l'Epée-de-Bois, et la boucherie dite des Carneaux attenait à une maison à l'enseigne de l'Empereur-Charles, *Carolus-Imperator*, dont le jardin donnait rue des Postes (2).

De beaux hôtels et jusqu'à des palais avaient fait contraste avec les maisons pauvres de l'un et de l'autre bourg. Le séjour d'une reine Blanche, qui n'était pourtant pas la mère de saint Louis; un superbe logis d'Orléans, l'hôtel Scipion et l'hôtel de Clamart laissent encore des souvenirs et des traces de splendeur au quartier le plus misérable de la grand'ville, dernier refuge de la cour des Miracles.

Les enseignes, ce livre dans lequel chaque maison eut son alinéa et qui se tira à tant d'éditions, restent maintenant un ouvrage incomplet. Ce qu'il y manque de pages fait peine à voir quand on pense que l'esprit français y a revêtu à coup sûr sa forme la plus populaire. Oh! s'il était possible d'en retrouver un exemplaire complet, de n'importe quelle année, combien de grands et petits employés, dans les bibliothèques publiques, brûleraient de l'accaparer, pour s'en servir avant tout le monde! Pas un sujet traité par le ciseau, en saillie ou en creux; pas une peinture sur le bois ou la tôle, plaquée contre le mur, arborée ou pendue, fixe ou se brimbalant au vent, pas une légende enfin qui n'eût sa raison d'être, toujours sautant aux yeux, ou son secret, curieux à pénétrer! Aussi ne regardons-nous pas comme un oiseux rappel d'évoquer les enseignes que la rue Mouffetard brandissait au milieu du siècle XVIIe:

(1) La rue d'Orléans-Saint-Marcel a passé Daubenton.
(2) Maintenant Lhomond.

Le Tabac-Fleury. — La Véronique. — Les Trois-Torches. — Les Trois-Saulcières. — Le Renard-Bardé. — Les Rats-Gouteux. — Les Quinze-Vingts. — Les Quatre-Fils-Emond. — Les Quatre-Evangélistes. — Les Quatre-Termes. — Les Trois-Pucelles. — La Petite-Arbalète. — Le Porc-Épi. — Les Trois-Poissons. — Le Grand-Saint-Joseph. — Le Pont-aux-Tripes. — La Pomme-de-Pin. — Le Pot-d'Etain. — Les Trois-Pigeons — La Ville-de-Patay. — Le Puits-Rouge-Virginal. — Le Petit-Paradis. — Le Poing-d'Or-et-la-Main-d'Argent. — La Pantoufle. — Le Petit-Monde. — Le Petit-Trou. — La Pie. — Le Pied-de-Biche. — Le Plat-d'Argent. — Le Plat-d'Etain. — Les Pastoureaux. — Les Patriarches. — Le Paradis-Terrestre. — La Mère-Dieu. — La Lune. — Les Lunettes. — Le Loup. — La Levrette. — L'Escouvette. — Le Jardin-Saint-Jean. — Jardin-la-Villette. — L'Image-Saint-Marcel-et-Sainte-Geneviefve. — La Patère. — L'Image-Saint-Etienne-et-Saint-Marcel. — La Hure-de-Sanglier. — L'Hôtel-du-Renard. — Le Heaume. — Le Bon-Haran. — Les Trois-Haches. — Le Gay. — La Grosse-Armée. — La Gibecière. Le Moulin. — La Chaire-Saint-Pierre. — Le Faucheur. — L'Escu-de-Milan. — L'Escu-d'Orléans. — L'Escu-de-France. — La Souris. — L'Escu-d'Escosse. — L'Escu-de-Bretagne. — Les Trois Deésses. — Le Château-Saint-Ange. — La Croix-de-Jérusalem. — La Croix-Blanche. — Le Cœur-Royal. — Cour-d'Albiac. — Saint-Cosme-et-Saint-Damien. — Les Trois-Coulombes. — Le Cygne-de-la-Croix. — Le Castor-Blanc. — Le Cavalier-François. — Château-Landon. — Le Chapeau-Rouge. — Le Chaudron. — Le Chevalier-au-Cygne. — Les Armes-de-la-Ville. — Les Deux-Anges. — L'Arbalètre. — L'Arbre-de-Vie. — *L'Agnus-Dei*. — Les Trois-Barbeaux. — Sainte-Bénigne. — La Bergerie. — La Bonne Eau. — La Cage. — La Callebasse. — Le *Carolus*. — Les Carneaux. — Le Chat-qui-Dort.

Le cardinal Bertrand de Chanac, patriarche de Jérusalem, puis Guillaume de Chanac, eurent au XIVe siècle dans la rue Mouffetard un hôtel, avec des maisons groupées autour; une portion de cette

vaste propriété, notamment une maison dite du Patriarche, passa au collége de Chanac, fondation due à cette famille. Les écoliers bénéficiaires n'habitèrent pourtant pas la rue. L'ancien hôtel Chanac restait celui des Patriarches; il fut au siècle suivant saisi réellement par les seigneurs abbé et religieux de Sainte-Geneviève sur Jean de Crémans, patriarche d'Alexandrie, lequel y avait succédé à Jean Favier. Thibaut Canaye, teinturier comme Jean Gobelin, acquit de l'abbaye Sainte-Geneviève le manoir du Patriarche, que Jean Canaye laissa ensuite à François Canaye, puis François à un maître des comptes du même nom que son prédécesseur.

Non-seulement cette famille entra dans la Réforme, mais encore un des corps de bâtiment de sa maison devint, au commencement des guerres de religion, l'une des écuries de la *vache à Colas*. Un ministre calviniste y prêchait, en l'année 1561, et le prêche fut interrompu par un carillon si bruyant que la voix de Stentor en eût été couverte : cette contre-protestation, qui soudain imposait silence aux disciples de Calvin, descendait avec un fracas inusité du clocher de l'église voisine. Aucun sonneur n'avait encore lancé à de pareilles volées les cloches de Saint-Médard. Les religionnaires de croire que le curé et bon nombre de paroissiens prêtaient main-forte à ce carillonneur. Mais ils se ruèrent dans l'église presque vide, et une résistance trop faible ne s'opposa qu'en pure perte aux dévastations sacriléges dont ils se rendirent coupables. Avant peu justice en fut faite par des représailles rigoureuses: quelques-uns des violateurs furent pendus vis-à-vis de l'église, et leurs biens employés à la réparation du dommage matériel. De plus, le connétable fit raser le corps de logis où le prêche s'était tenu,

et une procession à Saint-Médard fut ordonnée trois mois après, cérémonie expiatoire.

Philippe de Canaye, sieur de Fresnes, avait été élevé dans le calvinisme; il se convertit au catholicisme et devint ambassadeur, sous Henri IV, après avoir été conseiller d'Etat sous le règne précédent. Les six corps de logis, le grand jardin et les dépendances de l'ancien séjour des Patriarches appartenaient en 1660 à Jacques de Canaye, en 1698 à Etienne de Canaye et en 1761 à son homonyme, prêtre, académicien-vétéran. Mais le maréchal de Biron, sous Louis XVI, était propriétaire de cette maison à grande cour, où il y avait marché le mercredi et le vendredi, et qui est demeurée marché des Patriarches, avec deux ouvertures sur la rue Mouffetard, du côté des chiffres impairs. En regard d'une de ces deux portes est le passage des Postes, où se prolonge ledit marché (1).

Plus bas, les filles de la Miséricorde-de-Jésus desservaient un hospice destiné à leur sexe : leur communauté, instituée à Gentilly en 1652, avait été transférée à Paris l'année suivante. A la mort du poëte Scarron, sa veuve se retira pour quelque temps dans cet établissement religieux et hospitalier, en qualité de pensionnaire. Quand M. d'Argenson, lieutenant-de-police, procéda à l'agrandissement des bâtiments de la Miséricorde, n'était-ce pas en vue de faire sa cour à Mme de Maintenon ? On dit pourtant que cette attention du magistrat visait à racheter une faute, en payant comme la rançon d'une jolie novice, transfuge de fraîche date, qui

---

(1) Le Marché-des-Patriarches est conservé, mais complétement dégagé par suite de l'ouverture de la rue Monge et de l'élargissement de la rue Daubenton (d'Orléans).

remplaçait Mme de Tencin dans les affections de M. d'Argenson.

De telles transactions ne révoltent pas moins les fanatiques de la liberté individuelle que les puristes du sentiment religieux ; mais elles n'avaient lieu çà et là qu'à l'époque où la vie des femmes était un combat incessant entre l'amour de Dieu et l'autre amour, une alternative continuelle d'aspirations contraires, mais inégales, car Dieu l'emportait tôt et tard. Arrivait-il que le devoir se sacrifiât à la passion, et qu'une jeune fille, destinée au mariage ou à la profession religieuse, quittât furtivement la supérieure pour un amant? on disait que la ruse triomphait de l'innocence, et la force de la faiblesse. Mais les enlèvements au couvent étaient plus difficiles à opérer qu'au sein de la famille, à moins que la victime et son exécré ravisseur ne fussent de complicité. Que de fois la novice ou la jeune pensionnaire, qui avait hésité, qui avait eu grand'peine à s'affranchir de toutes les entraves, en s'échappant des grilles d'une communauté, se sépara plus tard du monde avec beaucoup moins de regrets, en ne prenant conseil que d'elle-même, pour enfermer des remords, des chagrins éternels sous les verrous d'un cloître plus austère! Presque toutes les femmes marquantes du grand siècle, après avoir pu comparer les désillusions précoces de l'amour aux déceptions mûries du mariage, renoncèrent au monde, elles aussi, elles surtout, beaucoup avant l'heure suprême : plus de la moitié de leurs vies se passa en moyenne au couvent.

De nos jours, le bal du Vieux-Chêne réunit la jeunesse dansante d'alentour au nº 69, qui appartenait aux dames de la Miséricorde. Mais beaucoup de leur territoire a été englobé par la caserne Mouffetard, bâtie sous la Restauration.

Un poste de gardes-françaises veillait en 1714

entre la rue Copeau (1) et celle d'Ablon, présentement Neuve-Saint-Médard. Une compagnie de fusiliers de la même garde se trouvait casernée ensuite du côté opposé à l'église Saint-Marcel et quelque peu au-delà; cette compagnie occupa, soit avant, soit après, le n° 36, dont un collége fut propriétaire. Une maison à l'image de la Fleur-de-Lys, puis de Saint-Pierre, appartenait en 1760 à Bardon, menuisier, dix ans plus tard au bourgeois Thibault, en 1770 à Meunier, menuisier, et en 1787 au tapissier Mala: vous la revoyez n° 195. Un corps-de-garde de pompiers, peu distant de l'impasse d'Andrelas (2), était sous le même toit qu'une manufacture de bonneterie, au moment de la Révolution.

D'autres fabriques s'échelonnaient sur le parcours de cette rue ouvrière. Moinery, manufacturier en drap et teinturier, prédécesseur de Vérité, avait été établi par arrêt du conseil, en date du 12 septembre 1775, dans une ancienne geôle restant d'un grand logis de la reine Blanche. La cour avait abandonné tout-à-coup le royal séjour, à cause d'un incendie qui avait éclaté au milieu d'une fête qu'on y donnait au jeune Charles VI. Et le moyen de ne pas garder souvenance d'un tel sinistre! Il avait coûté la vie à plus d'un seigneur et jeté dans la raison du prince les premiers troubles.

Lorsque ce château florissait, l'industrie suburbaine avait dû se ressentir, aux alentours, de la dérivation de la Bièvre, opérée au profit de l'abbaye Saint-Victor : de cette petite rivière la rue de Bièvre marque pour nous l'ancienne embouchure.

---

(1) La rue Copeau est devenue Lacépède.

(2) Impasse entièrement emportée par la nouvelle avenue des Gobelins.

Un moulin, indiqué plus tard auprès du Pont-aux-Tripes, était ancien sans doute et avait été mû par l'eau de la Bièvre.

Jean Gobelin doit avoir fondé la célèbre manufacture, déjà florissante en l'année 1450, dans une maison que deux gros lions décorent, qui fut ensuite un cabaret de marque, et où se fabriquèrent postérieurement des mouchoirs de couleur, le nº 186. Un peu plus haut, dans le principe, était la Folie-Gobelin, qu'occupe encore la grande manufacture. La célèbre famille de ce nom avait sa sépulture à l'église Saint-Hippolyte. On sait que l'érection de l'établissement en manufacture royale date de Colbert, qui en confia la direction à l'illustre peintre Lebrun. Jean Gluck, directeur des Gobelins, acheta la propriété en 1667. Lefeuvre, qui était chef des ateliers de haute-lisse, contribua pour une forte part au perfectionnement du travail ; son exemple fut suivi par Jean Liansen, natif de Bruges, et par Laurent, qui le secondèrent. Pierre était directeur des Gobelins sous Louis XVI, et alors Lenfant et Juliard, peintres du roi, y travaillaient à demeure.

Le pourtour de l'établissement, à cette époque, était encore lieu de franchise pour les ouvriers sans maîtrise. La rue du Faubourg-Saint-Marcel, dont la seconde moitié avait aussi porté la dénomination de rue des Gobelins, commençait à s'appeler Mouffetard tout de son long. Ce qui n'empêchait pas la rue Gautier-Renaud, qui faisait suite, en commençant au coin de la rue Croulebarbe, de conserver encore sa désignation primitive.

Qui se douterait aujourd'hui que ce quartier des Gobelins fut une courtille, un groupe de cabarets en réputation, où les exhalaisons de la lèche-frite couvraient celles de la tannerie? On y montait pour godailler; la descente n'avait donc jamais lieu en bon ordre. Le faubourg Saint-Marcel avait sa

Pomme-de-Pin, fameux bouchon, à l'angle de la rue Contrescarpe (1), et son Sabot, que fréquentait Ronsard, avant qu'un camp de la goinfrerie plantât de plus nombreuses tentes au-delà du Pont-aux-Tripes. Le vin et la bière y coulaient à flots, ainsi que pour cimenter, entre papistes et huguenots, un accord dont l'Edit de Nantes n'avait que jeté les fondements. Comme aussi François Colletet aimait à passer ce pont-là!

« Enfin voici les Gobelins
Où règnent les excellens vins
Et les bières délicieuses
Pour les beuveurs et les beuveuses,
Car il est des femmes aussi
Qui viennent s'égayer ici ;
Regarde que de lieux à boire,
Et comme un chœur y fait sa gloire
De s'enyvrer gaillardement
Et de se saouler noblement ;
Icy sont petits corps de garde
Pour y rire avec la gaillarde,
Là sont les petits lieux d'honneur
Où s'en va tout bourgeois beuveur.
Les cabarets d'où l'on ne bouge,
C'est celuy de la Rose-Rouge,
Du Lion-d'Or, du Mouton-Blanc,
Du Dauphin, où le vin est franc,
Du Juste, ou Flameus, Flameendes.
Allemans avec Allemandes
Et plusieurs autres Etrangers
S'embarquent sans aucuns dangers:
Icy l'on trouve toutes choses,
Et tout y flaire comme roses,

---

(1) La rue Contrescarpe dont nous parlons ici est devenue la rue Blainville à droite de la rue Mouffetard, et le prolongement de la rue du Cardinal-Lemoine à gauche.

Les andouilles, les cervelas,
Les poulets et les chapons gras,
Les grillardes et les saucisses,
Dont le palais craint les épices,
Car mettant le palais en feu
On ne scaurait boire pour peu.
Cependant, afin de mieux boire
Et de mieux branler la mâchoire,
Moy-même je m'en vais là-bas
Faire choix de quelques bons plats ;
Je scay comme l'on s'accomode,
Et quelle est d'icy la méthode.
Quand le marché d'abord est fait,
On n'a plus l'esprit inquiet,
Et l'on ne craint plus à sa honte
Que trop haut un écot ne monte.
Boy donc cependant que j'iray,
Et bien-tost je retourneray.

C'est à en faire venir l'eau à la bouche. Les Folies-Gobelin, ne le voyez-vous pas ? avaient de quoi inspirer un poëte de cabaret. On s'y gorgeait plus tard de bière à la Brasserie-Française, dont l'enseigne remplaçait les Quatre-Evangélistes, à un angle de la rue de l'Arbaléte, pour un logis à deux grands corps, avec jardin: le second angle portait une Arbalète. Il paraît même que quand les brocs de vin et les poêles à frire cessèrent d'être l'attrait principal à cette barrière de Paris, la bière n'y fit que plus largement ses orges. Elles moussait et faisait sauter elle-même ses bouchons près des Gobelins, en l'année 1724, chez des brasseurs que vous pouvez compter dans le relevé ci-dessous :

A Gauche	A Droite
après la rue Censier :	*après la rue de Lourcine :*
Veuve Beauchamp, avant la rue du Fer-à-Moulin.	De l'Isle, avec un tanneur pour locataire.

Jubert, bourgeois, après la rue du Petit-Moine (1).
Lévesque, vitrier du roi.
Barre.
Moirensy, amidonnier.
Le cloître Saint-Marcel : une des maisons de notre rue qui en dépendent est louée à un laboureur.
Julienne, teinturier en grande réputation, après la rue de la Reine-Blanche.
Anenne, brasseur.
Dame Foucault.
Veuve Fleury, marchande de vin.
Caffier.
Dame Chauson, chez laquelle est le bureau des entrées, au premier coin de la rue des Fossés-St-Marcel (2).
Théroult, avec un charron pour locataire.
Dame Bouvier, avec un fruitier pour locataire.
Ousseau, ayant pour locataire un hôtelier, après la rue du Banquier.
Sandrier, avec un jardinier pour fermier.
Bricard.
Veuve Bessière, terrain exploité en carrière.
Les héritiers Hervier, avec un meunier pour fermier.
Barillier, menuisier.
Bnne de Beauvais, *item*.
M. M. de l'église Saint-Marcel, ayant un meunier pour fermier.
Osmont, mégissier, au coin de la rue Saint-Hippolyte.
Ramet, brasseur, au coin de la rue Pierre-Assis
Uzé, brasseur.
Boscour, bourgeois.
Longchamp, ayant pour locataire un brasseur, au coin de la rue de Bièvre, autrement dite des Gobelins, et vis-à-vis la rue de la Reine-Blanche.
Lebrun.
Cousin, brasseur.
Les Gobelins, à l'angle de la rue Croulebarbe.
Rigault, bourgeois.
Ramé, brasseur, avec un jardinier pour locataire.
Veuve Guedet.
Dubois.
Berda, carrier.
Blondeau.
Véron, à l'angle du chemin du Moulin-des-Près (3).

---

(1) De la rue du Petit-Moine s'est détaché ce qui s'appelle maintenant la rue Vésale entre les rues Scipion et de la Collégiale.

(2) Présentement rue Lebrun.

(3) Le chemin du Moulin-des-Près, qui depuis longtemps ne débouche plus rue Mouffetard, commence à l'avenue d'Italie pour finir à la rue du Moulin-des-Près.

Rue Daru,

NAGUÈRE

De la Croix-du-Roule. (1)

Le buis du dimanche des Rameaux s'accrochait, par toutes petites palmes, à une croix, dite du Roule ; la croix avait d'abord servi à reconnaître une sente bien modeste, n'ayant pas d'autre signature, qui, une fois nubile, se fit rue, et cette rue, comme bien des jeunes filles, dont la croix d'or devient gage d'amour, changea de vocation peu de temps après. On l'appela rue de Milan, en 1796, à cause de la prise de cette ville. Les mariages au tambour n'étaient alors pas rares pour les rues de Paris ; mais celui-là fut au nombre des mariages pour lesquels ne s'abrogea pas la loi du divorce. La campagne d'Italie finit avec le règne de l'empereur pour cette rue, qui reprit aussitôt son nom de baptême.

Que de jardins la bordent encore ! Il en est un, dépendant d'une maison de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui rappelle une mésaventure, tempérée il est vrai par de gracieuses réminiscences, à un auteur dramatique bien connu. Pour Eugène Scribe,, chaque fois qu'il passe par-là, un souvenir aigredoux se réveille, qui le reporte au

---

(1) Notice écrite en 1859. Le comte Daru, ministre du premier empire et membre de l'Institut, est mort trente ans plutôt. Son fils, également littérateur et homme d'État, n'a aucun titre de plus, mais aucun de moins, à voir son nom sur l'estampille de l'ancienne rue de la Croix, dans laquelle on ne se souvient d'avoir vu passer ni l'un ni l'autre.

temps où il promettait encore plus qu'il ne donnait, au théâtre comme à la ville.

Mlle Pauline, des Variétés, que M. Rolet, ci-devant payeur de la garde impériale, avait mise dans cette bonbonnière, pralinée sous l'ancien régime pour les menus-plaisirs d'un autre gourmet, s'était pourtant montrée sensible aux propos tendres du jeune auteur. Le livre des amours se trouvait ainsi tenu en partie double, au coin de la rue de la Croix ; mais le comptable, ennemi du report, voulait s'assurer des mécomptes qui figuraient à son passif, et il usa d'un moyen de comédie qui réussit toujours, même à la ville. On appelle au théâtre cet expédient : une fausse sortie. Bref des chevaux de poste emportent M. Rolet, par un jour sombre du mois de janvier, comme si c'était la saison des voyages.

Pauline et le favorisé, qui croient à une absence de longue haleine, comme leur tendresse réciproque, reviennent ensemble du spectacle, projet caressé dès la veille, et l'actrice sémillante a tout fait disparaître des traces de son protecteur ; un grand bain y a contribué, la preuve s'en analyserait encore dans une baignoire, qui reste pleine d'une eau parfumée. L'alerte est vive, par conséquent, lorsqu'on entend grincer dans la serrure la clef du payeur de la garde. L'amant de cœur n'a qu'à peine le temps de passer dans la salle de bain ; il s'y plonge dans l'onde refroidie, tout habillé, en ramenant sur la baignoire le couvercle qui témoigne ordinairement du vide. Rolet fait donc de vaines perquisitions, et Pauline le suit de pièce en pièce, sous prétexte de lui faire un crime de ses soupçons, mais en laissant derrière le jaloux une porte entre-bâillée sur le jardin.

Après de longs moments d'angoisses, l'infortuné baigneur sort de la cuve, plus glacé qu'elle, et de ses habits transformés en éponge l'eau qui

dégoutte fait un bruit dangereux, mais qu'assourdit heureusement une pluie battante au-dehors. Dans cet équipage de Triton, il ne réussit pas sans peine à escalader la muraille; seulement, quand il met pied à terre, une patrouille de gardes nationaux, qui le prend pour un malfaiteur, se met en devoir de l'arrêter. Un parfumeur, qui commande la patrouille, reconnaît par bonheur l'essence qu'il a vendue à Mlle Pauline, et dont le fugitif exhale des pieds à la tête l'odeur suave : cette circonstance donne de la vraisemblance à ses explications confidentielles. Le rival de M. Rolet en est donc quitte pour une fluxion de poitrine, qui le force à garder le lit pendant un mois. Ses émules au théâtre, ses collaborateurs, moins heureux que lui en général, se fussent assurément noyés dans cette cuve d'ambroisie !

Rue de Sévigné,

NAGUÈRE

Culture-Sainte-Catherine. (1)

Le Théâtre du Marais. — Ses Acteurs. — La Loge de la Rue Bourtibourg. — La Charcuterie Riquette. — Les Pompes-Funèbres. — M. d'Orgemont. — L'Hôtel Carnavalet. — Les Pensions. — Le 52. — Les Filles-Bleues. — Mme de Montmorency. — Le Connétable de Clisson. — Etc.

De la croix du Roule à la culture Saint-Catherine, quelle enjambée! Deux rues les représentent qui se font antipode sur la carte de Paris, et pourtant elles se suivent dans l'ordre alphabétique. A Paris, comme en Suisse, on voyage en zig-zag, tant il y a de stations à faire! Aussi bien le lecteur se fatiguerait plutôt d'entrer plusieurs fois de suite dans le même domaine par des rues différentes que d'aller du faubourg du Roule au Marais, ou de faire le même trajet en sens inverse.

Le théâtre du Marais, dans la construction duquel furent utilisés des matériaux de la Bastille et d'une église, probablement celle Saint-Paul, était n° 11, rue Culture-Sainte-Catherine; dans ses anciennes loges en baignoires sont coulés aujourd'hui de véritables bains. Son premier directeur fut Beaumarchais, qui l'avait bâti, mais qui aurait encore moins gagné à en continuer lui-même l'ex-

---

(1) Notice écrite en 1859, avant que la rue prît le nom du plus illustre de ses hôtes.

ploitation qu'à l'affermer à un entrepreneur de spectacles, qui ne le paya pas toujours. L'ouverture en avait eu lieu le 1er septembre 1791, par la *Métromanie* et l'*Epreuve nouvelle*; la *Mère coupable* y fut représentée pour la première fois le 26 juin de l'année suivante. Parmi les acteurs de la troupe on distinguait Perlet, Gonthier, Baptiste aîné, qui se révéla surtout dans *Robert, chef de brigands*; mais d'autres ont renoncé aux pompes du théâtre, pour se faire libraires, journalistes, bibliothécaires, costumiers. On raconte que, ramené en ville par la promulgation du concordat, l'ancien archevêque de Paris fut abordé, le premier jour, par un homme qu'il avait connu enfant de chœur, puis garçon boucher, et qui profitait de la rencontre pour implorer l'absolution. — Qu'as-tu fait pendant la Terreur? lui demanda le vieux prélat, en s'attendant à d'atroces confidences. — J'ai abusé du désordre général, reprit l'autre la tête basse, pour jouer un peu la comédie dans une salle à M. de Beaumarchais. — Dieu soit loué! reprit l'archevêque, qui lui promit tous les secours spirituels et lui donna une gratification, excessivement inespérée.

Des acteurs, voulez-vous passer aux spectateurs? Ils n'étaient pas toujours nombreux, car le théâtre ferma deux fois, avant qu'un décret impérial le supprimât, comme dix-sept autres théâtres. Mais les traditions dramatiques ne manquaient pas dans ces parages, qui avaient eu, rue Vieille-du-Temple, une salle de même nom au XVIIe siècle; bien plus, la culture Sainte Catherine avait servi d'emplacement aux représentations des mystères, sous Charles V et Charles VI. La bourgeoisie et le commerce d'avant 89 étaient sédentaires, et aujourd'hui encore les honnêtes gens qui vont à pied n'aiment pas à faire une lieue pour se rendre au spectacle. Les marchands de la rue Bourtibourg avaient une loge au théâtre du Marais, et je doute

qu'ils l'aient conservée à l'Odéon ou au Gymnase; chaque ménage à son tour jouissait des places de la loge, et le jour du mari n'était pas celui de sa femme, l'un des deux gardant la boutique. On y remarquait surtout Mme Riquette, charcutière de l'Hôtel-de-Ville, au nom de laquelle était faite cette location collective, et elle avait du charme, de l'esprit et de bonnes manières, avec un bout de toilette, jusque dans son comptoir. Sa maison de commerce, fondée sous Louis XIV, est encore tenue, rue Bourtibourg, par Gillocque, son gendre. La notoriété attachée à cette charcuterie Riquette balançait celle de la maison Grimod, point de départ des La Reynière, avant que Véro et Dodat couvrissent leurs premiers jambons d'une gelée lisse et transparente. Depuis, il faut en convenir, les diverses préparations de la viande de porc ont bien dégénéré: elles se présentaient à la fois, sous des formes variées et nombreuses, sur toute table bien servie; maintenant, c'est trop l'aliment du pauvre.

Pour porter malheur au théâtre dont Beaumarchais avait été le premier à désespérer, il y eut surtout un affreux voisinage, celui des Pompes-funèbres, dont l'administration occupait la caserne actuelle des pompiers. L'immeuble, siége de la compagnie des funérailles, avait appartenu à MM. Pinon de Quincy et de l'Avor, neveux et légataires de messire Nicolas Pinon, comte de Villemain, conseiller du roi, premier président du bureau des finances, gouverneur de Brie-Comte-Robert; ce cumulateur de fonctions avait fondé un lit à l'Hôtel-Dieu, à la collation de sa famille, et il était mort en 1724. L'hôtel portait uniquement le nom de l'Avor en 1738, mais il fut confisqué révolutionnairement sur M. Pinon de Quincy, avec d'autres maisons qui, avec celle-ci, lui en faisaient six dans la rue Culture. Son contemporain M.

Poullier, ex-intendant de Lyon, avait plusieurs hôtels et maisons de la même rue.

Un seigneur d'Orgemont y demeurait lors des premières campagnes de Louis XIV. Mais le moyen de croire qu'il descendait de Pierre d'Orgemont, que 130 princes et barons élurent chancelier en présence de Charles V, et qui fut enterré dans l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, dont le marché Sainte-Catherine tient la place ! La postérité mâle de ce personnage historique s'était éteinte au XVe siècle; comme il avait laissé un château d'Orgemont près Laferté-Alais, quelque nouveau parvenu s'en était probablement fait une savonnette à vilain (1). La même église, dont le vaisseau gothique avait sa proue rue Saint-Antoine, était devenue celle du prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Culture ; elle avait aussi donné la sépulture, le 15 août 1556, à un président au parlement, messire Jacques des Ligneries, que François Ier tenait en grande estime, et qui soutint au concile de Trente les libertés de l'Eglise gallicane.

Ce président avait acquis, douze ans avant, un lot de la culture Sainte-Catherine, concédée au couvent par Pierre de Brienne, mais chargée de cens envers l'abbaye de Saint-Victor, et grâce à Pierre Lescot, à Jean Bullant, à Jean Goujon, à Ponce, il s'y était produit un des chefs-d'œuvre de l'architecture domestique, un des meilleurs exemplaires de la Renaissance. Au président des Ligneries était fort attaché le baron François de Kernevenoy, descendant par sa mère de Tanneguy Duchâtel, et dont le nom breton, pour s'adoucir, se changea

---

(1) Ledit château de Pierre d'Orgemont, garde-des-sceaux de France au XIVe siècle, a été reconstruit sans perdre son nom. Il appartient aujourd'hui à M Goupy, dont le fils a épousé en 1864 Mlle Alice Baroche, fille du garde-des-sceaux, comme pour y renouer la chaîne des temps.

en Carnavalet ; Henri II l'avait pour premier écuyer et le donna pour gouverneur au duc d'Anjou, son fils, ensuite roi de Pologne, puis de France. Après avoir suivi pendant dix ans le futur Henri III, rempli la charge de gouverneur d'Anjou, de Bourbonnais et de Forez, Carnavalet fut gratifié par Charles IX d'un logement au Louvre sa vie durant. C'est bien lui qui donna la main à la maréchale de Cossé, dame d'honneur d'Elisabeth d'Autriche, lors de l'entrée solennelle à Paris de cette reine, femme de Charles IX ; mais il mourut peu de temps après, et sa veuve, Françoise de la Baume, resta maîtresse de l'hôtel des Ligneries, qu'elle ajouta, de son vivant, aux fiefs et propriétés de son fils, le baron Charles de Carnavalet. Un siècle de résidence valut à cette famille l'honneur de laisser à jamais son nom à la maison, qui ne lui doit pourtant pas toute sa gloire. Les Carnavalet, il est vrai, ont commandé à Androuet Ducerceau la *Force* et la *Vigilance*, deux figures qui, à l'extérieur, décorent les trumeaux du premier étage, touchant aux pavillons, et les *Quatre Eléments*, qui figurent, à l'intérieur, sur la façade de l'aile gauche. Mais les *Quatre Saisons*, la *Renommée* et les ornements de la grande porte sont de Jean Goujon, valent mieux et datent de plus loin.

François Mansart, appelé par d'Agaurry, riche magistrat du Dauphiné, cessionnaire des Carnavalet, ajouta une aile droite manquant à l'édifice, fit remplacer par une rampe en fer le bois sculpté qui bordait l'escalier d'honneur, et augmenter aussi de plusieurs figures et de reliefs allégoriques, d'un mérite moins incontestable, le sculptural trésor de ses devanciers. L'ornementation intérieure dut des avantages plus réels à l'architecte de Louis XIV, et le jardin un beau bassin de pierre, dont le jet d'eau était alimenté par la fontaine de Birague.

« Telle est, nous dit M. Verdot dans une notice sur l'hôtel, l'habitation qui fit tant d'envie à Marie de Rabutin de Chantal, marquise de Sévigné, la femme la plus spirituelle de la cour du grand roi, mais aussi la plus difficile à satisfaire, la plus esclave de l'étiquette, des belles manières et du ton. Avant cet hôtel, elle en avait changé dix fois, comme l'attestent ses lettres, et aucun n'avait pu lui plaire. Elle avait habité toutes les rues du Marais ; ici c'était le salon, là le jardin, plus loin le voisinage qui ne convenait pas. Son rêve, c'était un hôtel de belle apparence, assez vieux pour être noble, assez moderne pour être élégant et commode, assez grand pour que sa famille y tînt à l'aise, assez circonscrit pour que son état de maison n'y parût pas trop mesquin, assez animé pour que la cour de Louis XIV pût y entrer dans ses carrosses et s'y mouvoir avec fracas, assez paisible pour que dans un sanctuaire intime, donnant sur le jardin, la maîtresse se recueillît et laissât tomber de sa plume les lettres les plus élégantes, les plus spirituelles qui soient au monde. Ce rêve, l'hôtel Carnavalet le réalisa. »

Mme de Sévigné, qui en avait pris possession en 1677, y laissa les siens après elle. Néanmoins les traces du séjour de cette femme illustre et de sa famille se retrouvent encore, à notre époque, sous les lambris où elle se plut vingt ans. Une pièce, où deux toiles ovales se font pendant, n'a-t-elle pas été l'antichambre de l'appartement de Mme de Grignan ? De belles cheminées de marbre existent, substituées pour elle et sa mère aux cheminées hautes du temps de Henri II. Le salon de l'une et le salon de l'autre, le cabinet où se mira dans ses œuvres, si claires encore pour la postérité, le plus charmant génie épistolaire, sont demeurés à-peu-près intacts. Voici le balcon de Mme de Sévigné, la table de marbre où elle déjeunait, pendant l'été, à l'ombre d'un

sycomore, toujours debout; voilà aussi la porte du jardin, que franchissait le baron de Sévigné pour aller souper chez Ninon.

Après une telle évocation, comment ne trouverait-on pas bourgeois ce qui reste à dire de la maison et de la rue? Que Mme de Lillebonne ait précédé Mme Sévigné, sous le même toit, c'est un point à reconnaître; mais Marot, dans son recueil des *Belles Maisons de Paris*, cite sous le titre d'hôtel d'Argouges cette résidence historique, qui eut aussi des locataires dans la grande robe. Le fermier-général Brunet de Rancy en fit l'acquisition à la fin du XVIIe siècle; vint après M. de la Briffe, intendant de Caen, puis M. Belanger, secrétaire d'Etat, et M. Dupré de Saint-Maur, son gendre, puis la famille de Pommereul, qu'en fit sortir la Révolution.

La maison ne tarda pas alors à recevoir les bureaux de la direction de Librairie, à laquelle fut substituée par Napoléon l'école des Ponts-et-Chaussées; le baron de Prony, un savant mis à la tête de l'École, y demeura par conséquent. Cette marée des sciences exactes submergeait, mais sans les noyer, des souvenirs aristocratiques; elle déposait malheureusement, seule alluvion tangible, une couche de badigeon, dont les reliefs de Bullant et les statues de Jean Goujon mettront un siècle à se désempeser: le conseil de l'École ne s'apercevait pas qu'il se tenait dans un monument! Depuis que la pépinière des ingénieurs est transplantée ailleurs, une pension du collége Charlemagne tient sa place, n° 23; M. Verdot, déjà nommé, en est le chef actuel (1).

(1) L'administration préfectorale de M. Haussmann, après avoir tant fait pour dépayser les Parisiens, a eu le bon esprit d'acheter l'hôtel Carnavalet, afin d'y établir le Musée historique de la Ville-de-Paris. La restauration de l'hôtel, commencée par l'architecte Parmentier, est continuée par son confrère Laîné.

Il y avait bien une pension Rolland, vers le milieu du XVIIIe siècle, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, mais nous ne savons trop à quel dégré de latitude. Inutile d'en chercher vestige au 29, où se trouve l'institution Jauffret, ancien hôtel Peletier, qui s'était détaché sous Louis XIV de l'arsenal de la Ville. Marion de Lorme y avait demeuré : avis aux romanciers et auteurs dramatiques, car ils n'ont sans doute pas fini d'exploiter les amours de la belle ! Michel Robert Le Peletier de Soucy n'y résida qu'après son père, pour lequel fut créée une place de directeur-général des Fortifications, et savant homme, sachant par cœur Tacite, qui se retira octogénaire à l'abbaye de Saint-Victor. Dans cette branche de la famille Peletier, qui prit aussi le nom de Saint-Fargeau, fut plusieurs fois le contrôle-général des finances ; un de ses membres, sous la Régence, était ministre d'Etat, honoraire de l'académie des Sciences et l'époux d'une Lamoignon. Puis on les vit au parlement, fulminant contre les jésuites, et le conventionnel, leur descendant, qu'on assassina en le prenant pour un autre au Palais-Royal, fut exposé place Vendôme et rapporté rue Culture-Sainte-Catherine. Pierre Bulet a refait l'hôtel, pour l'ancien directeur des Fortifications de France ; une orangerie s'y remarquait, due aux dessins de ce même architecte, sobres d'ornements, quoique superbes.

Le 52, dont les rinceaux, les urnes, les mascarons et les amours sont du crayon de l'architecte de Lisle, membre de l'Académie, appartenait avant 1768 à M. de Flesselles, du chef de sa femme, Rose-Ursule Frajot, qui le vendit à cette époque à Anne Labbé, veuve en premières noces de M. Santeuil, femme ensuite de M. Dupuis de Gerville. La famille Outrequin l'acquit ensuite, à laquelle succédèrent, le 21 ventôse an III, le

citoyen Jacques-Pierre de Sabardin, ci-devant baron, et sa femme, Catherine Biolley, épouse de Charon de Wattronville, trésorier de France, en premier lit. Les Sabardin ne s'en sont défaits qu'en 1840, car Mme de Pirolle, avec laquelle M. Fontaine en a traité, était née Sabardin. Par malheur, cet hôtel, aux yeux des amateurs, porte le deuil de cinq statues d'Augier, qui en décoraient le jardin : *Laocoon*, *Hercule*, *Flore*, *Junon* et *Jupiter*.

Le couvent des Filles-Bleues, dont le jardin n'est pas entièrement disparu, se reconnaît parfaitement au 25, au 27. La maréchale Josias de Rantzau, qui avait abjuré le luthéranisme, s'y retira une fois veuve, puis passa en Allemagne pour y fonder une maison du même ordre, dit des Annonciades, dont la règle sévère prohibait l'admission de pensionnaires et ne permettait de voir les parents qu'une fois l'an. La marquise de Verneuil et la comtesse de Hameaux, avec l'agrément de Louis XIII, avaient créé la retraite des Filles-bleues, dont le terrain et les bâtiments avaient appartenu à Jean de Vienne, contrôleur-général des finances. Une des filles de ce dernier était la marquise Tiercelin de Saveuse ; l'autre avait épousé François de Montmorency-Boutteville, qui tua en duel le comte de Thorigny, et quand, par suite d'infractions nombreuses du même genre aux édits royaux, la peine capitale eut été prononcée contre son mari, elle fut se jeter, avec la princesse de Condé, les duchesses de Montmorency, d'Angoulême et de Ventadour, aux pieds de Louis XIII, que rendait inflexible la volonté de Richelieu. La date même de l'exécution de la sentence est postérieure d'une année à l'aliénation de l'hôtel de Vienne.

Dans cette circonstance pénible, la duchesse d'Angoulême avait agi en bonne voisine, car le derrière de sa propre résidence, passée ensuite

aux Lamoignon, était aux nos 17-19, qui depuis lors ont plusieurs fois changé d'aspect. Le 13, qui n'a fait que vieillir, fut le séjour de Chavigny, ministre de Louis XIII. On doit croire, car la rue est du siècle XIV, que les séjours de Vienne et de Chavigny remontent jusqu'à l'époque où le connétable de Clisson y fut assassiné par les sicaires de Pierre de Craon, et où Charles VI en personne vint rendre visite au mourant, dans la boutique d'un boulanger. Qui sait même si le vieux logis, qui n'a plus de néfaste que son numéro, ne fut pas le séjour, marqué dans cette rue, d'une courtisane italienne qui fit grand bruit du temps de Henri II ? Sur le seuil même, en sortant de cette maison au point du jour, le cardinal de Guise faillit avoir le sort du connétable de Clisson.

Aussi bien les maisons de la rue sont presque toutes plusieurs fois séculaires. Le 38 en est vermoulu ; 40, *item ;* le 46 brandit une rampe en fer, dont l'arma vraisemblablement un gentilhomme, et pourra tenir encore plusieurs campagnes. L'ampleur d'une autre construction, son jardin, ses rinceaux, et des sculptures en bois à l'intérieur, méritent qu'on rende au no 26 son titre d'hôtel de Villacerf : la seigneurie champenoise dudit nom fut apportée en dot par Marie Le Fèvre à Edouard Colbert de Saint-Pouange, bien que le marquisat de Villacerf appartînt à la fille du comte de Bavière, grand d'Espagne. Bonamy, historiographe de la Ville, membre de l'académie des Inscriptions, logeait au milieu du dernier siècle dans la rue Culture, près celle Neuve-Sainte-Catherine (1).

(1) Présentement annexée à la rue des Francs-Bourgeois.

Place Dauphine. (1)

1607. — 1625. — 1667. — 1700. — 1785. — 1788. — 1792. — 1859.

Devant l'effigie d'Henri IV, aux pieds duquel étaient faites les publications de paix, se trouvait l'île du Palais, dénomination collective donnée sous Louis XIV à la place Dauphine et à són encadrement sur les deux quais ainsi que sur la rue de Harlay. Toutes les maisons qu'on y voit avaient été élevées sur un terrain de 3120 toises 1/2, concédé en 1607 par Henri IV à son ami et féal conseiller et premier président en parlement, Achille de Harlay, qui avait usé de son crédit sur les Parisiens pour les détacher de la Ligue. Cet abandon avait été fait au président à la charge de bâtir ou faire bâtir, en se conformant au plan déjà dressé, qui donnait à la place sa forme triangulaire et aux maisons une construction symétrique en brique, avec des chaînes de pierre et des ardoises pour toiture. Le nom de place

---

(1) Notice écrite en 1859. Le côté de la place Dauphine qui donne aussi rue de Harlay est étagé de grosses poutres sur ses deux faces, et la préfecture de Police n'a pas encore cessé d'occuper ce tiers de la place à titre provisoire. L'empiétement administratif qui se prolonge aurait dû être pour les bâtimens un motif de réparations de fond en comble; mais leur mauvais état ne persiste que trop à confirmer officiellement les menaces dont la place entière a été l'objet. Quand on rendra Paris aux Parisiens, ce qui doit bien arriver tôt ou tard, comment s'y prendront-ils pour se reconnaître?

Dauphine venait de Louis XIII, lorsqu'il n'était que dauphin, et la communication entre l'Ile-du-Palais et le Palais avait été pratiquée aux dépens du jardin de Guillaume de Lamoignon, à son tour premier président.

. Lesdites 3120 toises 1/2 avaient été prises tant sur l'ancien jardin du bailliage du Palais, d'abord jardin des rois, que sur une place inoccupée, formée à la fin du XVI[e] siècle par l'agrégation bien constante à l'île de la Cité de deux îlots, lesquels ont donné lieu, comme désignation, à une confusion qui n'est pas encore dissipée. La construction du pont Neuf, commencée sous Henri III, avait été l'occasion de ce rapprochement artificiel. Ainsi la petite île aux Bureaux avait disparu, avec celle aux Juifs, où avaient été brûlés vifs des condamnés, notamment le dernier grand-maître des templiers.

Comme il est peu de maisons de la place auxquelles nous ne puissions restituer leurs enseignes respectives du temps de Louis XIV, plaise au lecteur que, pour faire le tour, nous entrions par le pont Neuf à droite !

Qui donc n'y connaît pas l'établissement de l'ingénieur Chevallier, dont le thermomètre fait autorité, et dont les instruments d'optique ont maintenant à se braquer sur plus d'étoiles qu'en 1740, époque de sa fondation? Toutefois la maison Chevallier, qui de beau-père en gendre est demeurée héréditaire, n'a quitté la tour de l'Horloge qu'à l'époque de la formation du Directoire. L'immeuble qu'elle occupe depuis, se repliant sur le quai des Orfèvres, a conservé un étage supérieur dentelé de mansardes antérieures à Mansart. L'enseigne y était la Coupe-d'Or, quand Pierre de Creil, maître des comptes, et Georges de la Porte-Père, conseiller du roi, se succédèrent comme propriétaires (1667-1700). La maison contiguë

suivait le même sort, à l'image de Saint-Jérôme. Le maître des comptes possédait encore celle d'après, au Soleil-d'Or, aujourd'hui nº 27 ; mais il y était remplacé, avant la fin du XVIIe siècle, par Gabriel de Lattaignant, seigneur de Grange-Menant, oncle tout au moins d'un autre Lattaignant, homme de plaisir, poëte et chanoine de Reims.

Sur la façade venant ensuite nous lisons : *Hôtel Henri IV:* il y pendait une figure de Saint-Pierre, alors que Jacques Le Challeux y tenait à Pierre de Creil. Le 23 répondait au signe de la Croix-Verte, et la veuve de Nicolas Josse en disposait, avant le chevalier de Tinville. Comme il y avait alors beaucoup d'orfèvres dans l'Ile-du-Palais, il est évident que Molière, qu'on y rencontrait fréquemment, utilisa une réminiscence en ajoutant un sens piquant à ce que bien d'autres avaient pu dire : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. » En 1700, Mlle Olympe Hardy avait la Montre, dans le nº 21, et Dumoulin le Saphir-Bleu, dans le 19, dont la façade, depuis Henri IV, n'a guère subi de modification.

Catherine Letellier, veuve Langlois, jouissait du nº 17, où pendait une Pomme-d'Orange ; or son nom de femme nous rappelle que l'échevin Langlois, qui avait favorisé l'avénement du Béarnais, fut ensuite comblé de ses bonnes grâces, maître des requêtes, puis prévôt-des-marchands. Bien des Langlois étaient groupés, sous le règne du roi-Soleil, en face de la statue de son aïeul, comme pour prolonger la gratitude du leur, qui pouvait leur avoir transmis une de leurs quatre ou cinq propriétés. Néanmoins ces colons de l'Ile-du-Palais pouvaient être de plusieurs familles : l'un d'eux se fit connaître comme graveur. Quant à la Pomme-d'Orange, elle avait passé des mains de Françoise Chevallier, femme de Georges de la Porte-Père, dans celles de Françoise Letellier, veuve de Jacques

Diel, écuyer, qui l'avait donnée entre vives à sa cousine, Mme Langlois. N'est-ce pas la même enseigne qu'on nommait aussi la Pomme-d'Or? La forme et la couleur n'avaient rien à y perdre, et l'abréviation était facile pour la légende. Thiault pratiquait l'état de graveur à la Pomme-d'Or.

Passons au 15, qui a gardé ses briques originaires, bien que surchargé d'un étage, et dont une porte donne quai des Orfèvres, avantage partagé sans doute par les maisons voisines. Celles qui n'avaient pas de boutiques se grillaient au rez-de-chaussée, pour y former des ateliers, car toute la place Dauphine retentissait du cliquetis incessant des petits marteaux de joailliers. Le 15 et le 13 avaient eu le même propriétaire, au début du XVIIe siècle, dans Mme de Béthune, née Georges de la Porte-Père. L'un de ces deux immeubles, qui à cette date en formaient trois, arborait l'Ecu-de-France; les enfants mineurs de feu Gabriel Langlois et d'Etienne Philips, sa veuve, en avaient hérité avant 1667; un de ces héritiers en avait arrangé treize années plus tard Isaac Thuret, *horlogeur*. Puis l'orfèvre Delaunay et le capitaine Cersillier se faisaient presque vis-à-vis en se touchant, à l'angle de la place auquel nous voici arrivé.

Les maisons y cessent de longer le quai des Orfèvres pour suivre la rue de Harlay, sur laquelle elles prennent ouverture; enfilade de constructions qu'ont envahies provisoirement les bureaux de la préfecture de Police. Le capitaine susnommé y avait pour voisin de droite l'huissier Masson, à l'enseigne de la Souche; puis venait le Cadran, au président Sévin, y succédant au président Bizet de la Barroire.

Avant la petite rue qui relie celle de Harlay à la place, on appelait Croissant-d'Or une grande habitation à trois façades, qui fit l'objet d'une

déclaration de cens passée devant Plastrier, notaire, le 21 février 1671, par Jean-Baptiste Poquelin, comme tuteur du *sieur de Faverolles*, qui ne pouvait manquer d'être mineur qu'à la condition d'être interdit. C'est bien réellement Molière, né Poquelin, qui, sur les dernières années de sa vie, ajoutait à toutes ses occupations et préoccupations de mari, de directeur, d'auteur et d'acteur la tutelle de M. de Faverolles. L'immeuble, ainsi que tous ses pareils, devait au domaine du roi un sol de cens par toise de terrain ; il mesurait 21 toises.

De l'autre côté du petit bras de rue, il se trouvait bien en l'année 1700 : les Armes-de-Monsieur, le Soleil-d'Or, les Armes-de-Mademoiselle et Saint-Ambroise, reconnaissant pour maîtres Bellanger, notaire, Mme de Laferrière et la veuve de Charles Poulet, celle-ci tenant la seconde encoignure. Mais au nom même du fondateur de la place, que représentaient des neveux appelés comme lui, étaient encore dix-huit parts de propriétés subdivisées, montrant dix-huit autres enseignes, en 1667 ; or nous avons la certitude qu'elles attenaient les unes aux autres rue de Harlay et place Dauphine ; par conséquent, nous les revoyons toutes dans ce qu'occupe l'administration de la police de l'Empire. Elles ne furent aliénées que par le troisième des Harlay, qui devint lui-même premier président en 1689 : habile courtisan, fort instruit, bien que la gravité toujours tendue du chef se relachât dans la dynastie ! Apprenant un jour qu'une plaideuse, qui redoutait de perdre un procès, n'avait pas craint de le traiter de vieux singe, il éplucha bien son dossier ; comme elle avait le bon droit de son côté, elle n'en gagna que mieux sa cause, et elle rendit une visite de remercîment à messire le président, qui l'accueillit avec ces mots : — Maintenant, madame, vous saurez que

les vieux singes peuvent encore être utiles aux vieilles guenons.

Cette revue, si nous la poursuivons, attachera pareillement le nom du marquis de Laferrière au nº 10; celui d'une dame Bretaut au nº 12, où veut la tradition qu'Henri IV ait été reçu par son compère Achille de Harlay. Qui commandait au nº 14 du vivant de Harlay IIIᵉ? un sieur Philippe Legros. Qui encore dans l'immeuble subséquent, devant lequel s'arrêtent tous les jours mille omnibus pour leurs correspondances, et qui, ainsi que par prévision, portait l'image du Chariot-d'Or? demoiselle Denise Langlois, veuve de Georges Berruyer. Et le 20, n'a-t-il pas été de temps immémorial habité, comme à cette heure-ci, par un orfèvre? Le détenteur Desmartrais Figeon, maître des comptes, y avait une Perle pour blason.

Mais il est évident, nous le répétons, que la propriété était plus divisée, place Dauphine, au grand siècle que dans celui-ci. Son chapelet d'aujourd'hui ne nous laisse plus aux doigts que quatre grains, représentés par quatre numéros, qui jadis s'égrenaient en sept. Trois noces entre immeubles ont été célébrées sur ce point de l'Ile-du-Palais, et chaque ménage ensuite n'a fait qu'un lit. A la Perle tenait, en effet, la Renommée du sieur Thuret; à la Renommée, une Paix à partager entre les hoirs de Jacques Rémy, brodeur. Un prêtre, Jacques-Claude Laborie, devait à Claude Laborie un héritage faisant suite, qui communiquait avec le quai du grand cours de la Seine, et où nous estimons qu'à présent sont ouverts les bureaux du *Droit*. Enfin messire François de Montmorency de Saint-Héran, capitaine et gouverneur de Fontainebleau, conjointement avec Nicolas Le Pelletier de la Houssaye, maître des requêtes, possédaient trois maisons, qui n'en sont plus que deux. La dernière

forme le pavillon qui fait pendant à celui de l'opticien Chevallier; l'autre était dite à la Pucelle.

Peu de temps après que le corps du maréchal d'Ancre eût été traîné sur une claie jusqu'au pont Neuf et brûlé devant la statue du roi, le burlesque Tabarin égayait de ses farces cette entrée de la place; il était paillasse au service de Mondor, débitant de baumes et d'onguents. Comme Paris avait alors beaucoup moins de ponts qu'à présent, le pont Neuf se trouvait encore plus passant. Aussi bien n'a-t-il pas perdu toutes ses gaietés! La foire Saint-Germain, dont c'était le chemin, y commençait réellement quand Tabarin y avait ses tréteaux, quand Gonin, joueur de gobelets en réputation, faisait ses tours au terre-plein, quand Brioché tenait au quai Conti son spectacle de marionnettes. Ah! les filous avaient beau jeu, tant les badauds se groupaient autour des charlatans, qui captivaient si bien leur attention! Où se fussent plus chantées et plus vendues ces chansons populaires, les ponts-neufs? La Samaritaine jouait, grâce à son carillon, d'autres airs, près du quai de l'Ecole. Le café du Terre-Plein réunissait plus tard l'astronome Jerôme de Lalande, Rétif de la Bretonne et Mercier, y devisant le soir au confluent de trois villes, qui auraient pu se passer de n'en faire qu'une. L'académie de Peinture et de Sculpture jouissait en ce temps-là du loyer de vingt loges, surélevées à l'aplomb des piles du pont et exploitées par le commerce; mais, chaque jour, de petits marchands dressaient, en outre, des boutiques portatives, d'une loge à l'autre, moyennant une rétribution au profit des grands valets-de-pied du roi.

Les peintres qui n'étaient pas membres de l'Académie exposaient tous les ans, le jour de la petite Fête-Dieu, leurs tableaux sur la place

Dauphine. Au milieu s'élevait un reposoir, exubérant de fleurs nouvelles, et l'exhibition de la voie publique y gagnait un souffle de fraicheur, de poésie, d'inspiration divine, que le salon de la grande exposition se gardait d'exhaler.

Cependant la lecture de Plutarque avait donné d'héroïques sentiments à la fille d'un graveur, née dans l'une des deux dernières maisons que nous avons vues, et elle était devenue Mme Roland, qui joua un grand rôle à la Révolution. Le premier attroupement dissipé avec effusion de sang avait eu lieu à Paris dès le 28 août 1788, à l'occasion de la disgrâce de M. de Brienne, et c'était place Dauphine: la basoche avait donné le branle, en se livrant à une manifestation politique, pour faire sa cour à MM. de la grand'chambre, et le chevalier du guet avait chargé. On y dressait, quatre ans après, l'une des estrades destinées à recevoir les engagements volontaires dans l'armée, et la place prenait pour un temps le nom de Thionville, que les Autrichiens venaient d'assiéger infructueusement. De 1802 date la fontaine commémorative de la mort du général Desaix à Marengo, œuvre de Percier et de Fontaine.

Rue Dauphine. (1)

Le Pain au Beurre. — Nicolas Carrel. — Les Augustins. — La Curée. — Le Mis de Mouy. — Le Musée-de-Paris. — Le Club des Cordeliers. — Le Théâtre des Jeunes-Elèves. — M. Rousseau. — Les Maisons Gallebourg et Gaudin. — Gabrielle d'Estrées. — Les Genlis. — La Maison de Jeu. — L'Armurier. — Le Mercier. — Les Barbistes. — Le Mur de Philippe-Auguste. — La Porte Dauphine. — Etc.

Les petits pains au beurre de la rue Dauphine jouissent d'une célébrité à poste fixe depuis un demi-siècle; tous les soirs, après l'heure du bal et du spectacle, maints danseurs du Prado, maints spectateurs de l'Odéon, viennent tremper dans un verre de lait un ou deux de ces gâteaux, bavaroise du quartier Latin, dans la boutique de Cretaine. Depuis le quai Conti jusqu'à la maison aux petits pains, en y ajoutant celle qui suit, l'uniformité de construction révèle une origine simultanée, et celle-ci remonte assurément jusqu'à l'ouverture de la rue.

Protégée par Henri IV, une compagnie, dont Nicolas Carrel était le chef, acheta en 1606 le collége ou l'hôtel de l'abbé de Saint-Denis, avec une ruelle, touchant à l'hôtel de Nevers, et la maison Chappes, pour 76,500 livres, et se mit en devoir de percer la voie nouvelle, que croisait l'ancien mur de ville entre les portes de Nesles et de Buci. Mais il fallut encore, pour déboucher sur le pont Neuf, prendre au jardin des Grands-

(1) Notice écrite en 1859.

Augustins quelque chose que des experts évaluèrent 30,000 livres tournois. Il fut stipulé, en outre du prix, que les matériaux de démolition reviendraient à ces religieux, et qu'il serait établi aux frais du roi : 1° un mur de trois toises de chaque côté de la rue ; 2° deux voûtes souterraines pour mettre les pères en communication avec des maisons qui leur appartenaient du côté de l'hôtel de Nevers. Comme les augustins, néanmoins, se plaignaient au roi de tout ce dérangement, ainsi que sont disposés à le faire les expropriés de tous les temps : — Ventre-saint-gris ! mes pères, dit Henri IV, les maisons que vous bâtirez sur la rue nouvelle vaudront mieux que vos choux... Or, ces fiches de consolation furent mises bientôt sur le tapis, et la plupart des maisons de la rue dédiée au fils de Henri IV, notamment entre l'hôtel de Nevers et le couvent, appartenaient encore aux augustins dans le siècle dernier.

Presque toutes ces constructions, qui avaient établi au couvent un assez bon revenu, étaient ou sont encore à petites portes. Parmi celles qui faisaient et font exception, se remarque, sur le plan de 1652, certain hôtel *de la Curée*, plus tard de Mouy, notre n° 16. Le graveur a écrit : *de la Carce* ; mais nous croyons que le burin s'est trompé. Sans quoi l'hôtel de la Curée, signalé par Colletet dans la rue Dauphine, nous paraîtrait plus à sa place n° 24 et 26 qu'au 16 et au 18. Ne semble-t-il pas, en tout cas, que l'hôtel de la Curée fut d'origine un rendez-vous de chasse, dont le pavillon, avant de passer hôtel, servit à de franches lippées ? La Curée sonne souvent pour les chasseurs au plat, et il y en eut de tous les temps, comme dans les satires de Régnier :

L'un en titre d'office exerçoit un berlan,
L'autre estoit des suivants de madame Lipée,
Et l'autre chevalier de la petite espée.

Le petit Pré-aux-Clercs s'était étendu, derrière Nesle, entre les Grands et les Petits-Augustins, et l'on pouvait encore s'y dire à la campagne le mercredi, 1r novembre 1589, jour où, de bon matin, le Béarnais fit la prière dans le grand Pré-aux-Clercs : son armée y campait, avant d'entrer victorieusement au bourg Saint-Germain et au faubourg Saint-Jacques. A la fin de son règne seulement, le petit Pré-aux-Clercs fut entièrement couvert de constructions.

La porte cintrée dudit 16 a pour le moins pris la mesure des carrosses du temps de la Fronde, et toutefois le corps de bâtiment sur la rue est moins ancien que celui du milieu, qui couvre deux beaux berceaux de caves ; la bâtisse du fond a pris la place du jardin. En l'an 1666, ladite propriété fut saisie sur Henri de Lorraine, marquis de Mouy, à la requête de Jean Parot, en sa qualité de tuteur onéraire des enfants mineurs de Lecoigneux, conseiller au parlement, et l'adjudication se prononça au profit d'un autre mineur, pupille et neveu de Gabriel-Nicolas de la Reynié, qui n'était alors que maître-des-requêtes. Puis une hôtellerie exploita ce grand local, sans qu'il changeât de nom, et Louis XIV, dans toute la splendeur de son règne, n'empêcha pas de publier qu'on dînait rue Dauphine pour 30 sols, dans un autre hôtel, et *pour* 15 *à l'hôtel de Mouy*, qui devait être un peu parent des Tuileries. Comment ne pas voir dans Henri de Lorraine, comte de Mouy, un rejeton de la famille qui avait donné deux reines à la France et une à l'Ecosse coup sur coup ? Les Rochebrunne vendaient la même maison, en 1755, à Carré, marchand-horloger. Mais nous ne savons pas à quelle époque s'en était détaché le 18, qu'on a refait en 1826.

Le philologue Court de Gébelin, qui fut censeur de la librairie, fondait en l'année 1780 dans cette

autre moitié du même hôtel une société savante, le Musée-de-Paris. L'auteur dramatique Cailhava, qui en était membre, s'y mit à la tête d'une coterie hostile au fondateur et qui le soupçonnait d'une mauvaise gestion, à telles enseignes que le lieutenant-général de police intervint dans le démêlé. Court de Gébelin, encore en possession du titre de président honoraire perpétuel, finit par fermer le Musée, un jour où la société devait tenir grande séance. Elle ne se réunit que, plusieurs mois après, dans les salles du Musée-scientifique de Pilastre de Rozier, rue Sainte-Avoye (du Temple), sous la présidence de Cailhava, qui ne rentra au Musée-de-Paris qu'après la mort de son rival, à la fin de 1785. La réunion des deux sociétés fut suivie de transformations, qui laissaient en 1787 le local de la rue Dauphine à la disposition de la franc-maçonnerie: la loge des Neuf-Sœurs y avait pour président le duc d'Orléans.

Le club des Cordeliers tonna dans l'autre l'hôtel de la même origine, si ce n'est dans les anciennes salles du Musée, et le tableau des Droits-de-l'Homme, y décorant le lieu de réunion, fut voilé par Leclerc quand les citoyens dantonistes, maratistes, hébertistes et chaumettistes, qui composaient la société, reprochèrent à la Convention et, qui plus est, aux jacobins, de ne pas s'élever à la hauteur des grands principes de l'ère nouvelle. Le siége de ce club avait été aussi une salle de vente, un corps-de-garde. Au reste, jamais les cordeliers de la Révolution n'eussent consenti à se dire: Nous nous assemblons rue Dauphine. Dès le samedi soir, 27 octobre 1792, le conseil-général avait décidé que 82 rues porteraient le nom des 82 départements et que, de plus, la rue Dauphine s'appellerait Thionville, ainsi que Lille la rue Bourbon, en l'honneur de deux villes qui venaient d'être, par une héroïque défense, le boulevard de la Liberté.

Cailhava n'ouvrit que plusieurs années après, à la place du Musée-de-Paris, une école dramatique. Dorfeuille en fit le théâtre des Jeunes-Elèves-de-la-rue-Thionville, dont Belfort était le directeur en 1802; Firmin et Virginie Dégazet y commencèrent leur carrière dramatique. Cubières, Pelletier de Valmeranges et Nogaret eurent des pièces jouées sur cette scène. Charles Maurice s'y lia, dans les coulisses, avec Firmin, avant que la femme d'un fameux coiffeur de la rue Vivienne lui avançât, dans un élan d'amour, les 100,000 francs qui ont permis au *Courrier des Théâtres* de lui faire gagner davantage. Pendant les six premières années du siècle, on passa tous les genres en revue aux Jeunes-Eléves, depuis la tragédie jusqu'à la pantomime, de six heures et demie à dix; ensuite on n'y joua plus que la comédie bourgeoise, et puis la salle de spectacle se convertit en salle de danse.

M. Rousseau, lorsqu'il bat le pavé pour notre compte, n'a jamais l'heur de recueillir sur les lieux assez de renseignements inédits pour qu'il soit superflu de recourir aux Archives. S'il ne revient jamais bredouille, une fois qu'il s'est mis en chasse avec un carnet pour carnassière, ce n'est pas faute d'avoir trouvé plus souvent buisson creux que la bête. D'après le rapport que nous présente ce mandataire, le 31 de la rue Dauphine pourrait tirer vanité de ses ferrures d'un autre âge; seulement, tout ce qui n'est pas loyer à percevoir y regarde uniquement la portière, qui a pris obstinément M. Rousseau, malgré toutes ses dénégations, pour un agent de la Salubrité.

De ce côté, les Quatre-Fils-Aymond, maison a cinq étages, mitoyenne par-derrière avec les Augustins, fut adjugée en 1752 à Anne Baudouin, fille majeure, après avoir appartenu à Mlle Gallebourg, également fille majeure, et à son père, qui était procureur. Sur la même ligne, Clément de Barville,

conseiller aux aides, avait vendu l'année précédente à Baillon, écuyer, premier valet-de-chambre de la reine, une propriété provenant de Gaudin, secrétaire du roi, aïeul dudit Barville, et tenant d'une part à l'hôtel d'Espagne, de l'autre à la maison de Fontenelle, par-derrière aux Augustins. Le spirituel auteur des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* n'avait encore que 94 ans, et il ne mourut que centenaire; mais rien ne garantit que le Fontenelle de cette rue fût le membre de l'académie des Sciences et de l'Académie-Française.

Les portes qui se suivent ne se ressemblent pas toujours; celles qui se regardent, encore moins. De la bienveillance éclairée du propriétaire du 24-26, M. Rousseau tient assez de notes, que confirment nos propres recherches, pour aider à l'éclaircissement d'un point capital de l'histoire de la rue Dauphine. Le 3 de la petite rue d'Anjou (1) communiquait jadis avec cette maison, d'apparence seigneuriale, qui fut l'une de celles où Gabrielle d'Estrées reçut les visites de Henri IV. La galanterie inaugurait alors, comme aujourd'hui, les quartiers neufs de la bonne ville. Le roi, d'ailleurs, condescendait à changer fréquemment le théâtre de ses rendez-vous, à s'initier aux souterrains des moines, à en compliquer même les issues, ne fût-ce que pour se dérober aux tentatives d'assassinat qui pouvaient en trouver la clef. On travaillait au pont Neuf avant que fût percée la rue ; elle trouva également tout fait ce nouveau nid pour de royales amours, qui s'y cachaient à la faveur des jardins de Nevers, de Saint-Denis, des Augustins, derrière l'ancien mur de Paris, sur lequel ne tardèrent plus à se mettre à cheval d'autres constructions. L'édifice était de pierres et de briques, avec un bel escalier de bois, qui s'affaissait entre la cour et le jardin, où l'on

(1) A-présent rue de Nesles.

n'y montait plus sans crainte, quand s'en est accompli le sacrifice. Le niveau du jardin demeure inférieur de 2 mètres 50 à celui de la rue.

De cet hôtel, au XVIIe siècle, les Genlis avaient fait le leur, et il avait été payé 108,000 livres par Mme Navarre à Pierre Brulard de Genlis, en l'année 1718. Chez ce dernier on avait joué en société le lansquenet, le pharaon, le brelan, la dupe ou la bassette. Des tables de roulette et de trente-et-quarante succédèrent, dans les mêmes appartements, à la caisse et aux bureaux du banquier Gastinel, sous le premier empire, et elles faisaient la partie du public. Il y avait même tous les soirs, pour en aviser les passants, un employé de faction à la porte. Cette maison de jeu était auparavant dans la rue Saint-André-des-Arts. Elle faisait face, rue Dauphine, au magasin d'un armurier, qui se contentait de montrer aux perdants, en tenant sa vitrine éclairée le plus tard possible, de quoi prendre leur suprême revanche.

Une montre beaucoup plus pacifique était celle d'un mercier, qui, dans le même immeuble, tenait l'angle de la rue d'Anjou, à l'enseigne du Père-de-Famille. Ce magasin, sous le règne de Louis XV, était des plus achalandés; il n'avait plus le même avantage quand, de nos jours, M. Beau prit le fonds, pour en relever le commerce. Les titres de propriété sont maintenant dans le secrétaire de cet ancien locataire.

Du temps où il descendait des voyageurs à l'hôtel de Mouy, la même rue comptait d'autres hôtelleries, celle d'Anjou, celle de Flandre, celle de la Ville-de-Bordeaux. Nous y avons dîné dans un hôtel d'Espagne, si peu castilian qu'il devait avoir pris le temps de s'acclimater: ne datait-il pas du XVIIIe siècle? Je crois que l'hôtel d'Aubusson, bureau des voitures de Fontenay-aux-Roses, fut primitivement d'Anjou; mais je sais par moi-

même qu'il s'appela Dauphine. Un groupe d'élèves de Sainte-Barbe, que venait d'armer bacheliers M. Cousin, se distribua sous Louis-Philippe, à ma parfaite connaissance, dans les chambres garnies de cette maison, déjà fort décrépite. Les champignons qu'y faisait sauter l'hôte avaient dû pousser sous ses lits, qu'on ne se contentait pas toujours de partager avec d'imperceptibles sauteuses, trop vigilantes, qui semblaient ne s'étonner de rien, bien qu'elles descendissent en droite ligne des puces d'un cloître ou d'un chapitre. Ces étudiants d'un genre à part, qui sont presque tous aujourd'hui des mieux placés, observaient les convenances dehors, mais se débraillaient si volontiers, dans leurs réunions à domicile, que le maître de l'hôtel profita des vacances pour changer tous ses locataires. — Je vous louerai mes chambres trente francs, dit-il à d'autres étudiants, mais à la condition que vous découcherez.

Il y avait dès-lors onze années que le passage Dauphine occupait la place d'un café et d'un jardin s'y rattachant. Mais à deux pas, n° 34, nous revoyons un Coq, servant d'enseigne depuis un siècle à la boutique d'un coutelier. Nous y retrouvons, qui plus est, une portion de l'enceinte de Philippe-Auguste, dont dépend une tour, avec ses meurtrières et l'empreinte d'un moulin de défense, propre à faire pleuvoir des nuées de projectiles sur des assaillants; mais ce mur de deux mètres d'épaisseur venait jadis à fleur-de-terre douze pieds plus bas qu'à-présent. Le bureau de Nicolas Carrel, lors de la formation de la rue, attenait à ce reste de fortification; puis ce fut un hôtel, précédé d'une cour d'honneur, à Jérôme de Lhuillier, procureur-général en la chambre des comptes. Le même magistrat obtint du bureau de la Ville, à des conditions peu onéreuses, la concession d'une allée haute, qui régnait sur le mur d'enceinte

et menait à la rue de Nevers, puis il la condamna au moyen de deux portes. Un jugement du même bureau ratifia le transport du bail à Guillaume de Baïf, le 10 septembre 1613, en ce qui touchait de près le même hôtel, dont il était le nouveau propriétaire ; mais Lhuillier possédait encore une propriété contiguë et se réservait, par une des deux portes, un passage de sept pieds de largeur sur ledit mur; de plus, il se faisait autoriser, le 6 mars 1614, à établir des marches pour l'escalader tout-à-fait et se rendre sans détour « dans la rue au-derrière de la rue Dauphine, proche l'égout d'icelle sortant au travers du mur de la ville, le long de la maison du sieur de la Cazal ». Le deuxième hôtel fut vendu, en 1633, à Martineau par les héritiers de Lhuillier, parmi lesquels se trouvait Moreau, prévôt-des-marchands, époux d'une demoiselle Lhuillier, et les droits concédés passèrent à l'acquéreur, qui paya, à son tour, les 2 sols 6 deniers par an dont le bien demeurait chargé. On ne transforma que vers 1770 en simple maison de rapport l'hôtel qui ne s'est pas encore séparé de la tour du XIIe siècle.

A Saluste Dorelli, qui avait acheté de Simon Coursin deux lots de terrain venant du duc de Nevers, on avait voulu vendre plus chèrement le simple droit d'avancer son logis sur la muraille urbaine; mais Dufour, son neveu et légataire, put faire dégrever sa maison, en 1650, de 60 sols tournois dus au domaine de la Ville. Cette immunité trouvait sa double raison d'être dans une obligation, passée devant notaire en 1639, où Dorelli et Dufour s'engageaient à payer 3 livres de rente à Edme Ravière, lequel s'était chargé d'édifier la porte Dauphine, en devenant par traité propriétaire de divers pans de la muraille et de quelques places dans le fossé. Mais une inscription, visible au n° 44 de la rue Dauphine,

nous rappelle que cette porte qui gênait la circulation, fut rasée dès l'année 1672 :

Du règne de Louis-le-Grand, en l'année MDCLXXII, la Porte Dauphine, qui estoit en cet endroit, a esté démolie par l'ordre de MM. les Prévost des Marchands et Eschevins, et la présente inscription apposée en exécution de l'arrest du conseil du XXIIII septembre audit an, pour marquer le lieu où estoit cette porte et servir ce que de raison.

Que si Ravière eut le désagrément d'assister au spectacle de la destruction de son ouvrage, il gardait, pour s'en consoler, plus d'une bonne propriété. Toutefois il ne disposait pas de l'hôtel, répondant de nos jours au nº 41, dont la splendeur passée reste attestée par une belle rampe d'escalier et la ferrure d'un balcon sur la cour : ce n'est pas que les indices y manquent d'nne construction antérieure à l'époque où vivait Boucher, auteur de jolis dessus-de-portes qui en ont été retirés. L'une des maisons que retenait Ravière se rapprochait pour sûr de la rue Contrescarpe (1) et séparait une propriété au sieur Vervin d'une autre à la dame Mesnard.
Sur la même ligne, le duc de Nevers avait vendu directement, dès 1607, à Claude Garlin, une place sur laquelle la Ville l'avait empêché de bâtir durant une vingtaine d'années, dans l'intention d'y ouvrir un passage entre la rue Dauphine et la porte de Buci. Le parlement et le bureau de la Ville étaient en désaccord sur ce projet ; mais le différend finit par s'accommoder, grâce à un nouvel alignement donné aux héritiers de Garlin par le maître-des-œuvres de l'édilité parisienne,

(1) La rue Contrescarpe-Dauphine est devenue la rue Mazet.

et grâce aussi à la cession qui leur était faite de 32 toises en longueur, sur 8 de largeur, à prendre sur l'ancienne enceinte citadine, ainsi que sur son marchepied, tout auprès de la contrescarpe, moyennant deux livres de revenu.

Les 42, 44, 46 sont d'une architecture trop sans-façon, percés de jours trop inégaux, emmanchés sur des escaliers trop à pic, trop essoufflés enfin par les deux siècles qui ont couru devant leurs portes, pour ne pas rehausser encore l'apparence valide, vigoureuse d'une maison voisine, qui se tient mieux en selle. Elle est pourtant à cheval sur la rue Mazarine depuis le commencement du règne de Louis XV, et l'étrier lui a été tenu par l'architecte Desmaisons, lequel affectionnait les encoignures.

Près du pont Neuf demeurait, au contraire, le dentiste Lejeune, en 1685, et sa devise était : Au-plus-Expert. Le comte de Milly avait, cent ans plus tard, un cabinet d'histoire naturelle en réputation dans l'une des plus belles maisons de la rue Dauphine.

Rue Grenier-sur-l'Eau. (1)

En l'année 1241, quelques maisons groupées entre l'église Saint-Gervais et la rivière ont été données aux templiers par Garnier ou Guernier, non propre dont le populaire a fait ensuite par corruption Grenier, et, à cela près, la petite rue dans laquelle se trouvaient les maisons du donateur est restée sa filleule. Néanmoins on disait encore en 1257 : rue André-sur-l'Eau. Elle figurait dans les comptes relevés de la taille, pour l'an 1391, sous le nom de Garnier-sur-l'Eau, et deux contribuables y étaient signalés, Jacob de Marcilli, Raulin Petit : le premier pour une maison « qui fust aux Nonneardierre, depuis aux moines de Prully, depuis à Jacques Lenoble, tenant à la maison du coin de ladicte rue de vers Seine; » le second, « d'austre part de ladicte rue, maison à apentis. »

Dans la même rue, au-dessus d'une porte, on a vu pendre un Cygne-percé-d'un-Dard, sous le règne de François Ier. N'était-ce pas la flatterie, plutôt que le hasard, qui reproduisait cet emblème ? La reine Claude l'avait adopté et il se profile en ronde-bosse, avec le chiffre couronné de cette princesse, avec l'hermine et le bouquet de lis qui rappellent aussi la candeur de son âme, sur des médaillons qu'on remarque depuis lors au château de Blois. A l'emblème royal s'attachait cette devise : *Candida candidis*. Plusieurs savants vont encore nous reprocher de ne rien vouloir faire comme

(1) Notice écrite en 1864. La rue Grenier-sur-l'Eau donne depuis lors un démenti au proverbe : « Comme on fait son lit on se couche. » Elle allait tomber lourdement dans une ruelle, bien plus large et profonde que l'espace laissé par elle entre sa vieille couchette et la muraille, où des bornes tenaient à peine, quand un escalier est venu à son secours. L'escalier retient la moitié de l'ancien lit, comme si c'était le baldaquin du nouveau.

eux, qui donnent de ces deux mots une traduction bien différente de la nôtre. « *Blanche*, disent-ils, *parmi les blanches*, » et nous comprenons, quant à nous : *Le blanc sied aux candides*.

En mars 1577, Henri III établissait par édit une communauté nouvelle des Marchands-de-vin, dont les statuts ont été confirmés par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Sous le dernier de ces rois, les marchands de vin eurent le siége de leur corporation dans la rue Grenier-sur-l'Eau, au-dessus d'une cour de passage, formant ruelle, dont parle Sauval, et qui menait à la rue aux Bretons. Leurs gardes et maîtres jouissaient des mêmes priviléges que ceux des six corps de marchands, et ils pouvaient remplir, par conséquent, les charges municipales et consulaires. Les armoiries qu'ils avaient obtenues en l'année 1629 comportaient principalement un navire à bannière de France, qui flottait entouré de six petites nefs, et une grappe de raisin en chef, sur champ d'azur. Au moment de la Révolution, le droit de réception ne s'élevait plus qu'à 600 livres, et le brevet d'apprentissage à 12 : le bureau se trouvait alors rue de la Poterie.

Vers le même temps était propriétaire un serrurier, qui s'appelait Prévost, à l'un des coins de la rue Geoffroy-l'Asnier, et deux maisons qui se touchaient, du même côté de la rue Grenier-sur-l'Eau, mais au milieu, appartenaient à Tristant, colonel au régiment de Boulonnais.

En cette ruelle du XIIIe siècle, coupée en deux par la rue du Pont-Louis-Philippe, et qu'un nouvel alignement appelle à devenir presque aussi large que longue, la moitié des souvenirs que nous venons d'évoquer s'appliquent à des maisons encore debout. Des écoles municipales de garçons et de filles ne sont que depuis 1830 au n° 2, antérieurement occupé par les sœurs qui tiennent d'autres écoles rue Fauconnier.

Rue Cuvier. (1)

L'Abbaye Saint-Victor. — Les Nouveaux-Convertis. — Leur Cuisinier. — Les deux Ruelles. — L'Hôtel Magny. — Les Marchands de Bois. — Le Jardin-du-Roi. — L'Etat-Major du Muséum.

« Rue derrière les murs de Saint-Victor, » telle était, en l'an 1552, la dénomination de la rue dite ensuite du Ponceau, puis de Seine, puis Cuvier. En effet, le mur des victorins longeait cette voie publique à droite, comme la bordent de nos jours à gauche les maisons du Jardin-des-Plantes, et un ponceau était jeté sur la Bièvre, au milieu de la rue, quand cette petite rivière traversait encore l'enclos de l'abbaye.

Un temps fut où toutes les maisons de la rue, qui n'en avait alors que du côté opposé audit monastère de Saint-Victor, appartenaient au séminaire des Nouveaux-Convertis, comme le dit M. Deleuze, dans son *Histoire et Description du Muséum d'Histoire Naturelle.* Pierre-François de Riencourt était alors supérieur et recteur de cet établissement, fondé dans la Cité par le capucin Hyacinthe de Pâris, puis transféré là. L'institution avait pris pour modèle celle des Nouvelles-Catholiques ; elle n'avait reçu l'approbation de l'archevêque de Paris, du pape et du roi, qu'à la condition de s'en tenir au séculier et de ne pouvoir jamais se convertir en maison de profession religieuse. Quant aux propriétés que cette œuvre avait réunies dans la rue dont nous vous faisons les

(1) Notice écrite en 1859.

honneurs, elles étaient, antérieurement à leur sorte d'entrée en religion :

Le Chapeau-Royal, à M[me] de Beaufort ; le Rabot, à Marie Deffita, veuve de Jacques Violle : la Douce-Vie, à la même dame, y succèdant à Antoine Voullemier, et un hôtel, avec chapelle et grand jardin, vendu en 1656 par Thibault, sieur de la Boissière, à Cyrus de Villiers de la Faye, conseiller du roi, évêque de Périgueux, directeur de la Congrégation, et à Antoine Barillon, chevalier, seigneur de Magny et de Morangin, conseiller du roi.

Deux autres maisons, acquises pour faire partie de ce collége d'abjuration protestante, qui n'eut de raison d'être que jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, s'élevaient dans la ruelle du Tondeur, plus rationnellement qualifiée du Cochon. Celle-ci rampait le long de l'hôtel et donnait par une porte chartière sur le Jardin-des-Plantes du roi, après avoir servi d'avenue à un dépôt municipal d'immondices.

Antoine Vallot, premier médecin du roi, avait fait bâtir dans une ruelle parallèle et dans celle-là, qu'avait habitée après lui l'abbé Vallot, avec ses frères. Or l'abbé Fagon occupait, du temps de Riencourt, dans la rue du Tondeur, une des maisons Vallot, qui n'avait pas été englobée avec les autres. Une autre enfin et son jardin avaient par-là pour propriétaire Jean Dubois, maître-cuisinier de l'établissement religieux et du Jardin-des-Plantes.

La seconde ruelle devait la dénomination de Jean-de-Cambray à l'acquéreur qu'y avaient eu l'abbé et les religieux de Saint-Victor par contrat du 28 juillet 1546. Jean de Cambray avait laissé à son fils le grand logis et le jardin, tenant d'un côté

au rû de la Bièvre, et qu'eurent à leur disposition : Claude Hubert, puis sa veuve, puis Etienne de Meuve, puis sa veuve, puis leur fils, puis Marguerite-Hélène de Meuve, veuve du marquis des Réaulx, puis le marquis Foucault de Magny. Ce dernier, bien qu'il fût antiquaire et littérateur, se distingua dans l'administration, comme intendant de diverses généralités, et ne se vit qu'ensuite appelé à Paris ; le roi l'y fit conseiller d'Etat, et Madame, chef de son conseil. Ayant obtenu l'érection en marquisat de la terre de Magny, acquise en Normandie, ce premier marquis de sa famille mourut rue de Seine-Saint-Victor, en 1721. Son fils servit, non sans éclat, dans les armées. Leur propriété, contiguë au Jardin-du-Roi, ne se bornait pas à celle de Jean de Cambray, qu'ils avaient accolée à un hôtel construit rue de Seine, sur le plan de Bullet, une vingtaine d'années après la fondation des Nouveaux-Convertis. Cet autre hôtel avait appartenu à M. de Vauvray en 1708, à M. Voullous en 1707, à M. Chomel en 1701, à l'abbé Le Pileur vers 1690 et à Jean Debray auparavant. M. de Vauvray lui-même y avait ajouté un cottage, dont les héritiers de Mme La Reyne avaient reçu le prix. Les Magny, non contents de cette nouvelle agglomération, augmentèrent les dépendances de leur propriété, en acquérant encore : et un autre jardin, qui provenait de Jean Debray, et les Trois-Visages, maison et jardin dont ne se défit pas avant 1740 Dubuisson, maitre-maçon, successeur de Turpin, qui l'était de Philippe Leduc, et jusqu'à la propriété du traiteur Jean Dubois, dont les fourneaux se rallumèrent sans encombre à peu de distance. La marquise de Fresnoy était locataire de l'avocat Langlois, dès 1754, dans l'une des anciennes propriétés de la Propagation-de-la-Foi. Deux années plus tôt, Pierre Angot, maître-charpentier, avait fait bâtir une maison de l'autre côté

de la rue, au coin de celle Saint-Victor (1), sur une place que l'abbaye de Sainte-Geneviève avait baillée à cens. Au nombre des voisins de Magny, d'Angot et de M[me] de Fresnoy, étaient des marchands de bois à ces enseignes : Saint-Pierre, Saint-Louis, le Chêne-Vert, Saint-François, la Providence.

Buffon obtint en 1787 que tout l'hôtel Magny fût acheté par le roi et incorporé à son Jardin-des-Plantes. Le principal pavillon de ce groupe vous est encore facile à distinguer, lorsque vous entrez au Jardin par le n° 57 de la rue Cuvier : ledit bâtiment ceint pour diadème un fronton, comme s'il voulait toujours tenir son rang. Le prince des naturalistes installa Daubenton et Lacépède à l'ancien hôtel de Magny. Lacépède n'était encore que sous-démonstrateur ; Buffon lui lègua, en mourant, son héritage scientifique. Daubenton était professeur d'histoire naturelle au Collége de France et d'économie rurale à Alfort, garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, avant la mort de son illustre ami et collaborateur.

Le ci-devant hôtel ne s'en trouvait pas moins une maison d'éducation au commencement de la Révolution, et parmi les élèves de cet établissement en bonne réputation, que patronnaient sans doute les savants ses voisins, figura le jeune Défriche, plus tard célèbre sous le nom de baron Desgenettes. La Convention transforma le ci-devant Jardin-du-Roi en école publique, dite Muséum d'histoire naturelle ; Daubenton y fut pourvu de la chaire de minéralogie, et c'est alors qu'il se fixa dans le pavillon au fronton. Les honneurs qui n'avaient pas manqué à la vie politique de Lacépède s'étendirent moins vite au vieillard que l'étude de la nature lui avait donné pour émule et

(1) De ce côté la rue Saint-Victor s'appelle aujourd'hui Linnée.

qui cessa de vivre peu de temps après sa nomination de sénateur.

Fourcroy, qui garda vingt-cinq ans la chaire de chimie à laquelle Buffon l'avait nommé en 1784, séjourna également à l'hôtel Magny pendant un certain temps, comme deux autres notabilités : André Thouin, fils du jardinier en chef, devenu professeur de culture, grand voyageur, auteur de livres estimés, et Bosc, inspecteur des pépinières de France. Ce dernier occupait le bâtiment qu'on trouve à droite en entrant dans la cour, et qui s'était substitué aux moulins du nommé Léger, riverains de la Bièvre. L'autre construction, celle de gauche, abrita l'abbé Haüy, physicien distingué, membre de l'ancienne académie des Sciences. Quant au fameux Brongniart, ex-apothicaire de Louis XVI, pharmacien militaire en même temps que professeur, il ne profita pas personnellement de son appartement sous le même toit que l'abbé ; mais il y installa son frère.

La porte du 43, qui rivalise de haute mine avec celle du 57, ne vous aide-t-elle pas à reconnaître l'ancien purgatoire de l'apostasie ? Ce n'est pourtant qu'une des maisons dont se composa la belle hôtellerie de la conversion. Ah ! si Dubois nourrissait aussi bien les cathécumènes que le recteur les logeait, cela valait évidemment une messe. La pilule des prêches protestants se dorait ailleurs pour d'autres néophytes, mais moins bien. Les fiacres ont eu leur régie dans l'hôtel qui avait dû être la résidence du recteur de la communauté. Puis le grand bureau des fiacres s'est converti lui-même en un magasin à farine. La cour de la ci-devant régie, où figure encore de nos jours un très-populaire mammifère de l'ordre des cétacés, lui a dû le nom de cour de la Baleine. L'extension du Jardin-des-Plantes a érigé cet immeuble, avec tous ceux qui lui forment une ceinture, en

colonie d'une classe de savants dont les travaux font de cette ville à part la métropole des sciences naturelles, et dont les noms acquièrent lentement leur gloire. Plus un naturaliste se sent vieillir, plus il utilise les moments, dans la crainte des loisirs forcés, et sa seule retraite est la mort. On a eu bien raison de donner le nom de l'un d'eux, choisi dans les illustres, à la rue qu'ils habitent le plus volontiers.

Où demeure M. Cordier, c'est-à-dire n° 33, demeurait Faujas de Saint-Fond, éminent géologue, dont le fils fut maréchal-de-camp. Le 15, dont dépendait le 17, a gardé une porte cintrée, contemporaine sans doute de Calvin. Georges Toscan, bibliothécaire du Muséum, ex-rédacteur de la *Décade philosophique*, était propriétaire du 13, où vécut ensuite Laugier et où se retrouve M. Duméril, qui des pieds à la tête est encore vert, bien qu'il ait tâté le pouls, comme médecin, à cinq générations de la famille de l'auteur du présent recueil, et que Toscan l'ait connu en 1797 chef des travaux anatomiques à l'Ecole-de-Médecine. Les murs déjà séniles du 11 attenaient en ce temps-là à des chantiers, qu'a englobés le Jardin depuis ; un marchand de vin y tenait table ouverte.

Enfin M. Antoine-Laurent de Jussieu, ce membre d'une famille féconde en naturalistes connus, fut le premier savant qui s'établit au n° 61, lors de la constitution du Muséum, en 1793. C'était l'une des maisons de la rue de Seine annexées au Jardin-des-Plantes à cette époque, qui vit aussi y amener la ménagerie de Versailles. Entre ce n° 61, qui avait été le plus peuplé des bâtiments de l'établissement religieux, et le n° 57, se reconnaît l'ancienne chapelle de la communauté ; on allait dernièrement en faire un logis de portier, quand la mort du prince Charles Bonaparte, qui devait, pour suivre ses goûts

bien marqués de naturaliste, se fixer aux Nouveaux-Convertis, est venue imposer un deuil à la science et laisser la chapelle historique au *statu quo* de magasin.

La Rue de Jouy
et les deux rues Percée. (1)

De 1404 *à* 1864.

« Le duc de Berry, aux termes d'un contrat d'échange en date du 22 juin 1404, cesde au duc d'Orléans son hostel des Tournelles assis prez du Chastel ou Bastide de Sainct-Antoine, lequel hostel fust paravant à Pierre d'Orgemont, jadis chancellier de France, et depuis à Pierre d'Orgemont, son fils, évesque de Paris, joignant d'une part aux hoirs feu Braulard, maison en laquelle demoure présenctement Jean Thibaut, et à l'hostel et jardin qui fusrent à Nicole de Rancé et depuis à Pierre de Giac, d'austre aux maisons de Guillaume Petit-Sainct, aboutissant par-devant sur la rue Sainct-Antoine et par-derrière à la cousture Saincte-Catherine. Et en contre-échange ledict duc d'Orléans cesde audict duc de Berry son hostel qui fust à Hugues Aubriot, prévost de Paris, et depuis à Pierre de Giac, tenant d'une part à la ruelle nommée la rue Percée, par laquelle on va de la rue de Jouy à la grant'rue Sainct-Antoine, d'austre part aux murs de l'ancienne closture de la ville, aboutissant par-devant à la rue de Jouy et par-derrière aux hostels qui fusrent à Pierre de Montigny et à Pierre d'Orgemont, et depuis à Guillaume d'Orgemont, son fils, et à un hostel nommé la Pomme-de-Pin, appartenant à Jacques Guérard, et à l'hostel de Jean Chanteprime qui joinct auxdicts murs. »

Quoique d'une naissance obscure, Hugues Aubriot était devenu surintendant des finances, puis capi-

(1) Notice écrite en 1864.

taine de la ville de Paris, autrement dit prévôt de Paris. Il avait posé, le 12 avril 1369, la première pierre de la Bastille, forteresse destinée à couvrir de sa protection le royal hôtel de Saint-Paul, contre les incursions des Bourguignons et des Anglais; mais la Bastille s'était montrée bientôt d'une ingratitude sans pareille, en servant de prison à Aubriot, que l'université de Paris accusait de presque tous les crimes. En 1383, le roi avait donné l'ancien hôtel de ce prévôt, ainsi que l'ancien mur de la ville compris entre la rue Saint-Antoine et le jardin dudit hôtel, à Pierre de Giac, chancelier de France. La même propriété était connue sous le nom de *maison des Marmouzets* quand le duc d'Orléans en disposait. Le duc de Berri, frère de Charles V, la donna, dès qu'il en fut le maître, au surintendant Jean de Montaigu. Cinq ans après, pour ce dernier, le sablier de la faveur était vide et ne devait plus se remplir : le prévôt Pierre des Essarts, créature du duc de Bourgogne, arrêtait près la porte Saint-Victor, en plein jour, Jean de Montaigu, qui eut la tête tranchée. Guillaume, duc de Bavière, tint le même hôtel de Charles VI, avant que ce roi en gratifiât Jean de Bourgogne, duc de Brabant, contre l'occupation duquel se pourvut Louis de Bavière, comme héritier de Guillaume. Morcellement de la propriété au commencement du XVI[e] siècle. Acquisition d'une dernière part d'icelle, en l'année 1629, moyennant 105,000 livres, par les jésuites, pour l'agrandissement de leur maison professe, ouvrant principalement rue Saint-Antoine. Plus d'un mur se reconnaîtrait de l'ancien hôtel d'Aubriot, tant dans la ruelle vénérable qui n'était, de son temps, ni plus ni moins Percée, que dans le passage Charlemagne et dans la rue du même nom, qui fit partie de la rue de Jouy. On sait que le lycée Charlemagne occupe, depuis sa création, le ci-

devant séminaire dans lequel Louis XV, par lettres-patentes du 23 mai 1767, avait donné aux jésuites exilés pour successeurs les chanoines réguliers de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.

Cette rue Percée cache si peu qu'elle existait déjà au XIIIe siècle! Qui oserait dire qu'elle n'a rien conservé, non-seulement du logis prévôtal, mais encore des hôtels de Jouy et de Chaalis, dont notre rue de Jouy n'a certainement plus pierre sur pierre? L'abbaye de Chaalis, de l'ordre de Cîteaux, s'était formée sous les auspices de Louis-le-Gros, dans un domaine offert, près de Senlis, par Guillaume de Senlis, seigneur de Chantilly et grand-bouteiller de France: saint Guillaume de Corbeil, archevêque de Bourges, avait été lui-même abbé de Chaalis. Les religieux et l'abbé de cette maison eurent pendant quelque temps une succursale urbaine dans la rue *à l'Abbé de Jouy*. Du même ordre, l'abbaye de Jouy devait sa fondation en 1124 près de Provins, dans la forêt de Jouy, à deux gentilshommes du canton, Pierre de Castel et Milon de Naudé. La propriété entretenue par les religieux de Jouy, dans la rue qui portait ce nom, ne fut aliénée qu'en 1658 par Pierre de Bellièvre, abbé commendataire. La rue de Jouy, à cette date, se prolongeait encore jusqu'à l'emplacement de la poterne Saint-Paul, qui avait fait corps avec l'enceinte de Philippe-Auguste. Cette poterne n'avait donné son nom que passagèrement et partiellement à ladite rue, de laquelle est sortie ensuite, mais pour n'y plus rentrer, la rue des Prêtres-Saint-Paul, convertie en rue Charlemagne depuis l'ouverture du lycée.

En revanche, demandez l'ancien hôtel d'Aumont, et le nº 7 de la rue de Jouy s'empressera de répondre: Présent! La pharmacie centrale de France y remplace la pension Petit, qui elle-même succédait à la mairie du IXe arrondissement. L'administration

de cette pharmacie est purement civile et libre; elle se propose l'approvisionnement de toutes les pharmacies, bien qu'elle ait pour clients des corps constitués, tels que la garde municipale. Un fameux financier, l'abbé Terray, a occupé le même hôtel, auquel se rattachait le n° 5; ce ministre de Louis XV était en même temps propriétaire à l'angle de la rue de Fourcy et il y avait en ce temps-là dans la rue un hôtel de la Croix-d'Or, tenu par Lanoise.

Un siècle s'était déjà passé depuis que François Mansart, le vieux et le grand des deux Mansart, avait dessiné l'hôtel d'Aumont, et depuis que Lebrun l'avait illustré d'un plafond, l'*Apothéose de Romulus*, plus stable que la Vénus à demi couchée d'Auguier, qui était l'honneur du jardin. Le premier occupant se trouvait un duc d'Aumont, que sa majorité précoce, comme celle des rois, avait fait colonel de cavalerie à l'âge de 10 ans, capitaine des gardes à 16. Vie bien remplie pourtant que la vie de ce duc, qui a servi avec honneur et gouverné le Boulonnais! Sa mort date de 1704, et il s'était entouré à Paris d'un si grand nombre de curiosités et de meubles précieux, qu'il a fallu plusieurs mois pour les vendre publiquement dans ses appartements. Un autre curieux, qui demeurait aussi rue de Jouy, M. du Plessis, était cité dans l'almanach de 1691 ou 1692.

A l'hôtel adjacent on prend moins garde; toutefois il paraît quelque peu plus ancien que l'autre. N'a-t-il pas partagé le nom de Henri de Fourcy, qui était prévôt-des-marchands de 1684 à 1692, avec un cul-de-sac qui survivait à la rue de l'Aviron, antérieurement ruelle Hélie-Annot? Ce cul-de-sac, bien que déjà donné à M. de Fourcy, subsista encore quelque temps, comme cour ouverte à tout le monde; sa place était entre les n°s 9 et 11, où il n'en reste plus de traces. En revanche, la rue de Fourcy-Saint-Antoine, qui eut le même

prévôt-des-marchands pour parrain, est encore pleine de vie.

La cour Guépine, qualifiée impasse sur une plaque au coin de la rue de Jouy, nous remet en mémoire qu'un bourg de la Guespine avoisinait la porte Baudet, sous le règne de Louis IX.

Le nº 12 de cette rue dépendait de l'hôtel de Beauvais, situé dans la rue Saint-Antoine (1).

A l'époque où ledit hôtel appartenait au comte d'Eck, M. de Bligny était propriétaire, au milieu de la rue Percée, d'une maison plus que séculaire. Elle s'était détachée pour sûr d'un des premiers hôtels dont fait mention la présente notice.

Une toute autre rue Percée, dite Percée-Saint-André, n'est plus même une impasse depuis qu'une porte en bois la bouche sur la rue Hautefeuille, au pied d'une jolie tourelle: l'autre issue en est condamnée par un immeuble du boulevard Sébastopol. Cette ruelle, qu'on connaissait déjà comme *vicus Perforatus*, donnait encore rue de la Harpe avant le percement dudit boulevard.

Mignot, le plus célèbre des pâtissiers-traiteurs, avait sa boutique rue de la Harpe, vis-à-vis de la rue Percée, dans la seconde moitié du grand siècle. Ses charges de maître-queux de la maison du roi et d'écuyer de la bouche de la reine l'avaient-elles préservé de ce qui ferait actuellement le sujet de poursuites en diffamation ? Depuis que les menaces de la loi imposent aux journaux et aux livres plus de respect pour l'industrie du restaurateur que pour le sacerdoce et même la législature, combien d'abus croissent et se perpétuent, au détriment de la sérénité, quand ce n'est

(1) De ce coté la rue Saint-Antoine s'appelle maintenant François-Miron.

pas de la santé publique. Le vin ordinaire est devenu, dans tant de restaurants, si extraordinaire qu'on le noye prudemment dans l'eau gazeuse, au lieu d'y noyer ses ennuis. C'en est fait du gril et de la broche, par-dessus le marché, si la critique reste plus longtemps baillonnée ! Mignot avait beau se plaindre à M. Deffita, le lieutenant-criminel, et à M. de Riants, le procureur du roi, les satires de Boileau n'en continuaient pas moins à le traiter d'empoisonneur, vengeant ainsi de mauvaises digestions, qui de nos jours resteraient impunies. De guerre lasse, que fit Mignot ? Il servit d'excellents biscuits, qui n'auraient jamais vu le jour sans la polémique culinaire qui finit par faire sa fortune : ces biscuits étaient enveloppés dans une réponse de l'abbé Cotin aux violentes, mais utiles critiques de Boileau.

Rue Payenne. (1)

Mme de Sévigné. — Mme de Maintenon. — L'Arsenal de la Ville. — Le Duc du Lude. — M. de Maupeou. — Les Religieuses. — M. Rouillé. — Le Comédien Floridor. — Marion Delorme. — La Famille Le Peletier. — Les d'Argouges. — La D^esse de Châtillon. — M. Hocquart.

Cette rue du Marais, si vous lui demandez quel fut l'apogée de sa fortune, vous ramène aussitôt en plein XVIIe siècle. Attendez-vous donc à de grands noms. Mme de Sévigné par-ci et Mme de Maintenon par-là : le moyen de mieux commencer ! Les derrières du célèbre hôtel Carnavalet, où s'écrivaient des lettres plus célèbres encore, se trouvaient d'un côté de la rue ; de l'autre, une des habitations de la femme illustre qui, dans le même siècle, devait le plus changer de place. Que Mme de Maintenon, avant de porter ce nom de cour, en ait été réduite aux charités de la paroisse Saint-Eustache, et qu'elle soit sortie de cet état précaire par des expédients encore moins avouables, Saint-Simon ne se fait pas faute de le dire; mais convient-il d'en croire ce grand ennemi de Mme de Maintenon ? Croire, au contraire, Scarron assez cul-de-jatte pour que sa veuve ait pu écrire un jour à d'Aubigné, son frère : « Je n'étais pas mariée », serait-ce donner dans moins d'invraisemblance ? Un poëte burlesque se marier en buste: chasteté absolue singulièrement placée entre l'hymen et la bouffon-

---

(1) Notice écrite en 1864.

nerie! A l'hôtel du Lude, rue Payenne, l'intéressante protégée appelée à devenir une si haute protectrice, n'était pas loin de la chambre jaune que la belle et spirituelle Ninon de Lenclos, à ce qu'on ose dire, lui aurait prêtée en cachette, lorsqu'elle avait le plus sa fortune à faire; mais on sait que Ninon refusait pour elle-même le plus petit cadeau, en ennemie déclarée de l'amour intéressé!

La famille de Deslandes-Payen, ami de Scarron, pouvait avoir tenu cette rue sur les fonts baptismaux de l'édilité parisienne. Toutefois on l'avait dite Payelle, Parelle et de Guyenne, avant l'année 1636. Au siècle précédent, Henri II avait demandé à la Ville certaines granges, à l'usage de l'artillerie, qu avaient été prêtées à François I[er] en 1533, et il avait offert un dédommagement, sans le déterminer lui-même; les édiles, par délibération du 10 mars 1550, avaient choisi une grange et un terrain de la culture Sainte-Catherine, que le roi avait achetés, pour établir l'Arsenal de la Ville, et celui-ci avait été construit, par conséquent, entre les rues Payenne et Culture-Sainte-Catherine, près celle du Parc-Royal. François Trudaine, sieur de Monceaux près Ville-l'Evêque-Saint-Georges, résidait à côté en l'an 1582. Que si nous remontons encore plus haut le cours des âges, nous voyons que Jean Payen, écuyer, avait une maison dans le voisinage des Tournelles, sous le règne de Charles VI: elle était vraisemblablement rue Culture et rue Saint-Antoine.

Henri de Daillon, comte du Lude, grand-maître de l'artillerie de France, fait duc en 1675, puis premier gentilhomme de la chambre, gouverneur des châteaux de Saint-Germain et de Versailles, n'avait pas, en ces qualités, à jouer un mince personnage, et néanmoins il amusait souvent de ses bons mots la galerie: il fut l'un des adorateurs de M[me] de Sévigné. Le plan de Bulet, achevé en

l'année 1707, indiquait encore la place de l'hôtel du Lude aux nos 11 et 13 d'à-présent, bien que depuis dix-sept ans déjà il n'y eût plus de duc du même nom. Le comté du Lude avait successivement passé au maréchal de Roquelaure, dont la mère était une Daillon, et au duc de Rohan-Chabot, dont la mère avait hérité du maréchal de Roquelaure; l'hôtel avait suivi plus ou moins longtemps le même sort que cette terre. Un plan de 1728 marquait l'hôtel Maupeou au même endroit.

Mme de Sévigné et Mme de Grignan, à l'hôtel Carnavalet, avaient immédiatement pour voisines, dans la rue Payenne aussi bien que dans la rue Culture-Sainte-Catherine, les annonciades célestes, ou filles bleues, couvent fondé par la marquise de Verneuil en 1622, et dont l'église avait un maître-autel magnifiquement décoré de l'*Annonciation* du Poussin.

Cette inscription topographique de Gomboust: *Religieuses de la Nativité de Jésus*, et cette autre de Bulet: *M. Rouillé*, sont remplacées le long de notre rue par les premiers chiffres impairs. Réformées sous le titre de filles de la Nativité-de-Jésus, les petites cordelières de l'ordre de Sainte-Claire venaient du faubourg Saint-Marcel; elles quittèrent pour la rue de Grenelle-Saint-Germain, en 1687, celle où leur succéda M. Rouillé. Ce procureur-général en la chambre des comptes, nommé ensuite l'un des directeurs des finances, nous est représenté par Saint-Simon, non comme un bourru bienfaisant, mais comme un bourru débauché. Quand le duc de Noailles fut obligé de s'effacer, Rouillé se retira volontairement des affaires, avec une pension de 1,200 livres: était-ce là un acte de brusquerie qui rapportât de quoi nourrir des vices? Il en avait, par malheur, défrayé aux dépens de l'Etat s'il était ce même financier Rouillé qu'on avait condamné en 1706

à la restitution de 117,000 livres. Sur le théâtre machiné de l'ancienne cour, comme les changements à vue s'opéraient bien ! Tout n'y procédant que par cabale, quel acteur n'avait pas ses jours pour être sifflé?

Le *Roman comique* de Scarron nous montre assez que les tréteaux véritables mettent encore moins à l'abri des disgrâces le comédien de profession. Floridor, qui en avait mené la vie nomade, s'appelait réellement Josias de Soulas, sieur de Prinefosse; il avait essayé de la profession des armes, avant que de servir en province de bilboquet à la fortune dramatique, et par bonheur il était parvenu à se faire goûter du public parisien dans les premiers rôles de la comédie et de la tragédie. Ce notable comédien portait le titre d'écuyer, à la ville; il y demeurait rue Payenne, non loin du théâtre du Marais, où avait commencé sa réputation. Mais c'est à l'hôtel de Bourgogne que Floridor et ses confrères de la troupe royale donnèrent en spectacle *gratis* une des premières représentations de *Stilicon*, ouvrage de Thomas Corneille, et un ballet. La *Muse historique* de Loret, chroniqueur en vers, rendait compte de cette solennité :

Floridor et ses compagnons,
Sans estre incitez, ny semons,
Que par la véritable joye
Que dans le cœur la paix envoye,
Pour réjouir grands et petits,
Jeudi récitèrent *gratis*
Une de leurs Pièces nouvelles
Des plus graves et des plus belles,
Qu'ils firent suivre d'un Balet
Gai, divertissant et folet;
Contribuans, de bonne grâce,
Aux plaizirs de la populace
Par cette générozité,

Autrement libéralité,
Qui fut une évidente marque
De leur zèle pour le Monarque.

Les principaux « compagnons » de Floridor, dans cette circonstance mémorable, n'étaient rien moins que Baron père, M[lle] Béjard, les époux Brécourt et les époux Champmeslé, qui eurent, ainsi que lui, l'insigne honneur de servir d'interprètes au grand Corneille, à Molière, à Racine. De tels comédiens ne méritaient-ils pas d'avoir un théâtre bien à eux? Leurs représentations d'alors alternaient avec celles d'une troupe italienne, que Mazarin avait installée à l'hôtel de Bourgogne, et ces farceurs de Scaramouche, Mezetin et Pantalon y donnaient l'hospitalité au tragique Stilicon. Plus tard, la réunion des comédiens français de l'hôtel de Bourgogne avec ceux de la troupe du Marais et de la troupe de Molière, à laquelle la mort venait d'enlever son directeur illustre, eut lieu dans une salle neuve, au bout de la rue Guénégaud. Un genre nouveau de comédie italienne continuait à exploiter, mais sans partage, la scène où s'étaient joués *le Cid*, *Andromaque*, *Phèdre* et tant d'autres chefs-d'œuvre! En 1697, la représentation de la *Fausse Prude*, pièce dont l'héroïne ressemblait trop à M[me] de Maintenon, fit fermer, par ordre du roi, la salle de l'hôtel de Bourgogne, à laquelle il ne fut permis de rouvrir ses portes qu'après la mort de Louis XIV.

Parmi les membres du conseil de régence figurait Michel Le Peletier de Soucy, directeur-général des fortifications, membre du conseil des finances, du conseil d'Etat et de l'académie des Belles-lettres, qui, âgé de quatre-vingts ans, se retira à l'abbaye de Saint-Victor. Son hôtel occupait la place de cet Arsenal de la Ville dont nous avons parlé un peu plus haut, et il y avait été précédé par Marion Delorme, cette autre étoile

de la pléiade des femmes illustres du XVIIe siècle. Le Peletier des Forts, comte de Saint-Fargéau, fils de M. de Soucy, époux de Mlle de Lamoignon et grand-père du conventionnel Le Peletier de Saint-Fargeau, ci-devant seigneur de Ménilmontant, fit partie de l'académie des Sciences et fut contrôleur-général, après cela ministre d'Etat. L'ancienne résidence de cette famille sert maintenant de siége principal à l'administration du Factage-parisien.

De l'hôtel d'Argouges il survit, même rue, le nº 3.

La duchesse douairière de Châtillon, propriétaire de l'hôtel de Maupeou, antérieurement du Lude, y tenait encore, sous la fin du règne de Louis XV, à M. d'Argouges, d'une part, à M. d'Hérault, d'autre part. Sa belle maison fut acquise, en 1783, par Mme Hocquart, femme du procureur-général à la cour des aides. Celui-ci, ou quelqu'un des siens, remplissait, quelques années plus tard, les mêmes fonctions à la cour des comptes, d'après un livre d'adresses ne signalant plus, rue Payenne, que l'hôtel et les bureaux de M. Hocquart.

Rue du Maure, Impasse de Clairvaux et Passage de la Réunion. (1)

L'Assignation d'il y a cent Ans. — Mesdames de Montmartre. — Anciens Propriétaires. — Saint-Julien-des-Ménétriers. — Le Pont sans Eau. — L'Abbaye de Rigny. — Les Moines de Clairvaux. — La Poterne. — Le Cul-de-sac des Anglais. — La Rue enchaînée. — La Section de la Réunion. — Le Passage. — Le Citoyen Possoz.

« L'an mil-sept-cent-soixante-dix le treize janvier à la Requête de Mesdames les abbesse prieure et religieuses de l'abbaye Royalle de Montmartre dames du for-aux-Dames à Paris et autres lieux pour lesquelles domicile est élu en leur dite abbaye j'ai *Nicolas François Simon premier huissier ordinaire du Roy en son Bailliage du Palais à Paris y demeurant rue Montmartre paroisse Saint-Eustache* soussigné donné assignation *à la Dlle Giroux* propriétaire au lieu du sieur Louis Giroux d'une maison rue cour du Maure la première après celle du coin tenant d'une part à la Dlle Cotelle d'autre aux représentants du sieur Bernard par-derrière sur les maisons de l'abbaye de Rigny et par-devant sur laditte rue cour du Maure étant ladite maison en la censive des dittes Dames de Montmartre à cause de leur seigneurie du for-aux-Dames et vers elles chargée de deux derniers obol tournois de cens par chacun an *en la dite maison et domicile de la ditte Dlle Giroux parlant à sa personne ainsi*

(1) Notice écrite en 1864. Voir celle que nous avons déjà consacrée à la rue Brantôme et à la rue du Maure.

qu'elle m'a dit être à comparoir à la huitaine à l'audience et pardevant monsieur le Bailly du for-aux-Dames transféré à Montmartre et messieurs les officiers tenant ledit siége cour extérieure de la ditte abbaye pour se voir condamner à payer aux dites dames en deniers ou quittances vingt neuf années échues le jour de saint Denis dernier d'arrérages de cens dus sur la ditte maison à raison de deux deniers obol tournois par chacun an exhiber les titres de propriété de la dite maison et passer déclaration aux dittes Dames payer les droits de lods et ventes et amendes suivant la coutume sinon et faute de ce faire que la ditte maison sera et demeurera réunie au domaine de laditte abbaye dont elle sortie sans préjudice d'autres droits le tout avec dépens déclarant que maître Pierre Georges Brunet procureur audit bailliage demeurant rue des Martirs à Montmartre occupera pour les dittes dames et j'ai *à la ditte Dlle Giroux* et parlant comme dessus laissé copie par extrait des lettres patentes du mois d'avril mil six cent soixante seize et arrest d'enregistrement d'ycelles du premier avril mil six cent soixante dix-sept et du présent exploit — SIMON — *Controllé à Paris le* 16 *janvier* 1770 — DUVAL »

Ainsi parlait un exploit, dont le style était rendu singulièrement indigeste par l'absence complète de points et de virgules. A ce détail près, la saisie reste immuable dans ses expressions, quelles que soient les innovations introduites dans le style de l'ameublement, dans celui de l'architecture! Parmi les religieuses à la requête desquelles l'acte d'huissier menacait d'expropriation Mlle Giroux, on ne distinguait qu'à l'abbaye celles-ci :

Marie-Louise de Montmorency-Laval, *abbesse :* Henriette Parry, *prieure ;* Marie-Catherine d'Entragues, *prieure du cloître ;* Marie-Madeleine Duret, *portière ;* Marie-Madeleine Botentuit, *célerière ;* Catherine-Louise

Narcis, *secrétaire du chapitre ;* Marie-Catherine Lemaire, *dépositaire.*

Louis Giroux avait été mitoyen, dans la rue du Maure, avec Justin du Châtelier et avec les héritiers de François Besnard, procureur au parlement. La maison desdits héritiers touchait d'autre part et par-derrière à un jardin et à une maison qui tous les deux appartenaient aux abbé et religieux de Rigny, de Reigny ou d'Erigny. Ces derniers avaient eu aussi un jeu de paume, dont s'était détachée la maison de Justin du Châtelier, rue du Maure et rue Saint-Martin. Sur la même ligne, au coin de la rue Beaubourg, un ancien contrôleur des rentes provinciales d'Orléans, nommé Cournier, eut Jacques Lefeuve, bourgeois de Paris, pour acquéreur, vers l'époque où cessa de vivre Louis XIV.

Jean Richard, secrétaire du roi, qui avait fait bâtir vis-à-vis de Cournier, y tenait par-derrière à Philippe de Flexelles, propriétaire dans la rue des Petits-Champs, dont on vient de faire la rue Brantôme. Le quatrième angle était occupé par la petite église Saint-Julien-des-Ménétriers, que remplace en façade sur la rue Saint-Martin le nº 168, qui monte cavalièrement en croupe sur notre petite rue du Maure. S'en faut-il de beaucoup que cette chevauchée traditionnelle dure depuis trois siècles? Robert Rouelle, conseiller au parlement, qui se trouvait locataire à long bail au coin de la rue Saint-Martin, acheta 60 livres, en 1568, de la confrérie des Joueurs-de-violon, gouverneurs de l'hôpital des Ménétriers, le droit d'ajouter à son logis une pièce attenante au jubé de leur église, en bâtissant au-dessus de la ruelle; et depuis lors il y régnait un pont.

Le monastère de Rigny, du vivant de maître Robert Rouelle, avait pour succursale, pour maison de ville, une portion de l'ancienne succursale du

monastère de Clairvaux, et à l'entrée de cet hôtel monacal il pendait une Croix-d'or sur la rue Saint-Martin. Il s'y retrouve de nos jours une impasse de Clairvaux, entre les nos 178 et 180. Cette abbaye de Rigny, fille de Clairvaux, ordre de Cîteaux, était située près Vermanton, dans le diocèse d'Auxerre; l'abbé commendataire en retirait par an de 6 à 8,000 livres, au XVIIIe siècle. L'abbaye de Clairvaux était beaucoup plus riche et chef-d'ordre de la filiation de Cîteaux. Quant à la propriété dans laquelle les moines de Rigny succédaient à ceux de Clairvaux, elle avait une porte sur la rue du Maure, qui s'était dite rue Palée au XIVe siècle (probablement à cause de Jean Palée, fondateur de l'hôpital de la Trinité) et ensuite rue Saint-Julien, puis de la Poterne ou Fausse-Poterne. Ladite maison conventuelle touchait aussi à l'impasse des Anglais, dénommée Cul-de-Sac-sans-Tête en 1260 et Petit-Cul-de-Sac-près-la-Poterne en 1370. La poterne ou fausse porte Nicolas-Huidelon ou Hidron se rattachait à l'enceinte urbaine de Philippe-Auguste, et alors le cul-de-sac tenait d'une part à ce mur, d'autre part à un jeu de paume. Sous le règne de Henri IV on connaissait déjà la rue ou cour du Maure, et pourtant, sous le règne suivant, on l'appelait aussi des Anglais. Le plan de Gomboust, qui est venu ensuite, ferait croire à une origine sépulcrale par sa façon d'écrire : *rue de la Cour-des-Morts*. Mais de nouveau s'oriente l'orthographe, plus d'un demi-siècle après, sur le plan de Lacaille, où se lit: *rue de la Cour-des-Mores*.

Il y eut même plusieurs cours dépendant de ladite rue, et le prévôt de Paris Antoine Duprat autorisa, en 1559, la fermeture de celle-ci aux deux bouts, celles-là étant devenues toutes les nuits des repaires de filous, dont les bourgeois voisins se plaignaient fort. L'une de ces cours fut

absorbée plus tard par le passage de la Réunion, qui se formait sous les auspices de la section du même nom. Ladite Réunion, qui plus est, n'avait-elle pas pour chef-lieu, rue du Maure, nº 6, l'ancien hôtel de Rigny, que les moines de Rigny avaient cédé avec ses dépendances, en 1788, à Hussenot, marchand de dentelles, moyennant une rente foncière et non rachetable de 8,000 livres? Le citoyen Possoz s'établissait, peu de temps après, marchand de mousselines en gros, dans le passage.

Rue du Ponceau. (1)

Pendant la Révolution, la section des Amis-de-la-Patrie, dans le quartier de la Porte-Denis, devint la section du Ponceau, parce que son point de repère était dans la rue du Ponceau. Cette voie publique descendait elle-même en ligne transversale d'un égout. On y avait couvert, dès 1605, l'égout sur lequel était jeté le ponceau dit de Saint-Denis, et la rue elle-même avait été tracée cette année-là aux dépens de François Miron, messire le prévôt-des-marchands, qui s'y trouvait propriétaire. Les eaux sales passaient depuis lors sous cette rue, en la croisant, et c'est sur la même ligne que de nos jours elle a livré passage au boulevard Sébastopol. Tout près de là, les mêmes eaux n'étaient pas plus à découvert: elles passaient sous le boulevard Saint-Denis, quand les remparts furent plantés en boulevards.

L'escalier de l'égout séparait, à vrai dire, de la rue du Ponceau celle nommée des Égouts; mais on prenait volontiers sous Louis XV, comme sous Louis XVI, l'une pour l'autre ces deux rues, qui avaient été réunies et se réunirent de nouveau, avant d'être encore séparées nominativement. Com-

---

(1) Notice écrite en 1864. La nouvelle rue de Palestro, le boulevard Sébastopol et le prolongement de la rue du Caire absorbent actuellement plus des deux tiers de l'ancienne rue du Ponceau; mais la moitié de ce qu'elle y a perdu était annexée à la rue Notre-Dame-de-Nazareth avant que la rue du Caire se prolongeât. Celle de Palestro, pour si contemporaine qu'elle soit de la campagne de Crimée, a pour nº 37 un ancien immeuble de la rue du Ponceau.

boust en marquait-il plus d'une, au milieu du XVIIe siècle, entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin, et ne l'appelait-il pas « des Esgouts » ? Telle était en tous points la rue du Ponceau, alors qu'un décret impérial du 29 septembre 1854 en fit sauter plus de la moitié, à distance égale des deux bouts. Si la rue des Égouts avait fait lit à part du côté de Saint-Martin-des-Champs, quand il y avait eu divorce, l'autre avait eu l'air d'en pleurer avec la fontaine du Ponceau, à l'angle de la rue Saint-Denis, vis-à-vis la villa des filles de Sainte-Catherine, qui n'était habitée que quatre mois sur douze par ces hospitalières.

Au-dessus de l'escalier de l'égout, un passage communiquait de la rue des Égouts à la rue Neuve-Saint-Denis, présentement Blondel ; un autre, qui ouvrait plus bas, menait de la rue du Ponçeau à la cour du Roi-François, qui forme aujourd'hui rue Saint-Denis le n° 328. Entre ces deux passages, d'après un plan de Paris, les derrières de l'hôtel de Milly donnaient du même côté sur la rue du Ponceau, et puis ceux de la communauté des filles de Saint-Chaumont, un peu plus près de l'escalier.

Les sept premières maisons en partant de la fontaine, et toujours sur la même ligne, appartinrent à Tuillier, perruquier, sous Louis XV. Les marchands bourgeois de Paris avaient tous en ce temps-là un cheval, un domestique et une servante pour le moins ; mais nous ne savions pas qu'un pareil train de maison fût compatible avec l'état de perruquier. Il est vrai que Tuillier accommodait parfois les plus grands seigneurs de son temps, soit à Paris, soit à Versailles, et qu'il avait, partant, son rang à tenir. Quel était ce monsieur, tiré à quatre épingles et parfumé comme un bouquet de jasmin, qu'on voyait si souvent, au Cours-la-Reine, passer sur un cheval rouan cavecé de noir ? — Beau cavalier ! murmurait une grisette, l'y remarquant pour

la première fois, et qui le trouvait d'autant plus à son goût qu'elle n'avait pas encore de mobilier. — Puah! s'écriait de plus loin un habitué, voilà l'odeur du croquant de perruquier qu'on reconnaît tous les jours par ici, les yeux fermés!

Du côté opposé à celui des maisons du bourgeois-perruquier, se tenaient le bureau-général et le dépôt de l'éclairage public. L'entrepreneur de l'illumination de la ville et des faubourgs de Paris, sous Louis XVI, était M. Tourtille Saugrain. L'invention du réverbère, cette lampe à réflecteur pour éclairer les rues, avait été récompensée d'un prix proposé par M. de Sartines, lieutenant-de-police, et décerné par l'académie des Sciences. On avait donc substitué, en 1769, aux vieilles lanternes de M. de la Reynie, les nouvelles de son successeur; mais on ne s'était pas encore décidé à allumer les jours de lune. Ces jours-là n'avaient pas de nuit, dans l'almanach des lieutenants-de-police. Lorsque la lune faisait mal son service, n'était-ce pas fête pour les amours cachées? Les réverbères clair-semés à la porte des commissaires luisaient assez, par exception, pour mettre les voleurs sur leurs gardes au passage de la patrouille. Par malheur les petits-soupers étaient suivis, dans les faubourgs, d'autres rencontres plus fâcheuses pour le guet, qu'on punissait alors de ses indiscrétions réitérées, en le rossant d'importance après boire.

A cette époque la rue du Ponceau prenait, immédiatement après les maisons de Tuillier, un sens parallèle à la rue Saint-Denis; puis elle reprenait la perpendiculaire dans l'axe de la rue des Égouts.

De celle-ci nous reste près de la moitié, entre le boulevard Sébastopol et la rue Saint-Martin; seulement on vient de l'ajouter à la rue Notre-Dame-de-Nazareth. La maison Cerveau y fut bâtie en l'an X à l'angle de la rue Saint-Martin, et le département des Estampes en garde le plan originel,

à la Bibliothèque Impériale: une belle boutique, avec sa devanture, est ce qu'on y remarque, et elle n'a pu moins faire que d'avoir pour destinaire un confiseur.

Rue de Turbigo. (1)

Cette voie, née à peine, n'a encore pour histoire qu'un nom de guerre glorieusement attaché à une campagne récente, et sous de tels auspices elle ira loin, appelée à relier en ligne transversale les Halles au boulevard du Prince-Eugène. Mais déjà elle englobe deux rues, dont les maisons viennent de tomber dru, sans qu'on en ait dit un seul mot. Deux de celles-ci, échappées par miracle à cet abatis imprévu, regardent passer l'alignement nouveau, qui les relègue dans un angle rentrant.

La première de ces maisons, naguère 10, rue du Grand-Hurleur, répond pour le moment au chiffre 37 dans la rue neuve.

La propriété contiguë, qui doit à une moindre élévation et à deux mansardes d'avant Mansart sa physionomie beaucoup plus pittoresque, dépend depuis plusieurs siècles de l'auberge du Chariot-d'Or, dont la façade sur la rue Grenéta a changé depuis peu d'aspect et d'alignement. Des rouliers, comme par le passé, descendent au Chariot-d'Or ; mais aucun des autres voyageurs n'y est plus amené par le coche dont le bureau et les écuries se trouvaient dans l'hôtellerie même. Le public a également fait son deuil d'un passage libre à travers les cours du Chariot-d'Or.

Un sieur Garguille, qui n'était pas le farceur Gautier-Garguille, notabilité des temps héroïques de notre théâtre, mais qui n'en bouffonna pas moins contre l'église, comme les parpaillots du

---

(1) Notice écrite en 1864.

XIXe siècle, ce Garguille-là demeurait au XVe dans une rue de Huleu, dite également du Pet, qui n'est pas autre que celle du Grand-Hurleur. Il s'amenda, après avoir donné scandaleusement dans le libertinage, et entra dans la confrérie du Saint-Esprit, fondée à l'hôpital de ce nom. Une fois reçu dans cette compagnie, on donnait ordinairement à tous les confrères un repas de corps. Garguille fit bien les choses, et qui sait, je vous prie, si ce ne fut pas au Chariot-d'Or? Mais il se plut ensuite à se dire membre de la *confrérie aux Goulus*, sobriquet qui resta à cette compagnie.

Des 37 maisons que comptait, à la fin du XVIIe siècle, ladite rue du Grand-Hurleur, il y en avait une appartenant à l'église Saint-Jacques-de-l'Hôpital, et qui touchait à la rue Saint-Martin, du côté opposé à celui de l'auberge. Puis venaient trois ou quatre maisons à Grenier, greffier des consignations; une autre ensuite à un payeur de rentes, frère de ce greffier.

Dans la rue du Petit-Hurleur, sur la même ligne, à l'angle de la rue Bourg-l'Abbé, l'archevêque de Paris, comme propriétaire, était suivi par le sieur de Santeuil, qui n'avait pas moins de quatre maisons. Vis-à-vis, c'est-à-dire à droite en allant de la rue Bourg-l'Abbé (1) à la rue Saint-Denis, Aubry disposait de deux propriétés; la veuve Gautier, de deux autres; Santeuil, déjà nommé, des deux dernières.

Les rues du Grand et du Petit-Hurleur avaient porté d'autres dénominations, moins difficiles peut-être à expliquer, mais qui ne méritent pas plus de regrets. Le pseudonyme de rue Sallée fut ap-

---

(1) La place de la défunte rue Bourg-l'Abbé reste indiquée par le passage de ce nom, qui y donnait du côté de la rue de Palestro.

pliqué à la plus petite, qui tenait à la rue Saint-Denis : le plan de Lacaille en fait foi. Il est probable que la salle, chef-lieu de la juridiction de l'abbé de Saint-Martin-des-Champs, avait été dans cette voie publique, dite en conséquence rue Sallée, et qui se trouvait, du reste, au beau milieu de l'ancien bourg de l'Abbé.

L'autre rue, sur le plan de Gomboust, se nomme exclusivement du Pet. La préfecture de la Seine a décemment fait de n'en pas réveiller le souvenir, dans son remaniement des inscriptions municipales, et toutefois cette dénomination pouvait avoir une origine en odeur de saine morale. Dans son *Instruction à ses filles*, le chevalier de la Tour a raconté ceci :

« Geoffroi de Langres avoit coutume de s'informer, quand il estoit en campagne, à qui appartenoient les chasteaux qu'il voyoit ; et quand on lui montroit le chasteau d'une dame de mauvaise réputation, il se seroit destourné d'une demi-heure pour y aller : foisoit un pet à la porte et escrivoit dessus avec de la craye, *ung pet, ung pet.* »

Ce Geoffroi de Langres exprimait son mépris autrement que bien des moralistes. Un autre Geoffroi était porté à prendre, d'après Ronsard, la même chose tout différemment, afin de se montrer courtisan à tout prix :

Si l'Empereur foisoit un pet,
Geoffroi diroit qu'il sent la rose,
Et le sénat aspireroit.....
A l'honneur de prouver la chose.

Avant de porter celui de ses surnoms qui est le moins de bonne compagnie, la rue de Huleu fut connue, voire même en l'année 1253.

Rues de Lancry
et Grange-aux-Belles. (1)

La Rue de Lancry à l'Age de treize Ans. — Le Théâtre de Lécluse. — Le Vauxhall. — La Mairie et les Belles. — Le Marais et la Grange. — La Confrérie des Jardiniers. — La Censive de Sainte-Opportune.

Étaient propriétaires dans la rue de Lancry, tout au commencement de la Révolution :

A Gauche	A Droite
Lécluse, au coin de la rue de Bondy. Le premier président. Lancry. Mme Ferrand. Lancry, au coin de la rue Saint-Nicolas. Hiotte, autre angle de ladite rue. Lancry. Goupy. Lavieille. Lancry. Le curé de l'église Saint-Laurent, au coin de la rue des Marais.	Lancry, au coin de la rue de Bondy. *Idem*, au coin de la rue Saint-Nicolas. Moreau, autre angle de ladite rue. Lancry, tenant par-derrière au curé de l'église Saint-Laurent et à Lefebvre de Caumartin. Borneaux, au coin de la rue des Marais et tenant par-derrière au curé de Saint-Laurent.

Lécluse, que sous l'ancien régime on appelait sieur de l'Écluse, avait été directeur de spectacle,

---

(1) Notice écrite en 1864. Un nouveau boulevard, celui de Magenta, ne traversait pas encore la rue de Lancry, où il a fait sauter une dizaine de maisons.

et sa salle, d'une dimension restreinte, avait pris la place d'une caserne de gardes-françaises, à l'encoignure de la rue de Bondy. M. Girault de Saint-Fargeau écrivait en 1845 :

« A côté du théâtre de Torré un sieur de l'Écluse fit bâtir, en 1779, un petit théâtre en bois, qui ouvrit le 12 avril par le *Jugement de Pâris*, et auquel l'Écluse donna le nom de *Théâtre des Variétés amusantes*. Plus tard ce théâtre ne put se soutenir et fut démoli. Vers 1789 de nouveaux administrateurs firent reconstruire une jolie salle, petite et commode, qui reçut le nom de *Théâtre français, comique et lyrique :* on y jouait la comédie, l'opéra et des drames, dont quelques-uns obtinrent du succès ; mais sa destinée était d'attirer la foule par de grandes niaiseries : *Les battus payent l'amende*, où le célèbre Volanges jouait Jeannot, eurent un succès prodigieux. Beffroy de Rigny, plus connu sous le nom du cousin Jacques, y fit représenter *Nicodème dans la Lune*, qui eut, de 1790 à 1793, trois cent-soixante représentations ; ce fut Juillet, devenu depuis une des gloires de l'Opéra-Comique, qui créa le rôle de Nicodème. Vers 1795 ou 1796 ce théâtre prit le nom de *Théâtre des jeunes artistes*. Désaugiers y débuta et y donna ses premières pièces, et Lepeintre aîné, aujourd'hui un de nos meilleurs comédiens, s'y fit remarquer dans les rôles d'Arlequin. Parmi les autres comédiens qui depuis se firent un nom, nous citerons encore Monrose, Lepeintre jeune, Lafont, notre célèbre violoniste, qui débuta dans le rôle de *Rose d'amour*, Mme Vautrin, Mlle Galathée, M. Elomire, etc., etc. Martainville y fit jouer les *Assemblées primaires* et le *Concert de la rue Feydeau*, et Brazier y fit représenter *Caroline de Lichtfield* et la *Jardinière de Vincennes*. Le théâtre des Jeunes-Artistes fut supprimé par le décret du 9 août 1807 et transformé en une maison particulière, où sont établis aujourd'hui les ateliers de M. Jecker, fabricant d'instruments de mathématiques. »

Les sieurs Lancry et Lollot avaient été autorisés, par des lettres-patentes en date du 22 novembre 1776, à ouvrir une rue nouvelle entre la rue de Bondy et celle Saint-Nicolas, présentement du Château-d'Eau. Un hôtel, à l'angle de celle-ci, était debout l'année suivante, et Lancry, à peine installé dans ledit hôtel, obtenait le droit de prolonger sa rue jusqu'à la rue des Marais. Pourtant on n'y comptait encore, en 1789, que quatre maisons, ou guère plus : une à Goupy, une à Moreau, le théâtre de Lécluse et l'hôtel du patron de la rue, qui n'a été jeté bas qu'en 1860 ou 1861.

Le premier président, qui avait du terrain près du théâtre, était M. d'Aligre ; son hôtel ouvrait rue de Bondy. Le terrain du curé de Saint-Laurent ne donnait que par une pointe sur la rue de Lancry, au bout, même côté ; mais il s'étendait par-derrière entre la rue des Marais et la rue Saint-Nicolas. De l'autre côté, Lancry avait acquis l'ancien emplacement du Vauxhall, sur lequel avait été prise la première moitié de la rue elle-même : Lancry y tenait par-derrière, et sur la rue de Bondy, à la famille de Saint-Contest, laquelle avait là son hôtel, et par-derrière également, mais près de la rue Saint-Nicolas, au marquis de Villers.

L'artificier Torré avait fondé, en 1761, dans la rue de Bondy, son Vauxhall, qui était d'abord un théâtre de pantomime, où la pyrotechnie jouait un rôle capital, notamment dans cette pièce : *Les Forges de Vulcain*. On avait bientôt permis à Torré d'y donner des fêtes foraines, dans lesquelles se jouaient des farces et se chantaient des ariettes. La chanson et la danse étant de bon conseil, tous les plaisirs ne finissaient pas là. Les rendez-vous bourgeois, comme disaient nos pères, suivaient de près la plupart des rencontres qu'on avait faites au Vauxhall, où l'intérêt ne disputait pas

toujours à l'amour une proie de bonne volonté. En 1769, les dispositions de l'établissement furent modifiées par une reconstruction, et c'est probablement alors qu'il changea de maître et de place. Nous croyons qu'il était déjà dans la rue Samson, à main gauche, entre les rues Saint-Nicolas et des Marais, quand on le qualifia Vauxhall-d'Été. Les *Fêtes de Tempé* y avaient de la vogue en 1782. Une salle de bal, qui n'affiche actuellement ni autant d'ambition ni autant de littérature, se trouve dans la rue de la Douane, qui continue la rue Samson; mais c'est au moins la quatrième étape d'un voyage en zig-zag autour du Château-d'Eau, pour le Vauxhall, qui donnait à danser précédemment boulevard Saint-Martin, 13.

A la rue de Lancry faisait suite le chemin de la Grange-aux-Belles, érigé en rue du même nom l'an 1783, entre les rues des Marais et des Récollets. La mairie du ve arrondissement y siégeait au moment de la Restauration. Nombre de belles n'en continuaient pas moins à contracter tout simplement des mariages de grange, et surtout dans la rue de Lancry, qui devait à la proximité des théâtres du boulevard sa population prédominante d'auteurs dramatiques et d'acteurs, d'actrices et d'ouvreuses de loges. On y a même vu, n° 33, un théâtre d'élèves, ayant reçu d'un peintre en bâtiment sa dénomination de salle Génard. Puis cette rue s'est prolongée, en 1852, aux dépens de la rue Grange-aux-Belles, qui depuis lors la continue toujours, mais plus haut, c'est-à-dire depuis le quai Jemmapes jusqu'à la ci-devant barrière du Combat, en absorbant l'ancienne rue de l'Hôpital-Saint-Louis.

Au lieu dit Grange-aux Pelles, puis Grange-aux-Belles par enjolivement, trois arpens et un tierceau de marais appartenaient en 1714 à damoiselle Anne de la Londe, veuve de Jean-Eustache Taitbout, conseiller du roi, juge au Châtelet; à Marie-Anne-

Elisabeth Taitbout, veuve de Copineau, procureur au parlement, et à Jean-Eustache Taitbout, mineur sous la tutelle de Jean-Etienne Taitbout.

D'autres quartiers de terre au même endroit avaient, quelque trente ans auparavant, des tenants et aboutissants que nous allons faire connaître, en même temps que les propriétaires. Denis de Mauroy, écuyer, seigneur de la Madeleine : un marais, tenant d'une part à Philippe Levesque, d'autre part à une ruelle menant à l'hôpital Saint-Louis, et d'un bout à Michel Frémyn, trésorier de France, d'autre bout à une ruelle conduisant à la rue de Carême-Prenant, plus anciennement appelée les fossés de Sainte-Opportune et plus récemment rue Bichat. Le même, comme héritier de son frère, Antoine de Mauroy, abbé de Saint-Vincent à Bourg-sur-Mer : marais, tenant d'une part aux hoirs de Fiacre Legrand, d'autre part à la fabrique de Saint-Nicolas-des-Champs, d'un bout à Jean Cobret, d'autre bout à la grande ruelle des Marais. La confrérie de Saint-Fiacre, établie en l'église Saint-Nicolas-des-Champs : un quartier de marais, tenant à Boyvin, avocat, à Lebret, mari de Geneviève Convin, aux héritiers de Jacques Himet aussi et à Touret, tout en aboutissant à la fabrique Saint-Nicolas d'un côté et aux fossés de Sainte-Opportune de l'autre côté.

Les jardiniers en charge de la confrérie de Saint-Fiacre, au printemps de l'année 1685, étaient Martin Hémery, maître-jardinier-fleuriste, rue et faubourg Saint-Victor, vis-à-vis l'abbaye; Jacques Legendre, *id.*, au faubourg Saint-Antoine; Laurent de la Chambre, *id.*, chemin des Poissonniers, proche la Nouvelle-France, et Jean Cloud, *id.*, à la porte Gaillon, proche la Ville-l'Evêque. Le maître-jardinier Pierre Giroust avait légué à cette confrérie ledit marais, sis sur le terroir de la Courtille, au lieu dit la Grange-au-Pelé ou aux Pellées, et la

délivrance du legs, faite par Isabeau, veuve du testateur, datait de l'an 1477.

Or, on a appelé *pelée* une mesure de bois mort. Mais *pellée* est maintenant encore la forme la plus correcte, bien que la moins usitée, des mots *pelletée* et *pellerée*. Nous pensons donc, sans en être bien sûr, que lors de la formation des fossés dits la ceinture de Sainte-Opportune, ou bien lors de la formation de l'égout longeant la rue Saint-Nicolas, la terre déblayée, les gravois et les pelles furent l'objet d'un dépôt, dans une grange située entre lesdits fossés et ledit égout. Cette grange aux Pellées et aux Pelles devait être établie tout près de l'impasse Sainte-Opportune, qui donne maintenant rue de Lancry, et elle était certainement placée, avec ses dépendances, dans la censive du chapitre de Sainte-Opportune.

Rue des Martyrs. (1)

Les Guinguettes. — La Brasserie. — Les Petites-Maisons. — La Maîtresse du Duc d'Orléans. — M. de Malesherbes.

La rue des Martyrs n'a pas toujours été distinguée de la rue du Faubourg-Montmartre, qu'on a été jusqu'à confondre elle-même avec la rue Montmartre. Qui plus est, le chemin des Martyrs, dénomination collective d'un âge plus reculé, commençait près la rue du Jour à la fin du XIIe siècle; il n'a reculé que par étapes, et il n'a battu en retraite qu'en laissant son nom à une rue, située, comme on disait alors, aux Porcherons. Des guinguettes s'étaient groupées autour de la chapelle des Porcherons, remplacée en 1646 par une église Notre-Dame-de-Lorette, voisine de l'église actuelle. Le lieu s'appelait des Porcherons. Mais le souvenir des supplices dont les buttes Montmartre avaient été le théâtre à l'époque des persécutions du christianisme, ce souvenir ne fut pas consacré sans variante par le nom du chemin ou de la rue des Martyrs, que le plan de Lacaille qualifiait chemin de Montmartre, en y marquant au bas la place des commis chargés de percevoir les droits d'entrée en ville. On essaya aussi d'une désignation exclusivement sépulcrale, de 1793 à

---

(1) Notice écrite en 1861.

1806, en disant: rue et barrière du Champ-du-Repos.

Comment ton ombre, ô Ramponneau, n'en aurait-elle pas frémi? La plus éhontée des guinguettes aurait-elle pu tenir sous cette enseigne? Tous les buveurs n'y regardent pas de si près; il en est de philosophes, qui veulent des cabarets à la porte du cimetière et qui aiment à y prendre, le verre en main, l'air du bureau de l'autre monde. Mais il n'y a pas de fille, pas de femme qui choisisse, pour jeter son bonnet par-dessus les moulins de Montmartre, l'avenue dans laquelle les fournisseurs de pierres et d'ornements tumulaires exposent obstinément leur marchandise. Il est vrai que les Ramponneau de l'ancien régime avaient fait de meilleures affaires à la Courtille qu'aux Porcherons, petits ou grands, où ils n'étaient venus qu'après. La rue des Martyrs a vu naître et mourir des établissements moins connus, mais rivaux de ceux des Ramponneau.

Les charmilles du Bœuf-Rouge sont rappelées par un jardin, derrière le n° 12, construction moderne qui remplace une maisonnette: M. Hittorf, le savant architecte, chez lequel on arrive par la rue Lamartine, ici et là succède à son beau-père, M. Lepère, également architecte, l'un des auteurs de la colonne Vendôme (1). Le Lion-d'Argent était au n° 6. Riccoli a versé à boire et fait danser dans les salles rapetissées d'un restaurant, dit du Faisan-Doré depuis 1843. Autant d'établissements pareils s'échelonnaient aux Porcherons, où la bonne fortune souriait lestement au plus mince commis;

(1) M. Hittorff n'est plus, ni sa demeure, qui fait place à la rue nouvelle Hippolyte-Lebas, du côté de celle des Martyrs.

autant les crêmeries se suivent de nos jours, dans les mêmes parages, et l'on y fait directement crédit aux danseuses qui brillent dans d'autres bals publics. Les gaietés de Paris ne se contentaient pas là d'un lieu de rendez-vous; elles fondaient le quartier des Martyrs, bien avant l'annexe Bréda, où la moindre grisette s'est érigée en femme entretenue, avec entreteneur ou sans. La foire Saint-Germain, la foire Saint-Laurent, la Courtille, la Rapée, le Vauxhall et le Colisée ont-ils jamais fait aux Porcherons une concurrence bien dangereuse? Nulle part les plaisirs n'étaient pris toute l'année avec le même entrain, dans le siècle où l'on s'amusait le plus, le XVIIIe.

Notre brasserie de la rue des Martyrs, que fréquentent surtout des peintres et des gens de lettres, passe pour un refuge agréable, pour un abri contre le décorum, pour le cercle de la bohême, moins soucieux que tous les autres cercles, et l'esprit satirique y daube, en général, l'ancien régime; mais cet eldorado de la jeunesse en belle humeur, en verve et en déshabillé, il eût paru infiniment moins gai quand florissaient les Porcherons : telle devait être la réunion des gens du guet, lorsqu'on venait de les rosser. La bière elle-même en ce temps-là moussait, en envoyant des bouchons au plafond, une excitation au cerveau; maintenant c'est une eau dormante, plus ou moins jaune, une potion dont on se gorge, un lavement dont on abuse, et qui n'aspire qu'à descendre.

Il y avait aussi rue des Martyrs ce qu'on appelait alors des petites-maisons. Nous en reconnaissons deux toutes petites, au n° 77. Plusieurs autres formaient groupe entre les n°s 21 et 29, vaste propriété divisée par Mme Hélène vers 1830. Une de ces maisons pourvues de jardins a été habitée par le poëte Béranger et son ami, le député Manuel,

puis par M. de Lawœstine, avant que M. Gaillard, juge au tribunal de commerce, y substituât les remises de son hôtel.

Dans cette rue précisément le duc de la Trémoille, sous le règne de Louis XV, avait un pied-à-terre pour ses galanteries; le 28 décembre 1762, il y donnait à souper à MM. de Froulay, d'Étampes, de Vieuville et de Valençay, ainsi qu'aux Dlles Lozanges, Saint-Martin, Ledoux et Buart, figurantes à l'Opéra.

Au même corps de ballet appartenait la Dlle Marquise, à demeure rue des Martyrs deux ans auparavant. Elle avait déjà des relations avec le duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité, et elle mit au monde un garçon, qu'il fut question de légitimer. Les avis du conseil que le prince assembla à deux reprises, pour en délibérer, furent partagés : l'abbé de Breteuil, chancelier de sa maison, était favorable au projet ; mais le prince de Conti parlait contre avec énergie. Aussi bien le duc d'Orléans n'était pas sûr que l'enfant ne ressemblât pas au jeune marquis de Villeroi. Mais au commencement du mois de mars suivant, il annonça à toute sa cour la seconde grossesse de sa maîtresse. Marquise fut surprise à Bagnolet, pendant l'été, par les douleurs de l'enfantement; elle accoucha de deux enfants, différents par le sexe, mais tous deux assez délicats pour qu'on jugeât prudent de les baptiser sur-le-champ, en l'absence du prince. M. le curé de Bagnolet demanda quel était le père au parrain et à la marraine, qui n'osèrent pas le nommer, et le baptême fut retardé. Quant aux deux enfants, ils vécurent; l'un est la souche d'une famille peu estimable, mais assez haut placée.

Que l'auréole d'un souvenir différent couronne la notice qui va finir ! Guillaume de Lamoignon-Malesherbes, ministre d'État, qui avait réuni auprès

de lui un curieux cabinet d'histoire naturelle, a habité la rue dont il s'agit : ce courageux défenseur de Louis XVI a subi le même sort que le roi, peu de temps après. Son hôtel reste, dans une cité Malesherbes, qui ouvre sur la rue des Martyrs, et une maison qui vient après dépendait de la propriété.

Rues Pigalle, Larochefoucauld et de la Tour-des-Dames. (1)

La Poste-aux-Chevaux. — Les Amis-Réunis. — Mlle Raucourt. — La Dlle Adeline. — Bellanger. — Mme Boursault. — Mme Scribe — La Rue en Deuil. — Pigalle. — Volney. — M. de Larochefoucauld. — L'Abbesse. — Picot. — M. de Laporte. — Fortia d'Urban. — Baudin. — M. de Sancy. — Le Prince de Wagram. — Mlle Mars. — Bougainville. — Le Moulin. — M. Baillot. — Mlle Duchesnois. — La Dlle Ozi. — Horace Vernet. — Paul Delaroche. — Talma. — Grisier.

Clic-clac ! voici la Poste-aux-Chevaux. Mais cette institution du roi Louis XI a perdu toute son importance depuis la création des chemins de fer. La Poste-aux-Chevaux fait des déménagements ; ses postillons se cachent sous des blouses de roulier. Pourtant des chevaux de poste s'attellent encore à des voitures découvertes, les jours de course aux environs de Paris, ou de grandes eaux à Versailles, quelquefois même les jours de carnaval, et alors reparaît le costume traditionnel : chapeau de cuir, veste à parements rouges, plaque en cuivre sur la poitrine, boutons blancs non moins astiqués, culotte verte ou jaune en peau, bottes énormes et petit fouet à manche pomponné. Clic-clac, clic-clac ! Piétons, garde à vous : cet équipage a mené loin plus que n'ira jamais la vapeur ; il a franchi encore plus de montagnes que la mine n'en fera

(1) Notice écrite en 1861.

sauter, et quand il a versé des voyageurs, il est resté près d'eux jusqu'à la guérison des contusions et des blessures, au lieu de fuir comme une locomotive, qui ne s'arrête pas pour si peu. Clic-clac! Il vint un jour où l'aristocratie n'osait plus se poudrer les cheveux; mais combien de fois le postillon, quand il entraînait ses berlines, lui montra-t-il encore avec orgueil la queue qui blanchissait son dos, en y battant la mesure du galop de sa monture! Clic-clac!

La Poste-aux-Chevaux piaffait rue Contrescarpe-Dauphine, avant la Révolution; un bureau pour la délivrance des passeports y demeurait ouvert, même la nuit; Lanchère de la Grandière, bisaïeul maternel de MM. Dailly frères, était déjà maître-de-poste, en vertu d'un brevet signé le 16 août 1786. Or depuis le même temps le bureau de la direction-générale des postes aux Chevaux du royaume était rue Neuve-des-Mathurins; on y prenait également des passeports, mais seulement pendant la journée; le duc de Polignac avait la charge de directeur-général, dont la survivance était promise au marquis de Polignac. Le fils et successeur de Lanchère ne resta pas longtemps rue Contrescarpe; il était place Saint-Germain-des-Prés lorsqu'il donna sa fille et son établissement, en 1814, à M. Dailly, père des maîtres-de-poste actuels. C'est en août 1830 que M. Dailly s'installa rue Pigalle, dans un hôtel auquel il venait d'ajouter des constructions aux dépens d'un jardin. M. Schikler, vendeur, n'avait pas habité cette propriété, dans laquelle des bureaux déjà avaient été placés sous Louis XVI. Hersant-Destouches, intendant-général de la maison et finances de la comtesse d'Artois, avait quitté la rue Saint-Marc, en 1787, pour établir en cet endroit son administration, sa résidence et sa galerie de tableaux flamands et hollandais, de porcelaines et de bronzes.

A cette époque la loge maçonnique des Amis-Réunis se trouvait au 34. De plus, une maison dont nous croyons revoir et le jardin et d'autres restes, à l'angle de la rue de Laval, servait d'habitation à Mlle Raucourt. Cinq ans avant on avait joué *Henriette*, et l'auteur de cette comédie en trois actes était la belle et imposante tragédienne à laquelle Dorat s'adressait en ces termes :

Toi, la plus belle des Didons !

Adeline Ruggiéri, née à Venise, qui avait une sœur aînée, Colombe Ruggiéri, attachée comme elle à la Comédie-Italienne, pendit la crémaillère en 1788 dans un petit hôtel de cette rue, élevé à son intention sur le dessin de Bellanger : on y remarquait un boudoir en stuc. Figurante et danseuse à l'Opéra dès l'âge le plus tendre, Adeline avait été mise dans ses premiers meubles par M. de Selle, conseiller honoraire au parlement, et elle avait vécu un certain temps avec ce protecteur d'un âge respectable. La Dlle Bouscarel aînée avait été pourtant son chaperon et l'avait présentée au duc de Chartres, avec la protection de M. de Fitzjames ; puis toutes deux avaient suivi la cour en novembre à Fontainebleau, où la meilleure conquête d'Adeline lui avait attaché pour un mois le comte de Roze, avant qu'elle se retournât du côté de l'ancien magistrat. Des succès de ce genre avaient sans doute ralenti, au point de vue du talent, ses progrès, car elle n'avait cessé d'être considérée comme débutante, à son théâtre, qu'en 1779. Adeline est morte à Versailles en 1841.

Une autre maison avait été bâtie au même temps par le même Bellanger, né en 1744 et prénommé François-Joseph, qui l'habita. Il était premier architecte du comte d'Artois ; la Révolution ne le priva que de sa liberté, qui lui fut même rendue. Mais la captivité l'avait remis en rapport avec

l'une des princesses de la galanterie qu'il avait eues pour clientes, Mlle Dervieux, comme lui prisonnière, et cette infortune partagée les avait rapprochés au point qu'il se mariaient en sortant. Peu de jours avant la mort de Louis XVII, un commissaire de la Commune dessinait le portrait du jeune martyr, dans la prison du Temple, et ce commissaire n'était autre que Bellanger, d'après lequel Beaumont fit du portrait un buste en marbre. Il prit l'initiative, en 1814, du rétablissement par souscription de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Le comte d'Artois avait refait Bellanger intendant de ses bâtiments.

Henri, confrère de Bellanger, édifia pour M. Vassal (et l'on nous dit aussi M. Vassate), en 1790, une maison de plus grande importance, qui nous a tout l'air de répondre aux nos 19, 21 et 23. Mais, outre les immeubles qui nous rappellent Mlle Raucourt, les Amis-Réunis et le chevalier Destouches, il en est au moins cinq dont la création remonte à-peu-près à la même époque: deux seulement ont appartenu à Bellanger et à Adeline. Le 27 a été laissé par Mme Boursault, veuve de l'ancien fermier des jeux, à sa fille, Mme de Rubempré. Le 10 n'a que peu d'importance; la veuve d'Eugène Scribe en dispose, ainsi que de l'hôtel moderne qui vient après, et dans lequel dernièrement le célèbre auteur dramatique a rendu le dernier soupir.

Le 17 peut passer pour la plus ancienne des maisons encore debout qui aient été bâties dans le temps où la rue Pigalle s'appellait Royale, c'est-à-dire depuis l'année 1772 jusqu'à la République. On avait même qualifié cette rue chemin de Montmartre, tout comme la rue des Martyrs, et pendant que celle-ci broyait du noir, comme rue du Champ-du-Repos, celle-là, itérativement prise de l'esprit d'imitation, portait le même deuil, comme rue du Champ-d'Asile, en attendant que

l'an XI la fit Pigalle. D'aucuns rapportent qu'elle était habitée à cette époque par Mlles Pigalle, parentes de l'artiste mort sous l'ancien régime. Seulement le sculpteur illustre avait épousé à un âge avancé sa propre nièce, et aucun enfant n'était né de ce mariage. Si Pigalle avait demeuré personnellement rue Royale, comme on le lit dans plusieurs livres, c'était probablement au 17.

On croit aussi que la rue Larochefoucauld se dédia à l'auteur des *Maximes*, vers le même temps que l'autre à Pigalle; mais tout le monde n'abonde pas dans ce sens. *Paris chez Soi*, en cherchant à son tour quel fut le parrain de cette rue, penche pour un vieux M. de Larochefoucauld, qui y demeurait à une époque encore moins éloignée. La rue se mêle en effet, depuis lors, d'être sentencieuse et de faire la personne de bon sens. A l'intérieur du n° 25, dont la facade, quoique peu grandiose, est ornée d'une statue et de deux lustres, on lit:

« L'an 1802, le voyageur Volney, devenu sénateur, peu confiant en la fortune, a bâti cette petite maison, plus grande que ses désirs. »

Chassebœuf de Volney, constituant, avait dédié à l'Assemblée son ouvrage, *Les Ruines*, sans qu'il y eût intention ironique de sa part; il n'eût pourtant quitté, sans le 9 Thermidor, la prison que pour l'échafaud. Sa participation au succès du 18 Brumaire l'a fait ensuite sénateur et comte de l'Empire. Mais n'ayons pas trop l'air de croire qu'il se soit toujours contenté de son habitation de la rue Larochefoucauld : il a donné plus tard la préférence à un grand hôtel de la rue de Vaugirard. Mort pair-de-France en 1820, il avait épousé dix ans plus tôt sa cousine, Mlle de Chassebœuf.

Faut-il penser, décidément, que l'histoire des rues de Paris est plus malaisée à écrire que la biographie des grands hommes? Je suis, Dieu me

pardonne, le premier qui publie que la rue Larochefoucauld se forma sur le domaine de l'abbaye de Montmartre, Mme Catherine de Larochefoucauld-Cousage étant abbesse. Le monastère de Saint-Jean-Baptiste-de-Buxo, près Orléans, l'avait pour abbesse quand elle fut nommée en l'année 1737 à Montmartre, où elle gouverna vingt-cinq ans. La pierre tombale sous laquelle reposait cette supérieure fut enlevée et sciée en deux au moment de la Révolution; elle sert aujourd'hui de dégré collatéral à chacun des angles du maître-autel, dans l'église paroissiale de Montmartre. Le bas de la rue qui nous rappelle cette abbesse n'était, avant elle, qu'une ruelle de la Tour-des-Dames.

Une maison décorée de bas-reliefs, qui fait pendant à celle de Volney depuis au moins trente ans, a été bâtie pour Picot; l'éminent peintre y est toujours.

Arnaud de Laporte, intendant-général de la marine, avait été ministre; il vivait, auparavant de passer en Espagne, dans cette rue, alors qu'y donnait l'une des portes de l'ancien château des Porcherons, consacré à des amusements pyrotechniques par l'artificier Ruggiéri. Louis XVI a rappelé M. de Laporte, pour le faire intendant de la liste civile en 1790, et deux années après l'éprouvé confident payait de la vie son dévouement à une cause perdue. La résidence de M. de Laporte n'est plus reconnaissable au nº 23, hôtel neuf remplaçant un hôtel délabré; pas beaucoup plus au nº 19, bien que l'ancien ministre en ait joui.

Aussi bien un hôtel de la rue Larouchefoucauld se trouve porté à l'avoir de la rue d'Aumale, depuis le percement de cette dernière rue; il appartient à M. le comte François Clary, cousin de l'empereur. Le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut, y a cessé de vivre dans sa quatre-vingt-huitième année, le 4 aout 1843. Parmi les écrits innom-

brables de cet auteur figure une brochure, que nous avons vainement cherché à consulter, et dont voici le titre : *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre.* (In-12, avec plan, 1809.)

Un autre littérateur, le marquis de Custine, se rendait acquéreur en 1834 du n° 12, où la maréchale Ney avait passé quelques années, et qu'avait fait construire la famille de Nicolas Baudin, marin et botaniste, mort en 1803. Certaine avenue Baudin a relié la rue à une avenue Saint-Georges, donnant rue Saint-Lazare. Le n° 6 fut acheté sous la Restauration par la mère de M. de Sancy, propriétaire actuel.

Vis-à-vis se montre l'hôtel du prince de Wagram, précédemment à Mlle Mars et d'abord à Bougainville, propriété qui ouvre sur chacune des rues qu'embrasse cette notice ternaire. Celle des trois rues qui sert de trait-d'union aux deux autres, a été Bougainville ; mais à cette désignation momentanée a succédé celle de la Tour-des-Dames, qui prenait racine plus avant dans les traditions locales.

Dès le xve siècle le moulin-à-vent de ce nom appartenait aux dames de Montmartre, ayant pour abbesse Agnès Desjardins. Claude de Beauvillier, sous Henri IV, portait la crosse au même monastère quand le nommé Martin Levignard, de la paroisse Saint-Laurent, devint meunier de la Tour-des-Dames en vertu d'un nouveau bail. Mais l'abbesse Mme de Bellefond n'affermait plus, en l'année 1717, à Pierre Langlois, marchand de chevaux, que la tour et la maison où le moulin avait joué des ailes. La tour n'a été détruite qu'en 1822, et dans ses murs épais on a trouvé une petite provision de vin, mis en bouteilles du temps de Henri IV : trop de vieillesse l'avait décomposé. Un chemin faisait cercle autour du moulin seigneurial, dont on retrouverait la place dans un hôtel primi-

tivement destiné au prince Paul de Wurtemberg, mais achevé pour M. Baillot, pair-de-France, ayant pour fille Mme de Béhague, et maintenant à M. Lestapis.

Ne s'étonne-t-on pas qu'une rue aussi courte et aussi peu passante regorge déjà de souvenirs? Nous les trouvons, quant à nous, trop modernes, comme s'ils vieillissaient plus lentement que nous: qu'ils n'aillent pourtant pas se perdre! Si le n° 1 n'a pas su bien garder les diamants de Mlle Mars, c'est que les rues tranquilles attirent les voleurs; mais à quelque chose il est bon que la police y soit mal faite, puisque Mlle Duchesnois a caché au n° 3, pendant et après les Cent-Jours, des victimes désignées tour-à-tour aux vengeances de l'un et de l'autre parti. Cette rivale de Mlle Georges a retiré chez elle la mère de Lavalette; elle a tenté de sauver Labédoyère. Le même toit, trente ans plus tard, abritait la Dlle Ozi, femme de théâtre.

Immédiatement après viennent deux maisons habitées par Horace Vernet, puis par son gendre, Paul Delaroche, lequel y a fermé les yeux. Un autre grand artiste s'est éteint au n° 9 en 1826: Talma. Enfin celui de tous les maîtres-d'armes dont on aura le plus parlé, Grisier, demeurait au n° 12 sous Louis-Philippe.

Rue du Rocher. (1)

Le Duc de Chartres. — Les Moulins. — Les Cabarets. — Les Petites-Maisons. — La Barrière. —Joseph Bonaparte. — Mme Lœtitia. — Gouvion-Saint-Cyr. — L'Amour à trois — Lucien Bonaparte. — Le Cimetière de la Révolution. — Voyer-d'Argenson.

Le duc de Chartres, celui qui prit plus tard le nom de Philippe-Egalité, avait sa petite maison rue du Rocher, ou rue des Errancis, dans le faubourg dit de la Petite-Pologne. Le prince transféra rue de Valois-du-Roule (2) l'hôtellerie de ses plaisirs, pendant que le crayon de Carmontel faisait surgir, comme par enchantement, toutes les merveilles des Folies-de-Chartres, dont le parc de Monceaux, quoique réduit de beaucoup, donne encore une idée. A cette époque la rue du Rocher allait seulement jusqu'à la rue de la Bienfaisance, et le reste

(1) Notice écrite en 1861. La rue qu'elle étudie prend racine moins bas depuis que la nouvelle rue de Rome, en poussant à la même place, lui a coupé l'herbe sous le pied. Elles ont, d'ailleurs, pour tige commune un espace laissé libre, à l'entrée d'une nouvelle gare. Un carrefour s'est formé plus haut, au point où cette rue du Rocher rencontre celles de Vienne, de la Bienfaisance et de Stockolm. Plus haut encore, d'autres démolitions et l'établissement d'un viaduc font passer sous la même rue celle de Madrid, qu'aborde près du pont celle Portalis. Et là ne finit pas le réseau des percements de fraiche date. On a donné sur la gauche un prolongement à la rue de Naples, naguère de Hambourg; on a ouvert à droite une rue Larribe.

(2) Actuellement rue de Monceaux.

s'appelait des Errancis, des *Estropiés* en français plus moderne. Les deux rues, en effet, ne répondirent pas au même nom avant l'année 1807.

Au commencement du règne de Louis XV, ce n'était encore qu'un chemin, qui serpentait entre les trois moulins Boute-à-Feu, des Prunes et de la Marmite. Le cabaret de la Grande-Pinte, aussi nommé de la Petite-Pologne, se trouvait encore à une certaine distance, puisque c'était rue du Roule-à-Saint-Lazare, en regard de la chaussée d'Antin. Mais il ne manquait pas d'autres pintes au cœur de la Petite-Pologne, et des commis ne furent pas plus tôt apostés dans une voiture roulante, au bas de la rue qui nous occupe, que le sobriquet du quartier suburbain passait à la barrière.

Sous le même roi, mais plus tard, la barrière de la Petite-Pologne attenait, rue du Rocher, à un demi-arpent dont J. Offroy était propriétaire. A. Brulé avait un arpent au-dessus, puis Gabriel François et Gayenne la moitié d'un chacun.

Avant la fin du règne suivant, la finance avait à sa disposition dans la rue autant de maisons de de plaisance qu'il y avait eu de moulins, et l'une des trois était probablement celle dont le prince avait joui. Le premier de ces petits hôtels, nº 26, appartint certainement aux héritiers du fermier-général Varanchon de Saint-Geniès, lequel avait eu pour allié M. de Chalut, son confrère. De la seconde propriété, numérotée 30, quoique pourvue d'une entrée nouvelle par la rue de Vienne, M. Riant est propriétaire, et les tranchées du chemin de fer ont fait de cette maison, vue par-derrière, un belvéder très-élevé. La troisième, qui répond au chiffre 59 ou 61, fut la résidence de Joseph Bonaparte et, à un autre moment, celle de sa mère, Mme Lætitia. Joseph, bien qu'il eût pour lui-même peu d'ambition, fut deux fois roi,

et ne fallut-il pas aussi que Napoléon imposât à Madame-Mère la tyrannie d'une représentation auguste? Jusque-là Lætitia n'avait consenti à changer que d'appartement; tous les honneurs que l'empereur lui fit rendre ne l'empêchaient pas de raisonner en mère prévoyante et de rester amie de la simplicité: — Qui donc, disait-elle, qui donc sait si je ne serai pas obligée de procurer du pain aux rois mes fils?

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui habita plus tard l'hôtel, se rappelait lui-même, étant ministre, l'époque de ses obscurs débuts, en qualité de comédien-amateur, dans la salle que Beaumarchais avait fait construire au Marais. Une des pensions dont les élèves suivent les cours du lycée Bonaparte, occupe maintenant le local, qui semble expier, en vouant son âge mûr à l'instruction et à la moralisation d'une nouvelle génération, les gaillardises dont s'est rendue complice, en les cachant, sa première jeunesse à lui-même. Cette petite-maison d'un financier de l'ancien régime avait commencé par se mettre sur la conscience pis encore: un amour à trois, dans lequel pas un n'était dupe! Elle avait été bâtie en 1772 aux frais de deux danseuses, pensionnaires du roi, Marie-Marguerite de Libessart et Marie-Anne-Josèphe de Libessart, sous la conduite de Bandieri de Laval, maître-des-ballets du roi et maître à danser des enfants de France, qui vivait avec ces deux sœurs, dites Grandis à l'Opéra.

Le sieur Fontaine de Tréville tenait une autre pension, dès l'année 1787, dans la rue des Errancis, où s'élevaient encore peu de maisons. La rue du Rocher, plus peuplée, avait déjà vu édifier le n° 28, où une pension encore est installée depuis la Restauration. Ce fut l'hôtel de Lucien Bonaparte, que Mme Lætitia parut souvent préférer à ses frères, et avec lequel, à différentes reprises, elle mena

vie commune. Lucien a demeuré toutefois Grande-rue-Verte, avant de prêter les mains avec tant d'opportunité, comme président du conseil des Cinq-Cents, au coup-d'État qui anéantissait la représentation nationale. D'autres vues que celles de Napoléon lui ont fait dire, le lendemain du 18 Brumaire: — La liberté est née dans le jeu de paume de Versailles; elle vient de se consolider dans l'orangerie de Saint-Cloud.

La liberté, la liberté! Eh! n'avait-elle pas entassé assez de corps décapités, dans un clos converti en voirie révolutionnaire, au bout de la rue? Philippe-Egalité y avait été inhumé, à l'extrémité du cimetière qui se trouvait improvisé entre sa petite-maison et ses grandes Folies-de-Chartres. A l'entrée, au contraire, du côté de la rue, étaient enfouis les restes de Maximilien Robespierre, et la mort séparait rarement les suppliciés qui avaient fait partie de la même fournée; on avait donc creusé deux ou trois fosses pour y jeter, près du fameux tribun: Robespierre le jeune, Couthon et Saint-Just, conventionnels; Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Gombeau, substitut de l'accusateur public; Payan, agent de la Commune; Vivier. président des jacobins; Henriot, chef de la force armée de Paris; Lavalette, général; Lescot-Fleuriot, maire de Paris; Simon, cordonnier, geôlier du Temple, membre de la Commune de Paris, et dix autres membres de ladite Commune, également mis hors la loi par la Convention dans la séance du 9 thermidor. Un an auparavant, le cimetière avait reçu les dépouilles sanglantes de Charlotte Corday; mais le bourreau, avant de les abandonner au fossoyeur, avait publiquement souffleté le visage encore chaud de l'héroïque victime, qui en avait rougi pour la dernière fois. Le terrain planté d'arbres qui a si bien servi de déversoir à la guillotine de la place de la Concorde,

appartient à M. Anspach et à M. de Cipierre, après avoir été la propriété du marquis d'Aligre. La plus grande portion en est occupée, depuis longtemps déjà, par une guinguette, où l'on danse tout l'été. Seulement l'entrée de ce jardin public n'est plus rue du Rocher: des constructions nouvelles ont supprimé une porte; il en reste une autre rue de Valois, nº 81.

L'orateur libéral Voyer-d'Argenson était domicilié rue du Rocher sous Louis-Philippe; il y mourut, quelques années après le républicain Michel Buonarotti, auquel il avait donné l'hospitalité et qui avait conspiré avec Babeuf contre le Directoire.

Rue Descartes. (1)

De l'ancien collége de Navarre, dont nous parlons dans la notice de la rue Clovis, la chapelle est restée debout et fait partie des bâtimens de l'école Polytechnique. La voilà, bien en vue, au n° 9, rue Descartes! Un petit magasin de cottrets et de charbon occupe le premier plan dans la décoration dont ce vieil édifice tient la toile de fond. Quel théâtre que ce Paris! Faut-il qu'un décor soit mal fait pour n'y servir qu'à une seule pièce et ne pas rester lui-même au répertoire! Il s'en faut, au surplus, que le collége de Navarre soit tombé comme une mauvaise pièce: il a longtemps remporté des succès. On a même distingué de ses restes ce qui avait été aussi le collége de Boncourt, fondé au XVI[e] siècle et dans lequel Jodelle avait fait jouer ses premières pièces, en présence de Henri II. Beaucoup de nos lecteurs en ont pu voir le bâtiment, servant d'abord de siége, rue Descartes, à l'administration de l'Ecole; mais d'autres constructions l'ont remplacé; Boncourt a donc fini par disparaître, comme le collége de Tournay, son voisin, qui remontait à l'année 1283: l'un et l'autre, dès le règne de Louis XIII, avaient été réunis à Navarre.

Entre le 15 et le 17 aboutissait encore la rue Clopin, avant que les élèves de Laplace et de Prony eussent pris possession des trois colléges d'autrefois. Les boursiers de ceux-ci avaient été propriétaires d'un certain nombre de maisons dans la rue, dont les plus importantes sont encore le

---

(1) Notice écrite en 1859.

16 et le 18; il y a plus, cet immeuble qui a dû plus d'une fois changer de face, au-dessous de l'impasse Clopin, appartenait en premier lieu aux comtes de Bar, mitoyens avec les écoliers de Boncourt dans la première moitié du siècle XIII. L'abbaye de Sainte-Geneviève avait donné à cens, dans le principe, les nos 27, 29 et 31, et probablement beaucoup d'autres.

Mais cette rue qui serpente n'a jamais décrit une ligne plus brisée que de notre temps. L'une et l'autre de ses deux rives sont hérissées de promontoires; l'alignement ancien s'y débat plusieurs fois avec le nouveau : c'est plutôt une scie qu'un reptile.

Depuis 1250 jusqu'en 1809, elle s'est appelée rue Bordet, comme la porte qui s'élevait à son extrémité, et dont fut jeté bas en 1683 l'édifice flanqué de tours, avec pont de bois et pont-levis.

Bien que les dépouilles mortelles de Descartes eussent été rapportées de Stockolm à Paris par le chevalier de Torlon, ambassadeur de Louis XIV, au commencement de l'année 1667, et déposées dans l'église Sainte-Geneviève d'alors; bien que les cendres du philosophe savant eussent été transférées au Panthéon l'an II, puis le 3 vendémiaire an VIII au musée des Monuments-Français, la topographie de Paris, à laquelle il manquait une rue décorée de ce nom, ne devint cartésienne que sous Napoléon Ier. L'odyssée des cendres de Descartes fut encore reprise en 1819; l'église Saint-Germain-des-Prés les recedait en grande pompe le 26 février.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le tome second. (1)

---

(1) Une table par ordre alphabétique vient après celle-ci. Voir la *Table Générale* à la fin du dernier volume.

Table par ordre alphabétique

pour le même tome.

FIN DES TABLES DU TOME SECOND.

